Les relations de la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est. Quelle stratégie pour une puissance moyenne ?

Arnaud Leveau

▶ **To cite this version:**

Arnaud Leveau. Les relations de la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est. Quelle stratégie pour une puissance moyenne ?. Science politique. Ecole normale supérieure de lyon - ENS LYON, 2012. Français. NNT : 2012ENSL0718 . tel-00727603

HAL Id: tel-00727603

https://theses.hal.science/tel-00727603

Submitted on 4 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

en vue de l'obtention du grade de

Docteur de l'École Normale Supérieure de Lyon - Université de Lyon

Discipline : Science politique

Laboratoire : Institut d'Asie Orientale

École Doctorale en Sciences sociales (ED 483 ScSo)

présentée et soutenue publiquement le 22 juin 2012

par M. Arnaud LEVEAU

LES RELATIONS DE LA COREE DU SUD AVEC LES PAYS D'ASIE DU SUD-EST :

QUELLE STRATEGIE POUR UNE PUISSANCE MOYENNE ?

Directeur de thèse : M. Guy FAURE

Après l'avis de : M. Michel KORINMAN

M. Eric SEIZELET

Devant la commission d'examen formée de :

(ordre alphabétique)

M. Alain DELISSEN, Membre, Directeur d'études à l'EHESS

M. Guy FAURE, Directeur, CR CNRS, ENS Lyon, IAO

M. Alain FOREST, Membre, professeur à Paris VII

M. Michel KORINMAN, Rapporteur, professeur à Paris IV

M. Eric SEIZELET, Rapporteur, professeur VII

Remerciements :

A Guy Faure pour avoir accepté de diriger et d'encadrer cette étude ainsi que Bae Geung Chan de l'Institute of Foreign Affairs and National Security pour son accueil chaleureux et ses nombreux conseils. Nous tenons également à remercier Shin Yoon-hwan et Lee Sang-kook de l'université Sogang, Yoo Jin-sook de l'Asean-Korea Centre, Pavin Chachavalpongpun de l'Institute of Southeast Asian Studies, David Steinberg de l'université de Georgetown, Jean-François Sabouret et Jacques Ivanoff du CNRS, Shiraishi Masaya de l'université Waseda, Pierre Jaffre d'EADS ainsi que celles et ceux qui ont contribué d'une manière ou d'un autre au bon déroulement de cette étude.

Cette étude a bénéficié d'une bourse de terrain 2011 de la fondation de Corée (Korea Foundation) ainsi que du soutien financier de la société EADS (European Aeronautic Defence and Space)

RESUME

Au cours de cette étude, nous avons cherché à déterminer le niveau et les moyens de la puissance sud-coréenne. Nous nous sommes demandés si la Corée du Sud ne pourrait pas se présenter comme un Etat pivot capable de faire le lien entre des Etats ou des partenaires antagonistes, aussi bien en Asie du Nord-Est qu'en Asie du Sud-Est. Aussi après avoir examiné les moyens de la puissance sud-coréenne nous avons conclu que le pays était une puissance moyenne traditionnelle n'ayant pas encore acquis le statut de puissance régionale et qu'en ce sens elle constituait une puissance atypique. Confrontée aux trois grandes puissances que sont la Chine, les Etats-Unis et le Japon, la Corée du Sud ne dispose que d'une marge de manœuvre très étroite pour affirmer sa présence internationale. Le développement de sa présence en Asie du Sud-Est est donc devenu en l'espace de quelques années un impératif de sa politique étrangère du pays. A l'instar du Japon d'après-guerre, le Sud-Est asiatique constitue une aire d'apprentissage privilégiée pour la diplomatie sud-coréenne et pour son action extérieure.

ABSTRACT

In this study, we tried to determine the exact level and means of the South Korean power. We wondered if South Korea could present itself as a pivotal state that is able to bridge antagonistic partners, both in Northeast and Southeast Asia. After considering the aspects of the South Korean power we concluded that the country is a traditional middle size power that has not yet acquired the status of regional power. In that sense the country is an untypical power. Facing three major powers such as China, the United States and Japan, South Korea has only a very narrow latitude to establish its international presence. Therefore developing its presence in Southeast Asia has become in just a few years an priority of its foreign Policy. For South Korea Southeast Asia is a privileged place where to learn and to develop its own external action, like it was for the post war Japan.

Mots clefs :

Aide publique au développement, ASEAN, Asie du Sud-Est, bilatéralisme, Corée du Sud, immigration, puissance moyenne, influence, multilatéralisme, relations internationales, vague coréenne.

LES RELATIONS DE LA COREE DU SUD AVEC LES PAYS D'ASIE DU SUD-EST : QUELLE STRATEGIE POUR UNE PUISSANCE MOYENNE ?

SOMMAIRE

TABLE GÉNÉRALE

Remerciements **p.1**
Résumé en français et abstract en anglais **p.2**

Introduction **p.8**

TABLE DES MATIÈRES

Première partie : LES SPECIFICITES DU DEVELOPPEMENT DE LA COREE DU SUD

1.1 - Des marges de manœuvre limitées **p.24**

1.1.1 - La perception de la menace **p.25**
1.1.2 - Les menaces actuelles **p.27**
1.1.3 - Le besoin de stabilité **p.29**
1.1.4 - La recherche de nouvelles opportunités **p.32**

1.2 - Une aspiration à une plus grande indépendance **p.35**

1.2.1 - Éléments de mesure de la puissance sud-coréenne **p.35**
1.2.2 - La Corée du Sud : une puissance moyenne ? **p.40**
1.2.3 - La Corée du Sud : une puissance traditionnelle ? **p.46**
1.2.4 - Les moyens de la puissance régionale sud-coréenne **p.49**

1.3 - Un intérêt récent pour l'Asie du Sud-Est **p.62**

1.3.1 - Un intérêt pour le reste de l'Asie longtemps limité **p.62**
1.3.2 - La priorité au développement économique **p.64**
1.3.3 - Une ouverture timide et tardive **p.67**
1.3.4 - L'Asie du Sud-Est, un réservoir de main-d'œuvre **p.70**

Seconde partie : POSITION INTERNATIONALE ET STYLE DIPLOMATIQUE SUD-COREEN

2 .1 - D'assisté à donateur **p.75**

2.1.1 - Les prémices de l'aide publique sud-coréenne au développement **p.75**
2.1.2 - L'organisation de l'aide publique sud-coréenne au développement **p.76**
2.1.3 - Les cinq pays stratégiques d'Asie du Sud-Est **p.81**
2.1.4 - Un pays clé : le Viêt Nam **p.86**
2.1.5 Une politique de prêts **p.90**

2.2 - Une politique culturelle dynamique **p.93**

2.2.1 Audiovisuel : un changement de paradigme **p.94**
2.2.2 Occuper le terrain **p.96**
2.2.3 La vague culturelle en Asie du Sud-Est **p.99**
2.3.4 Renforcer l'influence culturelle **p.100**

2.3 - Un acteur de la sécurité mondiale **p.103**

2.3.1 - Une présence sur plusieurs théâtres d'opérations **p.103**
2.3.2 - L'opportunité vietnamienne **p.106**
2.3.3 - L'impératif sud-est asiatique **p.110**
2.3.4 - Sécuriser ses intérêts en mer de Chine du Sud **p.112**

Troisième partie : UNE PUISSANCE DEFENSIVE EN ASIE DU NORD-EST, UNE PUISSANCE OFFENSIVE EN ASIE DU SUD-EST

3.1 - La question de la Corée du Nord **p.118**

3.1.1 - Une éclaircie momentanée **p.118**
3.1.2 - Un regain de tensions **p.121**
3.1.3 Un retour en arrière **p.123**
3.1.4 - Le risque nucléaire **p.127**

3.2 - La montée en puissance de la Chine **p.131**

3.2.1 - La Chine et le programme nucléaire nord-coréen **p.131**
3.2.2 - Pour le maintien du *statu quo* **p.134**
3.2.3 Des prétentions impériales **p.138**
3.2.4 Un partenaire incontournable **p.141**

3.3 - Entre multilatéralisme et bilatéralisme **p.146**

3.3.1 - Pour une coalition des moyens **p.146**
3.3.2 - Une nouvelle initiative pour l'Asie : l'avant et l'arrière-cour **p.148**
3.3.3 - Devenir un acteur mondial **p.150**
3.3.4 - Le bilatéralisme, un facteur d'efficacité **p.154**

Quatrième partie : LA PRESENCE SUD-COREENNE EN ASIE DU SUD-EST

4.1 - Une présence avant tout économique **p.158**

4.1.1 - Une arrivée tardive **p.158**
4.1.2 - Un effet de rattrapage **p.160**
4.1.3 - Des secteurs ciblés **p.165**
4.1.4 Des possibilités limitées **p.167**

4.2 - Flux migratoires et professionnels **p.174**

4.2.1 - Une immigration professionnelle **p.174**
4.2.2 - Une intégration difficile dans une société ethniquement homogène **p.182**
4.2.3 - Une tentative de réponse à la dénatalité **p.184**
4.2.4 - Des mariages internationaux **p.190**
4.2.5 - Vers une société multiculturelle ? **p.192**
4.2.6 - Les expatriés sud-coréens en Asie du Sud-Est **p.196**

4.3 - Des ambitions politiques et diplomatiques **p.200**

4.3.1 - Distinguer le politique de l'économique **p.200**
4.3.2 Une adaptation permanente **p.202**
4.3.3 - Un activisme régional croissant **p.207**
4.3.4 - Entre autonomie et alliance **p.209**
4.3.5 La niche régionale **p.210**

Cinquième partie : LES FREINS A L'ACTION INTERNATIONALE DE LA COREE DU SUD EN ASIE DU SUD-EST

5.1 - Des connaissances limitées **p.212**

5.1.1 - La première vague de recherche académique **p.212**
5.1.2 - Un intérêt croissant à partir de 1990 **p.216**
5.1.3 - L'état de la recherche sud-coréenne sur l'Asie du Sud-Est **p.219**
5.1.4 - Les tendances pour l'avenir **p.221**

5.2 - Un activisme désordonné **p.225**

5.2.1 - Un management autoritaire qui pose problème **p.225**
5.2.2 - Un faible respect des lois locales **p.228**
5.2.3 - La gestion du tourisme **p.229**
5.2.4 - Un prosélytisme incontrôlé **p.231**

5.3 L'instabilité stratégique **p.234**

5.3.1 - Le poids nord-coréen **p.234**
5.3.2 - Un environnement difficile **p.237**
5.3.3 - Des changements de direction trop fréquents **p.239**
5.3.4 - Une quête identitaire inachevée **p.241**

Conclusion **p.244**

Liste des sigles **p.254**

Listes de tableaux **p.257**

Bibliographie **p.259**

Table of contents **p.302**

Annexes **p.305**

CARTE DE L'ASIE ORIENTALE

(Source Irasec, Mikaël Brodu)

INTRODUCTION

« Dans l'âge d'or de l'Asie
La Corée était un de ses porteurs de lumière
Et la lampe attend d'être rallumée
Pour illuminer l'Orient »[1]
Tagore

Au cours de son troisième séjour au Japon en 1929, le poète indien Gurudeva Rabindranath Tagore (1861-1942) fut invité par un groupe de jeunes nationalistes coréens installés à Tokyo à se rendre en Corée. Ne pouvant accepter l'invitation, le poète rédigea quatre vers qui marquèrent profondément le mouvement nationaliste coréen[2]. Ces vers du premier poète asiatique à recevoir un prix Nobel de littérature apportèrent une touche d'optimisme aux différents groupes nationalistes. Ils y voyaient non seulement une critique de l'impérialisme japonais mais aussi des raisons d'espérer à une éventuelle renaissance du pays. Dans la péninsule coréenne, Tagore fut perçu comme un porte-parole des peuples opprimés luttant contre le colonialisme. La plupart des œuvres du poète indien furent rapidement traduites dès les années 1920 et de nombreuses études sur sa vie et son œuvre furent publiées tout au long du XX^{e} siècle. Aujourd'hui encore, ces vers sont régulièrement cités par les autorités sud-coréennes pour illustrer les nouvelles ambitions internationales du pays[3], notamment par l'ancien premier ministre Chung Un-chan, en ouverture de son intervention à la conférence « Global Korea » de 2011[4].

[1] "*In the golden age of Asia, Korea was one of its lamp-bearers, and that lamp is waiting to be lighted once again, for the illumination in the East"*.
[2] KIM Yang-shik, *Rabindranath Tagore and Korea*, in "Korea Journal", vol. 28, n° 12, décembre 1988, pp. 23-27.
[3] *"The Lamp of the East" Burns Bright*, article de Paliab Bhattacharya paru dans le "Daily Star" du 30 janvier 2010. (http://www.thedailystar.net/newDesign/news-details.php?nid=123999) lien vérifié en février 2010.
[4] CHUN Un-chan, *The Rise of Asia and Its Prospects*, intervention lors de la session préliminaire de la conférence "Global Korea", Séoul, Hôtel Lotte, le 24 février 2011.

La place de la Corée du Sud sur la scène internationale aujourd'hui

Aussi bien pour la Banque mondiale que pour le Fonds monétaire international, la Corée du Sud était en 2010 la 14e économie mondiale, devant les Pays-Bas et derrière le Mexique. Le pays devrait gagner une place en 2012 et se retrouver au même niveau que l'Australie[5]. La Corée du Sud cherche à s'affirmer comme une puissance moyenne et se présente comme un pilier de la sécurité en Asie du Nord-Est, tout en voulant promouvoir son modèle de développement, notamment auprès des pays moins avancés particulièrement en Asie du Sud-Est. La diplomatie économique et culturelle sud-coréenne se montre dynamique et a accumulé depuis quelques années de nombreux succès.

Jusqu'à une époque récente, toute l'attention de la politique étrangère sud-coréenne était portée quasi exclusivement sur l'Asie du Nord-Est, et plus particulièrement sur la résolution du conflit avec la Corée du Nord et le maintien de l'alliance avec les États-Unis. Sous la présidence de Kim Dae-jung (1998-2003), le pays a pris plusieurs initiatives qui ont profondément modifié ses relations avec l'ensemble des pays de l'Asie de l'Est, et plus spécifiquement dans le cadre de la coopération ASEAN + 3. La Corée du Sud a été à l'initiative de la création du groupe de vision de l'Asie de l'Est (*East Asia Vision Group*- EAVG) en 1999 et du groupe d'études de l'Asie de l'Est (*East Asia Study Group,* EASG) en 2000.

Ces deux groupes ont permis d'institutionnaliser les rencontres annuelles ASEAN + 3 et ont été à l'origine de la création des sommets de l'Asie de l'Est (East Asia Summit), qui comprend non seulement les représentants des 10 pays membres de l'ASEAN, mais aussi la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie, l'Inde et les États-Unis, et, depuis 2011, la Russie.

[5] Voir : http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2009/res042209a.htm (lien vérifié en novembre 2010).

Si la Corée du Sud a joué un rôle déterminant dans la création de ces structures, son influence sur la région reste marginale et continuera de décroître au fur et à mesure de la montée en puissance de la Chine. Pour affirmer ses prétentions, la Corée du Sud doit nécessairement s'appuyer sur une formation de coalition ainsi que sur un dialogue renforcé avec d'autres États et institutions partenaires. À défaut, pour éviter une trop forte domination chinoise sur la région, la Corée du Sud se verra probablement contrainte de renforcer ses liens avec le Japon.

Réorientation de la politique étrangère coréenne

Avec l'arrivée au pouvoir de Lee Myung-bak en 2008, la Corée du Sud s'est lancée dans une stratégie de rééquilibrage de ses relations internationales. Le Président Lee a inauguré en 2009 une nouvelle politique asiatique, inscrite dans une stratégie plus large appelée « Global Korea ». Celle-ci s'organise autour du développement de la diplomatie de réseau, dont l'objectif affiché est de déplacer l'alliance avec les Etats-Unis du niveau régional à un niveau global. Il s'agit d'étendre les missions de cette alliance à la promotion de la paix au-delà du périmètre traditionnel de l'action sud-coréenne. Le raisonnement du président Lee Myung-bak s'appuie sur une interconnexion de plus en plus poussée entre des grandes économies du monde et des enjeux mondiaux de sécurité. L'alliance avec les Etats-Unis a été initialement conçue en réponse à la menace que représentait et représente toujours la Corée du Nord. Si la question nord-coréenne reste au cœur de l'alliance cette dernière doit, pour l'administration sud-coréenne, être étendue à la promotion de valeurs communes et reposer sur la confiance. Aux yeux des autorités actuelles, la Corée du Sud et les Etats-Unis partagent une vision similaire sur la question de la promotion de la démocratie et de l'économie de marché[6]. Par conséquent, les deux pays peuvent œuvrer de concert à résoudre des problèmes globaux, comme la lutte contre le terrorisme, les épidémies et les problèmes de santé, la réduction de la

[6] SHEEN Seongho, *To Be or Not to Be : South Korea's East Asia Security Strategy and the Unification Quandary*, in "The International Spectator", vol. 44, n° 2, juin 2009, pp. 41-58.

pauvreté, la préservation de l'environnement[7]. En voulant dépasser la question de sa sécurité par rapport à la Corée du Nord et en affichant sa volonté de devenir un acteur majeur dans la résolution des conflits internationaux, la Corée du Sud dépasse son habituelle vision nord-est asiatique. Sous Roh Moo-hyun (2003-2008), la Corée du Sud ambitionnait d'être le point d'équilibre des grandes puissances en Asie du Nord et souhaitait jouer de rôle de facilitateur du dialogue. L'échec relatif de cette politique a conduit la Corée à regarder plus loin et à dépasser son horizon traditionnel. Le pays semble avoir confiance en lui et ne plus craindre une confrontation directe avec la Corée du Nord. Le modèle suivi est celui de la Grande-Bretagne. Economiquement, en multipliant les accords de libre-échange, la Corée veut apparaître comme une plaque tournante pour le commerce et les échanges. Politiquement, le pays veut être perçu comme le plus fidèle allié des Etats-Unis en Asie. Pour ce faire, le pays cherche à redéployer ses moyens de défense pour se doter de forces de projection et d'intervention supérieures, capables de s'engager pleinement auprès des États-Unis, comme il l'a fait en Irak et en Afghanistan malgré les fortes réticences de l'opinion publique[8].

Éviter l'isolement

Isolée face aux grandes puissances d'Asie du Nord, États-Unis compris, la Corée du Sud cherche à exister en dehors de son environnement proche et concentre depuis quelques années la majeure partie de son attention sur l'Asie du Sud-Est. Dans sa politique d'expansion de son influence économique et diplomatique, elle s'appuie sur des partenaires et des institutions fiables, et donc prioritairement sur l'Asean. L'organisation, regroupant aujourd'hui dix pays, reste encore au centre de tout processus régional d'intégration bien que son poids se soit affaibli avec la création des sommets de l'Asean + 3 en 1997 et les sommets de l'Asie de l'Est en 2005. Incapable de contenir la montée en puissance de la Chine et les luttes d'influence sino-japonaises dans la région, l'Asean a un rôle qui tend à se

[7] Intervention du président Lee Myung-bak au gala annuel de la Korea Society à New York, le 15 avril 2008. Transcription disponible sur annexe.
[8] Voir chapitre 2.3.1 : « Une présence sur plusieurs théâtres d'opérations ».

marginaliser, d'autant plus que l'association manque cruellement de leadership. Il n'y a pas dans la région de moteur d'intégration à l'image du couple franco-allemand en Europe. Les progrès de l'intégration de l'Asie du Sud-Est sont lents. À la différence de l'Union européenne, les crises, qu'elles soient économiques, financières ou politiques, ne permettent de renforcer ni l'institution, ni l'efficacité du dialogue régional.

Aussi, par souci d'efficacité, la Corée du Sud semble aujourd'hui vouloir intensifier son dialogue bilatéral avec certains pays de la région proches des États-Unis et partageant les mêmes inquiétudes qu'elle, face à l'expansion de la puissance chinoise notamment en mer de Chine du Sud (Viêt Nam, Indonésie, Philippines).

L'objectif de l'accord de libre-échange de 2009 entre la Corée du Sud et l'Asean est non seulement de développer les échanges et les relations économiques entre les deux zones, mais aussi de leur permettre à terme de consolider un partenariat stratégique et d'être le moteur de l'intégration régionale, en laissant les grandes puissances en marge du processus. La Corée du Sud se présente ainsi comme un pays leader en Asie orientale, tandis que les pays de l'Asean, jouant sur la compétition entre la Chine, le Japon et dans une moindre mesure la Corée du Sud, peuvent espérer obtenir davantage d'aide économique et de concessions commerciales des pays d'Asie du Nord-Est. La Corée du Sud, n'ayant pas les moyens des grandes puissances asiatiques, se concentre toutefois sur quelques secteurs clefs (réhabilitation de routes et de ponts, traitement des eaux, santé, énergie, éducation, communication). En mettant également en avant sa politique culturelle dynamique, elle cherche à conquérir les cœurs à défaut de pouvoir renforcer son influence décisionnelle dans les institutions régionales.

Se démarquer de la Chine et du Japon

Longtemps inscrite dans le sillage du Japon puis des États-Unis, la présence coréenne en Asie du Sud-Est cherche aujourd'hui à s'affirmer par elle-même. Dépourvue d'expériences diplomatiques en dehors des relations avec ses voisins immédiats, le pays se dote progressivement d'une politique étrangère propre. La question est donc ici de savoir si la Corée du Sud est la puissance moyenne qu'elle affirme être. Si oui, comment définir celle-ci et surtout selon quels critères ? A-t-elle la capacité de ne pas se laisser imposer ses choix par ses principaux partenaires ? A-t-elle les moyens d'imposer sa volonté à ses partenaires d'Asie du Nord-Est ? N'est-ce pas en Asie du Sud-Est qu'elle bénéficie du plus de marge de manœuvre ? Dans pareil cas, quelle est véritable sa stratégie ? Y a-t-il même une stratégie ? La région ne serait-elle pas le laboratoire diplomatique de la Corée du Sud comme elle l'a pu l'être pour le Japon au siècle dernier ? Si oui, comment aborde-t-elle cette région ? Quelle est également sa connaissance des pays de la région et comment l'acquiert-elle ? Quel rôle peut jouer l'Asie du Sud-Est dans la sécurité de la péninsule ? Y a-t-il une différence d'approche par rapport aux autres acteurs principaux dans la région ? C'est-à-dire, la Corée développe-t-elle un style qui lui est propre ou reproduit-elle en partie des modèles développés par d'autres nations de la région ? Ou plus précisément, dans quelle mesure le Japon a-t-il ou peut-il servir de modèle à la Corée du Sud dans sa stratégie sud-est asiatique ? Quels sont les grands axes et les priorités de cette diplomatie coréenne en Asie du Sud-Est ? Comment peut-on aujourd'hui mesurer la présence coréenne en Asie du Sud-Est, non seulement en termes politique mais économique, humain et militaire ? Dans un contexte complexe et instable, marqué par l'émergence de nouveaux acteurs et l'existence de conflits anciens plus ou moins larvés dans lesquels, à l'exception du Viêt Nam, la Corée du Sud a la chance de n'avoir jamais été impliquée, ne pourrait-elle pas jouer un rôle de stabilisateur en renforçant la confiance mutuelle entre les États?

Les relations extérieures de la Corée du Sud au-delà de la question péninsulaire

L'émergence de la Corée du Sud en Asie du Sud-Est reste un phénomène récent. Il a été assez peu étudié en Corée du Sud et largement ignoré en Asie du Sud-Est. L'essentiel des études sur les relations internationales de la Corée du Sud reste encore profondément marqué par la question de la guerre de Corée (1950-1953) ainsi que par la problématique nord-coréenne. Les autres thèmes récurrents concernent le risque de prolifération nucléaire, les relations entre la Corée du Sud et les États-Unis, mais aussi celles qu'elle entretient avec la Chine et dans une moindre mesure avec le Japon, l'Union européenne et la Russie. Il y a encore peu de spécialistes de la Corée contemporaine dans les universités sud-est asiatiques et en dehors des études économiques, les universitaires coréens se sont encore peu penchés sur les relations entre leur pays avec l'Asie du Sud-Est, préférant toujours s'intéresser à l'étude des « grandes nations ». La situation évolue et plusieurs études ont récemment été menées. À titre d'exemple de travaux sur cette problématique, on pourrait citer la première conférence sur le renforcement des relations entre la Corée du Sud et l'Asean[9] qui a été organisée à Singapour le 15 septembre 2005 et dont les actes ont été publiés par l'*Institute of Southeast Asian Studies*[10]. Un second ouvrage collectif recensant les travaux de dix chercheurs coréens et deux chercheurs sud-est asiatiques (singapourien et thaïlandais) a été coordonné en 2010 par David L. Steinberg de la *School of Foreign Service* de l'université de Georgetown aux États-Unis. Les actes ont également été publiés par l'Institut d'études sur l'*Institute of Southeast Asian Studies* à Singapour[11]. Au Japon le *Center for Southeast Asian Studies* a publié au printemps 2011 dans le cadre de la revue *Southeast Asian Studies* (vol.48, n°3)[12] une série d'articles consacrés aux relations entre la Corée et le Viêt Nam. Ce numéro traite à la fois des aspects historiques de cette relation et s'intéresse plus

[9] *Strengthening the Korea-ASEAN Relationships.*
[10] HO Khai Leong, *ASEAN-Korea relations, Security, Trade and Community Building,* Institute of Southeast Asian Studies(ISEAS), Singapour, 2007, 164 p.
[11] STEINBERG David L. (Ed), *Korea's Changing Roles in Southeast Asia, Expanding Influence and Relations*, Institute of Southeast Asian, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), Singapour, 2010, 380 p.
[12] CENTER FOR SOUTHEAST ASIAN STUDIES, *Reconsidering relations between Vietnam and Korea : Historical and Regional Perspectives beyond Southeast Asia,* Southeast Asian Studies vol.48, n°3, avril 2011, 363 p. http://kyoto-seas.org/2011/04/southeast-asian-studies-vol-48-no-3/

particulièrement à la diffusion de la culture sud-coréenne populaire au Viêt Nam ainsi qu'à l'immigration vietnamienne en Corée du Sud. Depuis la fin des années 1990, plusieurs études ont été conduites en Corée et publiées à l'initiative des deux principales associations d'études sud-est asiatiques. Il s'agit du *Korean Institute of Southeast Asian Studies* et de la *Korean Association of Southeast Asian Studies.* Est paru notamment un ouvrage de Shin Yoon-hwan, Kang Heejung, Kim Eun-young, Song Seung-won, Lee Sang-kook, Lee Hanwoo et de Choi Horim, sur la construction de l'identité nationale en Asie du Sud-Est[13]. Par ailleurs, de nombreuses études à caractère économique ont été menées par le *Korea Institute for International Economic Policy*, dont un ouvrage coordonné en 2007 par Kwon Yul, Cheong Jae-wan et Lee Jaeho sur la stratégie sud-coréenne à moyen terme dans l'Asean[14] et une étude de Kwon Yul et Lee Jaeho sur les réalisations et les défis de la coopération coréenne dans les pays de l'Asean[15]. Cependant, même si le nombre de recherches et de publications sud-coréennes consacrées l'Asie du Sud-Est a très sensiblement augmenté au cours des dix dernières années, elles se concentrent essentiellement sur des sujets précis liés à l'histoire, l'économie ou la sociologie de ces pays et délaissent l'analyse des relations entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est.

Nous avons pu constater de manière empirique le phénomène de l'émergence de la présence sud-coréenne en Asie du Sud-Est lors d'un séjour de quatre années au sein de l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC). Un séjour d'un an à Séoul sur invitation de l'*Institute for East Asian Studies* de l'université Sogang et de la fondation de Corée nous a permis de compléter le tableau de nos observations et notre documentation. Nous avons pu établir, grâce à l'aide des experts des relations internationales coréennes le constat que très peu d'études sur les relations entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du

[13] SHIN Yoon-hwan, KANG Heejung, KIM Eun-young, SONG Seung-won, LEE Sang-kook, LEE Hanwoo et CHOI Horim, *동남아에서 국가정체성의 구축과 성격:국립박물관과 기념물을 중심으로* (Nations, musées, monuments : étude sur la construction de l'identité nationale en Asie du Sud-Est), KIEP, Policy References 10-49, Séoul, 2010, 232 p.

[14] KWON Yul, CHEONG Jae-wan et LEE Jaeho, *한국의 주요국별 지역별 중장기 통상전략 : ASEAN* (Stratégie sud-coréenne à moyen terme dans l'Asean), KIEP, Policy References 07-15, Séoul, 2007, 120 p.

[15] KWON Yul et LEE Jaeho, *한 ASEAN 개발협력의 성과와 과제* (Réalisations et défis de la coopération coréenne dans l'Asean), KIEP, Policy Reference 10-26, Séoul, 2010, 106 p.

Sud-Est étaient disponibles. L'objectif de cette recherche a d'abord été d'améliorer, sur le plan qualitatif et quantitatif, les connaissances sur la présence coréenne au sein des onze pays d'Asie du Sud-Est qui nous intéressaient. Nous nous sommes en partie appuyés sur les recensements réalisés en interne par le centre Corée-ASEAN de Séoul. Nous avons pu disposer en complément d'autres sources de données dont celles de la *Korea Exim Bank*, de l'Agence coréenne pour la coopération internationale (KOICA), du Fonds pour la coopération économique et le développement (EDCF), du ministère des Affaires étrangères et du commerce, de l'Association coréenne pour le commerce international (KITA), du service coréen de l'immigration, la Banque de Corée, de l'Organisation coréenne du tourisme, du Service coréen des statistiques et de l'information. Nous nous sommes également appuyés sur les travaux de centres de recherches comme l'Institut coréen pour la politique économique internationale (KIEP), l'Institut de recherche sur l'influence mondiale, l'Institut de recherche économique de Samsung (SERI), l'Institut d'économie industrielle et du commerce (KIET), l'Institut coréen de recherche économique (KERI) et l'Institut pour les Affaires étrangères et la sécurité nationale (IFANS).

Avant de présenter cette étude, il nous est apparu important de confronter début 2011 nos premiers résultats avec les analyses de différents spécialistes coréens de l'Asie du Sud-Est, notamment avec les professeurs Bae Geung-chan (IFANS) et Shin Yoon Hwan (Sogang) ainsi qu'avec Yul Kwon (KIEP), Kim Hyung-kook (Association coréenne pour les études internationales), Huh Chan-guk (université de Chungnam) et Kim Hoongkoo (KISEAS). Nous avons également pu discuter avec certains diplomates sud-coréens comme Lee Seung-buhm du département ASEAN du ministère sud-coréen des Affaires étrangères. Ces rencontres sont venues compléter celles effectuées en 2009 et 2010 en Asie du Sud-Est, essentiellement en Thaïlande et à Singapour. Nous avons par ailleurs en marge de conférences et de colloques académiques, comme *Global Korea 2011* et la *Korea Foundation Assembly* ainsi que d'évènements politiques organisés dans la région (G20, Sommet de l'Asean, et de l'Apec) pu vérifier certaines de nos analyses en rencontrant des chercheurs

chinois, japonais américains et russes. Nous avons ainsi pu confronter nos analyses avec celles des professeurs Sergey O Kurbanov (université de Saint Petersbourg), Yoshihide Soeya (Université Keio) Ha Yong-chool (université de Washington) et Niu Linjie (université du Shandong), mais aussi avec plusieurs diplomates sud-est asiatiques en poste en Corée du Sud.

Sur le plan des données quantitatives et pour mesurer plus concrètement l'émergence de la présence sud-coréenne en ASEAN, nous avons recensé (en nous basant sur les statistiques de la *Korea Exim Bank*) les montants des investissements privés sud-coréens réalisés dans chacun des pays d'Asie du Sud-Est. Nous avons également essayé d'identifier la nature de ces investissements, d'établir la division par produit et le montant des échanges commerciaux entre les deux régions. L'examen des rapports de la KOICA et de l'EDCF nous a permis d'évaluer l'enveloppe consacrée à la coopération et au développement du gouvernement sud-coréen en Asie du Sud-Est. Nous avons également cherché à établir une cartographie des flux migratoires entre l'Asie du Sud-Est et la Corée du Sud. Notre objectif était de disposer d'une « photographie » globale des relations entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est et de cerner les stratégies et les priorités en train de se mettre en place du côté sud-coréen. Les aspects relatifs au commerce sont également pris en compte, dans la mesure où l'implantation des firmes sud-coréennes induit des flux commerciaux importants, modifiant substantiellement les échanges entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est.

Nous avons également cherché à cerner les choix politiques et stratégiques opérés par Séoul, mais aussi sur ceux mis en œuvre par les grandes entreprises coréennes. Quels sont les principaux motifs qui ont poussé les conglomérats et les PME sud-coréens à s'implanter en Asie du Sud-Est ? Quels facteurs ont favorisé ou au contraire entravé leur présence ? Quelles sont les principales difficultés auxquels ils se sont confrontés et comment ces entreprises fonctionnent dans leurs différents pays d'accueil (partenariats locaux, liens avec le tissu productif local, transfert de technologie, main-d'œuvre, gestion des ressources humaines, protection de

l'environnement)? De quelle manière le gouvernement coréen a-t-il anticipé ces questions ou répond-il à ces dernières, une fois qu'elles ont été posées ? Quels mécanismes de coopération ont été mis en place ? Quels sont les motivations des dizaines de milliers de Sud-Coréens partis s'installer en Asie du Sud-Est et quelles relations gardent-ils avec la Corée ? En quoi leur présence en nombre en Asie du Sud-Est peut être considérée comme un avantage et parfois un inconvénient dans le cadre de la politique d'influence sud-coréenne ? Entre rivalité et complémentarité avec la Chine, le Japon, voire les États-Unis et l'Union européenne, quel espace existe-t-il pour la Corée du Sud en Asie du Sud-Est ? En quoi l'arrivée récente de centaines de milliers de migrants sud-est asiatiques en Corée du Sud et l'accroissement du nombre de mariages internationaux peuvent-ils affecter la société coréenne dans son ensemble, et donc influer sur la politique étrangère du pays ?

Problématique et développement

L'étude s'articule en cinq parties. Après avoir dressé un état des lieux de la perception de la menace pour la Corée du Sud, expliqué sa volonté de stabilité et de recherche de nouvelles opportunités, la première partie s'attache à dresser la typologie de la puissance coréenne. La réflexion sur le thème de la puissance n'est certes pas une nouveauté dans le champ des relations internationales. Dès le XVIII[e] siècle, Hume faisait de " l'équilibre de puissance " (*balance of power*) le point de départ de son analyse des relations entre les États[16]. Par la suite les fondateurs américains de la discipline ont également fait de ce concept la pierre angulaire de leurs constructions théoriques. Ces travaux n'ont pourtant pas permis de fournir une conception univoque et universellement admise du concept. Aussi dans cette première partie, nous avons fait le choix de nous appuyer essentiellement sur le concept de puissance élaboré par Raymond Aron[17] ainsi que sur l'approche

[16] HUME David, *Essays, moral, political and literary*, Nabu Press, Charleston, 2010, 630 p. (voir la seconde partie, essai 7 : Balance of power).
[17] Essentiellement ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, réédition, Paris, 2004, 794 p.

développée plus récemment par Joseph Nye[18]. Nous nous sommes également référés à plusieurs reprises aux travaux de Nicholas Spykman[19], d'Arnold Wolfers[20], d'Hans Morgenthau[21] ainsi qu'à ceux de Christian Mallis[22]. Nous nous sommes également appuyés sur les travaux du politologue américain Abramo Fimo Kenneth Organski et sur sa théorie de "la transition de puissance"[23], dans laquelle il insiste sur le caractère cyclique du positionnement des puissances. Les évolutions des dernières décennies ont modifié la typologie des ressources nécessaires qui commandent la puissance. Celle-ci s'est diffusée sous l'effet de cinq grandes tendances : le renforcement de l'interdépendance économique, l'émergence et l'affirmation des acteurs transnationaux, le développement du nationalisme dans les Etats faibles, le développement technologique et, enfin, la modification des grands enjeux de la politique internationale. Le développement des transports et des communications, le rôle grandissant des multinationales, l'expansion du commerce mondial, l'essor des flux financiers internationaux ont également créé les conditions d'une interdépendance économique globale, dont les effets réduisent la marge de manœuvre des Etats en matière économique, monétaire et rendent beaucoup plus aléatoires les initiatives isolées. La puissance se diffuse et se partage entre un nombre croissant d'acteurs. Son exercice se transforme. Elle devient moins transférable, moins coercitive et physique. Si le poids économique et la force militaire déterminent encore la capacité de puissance, l'usage de l'outil militaire pour répondre à des menaces non armées devient de moins en moins envisageable. Le développement du marché intérieur, des infrastructures, le niveau de formation et la capacité d'attraction d'investissements étrangers sont des moyens beaucoup plus rentables et acceptables pour renforcer la puissance économique. En nous appuyant

[18] NYE Joseph, *The Future of Power, Public Affairs Publishing*, février 2011, 320 p. À consulter également : *Bound to Lead, the Changing Nature of American Power*, Basic Books Publishing, 1991, 336 p.
[19] SPYKMAN Nicholas J., *America's Strategy in World Politics. The United States and the Balance of Power,* réédition, Transaction Publishers, 2007, 500 p. (première édition : 1942).
[20] WOLFERS Arnold, *Discord and Collaboration : Essays on International Politics*, The John Hopkins University Press, 1965, 303 p.
[21] MORGENTHAU Hans, *Politics Among Nations, The Struggle for Power and Peace,* Mc Graw-Hill Humanities, 7e édition, 2005, 752 p. (première édition : 1948).
[22] MALLIS Christian, *Raymond Aron et le débat stratégique français,* Economica – Institut de stratégie comparée, Paris, 2005, 822 p. Voir également l'article en ligne : Raymond Aron et le concept de puissance disponible sur : *http://www.stratisc.org/act/Malis_POWERII.html* (lien vérifié en juin 2011).
[23] ORGANSKI A.F.K., *World Politics*, Alfred A. Knopf Publishers, New York, 1968, 509 p.

sur les travaux de Joseph Nye, nous proposerons au cours de cette étude de mesurer les capacités de la puissance sud-coréenne et d'ajouter aux facteurs matériels traditionnels des éléments immatériels comme la cohésion nationale, le rayonnement culturel ou la capacité d'influence sur les institutions internationales. Ces facteurs dessinent en effet une nouvelle physionomie de la puissance, cette dernière s'exerçant moins sur le mode du commandement ou de la contrainte que sous la forme de l'influence. Nous chercherons donc au cours de cette première partie à savoir si la Corée du Sud est effectivement une puissance moyenne et si c'est le cas, si elle peut également prétendre au titre de puissance régionale. Nous examinerons ensuite les raisons qui ont conduit la Corée du Sud à s'intéresser tardivement à l'Asie du Sud-Est et le développement des échanges économiques avec cette zone depuis la fin des années 1980.

Dans la seconde partie nous essaierons de déterminer les spécificités de la politique étrangère sud-coréenne. Une fois assurée de sa propre puissance et ayant atteint un niveau de développement économique remarquable, la Corée du Sud cherche depuis une quinzaine d'années à élargir son cercle d'influence d'abord à l'Asie du Sud-Est, puis au-delà. En accompagnement des initiatives privées, les différents gouvernements sud-coréens se sont engagés dans une politique active d'aide publique au développement et de promotion de la culture coréenne à l'étranger. Par ailleurs pour manifester son souhait de devenir un acteur clé de la « bonne » gouvernance mondiale, la Corée du Sud a pris l'initiative de participer à un nombre croissant d'opérations internationales de maintien de la paix et, pour ce faire, elle se dote progressivement de forces de projection conséquentes. Nous chercherons donc au cours de cette partie à mettre en lumière l'organisation de la politique sud-coréenne d'aide publique au développement en essayant de cerner les grands axes de la coopération aussi bien termes d'expertise que dans le choix des pays partenaires. Nous nous demanderons également si cette politique s'inscrit plus largement dans l'ambition de la Corée du Sud à devenir un acteur influent sur la scène internationale.

La troisième partie tente de montrer qu'en réponse aux incertitudes liées aux évolutions de la Corée du Nord et de l'influence grandissante de la Chine dans la région, mais aussi pour compenser son manque d'influence en Asie du Nord-Est, la Corée du Sud cherche surtout depuis 2009 à développer une stratégie régionale originale et autonome. En complément du renforcement de son alliance avec les États-Unis, la Corée du Sud ne cherche-t-elle pas en fait à établir une alliance de puissances moyennes qui lui permettrait de palier en partie d'éventuels manquements américains à sa sécurité ?

La quatrième partie essaiera de dresser un état des lieux de la présence et de l'ensemble des échanges (commerciaux, investissements, flux migratoire, coopération civile et militaire, prosélytisme religieux) entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est. Le développement rapide et conséquent de ces échanges au cours de ces dernières années montre l'importance croissante de la région dans la stratégie internationale de la Corée du Sud. En dehors des échanges et des débouchés économiques l'Asie du Sud-Est, ne constituerait-elle pas également une réserve de main-d'œuvre et de population pour une Corée du Sud vieillissante ? Par ailleurs, la Corée du Sud ne chercherait-elle pas à établir sa propre niche régionale en participant plus activement à l'établissement de structures de dialogue et d'intégration régionale ? L'équilibre des pouvoirs avec la Chine, le Japon, voire avec la Corée du Nord n'est pas favorable à la Corée du Sud. L'engagement régional, en s'appuyant notamment sur l'Asean, ne donnerait-il pas aux décideurs sud-coréens l'illusion de la puissance ?

Enfin, après avoir établi un premier bilan de l'influence sud-coréenne en Asie du Sud-Est, nous nous demanderons au cours de la cinquième partie si celle-ci n'est pas surestimée. Nous nous interrogerons sur la pérennité de la politique d'influence menée actuellement par les autorités sud-coréennes en Asie du Sud-Est. L'approche sud-coréenne de l'Asie du Sud-Est ne souffrirait-elle pas de certains handicaps liés à sa faible connaissance de la région et à un enthousiasme parfois mal encadré ? Par ailleurs, malgré des efforts importants, les revirements réguliers de la politique

étrangère sud-coréenne ne peuvent-ils pas conduire à terme à un affaiblissement de la parole de Séoul dans la région ?

L'objet principal de notre étude est la Corée du Sud ou République de Corée. Cette dernière a été officiellement fondée le 15 août 1948 bien que son premier président, Syngman Rhee, a déclaré sa naissance le 13 août. Nous concentrerons donc notre recherche sur les relations entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est entre 1948 et aujourd'hui. Nous reviendrons cependant par moments sur l'histoire de l'ensemble de la péninsule coréenne et naturellement sur la question de la République populaire démocratique de Corée ou Corée du Nord, dont les évolutions et soubresauts restent au cœur des préoccupations stratégiques de la Corée du Sud.

Par Asie du Sud-Est nous entendons l'ensemble des pays de l'Asie du Sud-Est continentale, situés entre l'Inde et la Chine (péninsule indochinoise) ainsi que ceux de l'Asie du Sud-Est insulaire (ou Insulinde) à savoir la Birmanie (Myanmar), le Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Timor-Oriental et le Viêt Nam. D'un point de vue politique, à l'exception du Timor-Oriental indépendant depuis 2002, l'ensemble de ces pays s'est regroupé au sein l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean). Nous nous sommes plus particulièrement concentrés sur le Viêt Nam, l'Indonésie et les Philippines, pays avec lesquels la Corée du Sud entretient les relations les plus étroites et les plus significatives aux plans qualitatifs et quantitatifs de leurs échanges.

Au cours de cette étude, nous chercherons à déterminer le niveau et les moyens de la puissance sud-coréenne. Si les puissances moyennes ne sont pas en mesure de défier à elles seules l'organisation du système international tel que défini par Organski et Krueger, elles peuvent fragiliser voire déstabiliser la hiérarchisation des grandes puissances, en jouant pleinement leur rôle de stabilisateur et de médiateur régional. Nous nous demanderons si un pays comme la Corée du Sud ne pourrait pas se présenter comme un Etat-pivot capable de faire le lien entre des Etats ou des partenaires antagonistes, aussi bien en Asie du Nord-Est qu'en Asie du Sud-

Est. Pour cela nous essaierons d'identifier les axes et les raisons du développement de son influence en Asie du Sud-Est. Nous nous demanderons si cette région ne représente pas pour la Corée du Sud un laboratoire où elle peut expérimenter sans trop de difficultés les nouveaux instruments de sa puissance. Si comme nous l'expliquerons dans la troisième partie le pays semble condamné à rester une puissance défensive en Asie du Nord-Est, ne pourrait-il pas prétendre à devenir une puissance plus active sur le plan diplomatique en Asie du Sud-Est ? La Corée du Sud cherche non seulement à intensifier ses échanges économiques avec l'ensemble de la région, mais aussi à renforcer sa coopération technique, culturelle et militaire avec certains pays. En promouvant le processus d'intégration régionale, notamment par le biais d'une plus grande interaction avec l'Asean, l'Asean + 3 et l'Apec, la Corée du Sud ne tenterait-elle pas de masquer la faiblesse de son influence en Asie du Nord-Est, marquée symboliquement par le peu de crédit que lui accordent ses voisins dans le cadre des pourparlers à six ?

Pour jouer un rôle moteur dans le processus d'intégration, la Corée du Sud doit d'abord être capable de s'imposer sur la scène régionale. C'est là tout l'enjeu de sa présence en Asie du Sud-Est. Celle-ci doit avant tout de lui permettre de réaliser ses ambitions diplomatiques au-delà de sa politique péninsulaire et de renforcer sa crédibilité internationale.

PREMIERE PARTIE

LES SPECIFICITES DU DEVELOPPEMENT DE LA COREE DU SUD

1.1 DES MARGES DE MANŒUVRE LIMITEES

Pendant plus d'un demi-siècle, la principale position stratégique de la Corée du Sud a consisté à maintenir le *statu quo* dans la région et de tout faire pour éviter la reprise de la guerre avec la Corée du Nord. La stratégie sud-coréenne actuelle n'est pas la conséquence d'un événement unique, mais le fruit d'une succession de changements auxquels le pays a été confronté depuis la démocratisation de son système politique dans la dernière partie des années 1980. La fin de la Guerre froide, les tentatives avortées de rapprochement avec la Corée du Nord, les ambitions nucléaires de cette dernière, l'inexorable montée en puissance de la Chine, la redéfinition de l'alliance avec les États-Unis et des relations avec le Japon, mais aussi les changements démographiques et sociaux auxquels le pays doit faire face ont conduit la Corée du Sud à revoir ses priorités stratégiques et sécuritaires. Depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, le pays tente de gérer tant bien que mal l'ambiguïté de son discours stratégique. Ce dernier repose sur un principe contradictoire : éviter tout nouveau conflit avec le Nord et œuvrer à une réunification pacifique avec le principal adversaire. La position est d'autant plus difficile à tenir que les quatre grands voisins du pays (Chine, États-Unis, Japon et Russie) détiennent la plupart des cartes qui influeront sur l'avenir de la péninsule. L'équilibre entre la dépendance militaire vis-à-vis des États-Unis, les intérêts économiques et commerciaux avec la Chine et la question de la réunification constituent toujours la base de la pensée stratégique sud-coréenne.

1.1.1 - La perception de la menace

Jusqu'au début des années 1970, la perception sud-coréenne de la menace pouvait se résumer à quatre facteurs principaux : premièrement, la crainte d'une nouvelle invasion de la Corée du Nord ; deuxièmement, les actions terroristes orchestrées par la Corée du Nord, l'espionnage et les tentatives de déstabilisation ; troisièmement, l'engagement sud-coréen au Viêt Nam. Et, enfin, une dépendance militaire très forte par rapport aux États-Unis, y compris en ce qui concerne le renseignement. La baisse de l'engagement américain dans la région édictée à Guam par la président Nixon en 1969, et le retrait limité de forces américaines de la péninsule annoncé en 1977 par le président Jimmy Carter[24] poussèrent la Corée du président Park Chung-hee à lancer un vaste programme de modernisation de son industrie lourde et militaire. Cela conduisit également au développement de son premier programme de missiles balistiques Yulgok (율곡)[25].

A partir des années 1980, la menace d'une reprise de la guerre avec la Corée du Nord s'est affaiblie. L'effondrement du communisme, la fin de la Guerre froide, le passage de relais entre Kim Il-sung et Kim Jong-il en Corée du Nord, ainsi que la réunification allemande conduisirent la Corée du Sud à redéfinir l'ordre des menaces qui pesaient sur elle en trois nouvelles catégories. La première et la plus significative concerne le développement d'un arsenal nucléaire nord-coréen. La seconde menace consiste en un éventuel effondrement du régime et de l'État nord-coréen. Mais elle comprend aussi les répercussions pour la sécurité de la Corée du Sud, des États-Unis et du Japon. La troisième menace est celle des soubresauts plus ou moins violents du régime nord-coréen et de l'implication croissante de la Chine

[24] NIKSCH Larry A., *US Troops Withdrawal From South Korea : Past Shortcomings and Future Prospects,* in "Asian Surveys", vol. 21, n° 3, mars 1981, pp. 325-341. Voir également LEVKOWITZ Alon, *The seventh Withrawal : has the US Forces Journey back Home from Korea bBegun ?*, in "The International Relations of the Asia-Pacific", vol.8, n° 2, 2008, pp. 131-148, ainsi que le document d'information, *Force Planning and Budgetary Implications of US Withdrawal from Korea*, Congress of United States, Congressional Budget Offices, 1978, 38 p.

[25] En échange d'une assistance technique américaine, la Corée du Sud a accepté en 1979 de limiter la portée de ses missiles à 180 km maximum. Suite à une modification de l'accord initial en mars 2001, la portée a été augmentée à 300 km. Des rumeurs faisaient état, en janvier 2011, de négociations pour augmenter cette portée à 800 km, afin de permettre à la Corée du Sud de frapper n'importe où en Corée du Nord, même à partir de Busan. Les américains se montrent toutefois réticents à toute nouvelle augmentation de la portée des missiles sud-coréens. Par ailleurs, en cas de conflit, la Corée du Sud placera l'essentiel de ses capacités militaires sous l'autorité du commandement conjoint (*Combined Forces Command*) dirigé par un général américain.

dans l'évolution du pays[26].Au cours de la première moitié des années 2000, la priorité a été donnée à un rapprochement inter-coréen. Les conséquences d'un tel rapprochement sur les relations extérieures de la Corée du Sud (notamment avec les États-Unis, la Chine et le Japon) n'ont été que peu prises en considération. L'objectif était d'établir une coopération sur le moyen et long terme avec Pyongyang. Si les principales puissances régionales se sont officiellement félicitées d'un tel rapprochement, ce dernier a suscité de nombreuses interrogations sur les bouleversements stratégiques régionaux qu'il pouvait engendrer[27]. Notons également qu'au terme d'une décennie de rapprochement (1998-2007), lors de laquelle les deux pays mirent en place des réformes économiques plus ou moins contrôlées, nous avons assisté à un retour des conservateurs au pouvoir en Corée du Sud. Le régime a été aussi repris en main par les contre-réformistes en Corée du Nord. En 2008, la fin de la *Sunshine Policy* marque la rupture d'une dynamique vertueuse de rapprochement. Suite à des rumeurs sur une prétendue dégradation de l'état de santé du leader nord-coréen Kim Jong-il en 2008, les ministères de la Défense américain et sud-coréen mirent au point conjointement un plan. Il visait à désarmer l'armée nord-coréenne et à réunifier la péninsule sous la houlette du Sud en cas d'effondrement du régime du Nord[28]. Depuis, s'est produit toute une série d'incidents meurtriers entre les deux Corée. Cela a provoqué un accroissement important des tensions dans la péninsule et accéléré le rapprochement de la Corée du Sud avec les États-Unis. État de fait voulu par le président Lee Myung-bak, tout en augmentant le degré de défiance de Séoul vis-à-vis de la Chine[29].

[26] La possibilité d'une telle intervention a été clairement prise en considération dans un rapport du département de la Défense américain, rendu public en décembre 2010 : *Military and Security Developments involving the People's Republic of China* (chapitre 6, p.53). Le rapport de 68 pages est disponible sur : http://www.defense.gov/pubs/pdfs/2010_CMPR_Final.pdf (lien vérifié en mai 2011). Les experts du *Korea Institute for National Unification* (통일연구원) estiment toutefois que cette probabilité est faible. Pour eux, en cas d'effondrement du régime nord-coréen, la Chine préféra sans doute ne pas intervenir directement et se contentera d'apporter une aide humanitaire (entretien avec CHEON Byung-gon, en décembre 2010).

[27] LEE Chung-min, *In Search of a Strategy : South Korea's Struggle for a New Security Paradigm*, in "Disarmament Forum, North-East Asian Security", 2005, n° 2, pp.13-24.

[28] Opération 5029. Le plan a été considéré comme « une provocation impardonnable » par les autorités nord-coréennes.

[29] Pour une analyse de ces incidents voir : YOO Jung-hwan, *La "North Limit Line" en mer Jaune et le retour de la Guerre froide sur la péninsule coréenne*, in "Hérodote" n° 141, 2e trimestre 2011, pp. 17-33.

1.1.2 - Les menaces actuelles

La Corée du Sud est confrontée à différents types de menaces : militaires, économiques et politiques. La plus évidente est celle que représente la Corée du Nord, dont le régime n'a jamais caché sa volonté de réunifier la péninsule sous son égide, même par la force. Pyongyang aligne la majorité de ses 1,2 millions de soldats à moins de 50 kilomètres de la zone démilitarisée. Si de sérieux doutes peuvent être formulés quant à la capacité offensive réelle de l'armée nord-coréenne (vétusté des équipements, formation inégale, motivation incertaine), celle-ci est toujours perçue comme une menace sérieuse par la Corée du Sud. La menace s'est accrue par le développement d'un arsenal balistique considérable. Des milliers de vecteurs de courte et moyenne portée peuvent atteindre n'importe quel point du sud de la péninsule[30] . Depuis le premier teste nucléaire militaire d'octobre 2006 et plus encore après celui de mai 2009, la menace nucléaire nord-coréenne est devenue perceptible. On estime que la Corée du Nord disposerait d'environ 40 kg de plutonium, ce qui lui permettrait de fabriquer entre six et dix bombes. Si elle poursuit ses efforts et achève la construction d'un réacteur de 50 mégawatts à Yongbyon elle sera en mesure de produire 55 kg de plutonium par an, soit de quoi produire une dizaine de bombes annuellement[31]. Cependant, à moins d'une invasion, il est peu probable que la Corée du Nord utilise l'arme contre le Sud. Pyongyang se considérant comme le seul pouvoir légitime, il lui sera difficile de justifier l'emploi d'une telle arme contre son propre peuple et sur ce qu'elle considère comme étant son territoire. L'arme nucléaire sert avant tout au régime nord-coréen d'assurance de non-belligérance des alliés de la Corée du Sud. Les antécédents irakiens et plus récemment libyens ont sans doute conforté la Corée du Nord dans cette analyse[32].

---

[30] PINKSTON Daniel A, *The North Korean Ballistic Missile Program,* rapport du Strategic Studies Institute, Carlisle, février 2008, 95 p. Disponible sur http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pdffiles/pub842.pdf (lien vérifié en juin 2011). Voir également CORDESMAN Anthony H, *The Korean Military Balance : Comparative Korean Forces and the Forces of Key Neighbouring States*, rapport du Center for Strategic and International Studies, publié le 15 février 2011, 169 p., et disponible sur https://csis.org/files/publication/110201_KoreaMilitaryBalanceMainRpt.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[31] WIT Joel S., *US Strategy Towards North Korea, Rebuilding Dialogue and Engagement*, rapport du US-Korean Institute de la SAIS et du Weatherhead East Asian Institute, Columbia University, octobre 2009, 84 p. Disponible sur : http://www.ncnk.org/resources/publications/NKreportOCT09Wit.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[32] Mc DONALD Mark, *North Korea Suggests Libya Should Have Kept Nuclear program,* article paru dans le "New York Times" du 24 mars 2011.

Le Japon représente l'ennemi historique, l'ancienne puissance coloniale brutale. La difficulté des Japonais à assumer leur passé est une cause de tensions diplomatiques récurrentes entre les deux pays. En outre, la Corée du Sud et le Japon ont encore un contentieux frontalier maritime non résolu. Les deux pays affirment avoir la souveraineté sur les rochers Liancourt (*Dokdo* en coréen et *Takeshima* en japonais), d'une superficie équivalente au jardin du Luxembourg à Paris[33]. Les sud-coréens reprochent également aux Japonais les difficultés d'insertion des quelque 600 000 Coréens résidant au Japon. Toutefois les relations économiques entre les deux états sont bonnes, le Japon étant le premier investisseur étranger en Corée du Sud. L'intensité des échanges a accru l'interdépendance des deux économies. L'approfondissement des relations économiques pourrait évoluer vers de meilleures relations politiques, d'autant plus que l'émergence de la puissance chinoise est perçue aussi bien au Japon qu'en Corée, comme une menace commune. Les deux pays ont d'ailleurs ouvert en 2011 des négociations pour un accord de partenariat militaire. Si les gouvernants semblent mûrs pour un tel pacte, le soutien des opinions publiques, essentiellement sud-coréennes, sera encore long à obtenir[34].

La question chinoise (que nous aborderons plus longuement dans la troisième partie de cette étude) est donc considérée comme une menace sérieuse par les autorités et l'opinion publique sud-coréennes. Depuis 1992 et l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, les liens économiques se sont approfondis mais n'ont pas réglé les vieux contentieux. Le double jeu de Pékin à l'égard de Pyongyang agace et inquiète Séoul, tout comme la prétention chinoise à vouloir restaurer progressivement les droits et l'influence dont jouissait la Chine impériale avant l'arrivée des Occidentaux. Cela se manifeste en partie en mer de Chine orientale, en présentant l'histoire du royaume de Goguryeo comme partie intégrante de l'histoire chinoise. La perception sud-coréenne de la Chine actuelle est celle d'un pays ayant une propension à vouloir accaparer ce qui ne lui appartient pas. C'est donc avec inquiétude que la Corée du Sud voit la Chine devenir peu à peu une

[33] Dokdo (독도) pour les Coréens et Takeshima (たけしま/竹島) pour les Japonais. Voir : LI Jin-Mieung, *La question territoriale dans les relations internationales en Asie du Nord-Est*, in "Hérodote", n° 141, 2011, pp. 98-114.
[34] KIM Deok-huyn, S. Korean, *Japan Build Common Understanding on Military Pact*, dépêche de l'agence Yonhap du 10 janvier 2011.

puissance majeure dans la région Asie-Pacifique. Il est d'ailleurs possible qu'avec la Corée du Nord, la menace chinoise devienne prochainement la priorité sécuritaire de Séoul.

1.1.3 - Le besoin de stabilité

De la fin de la guerre de Corée au milieu des années 1990, la question chinoise ne fut pas un facteur déterminant dans la stratégie régionale de la Corée du Sud. L'absence de relations diplomatiques, la faiblesse des échanges commerciaux entre les deux pays, la force de l'alliance américano-sud-coréenne et le maintien de liens étroits entre la Chine et la Corée du Nord contribuèrent à maintenir une certaine distance entre la Chine et la Corée du Sud. La chute de l'Union Soviétique, la modernisation de l'économie chinoise, l'émergence de problèmes structurels en Corée du Nord et la démocratisation de la Corée du Sud ont conduit, avec d'autres éléments, à placer le facteur « Chine » au cœur de la stratégie sud-coréenne. Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, pour assurer sa sécurité, la Corée n'a pas eu d'autres solutions que de poursuivre une stratégie continentale sino-centrée. La Corée du Sud opéra un revirement spectaculaire au lendemain de la guerre, en développant en étroite relation avec les États-Unis et ses principaux alliés dans la région (l'Australie et le Japon) une nouvelle stratégie maritime. Même si les États-Unis préserveront leur influence en Asie-Pacifique pour encore quelques temps, la question de l'évolution de la puissance chinoise dominera les grands enjeux stratégiques dans la région les prochaines années. Tout en maintenant des liens étroits avec les États-Unis, les relations avec la Chine vont en s'accroissant. La Chine est ainsi devenue le premier partenaire commercial du pays. Le nombre d'étudiants sud-coréens en Chine avoisinerait les 60 000, et environ 500 000 expatriés sud-coréens étaient installés en Chine en 2010. Sous la présidence de Roh Moo-hyun (2003-2008), la Corée du Sud s'est fortement engagée dans une politique de rapprochement avec la Chine. Le pays s'est essayé à servir de pivot dans une aire nord-est asiatique regroupant la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Craignant la formation d'un bloc sino-centrique dans

lequel ils seraient exclus, les États-Unis ont exercé des pressions assez fortes sur le Japon, mais aussi sur la Corée, pour qu'un tel bloc ne se développe pas dans un avenir proche. L'enjeu pour la Corée du Sud, aujourd'hui, est de préserver ses intérêts économiques avec la Chine, tout en évitant d'entrer dans l'orbite stratégique de cette dernière. Coincée dans un environnement qui ne lui est pas favorable, la Corée cherche, pour maintenir une certaine autonomie stratégique, à devenir une sorte de zone tampon non exclusive. Pour ce faire, elle a tout intérêt à contribuer au maintien de la stabilité dans la région. Si la réunification est toujours officiellement le but ultime de la stratégie sud-coréenne[35], cette dernière n'est pour le moment souhaitée ni au nord, ni au sud. Au nord, le maintien de la division du pays est la condition première de la survie du régime. Une coexistence pacifique et accroissement des échanges humains et commerciaux avec le Sud constituent une menace pour le régime, ce dernier ayant besoin de maintenir le conflit pour assurer sa cohésion. Le coût d'une éventuelle unification au sud, estimé entre deux et cinq trillions de dollars sur trente ans, est jugé exorbitant selon différentes études[36]. Même si le président Lee Myung-bak a proposé en août 2010 d'instaurer une taxe en prévision de la réunification, les sacrifices qu'entraînerait cette dernière (sans doute chaotique) font qu'elle n'est pas un objectif prioritaire. Elle constitue plutôt une option de dernier recours. La Chine, tout comme le Japon, est loin d'être favorable à une éventuelle réunification coréenne. Les facteurs d'incertitude que provoquerait une unification de la péninsule coréenne sont trop importants aux yeux de Pékin. Une fois unie, la Corée deviendrait nécessairement une puissance majeure en Asie du Nord-Est. Il est par ailleurs probable que, bénéficiant du programme nucléaire nord-coréen, cette nouvelle Corée posséderait l'arme nucléaire. La Chine s'inquiète

[35] C'est également le cas pour la Corée du Nord. Les deux pays ont maintenant chacun de leur côté un ministère de la Réunification (lien du ministère sud-coréen : http://eng.unikorea.go.kr/).

[36] Voir les actes de la conférence *분단관리에서, 통일대비로* (gestion des différences dans l'unité), organisée par le Korea Institute of National Unification, le 9 janvier 2010, 61 p., ainsi que l'article de KWON Goohoon, *A United Korea ? Reassessing North Korea Risks,* in "Global Economics Paper", n° 188, de Goldman Sachs Global Economics, Commodities and Strategy Research, publié le 21 septembre 2009, 20 p. Voir également ESTRADA Mario Arturo Ruiz, *Korean Unification : How Painful and How Costly* ?, in "Journal of Policy Modeling", vol. 30, n° 1, janvier-février 2008, pp.87-100. A consulter également : YOO Ilho, Chun Young-jun & AUERBACH Alan, *The Fiscal Burden of Korean Reunification : A Generational Accounting Approach,* Berkley, 2004, 32 p. et disponible sur : http://elsa.berkeley.edu/~auerbach/burden2.pdf, lien vérifié en mars 2011. Voir aussi SONG Changzoo, *Perspectives on Korean Unification and economic Integration*, in "Korean Studies", vol. 27, 2003, pp.140-142 ou encore NOLAND Marcus, ROBINSON Sherman & LIU Li-Gang, *The Costs and Benefits of Korean Unification*, in "Asian Survery", vol.38, n° 8, août 1998, pp. 801-833. Se référer aussi à COGHLAN David (colonel), *Prospects from Korean Unification, rapport du Strategic Studies Institutes*, Washington, avril 2008, 23 p., et encore à l'article *What Would Be the Economic Costs and Benefits of Korea Reunification*, paru dans "The Economist" du 29 décembre 2010.

également d'un éventuel réveil du nationalisme de son importante minorité coréenne[37]. Elle perçoit la péninsule coréenne comme constituant traditionnellement un verrou stratégique qui protège les provinces chinoises du nord-est. Pour les Chinois, il est donc nécessaire d'éloigner les puissances étrangères de la péninsule. C'est d'ailleurs ce qui a en partie justifié l'intervention chinoise lors de la guerre de Corée. Cela explique également la virulence des réactions chinoises lors des manœuvres américaines en mer Jaune en 2010. Il est probable que l'objectif de la Chine s'oriente vers la perpétuation de l'existence de deux Corée, quitte à aider le régime nord-coréen à se maintenir.

Les autres menaces perçues par la Corée du Sud sont d'ordre économique. Comme le Japon, elle est pauvre en ressources, notamment en matières premières et en énergies. La sécurisation de ses voies d'approvisionnement est donc vitale. Ce qui explique l'engagement ferme de la marine et des autorités sud-coréennes dans la lutte contre la piraterie maritime. La dernière menace est alimentaire. L'agriculture sud-coréenne ne produit que 40 % des calories nécessaires quotidiennement pour chaque habitant. Pour faire face à ce déficit alimentaire, la stratégie actuelle consiste à louer des terres fertiles à un Etat étranger (Cambodge, Indonésie, Mongolie, Paraguay, Philippines, Russie, Soudan, Sulawesi, Uruguay[38]) pour les cultiver. C'est ainsi que la Corée du Sud avait obtenu en 2008, par l'intermédiaire de *Daewoo Logistics*, la location d'1,3 millions d'hectares de terres arables à Madagascar pour une période de 99 ans. L'accord a toutefois été annulé après la prise de pouvoir du président Andry Rajoelina le 17 mars 2009.

[37] Estimée à environ 2 millions de personnes résidant essentiellement dans le nord-est chinois.
[38] Des discussions sont en cours avec le Laos et la Birmanie ainsi qu'avec le Sénégal.

1.1.3 - La recherche de nouvelles opportunités

Sous les mandats des présidents Kim Dae-jung (1997-2003) et Roh Moo-hyun (2003-2008), la politique étrangère sud-coréenne s'est concentrée quasi exclusivement sur l'Asie du Nord-Est et plus particulièrement sur la Corée du Nord. Tentant d'acquérir plus d'autonomie dans son alliance avec les États-Unis, la Corée du Sud a tenté d'établir les bases d'un dialogue serein et approfondi avec la Chine et a commencé à vouloir élargir son cercle d'influence à l'Asie du Sud-Est. En comparaison avec les influences chinoises et japonaises en Asie du Sud-Est, la place qu'occupe la Corée du Sud dans la région peut sembler modeste. La Corée du Sud a commencé à s'intéresser à la région tardivement. En effet, il a fallu attendre 1989 pour voir la Corée du Sud et l'Asean s'engager dans un dialogue de partenariat[39]. L'intérêt pour les deux parties est réciproque. A la différence de la Chine ou du Japon, la Corée du Sud n'inquiète pas les pays membres de l'association. Économiquement, le poids de la Corée du Sud est bien supérieur à n'importe quel pays de la région. Son niveau de recherche et de développement fait d'elle un partenaire recherché non seulement pour les échanges commerciaux, mais aussi pour les investissements, les transferts de technologie et, notamment pour l'Indonésie, pour les questions de défense. Aux yeux des pays de l'Asean, s'engager dans un dialogue approfondi avec la Corée du Sud semble moins risqué que de s'engager plus fortement avec la Chine ou le Japon : elle n'est pas perçue par eux comme une menace potentielle. De son côté, la Corée du Sud dispose de plus de marges de manœuvre et de leviers en Asie du Sud-Est que dans son environnement proche. Son partenariat avec les pays de l'Asean renforce également ses positions vis-à-vis de la Chine et du Japon. La région représente une source importante de matières premières (bois, caoutchouc, produits minéraux) mais aussi de main-d'œuvre bon marché, dont l'industrie sud-coréenne a impérativement besoin pour poursuivre son développement. Le marché sud-est asiatique est également capital pour les entreprises sud-coréennes. Il convient de noter ici que l'Asean est devenue en 2010 le second partenaire commercial de la Corée du Sud, juste derrière la Chine

[39] Pour mémoire, le dialogue entre le Japon et l'Asean date de 1973. Le forum Asean/Japon a été créé en 1977. La Chine est arrivée plus tardivement. Le pays est devenu un partenaire de dialogue avec l'Asean qu'en 1991.

et bien devant les États-Unis. Par ailleurs, permettre à la Corée du Sud de jouer un rôle plus important dans la construction d'un régionalisme asiatique n'est contraire ni intérêts de la Chine ni à ceux du Japon. Ces deux pays se regardent encore en « chiens de faïence » et aucun des deux n'est prêt à laisser l'autre occuper une position prédominante dans la région. Nous verrons que la Corée du Sud a su profiter de l'espace ainsi créé. Elle s'est fortement impliquée dans la constitution du groupe « Asean + 3 » et encore plus dans les questions de sécurité avec le forum régional de l'Asean (*Asean Regional Forum* - ARF). Les initiatives Corée/Asean sont considérées quasiment comme neutres par les grandes puissances régionales et ne sont donc pas ou peu bloquées par ces dernières. Dans le cadre du dialogue Asean+3, un accord entre la Corée du Sud et l'Asean permet également de contrebalancer les influences des grandes puissances, voire de stopper des initiatives ou des décisions contraires aux intérêts des deux parties dans le cadre d'une « alliance des faibles ». Il n'y a qu'en s'appuyant sur l'Asean que la Corée du Sud peut espérer peser plus fortement dans la région, mais aussi dans ses relations bilatérales avec chacun de ses grands voisins. Sa forte implication dans la constitution de l'*East Asian Vision Group* en 1998, l'*East Asian Study Group* en 2001, et finalement dans la création de l'*East Asia Summit* en 2005 a démontré sa capacité à être une force de compromis et de proposition dans la région. En dehors d'un développement des échanges commerciaux, la Corée du Sud ne peut cependant pas attendre de bénéfices immédiats de sa relation avec l'Asean, ni de l'approfondissement dans ses relations bilatérales avec certains pays membres de l'association, comme le Viêt Nam et l'Indonésie. L'objectif poursuivi est avant tout la (re)construction d'une image. La Corée est encore souvent perçue en termes négatifs : on la décrit comme un pays où les conditions de travail sont difficiles, mais aussi comme un pays conflictuel (état de guerre avec le nord, rudesse des rapports sociaux) et nationaliste. Bien qu'ayant rejoint le Comité d'aide au développement de l'OCDE en 2009 et accueilli le sommet du G20 en novembre 2010, le pays du matin frais[40] n'est pas encore considéré comme

[40] « Matin frais » ou « Matin calme » ? Une chronique chinoise du IVe siècle avant notre ère fait mention pour la première fois du pays de « Chaoxian »(朝鮮). Prononcé à la coréenne, ce toponyme correspond à *Chosun*, « Pays du matin clair et frais ». L'expression a été reprise à l'époque Ming pour définir le péninsule. L'expression « Pays du matin calme » est une erreur de traduction due aux missionnaires européens du XIXe siècle.

une puissance majeure ni influente. Il cherche donc à gagner du crédit au niveau international, en augmentant son aide publique au développement et en approfondissant ses relations avec la région. Il y bénéficie en effet des meilleures positions et cette région est géographiquement et culturellement la plus proche. Fort de l'expérience acquise en Asie du Sud-Est et des alliances qu'il y a nouées, le pays étend progressivement le champ de ses possibilités au-delà de sa zone habituelle, notamment en Afrique. Son discours sur le développement y est maintenant écouté avec de plus en plus d'intérêt.

1.2. UNE ASPIRATION A UNE PLUS GRANDE INDEPENDANCE

La Corée du Sud aspire aujourd'hui à jouer plus important sur la scène régionale et internationale. Elle tente de se présenter comme une nouvelle puissance moyenne avec laquelle il faut dorénavant compter. Nous développerons ce point un peu plus loin (Chapitre 2.3). Est-il cependant légitime pour le pays de se penser en puissance moyenne ? La plupart de ses principaux partenaires, au premier rang desquels figurent les Etats-Unis et la Chine, ne semblent pas considérer la Corée du Sud comme une puissance moyenne crédible. Ainsi que l'a récemment rappelé David Shim, chercheur au *German Institute of Global and Area Studies,* elle est souvent décrite comme une « crevette nageant entre des baleines », les baleines représentant la Chine, les Etats-Unis, le Japon et la Russie[41]. Le fossé entre son aspiration à la puissance et la perception qu'en ont ses principaux partenaires fait de la Corée un cas particulier dans l'étude du concept de puissance.

1.2.1 - Éléments de mesure de la puissance sud-coréenne

La réflexion sur le thème de la puissance n'est pas une nouveauté dans le champ des relations internationales. Dès le XVIII[e] siècle, Hume faisait de " l'équilibre de puissance " (*balance of power*) le point de départ de son analyse des relations entre les États[42]. Les fondateurs américains de la discipline, comme Spykman[43], Wolfers[44] ou Morgenthau [45], ont de leur côté fait du concept la pierre d'angle de leurs constructions théoriques. Ces efforts n'ont pourtant pas permis de fournir une conception univoque et universellement admise du concept, comme le rappelle Christian Mallis dans son ouvrage sur Raymond Aron et le débat stratégique

[41] SHIM David, *A Shrimp Among Whales ? Assessing South Korea's Regional-power Status*, German Institute of Global and Areas Studies, Working Paper n°107, août 2009, 25 p. Voir également EICHENGREEN Barry, *Korean Economy Stuck Between Two Whales*, article paru dans le Korea Times du 29 Novembre 2007.
[42] HUME David, *Essays, moral, political and literary*, Nabu Press, Charleston, 2010, 630 p. (voir la seconde partie, essai 7 : Balance of power)
[43] SPYKMAN Nicholas J., *America's Strategy in World Politics. The United States and the Balance of Power,* réédition, Transaction Publishers, 2007, 500 p. (première édition : 1942).
[44] WOLFERS Arnold, *Discord and Collaboration : Essays on International Politics*, The John Hopkins University Press, 1965, 303 p.
[45] MORGENTHAU Hans, *Politics Among Nations, The Struggle for Power and Peace,* Mc Graw-Hill Humanities, 7[e] édition, 2005, 752 p. (première édition : 1948).

français[46]. Dans cette partie de l'étude nous nous appuierons essentiellement sur le concept de puissance élaboré par Raymond Aron[47], mais aussi sur l'approche développée plus récemment par Joseph Nye[48], avant d'essayer de cerner succinctement les aspects principaux de la puissance sud-coréenne et les moyens dont celle-ci dispose pour l'exercer.

Selon Joseph Nye, les évolutions des dernières décennies ont modifié la typologie des ressources nécessaires qui commandent la puissance. D'abord, la puissance s'est diffusée sous l'effet de cinq grandes tendances : le renforcement de l'interdépendance économique, l'émergence et l'affirmation des acteurs transnationaux, le développement du nationalisme dans les Etats faibles, le développement technologique et enfin la modification des grands enjeux de la politique internationale. Le développement des transports et des communications, le rôle grandissant des multinationales, l'expansion du commerce mondial, l'essor des flux financiers internationaux ont créé les conditions d'une interdépendance économique globale, dont les effets réduisent la marge de manœuvre des Etats en matière économique, monétaire et rendent beaucoup plus aléatoires les initiatives isolées. La création de zones économiques régionales est, pour Jospeh Nye, partiellement responsable de ce phénomène et constitue parallèlement une réponse aux contraintes qu'elle pose aux Etats nationaux. La diffusion de la puissance se traduit également en un renforcement des Etats faibles. Si quelques grandes puissances ont réussi à préserver un avantage marqué en matière de technologies militaires, de nombreux Etats peuvent aujourd'hui aligner des capacités militaires non négligeables, qui rendent les interventions extérieures des grandes puissances beaucoup plus aléatoires et coûteuses. La dissémination de la haute technologie militaire et le développement d'industries militaires nationales, comme en Corée du Sud, ainsi que la prolifération d'armes de destruction massive, comme en Corée du Nord, participent pleinement à ce phénomène. Enfin, nombre de questions

[46] MALLIS Christian, *Raymond Aron et le débat stratégique français,* Economica – Institut de stratégie comparée, Paris, 2005, 822 p. Voir également l'article en ligne : Raymond Aron et le concept de puissance disponible sur : *http://www.stratisc.org/act/Malis_POWERII.html* (lien vérifié en juin 2011).
[47] Essentiellement ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, réédition, Paris, 2004, 794p.
[48] NYE Joseph, *The Future of Power, Public Affairs Publishing*, février 2011, 320 p. A consulter également : *Bound to Lead, the Changing Nature of American Power*, Basic Books Publishing, 1991, 336 p.

nouvelles sont apparues sur l'agenda international : la gestion de la dette, aussi bien pour les pays riches que pour les pays moins développés ; le chômage massif ; le réchauffement climatique et la protection de l'environnement ; la sécurité alimentaire et les questions de santé ; le terrorisme ou encore le contrôle des trafics illicites. Ces problématiques transnationales ne peuvent recevoir une réponse qu'à travers une action collective concertée, pour laquelle la capacité d'influence et de manipulation dans les grandes enceintes internationales compte davantage que la puissance militaire ou le volume des ressources en matières premières. La puissance se diffuse, se partage entre un nombre croissant d'acteurs et son exercice se transforme. Elle devient moins transférable, moins coercitive et physique : les différents facteurs de puissance sont moins susceptibles de peser dans les domaines qui ne leur sont pas propres. Certes, le poids économique et la force militaire déterminent encore la capacité de puissance, mais l'usage de l'outil militaire pour répondre à des menaces non armées devient de moins en moins envisageable. Le développement du marché intérieur, des infrastructures, le niveau de formation et la capacité d'attraction d'investissements étrangers sont des moyens beaucoup plus rentables et acceptables pour renforcer la puissance économique plutôt que de s'emparer de territoires étrangers riches en ressources naturelles. A l'inverse, la conversion d'un potentiel économique et technologique en capacité militaire devient de plus en plus coûteuse. Par exemple, le Japon a les moyens financiers, technologiques et humains de se doter d'un arsenal nucléaire et d'une force aéronavale de premier ordre. Cependant, les faibles marges de manœuvres intérieures, extérieures, ainsi que les répercussions en termes d'image et de performance économique globale constituent de puissants obstacles au développement d'une telle force. L'usage de la coercition devient également un exercice délicat. L'opinion publique nationale et internationale, le renforcement de la puissance des petits Etats rendent l'emploi de la force de plus improbable, même si certains pays occidentaux au premier rang (y figurent les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne) maintiennent localement des réflexes de puissance basés sur l'usage de la force militaire.

Joseph Nye propose donc, pour mesurer les capacités de puissance, d'ajouter aux facteurs matériels traditionnels des éléments immatériels comme la cohésion nationale, le rayonnement culturel ou la capacité d'influence sur les institutions internationales. D'après Jospeh Nye, ces facteurs dessinent une nouvelle physionomie de la puissance, cette dernière s'exerçant moins sur le mode du commandement ou de la contrainte que sous la forme de l'influence. Celle-ci se mesure notamment par la capacité à orienter le comportement des nations partenaires ou à s'assurer une prépondérance dans les processus de co-décision. La typologie actuelle des facteurs de puissance, telle qu'élaborée par Joseph Nye, se présente sous la forme suivante :

Facteurs matériels mesurables :

- ressources de base (territoire, population, milieu et ressources naturelles) ;
- capacité militaire ;
- capacité économique ;
- potentiel scientifique et technologique.

Facteurs immatériels (difficilement mesurables) :

- cohésion nationale ;
- rayonnement culturel ;
- influence sur les institutions internationales.

Le spectre de la puissance peut se résumer en six points, dont les quatre derniers s'ajoutent aux éléments traditionnels de la puissance et permettent une « radioscopie » d'une puissance contemporaine : coercition commandement agenda incitation attraction coopération[49].

[49] *Command - Coercion - Inducement - Agenda - Attraction - Co-optive.*

Le milieu renvoie à l'espace qu'occupe une unité politique. Les dimensions et la nature du territoire jouent invariablement un rôle, même si ce sont les circonstances qui déterminent l'apport spécifique qu'il fournit à l'acteur qui l'occupe en termes de puissance. Dans la typologie proposée par Joseph Nye, le territoire figure, avec la population, parmi les « ressources de base », à l'intérieur du groupe des « facteurs matériels ». Dans le cas de la Corée du Sud, le milieu semble défavorable : son territoire est réduit comparé à celui de ses voisins. Ses ressources naturelles sont faibles et, avec un vieillissement accéléré de sa population, les évolutions démographiques paraissent difficiles.

Parmi les ressources et si l'on se réfère au concept général de Raymond Aron rappelé par Christian Mallis, nous entendons le potentiel militaire au niveau technique, économique et humain. A savoir, les ressources brutes et les capacités de transformer celles-ci en armement, ainsi que le nombre d'hommes et le savoir-faire militaire.

La « capacité d'action collective » désigne l'ensemble des qualités collectives nécessaires au bon déroulement d'une guerre : commandement, organisation de l'armée, endurance civique en temps de conflit, etc. Le terme se retrouve chez Joseph Nye dans les facteurs « ressources militaires » et « cohésion nationale ». La faculté de cohésion nationale reste forte en Corée du Sud, alors qu'elle tend à s'amoindrir dans la plupart des Etats occidentaux.

Le facteur « rayonnement culturel » correspond à la capacité d'attraction morale, idéologique et culturelle. Le succès récent de la « vague culturelle coréenne » (dont nous parlerons dans la partie 2.2 de cette étude) va dans le sens d'un renforcement de ce facteur en Corée. Elle contribue en effet à diffuser largement des pans entiers de la culture populaire sud-coréenne (séries TV, films, musique pop, cosmétiques, mode, etc.), ainsi qu'à modifier l'image du pays en Asie du Sud-Est. Elle constitue également un terreau favorable à l'enseignement de la langue coréenne et au développement des études coréennes dans les pays de la région. Elle

permet enfin d'attirer un nombre croissant d'étudiants étrangers dans le pays[50]. Il y a là une indéniable future source d'influence, notamment auprès des institutions internationales (ONU, BAD, etc.) dans lesquelles un certain nombre de ses étudiants seront amenés à travailler.

1.2.1 - La Corée du Sud : une puissance moyenne ?

Il est évident que depuis quelques années, l'ordre international a subi de profondes transformations. Les anciennes dominations se voient aujourd'hui confrontées à l'émergence de nouvelles puissances, ne partageant ni leurs valeurs, ni leurs dynamiques. L'émergence de la Chine et de l'Inde transforme les rapports de force mondiaux et met en cause l'hégémonie américaine, ainsi que son modèle de démocratie et d'économie. Dans cette période de transition vers un système de relations internationales basé sur une plus grande multipolarité, le rôle des puissances moyennes ou régionales va en s'accroissant[51]. Pour le politologue américain Abramo Fimo Kenneth Organski, « Au fur et à mesure que chaque pays entre dans le processus d'industrialisation [...] il amorce un sprint soudain dans la course à la puissance, laissant loin derrière les pays qui ne se sont pas encore industrialisés et comblant la distance avec les pays qui se sont industrialisés avant lui[52] ». Dans sa théorie sur la « transition de puissance », Organski insiste sur le caractère cyclique du positionnement des puissances. Il constate que les Etats se divisent en quatre catégories : la superpuissance dominante qui dispose des plus grandes ressources ; les grandes puissances qui rivalisent avec la superpuissance ; les puissances moyennes et régionales qui ne peuvent défier la superpuissance ; et enfin, les petites puissances qui jouent un rôle limité au sein de leur environnement régional.

[50] 83 842 en 2010, dont 85 % en provenance d'Asie, essentiellement de Chine (environ 35 000).
[51] MARQUE Barbara, *Nouveau paradigme stratégique des puissances moyennes,* note d'analyse n° 16, Université catholique de Louvain, Chaire Inbev Baillet-Latour "Union européenne-Chine", mars 2011, 44 p. Disponible sur : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/pols/documents/NA16-INBEV-ALL.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[52]

Tableau 1 : L'ordre international selon Organski

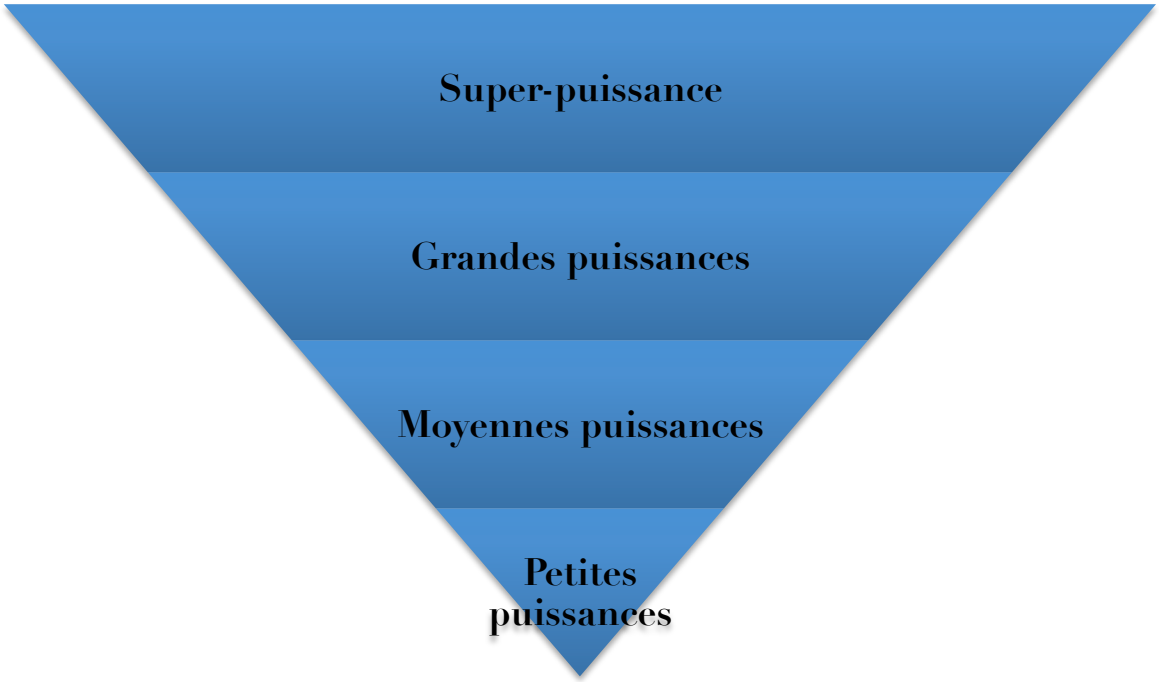

Le terme de puissance moyenne est généralement utilisé pour décrire des Etats qui ne jouissent pas d'un statut de grande puissance, mais qui détiennent une influence relative sur la scène internationale[53]. Pour les définir, certains se basent sur des facteurs mesurables tels que décrits un peu plus haut (capacité militaire et économique, population, etc.) auxquels il est nécessaire d'ajouter un ensemble de facteurs immatériels difficilement mesurables (cohésion nationale, rayonnement culturel, etc.). La relativité de ces paramètres rend toutefois difficile la conception d'un concept de puissance moyenne universelle admise. En effet, certaines puissances comme la Corée du Sud disposent de ressources matérielles limitées mais ont un rôle croissant sur la scène internationale, alors que d'autres dotés de l'arme nucléaire (Inde, Pakistan) ne disposent que d'une influence internationale faible. A l'exception de la Corée du Sud qui étend sa sphère d'influence au-delà de son périmètre proche, la plupart des puissances moyennes limitent l'usage de leurs ressources matérielles à leur voisinage immédiat, étant donné qu'elles ne sont pas en mesure de concurrencer les grandes puissances établies. C'est pourquoi on admet

[53] On entend souvent par puissance moyenne des pays tels que l'Inde, la Russie, le Brésil, l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Indonésie, l'Australie, le Canada, la Norvège ou la Suède. La liste reste soumise à débat.

généralement que la définition de la puissance moyenne s'articule autour de son comportement et non pas sur ses ressources matérielles[54]. Théoriquement, les puissances moyennes ont donc tendance à rechercher des solutions multilatérales aux problèmes internationaux, à être enclines au compromis et à la promotion d'une « bonne gouvernance internationale »[55]. En conséquence, les puissances moyennes cherchent généralement à avoir un rôle prépondérant dans le maintien de l'ordre mondial. La Corée du Sud, comptant en 2011 un peu plus de 1 200 hommes repartis sur une dizaine d'opérations extérieures, s'inscrit elle aussi dans cette logique[56]. Les puissances moyennes cherchent à jouer un rôle modérateur, coopératif dans le système mondial, en facilitant ou en déclenchant certaines lignes d'actions souhaitées au niveau international ; encore, en supervisant ou en orientant des régimes, des institutions. À l'inverse des grandes ou super-puissances qui tendent à étendre leur influence diplomatique au niveau mondial, les moyennes puissances se concentrent sur un nombre limité de domaines de crise et sur les politiques portant sur une région géographique précise[57]. Comme l'expliquait l'ancien ministre australien des Affaires étrangères Gareth Evans, l'action de puissances moyennes peut se caractériser en partie par une « diplomatie de niche » (spécialisation)[58]. Le rôle médiateur des puissances moyennes va de pair avec une volonté d'accroître leur sphère d'influence et leur intérêt de prestige. Cela se traduit par un besoin de reconnaissance et de légitimité internationale, qu'elles obtiennent notamment en s'impliquant fortement dans de grands organismes internationaux comme l'ONU[59]. Bien qu'elles puissent être en désaccord ponctuellement avec certaines grandes puissances, les puissances moyennes bénéficient d'une certaine marge de manœuvre au sein de ces institutions, dans la mesure où elles n'ont ni les moyens, ni la volonté de défier l'ordre mondial. Se trouvent donc exclus de la catégorie des puissances

[54] FLEMES Daniel, *Emerging Middle Power's Soft Balancing Strategy : State and Perspectives of the IBSA Dialogue Forum*, German Institute of Global and Area Studies, Giga Working Papers, n° 57, août 2007, 29 p. Disponible sur http://www.giga-hamburg.de/dl/download.php?d=/content/publikationen/pdf/wp57_flemes.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[55] COOPER Andrew, HIGGOTT Richard, NOSSAL Kim Richard, *Relocating Middle Powers : Australia and Canada in a Changing World Order,* University of British Colombia, Vancouver, 1993, 256 p. (p.19).
[56] Voir chapitre 2.3
[57] CORNELISSEN Scarlett, *la Politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique*, in "Afrique contemporaine", hiver 2004, p.38.
[58] EVANS Gareth & GRANT Bruce, *Australia's Foreign Relations : In the World of the 1990's*, Melbourne University Publishing, 2e édition, 1995, 440 p. (p. 325).
[59] TOUVAL Saadia & ZARTMAN William, *International Mediation in Theory and Practice,* SAIS Papers in International Affairs, Wesview Press, 1984, 264 p. (pp 252-253).

moyennes les Etats politiques déviants, qui soutiennent le terrorisme (Libye, Syrie, Iran), ou économiquement à part (Cuba). Également, ne peuvent pas être inclus dans cette catégorie les pays ne s'intéressant peu ou pas aux affaires internationales (Mexique et la plupart des pays du Moyen-Orient)[60].

[60] JORDAAN Eduard, *The Concept of Middle Power in International Relations : Distinguishing Between Emerging and Traditional Middle Powers,* in "Politikon", vol. 30, n° 1, Carfax Publishing, novembre 2003, pp.165-181 (p. 168).

Tableau 2 : Récapitulatif des caractéristiques d'une puissance moyenne et position de la Corée du Sud :

Caractéristiques d'une puissance moyenne	Position de la Corée du Sud
➔ Les puissances moyennes ne sont pas de grandes puissances.	Les facteurs matériels mesurables attestent que la Corée du Sud n'est pas une grande puissance.
➔ Les puissances moyennes peuvent avoir une certaine influence sur la scène internationale.	Elle est aujourd'hui la 11e puissance économique mondiale et un acteur influent en Asie du Sud-Est.
➔ Les puissances moyennes ne peuvent généralement pas agir seules sur la scène internationale de manière efficace mais sont capables d'avoir un impact au niveau systémique, par le biais d'une institution internationale.	La Corée du Sud-Est a joué un rôle moteur dans l'instauration du dialogue ASEAN+3 et du sommet de l'Asie Orientale.
➔ Les puissances moyennes soutiennent le dialogue multilatéral.	Isolée en Asie du Nord-Est, la Corée du Sud cherche à élargir le dialogue asiatique à d'autres puissances (Inde, Australie…).
➔Les puissances moyennes sont actives au sein des organisations internationales et tentent d'être un des éléments catalyseurs des efforts diplomatiques.	La Corée du Sud est particulièrement active au sein de l'ONU. Elle participe actuellement à une dizaine d'opérations de maintien de la paix. Le secrétaire général des Nations unies est un ancien ministre sud-coréen des Affaires étrangères.
➔ Les puissances moyennes soutiennent les efforts en matière de processus de maintien de la sécurité et de la paix. Elles visent, d'une manière générale, à une stabilité mondiale (développement économique et social durable).	La Corée du Sud s'est fortement impliquée dans l'organisation des G20. Elle a d'ailleurs présidé le groupe en 2010. Elle cherche à s'imposer comme un modèle de développement pour les pays moins avancés.
➔ Les puissances moyennes soutiennent les initiatives en matière de protection de l'environnement, de lutte contre le changement climatique, pour la sécurité alimentaire ou encore les questions de santé.	La Corée du Sud est un pays pilote en matière d'énergies renouvelables.
➔ Les puissances moyennes ont une « responsabilité mondiale » et entendent	Depuis son adhésion au Comité pour le développement de l'OCDE et sa participation au

véhiculer une image de « bon citoyen » international et de bonne gouvernance.	G20. Promotion du sport (Jeux Olympiques), des arts et de la culture (neuf sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, plus un site naturel). La Corée du Sud investit plus de 3% de son PIB dans la recherche et le développement, soit plus que la plupart des grands pays de l'OCDE.
➔ Les puissances moyennes cherchent à jouer un rôle de médiateur afin d'accroître leur prestige international.	La Corée du Sud cherche à devenir le « hub » du commerce mondial - à l'image de la Grande-Bretagne du XIX^{e} siècle - en étant le premier pays à signer des accords de libre-échange avec les grandes puissances économiques mondiales (UE, Asean, USA, etc.) et à être un intermédiaire nécessaire en Asie du Nord-Est, entre la Chine et le Japon.
➔ Les puissances moyennes cherchent à trouver une approche consensuelle des solutions multilatérales aux problèmes internationaux.	Avec les pays de son environnement proche, la Corée du Sud maintient une approche encore très émotionnelle sur certains dossiers (histoire, différents territoriaux, etc.). Au niveau international, elle cherche à être un pays moteur au sein des grandes organisations.
➔ Les puissances moyennes adoptent une « diplomatie de niche », spécialisée dans quelques domaines ou une zone géographique, afin d'accroître leur influence internationale grâce à des capacités spécifiques.	La politique de l'aide publique au développement de la Corée du Sud est concentrée sur une dizaine de pays et essentiellement en Asie du Sud-Est. Spécialisation dans la formation professionnelle, le traitement des eaux, la communication et les routes. La Corée du Sud n'a pas encore un discours international très audible (promouvoir la démocratie).

D'après MARQUE B (2011), *op.cit.*

1.2.3 - La Corée du Sud : une puissance traditionnelle ?

Nous assistons à une transition de puissances. Le nombre de puissances moyennes s'accroît régulièrement et devrait continuer à s'élargir dans les années qui viennent. Si la Corée du Sud est incontestablement une puissance moyenne, il convient alors de déterminer à quelle catégorie de puissance moyenne elle appartient. Il existe différentes classifications et interprétations théoriques des puissances moyennes[61]. Par souci de simplicité et en nous appuyant sur les travaux d'Eduard Jordaan[62], nous ne retiendrons que deux catégories principales : les puissances moyennes traditionnelles et les puissances moyennes émergentes. La principale distinction entre les deux catégories s'opère sur plusieurs niveaux : l'avancée démocratique du régime, les clivages sociopolitiques, le degré d'intégration dans l'économie mondiale et le poids économique.

Tableau 3 : Distinction entre puissance moyenne traditionnelle et émergente

Puissance moyenne traditionnelle	Puissance moyenne émergente
Démocratie stable.	Démocratie peu consolidée ou récente, présentant de larges clivages sociaux ainsi que des lacunes en matière de droits fondamentaux et de liberté des personnes.
Apparition pendant la Guerre froide et implication dans des conflits militaires.	Apparition après la fin de la Guerre froide.
La priorité est donnée au développement des valeurs sociales et démocratiques.	Régime inégalitaire en termes de répartition sociale (faiblesse de la classe moyenne).
Forte intégration à l'économie mondiale.	Intégration économique essentiellement régionale, en périphérie ou semi-périphérie.
Alignement presque automatique sur les positions de la puissance dominante.	Volonté de diriger et de participer activement aux structures régionales de décision.

D'après JORDAAN, 2003, op.cit

[61] Voir MARES David, *Middle Powers under Regional Hegemony: To Challenge or Acquiesce in Hegemonic Enforcement,* in "International Studies Quarterly", vol. 32, n° 4, décembre 1988, pp. 453-471 (p.456). Disponible sur : http://weber.ucsd.edu/~dmares/ISQ%20Middle%20Powers.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[62] JORDAAN E., 2003, *op.cit.*

Jordaan précise que « la neutralité des puissances moyennes traditionnelles dérive de leur ambivalence (crainte d'être englobé dans un projet régional sur lequel elles ont peu d'influence et de contrôle), mais aussi de leur insignifiance régionale relative liée à leur alignement sur les positions de la puissance dominante ». En se spécialisant dans certains créneaux de la gestion des conflits internationaux, ou en se comportant comme de bonnes citoyennes internationales, les puissances moyennes traditionnelles sont capables de se créer une certaine identité internationale indépendante de celle des puissances dominantes de leur région. Cela contribue à l'image de neutralité des puissances moyennes régionales. C'est la force régionale de ces dernières et leur implication dans les associations régionales qui laissent à penser qu'elles ne sont pas les simples mandataires des puissances hégémoniques. L'apparente neutralité des puissances moyennes émergentes réside dans leur force régionale et leur implication dans les associations régionales[63].

Si les puissances moyennes traditionnelles et émergentes ne sont pas en mesure de défier à elles seules l'organisation du système international, elles peuvent fragiliser voire déstabiliser la hiérarchisation des grandes puissances, en jouant pleinement leur rôle de stabilisateur et de médiateur régional. C'est ce que qu'Organski et Kugler[64] appellent une puissance « aspirante » (*contendeur*), à savoir, une puissance secondaire ascendante qui entre en phase de partie avec une puissance prédominante, induisant par-là même une certaine source d'instabilité. Les puissances moyennes traditionnelles poursuivent un modèle plus défensif (*defendeur),* centré sur leur position de stabilisateur et d'interface régionale. Elles sont de ce fait des acteurs importants du nouvel ordre mondial, non pas par leur

[63] "Traditional middle power neutrality derives from its regional ambivalence (stemming from a fear of being subsumed by a regionalist project over which they have little influence and control), but also from its relative regional insignificance, while remaining broadly aligned with the hegemony. By specialising in certain niches of international conflict management, or just behaving as a good international citizen, traditional middle powers are able to establish some international identity independent of the dominant states in their region. The perceived neutrality of emerging middle powers derives from their strength within their regions and their regional self-association, which undermines the impression that they are mere hegemonic proxies. From outside their regions, emerging middle powers are perceived as relatively neutral courtesy of their regional significance and the wider constituency they are perceived to represent, as well as their relatively stronger links with the core, thus mediating between the narrower regional interests of weaker states in their proximity and system-wide hegemonic demands. Emerging middle powers typically walk this tightrope by assuming leadership positions in South-dominated international organizations.[...]Ironically, by performing typical middle-power tasks, emerging middle powers seek to construct an identity more removed from the regions that give them their relative international visibility and influence 3". JORDAAN E., 2003, *op. cit.* (pp.177-178), également cité par MARQUE B., 2011, *op.cit,* (pp.22-23).

[64] ORGANSKI A.-F.-K. et KUGLER Jack, *The War Ledger*, The University of Chicago Press, 1981, 293 p.

puissance, mais plutôt par leur rôle de stabilisateur et de modèle régional. Elles sont perçues comme des intermédiaires impartiaux (*Honest Brokers*), sorte d'Etat-pivot pouvant légitimement faire le lien entre des Etats ou partenaires antagonistes.

Les puissances émergentes cherchent à mettre en cause le *statu quo* et à instaurer une nouvelle compétition entre les nations sans volonté de confrontation directe, mais plutôt par voie d'institutionnalisation stratégique[65]. Pour atteindre leurs objectifs, ces nouvelles puissances moyennes « révisionnistes » cherchent à redessiner les rapports de force au sein des enceintes internationales et à déplacer les centres de gravité. A l'inverse des puissances moyennes traditionnelles, qui jouent plutôt la carte de l'apaisement et du compromis, les puissances moyennes émergentes peuvent tenter de fédérer leurs voisins autour de contestations communes.

Tableau 4 : Hiérarchie des puissances moyennes

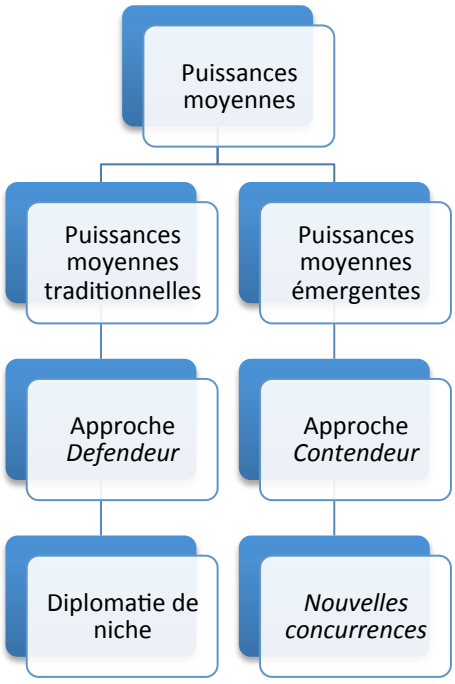

[65] SZAYNA Thomas S., BYMAN Daniel L., BANKES Steven C., EATON Derek, JONES Seth G., MULLINS Robert E., LESSER Ian O., ROSENAU William, *The Emergence of Peer Competitors, A Framework for Analysis, Rand Arroyo Center,* Santa Monica, 2001, 177 p. Disponible sur : http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=dZX9Coo9hSAC&oi=fnd&pg=PR3&dq=the+emergence+of+peer+competitors+a+framework+for+analysis&ots=duER4A7kdO&sig=zIsHzQHF-bOVdzHI-HslbyvgFoI#v=onepage&q&f=false (lien vérifié en juin 2011).

Au cours de cette étude, nous qualifierons la Corée du Sud comme une puissance **moyenne traditionnelle atypique** car celle-ci oscille entre une approche défensive et une aspiration à plus de puissance. Elle tente aussi de jouer à la fois la carte de la diplomatie de niche tout en développant de nouvelles concurrences en Asie de l'Est.

1.2.4 - Les moyens de la puissance régionale sud-coréenne

Si la Corée du Sud est bel et bien une puissance moyenne, est-elle pour autant une puissance régionale ? Tout comme la définition de puissance moyenne, celle de puissance régionale n'obéit pas à un concept universellement admis et la liste des puissances régionales peut être allongée ou raccourcie de manière presque arbitraire[66]. Ainsi, Jonathan Ping[67] classe l'Inde comme puissance moyenne. Samuel Huntington[68] considère par contre le pays comme puissance régionale majeure capable, dans certains domaines, de dominer la région à laquelle elle appartient. Mais elle est incapable de projeter ses forces au-delà de cette dernière. À l'inverse, la Maison blanche pense, en s'appuyant sur le système démocratique indien et les réformes entreprises par le pays, que l'Inde est une grande puissance en devenir[69]. De même, si le Japon représente, aux yeux de Barry Buzan et d'Ole Waever[70], une grande puissance hésitant à devenir superpuissance, il n'est pour Andrew Cooper[71] qu'une puissance moyenne ayant tendance au compromis et à s'appuyer sur un dialogue multilatéral pour résoudre les problèmes internationaux. De son côté,

---

[66] NOLTE Detlef, *How to Compare Regional Powers : Analytical Concepts and Research Topics,* German Institute of Global and Area Studies, Hambourg, Mai 2007, 24 p. Disponible sur : http://www.essex.ac.uk/ecpr/events/jointsessions/paperarchive/helsinki/ws9/nolte.pdf (lien vérifié en juin 2011).
Voir également : SCHIRM Stefan A, *The Role of Domestic Interests and Ideas of Regional Power Projection : Assessing the Leadership – Followership Nexus*, German Institute of Global and Area Studies (Giga), Hambourg, septembre 2008, 19 p. Disponible sur : http://www.giga-hamburg.de/dl/download.php?d=/english/content/rpn/conferences/schirm.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[67] PING Jonathan, *Middle Power Statecraft : Indonesia, Malaysia and the Asia Pacific*, Ashgate Publishing, Farnham, 2005, 270 p.

[68] HUNGTINGTON Samuel P., *The Lonely Superpower*, in "Foreign Affairs", mars-avril 1999. Disponible sur : http://www.univercidade.br/uc/cursos/graduacao/ri/pdf/textosesp/ForeignAffairsTheLonely.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[69] *THE NATIONAL SECURITY STRATEGY OF THE UNITED STATES OF AMERICA*, rapport publié par la Maison blanche en septembre 2002, 31 p. (p.26). Disponible sur : http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/nss/nss_sep2002.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[70] BUZAN Barry & WAEVER Ole, *Regions and Powers, the Structure of International Security*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003 (réédition : 2004), 596 p. (p.35).

[71] COOPER Andrew (1993), *op.cit.* p.19.

Jonathan Ping ne considère même pas que le Japon puisse être une puissance moyenne.

En 1992, Oyvind Osterud a établi une liste de quatre éléments caractérisant une puissance régionale : un Etat appartenant à une région bien définie, un Etat capable de s'opposer à d'autres Etats dans la même région, un Etat influent dans les affaires régionales et un Etat considéré comme une puissance importante dans la région[72]. Pour Daniel Flemes[73], Osterud mélange les caractéristiques entre les puissances régionales et les grandes puissances, rendant toute définition incertaine. Sans prendre part au débat et pour synthétiser les différentes définitions, nous retiendrons sept critères principaux définissant une puissance régionale :

- **délimitation** territoriale, économique, culturelle ou politique ;
- **prétention** à être reconnue comme une puissance régionale ;
- **dotation** en termes d'équipements militaires, en capacité économique, en ressources naturelles, en population et en taille du territoire ;
- **comportement** en matière de résolution des conflits, du respect des droits fondamentaux et des droits de l'homme ;
- **influence** sur les affaires régionales et internationales ;
- **intégration** dans les structures régionales et les organisations internationales ;
- **reconnaissance** par les autres acteurs régionaux et internationaux du statut de puissance régionale[74].

Au cours de cette étude nous nous concentrerons sur quatre critères fondamentaux : prétention, dotation, influence et reconnaissance, les trois autres critères nous apparaissant parfois redondants avec les quatre critères sélectionnés. Par ailleurs, la délimitation territoriale de la Corée du Sud semble assez claire, même si le pays connaît des différents territoriaux mineurs avec la Chine et le Japon. Les autorités coréennes affirment leur appartenance à l'espace nord-est asiatique et

[72] OESTERUD Oyvind, *Regional Great Powers,* in NEUMANN Iver (Eds), "Regional Great Powers in International Politics", Basingstoke, St Marin Press, pp.1-15.
[73] FLEMES Daniel, 2007, *op.cit*, p.10.
[74] *Delimitation, Pretension, Endowment, Normative Behaviour, Influence, Integration, Recognition.*

revendiquent, depuis l'ouverture de l'aéroport international d'Incheon en 2001, le fait d'être le « hub » de l'Asie du Nord-Est[75]. De même la question de l'intégration se confond en partie avec celle de l'influence dans les organismes institutionnels régionaux.

La prétention

Sous la présidence de Roh Moo-hyun (2003-2008), la Corée du Sud s'est engagée dans un vaste chantier de recomposition de l'Asie du Nord-Est. Dans une série de discours en mars 2005[76], le président Roh a cherché à établir une nouvelle stratégie devant faire de la Corée du Sud un balancier ou un Etat-pivot en Asie du Nord-Est, en promouvant la stabilité et le maintien du pays dans la région. Non seulement la Corée du Sud comme puissance moyenne devait servir de médiateur et de facilitateur, mais le pays devait également devenir un point d'équilibre dans la région. L'idée derrière cette stratégie était de faire de la Corée du Sud l'élément moteur à une institutionnalisation des pourparlers à six, afin d'établir un mécanisme multilatéral permanent de sécurité régionale. Le projet présidentiel avait été élaboré dès 2004 par le Conseil national de sécurité, en coordination avec les ministères de la Défense, des Affaires étrangères et du Commerce. L'objectif de cette politique, dans un premier temps, était de garantir la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne puis, dans un second temps, dans l'ensemble de l'Asie du Nord-Est. En décembre 2005, le ministre sud-coréen de la Défense a d'ailleurs affirmé que le rôle de son pays en Asie du Nord-Est était dorénavant d'équilibrer la balance des pouvoirs dans la région[77]. Dans son discours à l'académie des forces aériennes en mars 2005, le Président Roh affirmait que « L'équation des pouvoirs en Asie du Nord-Est changera en fonction des choix faits par la Corée du Sud ». Il réaffirmait également le besoin pour la Corée du Sud de développer une force militaire suffisante, pour maintenir la

[75] SCOFIELD David, *Dynamic Korea : Hub of Asia – or is it ?* , article paru dans l'édition en ligne du "Asia Times" le 6 mars 2004. Disponible sur : http://www.atimes.com/atimes/Korea/FC06Dg05.html (lien vérifié en juin 2011).
[76] Disponible sur le site de la Maison bleue : http://english.president.go.kr/main.php.
[77] HAN Yong-sup, *Analyzing South Korea's Defense Reform 2020*, in "The Korean Journal of Defense Analysis", vol. XVIII, n° 2, printemps 2006, pp. 112-134.

paix dans la péninsule coréenne mais aussi dans l'ensemble de la région[78]). La mise en application de cette nouvelle doctrine de politique étrangère sud-coréenne est particulièrement illustrée depuis 2005, déjà dans la répétition d'incidents entre la Corée du Sud et le Japon concernant les rochers de Liancourt[79]. Ensuite, nous pouvons prendre l'exemple de la publication de nouveaux livres d'histoire japonais, faisant l'impasse sur les crimes de l'armée impériale pendant la colonisation de la péninsule coréenne, et affirmant l'appartenance à la fois historique et légale des rochers au territoire japonais. La politique étrangère de l'actuel Président Lee Myung-Bak est, d'une manière générale, très sensiblement différente de celles suivies sous les présidences de Kim Dae-jung et de Roh Moo-hyun. Cependant, on note une certaine constance dans la nouvelle politique de fermeté à l'égard du Japon sur ces deux dossiers sensibles. Quand la préfecture japonaise de Shimane instaura en 2005 une « journée de Takeshima [80] », fixée au 22 février en commémoration du rattachement des rochers Liancourt au Japon en 1905, la réaction des autorités sud-coréennes a été particulièrement forte. Le président Roh Moo-hyun a été jusqu'à affirmer qu' « il pouvait y avoir une guerre diplomatique dure (…) qui pourrait réduire de manière significative les échanges dans différents secteurs et causer des difficultés économiques [81] ». Quelques mois plus tard, le président déclara : « La revendication du Japon sur Dokdo[82] est équivalente à la justification de son passé criminel, de ses guerres d'invasion et de ses massacres [83] ». Joignant le geste à la parole, les autorités sud-coréennes dépêchèrent aussi en 2005 quatre avions de chasse, pour intercepter un petit appareil civil japonais volant à proximité des rochers. Cette réaction brutale mit un terme final à ce que l'on appelait jusque-là « la diplomatie tranquille » sud-coréenne, dont le but était d'éviter de faire trop de vagues sur un sujet alors considéré comme peu important. D'ailleurs, dans un discours prononcé en 2006, le président Roh déclara : « La question de Dokdo ne

[78] KIM Choong-Nam, *The Roh Moo-hyun Government's Policy Toward North Korea*, East-West Center, "Working Papers", n° 11, août 2005, 28p. (p.23). Disponible sur : http://www.eastwestcenter.org/fileadmin/stored/pdfs/PSwp011.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[79] Voir chapitre 1.1.2.
[80] Nom donné par les Japonais aux rochers Liancourt (voir chapitre 1.1.2).
[81] KIM Hosup, *The Role of Political Leadership in the Formation of Korea-Japan Relations in the Post–Cold War Era*, in "Asian Perspective", janvier-mars 2011, vol. 35, n° 11, pp. 111-134.
[82] Nom donné par les Coréens aux rochers Liancourt (voir chapitre 1.1.2).
[83] *Standing Up to Japan*, éditorial du "Dong-A Ilbo" du 26 avril 2006.

pouvait plus être traitée au niveau de la diplomatie tranquille[84] ». Quand le Japon annonça au printemps 2006 qu'il avait l'intention de conduire des recherches maritimes au large des îlots contestés de Ban Ki-moon, le ministre sud-coréen[85] des Affaires étrangères affirma alors que son pays allait prendre des mesures sévères. Parallèlement, Séoul mobilisa dix-huit navires de guerre pour empêcher toute intrusion japonaise dans la zone contestée. Sous pression des Etats-Unis qui ne souhaitaient pas voir ses deux alliés dans la région entrer en conflit, les Japonais battirent en retraite, en échange d'un report par les Sud-coréens d'une campagne de mobilisation pour modifier le nom de la mer du Japon en mer de l'Est. La tension est depuis restée élevée. L'ascension de Lee Myung-bak à la présidence de la République n'y a rien changé. Les divers incidents de 2010 et 2011 ont montré que la Corée du Sud n'avait nullement dévié de sa ligne de fermeté et d'affirmation quant à ses nouvelles prétentions en Asie du Nord-Est[86]. Même si pour se démarquer des administrations précédentes, le président Lee a affirmé vouloir revenir à une diplomatie plus tranquille[87].

La dotation

En comparaison avec les autres candidats au statut de puissance régionale, comme la Chine, le Brésil, l'Inde, le Japon, la Russie ou encore l'Afrique du Sud, la Corée du Sud apparaît faiblement pourvue en terme de population et de taille de territoire. Sa dotation dans le domaine militaire dépense cependant largement ce à quoi l'on pourrait s'attendre d'un pays de cette taille. Pour le site Globalfirepower, qui ne prend pas en compte les arsenaux nucléaires en 2010, la Corée du Sud se classait au septième rang mondial en termes de capacité militaire conventionnelle, juste devant la France[88]. Alors qu'économiquement, pour le Fonds monétaire

[84] HAN Sangim et KOO Heejin, *S.Korea to Take 'Stern' Measures vs. Japan, Roh Says (Update 1),* dépêche de l'agence Bloomberg parue le 26 avril 2006.
[85] *외교 "독도영유권 강화조치 취할 것*" (Diplomatie : des mesures pour renforcer la souveraineté sur Dokdo), dépêche de l'agence Yonhap, parue le 26 avril 2006.
[86] En juillet 2011, le président Lee Myung-bak a interdit l'accès au territoire coréen à quatre députés japonais souhaitant se rendre sur l'île d'Ulleung, située à proximité des rochers Liancourt. Voir également : *On the Rocks : Korea and Japan Divided over Dodkdo Issue*, East Asia Institute, Security Net Commentary n° 11, 10 août 2010, 4p. Disponible sur http://www.eai.or.kr/data/bbs/eng_report/201008121457381.pdf (lien vérifié en juillet 2011).
[87] SHIN Hae-in, *'Quiet Diplomacy' Still Seoul's Tactic on Dokdo*, article paru dans le "Korea Herald", 11 août 2011.
[88] Voir le site : http://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.asp?country_id=South-Korea.

international et la Banque mondiale, la Corée du Sud n'était qu'au quinzième rang. Elle consacre chaque année environ 2,8 % de son produit national brut en dépenses militaires. Cela représente entre 8 et 9 % du budget national, soit, en 2009, un peu plus de 26,5 milliards de dollars[89]. Pour financer son programme de réforme de la Défense à l'horizon 2020[90], la Corée du Sud prévoit un budget de 445 milliards de dollars dont 178 pour doter le pays d'une véritable force de projection extérieure[91]. Elle a également prévu de développer avec l'Indonésie un avion de chasse de cinquième génération[92]. Le lancement en 2007 du premier destroyer Aegis[93], construit par Hyundai Heavy Industries, marque la volonté du pays de transformer sa marine de guerre en une véritable flotte stratégique. Elle comprend à la fois destroyers, sous-marins, avions anti-sous-marins et frégates capables d'intervenir sur des théâtres d'opérations éloignés. Pour renforcer ses capacités militaires, le pays souhaite s'appuyer en bonne partie sur sa propre industrie et dépendre de moins en moins d'équipements et de technologies étrangers. Cependant, les équipements de conception sud-coréenne sont encore considérés comme peu fiables[94].

[89] En 2009, le budget de la Défense en France dépassait légèrement 61 milliards de dollars.
[90] HAN Yong-sup, 2006, *op. cit*.
[91] JUNG Sung-ki, *S. Korea To Overhaul Modernization Plan*, article publié dans le "Defense News" du 15 décembre 2008.
[92] Voir chapitre 2.3.4. Signalons également que la société européenne EADS a proposé à la Corée du Sud, en 2011, de participer au programme *Eurofighter*, avec l'objectif de vendre à terme 60 appareils à la Korea Air force. Voir : LEE Tae-hoon, *Europe asks Korea to join eurofighter program*, article paru dans le "Korea Times" du 3 juillet 2011.
[93] *S. Korea launches First Aegis destroyer*, article paru dans l'édition anglaise en ligne de l'"Hankyoreh", 25 mai 2007.
[94] Voir par exemple LEE Tae-hoon, *Made-in-Korea arms struggle with defects*, article paru dans le "Korea Times" du 28 mars 2011.

Tableau 5

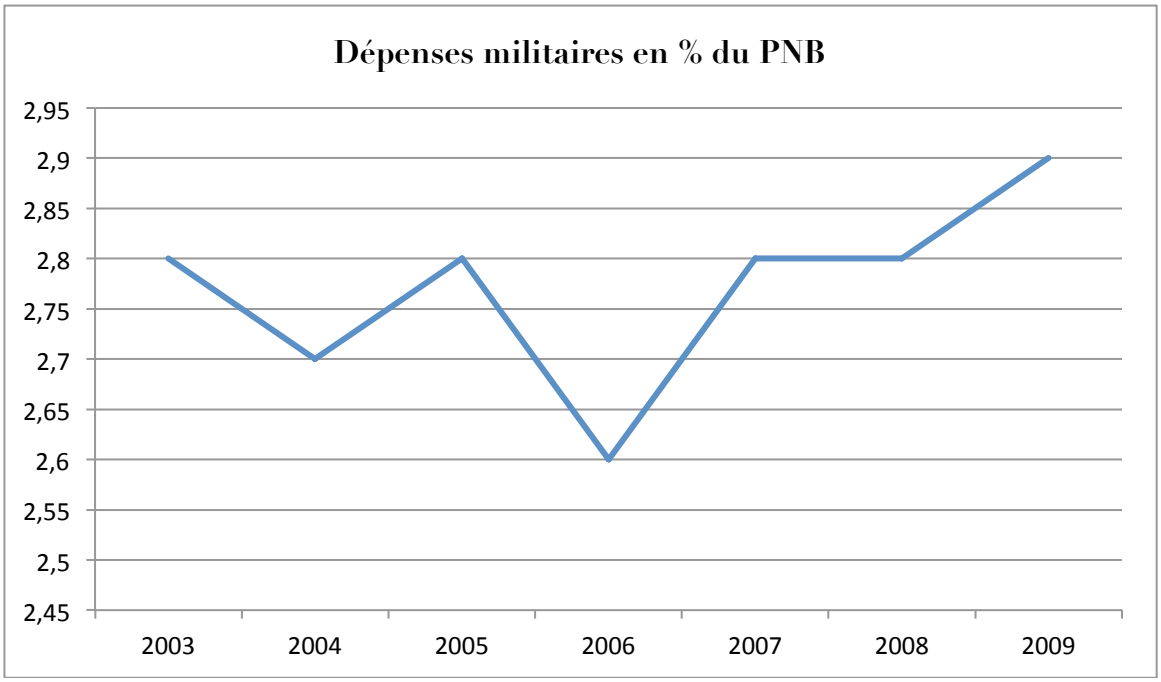

Source : Korea Institute for Defenses Analyses

Il n'y a pas qu'en matière militaire que la Corée est devenue une puissance crédible. Elle compte aujourd'hui parmi les pays ayant le niveau de recherche et de développement les plus élevés. Depuis 2006, la Corée du Sud dépense plus de 3 % de son produit intérieur brut pour la recherche, le développement et ambitionne d'atteindre 5 % dès 2012 avec 66 milliards de dollars. Le pays souhaite également passer de 53 chercheurs pour 10 000 habitants en 2007, à 100 en 2012. La Commission européenne considère déjà que la Corée du Sud est devenue un leader mondial dans certains domaines spécifiques des hautes technologies[95].

[95] EUROSTATS, *High-tech statistics* , disponibles sur http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/High-tech_statistics. Voir également : http://www.eurosouthkorea-ict.org/ (liens vérifiés en juin 2011).

Tableau 6 :

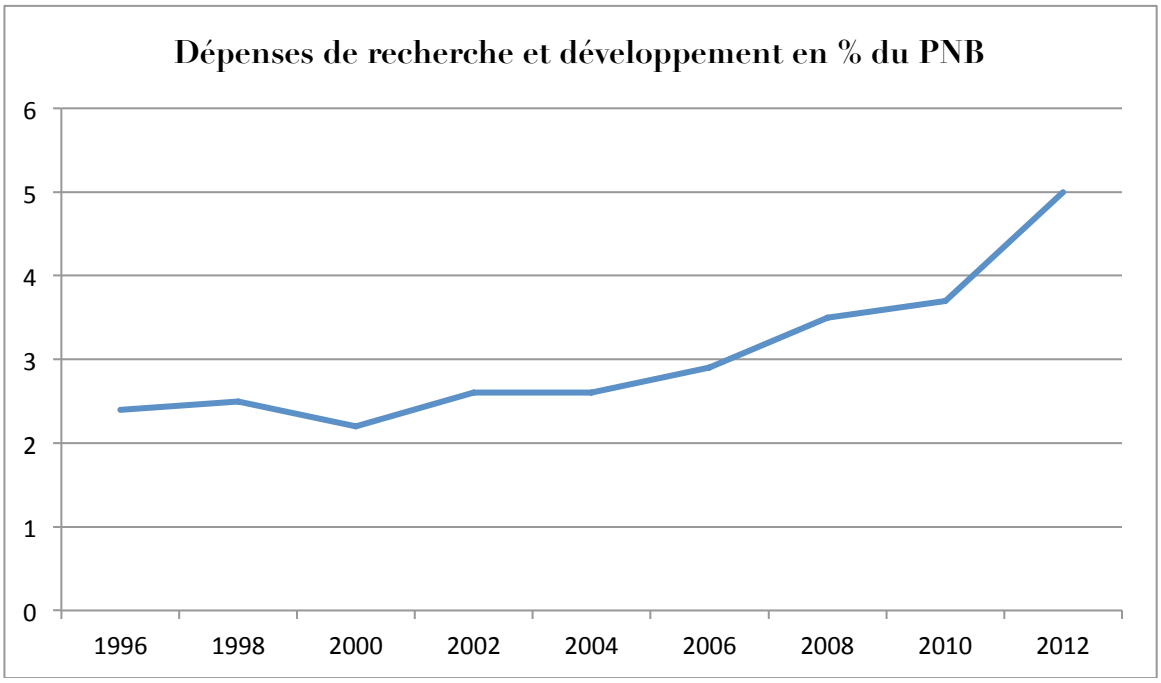

Source : Korea Statistics

Le budget sud-coréen alloué à la recherche a augmenté d'environ 10,5 % par an depuis 2002. Selon l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle en matière de dépôts de brevets la Corée du Sud était classée au cinquième rang mondial en 2010 après les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Chine[96]. En termes de dépense intérieure brute de recherche et développement (R&D), la Corée du Sud se classait également en 2010 au quatrième rang des pays de l'OCDE et au cinquième rang mondial[97]. Toujours en 2010, le nombre d'articles scientifiques signés par des chercheurs coréens plaçait le pays au onzième rang mondial[98]. Environ 75 % des

[96] WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION, *World Property Indicators 2011*, WIPO Economics & Statistics Series, Genève, 2011, 211 p. Disponible sur : http://www.wipo.int/export/sites/www/freepublications/en/intproperty/941/wipo_pub_941_2011.pdf (lien vérifié en mars 2012)

[97] Derrière Israël, le Japon, la Suède et la Finlande. OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010. Economie, environnement et société*, OCDE, Paris, Janvier 2011, 277 p.pp.150-151

[98] 12e rang en 2007, 53e en 1981. Voir ADAMS Jonathan et PENDLEBURY David, *Global Research Report : Materials Science and Technology*, Evidence, Thomson Reuters Business, Leeds, Juin 2011, 12 p. Disponible sur : http://www.icmm.csic.es/eng/news/grr-materialscience.pdf. voir également THE ECONOMIST, *Climbing Mount Publishable. The old scientific powers are starting to lose their grip*, 11 novembre 2010. Disponible sur : http://www.economist.com/node/17460678 (liens vérifiés en août 2011)

investissements en R&D provenaient de l'industrie (contre 72 % en Chine, 71 % aux Etats-Unis et 70 % en Allemagne). Cependant, la recherche sud-coréenne vit dans un environnement quasi clos. Les investissements directs étrangers en R&D ne représentaient en 2009 que 0,3 % de la R&D dans le pays. C'est le niveau le plus bas des pays de l'OCDE, avec le Japon. Par ailleurs, le nombre de chercheurs étrangers autorisés à participer aux projets de recherche en Corée du Sud reste très limité.

L'industrie sud-coréenne domine plusieurs pans de l'économie internationale : (construction navale, automobile, acier, pétrochimie, électronique (semi-conducteurs, téléphonie mobile, écrans TV, ordinateurs). A l'intérieur du pays, les grands conglomérats (*Chaebol*) prolongent plusieurs secteurs stratégiques. Hyundai-Kai bénéficie d'un quasi-monopole dans l'automobile. L'électronique est dominée par le tamdem Samsung-LG et la construction navale par l'oligopole Hyundai-Doosan-STX. Fortes de leur position prépondérante sur leur marché intérieur, plusieurs de ces compagnies ont réussi à s'imposer au niveau international. Trois marques coréennes ont d'ailleurs été intégrées parmi les cent sociétés les plus connues au monde (Samsung, Hyundai, LG[99]). Les grands *chaebol*, particulièrement compétitifs dans certains secteurs clés, poussent à une plus grande libéralisation de l'économie mondiale, tout en faisant pression sur leur gouvernement pour que ce dernier continue de les protéger sur le marché intérieur. La stratégie de développement d'accords de libre-échange (ALE) rentre parfaitement dans ce cadre. La Corée du Sud entretient ainsi des ALE avec l'Asean (2007), le Chili (2004), l'Inde (2010), le Pérou (2009), Singapour (2006), l'Union européenne (2010) ainsi qu'avec l'Association européenne de libre-échange (2006). Elle est également en discussion pour des accords avec le Canada, le Japon, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique et le Viêt Nam.

La Corée du Sud est membre à la fois de l'OCDE et du G20, dont elle a accueilli le sommet en novembre 2010 à Séoul. En s'appuyant sur ses résultats économiques, elle souhaite aujourd'hui être considérée comme un marché émergent

[99] *Three Korean companies among world's top 100 brands,* article paru dans la version anglaise en ligne de l' "Hankyoreh" du 28 juillet 2007.

important, à l'instar des « Bric » (Brésil, Russie, Inde, Chine) : elle souhaite d'ailleurs faire modifier l'acronyme en « Brick » (K pour *Korea*). Que ce soit au niveau militaire, de la recherche et du développement, de l'industrie et des échanges commerciaux, il ne fait aucun doute que la Corée du Sud peut légitimement se considérer comme puissance politique régionale.

L'influence

Jusqu'à une époque récente, toute l'attention de la politique étrangère sud-coréenne était portée quasi exclusivement sur l'Asie du Nord-Est, et plus particulièrement sur la résolution du conflit avec la Corée du Nord et le maintien de l'alliance avec les États-Unis [100]. Selon Jeffrey Roberston, la Corée du Sud ne cherche pas à devenir le pays leader de l'Asie du Nord-Est, ce qui lui laisse plus de marge de manœuvre que pour la Chine ou le Japon[101]. Sous la présidence de Kim Dae-jung (1998-2003), le pays a pris plusieurs initiatives qui ont profondément modifié ses relations avec l'ensemble des pays de l'Asie de l'Est et plus particulièrement dans le cadre de la coopération ASEAN+3. En 1999, la Corée du Sud a été à l'initiative de la création du Groupe de Vision de l'Asie de l'Est (*East Asia Vision Group*, EAVG) et en 2000, du Groupe d'Etudes de l'Asie de l'Est (*East Asia Study Group*, EASG). Le premier groupe composé de représentants de la société civile a tenu cinq réunions. Il a ensuite remis son rapport et proposé des recommandations pour approfondir le dialogue Asie du Nord-Est/Asie du Sud-Est lors du cinquième sommet de l'ASEAN +3 à Brunei, en octobre 2001[102]. Le second groupe, composé de représentants des gouvernements, a également été crée à l'initiative du président Kim Dae-jung, lors du quatrième sommet ASEAN+3 en 2000. Il a tenu sa première réunion à Hanoï en mars 2001 et a remis son rapport final à

[100] BAE Geung-chan, *Prospects for an East Asia Summit*, in « Policy Brief », n° 2005-5, September 2005, Institute for Foreign Affairs and National Security (Ifans).
Disponible sur : http://www.ifans.go.kr/eng/publications/brief/index.jsp (lien vérifié en juin 2011).
[101] ROBERSTON Jeffrey, *South Korea as a Middle Power: Capacity, Behavior and Now Opportunity*, in "International Journal of Korean Unification Studies", vol. 16, n° 1, 2007, pp. 151-174 (p.160). Disponible sur :
http://www.kinu.or.kr/upload/neoboard/DATA03/IJKUS16-1.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[102] Le rapport cosigné par Han Sung-joo de la Korea University et Patra Pengira Dato Paduka Osman, secrétaire permanent adjoint du ministère des Affaires étrangères du Brunei Darussalam est disponible sur :
http://www.aseansec.org/pdf/east_asia_vision.pdf (lien vérifié en juin 2011).

Phnom Penh en novembre 2002[103]. Ces deux groupes ont permis d'institutionnaliser les rencontres annuelles ASEAN+3 et ont été à l'origine de la création des sommets de l'Asie de l'Est (*East Asia Summit*). Ils comprennent non seulement les représentants des 10 pays membres de l'ASEAN, mais aussi la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Australie, l'Inde, les Etats-Unis et depuis 2011, la Russie. La première rencontre s'est tenue à Kuala Lumpur en décembre 2005. Chacune des réunions se tient dans un pays de l'ASEAN, faisant de l'association des nations d'Asie du Sud-Est la force motrice du processus d'intégration et de dialogue régional. Si la Corée du Sud a joué un rôle déterminant dans la création de ces structures, son influence sur la région reste marginale et continuera de décroître au fur et à mesure de la montée en puissance de la Chine. Pour affirmer ses prétentions, la Corée du Sud doit nécessairement s'appuyer sur la formation de coalitions et/ou d'un dialogue renforcé avec d'autres Etats et institutions partenaires. C'est dans ce cadre que la relation entre la Corée du Sud et l'Asean est primordiale. A défaut, pour éviter une trop forte domination chinoise sur la région, elle sera contrainte de renforcer ses liens avec le Japon[104]. Si les élites politiques sud-coréennes sont prêtes à un tel rapprochement, la pression de l'opinion publique et des médias ralentit le processus. Un dialogue renforcé entre trois puissances régionales, Corée du Sud /Japon /Australie, sera sans doute plus acceptable[105]. Séoul a également joué un rôle crucial dans la déclaration de l'Apec[106] de 1991, permettant à l'organisation d'intégrer Hong Kong et Taiwan comme des « économies » et non comme Etats. Le pays a également pris l'initiative de la création de l'*Anti-Corruption and Transparency Task Force* lors de sa présidence de l'Apec en 2005[107].

Avec l'arrivée au pouvoir de Lee Myung-bak en 2008, la Corée du Sud s'est lancée dans une stratégie de rééquilibrage de ses relations internationales. Voulant

[103] Le rapport est disponible sur : http://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/asean/pmv0211/report.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[104] ROBERTSON Jeffrey, *South Korea and the East Asia Summit: Collective Identity, Balance of Power or Domestic Politics?* Research Brief of the Parliament of Australia, n° 5, 2006-2007, décembre 2006, 17 p. (p.7). Disponible sur : http://www.aph.gov.au/library/pubs/rb/2006-07/07rb05.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[105] Entretien avec Yoshihide Soeya**,** directeur de l'Institute of East Asian Studies de Keio University, à Séoul, le 11 juillet 2011.
[106] *Asia-Pacific Economic Cooperation*, institution créée en 1989 et réunissant 21 économies du pourtour du Pacifique (voir www.apec.org).
[107] SHIM David, *A Shrimp amongst Whales ? Assessing South Korea's Regional-Power Status*, German Institute of Global and Area Studies, Working Papers n° 107, Hambourg, août 2009, 25 p. (p.15). Disponible sur : http://www.giga-h azamburg.de/dl/download.php?d=/content/publikationen/pdf/wp107_shim.pdf (lien vérifié en juin 2011).

sortir le pays de son ornière traditionnelle fortement ancrée en Asie du Nord-Est, le président Lee a inauguré en 2009 une nouvelle politique asiatique inscrite dans une stratégie plus large, appelée « Global Korea »[108]. Celle-ci s'organise autour du développement de la diplomatie de réseau, une politique étrangère pragmatique. Tout en renforçant son alliance avec les Etats-Unis, la Corée du Sud a multiplié les partenariats avec les puissances extérieures à sa région d'origine, plus particulièrement avec les pays de l'Asean et l'Union européenne. Cette politique s'illustre notamment avec la signature et la ratification d'accords de libre-échange avec les deux entités. L'influence sud-coréenne est également devenue plus sensible avec l'élection, au poste de secrétaire général des Nations unies, l'ancien ministre des Affaires étrangères Baan Ki-moon. Également, le pays est entré au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE en 2009[109] et affiché son entrée dans le « club des décideurs » en intégrant le « G20 » dès sa constitution.. La Corée du Sud a d'ailleurs été le premier pays non membre du G8 à accueillir un sommet du G20 en novembre 2010.

La reconnaissance

Posséder les instruments de la puissance et prétendre au statut de puissance moyenne régionale ne suffisent pas être reconnu comme tel. Andrew Hurrel rappelle à juste titre que pour être une puissance, il est nécessaire d'être reconnu par les autres puissances du même niveau mais aussi par les puissances supérieures et inférieures[110]. Le concept de puissance moyenne et régionale est avant tout une construction sociale résultant d'une compréhension commune et intersubjective des différents acteurs concernés. La question est donc ici de savoir si la Corée du Sud est reconnue comme puissance moyenne régionale par ses principaux partenaires et si

[108] Les principes de cette nouvelle politique sont décrits : *The Lee Myung-bak Administration's Foreign Policy and National Security Vision : Global Korea, The National Security Strategy of the Republic of Korea*, Cheong Wa Dae, Office of the President, Séoul, 2009, 37 p. Disponible sur : http://english.president.go.kr/government/golbalkorea/globalkore_eng.pdf (lien vérifié en juin 2011).

[109] Voir chapitre 2.1.2.

[110] HURRELL Andrew, *Some Reflections on the Role of Intermediate Powers in International Institutions*, in HURRELL Andrew, COOPER Andrew F., GONZALEZ Guadalupe Gonzalez, SENNES Ricardo Ubiraci, SITARAMAN Srini "Paths to Power : Foreign Policy Strategies of Intermediate States", Woodrow Wilson International Center, Working Paper n° 244, Latin American Program, 140 p. (pp.1-10), Washington, 2004.

ces derniers lui accordent le rôle de balancier qu'elle souhaite jouer. Les autres puissances d'Asie du Nord-Est ont effectivement reconnu le rôle moteur de la Corée du Sud quand cette dernière s'est lancée, sous les présidences de Kim Dae-jung et de Roh Moo-hyun, dans un dialogue poussé avec la Corée du Nord. Cette politique d'engagement initiée par la Corée du Sud a été soutenue et encouragée aussi bien par les Etats-Unis, que par la Chine, le Japon et la Russie. Pendant toute cette période, l'agenda sécuritaire régional a semblé être dicté en grande partie par Séoul. Cependant, comme le souligne Zhu Zhiqun, il n'est pas certain que les principales puissances régionales soient prêtes à accorder à la Corée du Sud le rôle de stabilisateur régional qu'elle revendique[111]. La déviance des voisins de la Corée du Sud s'est accrue, depuis la fin de la politique de la main tendue et du raidissement voulu par l'administration du président Lee Myung-Bak. Les relations politiques avec la Chine se sont sensiblement détériorées sans que celles avec le Japon se soient améliorées. Les Etats-Unis hésitent également à donner plus de poids à la Corée du Sud dans l'organisation de l'Asie du Nord-Est.

Le pilier principal de l'alliance américaine reste encore le Japon. Tant que la Corée du Sud ne bénéficiera pas de la confiance de la Chine et du Japon, il lui sera difficile, voire impossible de se positionner le pivot de la région. Finalement depuis 2008 les marges de manœuvres sud-coréennes en Asie du Nord-Est se sont réduites. Il n'y finalement qu'en Asie du Sud-Est, et notamment au Viêt Nam et en Indonésie, que le statut de puissance régionale soit reconnue à la Corée du Sud.

[111] ZHU Zhiqun, *Small Power, Big Ambition: South Korea's Role in Northeast Asian Security under President Roh Moo-hyun,* in "Asian Affairs", vol. 34, n° 2, été 2007, pp. 67-86.

1.3 - UN INTERET RECENT POUR L'ASIE DU SUD-EST

1.3.1 - Un intérêt pour le reste de l'Asie longtemps limité

Les Sud-Coréens cherchent aujourd'hui un équilibre entre d'une part, l'ouverture au monde, entraînant l'assimilation de la pensée et des techniques occidentales et japonaises, et d'autre part la redécouverte de leurs propres traditions et de leur particularisme[112]. Cela se reflète notamment dans le débat philosophique qui traverse le pays depuis la fin du XXe siècle : comment les Coréens ont-ils négligé leur héritage et leurs « trésors » ? Quelle est leur responsabilité d'aujourd'hui en Asie et dans le monde ? L'une des grandes figures du renouveau de la philosophie coréenne dans un contexte international et d'ouverture est Park Chong-hong[113]. Il écrit ainsi en 1972 : « Quiconque revendique l'autonomie politique et économique de la Corée doit aussi avoir les idées larges pour œuvrer à l'autonomie d'une pensée qui forme un soubassement spirituel […]. La direction de la Corée n'est pas du ressort de l'idéologique, c'est l'esprit fondamental qui doit receler la pensée coréenne ».

Pendant toute la première moitié du XXe siècle, l'Occident a porté un intérêt limité à la Corée. Même pendant le second conflit mondial, le sort de la péninsule coréenne n'a pas représenté une priorité stratégique particulière pour les alliés. C'est à peine si la question coréenne a été abordée lors de la conférence du Caire, qui a réuni en novembre 1943 les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine[114].

[112] KIM Ja-hyun, *The Confucian Kingship in Korea*, Colombia University Press, 2001, 336 p.

[113] PARK Chong-hong, *Histoire de la pensée coréenne* (*Hanguksasangsa*), éd. Sômundang, Séoul, 1972. Mais aussi du même auteur : *Main Currents of Korean Thought*, in "The Korean National Commission for UNESCO", Séoul : The Si-sa-yong-o-sa Publishers, Inc.; lire également KANG Yeong-an, *What is Philosophy to Us ? A History of Contemporary Korean Philosophy after the Reception of Western Philosophy,* Kung Ree Publishing, Séoul, 2002, 301 p.

[114] Déclaration disponible dans : United States Department of State. *A Decade of American Foreign Policy: 1941-1949, Basic Documents*. Washington, DC : Historical Office, Department of State, U.S. G.P.O., 1950, p. 20.
En février 1945, la conférence de Yalta décida d'établir à la libération de la Corée un Trusteeship multipartite régi par la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine. Lors de la conférence de Postdam en juillet 1945, il fut décidé que les

L'occupation de la partie sud de la péninsule par l'armée américaine[115] du 8 septembre 1945 au 15 août 1948 et son corollaire, l'occupation soviétique du nord marquèrent le début de la Guerre froide et de la division du pays. Même si l'engagement international a été important des deux côtés, la guerre de Corée (1950-1953) est aujourd'hui encore souvent surnommée «la Guerre oubliée »[116]. Elle a pourtant été l'occasion de développer de nouveaux liens et de nouvelles solidarités entre la République de Corée et certains pays du sud-est asiatique. En effet, dès 1950, la Thaïlande et les Philippines ont envoyé des troupes combattre auprès des forces des Nations unies en Corée du Sud. Au total, la Thaïlande a envoyé 1 294 soldats. Elle a également fourni quatre navires et un appareil de transports de troupes. Les pertes thaïlandaises se sont élevées à 129 morts. Les forces navales thaïlandaises ont continué à patrouiller sous le commandement unifié des Nations unies, le long de la frontière maritime entre le Nord et le Sud, jusqu'en 1955. Des troupes terrestres sont restées stationnées dans le pays jusqu'en 1972. Sept représentants thaïlandais ont participé à la Commission militaire d'armistice et aujourd'hui encore, la Thaïlande dispose d'un représentant permanent au siège du commandement des Nations unies en Corée du Sud. De leur côté, les Philippines ont envoyé en septembre 1950 un corps expéditionnaire de 7 500 hommes, ce qui constituait le quatrième plus important contingent des Nations unies. Les troupes philippines ont notamment participé aux batailles du pont de Yultong et de la colline d'Eerie. Cent dix soldats philippins ont perdu la vie pendant le conflit. Malgré l'engagement de ces deux nations aux côtés des forces sud-coréennes, les relations entre la République de Corée et les pays d'Asie du Sud-Est restèrent marginales, jusqu'au coup d'état du général Park Chung-hee en 1962.

Etats-Unis et l'U.R.S.S. se partageraient la Corée de part et d'autre du 38ème parallèle. Le 10 août de la même année, les Soviétiques pénétrèrent en Corée par le nord. Les Américains débarquèrent au sud le 8 septembre.

[115] La partie sud de la péninsule était officiellement dirigée par le gouvernement militaire de l'armée des Etats-Unis en Corée (*United States Army Military Government in Korea* ou USAMIGIK). Parallèlement à l'occupation américaine du sud, l'armée soviétique établit en août 1945 un gouvernement soviétique civil, pour diriger la partie nord et ce, jusqu'à la création en février 1946 d'un gouvernement provisoire dirigé par Kim Il-sung.

[116] Voir par exemple BLAIR Clay Jr : *The Forgotten War : America in Korea, 1950-1953,* Naval Institute Press, 2003, 1152 p., ou encore CUMINGS Bruce, *The Origins of the Korean War,* Princeton University Press, collection Studies of the East Asian Institute, Princeton 1981 (deux volumes) et STUECK William, *The Korean War, An International History*, Princeton, University Press, Princeton, 1997, 496 p.

1.3.2 - La priorité au développement économique

Une seconde étape a eu lieu au moment du soulèvement populaire de 1987, qui conduisit à une plus grande démocratisation du pays[117]. Certes, les évènements de 1962 et de 1987 ont d'abord été le fruit de bouleversements internes à la Corée du Sud, mais leurs conséquences eurent des répercussions importantes sur les relations que cette dernière établit avec les pays d'Asie du Sud-Est. L'arrivée au pouvoir de Park Chung-hee fut marquée par une volonté d'approfondir les relations diplomatiques et militaires entre la République de Corée et le reste du monde, tandis que la démocratisation du pays, en libéralisant le droit du travail et les syndicats[118], encouragea une hausse importante des salaires. Cela conduisit de nombreuses entreprises coréennes à investir pour la première fois en Asie du Sud-Est, où le coût du travail était déjà moins élevé[119].

Sous protection américaine, la diplomatie sud-coréenne est restée jusqu'en 1961 essentiellement isolationniste. Si des relations diplomatiques ont été établies dès 1949 avec les Philippines, il fallut attendre 1958 pour qu'un second pays sud-est asiatique, en l'occurrence la Thaïlande, établisse à son tour de véritables relations diplomatiques. Notons toutefois que la Thaïlande avait reconnu la souveraineté de la République de Corée sur la partie Sud de la péninsule dès 1948. Rappelons que tout comme la Corée du Sud, ces deux pays étaient proches des Etats-Unis et participaient à leur niveau à la politique d'endiguement du communisme en Asie[120].

---

[117] Lire à ce sujet SEO Joong-seok, *La Corée du Sud : 60 ans d'histoire contemporaine. Origines et étapes du mouvement démocratique*, fondation coréenne pour la démocratie, Séoul, 2007, pp. 299-317.

[118] CHUNG Bertrand & SEIZELET Eric, *La démocratisation à l'épreuve en Corée du Sud*, in "Revue d'études comparatives Est-Ouest", 1997, 3, septembre, pp.23-32.

[119] Le salaire mensuel moyen en Corée du Sud est passé de 386 500 wons (soit 320 € environ) en 1987, à 2 036 200 wons (1 700 €) en 2002, soit 527 % d'augmentation. Il était d'environ 4 300 000 wons en 2010 (soit 2844 €).

[120] Rappelons qu'en février 1955, dans le cadre de cette politique, les Etats-Unis ont encouragé et soutenu la création à Bangkok du traité de l'organisation d'Asie du Sud-Est (*Southeast Asia Treaty Organization* – SEATO). Les pays membres de l'organisation étaient l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, la Thaïlande, les Philippines, le Royaume-Uni et les Etats-

Si la Corée envoya quelques troupes artistiques se produire en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et en Thaïlande en 1958, les relations de la Corée avec l'Asie du Sud-Est sont restées marginales[121]. La situation commença à évoluer avec l'arrivée au pouvoir de Park Chung-hee. Fortement isolé, le nouveau gouvernement coréen chercha à affirmer sa légitimité sur la scène internationale par un accroissement de ses relations diplomatiques. Rappelons qu'en 1949, la Corée du Sud était reconnue par cinq pays et le Nord par dix[122]. En 1960, les deux Corée étaient reconnues chacune par quatorze pays. Les choses se sont ensuite accélérées pour le Sud qui, en 1962, était reconnu par cinquante-deux pays alors que la Corée du Nord ne l'était toujours que par quatorze. En 2011, la Corée du Sud entretenait des relations diplomatiques avec 188 pays tandis que la Corée du Nord maintenait des relations avec près de 150 pays[123]. Jusqu'aux années 1960, les échanges économiques de la Corée du Sud étaient largement dominés par les Etats-Unis. La Corée du Sud n'avait, à cette période, quasiment aucun intérêt économique en Asie du Sud-Est[124]. La priorité a longtemps été donnée au développement national et au règlement de la question nord-coréenne[125].

Unis. La Corée du Sud et la République du Viêt Nam (sud) étaient des partenaires de dialogue. L'organisation a été dissoute en juin 1977).

[121] PARK Joon -Young. *Korea 's Return To Asia: South Korean Foreign Policy 1965-1975*, Jin Heong Press, Séoul, 1981, p.19.

[122] A cette période, la Corée du Sud paraissait désavantagée par rapport à sa voisine du Nord. Client virtuel des Etats-Unis, Elle fut exclue de fait du mouvement des pays non-alignés, alors que la République populaire démocratique de Corée accepta d'établir des relations diplomatiques avec tous les pays acceptant les principes de la conférence de Bandung de 1955.

[123] La Corée du Sud a adopté jusqu'en 1973 une doctrine similaire à la doctrine Hallstein en Allemagne, qui consistait à prononcer la rupture des relations diplomatiques avec tout État qui reconnaissait la République populaire démocratique de Corée (nord). Elle abandonna de cette doctrine par décret présidentiel, mi-fait à la « course aux reconnaissances ».

[124] Voir BRIDGES Brian, *Japan and Korea in the 1990s : From Antagonism to Adjustment*, Edward Elgar Publishing, 1993, 186 p., mais aussi CHUNG Jae Ho, *Between Ally and Partner : Korea-China Relations and the United States*, Colombia University Press, 2006, 200 p. A consulter également, CHA (Victor), *Alignment despite Antagonism : The United States-Korea-Japan Security Triangle*, Stanford University Press, 2000, 376 p.

[125] LEVIN Norman D., *The Shape of Korea's Future : South Korean Attitudes toward Unification and Long-Term Security Issues*, Rand Corporation, 1999, 67 p.

Nous ne reviendrons pas sur le développement rapide de l'économie coréenne, déjà largement étudié[126]. Nous rappellerons simplement que l'on peut relever trois phases dans le développement économique sud-coréen entre les années 1950 et la fin des années 1980 :

- une phase de substitution aux importations, entre 1953 et 1961 ;
- un développement extraverti basé sur l'essor des exportations (1961-1973) ;
- la mise en place d'industries lourdes et chimiques (1973-1980).

Au cours de ces trois premières phases, la priorité a été donnée au développement intérieur. Le modèle de développement sud-coréen s'est basé sur des liens étroits entre le gouvernement et les milieux d'affaires, y compris le crédit encadré, les restrictions aux importations et le financement de certaines industries prioritaires[127]. Le gouvernement a favorisé l'importation des matières premières et de technologies aux dépens des biens de consommation. Il a également encouragé l'épargne et l'investissement au détriment de la consommation. La normalisation des relations nippo-sud-coréennes en 1965 a également contribué à l'essor économique du pays. Parallèlement, une aide financière et technologique importante des Etats-Unis est venue soutenir l'engagement des autorités sud-coréennes dans la lutte contre le communisme, essentiellement au Viêt Nam[128]. En garantissant l'approvisionnement énergétique, ainsi que les importations stratégiques du pays,

[126] KIM Hyung-A, *Korea's Development Under Park Chung-Hee* (Asian Studies Association of Australia (ASAA) East Asia), Routledge, 2003, 304 p. Voir également KUZNETS Paul W., *Korean Economic Development, an Interpretive Model,* Praeger Publishers, Westport, 1994, 180 p. Également, consulter OH John Kie-chiang, *Korean Politics, The Quest for Democratization and Economic Development,* Cornell University Press, Ithaca & London, 1999, 257 p. ou encore CHANG Chan-sup & Chang Nahn-joo, *The Korean Management System, Cultural, Political, Economic Foundations*, Quorum Books, Westport, 1994, 214 p. Lire aussi : SHIN Dong-Myeon, *Social and Economics Policies in Korea*, Routledge Curzon, New York, 2003, 244 p.

[127] KIM Ju, *The Development of Modern South Korea*, Routledge, Advances in Korean Studies, 2006, 240 p.

[128] KONG Tat Yan, *The Politics of Economic Reform in South Korea : A Fragile Miracle,* Routledge, Advances in "Korean Studies", 2000, 304 p.

dont les volumes restaient limités, les Etats-Unis ont contribué indirectement à maintenir l'éloignement de la Corée du reste de l'Asie.

Ce n'est qu'à la fin de la troisième phase, dans la dernière partie des années 1980, que les entreprises coréennes vont étendre leurs activités à d'autres régions du monde et plus particulièrement à l'Asie du Sud-Est. Toutefois, l'économie sud-coréenne a pu se développer avec relativement peu d'interaction avec le monde extérieur jusqu'à la crise asiatique de 1997. Les autorités sud-coréennes préféraient à l'époque parler de multilatéralisme et de libéralisation du commerce. Elles regardaient avec scepticisme, voire méfiance toute intégration économique régionale[129]. La crise financière asiatique de 1997 a exposé des faiblesses structurelles du modèle de développement de la Corée du Sud[130].

1.3.3 - Une ouverture timide et tardive

Les initiatives diplomatiques sud-coréennes se sont intensifiées après l'annonce faite par le président américain Richard Nixon à Guam en juillet 1969 : il s'agissait de ne plus engager de troupes américaines terrestres en Asie, et de retirer une division d'infanterie américaine de Corée. Ce désengagement relatif des Etats-Unis eut une autre conséquence. Pour assurer sa sécurité à long terme, la Corée du Sud décida de développer sa propre industrie lourde, chimique et de défense, ainsi que de renforcer ses échanges avec le reste du monde et plus particulièrement l'Asie. Parallèlement à cette redéfinition de sa politique étrangère et industrielle, le pays mit en place à partir de 1970 « le mouvement des nouveaux villages[131] » dont l'objectif était de revitaliser les campagnes coréennes, notamment par le développement des infrastructures. Un centre de formation pour les responsables villageois a été ouvert. Ce dernier constitue un des premiers programmes de développement des ressources

[129] BEDESKI Robert E., *Korean and the World : Beyond the Cold War*, article from "Pacific Affairs", University of British Colombia, 1995, 3 p.
[130] *Etudes économiques de l'OCDE : La Corée*, Documentation française, Paris, réédition 2005, 210 p., mais aussi : HAGGARD Stephan, *The Political Economy of the Asian Financial Crisis*, Washington, Institute of International Economics, 2000, 304 p.
[131] Voir KIM Chull-sung et FRIEDMAN Edward, *Regional Cooperation and Its Ennemies in Northeast Asia : The Impact of Domestic Forces*, Rutledge Security in Asia Pacific Series, 2006, 240 p., ainsi que le site officiel du mouvement sur : http://saemaul.net/

humaines coréennes. Depuis sa création en 1971, le centre en formation de l'Institut du développement coréen (*Korea Development Institute*)[132] a accueilli des centaines responsables villageois originaires d'Asie du Sud-Est[133] et a dressé l'ébauche des premiers relais d'influences coréennes dans la région.

La fin des années 1980 a été cruciale dans l'histoire de la démocratie coréenne. Le sujet a déjà été largement étudié et là encore, nous n'y reviendrons pas[134]. Après l'assassinat du président Park Chung-hee le 26 octobre 1979 par le chef des services secrets sud-coréens Kim Jae-kyu, le pays a traversé une brève phase de démocratisation. Le coup d'état du 12 décembre 1979 conduit par Chung Seung-Hwa et Noh Jae-yun y mit fin. Nommé chef des services secrets en avril 1980, Chun Doo-hwan dirigea la répression sanglante contre le soulèvement de Gwangju qui protestait contre la prolongation de la loi martiale[135]. En août de la même année, il fut élu président par un collège électoral restreint. La présidence de Chun Doo-hwan (qui rappelons-le, a été commandant au Viêt Nam[136] en 1970-1971) fut marquée par une poursuite du développement économique, mais également par un fort endettement et une répression forte contre les mouvements syndicaux. C'est également sous sa présidence que la Corée du Sud commença à montrer un intérêt plus marqué pour l'Asie du Sud-Est[137]. Chun Doo-hwan fit ainsi une tournée sud-est asiatique en 1981, ce qui le conduisit dans les cinq pays membres de l'ASEAN à

[132] Site officiel : http://www.kdi.re.kr/

[133] Entre 1998 et 2010, l'école du *Korea Development Institute* a formé 149 étudiants en provenance de neuf pays du Sud-Est asiatique (Cambodge : 27, Indonésie : 28, Laos : 8, Malaisie : 2, Birmanie (Myanmar) : 12, Philippines : 17, Singapour : 1, Thaïlande : 10, Viêt Nam : 47). Une exposition sur le mouvement coréen des nouveaux villages été organisée au Cambodge, en juillet 2009, par le Centre coréen de langue du Cambodge et la municipalité de Phnom Penh. Lire également : *Saemaul Undong Sets Model for Developing Countries*, par Andrei Lankov, article paru dans le "Korea Times", du 16 avril 2010.

[134] KIM Samuel S., *Korea's Democratization*, Cambridge University Press, 2003, 272 p., et également BEDESKI Robert E., *The Transformation of South Korea : Reform and Reconstruction in the Sixth Republic Under Roh Tae Woo 1987-92*, Routledge, London, 1994, 208 p. Aussi, consulter : CHA Victor D., *Politics and Democracy Under Kim Young Sam Government : Something Old, Something New*, in "Asia Survey" 33, n° 9, The Regent of the University of California, 1993, pp. 849-860 et DIAMOND Larry & KIM Byung-kook, *Consolidating Democracy in South Korea*, Lynne Rienne Publishers, 2000, 253 p.

[135] NA Kahn-chae & KATSIAFICAS Georgy, *South Korean Democracy : Legacy of Gwangju Uprising* (New Political Sciences), Routledge, 2006, 216 p., ainsi que CHOI Jung-woon, The Gwangju Uprising : *The Pivotal Democratic Movement That Changed the History of Modern Korea,* Homa & Sekey Books, 2005, 316 p. et SCOOT-STOKES Henry, LEE Jae-eui & KIM Dae-jung, *The Kwangju Uprising : Eyewitness Press Accounts of Korea's Tiananmen*, Pacific Basin Institute, M.-E. Sharp publishers, 2000, 239 p. Voir également le très beau film *18 Mai* (화려한 휴가) de Kim Ji-hoon sorti en 2007.

[136] Chun Doo-hwan servit comme commandant du 29ème régiment de la neuvième division en 1970 et 1971.

[137] KIM Kook-chin, *Korea and ASEAN in the 1980's : Emerging Development partners*, in "East Asia", University of Berkeley, vol. 2, n° 1, mars 1983, pp. 77-84.

l'époque : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande[138]. En 1983, une des principales initiatives du président Chun Doo-hwan en direction de l'Asie du Sud-Est s'est terminée de manière dramatique. Le 9 octobre de cette même année, alors qu'il était en visite officielle en Birmanie, un attentat imputé à la Corée du Nord frappa la délégation sud-coréenne au mausolée du martyr, près de la pagode Shwedagon. Si le chef de l'Etat sud-coréen survécut à l'explosion, dix-sept personnes de son entourage moururent, dont le vice Premier ministre Seo Seok-jun, le ministre des Affaires étrangères Lee Beom-seok, le ministre du Commerce Kim Dong-hwi et le ministre des Ressources naturelles Suh Sang-chul[139].

En 1987, le pays fit face à une nouvelle crise sociale et politique déclenchée par la mort d'un étudiant au cours d'un interrogatoire de police[140]. Élu en grande partie grâce aux divisions de l'opposition, le président Roh Tae-woo réorienta totalement la politique extérieure du pays. Il se lança dans une politique d'ouverture et de dialogue en direction des pays communistes avec lesquels la Corée du Sud n'entretenait quasiment aucun contact officiel[141]. Ce fut l'équivalent coréen de l'*Ostpolitik* menée en République fédérale d'Allemagne par le chancelier Willy Brandt (1969-1974) à partir de 1969. Cette *Nordpolitik* fut conduite en trois phases successives : l'analyse des questions commerciales, l'ouverture des bureaux

[138] Fondée en 1967 à Bangkok, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN en anglais) est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Laos, Myanmar/Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam). Aujourd'hui, l'association a pour but de renforcer la coopération et l'assistance mutuelle entre ses membres, d'offrir un espace pour régler les problèmes régionaux et peser en commun dans les négociations internationales.

[139] L'attentat fit 21 morts et blessa 46 personnes. Le Président Chun Doo-hwan, arrivé en retard à la cérémonie à cause des embouteillages, survécut à l'explosion. Suite à cet attentat, les relations diplomatiques entre la Birmanie et la Corée du Nord ont été rompues. Elles ont été rétablies en 2007.

[140] Le point de départ a été la mort d'un étudiant à l'Université nationale de Séoul, Park Jeong-chol, le 14 janvier 1987, suite à des tortures par les forces de police. Le gouvernement chercha à dissimuler les raisons de la mort du jeune homme. Réclamant la vérité sur la mort de Park Jeong-chol, un comité spécial, établi pour pour honorer la mémoire de ce « martyr de la liberté », a organisé le 3 mars une "grande marche pacifique nationale pour l'abolition de la torture et la démocratisation". Désemparé face à l'ampleur croissante des contestations, le pouvoir présenta par l'intermédiaire de son candidat à l'élection présidentielle de décembre, Roh Tae-woo, une déclaration en 8 points qui prévoyait le rétablissement du suffrage universel direct pour l'élection du chef de l'Etat, l'amnistie de nombreux opposants politiques (dont Kim Dae-jung), des mesures en faveur de la liberté de la presse et de la liberté d'action des partis politiques. Ni les militaires au pouvoir, ni visiblement les Etats-Unis de Ronald Reagan ne souhaitaient un bain de sang à la veille des Jeux Olympiques de Séoul en 1988. Plus fondamentalement, le régime de Chun Doo-hwan semblait confiant dans sa capacité à remporter l'élection présidentielle du fait de la division de l'opposition entre Kim Young-sam et Kim Dae-jung, ce qui fut effectivement le cas. Mais en 1987, un cap a été franchi dans la démocratisation de la Corée du Sud. Lire à ce sujet : SAXER Carl J., *From Transition to Power Alternation : Democracy in South Korea, 1987-1997*, Routledge, 2002, 278 p. ainsi que YOON Dae-kyu, *Law and Democracy in South Korea : Democratic Development Since 1987*, Lynne Rienne Publishers, 2010, 289 p. Également, consulter l'ouvrage de KIM Sunhyuk, *Politics of Democratization in Korea*, University of Pittsburgh Press, 2000, 196 p. et BEDESKI (1994, *op.cit.*).

[141] KIHL Young-Whan, *Transforming Korean Politics : Democracy, Reform and Culture*, M.-E. Sharpe Publishers, 2004, 404 p. (voir les pages 240 à 245).

commerciaux et enfin, la création de missions commerciales servant *de facto* de bureaux de représentation diplomatique[142]. En 1988, cette ouverture permit notamment aux Jeux Olympiques de Séoul d'être un succès[143].

1.3.4 - L'Asie du Sud-Est, un réservoir de main-d'œuvre

La libéralisation progressive du système eut des conséquences directes sur la politique sociale et le droit du travail. Le haut niveau des exportations sud-coréennes reposait alors en grande partie sur une main-d'œuvre bon marché. Le dialogue social était limité. La seule fédération syndicale légale - la Fédération des syndicats coréens (FKTU) - était placée sous le contrôle de l'Agence centrale du renseignement de Corée (KCIA)[144]. La loi interdisait par ailleurs aux personnes « instruites » et aux étudiants de devenir ouvriers, de peur qu'ils n'encouragent les mouvements sociaux et les revendications syndicales[145]. Avec la démocratisation de la société, les revendications sociales ont commencé à se faire entendre avec plus d'acuité, sans doute par un effet de rattrapage après des années de restriction. Ainsi, d'après l'économiste Nam Sung-baik[146], si la Corée du Sud ne connut que 276 mouvements sociaux impliquant 47 000 personnes pour 72 000 jours perdus de travail en 1986, elle vit l'année suivante le nombre de mouvements sociaux passer à 3 749. Ces derniers impliquèrent 1 262 000 salariés et engendrèrent 6 947 000 jours de travail perdus. En 1988, le nombre de mouvements sociaux a plafonné à 1 873, mais a tout de même impliqué 293 000 travailleurs pour 5 401 000 jours perdus de travail. Parallèlement à

[142] KIM Choong-nam, *Changing Korean Perceptions of the Post-Cold War Era and the U.S.-ROK Alliance*, Asia Pacific Issues, Analysis From the East-West Center, n° 67, avril 2003, 8 p., et disponible sur : http://www.eastwestcenter.org/fileadmin/stored/pdfs/api067.pdf (lien vérifié en février 2011).

[143] La Corée du Nord, l'Albanie, Cuba, Madagascar et les Seychelles boycottèrent les jeux. L'Ethiopie et le Nicaragua n'y participèrent également pas. Cependant les jeux d'été de Séoul accueillirent le plus grand nombre de pays de l'histoire des Jeux Olympiques pour l'époque (160).

[144] Le monopole de la FKTU a pris fin en 1999 avec la reconnaissance de la Confédération des syndicats coréens (KCTU, 전국민주노동조합총연맹), fondée en 1995.

[145] *Korea's Labor Force : Muscle Behind Economic Miracle*, article de SALMON Andrew paru dans le " Korea Times" du 4 février 2010. L'adaptation au cinéma du roman de Hwang Seok-youn, *Old Garden* (오래된 정원, le vieux jardin), par Lim Sang-soo (2007) illustre les difficultés de jeunes étudiants et intellectuels à rejoindre le milieu ouvrier dans les années 1980.

[146] NAM Sung-baik, *Labour Policy and Industrial Relations : Korea's Experience*, paru dans SINGH Daljit & SIREGAR Reza Y. (Eds), *Trends in Economics and Labour Relations Between ASEAN and Korea*, Institute of Southeast Asia Studies (ISEAS), Singapore, 1997, pp. 123-136 (221p.).

cette accélération, des conflits sociaux se sont ajoutés. Egalement, le gouvernement américain a fait pression pour que les autorités réévaluent à la hausse le cours du won. La conjonction de ces différents éléments eut pour conséquence une rapide hausse des coûts de production en Corée[147], à laquelle de nombreuses entreprises réagirent en se lançant dans une première vague de délocalisation vers l'Asie du Sud-Est, où les coûts de production restaient plus faibles[148]. Simultanément, les entreprises coréennes commencèrent à faire appel à une main-d'œuvre étrangère, essentiellement originaire d'Asie du Sud-Est, pour occuper les postes que les ouvriers sud-coréens commençaient à délaisser. Le phénomène a depuis pris de l'ampleur, puisque les ouvriers sud-est asiatiques en Corée du Sud étaient, en 2010, un peu plus de 200 000 et représentaient plus d'un tiers de l'ensemble des travailleurs migrant dans le pays[149].

Après la reconnaissance de la République Populaire de Chine en 1992, les entreprises coréennes ont également cherché à investir en Chine continentale[150] et à encourager les Chinois d'origine coréenne à venir travailler dans le pays. Ces derniers composent aujourd'hui également près d'un tiers des étrangers résidant en Corée, dont le nombre total est estimé à environ deux millions. Aux yeux des entrepreneurs coréens, la Chine représentait l'avantage de partager, avec la Corée, certaines similitudes culturelles, notamment le confucianisme[151]. Cependant, l'augmentation du coût du travail en Chine, la détérioration des conditions générales d'investissement dans le pays, et le récent changement d'attitude des responsables

[147] Les principales revendications des salariés portaient sur trois points : revalorisation des salaires, baisse du temps de travail et conditions de sécurité au travail. En 1986, la Corée du Sud détenait le record mondial du temps de travail (54,7 heures hebdomadaires). La même année, le salaire moyen d'un ouvrier sud-coréen était de 381 USD par mois (339 472 wons). Le salaire de base était de 287 USD (255 408 wons), mais le gouvernement reconnaissait qu'il était nécessaire de l'augmenter à 588 USD (524 113 wons) pour soutenir un mode de vie "décent". Les salaires ont augmenté de 20 % dans le secteur manufacturier en 1988 et de 25 % en 1989. La hausse moyenne de salaire en 1989 a atteint 18,7 %. Le coût de production annuel moyen par ouvrier est passé de 3 153 USD pour la période 1980-1984, à 10 743 USD pour la période 1995-1999, ce qui représente une hausse de 240 %. (MEPHOKEE Chanin, *ASEAN-Korea Economic Co-operation : Thailand's Perspective* paru dans HO Khai Leong (Eds), *ASEAN-Korean Relations : Security, Trade and Community Building*, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), Singapour, 2007, p. 73 (164 p.).
Et NEEF Arthur & THOMAS James, *International Comparisons of Productivity and Unit Labor Cost Trends in Manufacturing*, in "Monthly Labor Review", décembre 1988, pp. 27-33.

[148] Entretien avec Kim Kyung Kook, Directeur du *Global Affluence Research Institute* à Séoul, le 10 janvier 2011.

[149] The National Atlas of Korea, National Geographic Information Institute, Internet Service, Social and Political Geography, *The Number of Foreigners Who are Currently Living in Korea*, consultable sur : http://atlas.ngii.go.kr/english/explanation/political_2_6.jsp (lien vérifié en février 2011).

[150] En 2004, la Corée du Sud est devenue le premier investisseur étranger en Chine populaire.

[151] ZHAN Xiaohong, *Analysis of South Korea's Direct Investment in China*, paru dans "China & World Economy", vol. 13, n° 1, 2005, pp. 94-104.

chinois à l'égard des investisseurs coréens tend à encourager ces derniers à s'intéresser de nouveau à l'Asie du Sud-Est[152]. Les industries de transformation coréennes sont diverses et bien implantées en Asie du Sud-Est, essentiellement en Indonésie, au Viêt Nam et aux Philippines. À l'exception notable du Brunei[153] et de Timor Leste[154], les entreprises coréennes ont considérablement investi dans l'ensemble des pays d'Asie du Sud-Est depuis le début des années 1990. Entre 1969 et 2009, 6 716 entreprises sud-coréennes ont investi dans les dix pays membres de l'ASEAN, pour un montant global de près de 18 milliards de dollars[155]. Cette forte présence des entreprises coréennes dans la région n'est pas sans poser certains problèmes, notamment en matière de dialogue social et de conditions de travail. Faute de formation adéquate, de nombreux entrepreneurs sud-coréens ont simplement transposé les méthodes coréennes de management à leurs succursales sud-est asiatiques, sans les adapter à l'environnement local. Comme nous le verrons au cours de la dernière partie de cette étude, ces maladresses dans la gestion du personnel provoquent régulièrement des réactions d'hostilité de la part des travailleurs locaux[156] et peuvent constituer ponctuellement un frein au développement des intérêts coréens dans la région[157]. Ainsi, alors que les entreprises coréennes avaient entre les mains un certain nombre d'avantages, notamment en matière de capitaux, de technologie mais aussi d'image, ces derniers ont parfois été gaspillés par une course au profit trop rapide et un manque de sensibilisation des responsables coréens à la culture des pays d'accueil. Le gouvernement coréen a longtemps considéré la mauvaise réputation des conditions de travail au sein des

[152] En 2009, les investissements coréens en Chine ont fortement chuté, passant de 3,7 milliards d'USD en 2008 à 2 milliards. Le pourcentage des investissements coréens par rapport à l'ensemble des investissements étrangers en Chine est passé de 4,9 à 2,7 % sur la même période. Entretien avec Kim Do-hoon, responsable de l'équipe de recherche sur l'aide publique au développement du *Korea Institute for Industrial Economics and Trade*, à Séoul, le 18 janvier 2011.

[153] Pour tenter de compenser le peu d'intérêt suscité par Brunei auprès des investisseurs coréens, un séminaire pour promouvoir les investissements à Brunei a été organisé par Séoul le 19 octobre 2010 par le Asean/Korean Center.

[154] Les relations entre la Corée du Sud et Timor Leste restent encore faibles. De 2003 à 2006, la moitié des investissements coréens dans le pays provenaient de l'aide publique au développement et ont servi à la construction du hall de l'indépendance en 2003, pour un montant de 1,2 millions d'USD. En 2008, la *Korean International Cooperation Agency* (Koica) a également soutenu pour 2 millions d'USD la construction du nouveau bâtiment de la poste centrale de Timor (voir : http://www.korea.net/detail.do?guid=48247, lien vérifié en novembre 2010).

[155] Sources : Korea Exim Bank (voir chapitre 2.1).

[156] Entretien avec Pavin Chachavalpongpun, ancien diplomate thaïlandais et chercheur à l'*Institute of Southeast Asian Studies* de Singapour (basé sur un échange régulier d'emails, en décembre 2010 et juillet 2011).

[157] Dans son rapport annuel, en 1997, la Confédération internationale des syndicats libres a exprimé sa préoccupation face aux comportements violents de certains employeurs coréens au Viêt Nam.

entreprises coréennes en Asie du Sud-Est comme le résultat de pratiques individuelles, et non comme un problème systématique[158].

Les questions de sécurité en Asie du Nord restent d'ordre traditionnel, tandis que celles de l'Asie du Sud-Est tendent à être moins conventionnelles. Ces dernières s'articulent d'abord autour des questions liées au terrorisme, à la piraterie, à la protection des voies maritimes ouvertes, à la dégradation de l'environnement, aux questions d'hygiène et de santé, aux pandémies, aux trafics de stupéfiants et la criminalité transnationale, aux conflits frontaliers, à l'islamisme combattant, aux conflits ethniques, à l'instabilité politique ou encore aux migrations internationales. Le rôle et l'influence que la Chine exerce aussi bien en Asie du Nord-Est qu'en Asie du Sud-Est est un facteur déterminant pour les questions de sécurité de la Corée du Sud. Cette influence reste encore peu étudiée par les diplomates et universitaires coréens qui concentrent encore la majeure partie de leur réflexion sur la question de la Corée du Nord et de l'alliance avec les Etats-Unis[159]. Si sur l'impulsion du président Kim Dae-jung la Corée du Sud s'est sérieusement impliquée dans le mécanisme de l' «ASEAN+3 »[160], elle donne toutefois la priorité, pour les questions de sécurité, à son adhésion au Forum régional de l'ASEAN[161], auquel la Corée du Nord s'est également ralliée depuis 2000[162].

Ainsi, malgré des marges de manœuvre limitées et une arrivée tardive sur la scène régionale (cf. tableau 7), la Corée du Sud cherche à s'affirmer comme une puissance moyenne, dont la sphère d'influence principale se situe en Asie du Sud-Est. Nous verrons dans la partie suivante les outils mis en place par la Corée du Sud

[158] Entretien réalisé le 11 janvier 2011 avec Huh Chan-guk, directeur de la division de recherche économique au *Korea Economic Research Institute* et professeur à l'Université Chungnam (Daejon).
[159] Entretien réalisé à Séoul avec BAE Geung Chan, doyen de recherche de l'*Institute of Foreign Affairs and National Security*, le 21 octobre 2010.
[160] Établi à la fin des années 1990, L'ASEAN+3 accueille les pays dix pays de l'ASEAN ainsi que la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Ce cadre comprend une cinquantaine de mécanismes de dialogue dont 14 sont au niveau ministériel, couvrant les secteurs de la diplomatie, de l'économie, des finances, de l'agriculture, du travail, du tourisme, de l'environnement, de la lutte contre les crimes transfrontaliers, de la santé, de l'énergie, des télécommunications, de la Sécurité sociale et de l'innovation administrative.
[161] Le Forum régional de l'ASEAN (*ASEAN Regional Forum, ARF*) est le principal forum multilatéral de la région Asie-Pacifique pour des consultations officielles sur les questions de sécurité. Initié en 1993 par l'ASEAN, il regroupe désormais 51 états membres dont la Corée du Sud, les Etats-Unis et l'Union européenne. Site officiel : http://www.aseanregionalforum.org.
[162] KWON Yul & HONG Sooyeon, *Challenges and Future Prospects for East Asia Summit, Korea Institute for International Economic Policy*, 2005, n° 1, 110 p. (동아시아 정상회의의 진로와 대응과제).

pour s'affirmer dans la région, et les principaux axes du développement de l'influence sud-coréenne en Asie du Sud-Est.

Tableau 7 : Dates de l'établissement des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est.

Pays	**Date de l'établissement des relations diplomatiques (par ordre chronologique)**
Philippines	1949
Thaïlande	1958
Malaisie	1960
Malaisie	1960
Cambodge	1970
Indonésie	1973
Birmanie	1975
Singapour	1975
Brunei	1984
Viêt Nam	1992
Laos	1995
Timor Leste	2002

Source : ministère coréen des Affaires étrangères et du Commerce.

SECONDE PARTIE

POSITION INTERNATIONALE ET STYLE DIPLOMATIQUE SUD-COREEN

Une fois assurée de sa propre puissance et ayant atteint un niveau de développement économique remarquable, la Corée du Sud a cherché à élargir son cercle d'influence, d'abord à l'Asie du Sud-Est puis au-delà. En accompagnement des initiatives privées, les différents gouvernements sud-coréens se sont engagés dans une politique active d'aide publique au développement et de promotion de la culture coréenne à l'étranger. Enfin, pour manifester son souhait de devenir un acteur clé de la « bonne » gouvernance mondiale, la Corée du Sud a pris l'initiative de participer à un nombre croissant d'opérations internationales de maintien de la paix et, pour ce faire, elle se dote progressivement de forces de projection conséquentes.

2.1 - D'ASSISTE A DONATEUR

2.1.1 - Les prémices de l'aide publique sud-coréenne au développement

Nous avons vu au cours de la partie précédente (chapitre 1.3.3 : « Une ouverture timide et tardive ») comment la Corée du Sud a mis en place, au début des années 1970, ses premiers instruments de coopération. Elle s'appuyait sur le

« mouvement des nouveaux villages », dont l'objectif était de revitaliser les campagnes coréennes, notamment par le développement des infrastructures. La mise en valeur de ce programme constitue aujourd'hui encore le fer de lance de la coopération sud-coréenne en direction des pays économiquement moins avancés. Cela a été confirmé en novembre 2010, lors du quatrième forum de l'OCDE/PNUD à haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu dans la ville de Busan[163]. Dans son intervention, Park Dae-won, le président de la KOICA *(Korean Overseas International Cooperation Agency)* a ainsi affirmé qu'il y avait « plusieurs choses que la Corée pouvait partager avec le monde, notamment le mouvement des nouveaux villages, qui a contribué à hausser les revenus des paysans et des pêcheurs et ces derniers ont envoyé leurs enfants au collège, leur permettant ainsi d'élever le niveau du pays ». Le second volet initial de l'aide publique coréenne au développement est constitué par le programme d'échanges internationaux pour le développement, créé en 1982 dans le cadre de l'Institut coréen de développement (KDI). Son objectif est d'accueillir en formation des fonctionnaires et des décideurs étrangers. Depuis sa création, ce programme aurait contribué à la formation d'environ 40 000 décideurs étrangers[164]. Dans les deux cas, il ne s'agissait pas vraiment d'aide publique au développement (APD), mais plutôt de formation en Corée pour des décideurs venus de pays du Sud, essentiellement des Philippines et d'Indonésie. Les premiers programmes d'APD sont plus tardifs et datent de la fin des années 1980, avec la création de l'*Economic Development Cooperation Fund* (EDCF[165]) en 1987, et de la KOICA[166] en 1991, dont nous parlerons plus bas.

2.1.2 - L'organisation de l'aide publique coréenne au développement

En 2009, la Corée du Sud est devenue membre du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement

[163] Site du forum : http://www.aideffectiveness.org/busanhlf4/ (lien vérifié en mars 2011).
[164] SHIN Hae-in, *Korea will set new Guidelines for International Aid, KOICA Head to Give lessons on Korea's Shift From Recipient to Donor Nation*, article publié dans le "Korea Herald" du 7 juin 2011.
[165] Les rapports annuels de l'EDCF sont téléchargeables en anglais depuis : http://www.edcfkorea.go.kr/eng/publications/report.jsp?st_code=5&nd_code=1
[166] Site officiel : http://www.koica.go.kr/

économique (OCDE), signifiant ainsi son entrée manifeste au premier rang des pays donateurs. Le président Lee Myung-bak s'est, à cette occasion, engagé à tripler l'aide publique coréenne au développement d'ici 2015, faisant passer cette dernière de 0,09 % à 0,25 % de son produit intérieur brut[167]. Plus de 40 % de celle-ci est destinée à l'Asie du Sud-Est et à l'Asie Centrale, les deux zones prioritaires de la *nouvelle initiative asiatique* qui sera étudiée dans la partie 3.3.2. La courbe croissante de cette aide publique suit assez bien celle des investissements. À l'exception de Singapour, pays ne recevant pas d'aide publique au développement, les pays d'Asie du Sud-Est dans lesquels les entreprises coréennes investissent le plus sont également ceux qui reçoivent le plus d'aide publique au développement : l'Indonésie, le Viêt Nam, les Philippines et le Cambodge[168].

L'aide publique sud-coréenne au développement est organisée selon une division en trois secteurs. Le premier secteur, celui des subventions pour l'assistance technique et la formation, est placé sous l'égide de l'Agence coréenne de coopération internationale KOICA. Le second volet concerne les prêts et est géré par le Fonds de coopération économique pour le développement (EDCF)[169]. Ce dernier, fondé en 1987, a été placé sous l'autorité de la banque coréenne d'import-export (*Import-Export Bank of Korea, Eximbank*[170]). La troisième composante de l'aide publique au développement est celle des emprunts de titres. L'inspiration du modèle japonais est évidente. En effet, le Japon avait déjà effectué cette séparation entre les subventions et le prêt, en créant respectivement l'Agence japonaise de coopération internationale (*Japan International Cooperation Agency*, JICA) en 1974 et le Fonds de coopération économique d'outre-mer (*Overseas Economic Cooperation Fund* OECF)[171] en 1961. La particularité de l'aide publique coréenne est qu'elle ne soutient pas les projets de

[167] Voir le rapport du ministère coréen des Affaires étrangères et de l'OCDE, *Development Co-operation of the Republic of Korea – DAC Special Review*, Paris, 2008, 27 p., et disponible sur : http://www.oecd.org/dataoecd/53/50/42347329.pdf (lien vérifié en mai 2011).
[168] KWON Yul, KIM Han-sung, PARK Bok-yeong, Hwang Joo-seong & HONG Soo-yeon, *Overall Strategy for Korean ODA reform*, Korea Institute for International Economic Policy, 2006, n° 3, 257 p. (우리나라 대외원조정책의 선진화방안 - 국제개발협력 패러다임의 변화 한국 ODA 의 개혁과제 -).
[169] Les rapports annuels de l'EDCF sont téléchargeables en anglais depuis : http://www.edcfkorea.go.kr/eng/publications/report.jsp?st_code=5&nd_code=1
[170] Site officiel : http://www.koreaexim.go.kr/kr2/index.jsp (lien vérifié en février 2011).
[171] LEHENY David & WARREN Kay, *Japanese Aid and the Construction of Global Development: Inescapable Solutions*, Routledge Contemporary Japan Series, 2009, 204 p. Mais un ouvrage plus ancien existe sur l'aide publique au développement en Asie du Sud-Est : SODERBERG Marie, *The Business of Japanese Foreign Aid : Five Cases from Asia*, Routledge, 1996, 304 p.

développement à long terme, comme ont pu le faire les Japonais. Elle se concentre sur des petits projets pouvant être menés à bien à court terme et dont les résultats peuvent être perçus rapidement[172]. D'ici 2020, la KOICA souhaite consacrer 30 % de son budget à des opérations de protection de l'environnement contre 12 % en 2010. L'accent est également mis sur la fourniture d'équipements coréens, avec comme objectif d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les entreprises sud-coréennes[173]. Depuis 1995, la KOICA collabore dans différents domaines (santé, développement rural, eau potable, etc.) avec de nombreuses organisations non gouvernementales sud-coréennes, notamment par le biais du KOICA NGO program. Ces dernières font remonter une expérience de terrain précieuse pour la KOICA et peuvent par ailleurs apporter des conseils utiles aux entreprises coréennes présentes dans la zone. La KOICA finance ainsi chaque année la formation initiale et l'envoi de plusieurs dizaines de volontaires (203 en 2010) mis à disposition par les ONG sélectionnées. En 2010, le budget total alloué aux ONG par la KOICA était de 8,3 millions de dollars. Cette année-là, cette somme représentait 2,6 % de l'ensemble du budget de la KOICA et concernait 79 ONG sud-coréennes réparties dans trente pays.

Tableau 8 : Répartition du budget consacré par la KOICA aux ONG en 2010 (en USD)

	Assistance directe	**Envoi de volontaires**	**Renforcement des capacités**
Montant	5 255 000	2 868 000	178 000
Pourcentage	63 %	35 %	2 %

Source : Koica.

[172] La philosophie, les principes et les budgets de l'aide publique coréenne au développement sont expliqués sur le site : http://www.odakorea.go.kr/ (lien vérifié en février 2011).
[173] Entretien réalisé à Séoul le 28 février 2011 avec Park Bun-Soon, chercheur spécialisé dans les économies asiatiques au *Samsung Economic Research Institute* (SERI).

Tableau 9 : Répartition de l'assistance directe de la KOICA pour les ONG en 2010 (en USD)

Région	Asie	Afrique	Amérique latine	Moyen-Orient et pays de l'ancienne Union Soviétique	TOTAL
Montant	3 537 000	1 400 000	170 000	148 000	5 255 000
Nombre de pays concernés	12	14	2	2	30
Nombre de projets	53	21	3	2	79
Pourcentage	67 %	27 %	3 %	3 %	100 %

Source : Koica.

Tableau 10 : Secteurs d'intervention des ONG cofinancés par la KOICA en 2010 (en USD)

Secteur	Education	Santé	Développement rural	TOTAL
Montant alloué	2 235 000	2 219 000	801 000	5 255 000
Nombre de projets	32	35	12	79
Pourcentage	43 %	42 %	15 %	100 %

Source : Koica.

C'est également la KOICA qui est en charge de gérer les subventions accordées au pays partenaires. En 2009, l'Asie du Sud-Est a perçu 60,8 millions de dollars soit 21,8 % des subventions allouées par la KOICA. Comparée aux 47,7 millions alloués en 2008, l'augmentation est de 27,5 %. La KOICA maintient un contact étroit avec les ambassades sud-coréennes dans chacun des pays et a ouvert sept bureaux en Asie du Sud-Est : en Birmanie, au Cambodge, en Indonésie, au Laos, aux Philippines, au Viêt Nam mais aussi, et il faut le noter, un bureau au Timor-Oriental. Ces bureaux sont chargés de suivre sur le terrain le déroulement des programmes sélectionnés, mais aussi d'organiser les missions des experts coréens dépêchés sur zone, d'accueillir, encadrer les volontaires et d'agir en cas de crise humanitaire grave. Entre 1990 et 2010, la KOICA a envoyé 7 806 volontaires dans le monde. Un peu plus de 59 % d'entre eux sont allés en Asie, essentiellement en Asie du Sud-Est et en Chine. En 2008, la KOICA employait 228 personnes en permanence, dont une cinquantaine à l'étranger. Ses rapports servent de base à la délégation interministérielle chargée d'élaborer la stratégie sud-coréenne en matière de coopération, dont nous parlerons ensuite.

Créé en 2009 suite au vingtième anniversaire du dialogue de partenariat entre l'Asean et la Corée du Sud, le centre Asean-Corée[174] s'inscrit dans le sillage de la coopération sud-coréenne dans la région. En dehors des activités que le centre mène à Séoul pour promouvoir l'image des pays de l'Asean en Corée du Sud, il conduit également un certain nombre de missions de terrain et met en place des formations techniques et culturelles de courte durée, aussi bien en Corée que dans certains

[174] Voir le site officiel : http://www.aseankorea.org/ (lien vérifié en septembre 2011).

pays les pays de l'ASEAN. S'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des actions du centre en Asie du Sud-Est, il a déjà largement contribué à donner une audience plus large à l'ensemble des pays de l'ASEAN en Corée du Sud. Cela, notamment en organisant des expositions, conférences ou semaines culturelles, ainsi qu'en parrainant des pavillons ASEAN dans la plupart des grandes salons commerciaux se tenant à Séoul.

Tableau 11 : Organisation de l'aide publique au développement

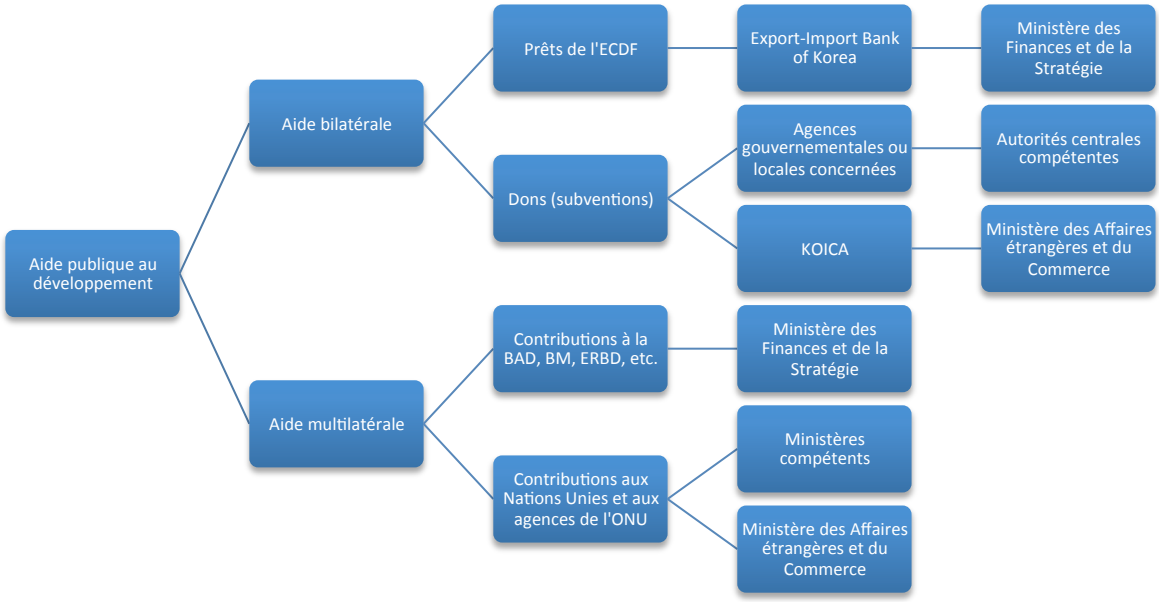

D'après KOICA

2.1.3 - Les cinq pays stratégiques d'Asie du Sud-Est

L'EDCF contribue au financement de projets de coopération multilatéraux, notamment en abondant au budget de banques multilatérales, comme la Banque Asiatique du Développement (BAD). Jusqu'en 2006, l'EDCF ne participait qu'à des projets de cofinancement, sur une base parallèle : il ne finançait individuellement qu'une partie séparée et bien définie d'un programme plus vaste. Depuis 2007, l'EDCF accepte de participer à des programmes plus vastes dont il ne maîtrise pas lui-même l'ensemble des tenants et aboutissants.

En mars 2006 a été créé le Comité de coopération pour le développement international (CIDC, *Committee for International Development Cooperation*), sorte de délégation interministérielle placée sous l'autorité du Premier ministre. Il regroupe des représentants de quinze ministères, le président de la KOICA, celui de la Korea Exim Bank en charge de l'EDCF, ainsi que six représentants de la société civile. Ces derniers siègent pendant trois ans. La mission de ce comité est de fixer les grandes lignes stratégiques de la coopération sud-coréenne à moyen terme, d'élaborer un plan d'action annuel et de mettre en place des outils d'évaluation des programmes. Pour la mise en œuvre des décisions, le comité est assisté d'un groupe de travail de vingt-deux personnes, présidé par le vice- ministre de la planification. Depuis la création du CIDC, l'EDCF n'a plus contribué à financer de projets en Chine. Il a cependant renforcé ses cofinancements avec quatre pays d'Asie du Sud-Est, considérés comme stratégiques à moyen terme : Cambodge, Indonésie, Philippines et Viêt Nam. Nous expliquerons pourquoi ces pays sont considérés comme stratégiques pour l'aide publique sud-coréenne au développement. Le Laos n'a pas été considéré comme stratégique mais bénéficie d'une attention particulière. Par contre, l'aide apportée au Timor- Oriental reste limitée. Entre 2001 et 2010, le montant global de cette aide s'est élevé à 3 338 000 dollars, dont les deux tiers ont servi à financer la construction du mémorial de l'indépendance. Le reste a été utilisé sous forme de subventions pour des ONG sud-coréennes travaillant sur le terrain, des missions d'assistance technique et l'accueil d'une soixantaine de stagiaires timorais en Corée.

En 2009, l'enveloppe allouée aux nouveaux engagements de l'EDCF a dépassé pour la première fois le milliard de dollars (1,0671). Comme les années précédentes, plus des deux tiers de cette enveloppe ont été destinés à l'Asie du Sud-Est et à l'Asie centrale (71,1 %). L'Afrique dut se contenter de 21,4 % des nouveaux engagements sud-coréens. L'Amérique latine n'a perçu que 7,5 %. En 2010, le pourcentage de l'Asie est tombé à 61,5 %, mais le montant global des nouveaux prêts alloués par

l'EDCF s'est élevé à un milliard deux cent quarante sept millions de dollars[175] .En 2010 l'EDCF a également élargi son spectre au Moyen-Orient (Jordanie) et à l'Europe (Bosnie).

Au total, dix-huit pays ont été classés comme stratégiques. En dehors des cinq pays d'Asie du Sud-Est cités plus haut, les treize autres pays sont : l'Angola, le Bangladesh, la Colombie, l'Egypte, le Guatemala, l'Irak, le Kazakhstan, le Pakistan, l'Ouzbékistan, le Pérou, le Sri Lanka, le Sénégal, la Tanzanie et le Yémen.

Tableau 12 : Projets cofinancés par l'EDCF en Asie du Sud-Est (2006-2010)

Pays	Nature du projet	Montant du prêt de l'EDCF (en million d'USD)	Début du prêt
Cambodge	Construction d'un barrage à Mongkol Borey.	18,7	2010
Cambodge	Réfection de 210,7 km de route dans les provinces de Kampong Cham, Kampong Thonh et Siem Riep.	21	2010
Cambodge	Amélioration du réseau routier du Nord-Est (GMS). L'EDCF finance la réfection de 84 km entre Sisophon et Samraong.	29,9	2009
Cambodge	Construction d'un réseau d'égouts à Siem Reap.	30	2007
Cambodge	Réhabilitation de la route nationale 3 (phase 2).	41,5	2007
Cambodge	Aide à la création de centres provinciaux d'information et d'administration.	38	2007
Indonésie	Mise en place d'un système de communication intégré pour la police à Kalimantan, pour lutter	Montant non communiqué	2010

[175] L'Asie du Sud-Est et l'Asie centrale ont perçu 73,4 % en 2008, 61,8 % en 2007, 60,76 % en 2006 et 59 % entre 2001 et 2005.

	contre la déforestation.		
Indonésie	Construction d'un barrage à Karian.	100	2010
Indonésie	Contournement de la ville de Padang.	58	2009
Indonésie	Mise à niveau de l'hôpital du Docteur Kandou à Manado.	30	2008
Indonésie	Mise à niveau l'hôpital Adam Malik à Médan	28,9	2008
Indonésie	Création d'un centre de formation agricole Wajo, au sud de Sulawesi.	16	2006
Indonésie	Création d'un centre national des technologies de l'information et de la communication à l'université Islam Negeri, au sud de Djakarta.	21	2006
Laos	Amélioration des réseaux de transports dans la région septentrionale du Grand Mékong, modules 1 et 2 (construction de la route Xieng Gguen-Park Khone d'un pont sur le Mékong).	37,9	2007
Laos	Projet intégré de gestion du Mékong à Vientiane (protection des rives).	37,2	2007
Philippines	Mise en place d'un système de navigation et d'équipements pour l'aéroport de Laguingan.	13,3	2010
Philippines	Phase 2 de la route Gapan-San Fernando-Olongapo.	28,4	2008
Philippines	Raccordement des lignes ferroviaires nord et sud (phase 2).	95,9	2009
Viêt Nam	Construction d'une route supplémentaire entre Thu Bay et le pont 14 de Kenh.	0,7	2010
Viêt Nam	Construction de deux ponts à haubans à Van Cong et Cao Lanh, dans le delta du Mékong.	200	2010
Viêt Nam	Autoroute Hô Chi Minh-Ville	30	2009

	Trung Luong.		
Viêt Nam	Construction de l'autoroute Hanoi-Haiphong (section 7).	100	2008
Viêt Nam	Construction d'un nouvel hôpital dans la province de Thua Thiên Hué.	30,9	2007
Viêt Nam	Contournement de la ville de Rach Gia.	82,8	2007
Viêt Nam	Ouverture de cinq collèges professionnels coréano-vietnamiens (provinces de Quang Ninh, Quang Ngai, Binh Duong, Ca Mau et Hanoi).	35	2007
Viêt Nam	Corridor côtier méridional (route entre Kampot au Cambodge et Ken Giang-Ca Mau, au Viêt Nam).	49,7	2007
Viêt Nam	Extension d'une usine de traitement des eaux de la province de Dong Nai.	26	2006

Source : EDCF (rapports d'activités 2007, 2008, 2009).

De 1987 à 2009, les cinq pays stratégiques, ainsi que la Birmanie, ont bénéficié d'un tiers de l'ensemble de prêts accordés dans le monde par l'EDCF. De 1997 à 2008, les pays de l'Asean, dans leur ensemble, ont effectivement perçu 886 millions dollars en prêts et en subventions, faisant de la région le premier bénéficiaire de l'aide sud-coréenne.

Tableau 13 : Ensemble des prêts de l'ECDF pour les pays d'Asie du Sud-Est, de 1987 à 2009

Classement global	Pays	Nombre de projets soutenus	Montant (en millions de Wons)	Pourcentage global
1	Viêt Nam	19	243 933	10,5
4	Indonésie	10	201 001	8,7
6	Cambodge	6	132 059	5,8
8	Philippines	7	82 105	3,5
12	Birmanie	6	76 839	3,3
28	Laos	4	44 256	1,9
	TOTAL	52	648 268	33,7

Source : EDCF, rapport annuel 2009.

Tableau 14 : Ensemble des subventions de la KOICA en Asie du Sud-Est, de 1991 à 2009, en millions de dollars

Pays	1991-2000	2003	2005	2007	2008	2009	Total
Asean	69 464,6	18 990	38 277	48 102	47 740	60 774	401 215
% accordé à l'Asean	17,3	15,3	18,2	17,8	17,3	21,8	19,6
Birmanie	4 768	1 460	3 407	1 602	6 126	3 484	27 911
Brunei	135	26	19	4	4	3	239
Cambodge	3 430	2 341	5 813	8 690	13 114	6 762	52 640
Indonésie	14 789	2 613	9 305	11 722	9 475	13 359	90 067
Laos	2 496	2 028	2 119	7 066	8 462	7 642	39 534
Malaisie	1480	139	115	26	51	55	2 240
Philippines	8 535	5 964	5 059	5 766	8 953	9 828	61 964
Singapour	23,6	-	0,2	6	3	0	328
Thaïlande	5 849	904	3 150	1 318	1 063	1 472	18 506
Viêt Nam	27 959	3 515	9 290	11 902	9 964	18 269	108 081

Source : KOICA.

2.1.4 - Un pays clé : le Viêt Nam

Aussi bien au niveau des prêts de l'EDCF que des subventions de la KOICA, on note depuis 2006 une très nette inflexion en direction du Viêt Nam, du Cambodge et du Laos. En 2009, le Viêt Nam a été le premier bénéficiaire des prêts de l'ECDF avec 9,9 % de l'ensemble des sommes effectivement déboursées (300 millions de dollars dans des programmes multilatéraux, auxquels il faut ajouter 35,1 millions pour des prêts et 22,4 millions de subventions pour des programmes bilatéraux). Le

pays a également reçu la plus importante dotation de la KOICA (18,27 millions de dollars), soit quasiment le double de l'année précédente. De 1995 à 2010, le montant global des prêts de l'EDCF accordés au Viêt Nam s'est élevé à 1,29 milliards de dollars[176] et celui des subventions de la KOICA à 108,63 millions de dollars.

Les prêts accordés par l'EDCF au Viêt Nam concernent d'abord le secteur des transports (53 %), surtout pour la construction et la réhabilitation de routes ou de ponts. Les autres secteurs principaux sont ceux du traitement des eaux (21 %), de la santé (13 %), de l'énergie (6 %), de l'éducation (5 %) et des communications (2 %).

Selon une mission d'évaluation de la coopération sud-coréenne au Viêt Nam, conduite par le *Korea Institute for International Economic Policy* (KIEP)[177], la principale faiblesse de cette coopération réside dans son manque de décentralisation et de prise en compte des réels besoins sur le terrain. Pour le KIEP, le processus décisionnel est encore trop concentré à Séoul. Les prêts accordés par l'EDCF s'appuient sur des demandes locales et ne s'inscrivent pas assez dans la stratégie globale de développement élaborée par les autorités vietnamiennes. Ce manque de connaissance du terrain serait, toujours selon le KIEP, la conséquence du trop faible nombre d'expatriés et d'employés locaux dans les deux bureaux de la KOICA[178] dans le pays, et dans le seul bureau de la Korean Exim Bank à Hô Chi Minh-Ville[179]. Les personnels sont accaparés par des tâches administratives, de coordination avec les organismes locaux et multilatéraux : ils n'ont pas le temps de mener des études de terrain sur les besoins réels. Le statut de l'EDCF ne permet pas encore d'employer des experts locaux.

[176] De 1995 à 2009, le montant cumulé des prêts était de 985 millions dollars.
[177] *EDCF Country Evaluation for the Socialist Republic of Vietnam*, rapport d'évaluation realisé par le Korea Institute for International Economic Policy, 2010.
[178] En dehors des employés de la KOICA, la Viêt accueillait également 74 volontaires sud-coréens en 2011, répartis sur 18 sites. La durée de la mission des volontaires est de deux ans, après avoir suivi une formation de base à la langue vietnamienne de huit semaines au centre de langue de l'Université de Hanoï.
[179] Quatre personnes, deux expatriés et deux employés locaux.

Tableau 15 :

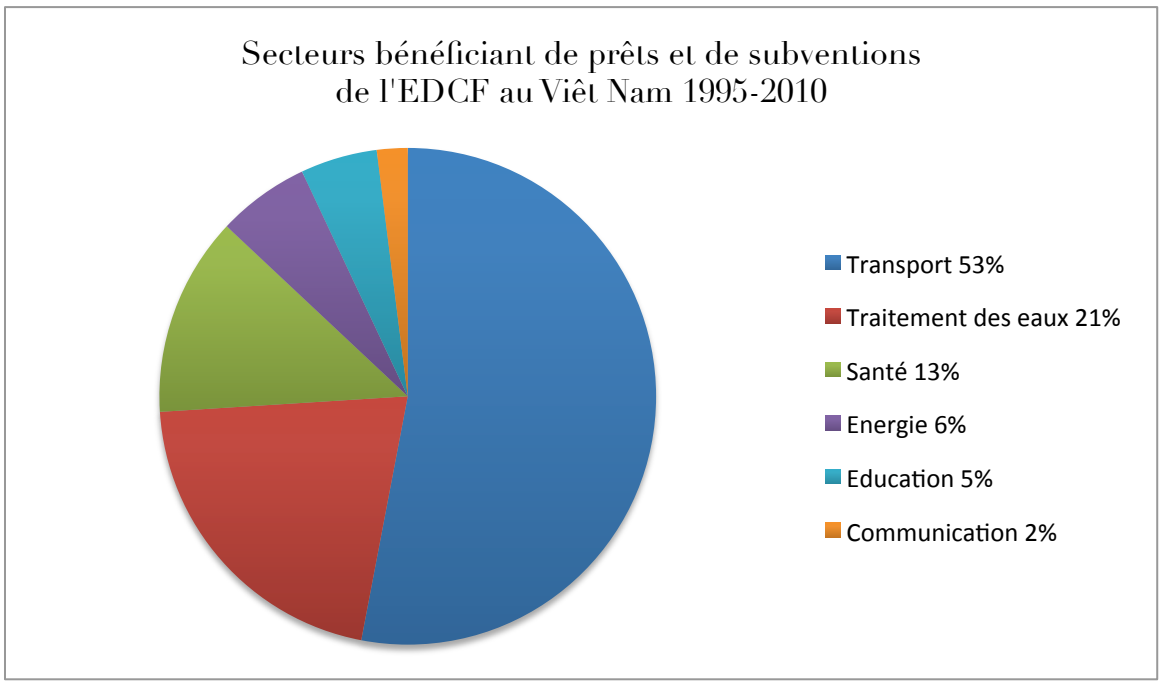

Source : rapport d'évaluation du KIEP, 2010.

Le graphique suivant illustre l'accélération soudaine des prêts accordés. A partir de 2007 et de la promulgation des premières mises en application des recommandations formulées par le Comité de coopération pour le développement international, les décaissements se font par tranche au fur et à mesure de l'avancée des projets cofinancés.

Tableau 16 : Evolution des engagements et des décaissements de l'EDCF au Viêt Nam, en millions de wons (1995-2009)

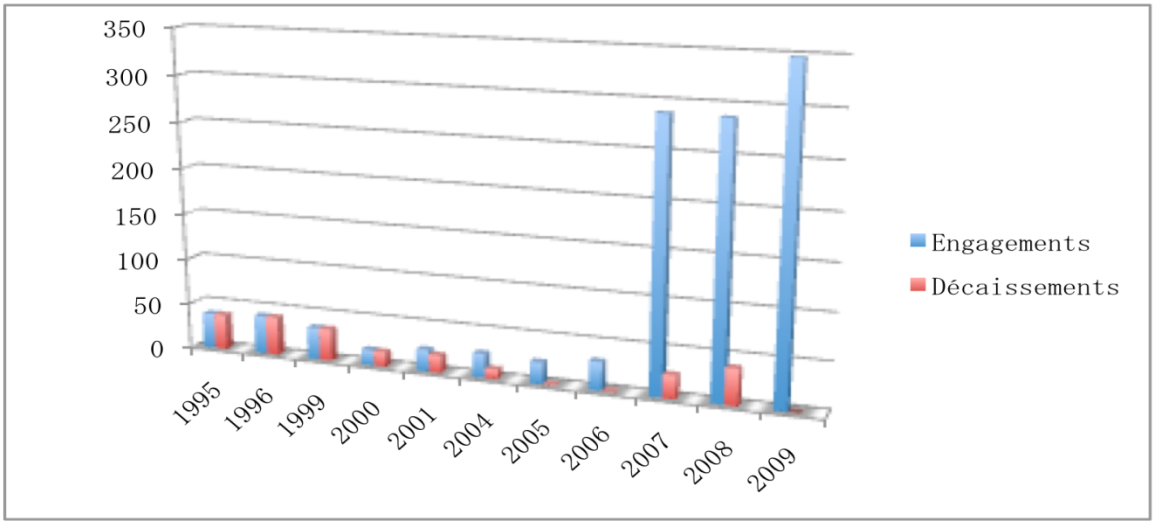

Source : EDCF.

Pour pallier en partie le manque de ressources humaines sur le terrain, un comité de pilotage biannuel coréano-vietnamien a été établi en 2005. Ce dernier est chargé de rapprocher les objectifs à moyen terme fixés par la partie coréenne, avec les programmes stratégiques de développement socio-économique vietnamien (2006-2010 et 2011-2015). Côté coréen, le ministère des Finances et de la Stratégie, l'EDCF ont mis en place un programme de stratégie pour la coopération avec le Viêt Nam (*Country Cooperation Strategy Program for Vietnam, CCSS*) dont la mission est d'élaborer un cadre stratégique pour améliorer l'efficacité de l'aide apportée au Viêt Nam. La création du comité de pilotage biannuel aurait permis d'améliorer sensiblement l'efficacité de la coopération coréano-vietnamienne, mais aussi d'aider certaines entreprises privées sud-coréennes à mieux anticiper certaines demandes vietnamiennes. Aux yeux des Coréens, un des objectifs de cette coopération est à terme de promouvoir l'investissement privé.

Le programme vietnamien de développement socio-économique (2011-2015) met l'accent sur l'amélioration des transports et la création d'infrastructures modernes autour des villes. Cependant, la partie sud-coréenne se plaint régulièrement de l'inadéquation entre la loi vietnamienne et les principes

internationaux, ainsi que de trop fréquents changements de régulations, qui conduisent à des blocages voire à des conflits entre les organisations donatrices et les autorités vietnamiennes centrales et locales. La politique de décentralisation - dans laquelle s'est engagé le Viêt Nam en 2005 - aurait contribué à alourdir les procédures et serait la source de plusieurs conflits au niveau local. Ces derniers conduisent à de nombreux retards dans le déblocage des fonds et la mise en œuvre des programmes sélectionnés[180].

Malgré ces difficultés, les autorités sud-coréennes ont manifesté leur désir de poursuivre et d'accroître davantage leur coopération avec le Viêt Nam, mais aussi avec le Cambodge et le Laos. En dehors des intérêts économiques à court terme, notamment pour les entreprises sud-coréennes contractantes, l'objectif non affiché de cet activisme est d'aider à la constitution d'un bloc indochinois fort, partageant les mêmes inquiétudes vis-à-vis de la montée en puissance de la Chine et ayant des ayants sécuritaires convergeants avec ceux de la République de Corée.

2.1.5 Une politique de prêts

Depuis 2001, une partie importante de l'aide coréenne au développement est affectée à des programmes de reconstruction en Iraq et en Afghanistan, bien que ces deux pays ne soient pas inscrits dans la liste des pays stratégiques. L'effort sud-coréen est en fait lié à sa dépendance militaire par rapport aux Etats-Unis. Cette dépendance peut être parfois coûteuse (environ 293 millions de dollars de subventions pour l'Iraq depuis 2003 et près de 52 millions pour l'Afghanistan. Le montant des prêts pour ces deux pays n'est pas disponible), d'autant qu'il ne s'agit pas de zones prioritaires pour la politique sécuritaire, les échanges économiques ou la diplomatie sud-coréens. Cette forte exposition sur les théâtres afghan et iraquien n'a pourtant pas empêché l'aide publique sud-coréenne au développement de se renforcer dans d'autres parties du monde, et plus particulièrement, comme nous

[180] Entretien le 20 janvier 2011 avec Yul Kwon, chef du développement et de la coopération au sein du *Korea Institute for International Economic Policy,* et rapporteur de la mission d'évaluation des activités de l'EDCF au Viêt Nam en 2010.

l'avons vu, plus en Asie du Sud-Est, notamment au Viêt Nam. Cependant, l'aide sud-coréenne consiste avant tout en l'octroi de prêts dans un cadre bilatéral et de plus en plus dans un cadre multilatéral, essentiellement via la Banque asiatique de développement et de son programme de développement de la région du Mékong. Les prêts conditionnés représentent environ 80 % de l'ensemble de l'aide publique sud-coréenne au développement. Les dons et subventions restent donc marginaux et servent essentiellement à financer des missions d'experts dans le cadre de l'assistance technique et des actions humanitaires d'urgence. Notons cependant que l'assistance apportée pour la mise en place d'une bourse au Viet Nam a été financée intégralement par une subvention dans le cadre bilatéral et un investissement initial de la Korea Exchange (KRX)[181]. C'est également le cas pour la création de bourses au Laos en 2010[182], au Cambodge fin 2011[183] et vraisemblablement en Birmanie dans les années qui viennent[184].

La Corée du Sud n'est pas encore classée parmi les bons élèves du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Cette adhésion est avant tout symbolique. Elle confirme le nouveau statut de la Corée. Le pays autrefois récipiendaire est devenu donateur. La culture du don est encore peu développée en Corée. Les organismes gouvernementaux en charge de la coopération et les ONG peinent à séduire une opinion publique qui se sent peu concernée par les questions de développement à l'étranger, et qui se montre également peu solidaire dans le pays. Le pays ne se classe qu'au 81e rang de l'index mondial des donations en 2011[185]. Pour une population de 48 millions d'habitants, seulement 594 000 ont fait une donation à un organisme caritatif en 2010[186]. Seulement 920 000 Sud-Coréens se sont portés volontaires pour des activités caritatives dans le pays en 2010[187]

[181] 1,6 millions de dollars en 1996 et 2002.
[182] Voir l'article de KIM Da-ye, *KRX Opens Stock Exchange in Laos*, publié dans le "Korea Times" du 10 octobre 2010.
[183] Voir le site : http://www.cambodiastockexchange.org/ (lien vérifié en mai 2011), ainsi que l'article *Calves and Cubs, The World's smallest Stock Option*, publié dans "The Economist" du 14 juillet 2011.
[184] Voir l'article *Myanmar Looks at Stock Market to Attract Capital*, paru dans le "Strait Times" de Singapour du 20 janvier 2011.
[185] Charities Aid Foundation, Gallup.
[186] 430 000 en 2006.
[187] Voir l'article de KIM Kyung-ho, *Korea Has Yet to Cultivate Culture of Giving,* paru dans le "Korea Herald" du 27 juillet 2011.

La Corée du Sud est, aujourd'hui, face à un défi important. Le changement de statut n'est pas qu'une question symbolique. Il s'agit d'un changement de paradigme dont les autorités sont conscientes, mais qui n'a encore que peu d'échos dans la société. Disposant encore de peu de relais d'influence sur place, de ressources humaines en matière d'aide au développement et de connaissance de l'Asie du Sud-Est, les autorités sud-coréennes ont encore du mal à établir des programmes de coopération en cohérence avec les demandes locales. Pire encore, les bénéfices en terme d'image sont parfois mis à mal par l'activisme de certains groupes missionnaires évangéliques qui, sous couvert d'aide au développement, s'engagent dans un prosélytisme actif suscitant régulièrement l'hostilité des populations locales, notamment aux Philippines et dans le sud de la Thaïlande.

Enfin, l'enveloppe globale de l'assistance sud-coréenne reste encore loin derrière celle des principaux pays donateurs. L'objectif du gouvernement est d'élever d'ici à 2015 le budget de l'aide publique au développement à 0,25 % du PIB du pays. L'effort est appréciable mais la Corée est encore loin du compte. Les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE se sont en effet engagés à augmenter leur budget d'ici à 2015 à hauteur de 0,7 %. L'objectif sud-coréen était d'entrer dans le club des pays donateurs, sans s'être véritablement posé la question de l'après. La philosophie sud-coréenne de l'aide au développement reste à écrire. Voulant garder un contrôle maximum sur ses actions, la Corée du Sud privilégie l'aide bilatérale. Son action dans les organismes bilatéraux reste marginale, ce qui ne contribue pas à accroître son influence globale[188].

Depuis le sommet Corée Asean de Jeju en 2009, la Corée du Sud s'est fortement engagée dans une politique de rapprochement avec l'Asie du Sud-Est. Elle ambitionne de contribuer fortement à la réduction de la pauvreté dans les CLMV[189] (Cambodge, Laos, Birmanie et Viet Nam). Pour tenir ses engagements, le

[188] CHUN Hong-min, MUNYI Elijah N. et LEE Heejin, *Dilemmas Facing an Emerging Donor : Challenges and Changes in South Korea's ODA*, intervention à la conférence annuelle en 2009 "Current Crisis and New Opportunities", disponible sur : http://www.devstud.org.uk/events/conference/archive/dsa_annual_conference_2009__current_crises_and_new_opportunities-6.html (lien vérifié en mai 2011). Voir également le résumé de l'intervention dans le "Journal of International Development", vol. 22, n° 6, août 2010, pp. 788-802.

[189] Acronyme pour Cambodia, Laos, Myanmar, Viêtnam.

gouvernement sud-coréen a lancé la même année un audit sur son aide publique au développement en Asie du Sud-Est. Les rapports d'évaluation rendus fin 2010 servent aujourd'hui de base à une refonte du système d'aide devant conduire celui-ci à davantage de multilatéralisme.

2.2 - UNE POLITIQUE CULTURELLE DYNAMIQUE

Depuis maintenant près de dix ans, une vague de culture populaire sud-coréenne submerge l'ensemble des pays d'Asie du Sud-Est. Le phénomène va d'ailleurs bien au-delà de la région : le Japon, Taiwan, la Chine et même l'Europe[190] ont été touchés par cette vague[191]. L'expression « vague coréenne » ou *Hallyu* (한류) a d'ailleurs été utilisée pour la première fois par des médias chinois en 2001[192] en réaction à la nouvelle popularité de la pop culture et des vedettes coréennes dans le pays. En Asie du Sud-Est, c'est au Viêt Nam que cette vague est d'abord apparue[193] avant de s'étendre rapidement aux Philippines, à l'Indonésie, à la Thaïlande puis au reste de la région. Quoiqu'encore limité, le marché vietnamien est considéré avec une attention particulière. C'est en effet au Viêt Nam que la Corée a lancé le plus grand nombre de coproductions cinématographiques et télévisuelles. C'est une

[191] A Lyon, la première « Korean Party » s'est tenue le 23 avril 2010 au transbordeur. L'événement se tient deux à trois fois par an (http://www.wix.com/jezzebel/koreanparty). Paris a suivi avec une première K-Pop party le 28 mai 2010 aux Bains douches (http://www.kpop.fr/), liens vérifiés en décembre 2010. Par ailleurs, un double concert regroupant une dizaine de groupes et d'artistes K-Pop s'est tenu au Zénith de Paris en juin 2011. Un autre concert s'est tenu à Bercy en février 2012.

[192] JANG Suhyun (ed.), Why China Receive Hallyu (장수현, *중국은 왜 한류을 수용 하나*) Hakkojae, Séoul, 2004. Cité par CHEN Yixiu, *Shaping the television audience : the historic analysis of the rise of Korea drama market in Taiwan*, Master Thesis, Graduate Institute of Communication, Tamkang University, Taiwan, juin 2004.

[193] *The Korean Wave will never die in Vietnam*, article d'Aviva West paru dans le "Korea Herald" du 14 février 2008 : (http://www.avivawest.com/wp-content/uploads/2008/10/korea-herald.pdf).

société coréenne qui a ainsi pu tourner en coproduction le premier film d'horreur vietnamien[194]. Premier cinéma multiplexe du Viêt Nam, le Megastar cineplex a ouvert ses portes en 2005. C'est le fruit d'un partenariat entre Envoy Media Partners, une société des îles Vierges britanniques (détenue à 92 % par le conglomérat sud-coréen *CJ*) et la société vietnamienne Phung Nam Corporation. Le groupe dispose aujourd'hui de neuf complexes avec un total de 69 écrans[195] projetant essentiellement des films hollywoodiens et sud-coréens. Chaque salle s'est engagée à diffuser un minimum de six films coréens par an. La société espère disposer de 198 écrans répartis dans 24 complexes d'ici 2016. De son côté le groupe Lotte gèrait quatre multiplexes au Viêt Nam en 2011.

2.2.1 - Audiovisuel : un changement de paradigme

La fin des années 1980 et le début des années 1990 ont été une période cruciale pour l'industrie cinématographique coréenne[196], notamment à cause de son ouverture progressive aux productions étrangères. Sous la pression du gouvernement américain, les autorités sud-coréennes ont accepté d'autoriser en 1988 les sociétés de production étrangères à distribuer leurs films en Corée, sans nécessairement être obligées de passer par un distributeur local[197]. L'industrie cinématographique coréenne s'est d'abord opposée à cette ouverture, mais les autorités ont tenu bon. Les conséquences de cette ouverture ont, dans un premier temps, profondément affecté l'industrie cinématographique coréenne. Sa part sur le marché local est tombée à 15,9 % en 1993. Parallèlement, le nombre de films produits localement baissa de manière significative. Quatre-vingt-et-un films coréens et vingt-cinq films étrangers ont été distribués dans le pays en 1984. En 1988, les chiffres sont passés à quatre-vingt-sept films coréens et cent soixante-quinze films étrangers. Le creux de la vague a été atteint en 1993. Seulement soixante-trois films coréens ont été

[194] *The Legend of Muoi*, réalisé par Kim Tae-kyong, coproduit par CJ Entertainment et Billy Pictures en 2007.
[195] A Hanoï, à Haiphong, à Bien Hoa, à Danang et trois à Hô Chi Minh-Ville.
[196] COPPOLA Antoine, *Le cinéma sud-coréen du confucianisme à l'avant-garde*, L'Harmattan, Coll. Images plurielles, Paris, 1997, 224 p.
[197] *Dispute Continue Over Right to Distribute Movies in Korea*, article de JAMESON Sam, publié dans le "Los Angeles Times" du 9 novembre 1988.

distribués dans le pays, tandis que le nombre de productions étrangères est passé à trois cent quarante-sept films cette année-là[198].

Pour Shim Doobo, professeur de communication à l'université féminine de Sungshin, l'électrochoc a été provoqué par ce qu'il appelle « l'effet Jurassic Park »[199]. En 1994, le Conseil consultatif présidentiel pour la science et la technologie (*Presidential Advisory Board on Science and Technology*)[200] remit un rapport au président Kim Young-sam, proposant d'élever le cinéma et les productions audio-visuelles au rang d'industrie nationale stratégique. L'argument principal de ce rapport s'appuyait sur le fait que les ventes à l'étranger du film de Steven Spielberg avaient rapporté à l'industrie cinématographique américaine l'équivalent de la vente de 1,5 millions de voitures Hyundai. Cette anecdote fit les titres des journaux dans les jours qui suivirent[201]. Pour Shim Doobo, cet épisode marque un changement de paradigme pour ceux qui pensaient que le développement de la Corée reposerait uniquement sur les industries lourdes et chimiques (automobile, chimie, construction, électronique, etc.). Un an plus tard, le parlement coréen adopta une nouvelle loi de promotion du cinéma, en remplacement de l'ancienne loi sur le cinéma datant des années 1970. Cette nouvelle loi offrait des incitations fiscales pour la production de films et permit d'accélérer les investissements des grands conglomérats dans l'industrie cinématographique[202]. En 1999, le film « Shiri »[203] - réalisé par Kang Je-gyu - attira en Corée 6,5 millions de spectateurs en salles, dépassant le précédent record établi par le film de James Cameron, « Titanic », qui avait tout de même attiré 4,3 millions de spectateurs dans le pays deux ans plus tôt. Co-produit par Samsung, ainsi que par une société de capital-risques, « Shiri » rapporta en Corée plus de 11 millions de dollars. Le film fut également un succès en Asie et plus particulièrement

[198] Chiffres du *Korean Film Council* (http://www.koreanfilm.or.kr/, lien vérifié en décembre 2010).
[199] SHIM Doobo, *Hybridity and the Rise Korean Popular Culture in Asia*, in "Media, Culture & Society", vol. 28, n° 1, Sa Singapour, Sage, Los Angeles, 2006, pp.21-44 (on trouve également l'article sur : http://www2.fiu.edu/~surisc/Hybridity%20and%20the%20rise%20of%20Korean%20popular%20culture%20in%20Asia.pdf (lien vérifié en décembre 2010).
[200] http://www.pacest.go.kr/main.jsp?idx=010301 (lien vérifié en décembre 2010).
[201] Article : *Chaebol and Media Business (재벌 및 미디어 사업)*-, publié dans le "Weekly Chosun" du 19 janvier 1995, p. 76 (en coréen).
[202] YOON Sang-hyun & FEIGENBAUM Harvey B, *Global Strategies for National Culture : Korean Media Policy in International Perspectives,* in "Seoul Journal of Business", vol. 3, n° 1, 1997, pp. 127-146.
[203] Fiche technique consultable sur : http://www.imdb.com/title/tt0192657/ (lien vérifié en janvier 2011).

au Japon, où il fit 1,5 millions d'entrées avant d'être adapté en série télévisée de 20 épisodes, coproduite en 2007 par la société coréenne MK pictures et la société japonaise GDH. Le film a également été l'un des premiers à être projeté dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est comme la Thaïlande, Singapour, la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie. Le succès du film encouragea d'autres sociétés de capital-risques à investir dans le cinéma coréen[204].

2.2.2 - Occuper le terrain

Ces quinze dernières années, l'essor de l'industrie cinématographique coréenne est partiellement dû à une concentration importante de talents et de capitaux dans le pays, mais aussi à un appel d'air généré par la baisse de qualité des productions hongkongaises après la rétrocession du territoire. Un sentiment de lassitude a grandi en Asie à l'égard des productions audiovisuelles japonaises et en l'absence d'autres compétiteurs asiatiques majeurs. Les productions sud-coréennes ont su faire brèche dans un terrain laissé vacant pour les sociétés de productions chinoises, et l'occuper. Par ailleurs, le succès à l'exportation des films d'horreur et d'action thaïlandais ou le succès d'estime des films d'auteurs philippins cachent mal la faiblesse des industries cinématographiques d'Asie du Sud-Est. Depuis le milieu des années 1960, les professionnels du cinéma coréen ont aussi et surtout bénéficié d'un cadre légal favorable qui, en établissant un système strict de quotas, les a en partie protégés de la déferlante du cinéma hollywoodien et leur a laissé à la fois le temps et les moyens de développer une filière audiovisuelle structurée et rentable. A l'instar de la France, et sous la pression des professionnels de l'audiovisuel, les

[204] KIM Sung-kyung, '*Renaissance of Korean National Cinema' as a Terrain of Negotiation and Contention between the Global and the Local: Analysing two Korean Blockbusters, Shiri (1999) and JSA (2000),* The Essex Graduate Journal, vol. 6, février 2006, 15 p.

autorités coréennes ont longtemps bataillé pour que le cinéma soit considéré comme «un bien culturel » et non pas comme un produit marchand classique.

Protégé par une loi sur les quotas de diffusion et renforçant ses moyens de financement, les productions audiovisuelles et le cinéma sud-coréens ont également bénéficié du passage à vide connu par l'industrie audiovisuelle hongkongaise, après la rétrocession du territoire à la Chine en 1997, mais aussi la crise asiatique. Avec la dévaluation de leurs monnaies, la plupart des distributeurs et diffuseurs sud-est asiatique n'ont momentanément plus eu les moyens d'importer des productions américaines et japonaises, dont les prix de vente restaient élevés. Les séries comportant généralement des dizaines d'épisodes, les écrans sud-est asiatiques ont été rapidement occupés et pour longtemps, par des séries produites en Corée. Le coût d'achat des séries coréennes était à l'époque d'environ un quart de celui des séries japonaises.

Il a toutefois fallu quelques temps pour diffuser les stocks déjà achetés et procéder au doublage, à la traduction des épisodes pour que les premières séries soient diffusées en Asie du Sud-Est. Ainsi, les premières séries furent diffusées aux Philippines qu'à partir de 2003 (« Bright Girl », immédiatement suivie par « My Love Cindy »). Le succès a été immédiat. En 2006, les Philippines sont devenues le quatrième importateur de séries sud-coréennes après le Japon, la Chine et Taiwan. La série « Daejanggeum [205] » a atteint ponctuellement le taux record de 57 % d'audience et a ouvert la voie à la diffusion d'autres séries sud-coréennes dans le pays[206].

Tableau 17 : Taux d'audience des séries coréennes aux Philippines entre 2006 et 2008

[205] Connue en anglais sur le titre «Jewels in the Palace ».
[206] Entretien avec le professeur KIM Hong-koo, directeur général du Korean Institute of Southeast Asian Studies, en marge du *Korea-Asean Forum, The Role of the Media in Advancing Korea-Asean Cultural Exchange*, tenu à la Korea Press Foundation le 3 mai 2010.

Titre de la série	Réseau de diffusion	Taux d'audience moyen
Autumn in my heart	GMA-7	37,2 %
Jewel in the Palace	GMA-7	35 %
Lovers in Paris	ABS-CBN	45,3 %
Full House	CMA-7	42,4 %
My Girl	ABS-CBN	40,2 %
Princess Hours	ABS-CBN	34,6 %
A Love to Kill	ABS-CBN	35,5 %
My name is Kim Sam-soon	GMA-7	30,8 %
Memories of Bali	ABS-CBN	17 %
Jumong	GMA-7	25,3 %

Source : ARPON Yasmin LEE G. [207]

Le Viêt Nam a été un pays précurseur. Il a été le premier pays de la région à diffuser une série sud-coréenne[208] dès 1998. Dès l'année 2000, près de la moitié des séries et films importés au Viêt Nam étaient d'origine sud-coréenne. Cette année, les productions sud-coréennes ont représenté environ 40 % de l'ensemble des séries diffusées dans le pays[209]. D'après le site de l'ambassade de Thaïlande en Corée, le succès rencontré par les séries sud-coréennes dans le royaume ont encouragé le gouvernement thaïlandais à renforcer sa coopération culturelle avec la Corée du Sud, et à signer le 25 août 2004 un accord de partenariat culturel[210]. Depuis, les deux pays se sont engagés dans des coproductions, comme le film « Hello Stranger » de Banjoong Pisanthanakun, tourné en partie en Corée du Sud en 2010, essentiellement dans des lieux connus pour avoir servi de décor à des séries sud-coréennes. « The kick » de Prachya Pinkaew, sorti fin 2011, est le fruit d'une coproduction entre la société thaïlandaise Sahamongkol et la société sud-coréenne CJ Venture. Bien que tourné en Thaïlande et réalisé par un réalisateur thaïlandais, les dialogues du film

[207] ARPON Yasmin Lee G., *Koreanovelas's Fever is Sweeping the Philippines*, article paru dans le "Korea Herald" le 10 septembre 2008.
[208] Son and Daughter, série produite par la chaîne MBC.
[209] KIM Joong Keun, *The Korean Wave : Korea's Soft Power in Southeast Asia*, in Steinberg (2010), pp. 283-303. Voir également DANG Thi Thu Huong, *Hallyu and its effect on Young Vietnamese*, article paru dans le "Korea Herald" du 3 juin 2009.
[210] Voir le site de l'Ambassade de Thaïlande à Séoul, dans la rubrique « coopération bilatérale » : http://www.thaiembassy.or.kr/en/about/thai_rok_relations.htm (lien vérifié en novembre 2011).

sont à 80 % en coréen. Le film, dont l'intrigue tourne essentiellement autour du taekwondo, fait la part belle à la musique populaire sud-coréenne, le héros thaïlandais rêvant de rejoindre un groupe coréen de musique pop. Le phénomène n'est d'ailleurs pas totalement inventé. Plusieurs chanteurs thaïlandais ont percé en rejoignant des groupes sud-coréens ou en chantant en coréen, avant de signer avec des sociétés de productions sud-coréennes. C'est le cas notamment de la jeune chanteuse Lita, produite par Ye Eum Entertainment et de Nitchakhun Horawetchakun. Elle a rejoint le groupe 2PM, produit par JYP Entertainment. Jiyeon, une jeune chanteuse coréenne vivant avant avec sa famille en Thaïlande, est également dans cette situation.

2.2.3 - La vague coréenne en Asie du Sud-Est

En Corée du Sud, le développement de ce que les étrangers nomment K-pop (pour *Korean Pop Music*) n'est pas considéré comme un phénomène purement national[211]. La K-pop s'inscrirait dans la mouvance de la musique pop en général. Les médias locaux n'hésitent d'ailleurs pas à faire des comparatifs entre les succès des groupes locaux et ceux des groupes, chanteurs anglo-saxons des années 1960 comme les Beatles, ou ceux des années 1980-1990 comme Mickaël Jackson. Depuis 2005, les exportations de musique populaire sud-coréenne ont augmenté en moyenne de 18,9 % par an. Pour la première fois, en 2007, la balance commerciale sud-coréenne a été excédentaire dans le domaine des biens culturels. Les trois principaux marchés d'exportation sont le Japon (660 millions de dollars), la Chine (580 millions de dollars) et l'Asie du Sud-Est (480 millions de dollars). Sur 2007-2010, pour chacune de ces zones, la croissance des exportations de K-pop a été respectivement de 36,3 %, 26,8 % et 62,7 %. La très forte croissance du marché sud-est asiatique peut s'expliquer en partie par le fait que la région a été touchée par le

[211] Entretien avec Kim Dohoon, *Senior research Fellow* au KIET (*Korea Institute for Industrial Economics and Trade*) à Séoul, le 18 janvier 2011.

phénomène un peu plus tardivement que la Chine et le Japon. On estimait en 2010 que le K-pop avait généré directement et indirectement (promotion des marques coréennes, tourisme, cours de langues) environ 2,6 milliards d'euros de revenus pour le pays[212]. Des sociétés comme SM Entertainment et JYP Entertainment, Play Cube ou encore YG[213] ont réussi à rendre populaires la plupart de leurs artistes sous contrat dans toute l'Asie du Sud-Est. Des groupes comme « Wonder Girls », « Girl's Generation », « Dong Bang Shin Ki », « Kara », « Shinee », etc., sont devenus aux cours de ces cinq dernières années des visages familiers des *charts* sud-est asiatiques ainsi que des panneaux publicitaires. Grâce à leur célébrité dans la région, certains chanteurs et acteurs populaires[214] comme Hyun Bin ont été chargés, au cours de leur service militaire, de promouvoir en Asie du Sud-Est l'industrie de défense sud-coréenne.

Le phénomène K-pop remonte à une dizaine d'années, quand quelques sociétés de production ont décidé de mettre en place de véritables « usines à musique pop ». Indépendantes des grandes majors, des agences de casting et des distributeurs, elles ont crée des structures s'occupant du recrutement de jeunes talents adolescents. Elles prenaient en charge et coordonnaient leurs formations (chant, chorégraphie, prose, interviews, sculpture du corps, apprentissage d'une langue étrangère, etc.) sur deux ou trois ans, au sein de leurs propres académies, de la promotion et de la distribution des produits. Le coût moyen de formation d'une jeune recrue serait d'environ 400 000 dollars. Une société comme SM a ses propres boutiques de promotion de ses artistes à Séoul. La plus fameuse est située dans le quartier de Myeong-dong. Chaque jour, des dizaines de touristes asiatiques font la queue devant la boutique pour poser à côté de portraits géants de leurs vedettes préférées. A l'image de la plupart des industries sud-coréennes, l'industrie musicale s'appuie d'abord sur une forte domination de son marché intérieur, afin d'amasser suffisamment de capital pour promouvoir ses artistes à l'étranger.

[212] KIM Do-yeun, *K-Pop's Voice Attracts 4 Trillion Wons per Year*, article paru dans le "Korea Times" du 11 octobre 2011.
[213] http://www.smtown.com/ - http://www.jype.com/ - http://www.cubeent.co.kr/ et http://www.ygfamily.com/
[214] PARK Min-young, *Hyun Bin to Visit Indonesia to Promote Arms Industry*, article paru dans le "Korea Herald" du 3 octobre 2011.

2.2.4 - Renforcer l'influence culturelle

Comme nous l'avons vu précédemment, les séries télévisées, la musique pop, la mode, les films coréens se sont, en l'espace de quelques années, propagés à l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. En 2003 et 2004, le succès d'une série comme « Dae Jang Geum », promouvant en filagrane la cuisine et la médecine traditionnelles coréennes en Asie du Sud-Est, et surtout en Malaisie, à Singapour, en Indonésie aux Philippines et en Thaïlande, a provoqué une éclosion de restaurants coréens dans la région[215]. Dans la foulée, la langue coréenne a commencé à devenir attractive pour les jeunes d'Asie du Sud-Est, amateurs de cette culture populaire. Avec le soutien financier de la *Korea Foundation*[216], l'enseignement de la langue progresse rapidement dans la région[217]. La promotion de l'alphabet coréen est également à l'ordre du jour. A titre d'exemple, Lee Ki-nam, une philanthrope sud-coréenne, a consacré sa fortune à la promotion de l'*hangul*. Son principal succès a été l'adoption en 2009 de l'alphabet coréen pour transcrire la langue *Cia-cia*, parlée aux alentours de la ville deBau-Bau en Indonésie. Des tentatives pour instaurer l'*hangul* afin de transcrire des langues orales ont également été tentées sans succès, en Chine et en Thaïlande, par un groupe de linguistes sud-coréens[218].

Afin de renforcer l'attractivité culturelle du pays, les autorités coréennes ont commencé depuis quelques années à se doter d'instruments d'influence dans la région et à élaborer une nouvelle politique culturelle. Depuis sa création en 2004 et bien que se déroulant en Corée, l'*Asia Song Festival,* sorte d'Eurovision asiatique organisée par la Fondation coréenne pour les échanges culturels internationaux (*Korea Foundation for International Culture Exchange*) s'inscrit dans cette logique. Le spectacle retransmis dans une trentaine de pays accueille en nombre des artistes

[215] *Korean Wave*, Into Korea Series, vol. 5., edited by the "Korea Herald", Jimoondang, Séoul, 2008, 330 p.
Il y aurait environ 70 restaurants coréens à Bangkok et environ 130 en Thaïlande.
[216] De 1995 à 2007, la *Korean Foundation* a investi plus de 1,4 millions de dollars pour promouvoir l'enseignement du Coréen en Asie du Sud-Est.
[217] Voir chapitre 5.1.4, « Les tendances pour l'avenir ».
[218] CHOE Sang-hun, *True Believer Spreads a Korean Linguistic Gospel*, article paru dans l'"International Herald Tribune" des 12-13 septembre 2009.

coréens et des artistes issus de dix pays asiatiques (dont la moitié vient d'Asie du sud-Est) et contribue à renforcer l'image de la Corée comme leader en production culturelle populaire asiatique contemporaine[219]. En matière de cinéma, le festival international du film de Pusan (créé en 1995) est devenu le plus important festival d'Asie[220]. L'*Asia Drama Festival*, festival consacré aux séries télévisées, confirme depuis 2006 la domination des productions coréennes dans la région[221]. Ce dynamisme de la politique culturelle coréenne en Asie renforce sa capacité d'attraction et l'intérêt pour ses produits. La perception qu'ont les jeunes asiatiques de la Corée du Sud est bien différente de celle des Européens, qui perçoivent encore le pays *via* le prisme de la guerre et de la menace de la Corée du Nord. En Asie du Sud-Est, la Corée du Sud est avant tout perçue *via* la culture populaire, le sport et la cuisine. Un sondage réalisé en septembre 2010 par l'université Yonsei illustre assez bien la perception de la Corée par les étudiants asiatiques sur le campus et la différence de perception qu'en ont les Européens :

Tableau 18 : Première choses à venir à l'esprit quand on pense à la Corée (*)

Etudiants originaires d'Asie		Etudiants originaires d'Europe	
Cuisine coréenne	26,8 %	Guerre de Corée 15,5 %	15,5 %
Divertissement (cinéma, musique pop, séries tv)	14 %	Questions nucléaires 12,7 %	12,7 %
Taekwondo	8,2 %	Avancées technologiques 11,3 %	11,3 %
Vedettes populaires	7,7 %	Evénements sportifs (J.O., coupe du monde) 10 ,7 %	10,7 %
		Croissance économique 8,7 %	8,7 %

Sondage effectué auprès des étudiants étrangers en Corée et publié dans "The Yonsei Annals" d'octobre 2010.

L'expérience coréenne montre qu'un pays - si l'ensemble des acteurs économiques, culturels et politiques coordonne leurs efforts - peut résister aux pressions américaines pour libéraliser son marché intérieur et qu'il peut même rivaliser avec la puissance américaine aussi bien localement, que sur certains marchés internationaux. Le rôle de l'Etat et la constance de la politique coréenne en matière de cinéma ont permis au pays de faire mieux que de résister. Il a pu

[219] Site officiel de *l'Asia song festival* : http://www.asf.or.kr/
[220] Site officiel du festival international du film de Busan : http://www.piff.org/intro/default.asp
[221] Site officiel de l'*Asian drama festival* : http://www.seouldrama.org/ (uniquement en coréen).

développer une industrie dynamique et rayonnante. Cela constitue là encore un exemple à méditer sur les capacités réelles d'intervention des politiques sur le marché.

2.3 - UN ACTEUR DE LA SECURITE MONDIALE

L'engagement simultané sur plusieurs théâtres d'opération illustre la volonté sud-coréenne de devenir un acteur majeur de la sécurité mondiale, et ce bien au-delà de son périmètre proche. Cependant, malgré les efforts déployés, la Corée du Sud demeure un partenaire de second plan. Sa capacité d'influence auprès de ses principaux voisins reste limitée. Elle jouit toutefois d'un statut plus élevé en Asie du Sud-Est, où elle représente pour la plupart des pays de la zone une puissance militaire avérée.

2.3.1 - Une présence sur plusieurs théâtres d'opérations

En juillet 2007, la crise des otages sud-coréens en Afghanistan mit pour la première fois en lumière le nouvel engagement international de la Corée du Sud. Le 19 juillet 2007, vingt-trois missionnaires sud-coréens de l'église presbytérienne

Saemmul (샘물교)[222] furent enlevés par un groupe de talibans dans la province de Ghazni. Deux otages ont été exécutés[223], avant qu'un accord stipulant le retrait avant la fin de l'année 2007 des 200 soldats sud-coréens encore stationnés dans le pays, et le versement d'une rançon de 20 millions de dollars ne permette la libération du groupe. Le gouvernement sud-coréen a fait appel à une société de sécurité privée américaine (SCG International Risk) pour le conseiller pendant une partie des négociations. L'Indonésie, en tant que pays musulman neutre nourrissant des relations étroites avec la Corée du Sud, aurait également aidé à faire aboutir les négociations. Aux yeux des responsables sud-coréens de l'époque, cette intervention indonésienne confirma sans doute l'importance de continuer à élargir les partenariats stratégiques du pays, au-delà de la traditionnelle alliance avec les Etats-Unis. Cette Alliance reste toutefois le pivot de la sécurité sud-coréenne. Même si le pays n'a pas d'intérêts directs en Afghanistan, le président Lee Myung-bak a décidé en janvier 2010 d'envoyer à nouveau un contingent en Afghanistan[224], arguant du fait qu'il ne pouvait demander aux Etats-Unis de maintenir une présence militaire forte dans la péninsule sans faire un geste en retour[225]. Cependant, depuis une dizaine d'années, la Corée du Sud manifeste une volonté nette de s'impliquer plus fortement dans des questions de sécurité, aussi bien au niveau régional qu'international. En dehors de son implication dans les pourparlers à six concernant le désarmement nucléaire de la péninsule, elle est également directement impliquée en afghanistan, en Irak, au Liban et dans le golf d'Aden.

[222] Le site de l'église : http://saemmul.or.kr/ (lien vérifié en mars 2011).
[223] Le pasteur Bae Hyeong-gu, 42 ans, a été exécuté le 25 juillet et Shim Seong-min, 29 ans, a été exécuté le 30 juillet.
[224] 140 personnes chargées d'un programme de reconstruction, accompagnées de 310 hommes de troupes stationnées sur la base de Charikar. Le déploiement comprenait également en 2011 trente-cinq policiers.
[225] Article de HWANG Doo-hyong, *Korea's Troop Deployment in Afghanistan Serves Korea's National Interest,* publié par l'agence d'information Yonhap le 5 janvier 2010.

Tableau 19 : Déploiements de l'armée sud-coréenne à l'étranger en 2011

Nom de l'opération	Pays	Date de déploiement	Nombre d'hommes déployés		Nombre de tués	Nombre de blessés
			En 2011	Au total		
MINURSO	Sahara occidental	09/08/1994 15/05/2006	Achevé	542	0	0
		29/07/2007	2	2	0	0
UNMOGIP	Inde, Pakistan	Novembre 1994	10	135	0	0
Liberté immuable (*Enduring Freedom*)	Afghanistan	18/12/2001-05/12/2008 Retour le 01/07/2010	320	3 749	1	1
UNAMA	Afghanistan	07/07/2003	1	6	0	
UNMIL	Libéria	18/10/2003	2	12	0	0
UNMIS	Soudan	25/11/2005	7	31	0	0

UNFIL	Liban	16/01/2007	367	1 769	0	0
UNMIN	Népal	25/11/2007-25/03/2008	Achevé	5	1	0
		10/02/2009	4	4	0	0
Liberté immuable, Corne de l'Afrique	Somalie	16/01/2008	303	601		
UNAMID	Soudan	16/06/2009	2	2	0	0
UNOCI	Côte d'Ivoire	28/07/2009	2	2	0	0
MINUSTAH	Haïti	01/03/2010	240	250	0	0

Source : Ministère sud-coréen de la Défense.

La Corée du Sud dispose également de 140 militaires prédisposés aux Emirats arabes unis en 2010. Ils doivent dispenser pendant deux ans une formation anti-terroriste à l'armée émirate. En dehors de l'accord sur le nucléaire civil, la Corée du Sud espère également vendre aux Emirats plusieurs exemplaires de son avion d'entraînement T-50.

2.3.2 - L'opportunité vietnamienne

Dans le cadre de ses opérations extérieures, le baptême du feu de l'armée sud-coréenne remonte à la guerre américaine au Viêt Nam. Le président Park Chung-hee n'a pas été le premier à proposer l'envoi d'un corps expéditionnaire au Sud Viêt Nam. Son prédécesseur Rhee Syngman, qui affirmait avoir des ancêtres vietnamiens, avait émis l'idée d'envoyer 60 000 hommes début 1954, pour porter secours aux Français en Indochine, en échange d'un soutien américain pour une guerre de reconquête du

Nord. L'offre, trop coûteuse, a été rejetée par Dwight D. Eisenhower[226]. Son successeur à la Maison blanche, John F. Kennedy, planifia au cours des années 1960 un désengagement progressif de l'aide américaine à la Corée du Sud, concordant avec l'augmentation de l'aide au Japon. L'idée était de replacer le Japon au cœur du développement du capitalisme dans la région et d'encourager le développement de ses industries de pointe. Sur ce plan, la Corée devait se contenter de rester un pays essentiellement agricole et de développer uniquement une industrie légère. En freinant le développement de l'industrie sud-coréenne, l'administration Kennedy espérait également écarter la possibilité d'une reprise des hostilités dans la péninsule[227]. Cela allait à l'encontre des projets du président Park Chung-hee, quant au développement d'une industrie lourde sud-coréenne[228]. Comme son prédécesseur, il proposa à la Maison blanche et à son homologue américain, lors d'une visite d'état en 1961, l'envoi d'un corps expéditionnaire sud-coréen au Viêt Nam. Ceci en échange d'une aide accrue au développement d'une industrie sud-coréenne lourde et chimique, pouvant à terme permettre la création d'un complexe militaire autonome. Ayant besoin de soutien dans la guerre américaine au Viêt Nam, les présidents Johnson et Nixon acceptèrent l'offre. De 1965 à 1973, la Corée du Sud envoya plus de 325 000 hommes de troupes et une centaine de milliers d'ouvriers civils. En échange, la Corée du Sud perçut plus de 8 milliards de dollars sous forme de subventions, de prêts, de transferts de technologie et d'accès privilégiés au marché américain[229]. L'ancien ministre sud-coréen des Affaires étrangères Lee Dong-won (1964-1966) décrivit dans ses mémoires l'engagement sud-coréen au Viêt Nam comme une « recherche d'or dans la jungle[230] ». La participation sud-coréenne au conflit américain n'était pour le président Park qu'un moyen et non pas une fin. Le sort final du Viêt Nam importait peu : il fallait simplement faire durer le conflit au maximum afin de continuer à bénéficier de l'aide exceptionnelle américaine. Cela

[226] Voir la thèse de doctorat de KWAK Tae-yang, *"The Anvil of War": The Legacies of Korean Participation in the Vietnam War*, soutenue à Harvard en 2006 (chapitres 2 et 4).
[227] IM Hyug-Baeg, *The US Role in Korean Democracy and Security since the cold War ear*, in "International Relations of the Asia Pacific", vol. 6, n° 2, août 2006, pp.157-187.
[228] PARK Tae-Gyun, *Change in US Policy toward South Korea in the Early 1960s*, in "Korea Studies", University Press of Hawaii, vol. 23, 1999, pp. 94-120.
[229] KWAK Tae-yang (2006), *op. cit*.
[230] KWAK Tae-yang, *The Korea Republic in Southeast Asia : Expending Influences and Relations*, in "Korea's Changing Roles in Southeast Asia", STEINBERG David L. (eds), Iseas, Singapour, 2010, p. 308.

permettait également à la Corée du Sud d'occuper et « exporter » plusieurs milliers de jeunes peu qualifiés. La participation sud-coréenne à cette guerre contribua fortement à ce que les économistes appelèrent plus tard le « miracle du fleuve Han », à savoir le développement rapide et efficace de l'industrie lourde sud-coréenne[231]. Elle permit également, d'une certaine manière, le prolongement dans la durée de l'autoritarisme du système politique sud-coréen. Pendant toute cette première phase de décollage de l'économie sud-coréenne, le gouvernement a favorisé l'importation des matières premières et de la technologie aux dépens des biens de consommation. Il a encouragé l'épargne et l'investissement au détriment de la consommation. Selon Éric Bidet[232], la normalisation en 1965 des relations nippo sud-coréennes a également contribué à l'essor économique du pays et, « à cette influence japonaise est venue s'ajouter une aide financière et technologique importante des Etats-Unis en soutien à l'engagement des autorités sud-coréennes dans la lutte contre le communisme[233] ». En garantissant l'approvisionnement énergétique ainsi que les importations stratégiques du pays (dont les volumes restaient limités), les Etats-Unis ont contribué indirectement à maintenir l'éloignement de la Corée du reste de l'Asie[234].

La volonté de Richard Nixon de dégager progressivement les Etats-Unis de la région de Guam en 1969, le retrait d'une division d'infanterie américaine de Corée et la fin de la guerre du Viêt Nam conduisirent Park Chung-hee à intensifier ses initiatives diplomatiques, notamment en direction de l'Asie du Sud-Est. L'élargissement progressif des sphères diplomatique et économique de la Corée ne remit pourtant jamais en cause la priorité de son alliance avec les Etats-Unis. En dehors des missions pour l'ONU auxquelles elle contribue encore modestement, la Corée du Sud a, depuis la guerre du Viêt Nam, conduit son action militaire extérieure conjointement à celle des Etat-Unis, acceptant de contribuer fortement à la première guerre du Golfe en 1991 et à la guerre d'Irak en 2001. Comme l'illustre le

[231] CUMINGS Bruce, *Korea's Place in the Sun*, W.W Norton & Company, New York, 1998, 528 p. (édition révisée en 2005), et voir également KLEINER Juergen, *Korea a Century Of Change,* World Scientific, Singapour, 2001, 429 p. (chapitre 15, "Miracle on the Han River", p.254).
[232] BIDET Éric, *Corée du Sud : économie sociale et société civile*, L'Harmattan, Paris, 2003, 265 p.
[233] KONG Tat Yan, *The Politics of Economic Reform in South Korea : A Fragile Miracle,* Routledge, Advances in Korean Studies, 2000, 304 p.
[234] Voir le rapport de PILLSBURY Michael, *AID and Economic Policy Reform : Origins and Case Studies*, USAID, Vienne (Virginie), 1993, 134 p. *(Korea 1964-65 : The Export Promotion Program*, pp. 48-54).

tableau récapitulatif des déploiments de l'armée sud-coréenne à l'étranger de 1965 à 2004 la première action d'ampleur autonome a été son intervention au Timor-Oriental, dans le cadre d'une mission des Nations Unies, entre 1999 et 2004.

Tableau 20 : Déploiement de l'armée sud-coréenne à l'étranger entre 1965 et 2004

Nom de l'opération	Pays	Période de déploiement	Nombre total de soldats déployés	Tués	Blessés
Guerre du Viêt Nam	Sud Viêt Nam	03/10/1965 - 23/03/1973	325 517	5 099	10 962
Guerre du Golfe	Arabie Saoudite et Emirats arabes unis	24/01/1991 - 04/10/1991	314	0	0
UNOSOM II	Somalie	30/07/1993 - 18/03/1994	516	0	0
MINURSO	Sahara Occidental	09/08/1994 - 15/05/2006	542	0	0
UNOMIG	Géorgie	06/10/1994 - 10/07/2009	88	0	0
UNAVEM III	Angola	05/10/1995 - 23/12/1996	600	0	0

UNAMET	Timor Oriental	04/10/1999 - 04/06/2004	3 328	0	0
UNFICYP	Chypre	01/04/2002 - 23/12/2003	1	0	0
Guerre d'Irak	Irak	12/02/2003 - 30/12/2003	20 308	0	0
ONUB	Burundi	15/09/2004 - 12/11/2006	4	0	0

Source : Ministère sud-coréen de la Défense.

2.3.3 - L'impératif sud-est asiatique

Depuis sa prise de fonction en 2008, le président Lee Myung-bak a remis sur les rails l'alliance stratégique que son pays entretient avec les Etats-Unis. Elle s'était légèrement distendue sous les mandats de ses deux prédécesseurs. Il souhaite rehausser cette alliance, jusque-là essentiellement cantonnée aux questions de sécurité en Asie du Nord-Est, pour la faire passer au niveau global. Pour les Sud-Coréens, les questions de sécurité sont devenues internationales et ne se limitent plus à la menace représentée par la Corée du Nord. Pour assurer sa survie, la Corée doit dorénavant contribuer activement à la paix et à l'équilibre mondial, en promouvant aux côtés de son allié américain les valeurs de démocratie, le libre marché et les droits de l'homme[235]. Pour le président Lee, la Corée du Sud se doit de prendre part à la lutte internationale contre le terrorisme, à la réduction de la

[235] The Presidential Commission on Policy Planning, *Korea's Future, Vision and Strategy. Korea's Ambition to Become an Advanced Power by 2030,* Seoul Selection, Séoul, 2008, 398 p. (chapitre 8, "Foreign Affairs and National Security", pp. 309-339).

pauvreté, à l'amélioration de la santé et contre la dégradation de l'environnement[236]. Comme au niveau du commerce avec la multiplication des accords de libre-échange, le président Lee aimerait faire de son pays « La Grande-Bretagne de l'Asie ». Les capacités financières et militaires de la Corée du Sud ne lui permettent pas encore de jouer un rôle global déterminant. L'opinion publique sud-coréenne se montre également réticente à l'idée d'une participation plus importante de la Corée dans des régions du monde qu'elle connaît et où ses intérêts sont limités, ce qui restreint encore un peu plus les marges de manœuvre des autorités[237]. L'importance croissante de la Chine, notamment pour le commerce extérieur de la Corée, a également conduit le Président Lee à renforcer le dialogue sino-coréen, en transformant le « partenariat de coopération sino-coréen » mis en place par son prédécesseur Roh Moo-hyun (2003-2008) en « partenariat stratégique[238] ». Même s'il comporte un volet militaire, ce nouveau partenariat reste relativement vague sur la question car il ne définit pas précisément le niveau ni les domaines des échanges militaires. Par ailleurs, le rapprochement marqué de la Corée du président Lee avec les Etats-Unis limite considérablement l'engagement réel de la Chine dans ce partenariat stratégique. Les capacités limitées d'influence de la Corée du Sud dans son environnement proche, que nous avons examinées dans la première partie de cette étude, conduisent assez naturellement le pays à promouvoir une plus forte intégration régionale. Cette dernière offre non seulement à la Corée du Sud la possibilité de canaliser et structurer ses relations avec ses deux grands voisins que sont la Chine et le Japon, mais cela lui permet également de jouir d'un statut de puissance moyenne, confirmé dans ses relations avec ses partenaires sud-est asiatiques. Les relations qu'entretiennent certains pays de l'Asean avec la Corée du Sud sont d'ailleurs plus étroites que certaines des relations intra-Asean (par exemple, les relations entretenues par le Viêt Nam et la Corée du Sud sont beaucoup plus intenses que celles du Viêt Nam avec la Birmanie, Brunei ou les Philippines).

[236] SHEEN Seongho, *To Be or Not to Be : South Korea's East Asia Security Strategy and the Unification Quandary*, in "The International Spectator", vol. 44, n° 2, juin 2009, pp. 41-58.
[237] L'envoi de troupes en Afghanistan en 2001 a été approuvé par seulement 30 % de la population sud-coréenne. Le chiffre était le même en 2010 pour le retour du contingent sud-coréen.
[238] La déclaration commune entre la Chine et la Corée du Sud du 25 août 2008 est disponible sur : http://www.mofat.go.kr/state/areadiplomacy/asiapacific/index.jsp (lien vérifié en mars 2011).

Déjà deuxième partenaire commercial de la Corée du Sud et troisième destination des investissements sud-coréens, l'Asean représente la nouvelle frontière de la diplomatie coréenne. La question n'est pas nouvelle. Déjà en 1964, sous Park Chung-hee, la Corée du Sud essaya d'initier le Conseil de l'Asie-Pacifique (Asia Pacific Council -ASPAC)[239]. Le président Kim Dae-jung fut l'un des principaux artisans de la communauté est asiatique (*East Asia Community*) en initiant le Groupe de vision est asiatique (*East Asian Vision Group*) ainsi que le Groupe d'études sur l'Asie de l'Est (*East Asian Study Group*) en 1998. De son côté, le président Roh Moo-hyun milita activement pour une coopération multilatérale en Asie du Nord-Est. Le président actuel Lee Myung-bak concentre son action sur un rapprochement avec l'Asie du Sud-Est avec sa nouvelle initiative asiatique dont nous parlerons plus longuement dans la troisième partie de cette étude. Par le biais de conférences et d'interventions dans les médias, certaines personnalités de haut rang militent activement à Séoul pour sensibiliser les autorités - tout comme le grand public - de l'importance croissante des pays d'Asie du Sud-Est pour le développement futur de la Corée du Sud (citons les exemples de l'ancien ambassadeur de Corée du Sud en Indonésie Lee Sun-jin (2005-2009)[240] ou de Park Sang-seek, ancien ambassadeur à Singapour, de 1996 à 1998)[241]. En dehors des chiffres du commerce qui parlent d'eux-mêmes, ils illustrent leurs propos par la compétition entre les Etats-Unis, la Chine et le Japon dans la région. La Corée du Sud bénéficiant d'un poids économique important dans la plupart des pays de la sous-région, elle devrait être en mesure d'y trouver des alliés pouvant l'aider à garantir sa sécurité dans son environnement proche.

2.3.4. - Sécuriser ses intérêts en mer de Chine du Sud

[239] LEE Sook-jong, *Korean Perspectives on East Asia Regionalism*, in "East Asian Multilateralism : Prospect for Regional Stability, CALDER .E Kent & FUKUYAMA Francis (Eds), John Hopkins University Press, Baltimore, 2008, 296 p. (pp. 198-216).
[240] Entretien à Séoul le 2 juillet 2011.
[241] Entretien à Séoul le 19 janvier 2011.

Près de 80 % des importations sud-coréennes et quasiment 100 % des importations de pétrole passent par le détroit de Malacca. L'importance stratégique de la zone est d'autant plus grande que les navires militaires des Etats-Unis, mais aussi de la Corée du Sud empruntent régulièrement cette route dans le cadre de leurs opérations extérieures, notamment pour sécuriser les côtes de la Somalie ou pour se rendre au Moyen-Orient. La sécurisation et la liberté de passage en mer de Chine du Sud sont vitales pour l'économie sud-coréenne. Il n'est donc pas étonnant de voir la Corée du Sud renforcer considérablement son arsenal militaire marin. Elle souhaite être en mesure non seulement de lutter contre la piraterie, mais aussi de pouvoir intervenir le cas échéant pour protéger ses intérêts en cas de conflit autour des îles Spratly et Paracel. Elle a d'ailleurs noué aussi bien sur les plans économique, politique que militaire des liens étroits avec trois des pays susceptibles d'être impliqués dans un éventuel conflit avec la Chine au sujet de ces îles : le Viêt Nam, l'Indonésie et les Philippines. Dans la région, la Corée du Sud a signé en 1994 un premier protocole d'accords dans le domaine de la défense avec les Philippines. Un second accord a été signé avec l'Indonésie en 2006 et un dernier avec le Viêt Nam en octobre 2010. Deux officiers de la marine vietnamienne sont actuellement en formation en Corée du Sud. Il est intéressant de souligner que le Viêt Nam et l'Indonésie avaient de leur côté également signé un protocole de coopération en matière de défense un mois plus tôt[242]. Notons également que la Corée du Sud et la Malaisie ont entamé en décembre 2010 des pourparlers préparatoires à un éventuel accord de libre-échange, mais aussi à la mise en place d'un partenariat de défense[243].

C'est toutefois avec l'Indonésie que la Corée du Sud entretient les relations militaires les plus étroites. Ainsi, entre 1995 et février 2011, quatorze rencontres pour promouvoir la coopération dans le domaine de la défense ont été organisées... En juillet 2010, les deux pays ont signé un *Memorandum of Understanding* pour la conception commune d'un avion de chasse de cinquième génération (KF-X).

[242] Voir l'article *Vietnam, Indonesia to Sign MoU on Defence Cooperation*, publié sur le site de Vietnam News le 16 septembre 2010 : http://www.dztimes.net/post/politics/vietnam-indonesia-to-sign-mou-on-defence-cooperation.aspx
(lien vérifé en mai 2011).
[243] LEE Chi-dong, *S.Korea, Malaysia seek bilateral FTA, closer Ties on Energy, Defense,* Dépêche de l'agence Yonhap du 10 décembre 2010.

L'Indonésie prendra en charge sur dix ans 20 % du coût de développement de l'appareil, estimé à ce jour à environ 4,1 milliards de dollars, et devrait commander une cinquantaine d'exemplaires de l'appareil[244]. Des négociations sont également en cours pour élaborer conjointement un hélicoptère léger d'attaque.

En dehors de celui qu'elle a conclu avec la Corée du Sud, l'Indonésie a formé des accords de partenariat stratégiques avec le Japon, la Chine, l'Inde, l'Australie et les Etats-Unis. Comme nous l'avons vu précédemment, le partenariat avec la Corée du Sud est dynamique. Il participe de l'effort indonésien à équilibrer l'action multilatérale, notamment au sein de l'Asean, en nouant des relations bilatérales étroites avec des partenaires choisis. L'objectif de cet engagement est de renforcer le poids international de l'archipel. La Corée du Sud et l'Indonésie se présentent en tant que pays démocratiques partageant un certain nombre de valeurs en commun. Les deux pays membres du G20 se considèrent comme des puissances moyennes ayant mutuellement intérêt à jouer le jeu de l'équilibre régional, pour éviter que l'Asie orientale ne soit dominée que par une seule puissance. Enfin, les économies des deux pays sont complémentaires et non concurrentes. La taille du marché indonésien et l'émergence d'une classe moyenne dans le pays attirent un certain nombre d'investissements sud-coréens visant le marché local. Par ailleurs, le faible du coût du travail en Indonésie (notamment en comparaison avec la Chine et d'autres pays d'Asie du Sud-Est) rend le pays particulièrement attractif pour les entreprises souhaitant produire à faibles coûts, pour ensuite réexporter les produits finis vers les marchés internationaux. L'Indonésie est également un fournisseur important de matières premières (combustibles minéraux, minerais, scories et cendres, caoutchouc, bois, perles, pierres précieuses, etc.) nécessaires au bon fonctionnement de l'industrie sud-coréenne. Enfin, l'Indonésie a besoin d'investissements sud-coréens dans les infrastructures (transports ferroviaires, routes, ports, centrales électriques, etc.) et pour les transferts de technologies. Les trois axes principaux du partenariat coréano-indonésien sont donc les suivants : la promotion

[244] Sources : *Defense Acquisition Program Administration* (DAPA). Voir également l'article *Indonesia Joints South Korean Fighter Effort*, de Jung Sung-Ki paru dans le "Defense News" du 15 juillet 2010, ainsi que l'article de LEE Tae-hoon, *Indonesia to Invest $10 Million in Koreas Figher Project,* paru dans le "Korea Times" du 20 avril 2011.

des valeurs démocratiques[245] ; l'élaboration d'une architecture régionale de sécurité visant à ce que le sommet de l'Asie de l'Est (*East Asia Summit*) soit un vrai lieu de coopération et non pas de rivalités entre les grandes puissances régionales ; enfin, une direction claire et commune pour renforcer l'intégration régionale. Sur ce dernier point et pour peser plus fortement au niveau international, les deux pays essaient d'élaborer un discours commun sur certaines questions : le changement climatique, la sécurité alimentaire et l'énergie.

En 2011 les exportations sud-coréennes de matériel militiaire ont presque doublé par rapport à 2012 et ont atteint la somme de 2,4 milliards de dollars.

Tableau 21 : Principales exportations de matériel militaire sud-coréen en Asie du Sud-Est

Pays	Type de matériel	Année
Indonésie	3 sous-marins de 1 400 t (Daewoo Ship building and Marine engineering)	2011 (livraison prévue en 2018)
Indonésie	16 avions supersoniques d'entraînement Golden Eagle T-50 (contre l'achat de 4 CN-235 indonésiens).	2010 (livraison prévue en 2013)
Indonésie	Conception et construction de quatre navires de la classe Makassar	2004

[245] Les deux pays ont co-présidé le forum pour la démocratie (*Bali Democracy Forum*) en décembre 2010.

	dérivés du Tanjung Dalpele sud-coréen (deux construits en Corée, deux construits en Indonésie).	
Indonésie	Don de 10 navires amphibies LVT-7A1 d'occasion. La Corée s'est engagée à fournir 25 navires supplémentaires.	Livraison en 2009
Indonésie	Modernisation de deux sous-marins Cakra d'origine allemande.	2003
Indonésie	Vente 12 avions d'entraînement KT-1 (contre l'achat de 8 CN-235 indonésiens).	2001
Philippines	Don de 15 avions d'entraînement T-41 D (négociation en cours pour l'achat de KT-1).	2008
	Transfert de 7 patrouilleurs Chamsuri.	Entre 1995 et 2006
Philippines	Don de 137 camions et bulldozers.	2007
Philippines	Don de 18 patrouilleurs (12 Condrado Yaps et 6 PKM).	Entre 1993 et 2006

Source : Defense Acquisition Program Administration

Depuis 2009, la montée des tensions en mers de Chine orientale et méridionale inquiète sérieusement les autorités sud-coréennes. Ces dernières n'oublient pas qu'elles ont toujours un contentieux avec la Chine à propos du rocher d'Ieodo (이어도[246]). Avec la question du Tibet et de Taiwan, la Chine fait de son contrôle de la mer de Chine méridionale le sujet prioritaire de sa politique de défense régionale. Depuis l'élection de Barack Obama à la présidence, le regain d'intérêt des Etats-Unis pour l'Asie orientale irrite les Chinois. D'autant que les Américains inscrivent régulièrement, depuis 2009, la question du contrôle de la mer de Chine orientale à l'ordre du jour des réunions régionales multilatérales. Cela a été le cas au Forum régional de l'Asean (ARF), aux rencontres des ministres de la Défense (ADMM+), ainsi qu'au sommet de l'Asie de l'Est (*East Asia Summit*). De plus, les Etats-Unis renforcent leur coopération militaire en Asie du Sud-Est notamment avec le Vietnam, les Philippines, l'Indonésie et la Malaisie. La persistance et la probable accentuation des tensions auront nécessairement des conséquences sur la dynamique régionale, même si une confrontation militaire reste peu probable. Les

[246] Le rocher est parfois nommé Parangdo (파랑도). Les chinois l'appellent de leur côté le rocher de Suyan (苏岩礁). Situé en mer de Chine Orientale/Mer du sud à 149 km au sud-ouest de l'île de Jéju ce rocher de 4,6m^2 régulièrement submergé à marée haute ne peut être revendiqué par aucun pays selon la convention des Nations Unies sur le droit de la Mer.

Sud-Coréens suivent avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation car elle donne le ton quant à l'évolution probable de la politique internationale de la Chine. Jusqu'à présent, cette dernière s'était montrée réticente à tout usage de la force dans ses relations avec le reste du monde. Cependant, sur la question du contrôle des mers de Chine orientale et méridionale, elle n'hésite plus à avoir recours à la force quand elle juge ses intérêts nationaux menacés. Cela aura des conséquences aussi bien sur les relations ultérieures entre la Chine et l'Asean, que sur celles entre l'Asean, les Etats-Unis et ses alliés dans la région.

Pour les Sud-Coréens, la question aujourd'hui est de savoir si l'Asean parviendra à maintenir sa cohésion tout en laissant ses membres entretenir des relations différentes avec les grandes puissances régionales. Des pays comme le Cambodge, le Laos et la Birmanie, qui bénéficient d'une assistance économique et d'investissements chinois importants, se montreront vraisemblablement plus sensibles aux positions de Pékin que des pays comme le Viêt Nam, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour. Ils ont en effet plus de marges de manœuvre pour faire face aux pressions chinoises. Les parties impliquées dans les tensions actuelles (Chine, Etats-Unis et Asean) sont des partenaires importants de la Corée du Sud. La Chine est le premier partenaire commercial du pays et l'Asean le second. L'alliance nouée avec les Etats-Unis est également vitale pour la défense du territoire sud-coréen. Par conséquent, l'évolution de la situation en mer de Chine méridionale affecte également les intérêts nationaux sud-coréens. Depuis 2010[247], les incidents réguliers entre la Chine et le Japon concernant les îles Senkaku/Diaoyu laissent à penser aux autorités sud-coréennes qu'elles seront confrontées tôt ou tard au même type de problème avec la Chine, dans la zone du rocher d'Ieodo/Suyan[248].

[247] 尖閣諸島 / 钓鱼岛及其附属岛屿

[248] LEE Jae-hyon, *Recent Disputes in the South China Sea and the Korea's Strategy*, in "IFANS Focus" (IF2011-05E), publié par l'Institute of Foreign Affairs and National Security à Séoul, le 14 juillet 2011.

-

TROISIEME PARTIE

UNE PUISSANCE DEFENSIVE EN ASIE DU NORD-EST, UNE PUISSANCE OFFENSIVE EN ASIE DU SUD-EST

Nous avons vu au cours de la première partie de cette étude que la Corée du Sud peine à se faire reconnaître en Asie du Nord-Est comme une véritable puissance moyenne régionale. Afin de compenser son déficit d'influence dans cette région, elle cherche depuis une dizaine d'année et plus particulièrement depuis 2009 à jouer un rôle croissant en Asie du Sud-Est. Ses initiatives restent toutefois limités par les avancées chinoises et suspendues aux évolutions internes de la Corée du Nord.

3.1 - La question de la Coree du Nord

3.1.1 - Une éclaircie momentanée

La Corée du Sud est confrontée à des menaces de différents types : militaires, économiques et politiques[249]. La plus évidente est celle que représente la Corée du Nord. Le régime n'a jamais caché ses ambitions à vouloir réunifier la péninsule sous son égide, y compris par la force, comme l'a montré son offensive de 1950. La décennie 1998-2008 a été marquée par la « politique du Rayon de Soleil » (*Sunshine Policy*) initiée par le président Kim Dae-jung (1998-2003), et poursuivie par son successeur Roh Moo-hyun (2003-2008)[250]. L'objectif de cette politique était d'instaurer « un climat de confiance entre les deux Corée et de favoriser le développement et l'ouverture de la Corée du Nord afin d'éviter un effondrement économique de cette dernière ». Dans son discours d'investiture en février 1998, le président Kim Dae-jung a défini les trois grands principes de cette politique. Premièrement, la Corée du Sud ne tolérera aucune provocation militaire du Nord ; deuxièmement, elle ne cherchera pas à réunifier la péninsule en absorbant la Corée du Nord ; enfin, le gouvernement sud-coréen cherchera à promouvoir la réconciliation et la coopération entre les deux Corée afin de contribuer à leur coexistence pacifique. Son successeur reprit à son compte ces trois grands principes dans ce qu'il nomma « politique de paix et de prospérité »[251]. Le gouvernement souhaitait alors élargir et intensifier la coopération avec la Corée du Nord. L'objectif était d'institutionnaliser le processus afin de le pérenniser. On peut mettre à l'actif de cette présidence la construction du complexe touristique de Geumgang dont nous parlerons ensuite, et le développement de la zone industrielle de Gaesong (Kaesong). Également, on lui doit l'ouverture d'un circuit touristique dans cette ville, ancienne

[249] Voir chapitre 1.1.2 : « Les menaces actuelles ».
[250] Lire : LEVIN Norman D & HAN Yong-sup, *Sunshine in Korea, The South Korea Debate over Policies Toward North Korea*, Rand Center for Asia Pacific Policy, Santa Monica, 2002, 143 p. Voir également : 햇볕정책, 논란을 넘어 반성과 성찰로 (réflexion et introspection autour de la controverse concernant la *Sunshine Policy*, article de 정영철 (JEONG Young-cheol), professeur à l'université Sogang, publié le 23 août 2011 sur le site http://www.pressian.com/article/article.asp?article_num=30110823101125&section=05 (lien vérifié en août 2011).
[251] KANG In-duk, *Toward Peace and Prosperity : the New Governments North Korea Policy,* in "East Asian Review", vol. 15, n° 1, printemps 2003, pp. 3-18.

capitale du royaume de Goryeo (312-1392) et le raccordement à travers la zone démilitarisée de la route d'accès au mont Geumgang, afin de transporter les touristes sud-coréens. Le deuxième sommet inter-coréen d'octobre 2007 a également permis d'initier le projet de création d'une zone spéciale de paix et de coopération en mer Jaune. Ce projet audacieux fut abandonné quelques mois plus tard par la présidence suivante.

Le dialogue inter-coréen eut des répercussions directes sur le plan humanitaire. Ainsi, pendant la décennie 2000, près de 20 000 personnes issues de familles séparées par la ligne de démarcation ont pu se retrouver pour de courtes périodes[252]. Les deux sommets inter-coréens (juin 2000 et octobre 2007) ont permis des avancées pour la paix et la coopération dans la péninsule. Signée le 4 octobre 2007 à Pyongyang, la déclaration commune envisageait des négociations associant trois ou quatre pays (les deux Corée, les Etats-Unis et la Chine), en vue « d'instaurer un système de paix permanent ». Également, elles annonçaient l'engagement à démanteler les installations nucléaires nord-coréennes, le renouvellement des sommets bilatéraux et des mesures de confiance sur le plan militaire. La coopération en matière économique a fait des progrès notables durant toute cette période. Ainsi, la société sud-coréenne Hyundai-Asan a investi 196 millions de dollars pour la construction d'un complexe touristique sur la montagne Geumgang. Il était initialement prévu pour accueillir des touristes sud-coréens, ainsi que les réunions de retrouvailles familiales. Le complexe a reçu en moyenne 400 000 touristes par an, jusqu'à l'arrêt des tours organisés par la Corée du Sud en juillet 2008, suite au décès d'une touriste sud-coréenne tuée par balles par un soldat nord-coréen. Le débat sur l'avenir du site est aujourd'hui encore vif[253].

[252] Environ de 80 000 personnes étaient encore en attente fin 2011. Selon les autorités sud-coréennes, environ 4 000 personnes sur liste d'attente meurent chaque année à cause de l'âge. Lire FOLEY James, *Korea's Divided Families : Fifty Years of Separation*, Routledge Curzon, Londres, 2003, XII, 212 p.
[253] Voir encadré en fin de partie.

Le volume des échanges entre le Nord et le Sud a quadruplé entre 2000 et 2008, atteignant 1,8 milliards de dollars en 2008[254]. Les échanges inter-coréens ont reculé en 2009, s'établissant à 1,7 milliards de dollars (- 8 %), mais ont repris en 2010. Sur les six premiers mois de l'année, les exportations sud-coréennes avaient augmenté de 63 %, atteignant 430 millions de dollars, tandis que les exportations nord-coréennes augmentaient de 43 % pour atteindre 550 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'année, les échanges se sont établis à 1,9 milliards de dollars[255]. La tendance s'est confirmée en 2011 avec, selon le ministère sud-coréen de la Réunification, une augmentation des échanges de 19,5 % sur les six premiers mois de l'année[256]. Avec 33 % des échanges, la Corée du Sud était toujours en 2010 le deuxième partenaire commercial de la Corée du Nord, derrière la Chine (53 % des échanges)[257].

Ouverte en décembre 2004 et située à dix kilomètres au nord de la zone démilitarisée, la région industrielle de Gaesong (Kaesong) accueillait en juillet 2010 cent vingt-trois usines sud-coréennes, employant 47 172 ouvriers nord-coréens et 801 cadres sud-coréens[258]. Malgré les dissensions actuelles entre la Corée du Nord et celle du Sud, la zone continue de fonctionner à peu près normalement. Les transports et les réseaux téléphoniques n'ont pas été affectés par la dégradation des relations entre les deux Corée. En août 2011, une quarantaine de firmes sud-coréennes opérant dans la zone ont cependant demandé au gouvernement sud-coréen de leur garantir un délai supplémentaire pour le remboursement de leur dette, arguant de difficultés économiques sérieuses liées à la dégradation des relations entre les deux Corée[259].

---

[254] Sur les développements des échanges et la coopération maritime, voir : DUCRET César & ROUSSIN Stanislas, *Inter-Korea Maritime Dynamics in the Northeast Asian Context. Peninsular Integration or North Korea's Pragmatism ?*, Draft Paper, International Workshop on "North/South Interfaces in the Korean Peninsula", EHESS, Paris, 17-19 décembre 2008, 18 p.

[255] *Inter-Korean Trade Jumps in H1 despite Soured Relations*, dépêche de l'agence Yonhap paru le 29 septembre 2010. Voir également SHIM Nam-sub, *2010 South-North Trade North-China Trade Tendency Comparison*, article paru sur le site de la Korea International Trade Agency (KITA) et disponible sur : http://global.kita.net/_engapp/board_view.jsp?grp=S4&no=807&code=S4001 (lien vérifié en août 2011).

[256] Voir : *Inter-Korea Trade Volume for the First Half of 2011 Reached 830 millions USD* dans la rubrique *NK Briefs* du site de l'IFES (*The Institute for Far Eastern Studies de l'université Kyungnam*), disponible sur : http://ifes.kyungnam.ac.kr/eng/FRM/FRM_0101V.aspx?code=FRM110811_0001 (lien vérifié en août 2011).

[257] Sur la coopération entre les deux Corée, voir : PETROV Leonid A., *The Politics of Inter-Korean Cooperation : 1998-2009*, in "The Asia Pacific Journal", vol.29, n° 3, juillet 2009, pp.1-14.

[258] *Kaesong Firms Worry as N.Korea Seizes Lt Kumgang Assets*, article paru dans l'édition anglaise en ligne du "Chosunilbo" le 24 août 2011. Disponible sur : http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2011/08/24/2011082401039.html (lien vérifié en août 2011).

[259] *Kaesong Firms Request deferral of debt Depayments*, dépêche de l'agence Yonhap News parue le 31 août 2011.

3.1.2 - Un regain de tensions

A partir de 2008 et de la prise de fonction du président Lee Myung-bak, les relations inter-coréennes se sont fortement dégradées[260] : mort d'une touriste sud-coréenne abattue par un garde-frontière nord-coréen sur le site du Mont Geumgang en juillet 2008, suspension des activités touristiques sur ce site, suspension de la ligne ferroviaire inter-coréenne, limitation du nombre de ressortissants sud-coréens travaillant à Kaesong, rupture de la liaison téléphonique entre les deux Croix-Rouge (12 novembre 2008), menaces contre l'espace aérien sud-coréen (mars 2009), incarcération en 2010 d'un ressortissant sud-coréen travaillant pour Hyundai Asan sur le complexe industriel de Gaesong pour « subversion ». La tension est encore montée d'un cran suite au torpillage, le 26 mars 2010, d'un navire de la marine sud-coréenne, qui fit 46 morts. L'incident eut lieu aux alentours de la ligne de démarcation maritime tracée en 1953 (la *Northern Limit Line*)[261], dans la zone sensible des « cinq îles de la mer Jaune ». C'est dans cette zone, non reconnue et non incluse dans l'armistice de 1953, que se sont concentrées les dernières confrontations entre les deux Corée (la première bataille de Yeongpyeong en juin 1999, la seconde bataille en juin 2002, la bataille navale de Daecheong en novembre 2009, le naufrage du « Cheonan » en mars 2010). En novembre, les batteries d'artillerie mobile stationnées sur l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, située dans cette zone des cinq îles, ont procédé à des tirs d'entraînement dans le cadre d'un exercice militaire[262]. L'armée nord-coréenne s'est plainte d'obus tombés dans ses eaux territoriales et a demandé l'arrêt immédiat des tirs. Comme ils n'ont pas cessé, elle a alors envoyé environ 170 obus pendant plus d'une heure sur l'île de Yeonpyeong, faisant quatre morts, deux militaires et deux civils. Les images des bâtiments en flammes ont fait le tour du

[260] Un bon rappel des évènements est disponible dans : *The Korea Peninsula : Rising Military Tensions and the ROK's Changing Foreign and Defense Policy,* in "East Asian Strategic Review 2011", publié par The National Institute for Defense Studies, Tokyo, 2011, pp.90-106 (chapitre 3).

[261] L'incident et ses conséquences immédiates sont très bien décrits dans l'article de YOO Junghwan, *La « North Limit Line » en mer Jaune et le retour de la Guerre froide sur la péninsule coréenne*, in "Hérodote ", n° 141, hiver 2011, pp. 17-33.

[262] SONG Sang-ho, *Military to Stage Annual Joint Exercise Next Week*, article paru dans le "Korea Herald" du 16 novembre 2010.

monde. La réplique sud-coréenne fut faible, trois pièces d'artillerie sur six tombèrent en panne. Les réactions en Corée du Sud furent plutôt mesurées. Le commandement unifié américano-sud-coréen évita l'escalade et la population fit preuve de sérénité. L'agence de notation américaine « Standard and Poor's » a affiché sa confiance en la situation, en maintenant la note de la Corée du Sud[263]. A l'exception de la Chine qui a préconisé le calme et la retenue pour les deux parties, l'ensemble de la communauté internationale, Russie y comprise, condamna l'incident. Forte de ce soutien international, la Corée du Sud a organisé dans la foulée une série de manœuvres militaires, pour montrer sa détermination à « punir » la Corée du Nord en cas de nouvelle agression. L'incident survint quelques jours après qu'un nouveau complexe d'enrichissement de l'uranium a été dévoilé au professeur américain Siegfried S. Hecker, lors d'une mission en Corée du Nord[264].

3.1.3 Un retour en arrière

Le slogan de campagne du candidat conservateur à l'élection présidentielle de 2008, Lee Myung-bak, était « Dénucléarisation, ouverture et vision 3000[265] ». Le concept derrière ce slogan était que si la Corée du Nord procédait une authentique dénucléarisation de son territoire et se lançait dans une politique d'ouverture économique à l'image de celle effectuée par la Chine, le gouvernement sud-coréen serait alors prêt à lui accorder des aides importantes et une coopération poussée afin que son PIB puisse atteindre dans les dix ans la somme de 3000 dollars[266]. Mettant fin

[263] CHA Seonjin, *S&P Says Artillery Attack Hasn't Hurt S. Korea's Credit Position*, article paru dans "Businessweek", le 23 novembre 2010.
[264] HECKER Siegfried S., *A Return Trip to North Korea's Yongbyon Nuclear Complex*, rapport du Center for International Security and Cooperation, Standford University, 20 novembre 2010, 8 p. Disponible sur : http://www.duke.edu/~myhan/kaf1007.pdf (lien vérifié en août 2011).
[265] CHEON Seongwhun, *North Korea Policy and the Denuclearization/Openness/3000 Initiative*, in "IFANS Review", vol. 16, n° 1, Séoul, juillet 2008, pp. 35-60.
[266] Le programme est présenté et détaillé dans : SUH Jae-jean, *The Lee Myung-bak Governments North Korea Policy – A Study on its Historical and Theoretical Foundation*, Korea Institute for National Unification (KINU), 2009, Séoul, 110 p.

à la politique d'engagement reconnaissant la singularité du régime nord-coréen de ses deux prédécesseurs, le président Lee Myung-bak s'est engagé dans une politique de rigueur et de fermeté, avec l'espoir que cette intransigeance accélère le processus de réforme en Corée du Nord. Pour l'administration actuelle, il faut faire preuve d'une « patience stratégique » et attendre la mutation du régime nord-coréen, isolé diplomatiquement et faible économiquement, avant de s'engager dans un dialogue constructif. Sur ce point, le gouvernement sud-coréen, après des années d'éloignement, s'est rapproché des positions américaines sur la dénucléarisation nécessaire de la péninsule. Après avoir placé de vrais espoirs dans les pourparlers à six[267] les Etats-Unis se sont mis en retrait, attendant que les deux Corée reprennent le dialogue avant de revenir à la table des négociations[268]. Le discours hostile et presque belliqueux des autorités sud-coréennes actuelles, n'hésitant plus à parler d'effondrement, de désintégration de la Corée du Nord et à présenter des plans militaires et administratifs en vue de son absorption, conduit le régime nord-coréen à faire monter les tensions militaires dans la péninsule, afin de montrer qu'il n'est pas aussi fragile qu'il en a l'air. L'opération conjointe 5029[269] visant à désarmer l'armée nord-coréenne, et à réunifier la péninsule sous la houlette du Sud en cas d'effondrement du régime du Nord, a été perçue comme une comme une déclaration de guerre par le Nord[270]. Le plan a également été critiqué en Corée du

[267] Pour une bonne description du processus initial, voir KOH Byung-Chul, *Six Party Talks : The Last Chance for Peace ?*, in "East Asian Review", Vol. 15, n° 4, hiver 2003, pp. 3-22, ainsi que PARK John S., *Inside Multilateralism : The Six-Party Talks*, in "The Washington Quarterly", publié par The Center for Strategic and Insternational Studies et le Massachusetts Institute of Technology, vol. 28, n° 4, automne 2005, pp. 75-91. Consulter également : MARTIN Matthew, *The Six-Part Talks and New Opportunities to Strengthen Regional Nonproliferation and Disarmament Efforts*, the Stanley Foundation, 2009, 24 p. ainsi que WIT Joel S., WOLFSTHAL Jon et OH Choong-suk, *The Six Party Talks and Beyond : Cooperative Threat Reduction and North Korea*, rapport du CSIS International Security Program, Washington, décembre 2005, 82 p.
La position actuelle des Etats-Unis est expliquée dans KIM Insook, *The Six-Party Talks and President Obama's North Korea Policy*, Issue Brief, NTI, février 2009. Disponible sur :
http://www.nti.org/e_research/e3_six_party_obama_north_korea.html.
Lire également SIGAL Leon V., *Can Washington and Seoul Try Dealing With Pyongyang for a Change ?* Article publié en novembre 2010 sur le site d'Arms Control Association et disponible sur : http://www.armscontrol.org/act/2010_11/Sigal (liens vérifiés en août 2011). Concernant les positions chinoises, voir CHU Shulong et LIN Xinzhu, *The Six Party Talks : A Chinese Perspective,* in "Asian Perspective", vol.32, n° 4, 2008, pp. 29-43.

[268] Pour avoir une idée de l'état des forces nord et sud-coréennes, voir le rapport *The Military Balance 2010,* publié par l'International Institute for Strategic Studies, Londres, pp. 412-416.

[269] Concernant l'OPLAN 5029, voir STARES Paul B. & WIT Joel S., *Preparing for Sudden Change in North Korea, Council on Foreign Relations*, Center for Preventive Action, Council Special Report n° 42, New York, janvier 2009, 52 p.

[270] LEE Tae-hoon, *NK Regards OPLAN 5029 as a Declaration of Warfare*, article publié dans le "Korea Times" du 08 novembre 2009.

Sud, certains craignant qu'il ne conduise le pays à abandonner une partie de sa souveraineté au profit des Etats-Unis[271].

La rupture des relations avec la Corée du Nord a eu des effets pervers, notamment sur la connaissance et les informations que peuvent obtenir les experts sud-coréens sur la situation au Nord. Les erreurs factuelles régulières et l'impossibilité d'obtenir des informations fiables obscurcissent les capacités d'analyse sud-coréennes. Ainsi, personne en Corée du Sud n'avait envisagé que Kim Jong-un puisse être désigné comme le successeur de Kim Jong-il[272].

Depuis septembre 2010, la Corée du Nord s'est engagée dans un processus de succession[273], a réussi son deuxième essai nucléaire et a considérablement renforcé sa coopération avec la Chine. En décembre 2011 la rapidité avec laquelle les funérailles de Kim Jong-il ont été organisées laisse supposer que les choses avaient été préparées de longue date. Le régime n'a pas été pris de court et le processus de succession a jusque là été bien maîtrisé. Le décès prématuré de Kim Jong-il arrive d'ailleurs à point nommé. Avec la période prolongé de deuil, les autorités ne seront pas tenues d'honorer leur engagement de faire de la Corée du Nord une « Nation forte et prospère » en 2012 pour honorer le centième anniversaire de la naissance de de Kim Il-sung. A la place des célébrations prévues, le régime pourra demander à la population de continuer de travailler dur et d'accepter de nouvelles contraintes.

Se souvenant de ce qui est arrivé dans l'ex bloc soviétique, la dernière chose que les responsables nord-coréens veulent c'est de donner une impression de

[271] *OPLAN 5029 risks ceding South Korean Soveraignty to the U.S.*, article publié dans la version anglaise en ligne de "The Hankyoreh", le 2 novembre 2009 et disponible sur : http://www.hani.co.kr/arti/english_edition/e_northkorea/385351.html. Consulter également l'éditorial du même jour, Time for dialogue not OPLAN 5029, disponible sur : http://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_editorial/385342.html (liens vérifiés en août 2011).

[272] Les experts cités dans une dépêche de l'agence Yonhap (*N. Korea Set to Open Landmark Political Meeting Amid Growing Rumors*, publié le 27 septembre 2010) affirment qu'il est inconcevable que Kim Jong-un puisse être désigné comme le successeur de Kim Jong-il à cause de sa jeunesse et de son manque d'influence.

[273] Sur le processus de succession voir : KIM Jin-ha, *North Korea's Succession Plan : Stability and Future Outlook*, Ilmin International Relations Institute, Working Paper Series n° 8, décembre 2010, 23 p. Voir également DURKOP Colin & YEO Min-il, *North Korea after Kim Jong-il*, KAS (Konrad Adenauer Stiftung) International Reports, août 2011, pp. 70-98. Consulter aussi GAUSE Ken E., *The Rise of Kim Jong-un, What We Don't Know About the Dear Leader's Possible Successor*, publié sur le site "Foreign Policy", le 29 avril 2009. Disponible sur : http://www.foreignpolicy.com/articles/2009/04/28/the_rise_of_kim_jong_un (lien vérifé en août 2011), ainsi que CHOE Sang-hun & FACKLER Martin, *Kim Jong-un,* article publié dans le "New York Times" du 16 février 2011.

changements : « *Le changement c'est comme une drogue, plus vous en donner au peuple et plus ce dernier en demande* » rappelait en décembre 2011 un ancien militaire sud-coréen[274]. La succession a été préparée avec la prise du pouvoir par un "conseil" de militaires ou de membres du parti très haut placés, la famille Kim et un système de surveillance à la vietnamienne, où toutes les tendances seront représentées pour garder l'unité du pays. Si une ouverture économique se prépare elle se fera en relation étroite avec la Chine et avec les coopératives, les joint-ventures et les sociétés étrangères, essentiellement chinoises.

La Corée du Nord résiste aujourd'hui encore plutôt bien aux pressions internationales. Cela s'explique notamment par le soutien de la population au régime nord-coréen, obtenu notamment en brandissant la menace d'une nouvelle attaque américaine[275]. Comme le rappelle Roland Bleiker[276], « on ne peut appréhender le problème nord-coréen sans prendre en compte le sentiment d'insécurité et la peur hérités de quarante ans d'occupation japonaise, le traumatisme d'une guerre fratricide et le legs d'un demi-siècle de division de la nation sur fond de Guerre froide. Quel peut être l'effet des menaces de frappes préventives sur un pays qui vit depuis cinquante ans sous la menace nucléaire américaine, sinon d'exacerber ces sentiments ?[277] ». Même si le sentiment d'appartenir à la même nation coréenne reste fort, les nord-coréens craignent de perdre une partie de leur identité en soixante ans d'existence séparée[278]. Enfin, l'appui économique et politique de la Chine conforte le régime nord-coréen dans ses positions. La Corée du Nord renforce également, depuis un certain temps, ses relations avec la Birmanie[279]. Si la Chine entretient d'importantes relations économiques avec la Corée du Sud, elle continue de soutenir

[274] Entretretien à Paris en décembre 2011

[275] Mac Arthur avait tenté d'intimider la Corée du Nord avec la force de frappe américaine pendant la guerre de Corée. Les autorités nord-coréennes rappellent régulièrement l'intervention américaine de 1950 et agitent le spectre d'une éventuelle nouvelle attaque.

[276] BLEIKER Roland, *Négocier avec la Corée du Nord ? Question nucléaire et relations internationales,* in "Critique Internationale", n° 49, Ceri Sciences-po, octobre-décembre 2010.

[277] Également cité dans l'éditorial de la revue "Hérodote", n° 141, 2011, *op.cit.*, p.6.

[278] Kim Sungbae, *Identity Prevails in the End : North Korea's Nuclear Threat and South Korea's Response in 2006,* EAI (East Asia Institute) Asia Security Initiative Working Paper, n° 18, Séoul, juillet 2011, 33 p.

[279] Sur la question des relations entre la Corée du Nord et la Birmanie, consulter : SELTH Andrew, *Burma and North Korea : Conventional Allies or Nuclear Partners ?*, Griffith Asia Institute, Regional Outlook Paper, n° 22, 2009, 32 p. Voir également les actes du colloque *Myanmar and the Two Korea : Danger and Opportunities,* organisé par le US Korea Institute au SAIS Kenney Auditorium à Washington le 11 avril 2011. Disponible sur : http://uskoreainstitute.org/wp-content/uploads/2011/05/Transcript_Myanmar2Koreas_041111.pdf (lien vérifié en juin 2011).

le régime nord-coréen. Et cela, pas seulement dans le cadre d'une solidarité entre « pays frères », mais aussi pour affirmer son influence géopolitique régionale et maintenir la stabilité dans la péninsule, cette dernière étant considérée comme le verrou stratégique protecteur du nord-est chinois. Du fait de la montée en puissance chinoise, aussi bien au niveau régional qu'international, et du renforcement des capacités militaires du pays, on peut s'interroger sur la pertinence de la politique de confrontation des autorités sud-coréennes actuelles. Le régime nord-coréen semble se sentir suffisamment fort pour faire face. Lorsque les tensions se révèlent trop fortes, comme lors du bombardement de l'île de Yeonpyeong en novembre 2010, les gouvernements chinois et américain prennent la main pour calmer le jeu, reléguant les ambitions sud-coréennes au second rang. La politique menée actuellement par les autorités sud-coréennes rend les conditions d'une future réunification de plus en plus improbables. Il est vrai que le coût d'une éventuelle réunification est jugé exorbitant[280] et que cette dernière, bien qu'officiellement toujours proclamée, est de moins en moins souhaitée.

3.1.4 - Le risque nucléaire

Le programme de recherche nucléaire nord-coréen remonte aux années 1950, alors que le pays s'engageait dans des programmes de coopération avec la Chine et l'Union Soviétique. Un réacteur de recherche soviétique IRT-2M a été installé à Yongbyon en 1965. En 1974, la Corée du Nord se lança dans un programme de modernisation de ce réacteur, afin d'en augmenter les capacités d'enrichissement. Trois ans plus tard, le pays conclut un accord avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui permit à cette dernière d'envoyer des inspecteurs sur le site de Yongbyon. Dans les années 1980, la Corée du Nord commença à exploiter ses installations dans le but de parvenir à enrichir de l'uranium. Elle construisit un nouveau réacteur et des installations de retraitement à Yongbyon et Taechon. Alors qu'elle était en train de construire son réacteur fonctionnant à l'uranium naturel, elle s'associa au Traité de non prolifération (TNP) en 1985. Elle ne signa cependant pas

[280] Sur le coût d'une éventuelle réunification, voir chapitre 1.1.3 : « Le besoin de stabilité ».

l'accord prévoyant l'envoi d'inspecteurs. Elle ne ratifia l'accord qu'en 1992, après que la Corée du Sud ait affirmé qu'aucune arme nucléaire américaine n'était autorisée sur son territoire. En 1991, les deux Corée rejoignirent l'Organisation des nations unies et le pays s'engagea dans un accord de dénucléarisation avec la Corée du Sud. L'accord interdisait les essais, la fabrication, la production, la réception, la possession, le stockage et le déploiement d'armes nucléaires, l'exploitation des installations existantes en vue d'enrichir de l'uranium à des fins militaires. Un comité d'inspection inter-coréen devait être créé[281]. L'accord n'a cependant jamais été en vigueur, les deux parties achoppant sur les conditions de vérification de son application. Les tensions remontèrent à la surface en juillet 1992, après que des inspecteurs de l'AIEA avaient affirmé, après avoir analysé des échantillons de plutonium, que la Corée du Nord avait procédé à des opérations de traitement et d'enrichissement au moins à trois reprises, en 1989, 1990 et 1991. La Corée du Nord a réfuté ces allégations. Depuis, la Corée souffle régulièrement le chaud et le froid, affirmant vouloir négocier l'arrêt de ses activités, avant de les reprendre brusquement et de revenir par la suite à la table des négociations[282]. En janvier 1993, le pays refusa l'accès à ses sites de traitement des déchets aux inspecteurs de l'AIEA, et annonça en mars son intention de quitter le TNP. En mai 1993, une résolution des Nations unies appela la Corée du Nord à respecter complètement ses engagements et à faciliter l'inspection de ses sites. En octobre 1994, les discussions directes avec les Etats-Unis permirent d'aboutir à un accord cadre[283] à Genève, pour l'arrêt du réacteur de Yongbyon. L'Organisation de développement énergétique coréen (*Korean Energy Development Organization*-KEDO)[284] regroupant les Etats-Unis, l'Union européenne, la Corée du Sud et le Japon fut créée dans la foulée. Son rôle était de financer et de coordonner la construction de deux réacteurs moins dangereux, et de garantir l'envoi annuel de 500 000 tonnes de pétrole à la Corée du

[281] Le texte de la déclaration conjointe de 1992 est disponible sur: http://www.nti.org/e_research/official_docs/inventory/pdfs/koreanuc.pdf (lien vérifié en août 2011).

[282] Pour une chronologie des changements d'atttitude nord-coréens voir : CHARNYSH Volha, *North Korea's Nuclear Program,* publié sur le site de la Nuclear Age Peace Foundation, Septembre 2009, 7 p. Disponible sur : http://nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/proliferation/north-korea/charnysh_dprk_analysis.pdf (lien vérifié en août 2010). Sur les développements plus récents, voir : *The Korean Peninsula, Strengthened Military First Politics and "Grand Bargain" Proposal,* chapitre 3 de la "East Asian Strategic Review", 2010, publiée par le National Institute for Defense Studies, Tokyo, 2010, pp.72-98.

[283] Le texte de l'accord est disponible sur : http://www.iaea.org/Publications/Documents/Infcircs/Others/infcirc457.pdf (lien vérifié en août 2011).

[284] Le site internet est toujours en ligne : www.kedo.org.

Nord jusqu'à la fin des travaux. Plus d'une centaine de réunions se sont tenues en Corée du Nord jusqu'en 2003[285]. Le 31 août 1998, la Corée du Nord procéda à un tir de missile balistique, dont la trajectoire survola le Japon. Elle montrait ainsi qu'elle était capable de frapper n'importe quelle ville japonaise avec ses missiles Taepodong I (대포동-1), d'une portée de 2000 km[286].

En 2002, l'accord-cadre de 1994 fut brisé suite à cette découverte : la Corée du Nord continuait à enrichir de l'uranium à des fins militaires. En avril, le pays annonça publiquement qu'il suivait un programme de développement de l'arme nucléaire. Il demanda en décembre à l'AIEA de lever les scellés sur ses installations et de rappeler ses inspecteurs[287]. Les Etats-Unis cessèrent leurs livraisons de fioul à la Corée du Nord en novembre. Finalement, en janvier 2003, la Corée du Nord se retira officiellement du TNP. Elle affirma, en octobre de la même année, avoir achevé le traitement de 8000 barres de combustible nucléaire et être prête à utiliser du plutonium pour fabriquer des bombes atomiques. Parallèlement, des officiels nord-coréens confirmèrent que le pays ne transférait aucun élément de son programme d'armement nucléaire à un pays tiers.

Les premiers pourparlers à six[288] furent organisés en août 2003, suite au retrait de la Corée du Nord du TNP. L'objectif de ces discussions était de trouver une issue pacifique aux problèmes de sécurité liés au programme nucléaire nord-coréen. La Corée du Nord a réussi son premier essai nucléaire en octobre 2006. En février 2007, elle obtint un accord prévoyant une nouvelle aide énergétique, la normalisation de ses relations avec les Etats-Unis ainsi qu'un accord de paix, en échange du démantèlement de ses installations et de son armement nucléaire. Suite à un essai daté du 9 octobre 2006 et qualifié de nucléaire, le Conseil de sécurité des Nations

[285] WIT Joel S., PONEMAN Daniel et GALLUCCI Robert L., *Going Critical : The First North Korean Nuclear Crisis*, Brookings Institution Press, 2004, 474 p. Voir également CHAVictor D., Kang David C., *Nuclear North Korea : A Debate on Engagement Strategies*, Columbia University Press, 2005, 280 p. Consulter aussi : PONEMAN Daniel, *The History of the 1994 Agreed Framework*, Information Brief, The Forum for International Policy, 2006. Disponible sur : http://hnn.us/node/31633 (lien vérifié en août 2011). En français, voir HELPER Claude, *Qui a peur de la Corée du Nord,* L'Harmattan, Paris, 2007, 350p.
[286] ON Philip, *DPRK : Short and Medium Range vs. Long Range Ballistic Missiles*, intervention du 25 mars 2011 à la conférence d'hiver du PPNT, 9 p. Disponibles sur : http://igcc.ucsd.edu/assets/001/501603.pdf (lien vérifié en août 2011).
[287] Voir ARMS CONTROL ASSOCIATION, *Chronology of U.S.-North Korean Nuclear and Missile Diplomacy,* Fact Sheet, juin 2003, disponible sur : http://www.armscontrol.org/factsheets/dprkchron (lien vérifié en août 2011).
[288] Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon et Russie. Pour plus de détails, voir la note 19 de ce chapitre.

unies adopta à l'unanimité, le 14 octobre 2006 la résolution 1718, condamnant ce dernier. Il exigeait que la Corée du Nord démantèle ses programmes balistiques et d'armes de destruction massive. Des sanctions étaient également prévues [289]. Cependant, le 5 avril 2009, la Corée du Nord procéda à tir d'engin qualifié de spatial, sans qu'aucun satellite ne soit mis sur orbite[290]. Ce tir contrevenant aux dispositions de la résolution 1718 du CSNU, a été condamné par la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité du 13 avril 2009. Le lendemain, le 14 avril 2009, la Corée du Nord annonça son retrait des pourparlers à six et exigea le départ des inspecteurs de l'AIEA. Elle confirma par ailleurs la reprise d'activités nucléaires. Le 25 mai 2009, elle procéda à un deuxième essai qu'elle qualifia elle-même de nucléaire. Cet essai fut condamné le 12 juin 2009 par la résolution 1874, prévoyant notamment un embargo quasi total sur les armes. Egalement, elle avisait la Corée du Nord de l'inspection des cargaisons suspectes des navires et aéronefs en provenance ou à destination du pays, de restrictions financières, ainsi que du renforcement des prérogatives du Comité de sanctions des Nations unies, chargé de surveiller la mise en œuvre de ces mesures[291]. En réponse à cette nouvelle résolution, la Corée du Nord déclara le même jour que l'ensemble de son plutonium serait utilisé à des fins militaires et qu'elle allait débuter l'enrichissement de son uranium. Elle confirma le 4 septembre qu'elle avait atteint le stade final de l'enrichissement de l'uranium. Le 21 novembre 2010, soit deux jours avant le bombardement de l'île de Yonpyeong, le professeur américain Siegfried S. Hecker, de retour d'une mission en Corée du Nord, rapporta qu'un nouveau complexe d'uranium de grande envergure (environ 2000 centrifugeuses) lui avait été dévoilé sur le site de Yongbyon[292].

Le rôle et l'influence de la Corée du Sud dans la résolution de la question nucléaire nord-coréenne restent très limités. Le lendemain du second essai nucléaire nord-coréen, la Corée du Sud décida de devenir membre de l'initiative américaine de

[289] Le texte de la résolution est disponible sur : http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/572/07/PDF/N0657207.pdf?OpenElement (lien vérifié en août 2011).
[290] Voir chapitre 1.1.2 : « Les menaces actuelles ».
[291] Le texte de la résolution est disponible sur : http://daccess-ods.un.org/TMP/8521413.80310059.html (lien vérifié en août 2011).
[292] HECKER Siegfried S., 2010, *op.cit*.

sécurité contre la prolifération[293]. Par cette adhésion, elle signifiait son alignement complet sur les positions américaines dans la lutte contre les réseaux clandestins de prolifération d'armes de destruction massive. Se marginalisant volontairement, la Corée Sud laisse aujourd'hui les Etats-Unis, la Chine et la Corée du Nord jouer les premiers rôles dans la résolution de cette crise affectant pourtant l'ensemble de la péninsule et donc son propre avenir.

3.2 - La montee en puissance de la Chine

3.2.1 - La Chine et le programme nucléaire nord-coréen

La question du programme nucléaire nord-coréen représente un enjeu de sécurité majeur pour la Chine. Les autorités chinoises savent qu'il n'est pas dirigé

[293] La *Proliferation Security Initiative* est présentée sur : http://www.state.gov/t/isn/c10390.htm (lien vérifié en août 2011).

contre elles, mais s'inquiètent de ses conséquences et d'une prolifération nucléaire régionale. La Chine craint en effet que la possession par la Corée du Nord de l'arme nucléaire n'encourage, par effet de contagion, une course à l'armement en Asie du Nord-Est. Pour faire face à la menace chinoise et accessoirement nord-coréenne, le Japon se pose déjà régulièrement la question d'avoir à disposition une capacité militaire propre, sans dépendre exclusivement du parapluie américain. Ce débat est surtout cantonné dans des cercles restreints, la population japonaise étant encore majoritairement hostile à l'arme nucléaire[294]. Le pays est considéré comme un pays seuil : il dispose des technologies et des matières pour assembler dans des délais brefs (6 à 12 mois) plusieurs engins nucléaires. Il est possible qu'en cas de forte dégradation de son environnement sécuritaire (affaiblissement des liens avec les Etats-Unis, position agressive de la Chine, invasion de Taiwan par cette dernière, etc.) l'option nucléaire revienne à l'ordre du jour. Comme le Japon, la Corée du Sud est un pays seuil. Elle dispose d'un important savoir-faire scientifique et technique dans le domaine du nucléaire et dispose des matériaux indispensables à la conception d'armes atomiques[295]. La question centrale réside, comme pour le Japon, en l'évolution de la perception de la menace. Pour la Chine, la crainte concerne également une éventuelle prolifération à Taiwan. C'est pour l'ensemble de ces raisons que la Chine s'est toujours montrée hostile au programme nucléaire nord-coréen et qu'elle s'est activement engagée dans les pourparlers à six dont nous avons parlé précédemment. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à soutenir à plusieurs reprises les sanctions internationales contre le régime nord-coréen et a ponctuellement adopté des mesures de coercition, quand le régime a transgressé trop ouvertement ses engagements, notamment après les deux essais nucléaires de 2006 et 2009[296]. Pour l'essentiel les mesures internationales se sont limitées à un embargo sur les équipements militaires lourds, les marchandises associées à la fabrication d'armes

[294] Entretien avec Yoshihide Soeya, Directeur de l'*Institute of East Asian Studies* de l'Université Keio, le 11 juillet 2011 à Séoul.
[295] Uranium enrichi de qualité militaire et plutonium.
[296] GLASER Bonnie S., *China's Policy in the Wake of the Second DRPK Nuclear Test,* in "China Security", vol. 5, n° 2, 2009, pp. 1-11. Voir également *BYUN See-won, China-Korea Relations : Pyongyang Tests Beijing's Patience*, in "Comparative Connections, A Quarterly E-Journal on East Asian Bilateral Relations", juillet 2009, 10 p. Disponible sur : http://csis.org/files/publication/0902qchina_korea.pdf (lien vérifié en août 2011). Voir aussi HARDEN Blaine, *China, Russia Join World in Condemning North Korea's Nuclear Test,* article publié dans le "Washington Post" du 26 mai 2009. Consulter aussi : ZHANG Hui, *The North Korean nuclear Test : The Chinese Reaction*, publié sur le site du "Bulletin of Atomic Scientists " le 2 juin 2009. Disponible sur : http://www.thebulletin.org/web-edition/features/the-north-korean-nuclear-test-the-chinese-reaction (lien vérifié en août 2011).

nucléaires, les produits de luxe, un gel temporaire des transactions financières et des avoirs nord-coréens dans les banques étrangères, et une réduction ponctuelle des livraisons de pétrole[297]. La Chine a en partie respecté ces mesures. Elle aurait suspendu ses fournitures de pétrole à la Corée du Nord, de septembre à novembre 2006[298] puis de nouveau, en février et mars 2007[299]. Elle aurait également ponctuellement mis un terme à ses échanges de matériel militaire, annulé ou revu certains projets d'investissements, suspendu provisoirement le survol de son espace aérien pour les vols nord-coréens à destination de l'Iran[300], fermé pendant plusieurs jours des postes à la frontière sino-nord-coréenne et procédé à des inspections douanières. Les autorités chinoises ont par ailleurs collaboré avec leurs homologues des Etats-Unis, pour la préparation d'exercices multilatéraux, afin d'endiguer la prolifération, la surveillance et l'arraisonnement de navires suspects[301].

Bien qu'effectives, ces sanctions chinoises sont jusqu'à présent limitées. Un rapport du Congrès américain de décembre 2010[302] stipule que les avions nord-coréens continueraient de survoler sans encombre l'espace aérien chinois et que les produits de luxe en provenance de Chine continueraient d'affluer dans le pays. Ainsi, les produits alimentaires ne représentaient que 4 % de l'ensemble des importations nord-coréennes sur la période s'écoulant de janvier à mai 2011. Sur la même période, le montant des échanges avec la Chine aurait doublé en comparaison avec l'année

---

[297] OH Jinhwan et RYU Jiyong, *Study on Chinese Impact on Economic Sanctions against North Korea*, International University of Japan, Economics & Management Series, ElEMS-2011-03, janvier 2011, 20 p. Disponible sur : http://www.iuj.ac.jp/research/workingpapers/EMS_2011_03.pdf (lien vérifié en août 2011). Voir également BHATTACHARYA Abanti, *North Korean Nuclear Crisis : Challenges and Options for China*, in "Stategic Analysis", vol. 30, n° 4, octobre-décembre 2006, pp. 861-867, ainsi que SWAINE Michael D., *China's North Korea Dilemma*, in "China Leadership Monitor", n° 30, novembre 2009, pp. 1-27 et enfin NOLAND Marcus, *The (Non-) Impact of UN Sanctions on North Korea,* in "Asia Policy", The National Bureau of Asian Research, Seattle, Washington, n° 7, janvier 2009, pp. 61-88 et RUEDIGER Frank, *The Political Economy of Sanctions against North Korea*, in "Asian Perspective", vol. 30, n° 3, 2006, pp. 5-36.

[298] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *North Korea's Nuclear Test : The Fallout*, in "Policy Briefing", n° 56, Séoul-Bruxelles, 13 Novembre 2006, 19 p. Voir également : *China Imposes Own 'Sanctions' on DPRK by Reducing Crude Oil Shipment, Stepping Up Customs Inspection on Exports to the DPRK*, article publié en japonais dans l' "Asahi Shimbun" du 13 juin 2009 et traduit en anglais par le U.S. Forces Korea J2, Korea, *Open Source Digest*, volume II, issue 114, 16 juin, 2009.

[299] MOORE Gregrory J., *How North Korea Threatens China's Interests : Understanding Chinese 'Duplicity' on the North Korea nuclear Issue*, in "Oxford Journals – International Relations of the Asia-Pacific", vol. 8, n° 1, octobre 2007, pp.1-29.

[300] PAGE Jeremy & JAY Solomon, *China Stood Aside on Iran. Beijing Chided Pyongyang, Declined U.S. Call to Stop Teheran Missiles Sales, Cables Show*, article publié dans le "Wall Street Journal" du 20 Novembre 2010.

[301] GLASER Bonnie S. et WANG Liang, *North Korea : The Beginning of a China-U.S. Partnerships ?*, in "The Washington Quarterly", Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, été 2008, vol. 31, n° , pp. 165-180. Voir également BENNETT Andrew & CORY Julie S., *The US., China, and Preparing for North Korea Demises*, Center for Strategic & International Studies, Office of the Korea Chair, Korea Chair Platform, Washington, 31 janvier 2011, 3 p.

[302] NANTO Dick K. et MANYIN Mark E., *China-North Korea Relations*, Congressional Research Service Report for the Congress, 28 décembre 2010, 22 p. Disponible sur : http://www.fas.org/sgp/crs/row/R41043.pdf (lien vérifié en août 2011).

précédente (+ 217 % d'importations et + 58 % d'exportions, soit 1,124 milliard d'importations et 812 millions de dollars d'exportations). Les importations d'alcool auraient progressé de 94 % sur la même période (7,5 millions de dollars de cigarettes étrangères et 2,4 millions de cognac et de whisky)[303]. Tout porte donc à croire que la Chine a adopté une approche minimaliste dans l'application des sanctions à l'égard de la Corée du Nord. Ses mesures n'ont jamais porté de coup sévère au régime de Pyongyang et ont surtout été limitées dans le temps. La Chine cherche avant tout la stabilité dans son environnement proche, fait le nécessaire pour éviter un étranglement de la Corée du Nord et un effondrement de son régime. Ensuite, elle souhaite maintenir la division de la péninsule pour des raisons que nous verrons ultérieurement. Enfin, elle désire empêcher que cette dernière soit nucléarisée[304]. Pour Andrei Lankov, ces trois priorités sont à classer dans un ordre croissant (stabilité, maintien de la division, dénucléarisation de la péninsule)[305].

Le maintien d'une relation étroite et privilégiée avec Pyongyang reste donc une priorité de la politique étrangère chinoise. L'autonomie tactique de la Corée du Nord vis-à-vis de la Chine peut surprendre voire agacer les autorités chinoises, mais les marges de manœuvre chinoises restent faibles. Le pays a fait le choix du soutien à la Corée du Nord. Comme en Birmanie ou au Soudan, l'isolement et les sanctions internationales ne font que renforcer la présence chinoise en Corée du Nord. La Chine se trouve donc très impliquée dans le pays (co-développement des mines, divers accords commerciaux, co-utilisation de ports nord-coréens, etc.)[306]. Plus de la moitié de l'ensemble des échanges commerciaux de la Corée du Nord se fait avec la

[303] *N. Korea Imports Luxury Goods for Ruling Elites despite Food Shortages*, dépêche de l'agence Yonhap, du 20 juillet 2011. Voir aussi GLIONNA John M., *North Korea flouts on Luxuruy Goods*, South Korea Charges, article paru dans le "Los Angeles Times" du 22 juillet 2011.
[304] KEYU Gong, *Tension on the Korean Peninsula and Chinese Policy*, in "International Journal of Korean Unification Studies", vol. 18, n° 1, 2009, pp. 93-119.
[305] LANKOV Andrei, *Why does China Continue to Support North Korea ?* Article paru dans le "Korea Times" du 6 mai 2010.
[306] Voir le résumé de la présence chinoise en Corée du Nord dans le rapport de NANTO et MANYIN, 2010, *op.cit*. Pour les derniers développements voir les "North Korea Newsletters" de l'Agence Yonhap. Disponibles sur : http://english.yonhapnews.co.kr/northkorea/0402000000.html (lien vérifié en août 2011). Pour l'historique de cette présence voir DUTTA Manoranjan, *China's Insdutrial Revolution and Economic Presence*, World Scientific Publishing, Advanced Research in Asian Economic Studies, Singapour, 2005, 324 p. Voir également : FREE Carla & THOMPSON Drew, *The Real Bridge to Nowhere, China's Foiled North Korea Strategy*, United States Institute of Peace, Working Paper, 22 avril 2009, 35p.

Chine seule[307]. En 2008, la Chine fournissait près de 90 % des importations nord-coréennes de pétrole, 80 % de ses biens de consommation et environ 45 % de ses importations de produits alimentaires[308].

3.2.2 - Pour le maintien du *statu quo*

A l'exception d'une période de tensions pendant la révolution culturelle[309], la Chine a toujours entretenu des relations étroites avec la Corée du Nord, depuis sa participation à la guerre de Corée. Cela, même après l'abandon de la politique « d'une seule Corée » marquée par la normalisation de ses relations avec la Corée du Sud en 1992[310]. Si un débat existe en Chine sur le bien fondé du soutien au régime nord-coréen, ce dernier n'a jusqu'à présent jamais été remis en cause[311]. Comme nous l'avons vu auparavant, la Chine cherche avant tout à préserver la stabilité de la péninsule. Elle s'inquiète des conséquences que pourrait avoir un effondrement du régime nord-coréen[312]. Selon plusieurs scénarios envisagés, un tel effondrement pourrait provoquer un afflux de réfugiés dans le nord-est chinois, déboucher sur une guerre civile entre les différentes factions nord-coréennes voire, sur un nouveau conflit avec le sud. Par ailleurs, comme le rappelle Sébastien Colin[313], l'avenir post-effondrement suscite également de nombreuses interrogations. Une Corée unifiée et

---

[307] 53 % en 2010. Pour l'ensemble des échanges sur la période 1995-2009, voir ADEN Nathaniel, *North Korean Trade with China as reported in Chinese Customs Statistics : 1995-2009 Energy and Minerals Trends and Implication,* in "The Korean Journal of Defense Analysis", vol. 23, n° 2, juin 2011, pp. 231-255.

[308] CHANG Gordon G., *We Have a Chinese Problem, Not A North Korean one*, article publié dans le magazine "Forbes" du 31 mai 2009.

[309] SIMMONS Robert R. *China's cautious relations with North Korea and Indochina*, in "Asian Survey", vol. 11, n° 7, juillet 1971, pp. 629-644.

[310] Pour un rappel des relations entre la Chine et la Corée du Sud, voir : RENNER Laura, *The Growing Relationships Between South Korea and China : Consequences for North Korea*, mémoire de Master de la Naval Postgraduate School, Monterey, 2006, 138 p. Pour les relations économiques voir KIM Joon-kyung, KIM Yangseon et LEE Chun H., *Trade, Investment and Economic Interdependance between South Korea and China*, in "Asian Economic Journal", vol. 20, n° 4, 2006, pp. 379-392. Voir aussi CHUNG Jae-ho, *Between Ally and Partner : Korea-China Relations and the United States,* Colombia University Press, 2006, 200 p.

[311] Entretien avec Jian Cai, professeur d'histoire spécialisé dans relations entre la Chine et la Corée au centre d'études coréennes de l'Université Fudan, professeur au département des sciences sociales de Changshu, à Séoul, le 9 juillet 2011. Voir aussi l'article de LANKOV Andrei, *Why Does China Continue to Support North Korea,* paru dans le "Korea Times" du 6 mai 2010. Voir enfin : *북한 - 중국관계의 현주소* (Corée du Nord-Chine, l'état actuel des relations), The Asian Institute for Policy Studies, AIPS Roundtable n° 2, avril 2010, 14 p.

[312] O'HANLON Michael E., *North Korea Collapse Scenarios*, in "Brookings Northeast Asia Commentary", n° 30, juin 2009. Disponible sur : http://www.brookings.edu/opinions/2009/06_north_korea_ohanlon.aspx (lien vérifié en août 2011). Voir aussi PARK Changhee, *North Korean Contingency and Prospects of China's Military Intervention,* Ilmin International Relation Institute, Working Paper Series n° 5, octobre 2010, 26 p

dotée de l'arme atomique pourrait représenter un danger, notamment en ce qui concerne le réveil du nationalisme au sein la minorité coréenne de Chine[314]. Enfin, une Corée unifiée sous l'égide du Sud signifierait, avec le maintien d'une alliance étroite avec les Etats-Unis, la présence de troupes américaines à quelques encablures de la frontière chinoise. La Chine fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter qu'un tel scénario se réalise. Déjà, la Chine et la Corée du Nord se seraient mises d'accord pour le pré-positionnement d'un petit détachement de l'armée chinoise à Rason, une ville située dans le nord-est de la Corée du Nord, afin de garantir la protection des intérêts chinois et des installations portuaires[315]. La Chine a toutefois démenti ces informations.

Officiellement, la Chine soutient toujours l'idée de l'unification de la péninsule coréenne, à condition que celle-ci se fasse de manière indépendante et pacifique, au moyen d'un dialogue concerté entre les deux Corée. Elle souhaite le retrait des troupes américaines de la péninsule au terme du processus de réunification[316]. Si le programme nucléaire nord-coréen déplaît aux autorités chinoises, celles-ci devraient pourtant continuer à soutenir le régime nord-coréen aussi longtemps que nécessaire afin d'éviter une éventuelle réunification de la péninsule, ainsi que la présence de troupes américaines à ses frontières. Loin d'être un idéal, le soutien aux autorités nord-coréennes reste pour la Chine un moindre mal. D'ailleurs, dans un télégramme diplomatique américain révélé par Wikileaks, un diplomate chinois aurait affirmé en 2009 que Pyongyang se comportait comme « un enfant gâté », mais que la Chine continuerait à soutenir le régime pour « maintenir l'Etat-tampon à niveau »[317].

---

[314] Entretien avec Valeriy Sergeevich Khan, directeur adjoint de l'institut d'histoire de l'Académie des sciences d'Ouzbékistan (*Central Asian Studies*), spécialisé sur le sentiment national parmi les communautés coréennes d'Asie centrale et de Chine, à Séoul, le 22 mai 2011.

[315] *China to Station troops in N. Korea : Report*, article publié dans le "China Post" du 15 janvier 2011. Voir également PARK Chang-hee (2010), *op.cit*.

[316] PARK Hun-bong, *China's Position on Korea's Unification and the US Forces Korea,* in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 24, n° 1, printemps-été 2010, pp. 117-149. Voir également TANG Shiping, *A Neutral Reunified Korea : A Chinese View,* in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 13, n° 2, automne-hiver 1999, pp. 464-483, ainsi que DANIKOWSKI David A. (MAJ), *Korean Unification and the U.S. Army*, monographie de la School of Advances Military Studies, United States Army Command and General Staff College, Fort Leavenworth, Kansas, mai 2001, 52 p.

[317] POWELL Bill, *Is China Also Clueless About North Korea ?,* Article paru dans le "Times" du 30 novembre 2010. Voir également : HOGG Chris, *Wikileaks cables : China 'Frustrated' by North Korea*, article paru sur le site de la BBC le 30 novembre 2010. Disponible sur : http://www.bbc.co.uk/news/world-us-canada-11871641 (lien vérifié en août 2010). Ainsi

Pour fêter le 100e anniversaire de la naissance de Kim Jong-il, les autorités nord-coréennes se sont engagées à bâtir une « nation forte et prospère » pour l'année 2012[318]. Pour ce faire, des zones économiques spéciales auraient été créées en 2010 dans les villes de Pyongyang, Nampo, Sinuiju, Wonsan, Hamhung, Komch'aek, Rajin-Sonbong et Ch'ongjin afin d'y attirer des investissements étrangers et plus particulièrement chinois[319]. Depuis 2003, la coopération économique avec la Corée du Nord fait partie du plan de revitalisation du nord-est chinois. Les provinces du Liaoning et du Jilin sont fortement impliquées dans ces programmes de coopération économique[320]. Le plan chinois de revitalisation des provinces du nord-est prévoit le développement de deux corridors de transports reliés à la Corée du Nord. Le premier longe le golfe de Bohai, de Huludao à Dandong, en passant par Dalian. Il doit être prolongé jusqu'à Pyongyang. Entre 70 et 75 % des exportations chinoises vers la Corée du Nord transitent par le port de Dandong.

Le second s'appuie sur le programme du *Tumen River Area Development*[321] et doit relier Oulan-Bator en Mongolie à Rajin en Corée du Nord, en traversant la province chinoise du Jilin[322]. Il constitue l'épine dorsale de la zone pilote de développement économique de Changjitu[323]. La partie nord-coréenne de cet axe (reliant les frontières chinoises aux deux ports de Rajin et de Ch'ongjin) représente

---

que JU Li-chyun, *Beijing Prefers Nuclear N. Korea to State's Failure : Wikileaks*, article paru dans le "China Times" du 8 décembre 2010.

[318] *The DPRK-China Summit : A strategic Meeting in Preparation for 2012*, NK Brief de l'Institute for Far Eastern Studies de l'Université Kyungnam du 11 mai 2011.

[319] LANKOV Andrei, *North Korea - China Special Economic Zones,* article paru sur le site de l'East Asia Forum, le 14 juillet 2011 et disponible sur : http://www.eastasiaforum.org/2011/07/14/north-korea-china-special-economic-zones/ (lien vérifié en août 2011).

[320] LEE Yong-joong Eric, *The Special Economic Zones and North Korean Economic Reformation with a Viewpoint of International Law*, in "Forham International Law Journal", vol. 27, n° 4, 2003, pp. 1343-1378. Voir également LEE Yeonh-ho et KANG Jeong-shim, *The Changjitu Project and China - North Korea Economic Cooperation : Beijing's and Pyongyang's intentions*, intervention au cours de la BISA, Annual Conference on International Cooperation and Conflict in East Asia, Session 1.8, Manschester, 27 avril 2011, 29 p. Et aussi : *N.Korea to Develop Special Economic Zone on Chinese Border,* article paru dans la version anglaise du "Chosunilbo" le 18 janvier 2011.

[321] Site officiel : http://www.tumenprogramme.org/ (lien vérifié en août 2011), devenu depuis 2005 la *Greater Tumen Initiative*.

[322] ROZMAN Gilbert, *Transborder Regional Development and Regional Community Building in Northeast Asia*, intervention 2010 à la PCRD International Conference, Jeju, 2010, 15 p., ainsi que HOLSLAG Jonathan, *China's Roads to Influence*, in "Asian Survey", vol. 50, n° 4, juillet-août 2010, pp. 641-662.

[323] Changchun-Jilin-Tumen.

un enjeu important dans la mesure où, à terme, une bonne partie des exportations chinoises vers la Corée du Sud et le Japon devrait y transiter[324].

La coopération économique sino nord-coréenne revêt d'importantes implications stratégiques. La forte implication économique chinoise contraint les autorités du pays à prendre en considération les attentes nord-coréennes et les oblige à se montrer conciliantes avec le régime nord-coréen au risque, dans le cas contraire, de perdre une partie de leurs intérêts économiques et stratégiques. Cet approfondissement des relations économiques entre les deux pays complique la politique américano-sud-coréenne à l'égard de la Corée du Nord, car il limite l'impact des sanctions économiques et rompt une partie de l'isolement international du régime. Certains s'inquiètent également d'une main mise trop importante de la Chine sur les affaires nord-coréennes, allant jusqu'à évoquer une « future annexion » de la Corée du Nord par la Chine[325]. Il ne fait aucun doute que les autorités de Pyongyang ont parfaitement conscience du risque encouru par une trop grande dépendance économique vis-à-vis de la Chine, mais cette dernière semble être perçue comme moins dangereuse qu'une trop forte influence sud-coréenne pouvant fragiliser son système. Finalement, que ce soit sur le volet nucléaire ou sur celui de l'économie, l'influence sud-coréenne reste limitée, les grandes décisions étant prises à Pékin, Pyongyang et Washington.

3.2.3 Des prétentions impériales

[324] FREEMAN Carla et THOMPSON Drew, *China on the Edge : China's Border Provinces and Chinese Security Policy*, The Center for National Interest and Johns Hopkins SAIAS, Washington, avril 2011, 109 p. (pp. 24-35).
[325] NANTO Dick K. et CHANLETT-AVERY Emma, *North Korea : Economic Leverage and Policy Analysis*, Congressional Research Service, Report for the Congress, Washington, 22 janvier 2010, 65 p. Voir également JEONG Hyung-gon & BANG Hokyung, *An Analysis of North Korea's Principal Trade Relations*, Asie Visions n° 32, IFRI, Center for Asian Studies, juillet 2010, 29 p.

Doté d'un budget de 2,6 millions, l'académie des sciences sociales de Chine[326] a lancé en 2002 un programme sur cinq ans de recherches historiques et géographiques sur le nord-est chinois et ses frontières (东北工程). L'une des recherches portait sur le royaume de Goguryo qui s'est étendu entre - 37 et 668 de part et d'autre de l'actuelle frontière sino-nord-coréenne. Il couvrait une partie de la Mandchourie orientale, jusqu'à la moitié septentrionale de la péninsule coréenne et englobait certains territoires de l'actuel Extrême-Orient russe. Le nom actuel de la Corée dériverait d'ailleurs du nom du royaume Goryeo qui lui-même dérivait d'un des noms utilisés par le Goguryo dans ses courriers diplomatiques. Aux yeux des historiens coréens, le royaume de Goguryo (avec ceux de Baekje et de Silla constitue l'un des trois royaumes coréens. Cependant, dès 2003, l'académie des sciences sociales de Chine a mis en cause les conclusions habituelles, en affirmant que le royaume de Goguryo faisait partie intégrante de l'histoire nationale chinoise : elle le considérait comme une puissance régionale chinoise et non plus comme un royaume coréen indépendant. Les réactions coréennes et internationales à ces conclusions ne se sont pas fait attendre[327]. Les assertions chinoises ont été perçues par certains universitaires et politiques sud-coréens comme une première étape vers de possibles revendications territoriales chinoises après une éventuelle réunification de la péninsule coréenne, mais aussi comme un moyen de raffermir son unité nationale alors que persistent des dissensions avec certaines minorités (Tibet, Xinjiang, Mongolie intérieure). Il est vrai que du côté chinois, des inquiétudes existent quant à un éventuel réveil du nationalisme chez les plus de 2 millions de Coréens vivant en Chine en cas de réunification de la péninsule[328]. Certains ont même été jusqu'à affirmer que ces recherches chinoises serviraient à justifier une éventuelle annexion de la Corée du Nord en cas d'effondrement du régime[329]. Cependant, cette appropriation chinoise d'une partie de l'histoire coréenne n'était pas entièrement

[326] Site officiel et rapports disponibles sur : http://www.cssn.cn/ (en chinois mandarin).
[327] BYINGTON Mark, *The War of Words Between South Korea and China Over an Ancient Kingdom : Why both Sides are Misguised*, article paru sur le site History News Network de l'université George Mason, le 10 septembre 2004. Disponible sur : http://hnn.us/articles/7077.html (lien vérifié en août 2011). Voir également KLINGNER Bruce, *China shock for South Korea*, article paru en ligne sur le site d'"Asia Times" le 11 septembre 2004. Disponible sur : http://www.atimes.com/atimes/Korea/FI11Dg03.html (lien vérifié en août 2011).
[328] RAMZY Austin, *Rewriting History*, article paru dans le "Time Magazine" du 16 août 2004.
[329] LANKOV Andrei, *The Legacy of Long-gone States*, article paru en ligne sur le site d'"Asia Times" le 16 septembre 2006. Disponible sur : http://www.atimes.com/atimes/Korea/HI16Dg01.html (lien vérifié en août 2011).

nouvelle. Elle s'inscrit dans un processus engagé dès la fin du XX[e] siècle, visant à justifier l'unité du territoire chinois et la présence des minorités au sein d'un État-nation chinois en construction[330]. Les conclusions du rapport n'ont donc fait que confirmer d'anciennes analyses d'historiens chinois, mais ont également relancé le débat sur les nouvelles prétentions chinoises dans la région[331]. Le débat en Corée a été d'autant plus fort que l'existence du royaume de Goguryo touche directement à l'identité nationale et qu'il est synonyme d'une indépendance précoce à vis-à-vis de la Chine. Sa mise en valeur depuis le XIX[e] siècle a pris une place importante dans la revalorisation de l'histoire nationale et dans la construction identitaire coréenne tout au long du XX[e] siècle[332]. Or, comme le rappelle Sébastien Colin[333], « la revendication chinoise remet directement en cause cette indépendance et fragilise dans le même temps un point central du discours nationaliste coréen contemporain ». Si les gouvernements chinois et sud-coréen ont essayé de minimiser les conséquences de ce débat, ses répercussions dans la sphère publique furent importantes. Elles ont contribué à ternir l'image de la Chine en Corée et à alimenter une défiance croissante à l'égard du puissant voisin. En 2006, un sondage commandé par le *Korea Institute for Defense Analyses* (KIDA) révélait que la Chine était perçue par la population sud-coréenne comme la menace future la plus importante pour la sécurité du pays[334]. Le débat a contribué à affaiblir la position d'ouverture et de flexibilité à l'égard de la Chine du président Roh Moo-hyun. Il a, en contrepartie, renforcé celle d'un retour à l'alliance avec les Etats-Unis et de la politique de fermeté, aussi bien à l'égard de la Chine que de la Corée du Nord.

---

[330] HAYS GRIES Peter, *The Koguryo Controversy, National Identity, and the Sino-Korea Relations Today*, in "East Asia", vol. 22, n° 4, hiver 2005, pp. 3-17. Voir également BYINGTON Mark, *The Creation of an Ancient Minority Nationality: Koguryo in Chinese Historiography*, Actes du colloque "Embracing the Other: The Interaction of Korean and Foreign Cultures: Proceedings of the 1st World Congress of Korean Studies, III. Songnam", Academy of Korean Studies, juin 2002, 24 p.

[331] AHN Yonson, *The Korea-China Textbook War. What's It all About ?*, article publié sur le History News Network de l'Université George Mason le 13 septembre 2006. Disponible sur : http://hnn.us/articles/21617.html (lien vérifié en août 2010). Voir également : *China's ancient Koguryi Kingdom site added to World Heritage List*, article paru dans le "China Daily" du 2 juillet 2004.

[332] SEO Jungmin, *The Politics of Historiography in China : Contextualizing the Koguryo Controversy,* in "Asian Perspective", vol. 32, n° 3, 2008, pp. 39-58.

[333] COLIN Sébastien, in "Hérodote", 2011, *op. cit*.

[334] Entretien avec Chung Jae-ho, Directeur de l'institut d'études chinoises de la Seoul National University, à Séoul le 7 février 2011. Voir également : *South Koreans Believe China likely to Be Biggest Security Threat in 10 Years*, dépêche de l'agence Associated Press, 20 mars 2007. Également à consulter : MOO Kyu-toi, South Korean Public Opinion Trends and Effects on the ROK-U.S. Alliance, note du Center for U.S.-Korea Policy, février 2011, 3 p.

Le réexamen historique de la politique étrangère chinoise conduit progressivement le pays à revendiquer la restauration des droits que s'attribuait la Chine impériale avant l'arrivée des Occidentaux et des Japonais. Cette réécriture point par point de l'histoire régionale achoppe nécessairement avec celle des Etats voisins de la Chine, que ce soit dans le domaine maritime avec les tensions actuelles (en mer de Chine du Sud et en mer de Chine orientale) mais aussi avec la volonté chinoise de reprendre l'ascendant sur une partie de la péninsule coréenne. Sur ce dernier point, les capacités de réaction sud-coréennes restent une fois encore limitées voire symboliques (débats dans les médias, colloques universitaires, pétitions ou encore débats au parlement). Cela a toutefois permis aux deux Corée de trouver un terrain d'entente et de rejeter l'ensemble les prétentions chinoises sur l'historiographie traditionnelle coréenne[335].

3.2.4 Un partenaire incontournable

Depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1992 avec la Chine, cette dernière a joué sur trois différents tableaux avec la Corée du Sud. Elle a

[335] *Two Koreas in Joint Response to China's Koguryo Distortions,* article paru dans la version en ligne du "Chosunilbo", 7 mars 2005. Disponible sur : http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2005/03/07/2005030761036.html (lien vérifié en août 2011).

d'abord essayé de se montrer conciliante et accueillante à l'égard des investissements sud-coréens et des transferts de technologie. Elle a ensuite montré une certaine fermeté en soutenant contre vents et marées la Corée du Nord, même après que celle-ci eut délibérément provoqué la Corée du Sud. Enfin, elle s'est montrée menaçante quand la Corée du Sud a décidé de raffermir son alliance avec les Etats-Unis, ce qui s'est notamment manifesté par l'organisation de manœuvres militaires de grande ampleur en mer Jaune. Cette dernière facette de la politique chinoise inquiète. La Chine, dont l'économie a déjà dépassé celle du Japon en 2010 et qui pourrait devenir la première économie mondiale d'ici une vingtaine d'années, représente un challenge important pour la Corée du Sud. Le pays se demande quelle place il pourra occuper dans une Asie et un monde dominés par la Chine. Quel espace pourra encore occuper ses entreprises, face à la concurrence de l'industrie et des technologies chinoises.

En 2010, plus de 30 000 sociétés coréennes conduisaient des opérations en Chine. Le montant des échanges annuels était évalué à environ 200 milliards de dollars. Il aurait donc été multiplié par vingt depuis l'instauration des relations diplomatiques. La part de la Chine dans les exportations sud-coréennes est passée de 3,5 % en 1992 à 19,5 % en 2007. Cette forte augmentation a largement contribué à l'essor général des exportations sud-coréennes au cours de ces quinze dernières années. Le développement des échanges entre la Chine et la Corée du Sud a été bien plus rapide que le développement des échanges entre la Corée du Sud et le reste du monde sur la même période. L'interdépendance économique entre la Chine et la Corée du Sud est aujourd'hui plus importante que celle que le pays entretient avec les Etats-Unis, notamment en ce qui concerne les réseaux de production, la part des composants dans les échanges et les réexportations. Une large partie des composants exportés par la Corée du Sud vers la Chine est, une fois assemblée, réexportée vers des marchés tiers. La progression des exportations sud-coréennes dépend donc aujourd'hui en partie de la capacité chinoise à exporter. Le danger pour la Corée est de voir la Chine progressivement se positionner sur les mêmes marchés et donc, d'entrer en concurrence directe avec elle. Cela renforcerait également le découplage

de son économie avec celle des Etats-Unis[336]. La part des composants (pour la fabrication d'ordinateurs, téléphones, télévisions, instruments de communication, instruments médicaux et objets électroniques) dans les exportations sud-coréennes vers la Chine est passée de 2 % à 30 %. Cette augmentation est plus importante que celle des véhicules motorisés (25,6 %). Cela illustre le rôle majeur joué par la Chine en tant que zone d'assemblage de composants sud-coréens de haute et moyenne technologie, en vue de leur réexportation. Par ailleurs 82,1 % des composants importés par la Corée du Sud en 1992 provenaient du Japon, des Etats-Unis et de l'Union européenne. Seulement 0,4 % étaient importés de Chine. En 2008, les chiffres sont tombés à 51,8 % pour les importations en provenance du Japon, des Etats-Unis et de l'Union européenne et sont montés à 19,2 % pour la Chine.

La crise américaine actuelle et, dans une moindre mesure, celle de la zone euro, vont très certainement encore renforcer l'interdépendance économique entre la Chine et la Corée du Sud. Si la Chine arrive, comme elle s'y est engagée, à développer son marché intérieur, les entreprises sud-coréennes semblent bien placées pour accroître leurs parts en termes d'exportation de biens de consommation. La Chine deviendrait dès lors un marché final et non plus une base d'assemblage pour la réexportation. Cette situation rendrait la Corée du Sud encore plus sensible aux fluctuations de la croissance chinoise, avec le risque de placer le pays stratégiquement subordonné à la Chine. Les autorités sud-coréennes souhaitent éviter un tel cas de figure et tentent de renforcer leurs échanges avec d'autres parties du monde. L'accord de libre-échange avec l'Union européenne, entré en vigueur en juillet 2010, ainsi que celui qui est toujours en discussion avec les Etats-Unis (et bien entendu, celui avec l'Asean) s'inscrivent dans cette stratégie de rééquilibrage des échanges sud-coréens.

Le changement progressif de nature des exportations chinoises, passant de produits à basse valeur ajoutée à des produits plus sophistiqués, rend la situation

[336] KIM Joon-kyung et Lee Chung H., *Between Two Whales : Korea's Choice in the Post-Crisis Era*, in TELLIS Ashley J., MARBLE Andrew et TANNER Travis (Eds), « Economic Meltdow and Geopolitical Stability », Strategic Asia 2009-2010, The National Bureau of Asian Research, Washington, 2010, pp. 131-164.

sud-coréenne de plus en plus inconfortable[337]. En 1992, plus de la moitié des exportations chinoises concernait des produits utilisant une technologie peu développée (textile, chaussures, petits appareils). Les produits de moyenne et haute technologie ne représentaient que 12,4 % et 10,9 % de l'ensemble des exportations chinoises. En 2006, la part des produits de faible technologie était tombée à 28,6 %, tandis que celle des produits de moyenne et haute technologie était montée respectivement à 20,4 % et 35,3 %. L'évolution de la structure des exportations chinoises se rapproche doucement de celle des exportations sud-coréennes et augmente la nouvelle compétition à l'exportation entre les deux pays.

En 2010, la Chine détenait environ 3 500 milliards de dollars d'obligations sud-coréennes d'état. Les évolutions économiques chinoises ont dorénavant des conséquences directes sur l'économie sud-coréenne. La Chine et la Corée du Sud sont reliées par 840 vols hebdomadaires et 1,5 millions de touristes chinois se rendent en moyenne chaque année en Corée du Sud. Les 60 000 étudiants chinois en Corée du Sud représentent le premier groupe d'étudiants étrangers dans le pays. Il y aurait également environ 50 000 étudiants sud-coréens en Chine. Le nombre d'écoles et d'instituts de langues offrant des cours de chinois mandarin augmente constamment, de même que celui des crèches et jardins d'enfants accueillant les enfants en mandarin. Si les relations économiques se sont fortement développées il n'en va pas de même pour le dialogue politique. Après avoir tenté de se rapprocher de la Chine sous les mandats des présidents Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, le pays a fait machine arrière. Il hésite à approfondir son dialogue avec la Chine, comme tétanisé par l'inexorable montée en puissance chinoise. Le pays ne semble pas avoir de véritable de stratégie chinoise et s'en remet encore aux vieilles recettes de l'alliance avec les Etats-Unis. Une approche plus équilibrée semble pourtant nécessaire à terme[338]. La Corée se considère parfois comme la Pologne de l'Asie, otage du jeu des grandes puissances et toujours défavorisée par ces dernières dans les règlements internationaux. Tout au long du XX^{e} siècle, le rôle de la Chine dans le

[337] CHOI Chang-hee, *The China Strategies of Korea's Winning Companies*, in Nomura Research Institute Papers n° 67, août 2003, 9 p.
[338] Entretien avec Moon Heung-go, directeur du département d'études chinoises de l'université Hanyang, le 9 février 2011 à Séoul.

jeu de bascule de la péninsule coréenne est resté marginal[339]. Les principaux acteurs de ce jeu étaient la Russie, le Japon et les Etats-Unis.

Aujourd'hui, la montée en puissance de la Chine change la donne. Du côté chinois, la péninsule coréenne représente un verrou stratégique protégeant les provinces du Nord-Est. Il est donc important de repousser les puissances étrangères le plus loin possible de la frontière chinoise. C'est en partie ce qui a justifié l'intervention chinoise lors de la Guerre de Corée. Cette représentation du verrou coréen se trouve dorénavant dans la politique de fermeté à l'égard de Séoul, de conciliation avec Pyongyang et d'agacement sur le rapprochement américano sud-coréen[340]. Finalement, la Chine se satisfait d'une Corée coupée en deux, d'autant plus qu'elle trouve aujourd'hui un avantage dans sa relation privilégiée avec la Corée du Nord. C'est donc avec inquiétude que la Corée du Sud voit la Chine devenir peu à peu une puissance majeure dans la région Asie-Pacifique. Il n'est d'ailleurs pas exclu que dans un futur proche, la menace chinoise devienne la priorité sécuritaire de Séoul, devant celle que représente la Corée du Nord.

Les changements de politiques et l'inconstance de la stratégie sud-coréenne dans sa relation avec la Chine font que cette dernière ne confère pas encore à la Corée du Sud le rôle de balancier de pouvoirs que le pays souhaiterait jouer en Asie du Sud. L'évolution des relations entre la Corée du Sud et la Chine dépendra en grande partie de l'évolution de la relation sino-américaine, la Corée se limitant à un rôle de variable d'ajustement entre les deux puissances. Cet isolement dans son environnement proche conduit la Corée dans une politique de pénétration en Asie du Sud-Est, une région où elle souhaite que sa nouvelle puissance économique et politique soit pleinement reconnue.

---

[339] Sauf dans la résistance contre le Japon.

[340] SHAMBAUGH David, *China and the Korea Peninsula : Playing for the Long Term,* in "The Washington Quarterly", Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, printemps 2003, pp. 43-56. Voir également CHUNG Chong Wook, *The Korean Peninsula in China's Grand Strategy : China's Role in Dealing with North Korea's Nuclear Quandary*, RSIS Working Paper n° 192, 8 mars 2010, 25 p., ainsi que KIM Heungkyu, *Evolving China's Foreign's Policy in Northeast Asia under Hu Jintao's Leardership and Implications to Korea-China Relations*, intervention au Center for U.S. - Korea Policy Workshop de l'Asia Foundation, août 2010, 10 p. et WANG Jisi, *China's Changing Role in Asia*, in WANG KISI et KOKUBUN Ryosei (Eds), "The Rise of China and a Changing East Asian Order", Japan Center for International Exchange, Tokyo, 2004, pp. 3-21.

3.3 - Entre multilateralisme et bilateralisme

3.3.1 - Pour une coalition des moyens

Isolée face aux grandes puissances d'Asie du Nord, Etats-Unis compris, la Corée du Sud cherche à exister en dehors de son environnement proche et concentre depuis quelques années une partie de son attention sur l'Asie du Sud-Est[341]. Dans sa politique d'expansion de ses influences économiques, diplomatiques en Asie du Sud-Est elle cherche à s'appuyer sur des partenaires et institutions fiables, donc prioritairement sur l'Asean. Regroupant dix pays, l'organisation reste aujourd'hui encore centrale dans tout processus d'intégration régional. Son poids s'est cependant affaibli avec la création des sommets de l'Asean + 3 en 1997 et les sommets de l'Asie de l'Est en 2005. Incapable de contenir la montée en puissance de la Chine et les luttes d'influences sino-japonaises dans la région, le rôle de l'Asean tend à se marginaliser, d'autant plus que l'association manque cruellement de leadership. Dans la région, il n'y a pas de moteur d'intégration à l'image du couple franco-allemand en Europe. Les progrès de l'intégration sud-asiatique sont lents, voire stagnants. A la différence de l'Union européenne, les crises, qu'elles soient économiques, financières ou politiques (notamment les tensions récurrentes en mer de Chine du Sud ou entre le Cambodge et la Thaïlande) ne permettent pas de renforcer l'institution ni l'efficacité du dialogue régional. L'Asean s'est fixée le triple objectif d'approfondir son intégration, de l'élargir[342] et de développer ses relations extérieures. L'approfondissement demandant des efforts d'adaptation internes importants pour la plupart des pays membres de l'association, celui-ci reste quasiment au point mort. L'association a préféré élargir le nombre de ses membres, passant de six à dix aujourd'hui, et rendant les efforts d'approfondissement encore plus délicats. Elle cherche aujourd'hui à développer des partenariats économiques globaux : d'abord avec la Chine lors du sommet de Phnom Penh en novembre 2002, avec le Japon lors du sommet de Bali en octobre 2003 et enfin avec la Corée du Sud lors du sommet de Vientiane en novembre 2004[343].

L'idée derrière l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et l'Asean était non seulement de développer les échanges et les relations économiques entre

[341] Voir chapitre 1.3 : « Un intérêt récent pour l'Asie du Sud-Est ».
[342] La prochaine étape devrait être un élargissement à Timor Leste.
[343] Voir le texte en annexe.

les deux zones mais aussi de leur permettre à terme de consolider un partenariat stratégique et d'être le moteur de l'intégration régionale, en laissant les grandes puissances en marge du processus. La Corée du Sud se présente ainsi comme un pays leader en Asie orientale, tandis que les pays de l'Asean, jouant sur la compétition entre la Chine, le Japon et dans une moindre mesure de la Corée du Sud, peuvent espérer obtenir davantage d'aide économique et de concessions commerciales de la part des pays d'Asie du Nord-Est. N'ayant pas les moyens des grandes puissances asiatiques, la Corée se concentre sur quelques secteurs clés. En mettant en avant sa politique culturelle dynamique, elle cherche à conquérir les cœurs à défaut de pouvoir renforcer son influence décisionnelle dans les institutions régionales.

Le degré d'implication de la Corée du Sud avec ses partenaires varie en fonction des zones géographiques. En Asie du Nord-Est, elle continue de s'appuyer sur sa relation étroite avec les Etats-Unis. Au delà dans la région Asie-Pacifique, elle essaie, en se fondant sur sa relation approfondie avec l'Asean, d'initier une coalition de puissances moyennes comprenant l'Australie, la Nouvelle-Zélande, voire le Canada pour promouvoir la libéralisation économique, la coopération Nord-Sud, les valeurs de la démocratie et les droits de l'homme[344]. Pour éviter de se retrouver seule avec les grandes puissances, elle se montre favorable à l'élargissement des sommets de l'Asie de l'Est à d'autres pays, comme la Mongolie, dont elle n'a pas à craindre la suprématie[345].

3. 3 .2 - Une nouvelle initiative pour l'Asie : l'avant et l'arrière-cour

L'année 2009 été marquée par le vingtième anniversaire du partenariat de dialogue[346] (*Dialogue Partnership*) entre la République de Corée et les pays de

[344] PRESIDENTIAL COMMISSION ON POLICY PLANNING, Korea's Future, *Vision and Strategy. Korea's Ambition to Become and Advances Power by 2030,* Seoul Selection, 2008, 397 p. Voir le chapitre 8 sur les Affaires étrangères et la sécurité nationale. La politique étrangère sud-coréenne repose officiellement sur trois valeurs : le respect de l'humanité, la démocratie et la paix (p. 326).

[345] Entretien avec Ha Yong-chool, professeur de sciences politiques à l'université de Washington et professeur de relations internationales à la *Seoul National University,* à Séoul, le 8 juillet 2011. Ce dernier travaille actuellement sur une redéfinition de l'Asie Orientale, comprenant la Mongolie et la Sibérie. Son objectif est d'intégrer à terme ce pays et cette province dans une institution régionale nord-est asiatique, incluant également la Corée du Sud, le Japon et la Chine.

[346] Le texte de la déclaration conjointe du sommet commémoratif du 2 juin 2009 sur l'île de Jéju est disponible en annexe.

l'association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean)[347]. En mars de la même année, a été crée à Séoul le Centre Asean-Corée[348], dans le but de promouvoir les relations économiques et la coopération socio-culturelle entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est. En marge du sommet de l'Asean d'Hanoi à la fin du mois d'octobre 2010, une déclaration conjointe Asean-République de Corée pour un partenariat stratégique a été adoptée[349]. Cette dernière est accompagnée d'un plan d'action[350] concret sur la période 2011-2015 et couvrant le renforcement des liens économiques et culturels tout en renforçant le dialogue et les partenariats en matière de sécurité. Dans la foulée, le président sud-coréen Lee Myung-bak a proposé de créer une structure permettant aux ministres de l'économie des cinq pays riverains du Mékong (Birmanie, Cambodge, Laos, Thaïlande et Viêt Nam) et à leur homologue coréen de se réunir régulièrement pour mettre en place des programmes de coopération pour le développement de la région du grand Mékong. Cela s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie coréenne lancée en mars 2009 et appelée nouvelle initiative asiatique (*New Asia Initiative*).[351] Cette dernière a pour objectif de développer et de renforcer les relations du pays bien delà de son périmètre habituel (Etats-Unis, Union européenne et Asie du Nord-Est) en étant plus présente en Asie centrale (où résident d'importantes communautés ethniquement coréennes)[352], et en Asie du Sud-Est.[353] Cette initiative sud-coréenne s'appuie en priorité sur la relation que le pays a développée avec l'Asean, notamment depuis le sommet de Jeju en juin 2009 et la mise en application de l'accord de libre-échange. Le pays souhaite renforcer son dialogue avec l'Asean et amplifier les rencontres de haut niveau. Forte de l'expérience acquise dans sa relation avec l'Asean, la Corée souhaite s'appuyer sur les pays de la région pour affirmer son rôle international et contribuer à la résolution

[347] Fondée en 1967 à Bangkok, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN en anglais) est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Laos, Myanmar/Birmanie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam). Aujourd'hui, l'association a pour but de renforcer la coopération et l'assistance mutuelle entre ses membres, d'offrir un espace pour régler les problèmes régionaux et peser en commun dans les négociations internationales.

[348] Asean-Korea Centre : http://www.aseankorea.org/

[349] Le texte de la déclaration est disponible en annexe.

[350] Les détails de ce plan d'action sont disponibles en annexe.

[351] Voir la presentation faite par le Ministère des affaires étrangères et du commerce en annexe 1.

[352] Les *koryo-saram* (nom donné aux personnes ethniquement coréennes, dans les pays anciennement soviétiques) seraient environ 198 000 en Ouzbékistan, 125 000 en Russie, 105 000 au Kazakhstan, 19 000 au Kirghizistan, 6 000 au Tadjikistan et 3 000 au Turkménistan).

[353] Les grands axes de la nouvelle initiative asiatique sont présentés sur le site du ministère coréen des Affaires étrangères et du Commerce : www.mofat.go.kr/mofat/pcrm/eng5.doc (lien vérifié en novembre 2010). Le président Lee Myung-Bak a présenté et expliqué sa politique asiatique à l'ensemble des ambassadeurs sud-coréens en poste en Asie du Sud-est, le 8 mars 2010.

de questions multilatérales, comme la gestion des catastrophes naturelles, le changement climatique ou la gestion des crises économiques et financières. Cette politique doit, selon les autorités sud-coréennes actuelles, faire de la Corée du Sud un élément moteur du dialogue entre l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est. Cela doit par conséquent mettre le pays dans une position de double pivot : être le point d'équilibre du dialogue entre la Chine et le Japon, mais aussi l'intermédiaire de confiance dans les relations de l'Asean +3. Dans les faits la nouvelle initiative pour l'Asie tente, sans véritablement y parvenir jusqu'à présent, de donner une cohérence à toute une série d'initiatives distinctes. Diplomates et universitaires[354] s'interrogent toujours sur les buts et les moyens de cette initiative, mais tous s'accordent pour dire que quelque soit le nom employé, les relations entre la Corée du Sud et les pays du Sud-Est va nécessairement continuer à s'approfondir dans les années qui viennent. Pour Séoul, il s'agit d'une première et importante étape vers une stratégie d'influence plus globale. Arrivée avec retard sur la scène sud-est asiatique[355], la Corée du Sud met les bouchées doubles pour trouver une place qui lui permette de jouer un rôle de premier plan dans ce nouvel ensemble asiatique[356]. Pour ce faire, elle redéfinit sa géographie asiatique divisant le continent en deux : l'« avant-cour » pour l'Asie du Nord-Est et l'« arrière-cour » pour l'Asie du Sud-Est[357], avec l'ambition de faire le lien entre les deux.

3.3.3 - Devenir un acteur mondial

La politique étrangère suivie par l'actuelle administration sud-coréenne se retrouve sous le slogan « Global Korea »[358]. L'objectif affiché est de déplacer l'alliance avec les Etats-Unis du niveau régional à un niveau global. Il s'agit d'étendre les

[354] Conclusion faite à partir d'une série d'entretiens avec des diplomates, universitaires et journalistes sud-coréens en janvier et juillet 2011 à Séoul.
[355] Le dialogue entre le Japon et l'Asean remonte à 1973, celui avec la Chine remonte à 1991, mais cette dernière peut s'appuyer sur des liens beaucoup anciens avec la plupart des pays de la région.
[356] Voir chapitre 1.3 : « Un intérêt récent pour l'Asie du Sud-Est ».
[357] Discussions avec des diplomates sud-coréens en janvier et février 2011.
[358] La philosophie du programme et les détails de sa mise en œuvre sont consultables dans : THE LEE MYUNG-BAK ADMINISTRATION'S FOREIGN POLICY AND NATIONAL SECURITY, *Global Korea, The National Security of The Republic of Korea*, Cheong Wa Dae, Office of the President, Séoul, juin 2009, 37 p.

missions de cette alliance à la promotion de la paix au-delà du périmètre traditionnel de l'action sud-coréenne. Le raisonnement du président Lee Myung-bak s'appuie sur une interconnexion de plus en plus poussée des grandes économies du monde et des enjeux mondiaux de sécurité. L'alliance avec les Etats-Unis a été initialement conçue en réponse à la menace que représentait et représente toujours la Corée du Nord. Si la question nord-coréenne reste au cœur de l'alliance cette dernière doit, pour l'administration sud-coréenne, être étendue à la promotion de valeurs communes et reposer sur la confiance. Aux yeux des autorités actuelles, la Corée du Sud et les Etats-Unis partagent une vision similaire sur la question de la promotion de la démocratie et de l'économie de marché[359]. Par conséquent, les deux pays peuvent œuvrer de concert à résoudre des problèmes globaux, comme la lutte contre le terrorisme, la réduction de la pauvreté, la préservation de l'environnement, et contre les épidémies et les problèmes de santé[360]. En voulant dépasser la question de sa sécurité par rapport à la Corée du Nord et en affichant sa volonté de devenir un acteur majeur dans la résolution des conflits internationaux, la Corée du Sud dépasse son habituelle vision nord-est asiatique. Sous Roh Moo-hyun, la Corée du Sud ambitionnait d'être le point d'équilibre des grandes puissances en Asie du Nord et souhaitait jouer de rôle de facilitateur du dialogue. L'échec relatif de cette politique a conduit la Corée à regarder plus loin et à dépasser son horizon traditionnel. Le pays semble avoir confiance en lui et ne plus craindre une confrontation directe avec la Corée du Nord, dont l'armée paraît être équipée d'armements obsolètes. Le modèle suivi est celui de la Grande-Bretagne. Economiquement, en multipliant les accords de libre-échange, la Corée veut apparaître comme un « hub » pour le commerce et les échanges. Politiquement, le pays veut être perçu comme le plus fidèle allié des Etats-Unis en Asie. Pour ce faire, le pays doit toutefois redéployer ses moyens de défense pour se doter de forces de projection et d'intervention supérieures, capables de s'engager pleinement auprès des États-Unis, comme il l'a fait en Irak et en Afghanistan malgré les fortes réticences de l'opinion publique[361].

[359] SHEEN Seongho, *To Be or Not to Be : South Korea's East Asia Security Strategy and the Unification Quandary*, in "The International Spectator", vol. 44, n° 2, juin 2009, pp. 41-58.
[360] Intervention du président Lee Myung-bak au gala annuel de la Korea Society à New York, le 15 avril 2008. Transcription disponible sur annexe 11.
[361] Voir chapitre 2.3.1 : « Une présence sur plusieurs théâtres d'opérations ».

Pour répondre à l'interdépendance croissante entre les économies sud-coréenne et chinoise et à l'influence grandissante de la Chine dans la région, le second pilier de la politique de sécurité actuelle repose sur le développement d'un « partenariat stratégique de coopération » avec la Chine. Comme nous l'avons vu auparavant, la Chine est depuis 2003 le premier partenaire commercial de la Corée du Sud. Les échanges avec elle représentent aujourd'hui plus du double de ceux avec les États-Unis (178 milliards pour la Chine contre 85 milliards pour les États-Unis en 2008) et la tendance ne devrait pas s'inverser. Le président Roh Moo-hyun avait défini les relations avec la Chine en « partenariat global de coopération »[362]. En remplaçant « global » par « stratégique », l'administration Lee Myung-bak souhaite donner l'impression d'avoir renforcé et intensifié ses relations avec son grand voisin. Dans les faits, peu de progrès ont été accomplis. La coopération militaire reste quasi nulle, les négociations en vue d'un accord de libre-échange sont toujours au même point et les relations politiques se sont mêmes distendues. Tout est donc dans la rhétorique. Dans une déclaration commune faite après le sommet sino-coréen de mai 2008, les deux pays se sont engagés à mettre en place des mécanismes pour un dialogue stratégique, ainsi que pour augmenter la coopération bilatérale en matière diplomatique ainsi que sur les questions de sécurité[363]. D'après cette déclaration, le dialogue stratégique se limite pour le moment à des rencontres diplomatiques de haut niveau, mais ne comprend pas de coopération militaire. Cependant en août 2008, lors d'une visite du président chinois à Séoul, les deux présidents se sont entendus pour promouvoir des échanges de haut niveau[364] sur les questions de défense. Les détails sur le niveau, la régularité et le contenu de ces rencontres ne sont pas encore connus. Tant que la Chine restera l'allié et le principal soutien de la Corée, il est peu probable que le partenariat stratégique avec la Corée du Sud ne dépasse le seuil du vœu pieux.

[362] CHUNG Jae-Ho, 2006, *op. cit*, pp 1-29.
[363] Le texte de la déclaration commune est disponible sur le site du ministère chinois des Affaires étrangères est disponible en annexe 8.
[364] Le texte de la déclaration du 15 août est disponible sur le site du ministère sud-coréen des Affaires étrangères : http://www.mofat.go.kr/state/areadiplomacy/asiapacific/index.jsp (lien vérifié en août 2011).

Participer activement à la mise en place de mécanismes régionaux de sécurité semble, pour la Corée du Sud, être le meilleur moyen de sortir de son dilemme stratégique et de tenter d'équilibrer son engagement avec les États-Unis, avec un approfondissement de ses relations avec la Chine. Pour éviter d'apparaître comme jouant la Chine contre les États-Unis, la Corée du Sud a tout intérêt à s'appuyer sur un troisième pilier : celui du multilatéralisme asiatique. Marginalisée au sein des pourparlers à six, la Corée cherche à développer une structure de dialogue plus large, englobant également la Mongolie, l'Asean et pourquoi pas l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Sur ce point, le Japon paraît prêt à suivre la Corée du Sud dans l'établissement d'un triangle Japon-Corée du Sud-Australie afin de contrebalancer une puissance chinoise jugée excessive[365]. Du côté sud-coréen, le renforcement du multilatéralisme dans la région est perçu comme un moyen efficace pour limiter les jeux d'influence et les rivalités des grandes puissances. C'est également un complément utile à son alliance traditionnelle et bilatérale avec les États-Unis. Le pays s'est engagé sur ce chemin-là bien avant l'arrivée au pouvoir du président Lee. Son prédécesseur, le président Roh, avait insisté sur l'importance de créer une « communauté régionale de paix et de prospérité » en Asie du Nord-Est[366]. Le 19 septembre 2005, lors des pourparlers à six, un communiqué conjoint a été émis, proposant la création d'un mécanisme de paix et de sécurité en Asie du Nord-Est (*Northeast Asia Peace and Security Mechanism* NEAPSM)[367]. Un groupe de travail a été mis en place le 13 février 2007. En décembre 2008 la Russie, en tant que présidente du groupe, a remis un rapport sur les principes généraux du mécanisme, plutôt bien accueillis par les participants[368]. Depuis, avec la dégradation des relations entre les deux Corée, le processus est au point mort. En contrepartie l'administration actuelle se montre favorable à un renforcement des mécanismes existants, notamment de l'ASEAN+3, du forum régional de l'ASEAN (ARF), des sommets de l'Asie de l'Est et

[365] Entretien avec Yoshihide Soeya, Directeur de l'Institute of East Asian Studies de Keio university à Séoul, le 11 juillet 2011.
[366] KOREA INSTITUTE FOR NATIONAL UNIFICATION, *White Paper on Korean Unification*, Seoul, 2005, 169p. Ainsi que HEISKANEN MARKKU, *The Roh Administration's Peace and Prosperity Policy and International Cooperation*, in "International Journal of Unification Studies", vol. 12, n° 1, 2003, pp.1-28. Voir également KANG In-duk, 2003, *op.cit*.
[367] Dans l'article 4 du communiqué de Pékin du 19 septembre 2005, il est dit que les parties s'engagent à faire des efforts conjoints pour la paix et la stabilité en Asie du Nord-Est et à explorer les voies et les moyens pour promouvoir la coopération sécuritaire. Voir : http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2005/53490.htm (lien vérifié en août 2011). Voir également : HAGGARD Stephan et NOLAND Marcus, *A Security and Peace Mechanism for Northeast Asia : The Economic Dimension*, Policy Brief 08-4, Peterson Institute for International Economics, Washington, avril 2008,10 p.
[368] *Chairman's Statement of the Six-Party Talks,* article paru dans "China View", le 11 décembre 2008.

aussi de l'APEC. L'intérêt de la Corée est d'élargir au maximum les processus existants pour éviter de se retrouver en tête-à-tête avec les puissances dominantes. Elle souhaite également s'appuyer sur les pourparlers à six pour éventuellement faciliter à terme la création d'un mécanisme nord-est asiatique, comprenant les six pays membres des pourparlers, et pourquoi pas également la Mongolie. D'ailleurs, la première année de la présidence Lee a été marquée par une volonté affichée de renforcer les relations du pays avec la Russie[369] et le Japon[370], toujours avec l'idée de se dégager des marges de manœuvre par rapport à l'axe Pékin-Washington, encore incontournable. Sous la présidence Roh les relations coréano-japonaises avaient connu des moments difficiles, notamment sur la question des livres d'histoire mais aussi à propos des visites du Premier ministre japonais Junichiro Koizumi à l'autel de Yasukuni, ou encore sur le contrôle des îlots Dokdo/Takeshima[371]. En 2008 au Japon, les relations se sont dégelées avec l'accession au pouvoir d'un Premier ministre plus pragmatique, Yasuo Fukuda. Les deux pays ont normalisé leurs relations diplomatiques. La participation du nouveau Président sud-coréen Lee Myung-bak au premier sommet tripartite Japon-Corée du Sud-Chine à Fukuoka en décembre 2008 (organisé par le nouveau Premier ministre japonais Aso Taro) fut l'illustration de la nouvelle politique sud-coréenne plus ouverte à l'égard du Japon[372]. Parallèlement à la redéfinition des relations entre son pays et le Japon le président Lee a rehaussé les relations avec la Russie à un « partenariat stratégique de coopération », la plaçant de fait au même niveau que les relations avec la Chine. Il s'agissait avant tout de remercier la Russie de sa présidence du groupe de travail du NEAPSM en septembre

[369] BAUER John W., *Unlocking Russian Interests on the Korean Peninsula*, in "Multinational Integration", Newsletter de l'US Army Combined Arms Center, n° 10-51, juillet 2010, pp. 52-62. Sur les relations entre la Russie et les deux Corée, voir FERGUSON Joseph P., *Russia's Role on the Korean Peninsula and the Great Power Relations in Northeast Asia*, National Bureau of Asian Research, NBR Analysis, vol. 14, n° 1, juin 2003, pp. 33-50. Concernant l'aspect historique, voir YAKUBOVSKY Vladimir, *Key Pages of the History of Russian-Korean Relations : An Attempt at a New Reading*, in "Korean Journal of Defense Analysis", vol. 8, n° 2, 1996, pp. 316-362.

[370] OKONOGI Masao, *Twin States in East Asia : Japan – ROK relations in New Era*, in "AJISS Commentary", The Association of Japanese Institutes of Strategic Studies, n° 97, 3 août 2010, 3p. Voir également KANG David et LEE Ji-young, *Japan-Korea Relations : Tentative Improvement Through Pragmatism*, in "Comparative Connections", a Quarterly e-journal on East Asian Bilateral Relations, Honolulu, juillet 2008, 10 p. Disponible sur : http://www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=98395 (lien vérifié en août 2011).

[371] Voir chapitre 1.2.4 : « Les moyens de la puissance régionale sud-coréenne ».

[372] Le Président Lee, le Premier ministre chinois Wen Jabao et le Premier ministe japonais Aso Taro se mirent d'accord pour œuvrer de concert au renforcement de l'économie régionale face à la crise financière internationale. Ils approuvèrent également l'idée d'organiser régulièrement des réunions tripartites. Voir les conclusions de ces rencontres sur le site du ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du Commerce :
http://www.mofat.go.kr/state/areadiplomacy/asiapacific/index2.jsp?TabMenu1/4 TabMenu2 (lien vérifié en août 2011).

2008[373]. Il cherchait aussi à signifier l'intérêt que porte son pays aux vastes ressources naturelles de la Russie. La Corée du Sud, fortement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique, a proposé d'importer annuellement 7,5 millions de tonnes de gaz naturel de Sibérie, soit 20 % de sa consommation annuelle.

La volonté affichée par le président Lee d'améliorer ses relations bilatérales avec les quatre grandes puissances régionales (Chine, Japon, Russie, États-Unis) doit, selon les autorités actuelles, servir de base à la « diplomatie globale de réseau » que souhaite aujourd'hui promouvoir la Corée du Sud[374].

3.3.4 - Le bilatéralisme, un facteur d'efficacité

Malgré les alternances politiques et les changements drastiques dans la politique menée à l'égard de la Corée du Nord, il n'y a pas eu de mise en cause de l'approche multilatéraliste de la politique étrangère sud-coréenne, que ce soit sous la présidence de Roh Moo-hyun ou de l'actuelle de Lee Myung-bak. Cependant, bien que le discours affiché soit sans conteste en faveur d'un plus grand multilatéralisme, l'action sur le terrain tire davantage vers un renforcement de certains liens bilatéraux. L'accord de libre-échange avec l'Asean en est la parfaite illustration. Certes, l'accord comprend l'ensemble des pays membres de l'association, mais l'accroissement des échanges ne concerne en fait qu'un nombre limité de pays, à savoir essentiellement le Viêt Nam, l'Indonésie et dans une moindre mesure, les Philippines et la Malaisie. La Thaïlande est délibérément laissée de côté, le royaume étant considéré comme économiquement trop proche du Japon et politiquement sous influence chinoise. Les échanges avec Singapour font déjà l'objet d'un accord de libre-échange séparé. La Corée est actuellement en pourparlers pour établir des accords complémentaires avec le Viêt Nam et l'Indonésie, renforçant par là-même la dichotomie déjà réalisée

[373] Voir la déclaration commune de Moscou entre la Russie et la Corée du Sud, du 29 septembre 2008, disponible sur le site du ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du Commerce :
http://www.mofat.go.kr/state/areadiplomacy/europe/index.jsp (lien vérifié en août 2011).

[374] Voir la note de décembre 2008 : *Lee Governement's Diplomatic Achievement With Four Neighboring Countries* sur le site du ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du Commerce. Voir également YU Myung-hwan (Ministre des Affaires étrangères), *Diplomacy at Forefront to Realize Global Korea*, colonne parue dans le "Korea Times" du 3 janvier 2009 et enfin le Livre blanc 2010, sur la diplomatie coréenne :
http://www.mofat.go.kr/english/political/whitepaper/index.jsp (lien vérifié en août 2011).

au sein de la région[375]. La Corée ne cache pas non plus ses ambitions pour développer rapidement des relations étroites avec la Birmanie. L'idée était de reproduire ce qui a été fait au Viêt Nam, en partant sur la même ligne de départ que les Japonais, même un peu plus tôt. Il s'agit aussi de contrebalancer le poids considéré comme excessif de la Chine dans le pays, et de suivre voire, de contrecarrer la coopération entre la Corée du Nord et la Birmanie, notamment dans le secteur nucléaire[376].

Nous avons vu précédémment que la « nouvelle initiative pour l'Asie » divisait cette dernière en deux parties : l'avant-cour (Asie du Nord-Est) et l'arrière-cour (Asie du Sud-Est). La Corée du Sud, en tant que puissance moyenne, se sent mieux qualifiée que la Chine et le Japon pour apporter son aide et son savoir-faire aux pays de la zone. Elle n'effraie pas et ne souffre pas d'un lourd passif. En transférant tout ou partie de son modèle de développement économique et politique, elle souhaite être reconnue comme un partenaire crédible sur la scène asiatique et internationale. Derrière ce discours multiculturel, c'est avant tout au Viêt Nam que se concentre la majeure partie de l'effort sud-coréen[377]. Dans un télégramme de l'ambassade américaine à Séoul dévoilé par Wikileaks[378], l'ambassadeur du Viêt Nam à Séoul Pham Tien Van affirmait que son pays souhaitait renforcer ses relations commerciales, politiques de personne à personne et de défense avec la Corée du Sud, tout en continuant à maintenir des relations cordiales avec la Corée du Nord. Le Viêt Nam a d'ailleurs pris l'initiative de proposer à la Corée du Sud de passer d'un « partenariat global » à un « partenariat stratégique » dès le mois d'août 2008[379],

[375] Plusieurs accords de libre-échange sont déjà appliqués avec le Chili, Singapour, l'Inde, le Pérou, l'Union européenne, l'Asean, l'AELE (Association européenne de libre-échange) et le GCC (*Gulf Cooperation Council for the Arab States*). D'autres sont actuellement en négociation avec le Canada, le Mexique, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Colombie et la Turquie. Enfin, la Corée Sud envisage officiellement de négocier des accords supplémentaires avec la Russie, Israël, le Viêt Nam, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, la SACU (*South African Customs Union*), le MERCOSUR. L'accord signé avec les Etats-Unis n'a pas encore été ratifié et les négociations ont été ouvertes de nouveau. Pour plus de détails sur les accords en cours, et en négociation voir la rubrique « Economie et commerce » sur le site du ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du Commerce. http://www.mofat.go.kr/english/econtrade/fta/issues/index2.jsp (lien vérifié en août 2011).

[376] Voir : SELTH Andrew, *Burma and North Korea : Conventional Allies or Nuclear Partners,* Griffith Asia Institute, Regional Outlook paper, n° 22, 2009, 32 p. Voir également la transcription du colloque *Myanmar and the Two Koreas : Dangers and Opportunites*, organisé par l'US Korea Institute at SAIS, Georgetown University, Kenney Auditorium, Washington, le 11 avril 2011.

[377] Voir le chapitre 2.1.4 : « Un pays clé : le Viêt Nam ».

[378] C O N F I D E N T I A L SECTION 01 OF 02 SEOUL 001865, "Global Korea" Takes Off In Southeast Asia, télégramme du 29 novembre 2009.

[379] L'accord a été conclu le 21 octobre 2009 à Hanoï. Pour plus de détails sur l'accord de partenariat stratégique entre le Viêt Nam et la Corée du Sud, voir le site de l'Ambassade du Viêt Nam à Séoul, rubrique « Relations bilatérales »:

suivant l'exemple du partenariat stratégique conclu entre la Corée du Sud et l'Indonésie en 2006[380]. Dans le cadre du partenariat stratégique vietnamo sud-coréen, les deux entretiennent depuis un dialogue régulier à haut niveau entre les vice-ministres des Affaires étrangères et des responsables des deux ministères de la Défense sur les questions économiques, politiques et militaires. En remettant aux autorités sud-coréennes un petit groupe de réfugiés nord-coréens qui avaient trouvé asile à l'ambassade du Danemark en septembre, quelques instants avant l'arrivée du président Lee Myung-bak en octobre 2009, le Viêt Nam a clairement manifesté son désir de rapprochement avec la Corée du Sud.

La Corée du Sud découvre sa nouvelle puissance et tente de se donner les instruments nécessaires à un renforcement de cette dernière. Dépourvue de traditions diplomatiques en dehors des relations avec ses voisins immédiats, la Corée a élaboré une politique étrangère qui cherche à la positionner comme un modèle de développement pour les pays économiquement moins avancés d'Asie et d'Afrique[381]. Sur ce point, le sommet du G20 qui s'est tenu à Séoul en novembre 2010[382] a offert une tribune de choix aux autorités coréennes[383]. Elles ont multiplié les déclarations en ce sens et ont profité de l'occasion pour organiser une conférence sur le rôle du gouvernement. Elles l'ont présenté comme un élément moteur du succès du développement coréen à destination de décideurs sud-est asiatiques et africains[384]. Le président Lee Myung-bak a rappelé « qu'il ne sera désormais plus possible de discuter d'un problème mondial sans tenir compte de la Corée. Le pays a bougé de la périphérie de l'Asie au centre du monde[385] ». Le message est clair. Nous essaierons de

---

http://www.vietnamembassyseoul.org/en/nr070521165956/news_object_view?newsPath=/vnemb.vn/tin_hddn/ns091022111150 (lien vérifié en août 2011).

380 Voir les détails de l'accord sur le site du ministère indonésien des Affaires étrangères : http://www.kemlu.go.id/Pages/SpeechTranscriptionDisplay.aspx?Name1=Transkripsi&Name2=Menteri&IDP=204&l=en (lien vérifié en août 2011).

381 CHUN Seung-hun, LEE Kyung-gu, SOHN Seong-ae, *Study on Establishment of a Korea Development Assistance Model*, KDS/KOICA, janvier 2007. Disponible sur : www.kds.re.kr/pds/3.Study%20on%20establishment%20of%20a%20Korea%20development%20assistance%20model.pdf (lien vérifié en novembre 2010).

382 OH Hae-young, *Korea's Economic Development Model Featured on the G20 Agenda*, article publié dans le "Korea Times" du 22 janvier 2010.

383 *Africanize Korea model*, article publié dans le "Korea Times", 16 septembre 2010.

384 Conférence *Driving Force Behind Korean Success and Government's Role*, organisée le 21 octobre 2010 par le *Korea Institute of Public Administration* et le "Korea Times".

385 Conférence de presse du 12 novembre 2010 (Coex, Séoul).

dessiner les grandes lignes de cette nouvelle stratégie coréenne au cours de la partie suivante.

QUATRIEME PARTIE

LA PRESENCE SUD-COREENNE EN ASIE DU SUD-EST

4.1 - UNE PRESENCE AVANT TOUT ECONOMIQUE

4.1.1 - Une arrivée tardive

Nous avons vu dans la première partie de cette étude que l'intérêt porté par les entrepreneurs sud-coréens à l'Asie du Sud-Est date, pour l'essentiel, de la fin des années 1980. La libéralisation progressive du système politique à la veille des Jeux Olympiques de Séoul en 1988 eut des conséquences en matière sociale et sur le droit du travail[386]. Le coût de ce dernier s'étant considérablement accru, de nombreux industriels ont commencé à délocaliser en Asie du Sud-Est afin de bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché. Si on ajoute à ce facteur l'intérêt et l'importance croissants du marché sud-est asiatique pour les exportations sud-coréennes (sans oublier le rôle joué par cette région quant à l'approvisionnement de la Corée du Sud en matières premières), tout était en ordre à la fin des années 1980 pour un développement des échanges économiques entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est. Il n'est donc pas étonnant que la Corée du Sud ait attendu 1989 pour devenir un partenaire de dialogue de l'Asean[387]. Bien que tardif, l'intérêt pour les deux parties est réciproque.

A la différence de la Chine ou du Japon, la Corée du Sud n'inquiète pas les pays membres de l'association. La Corée du Sud ne nourrit aucun contentieux historique, territorial ou symbolique avec les pays de la région[388]. Économiquement, le poids de la Corée du Sud est bien supérieur à n'importe quel pays de la région, y compris Singapour. Son niveau de recherche et de développement fait d'elle un partenaire recherché non seulement pour les échanges commerciaux mais aussi pour les investissements, les transferts de technologie. Rappelons qu'en 2010 l'Asean est le second partenaire commercial de la Corée du Sud, juste derrière la Chine et bien devant les États-Unis. Toujours en 2010, avec 4,9 % des échanges, la Corée du Sud était le cinquième partenaire commercial de l'Asean derrière la Chine (11,6 %), l'Union européenne (11,2 %), le Japon (10,5 %), les États-Unis (9,7 %).

[386] Voir chapitre 1.3.4 : « L'Asie du Sud-Est, un reservoir de main-d'œuvre ».
[387] Voir chapitre 1.1.3 : « La recherche de nouvelles opportunités ».
[388] En 2001, le président sud-coréen Kim Dae-jung a présenté les excuses officielles de son pays au Viêt Nam, pour sa participation à la guerre au côté des Américains. Il a également promis que son pays continuerait à contribuer au développement du Viêt Nam.

4.1.2 - Un effet de rattrapage

L'intégration économique et commerciale de la Corée du sud en Asie du Nord-Est et en Asie du Sud-Est est aujourd'hui une réalité. Pourtant, malgré des initiatives récentes, son engagement politique et stratégique dans la région reste plus délicat à réaliser, car elle doit prendre en compte de multiples facteurs d'instabilité régionale, les capacités propres de la Corée du Sud et l'évolution possible de la Corée du Nord. Plusieurs défis d'importance restent à relever dans les différents pays d'Asie du Sud-Est, ce qui brouille les perspectives d'évolution à moyen terme. Ce contexte complexe et instable est marqué par l'émergence de nouveaux acteurs et l'existence de conflits anciens plus ou moins larvés dans lesquels la Corée du Sud a la chance de ne pas avoir été impliquée. Le pays pourrait jouer un rôle de stabilisateur en renforçant la confiance mutuelle entre les Etats sans implication occidentale, et en formant une architecture de sécurité régionale dans laquelle elle serait partie prenante.

On constate une hausse constante et importante du montant des échanges économiques entre la Corée du Sud et les pays de l'Asean depuis le début des années 1990 (hors période post-crise de 1997). Ainsi, en 1990 et 2007 ces échanges ont augmenté de 5,5 fois. L'Asean dans son ensemble représentait en 2010 plus de 11 % de l'ensemble des échanges de la Corée avec le reste du monde[389], la Chine restant le premier partenaire de la Corée avec 19,6 % des échanges. L'Union européenne est à la troisième place avec un peu moins de 11 %. Le Japon reste quatrième avec près de 10,5 %. De leur côté, les États-Unis n'occupent que la cinquième place, avec un peu moins de 10 % de l'ensemble des échanges.

4.1.2 - Des marchés ciblés

[389] Sources compilées de la *Direction of Trade Statistics Yearbook* (Fonds monétaire international), de la *Korea International Trade Association* et de l'*Asean/Korean centre.*

Avec 29,5 % du total des investissements, l'Indonésie est la destination favorite des investissements directs coréens (IDC) cumulés dans l'ASEAN. L'archipel est suivi par le Viêt Nam qui comptabilise 23,5 % de ces investissements, essentiellement dans ces secteurs : manufacture, exploitation de mines et de carrières, vente en gros et au détail, construction et immobilier[390]. La part du Viêt Nam a augmenté très sensiblement au cours de ces dernières années. Ainsi, le Viêt Nam ne représentait que 7,6 % des exportations coréennes vers les pays de l'Asean en 1995 mais accueillait plus de 12,5 % de ces exportions en 2010.

Les investisseurs coréens semblent se concentrer sur quelques pays prioritaires pour y établir des bases solides, avant de partir à la conquête des marchés voisins. Ainsi 98 % des investissements coréens en Asie du Sud-Est se concentrent dans seulement six pays : l'Indonésie, le Viêt Nam, la Thaïlande, les Philippines, la Malaisie et Singapour. La Birmanie, le Cambodge et le Laos doivent se partager les 2 % restants[391]. Cela n'empêchait pas la Corée du Sud d'être le second investisseur étranger au Cambodge en 2009 après la Chine, et confirmait ainsi la faible attractivité de ce royaume par rapport à ses principaux voisins. Si les investissements coréens au Cambodge semblent importants pour ce dernier[392], ils restent marginaux en comparaison de l'ensemble des investissements coréens en Asie du Sud-Est.

Tableau 22 : Investissements directs sud-coréens, cumulés dans les pays de l'Asean entre 1968 et 2009

Pays	Nombre d'entreprises implantées en 2009	Montants investis cumulés (1968-2009) en million d'USD
Birmanie / Myanmar	60	257,7
Brunei	9	3,1
Cambodge	533	1 571,1
Indonésie	1 251	3 644,8
Laos	57	141,6
Malaisie	530	1 336,7
Philippines	1 171	1 290,7
Singapour	434	2 981,7

[390] Source : *Korea Exim bank.*
[391] Brunei n'est pas comptabilisé.
[392] En 2008, l'investissement coréen au Cambodge s'est élevé à un milliard deux cent quarante millions de dollars.

Thaïlande	594	1099,8
Viêt Nam	2 077	5 590,7
TOTAL ASEAN	**6 716**	**17 937,7**

Source :Korea Eximbank.

Si la Corée n'était que le sixième investisseur étranger en Indonésie 2009, sa présence s'est très sensiblement renforcée en 2010, avec l'engagement pris en août par la firme Posco d'investir près 2,7 milliards de dollars dans l'archipel d'ici 2013. Cet investissement concernait la construction d'une aciérie et des infrastructures inhérentes à cette dernière à Cilegon, ville située à environ 100 km à l'ouest de Jakarta. Fin août, le fabricant de pneus Hankook a annoncé de son côté vouloir investir 1,2 milliards de dollars dans la construction d'une usine à Citibung. Le constructeur automobile Huyndai est par ailleurs en négociation pour la construction d'une usine dans l'archipel. Le volume des échanges avec l'Indonésie a presque doublé en quatre ans, passant de 10 milliards en 2004 à presque 20 milliards en 2009[393]. En octobre 2010, à l'occasion d'une mission exploratoire conduite par le centre Asean-Korea en Indonésie, Gita Wirjawan, président du Bureau indonésien de coordination des investissements (*Investment coordinating Board*), a estimé que les investissements coréens dans son pays devraient atteindre dix milliards de dollars dans les trois ans à venir[394]. Il s'attendait d'ailleurs à une hausse de 15 % de ces investissements en 2011. Parallèlement, les deux pays renforcent leur partenariat dans le domaine de la défense. Ainsi, en juillet 2010, la Corée du Sud et l'Indonésie ont signé un *Memorandum of Understanding* pour la conception commune d'un avion de chasse de cinquième génération (KF-X) comme nous l'avons vu précédemment (partie 2.3.4)[395].

L'accord de libre-échange signé entre la Corée du Sud et l'Asean en 2007 a permis d'accélérer les échanges entre les deux entités. Un an après sa mise en œuvre, Lee Yun Young (directeur général adjoint pour la politique des accords de libre-

[393] *South Korea, Indonesia firm to finalise $5-7 billions Plant deal soon,* article de Shin Hyeon-hee paru dans le "Korea Herald" le 14 juillet 2010.
[394] Rapport de mission (3-9 Octobre 2010) : *인도네시아, 싱가포르 조선설계 및 기자재. 건설기계 분야 투자조사단 파* (Indonésie, Singapour, la Corée et la conception de la construction navale, des équipements, de la construction des machines et des investissements).
[395] Sources : *Defense Acquisition Program Administration* (DAPA). Voir également l'article *Indonesia Joins South Korean Fighter Effort*, de Jung Sung-Ki du 15 juillet 2010 dans "Defense News".

échange au ministère coréen des Affaires étrangères et du Commerce) estimait que les échanges entre la Corée et les pays d'Asie du Sud-Est avaient augmenté de 23 %[396]. C'est le Viêt Nam qui, jusqu'à présent, en a tiré le plus d'avantages. Ses exportations à destination de la Corée du Sud ont fait un bond de 16,3 % en 2009. En ce qui concerne les téléphones, les exportations ont augmenté de 98,6 % et pour les copeaux de bois de 600 % entre janvier et juillet 2010[397]. Toujours sur les sept premiers mois de l'année 2010, les exportations coréennes à destination du Viêt Nam ont progressé de 35,2 %. Toutefois, suite à la crise financière internationale de 2008, le montant global des exportations sud-coréennes à destination des pays d'Asie du Sud-Est a sensiblement baissé en 2009, passant de 49 283 millions de dollars en 2008 à seulement 40 979 millions en 2009, ce qui représentait 11,3 % de l'ensemble des exportations sud-coréennes dans le monde cette année-là[398]. L'économie sud-coréenne est une des économies les plus ouvertes aux échanges extérieurs ; le commerce extérieur représente près de 85 % du PIB du pays. Elle est donc sensible aux aléas de la conjoncture internationale. La crise de 2008 a été fortement ressentie dans le pays. La Corée du Sud a fait face à une contraction de son PIB de 4,5 % au troisième trimestre 2008 et sa croissance a plafonné à 0,2 % en 2009. Elle a toutefois profité du rebond économique asiatique en 2010 et a enregistré une croissance de 6 % cette année-là. Les pronostics pour 2011 et 2012 sont moins encourageants. La croissance des échanges avec la Chine et l'Asie du Sud-Est ne suffit à combler les pertes liées aux problèmes rencontrés par les États-Unis, le Japon et l'Union européenne.

Tableau 23 : Echanges entre la Corée du Sud et les pays de l'ASEAN en 2010, en millions de dollars

Pays	Montant total des échanges	Exportations coréennes	Importations en provenance des pays de l'Asean	Balance commerciale pour la Corée du Sud
Birmanie	639	479	160	319
Brunei	1587	65	1 522	- 1 457
Cambodge	376	333	43	290

[396] *Pact boosts South Korea-Asean trade ties*, article de Yoon Ja-young paru dans le "Korea Times"du 2 juin 2009.
[397] Source Kotra, bureau Asie et Océanie. Voir également l'article *Vietnam and Korea trade and investment ties will grow strongly*, paru le 29 septembre 2010 dans le "SaigonTimes".
(http://english.thesaigontimes.vn/Home/interviews/businesstalk/12858/), lien vérifié en novembre 2010.
[398] En 2009, le montant global des exportations sud-coréennes dans le monde était de 363 534 millions d'USD.

Indonésie	22 883	8 897	13 896	- 5 089
Laos	132	112	20	92
Malaisie	15 646	6 115	9 531	- 3 416
Philippines	9 326	5 838	3 488	2 350
Singapour	23 094	15 244	7 850	7 394
Thaïlande	10 629	6 460	4 169	2 291
Viêt Nam	12 983	9 652	3 331	6 321
Total Asean	**97 295**	**53 195**	**44 100**	**9 095**

Source : Korea International Trade Association (Kita).

Tableau 24 : Exportations coréennes vers les pays de l'ASEAN en 2008, en millions de dollars

Pays	**Montant**	**% des exportations coréennes dans le monde**
Birmanie	244	0,1
Brunei	70	insignifiant
Cambodge	294	0,1
Indonésie	7 934	1,9
Laos	53	insignifiant
Malaisie	5 794	1,4
Philippines	5 016	1,2
Singapour	16 293	3,9
Thaïlande	5 779	1,4
Viêt Nam	7 805	1,9
Total Asean	**49 283**	**11,7**

Source : Korea International Trade Association (Kita).

Tableau 25 : Importations coréennes en provenance des pays de l'Asean en 2008, en millions de dollars

Pays	**Montant**	**En % des importations coréennes dans le monde**
Birmanie	116	Insignifiant
Brunei	1 724	0,4
Cambodge	14	insignifiant
Indonésie	11 320	2,6
Laos	53	Insignifiant
Malaisie	9 909	2,3
Philippines	3 099	0,7
Singapour	8 362	1,9

Thaïlande	4 232	1
Viêt Nam	2 037	0,5
TOTAL Asean	**40 917**	**9,4**

Source : Korea International Trade Association (Kita).

Tableau 26 : Exportations coréennes vers les pays de l'ASEAN en 2009, en millions de dollars

Pays	Montant	% des exportations coréennes dans le monde
Birmanie	406	0,1
Brunei	57	insignifiant
Cambodge	273	0,1
Indonésie	6 000	1,7
Laos	56	Insignifiant
Malaisie	4 325	1,2
Philippines	4 567	1,3
Singapour	13 617	3,7
Thaïlande	4 528	1,2
Viêt Nam	7 149	2
Total Asean	**40 979**	**11,3**

Tableau 27 : Importations coréennes en provenance des pays de l'Asean en 2009, en millions de dollars

Pays	Montant	En % des importations coréennes dans le monde
Birmanie	78	Insignifiant
Brunei	969	0,3
Cambodge	18	insignifiant
Indonésie	9 264	2,9
Laos	18	Insignifiant
Malaisie	7 574	2,3
Philippines	2 652	0,8
Singapour	7 872	2,4
Thaïlande	3 239	1,0
Viêt Nam	2 370	0,7
TOTAL Asean	**34 053**	**10,5**

Source : Korea International Trade Association (Kita).

4.1.3 - Des secteurs ciblés

En termes de commerce, la Corée du Sud se positionne sur des niches dans lesquelles elle souhaite être leader. Les exportations coréennes sont de ce fait très spécialisées. Un peu plus de 86 % de l'ensemble des exportations sud-coréennes se concentrent sur dix catégories. Les équipements électriques et électroniques

constituent le premier poste de l'ensemble des exportations sud-coréennes dans le monde (24,4 % des exportations en 2009) et en Asie du Sud-Est (22,8 %). Puis, vient la construction navale (11,7 % des exportations dans le monde et 9,8 % en Asie du Sud-Est en 2009) et les produits mécaniques (10,5 % dans le monde et 8,5 % en Asie du Sud-Est en 2009). L'automobile (y compris les équipements) se classe au quatrième rang (10 % en 2009) mais ne représente que le sixième poste des exportations sud-coréennes en Asie du Sud-Est, à égalité avec les produits plastiques (4,6 %). La forte et ancienne présence japonaise dans ce secteur et dans la région, notamment en Thaïlande, limite les avancées sud-coréennes. Le consortium Hyundai-Kai place cependant d'importants espoirs dans le développement de ses activités en Indonésie les années futures. Du fait de la concentration excessive de l'économie sud-coréenne, quatre conglomérats (Samsung, Hyundai, LG et SK) assurent un peu plus de la moitié des exportations du pays. Avec un peu plus de 467 milliards de dollars d'exportations en 2010, la Corée du Sud se plaçait au septième rang mondial des pays exportateurs (8e en 2009), devant l'Italie et le Royaume-Uni.

Tableau 28 : Principaux produits exportés par la Corée du Sud dans le monde en 2009

Rang	Type de produits	Valeur en millions d'USD	Pourcentage
1	Equipements électriques et électroniques	88 787	24,4
2	Bateaux, navires et structures flottantes	42 483	11,7
3	Chaudières et machines	38 206	10,5

4	Véhicules autres que véhicules ferroviaires	36 531	10,0
5	Appareils optiques, photos, médicaux	29 252	8,0
6	Combustibles minéraux, huiles, produits de distillation	23 786	6,5
7	Produits plastiques	18 356	5,0
8	Fers et aciers	15 464	4,3
9	Produits chimiques organiques	13 096	3,6
10	Produits en fer ou en acier	8 022	2,2
	TOTAL top 10	**313 983**	**86,4**
	Autres produits	**49 550**	**13,6**
	TOTAL DES EXPORTATIONS	**363 534**	**100**

Source : Korea International Trade Association (KITA).

Depuis la crise de 1997, les investissements directs étrangers (IDE) sont devenus un facteur important de la croissance économique sud-coréenne. Les flux d'investissements libéralisés après la crise ont particulièrement profité à l'Union européenne. En 2009, elle était le premier investisseur étranger avec un stock de 35 % des IDE dans le pays[399]. En 2010, le stock des IDE accueillis par la Corée du Sud s'élevait à 160 milliards de dollars, dont 56 milliards investis par des entreprises européennes et 42 milliards par des entreprises américaines. La crise financière de 2008 a eu peu d'impact sur l'investissement étranger en Corée du Sud. Ce dernier n'a baissé que de 1,9 % en 2009, après avoir augmenté de plus de 8 % en 2007 et 2008. Fin 2010, la capitalisation du marché sud-coréen des actions (KOSPI[400]) avoisinait les 900 milliards de dollars, plaçant la Corée du Sud au troisième rang asiatique après le Japon et la Chine.

Tableau 29 : Principaux produits importés par la Corée du Sud dans le monde en 2009

Rang	Type de produits	Valeur en millions de dollars	Pourcentage
1	Combustibles minéraux, huiles et produits de distillation	91 670	28,4

[399] Puis viennent les États-Unis (26 %) et le Japon (15 %).
[400] *Korea Composite Stock Price Index* (코스피지수).

2	Equipements électriques et électroniques	53 542	16,6
3	Chaudières et machines	34 407	10,6
4	Fer et aciers	18 443	5,7
5	Appareils optiques, photos, médicaux	10 486	3,2
6	Produits chimiques organiques	9 016	2,8
7	Minerais, scories et cendres	8 815	2,7
8	Produits plastiques	7 159	2,2
9	Produits en fer ou en acier	6 110	1,9
10	Véhicules autres que véhicules ferroviaires	5 516	1,7
	TOTAL top 10	**245 164**	**75,9**
	Autres produits	**77 921**	**24,1**
	TOTAL DES EXPORTATIONS	**3 23 085**	**100**

Source : Korea International Trade Association (KITA).

4.1.4 Des possibilités limitées

Les importations sud-coréennes ont augmenté de 32 % en 2010, par rapport à 2009. Elles ont atteint la somme de 428 milliards de dollars, ce qui constitue le second plus important montant annuel d'importations du pays, après le pic de 435 milliards de dollars en 2008. Les combustibles minéraux occupent assez logiquement le premier poste des importations sud-coréennes (28,4 % en 2009 dans le monde et 33,8 % des importations en provenance des pays de l'Asean). Ils sont suivis par les équipements électriques et électroniques (16,6 % dans le monde et 30,2 % des importations en provenance des pays de l'Asean). Les produits mécaniques occupent le 3e rang avec 10,6 % des importations mais seulement 4,5 % des importations en provenance des pays de l'Asean. Après un repli de ses échanges extérieurs en 2009 (- 20 %), l'année 2010 a été marquée par une reprise exceptionnelle de ces derniers. L'excédent commercial sud-coréen avoisinait cette année-là les 42 milliards de dollars.

Tableau 30 : Principaux produits exportés par la Corée du Sud vers les pays de l'Asean en 2009

Rang	Type de produits	Valeur en millions de dollars	Pourcentage Asean
1	Equipements électriques et électroniques	9 362	22,8
2	Combustibles minéraux, huiles et produits de distillation	6 373	15,6
3	Bateaux, navires et structures flottantes	3 640	8,9
4	Chaudières et machines	3 489	8,5
5	Fer et aciers	2 795	6,8
6	Véhicules autres que véhicules ferroviaires	1 903	4,6
7	Produits plastiques	1 898	4,6
8	Appareils optiques, photos et médicaux	1 388	3,4
9	Tissus en bonneterie	1 243	3,0
10	Produits en fer ou en acier	1 082	2,6
	TOTAL top 10	**33 173**	**81,0**
	Autres produits	**7 806**	**19,0**
	TOTAL DES EXPORTATIONS	**40 979**	**100**

Source : Korea International Trade Association (KITA).

Tableau 31 : Principaux produits importés par la Corée du Sud en provenance des pays de l'Asean en 2009

Rang	Type de produits	Valeur en millions de dollars	Pourcentage Asean
1	Combustibles minéraux, huiles et produits de distillation	11 501	33,8
2	Equipements électriques et électroniques	10 284	30,2

3	Chaudières et machines	1 522	4,5
4	Minerais, scories et cendres	1 213	3,6
5	Produits en caoutchouc	696	2
6	Bois, objets en bois et charbon de bois	640	1,9
7	Produits chimiques organiques	570	1,7
8	Produits chimiques divers	552	1,6
9	Cuivres et produits en cuivre	486	1,4
10	Poissons, crustacés, mollusques et invertébrés marins	398	1,3
	TOTAL top 10	**27 862**	**81,8**
	Autres produits	**6 191**	**18,2**
	TOTAL DES EXPORTATIONS	**34 053**	**100**

Source : Korea International Trade Association (KITA).

Suite à la crise de 2008, pour faire face à la baisse de la demande internationale, le gouvernement sud-coréen a adopté (à la fin de cette même année) un plan de soutien à l'économie, reposant en grande partie sur un effort de relance budgétaire rapide de type « keynésien ». Ce plan s'est traduit par une hausse de plus de 10 % des dépenses publiques en 2009 par rapport à 2008, et des réductions fiscales avoisinant les 26 milliards de dollars. Concernant près de 5 % du PIB, le plan coréen a été l'un des plus significatifs des pays de l'OCDE. La banque de Corée a été très réactive. Entre octobre 2008 et février 2009, elle a procédé à six baisses consécutives de son taux directeur, le ramenant de 5,25 % à 2 %, soit le taux le plus bas de l'histoire de la Corée du Sud. Pour contenir les poussées inflationnistes, le taux a progressivement été relevé depuis courant 2010[401].

INSERER LES DEUX GRAPHIQUES (FORMAT LONG)

4 PAGES

Principales exportations sud-coréennes vers l'Asean, pays par pays en 2009 (en millions de dollars)

+

[401] Il était remonté à 3,25 % en juin 2011.

Principales importations sud-coréennes en provenance des pays de l'Asean, pays par pays en 2009 (en millions de dollars)

4.2 - DES FLUX MIGRATOIRES ET PROFESSIONELS

4.2.1 - Une immigration professionnelle

Un peu plus de dix millions de travailleurs originaires d'Asie du Sud-Est seraient installés à l'étranger[402], essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient. En 2009, la Corée du Sud en accueillait officiellement seulement 193 001 contre 488 651 en provenance de Chine. Il est cependant difficile de connaître le nombre exact de travailleurs originaires d'Asie du Sud-Est présents sur le territoire coréen. Plus de la moitié d'entre eux travaillerait clandestinement dans le pays[403]. Ils seraient payés bien en-dessous du montant du salaire minimum légal[404]. La situation est encore plus délicate pour les ouvriers travaillant pour des usines coréennes à l'étranger et transférés ultérieurement en Corée par leurs employeurs. Dans ce cas, ils peuvent continuer à être payés sur la base de leur salaire dans leur pays d'origine[405].

La plupart d'entre eux sont employés par de petites entreprises manufacturières dans des secteurs souffrant du manque de ressources en main-d'œuvre locale (textile, pêche, plastique, machinerie électrique). Comme au Japon il y a une quarantaine d'années, les emplois occupés par les ouvriers sud-est asiatiques sont souvent considérés comme dangereux et peu rémunérateurs par les coréens. Ils sont appelés sur place les emplois « 3D » pour « dirty, difficult and dangerous »[406].

Tableau 34 : Nombre de personnes originaires d'Asie du Sud-Est enregistrées en Corée du Sud (donner le chiffre total des travailleurs étrangers)

[402] *Wandering Workers, More and More Southeast Asian Are Leaving Home*, article publié dans "The Economist" du 18 janvier 2007. Voir également le rapport ABELLA Manolo & DUCANES Geoffrey, *The Effect of the Global Economic Crisis on Asian Migrant Workers and Governments Reponses*, rapport paru en janvier 2009 et disponible sur le site de l'United Nations Institute for Training and Research (www.unitar.org).
[403] Voir le mémoire de MA de MANTHRINAYE Nilani M : "*Effectiveness of Supporting Networks for Migrant Workers in South Korea*", présenté à l'Université de SungKongHoe à Séoul en février 2008.
[404] Voir l'article PARK Si-soo, *Migrant Workers Struggle for Overdues Wages*, publié dans le "Korea Times" du 26 juin 2010.
[405] Voir le rapport de l'« Asian Monitor Ressource Centre », *Labour in Globalising Asian Corporations : A portrait of Struggle*, publié à Hong Kong en 2006, chapitres 4 et 5. Le rapport est disponible sur : http://www.amrc.org.hk/bookdownload (lien vérifié en juin 2010).
[406] Sale, difficile et dangereux.

Pays d'origine	2000	2005	2009
Brunei	-	-	8
Birmanie	788	2 251	3 587
Cambodge	-	-	8 807
Indonésie	16 700	22 572	25 937
Laos	-	-	114
Malaisie	325	698	970
Philippines	15 961	30 649	38 423
Singapour	142	197	294
Thaïlande	3 240	21 398	28 695
Viêt Nam	15 624	35 514	86 166
TOTAL	**52 780**	**113 279**	**193 001**

Source : Korea Immigration Service.

Bien que devenue terre d'immigration, la Corée reste toujours un pays d'émigration. Avec un peu plus d'un million de résidents, les sud-coréens représentent la septième communauté étrangère des États-Unis après les Mexicains, les Philippins, les Indiens, les Chinois, les Salvadoriens et les Vietnamiens[407]. La présence de travailleurs migrants étrangers est un phénomène relativement récent en Corée du Sud. Les premiers ouvriers étrangers sont arrivés à la fin des années 1980.

En libéralisant le droit du travail et les syndicats[408], la démocratisation du pays a en contrepartie provoqué une hausse importante des salaires[409]. Cela conduisit de nombreuses entreprises coréennes à investir pour la première fois en Asie du Sud-Est, où le coût du travail était déjà moins élevé[410]. De nombreuses études sur les conditions de travail et la politique sociale en Corée du Sud ont déjà été réalisées[411]. Nous ne reviendrons pas dessus, mais rappellerons simplement que les dépenses en

[407] Voir le site du *Migration Policy Institute* : http://www.migrationinformation.org/usfocus/display.cfm?ID=716 (lien vérifié en juin 2011).
[408] CHUNG Bertrand et SEIZELET Éric, *La démocratisation à l'épreuve en Corée du Sud*, in "Revue d'études comparatives Est-Ouest", 1997, 3 (septembre), pp.23-32.
[409] Le salaire moyen mensuel en Corée du Sud est passé de 386 500 wons (soit 320 € environ) en 1987 à 2 036 200 wons (1 700 €) en 2002, soit 527 % d'augmentation. Il était d'environ 3 069 500 wons en 2010 (soit 2082€).

[411] Voir notamment : ASPALTER Christian, *The East Asian Welfare Model*, in « The International Journal of Social Welfare », 2006, pp. 290-301 ou encore LEE Yong-wook & PARK Hyemee, *The Politics of Foreign Labor Policy in Korea and Japan*, in "The Journal of Contemporary Asia", vol. 35, n° 2, 2005, pp. 143-165.

matière de protection sociale en Corée sont parmi les plus faibles des pays membres de l'OCDE, et que les conditions de travail y restent particulièrement dures[412]. Les horaires de travail demeurent extensibles, les congés payés encore chichement accordés. Par ailleurs, dans les PME et PMI, les protections de base sont souvent négligées.

Tableau 35 : Comparaison des revenus entre salariés coréens et étrangers en 2001 (en wons)

Répartition du salaire	Travailleur coréen	Travailleur étranger
Salaire moyen	901 913	621 000
Salaire de base	585 580	361 500
Autres allocations	316 333	259 400

Source : Segyehwa (Globalzation) and Korea : Worsening Crisis in Society, Worsening Conditions for Migrant Workers, p.5.

Les autorités coréennes ont lancé en 1993 un programme de revitalisation de l'économie, dont l'objectif était de permettre au pays d'entrer de plain-pied dans la mondialisation (*Segyehwa* - 세계화)[413] en promouvant les privatisations et la subordination des intérêts des travailleurs à ceux des entreprises. La même année, a été votée une loi permettant aux petites et moyennes entreprises sans filiale à l'étranger d'employer des ouvriers étrangers dans le secteur des manufactures. Basé sur le modèle japonais, un programme de formation technique et industrielle (*Industrial Technical Training Program* ITTP[414]) a été élaboré en 1991 à destination de travailleurs étrangers[415]. Ce programme fortement critiqué était censé offrir un minimum de formation aux ouvriers appelés à travailler pour des entreprises coréennes à l'étranger, mais aussi faciliter des transferts de technologies auprès de

[412] JUNG In-young, *Social Assitance in Nine OECD Countries*, présenté au cours du *4th East Asian Policy Research Network Conference : Restructuring Care Responsibility – Dynamics of Welfare Mix in East Asia*, Université de Tokyo, les 20 et 21 octobre 2007, p. 4. Voir aussi l'article *Welfare Provision is the Obligation of the State* publié dans le "Kyunghyang Shinmun" du 9 mai 2011.

[413] Voir le rapport de l'Asia Pacific Mission for Migrants : *Segyehwa (« Globalization ») and Korea : Worsening Crisis in Society, Worsening Conditions for Migrant Workers*, disponible sur : http://www.apmigrants.org/research/korea_research-all.pdf (lien vérifié en juin 2010).

[414] Aujourd'hui l'ITTP signifie IT Training Program. Il s'agit d'une bourse d'études en Master ou en doctorat au sein du *Korea Advanced Institute of Science and Technology* (KAIST) de deux à trois ans, offerte à des étudiants étrangers par le ministère coréen de l'Economie et de la Connaissance.

[415] SEOL Dong-hoon, *Migrant Workers in the Midst of Reforming Foreign Labor Policy in Korea,* in "Xen : Migration, Labor and Identity", Samzie Artbook, n° 27, Yong Soon Min Ed, Chongbuk National University, 2004, pp.26-30.

pays économiquement moins avancés. Il a été étendu au secteur des pêcheries en 1996 et à celui de la construction en 1997. Un programme additionnel de formation en cours du soir a été implanté en 1998. Avant d'être arrêté en 2006, ce programme aurait officiellement contribué à former plus de 200 000 travailleurs originaires d'Asie du Sud-Est, dont 65 000 Indonésiens et 45 000 Vietnamiens.

Tableau 36 : Nombre total de personnes admises dans le cadre du programme de formation technique et industrielle (ITPP) entre 1993 et 2006

Pays	Nombre total de stagiaires	Pourcentage
Asie du Sud-Est (Asean) Dont :	**188 649**	**49,3**
Birmanie	5 072	1,3
Cambodge	3 750	1,0
Indonésie	67 042	17,5
Philippines	39 142	10,2
Viêt Nam	45 500	11,9
Thaïlande	28 143	7,4
Coréens ayant une autre nationalité	32 822	8,6
Bangladesh	15 068	3,9
Chine	73 612	19,3
Ouzbékistan	20 289	5,3
Pakistan	10 368	2,7
Sri Lanka	11 188	2,9
TOTAL	**382 289**	**100**

Source : KIM Yeong-Hyun (2010).

La principale critique faite à ce programme est qu'il a encouragé le travail clandestin en Corée. En effet, plus de la moitié des stagiaires venus en formation en Corée étaient directement envoyés en usine, sans bénéficier d'une formation adéquate. Sans visa de travail, ils étaient illégalement employés et ne bénéficiaient

donc d'aucune protection légale[416]. Les « travailleurs » employés sous ce régime se trouvaient privés de droits garantis par la loi (salaire minimum, congés payés, activité syndicale, etc.). La plupart d'entre eux quittaient leur atelier après quelques mois d'activité et tentaient de trouver un emploi mieux rémunéré, avec des conditions moins pénibles, perdant ainsi leur statut de « stagiaire » et résidant illégalement en Corée du Sud. On estime qu'en 2003, entre 70 % et 80 % des travailleurs étrangers en Corée étaient sans papiers et travaillaient donc clandestinement[417].

Tableau 37 : Travailleurs en provenance d'Asie du Sud-Est en mai 2000

Pays d'origine	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers en formation (ITTP)	Ouvriers sans papiers
Chine	119 964	43 592	76 372
Coréens de l'étranger	68 583	21 392	47 191
Birmanie	759	759	Nc
Indonésie	19 595	17 621	1 974
Philippines	20 324	9 807	10 517
Thaïlande	12 285	2 543	9 742
Viêt Nam	19 943	13 728	6 215

Source : Ministère coréen de la Justice.

Les associations des droits de l'homme et les principaux syndicats sud-coréens ont vigoureusement dénoncé le système en arguant que ce dernier encourageait une exploitation inacceptable des travailleurs étrangers et était à l'origine de la multiplication du nombre d'étrangers en situation irrégulière[418]. En réponse à ces critiques et dans le but de mieux contrôler l'arrivée des travailleurs étrangers ainsi que d'encadrer les conditions de leur présence en Corée, le gouvernement sud-

[416] Le *Joint Committee with Migrant Workers in Korea* (JCMK) comparait ce programme à un système d'esclavage moderne. Voir le site : http://jcmk.org/

[417] 85 % en 2002, d'après KIM Tae-soo, chercheur à *l'Institute of Global Politics, Hankuk University of Foreign Studies* (échange d'emails en juillet 2010). Le sujet a été traité sur le ton de la comédie en 2010, dans le film « Banga Banga », réalisé par Yuk Sang-hyo. Il relate les aventures d'un jeune chômeur coréen se faisant passer pour bhoutanais, afin de décrocher un petit boulot. Il se retrouve intégré dans une usine où les ouvriers viennent de différents pays asiatiques et sont confrontés à la dure réalité de la société sud-coréenne.

[418] PARK Young-bum, *Admission of Foreign Workers as Trainee in Korea,* rapport de l'Organisation mondiale du travail, ILO Asian Regional Program on Governance of Labour Migration, Working paper n° 9, Janvier 2008, 22 p.

coréen a fait voter en 2003 une loi sur l'emploi des travailleurs étrangers[419]. Elle instituait la création d'un permis de travail pour les étrangers (*Employment Permit Program*- 취업 허가). Cette dernière est entrée en application en août 2004. L'instauration d'un permis de travail s'est accompagnée d'une amnistie pour les travailleurs clandestins résidant en Corée depuis moins de quatre ans, à compter du 31 mars 2003. Ceux qui étaient présents en Corée depuis plus de quatre ans n'avaient le choix qu'entre un départ volontaire ou une extradition forcée. Bon nombre d'entre eux ont cependant préféré continuer à vivre cachés et à travailler clandestinement. La loi de 2003 repose sur trois principes fondamentaux. Le premier concerne la préférence nationale. Seules les PME de moins de trois cents salariés, et incapables de recruter des citoyens coréens après un mois de recherches sont autorisées à faire appel à de la main-d'œuvre étrangère. Les grands groupes industriels ayant déjà largement délocalisé à l'étranger n'ont pas besoin de recruter de la main-d'œuvre étrangère en Corée. Le second principe s'énonce ainsi : l'arrivée de travailleurs étrangers ne doit pas perturber le développement économique et industriel de la Corée. En d'autres termes, les industries nécessitant un emploi massif de travailleurs étrangers peuvent bénéficier de dérogations pour l'application de certaines lois sociales, le but étant de maintenir la compétitivité internationale des entreprises coréennes en maintenant des salaires bas dans certains secteurs. La liste des secteurs concernés est élaborée par le Migrant Workforce Policy Committee (FWPC) et renouvelée chaque année[420]. D'une année à l'autre, les secteurs concernés restent ceux-ci : manufactures, construction, agriculture et élevage, pêcherie côtière et en haute mer ; certains services comme la restauration, le nettoyage, la santé (infirmières), les employés de maison ou les loisirs (chanteurs, musiciens, danseurs). D'une manière générale, la loi tend à favoriser les travailleurs d'origine coréenne en Chine et d'Asie centrale. Ces derniers ont la possibilité de prendre des fonctions dans le secteur des services, tandis que les travailleurs originaires d'Asie du Sud-Est

[419] Le texte révisé de la loi est disponible en traduction anglaise en annxe 7.
[420] En 2011, le nombre de nouveaux travailleurs étrangers était plafonné à 48 000, soit 13 000 de plus qu'en 2010. A l'exception des Coréens ayant une nationalité étrangère et pouvant résider en Corée avec un visa H-2, l'essentiel des travailleurs étrangers bénéficient d'un visa E-9. Source : "Korea Labor Review", janvier-février 2001, vol. 7, n° 36, p.20.

et d'Asie du Sud restent cantonnés aux travaux dans l'industrie. L'idée est de faire revenir les Coréens ayant vécu un « long exil » à l'étranger[421].

Tableau 38 : Quotas de travailleurs étrangers pour 2010 et 2011

	Quotas 2010			Quotas 2011		
Secteur	Travailleurs étrangers avec un visa E-9	Coréens ayant une autre nationalité (visa H-2)	Total	Travailleurs étrangers avec un visa E-9	Coréens ayant une autre nationalité (visa H-2)	Total
Manufacture	21 800		21 800	40 000		40 000
Construction	1 600		1 600	1 600		1 600
Services	100		100	150		1 50
Agriculture et élevage	3 100		3 100	4 500		4 500
Pêcheries	1 100		1 100	1 750		1 750
TOTAL	34 000	94 000		48 000	94000	48 000

Source : Korea International Labour Foundation et OCDE.

Tableau 39 : Nombre de travailleurs étrangers en situation irrégulière

Année	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Nombre	204 254	211 988	223 464	200 489	177 955	174 049
Variations en %	-	+3,8	+ 5,4	-10,3	- 11,2	- 7%

Source : Korea Immigration Service.

Tableau 40 : Principaux pays d'origine des étrangers en situation irrégulière en 2010

[421] Entretien avec Valeriy Sergeevich Khan, de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences d'Ouzbékistan, à Séoul en juin 2011.

Pays	Chine	Mongolie	Philippines	Viêt Nam	Thaïlande	Autres	TOTAL
Nombre	80 474	11 705	11 410	14 656	12 263	43 541	174 049
%	46,2	6,7	6,6	8,4	7	25	100

Source : Korea Immigration Service.

Le dernier principe de la loi garantit aux travailleurs étrangers de bénéficier des mêmes droits que les travailleurs nationaux. Dûment enregistrés, les travailleurs étrangers doivent être soumis aux mêmes règles que les travailleurs coréens, que ce soit en termes de salaire minimum, de durée et de conditions de travail. Cependant, les différences de salaire sont acceptées en fonction de l'expérience et de la productivité de chaque ouvrier. En conséquence, ceux offerts aux travailleurs étrangers restent en moyenne un tiers plus que bas que ceux des travailleurs nationaux. De plus, pour éviter tout changement de statut, les employeurs ont eu tendance à geler la situation en ne permettant pas eux travailleurs étrangers de changer de poste ou de site de travail. Notons également que les personnes en formation dans le cadre de l'ITTP n'étant pas formellement reconnues en tant que « travailleurs », elles étaient jusqu'en 2006 très largement sous-payées, même en comparaison avec les actifs clandestins[422].

En 2007, la Corée du Sud a signé des protocoles d'accord avec douze pays, y compris le Cambodge, l'Indonésie, les Philippines, le Viêt Nam et la Thaïlande. Cela avait pour objectif de faciliter l'encadrement des travailleurs étrangers en fonction des besoins de l'industrie coréenne. Également, cela devait faciliter la mise en place d'agences intermédiaires de recrutement de futurs ouvriers dans les pays concernés[423].

4.2.2 - Une intégration difficile dans une société ethniquement homogène

[422] SEOL Dong-hon, *ibid.*, 2004, p.29.
[423] Les autres pays sont le Bangladesh, le Kirghizstan, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, le Sri Lanka et l'Ouzbékistan.

Avec la mise en place de ce permis de travail, la Corée du Sud est devenue le premier pays d'Asie orientale à reconnaître que le droit du travail devait être le même pour les travailleurs étrangers que pour les travailleurs nationaux. En théorie, la loi de 2003 garantit aux travailleurs étrangers les mêmes droits en termes de revenu minimum, d'assurance médicale publique, de liberté d'association et de possibilité de négociations collectives. Cependant, plus de cinq ans après la mise en application de cette loi, les conditions de travail des employés étrangers ne se sont pas vraiment améliorées. À qualification égale, ils perçoivent toujours des rémunérations inférieures à celles de leurs collègues coréens et sont beaucoup plus souvent victimes d'accidents du travail, de violences verbales et physiques[424]. De plus, en cas d'accident de travail, les soins restent rudimentaires et les indemnisations faibles[425]. La persistance de ces conditions difficiles s'explique en partie par les règles encadrant l'obtention d'un permis de travail. Ce dernier doit être renouvelé annuellement et ne peut aller au-delà de trois ans. C'est à l'employeur d'effectuer les démarches de renouvellement et de signer les documents nécessaires. Cette situation rend les employés totalement dépendants du bon vouloir de leurs employeurs et limite donc toute tentative de protestation ou de recours en justice en cas de violation du droit du travail. Cette dépendance est renforcée par ceci : formellement, les employés étrangers ont le droit de demander un changement de poste au moment du renouvellement de leur contrat de travail et ce changement doit être au préalable accepté par l'employeur. En conséquence, le « libre choix » des attributions est très rarement accordé aux travailleurs étrangers. Des incohérences et des contradictions juridiques rendent également la situation des employés étrangers particulièrement précaire[426]. Les conditions de travail des actifs originaires du Sud-Est asiatique en Corée du Sud enveniment régulièrement les relations entre la Corée et certains des pays d'origine, notamment les Philippines et l'Indonésie. Les articles de presse dénonçant les conditions de travail de leurs ressortissants, accompagnés de mises en

[424] Voir : SHIN Gi-wook, *The Paradox of Korean Globalization*, Asia Pacific Research Center, Stanford University, janvier 2003, 31 p.
[425] Voir le rapport d'Amnesty International, *Disposable Labour : Rights of Migrant Workers in South Korea*, octobre 2009, p.72, téléchargeable sur : http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA25/001/2009/en (lien vérifié en juin 2010).
[426] La plupart des incohérences concernent la non-application de l'article 25 de la loi sur les possibilités de changement de poste. Voir : YOO Kil-sang, *Foreign Workers in the Republic of Korea,* rapport du Korea Labor Institute, novembre 2005, disponible sur http://www.jil.go.jp/foreign/countryreport/2005_1107/korea_e.pdf (lien vérifié en juin 2010).

garde diplomatiques mais aussi amicales, s'inscrivent dans le tempo habituel des relations entre ces pays et la Corée du sud[427] sans toutefois remettre en cause l'envoi de travailleurs[428]. Une étude du *Seoul Development Institute* publiée en janvier 2011[429] montrait qu'un quart des résidents originaires d'Asie du Sud-Est à Séoul se disait victime de discriminations, essentiellement dans les relations avec l'administration et la recherche de logement. D'après cette étude, cette discrimination provient de la perception négative qu'ont les sud-coréens des pays économiquement moins avancés. Il est ainsi mis en avant que « dans le passé, la plupart des pays de l'OCDE étaient économiquement plus développés que la Corée, aussi les résidents de Séoul voyaient les étrangers en provenance de ces pays d'un bon œil. Par contre, les étrangers issus des pays économiquement moins avancés d'Asie du Sud-Est sont perçus comme des "parasites" [430] ». Aux problèmes inhérents à des dispositifs juridiques et administratifs s'ajoute une intolérance étatique envers les travailleurs sans papiers. De nombreuses ONG et associations locales dénoncent régulièrement des cas de violations des droits de l'homme, commises par des agents de contrôle. Les conditions inhumaines de détention des travailleurs clandestins sont aussi signalées. Cependant, le gouvernement actuel ne semble pas vouloir mettre en cause les pratiques actuelles. En septembre 2008, son porte-parole a ainsi affirmé que « le gouvernement devait agir sévèrement avec les étrangers en situation irrégulière »[431]. La même année, 29 906 étrangers en situation irrégulière[432] ont été expulsés de Corée contre 22 546 l'année précédente. Si d'une manière générale les Sud-Coréens ne voient pas d'un bon œil le retour et l'installation dans le pays des Coréens venus de Chine, de Russie et d'Asie centrale, ils jugent d'une manière encore plus négative l'arrivée de travailleurs d'Asie du Sud-Est. Ces derniers sont perçus comme force perturbatrice

[427] Rencontre avec plusieurs diplomates d'Asie du Sud-Est lors des célébrations du second anniversaire du centre Corée-Asean, le 16 novembre 2010. Voir également l'intervention de l'ambassadeur d'Indonésie en Corée du Sud, du 12 décembre 2009, intitulée : "Indonesian Migrants Worker and its Benefits". Texte disponible en annexe 12.

[428] L'Indonésie a donné son accord pour l'envoi de dix mille travailleurs supplémentaires en 2011 (source : site internet de l'ambassade d'Indonésie à Séoul).

[429] HONG Suk-ki, Kim Sun-ja, Lee Hae-suk, Lee Eun-jung & Kim Hwa-jin, *Social Cohesion Policy for Foreigner in Seoul,* Seoul Development Institute, janvier 2011, 397 p. (voir chapitre 3).

[430] Voir aussi l'article de LEE Robert, *Quarter of Southeast Asian Expats in Seoul Experience Discrimination,* publié dans le "Korea Herald", du 19 janvier 2011. A noter que 20,5 % des personnes originaires d'Asie du Nord-Est se disent également victimes de discriminations.

[431] Voir l'article de SCHWARTZMAN Nathan, *New Crackdown on Illegal Immigrants Hurting South Korean Industry*, publié le 13 octobre 2008 sur le site d'"Asian Correspondent" : http://asiancorrespondent.com/22886/new-crackdown-on-illegal-immigrants-hurting-south-korean-industry/ (lien vérifié en juin 2010).

[432] Très peu d'étrangers entrent illégalement en Corée. Sont donc considérés en situation irrégulière les étrangers ayant dépassé la durée de validité de leur visa.

de l'éthnie coréenne Pour préserver l'unité du groupe, il est généralement admis (aussi bien pour les gouvernants que les nombreuses ONG locales) qu'il faut favoriser en priorité l'emploi des Coréens de l'étranger. L'idée est que ces derniers peuvent servir de « ballon d'essai » pour une future réunification avec les Nord-Coréens et habituer les employeurs sud-coréens à traiter avec des ouvriers ayant une culture « socialiste du travail »[433].

4.2.3 - Une tentative de réponse à la dénatalité

Depuis le mois de janvier 2010, le premier mercredi de chaque mois, toutes les lumières du ministère de la Santé sud-coréen s'éteignent à 19h00. L'objectif : inciter les employés à rentrer chez eux plus tôt, consacrer plus de temps à leur famille, et si possible procréer. Les employés mariés de ce ministère avaient en 2009 en moyenne 1,63 enfant, contre 1,82 pour l'ensemble des fonctionnaires. L'objectif affiché du ministère de la Santé est de faire remonter le chiffre à 2 à l'horizon 2020[434]. Si cela peut sembler anecdotique, cette décision reflète assez bien les préoccupations du gouvernement coréen. D'ici 2050, la population mondiale devrait augmenter de 13,4 % alors que celle de la Corée du Sud baissera de 13,1 %, passant de 49 à 42 millions d'habitants. Ce qui placera le pays du 26e au 46e rang mondial[435]. Le taux de natalité sud-coréen est depuis une quinzaine d'années l'un des plus bas au monde (1,08 % en 2009) et cela pourrait bien mettre en danger la compétitivité du pays, dont l'une des principales richesses repose sur le dynamisme de sa population. D'après le ministre sud-coréen de la Santé, la population active (de 15 à 64 ans) devrait commencer à décroître en 2015 et la population globale entamera son déclin dès 2018. En 2050, la proportion de seniors (plus de 65 ans) devrait atteindre 38,2 % de la population, soit le taux le plus élevé des pays de l'OCDE[436]. Pour tenter de faire face

[433] Entretien avec CHO Heehyoung, en charge de l'encadrement des travailleurs originaires de Thaïlande au sein de la *Korea International Labour Foundation*, le 30 avril 2011.
[434] Dépêche de l'A.F.P. du 19 janvier 2010, *S.Korea Orders Lights out to Boost Birthrate*.
[435] AN Chong-bum et JEON Seung-hoon, *Demographic Changes and Economic Growth in Korea*, 14 p., intervention à la conférence 2006 de l'Asia-Pacific Economic Association et disponible sur : http://www.apeaweb.org/confer/sea06/papers/an-jeon.pdf.
[436] Entretien avec KANG Min-Kyu*, directeur de la politique sur le vieillissement de la société*, ministère de la Santé, du bien-être et des affaires familiales, le 11 février 2011.

à ce déclin annoncé, le gouvernement coréen a mis en place en 2005 un plan de relance en trois phases, dont les résultats restent peu probants au terme de la première phase. Nous ne reviendrons pas sur les causes de cette baisse de la natalité déjà largement étudiées[437] mais nous essayerons de déterminer les conséquences que la nouvelle mode des mariages internationaux pourrait avoir en Corée dans les années qui viennent.

En 2010, le nombre total d'étrangers (y compris les expatriés occidentaux, japonais et taïwanais, militaires américains et leur famille, ainsi que les conjoints étrangers de ressortissants coréens[438]) était estimé, toujours en 2010, a un peu plus d'un million deux cent soixante mille personnes[439]. Cela représente un peu plus de 2 % de l'ensemble de la population coréenne. En janvier 2011, le ministère de l'Administration publique et de la Sécurité estimait qu'il y avait 553 000 travailleurs étrangers, 141 600 conjoints étrangers et 86 900 étudiants étrangers dans le pays. Le groupe le plus important était composé de citoyens chinois[440].

Dans une société restée longtemps fermée, peu habituée à être en contact avec des étrangers et longtemps terre d'émigration, cette ouverture récente à l'immigration sud-est asiatique soulève de nombreux débats mais ne semble pas devoir être mise en cause[441]. Chaque année, des milliers de jeunes femmes originaires d'Asie du Sud-Est épousent des célibataires sud-coréens, souvent issus des campagnes et relativement âgés[442]. Tout comme au Japon et à Taiwan ces mariages se font par l'intermédiaire d'agences matrimoniales coréennes installées dans les pays d'origine de ces jeunes femmes. Entre 1990 et 2005, 160 000 femmes étrangères ont épousé des hommes coréens. En 2007, 41 % des fermiers et pêcheurs

[437] HOWE Neil, JACKSON Richard & NAKASHIMA Keisuke, *The aging of Korean Demographics and Retirement Policy*, rapport du Center for Strategic and International Studies, Washington, Mars 2007, 52 p.
[438] En 2009, les mariages internationaux représentaient 10,8 % de l'ensemble des mariages en Corée du Sud.
Lire l'étude de LEE Hye-Kyun, *International Marriage and the State in South Korea,* 23 p. Disponible sur : http://www.cct.go.kr/data/acf2006/multi/multi_0303_Hye%20Kyung%20Lee.pdf (lien vérifié en février 2011).
[439] Source : Korea Immigration Service (http://www.immigration.go.kr/)
[440] 696 000 citoyens chinois dont 488 000 d'origine coréenne.
[441] SHIN Gi-wook, 2003, *op. cit.*, p 21.
[442] KIM Soon-yang et SHIN Yeong-gyun, *Multicultural Families in Korean Rural Farming Communities : Social Exclusion and Policy Response*, intervention lors de la 4ème conférence annuelle de l'*East Asian Social Policy Research Network* (EASP) à Tokyo les 20 et 21 octobre 2007, 25 p.

sud-coréens ont épousé des femmes étrangères[443]. La grande majorité de ces femmes sont issues de la minorité coréenne de Chine (110 000). Elles sont suivies par les Japonaises (17 000), les Vietnamiennes (10 000) et les Philippines (6 000). Sur la même période 80 000 Coréennes ont épousé des étrangers, surtout des Japonais (44 %) et des Américains (24 %). Dans le même laps de temps, un peu moins de 2 000 hommes originaires d'Asie du Sud-Est ont épousé des femmes coréennes.

Tableau 41 : Mariages internationaux en Corée du Sud de 2000 à 2007

Année	Nombre total de mariages	Mariages internationaux		Épouses étrangères	
		Nombre de mariages internationaux	En % des mariages	Nombre d'épouses étrangères	En % des nouvelles épouses
2000	334 030	12 319	3,7	7 304	2,2
2001	320 063	15 234	4,8	10 006	3,1
2002	306 573	15 913	5,2	11 017	3,6
2003	304 932	25 658	8,4	19 214	6,3
2004	310 944	35 447	11,4	25 594	8,2
2005	316 375	43 121	13,6	31 180	9,9
2006	332 752	39 690	11,9	30 208	9,1
2007	345 592	38 491	11,1	29 140	8,4

Source : NHO Choon-rai, PARK Keon-hye, KIM Mi-young, CHOI Mi-jin, AHN Ah-ron (2008).

[443] NHO Choon-rai, PARK Keon-hye, KIM Mi-young, CHOI Mi-jin et AHN Ah-ron, *Trends of Studies on Southeast Asian Women married to Korean Men*, East Asian Social Policy, Welfare Asia Conference 5 (2008), disponible sur : http://www.welfareasia.org/5thconference/papers/Nho%20C_southeast%20asian%20women.pdf (lien vérifié en juin 2011).

Tableau 42 : Principaux pays d'origine pour les mariages internationaux en Corée du Sud, entre 2005 et 2010

Pays d'origine	Cambodge	Philippines	Viêt Nam	Chine	Autres pays	Total
Nombre	3 705	6 895	32 472	66 546	16 749	136 556
Pourcentage	2,7	5	23,8	48,7	13,3	100
Hommes	8	195	161	10 825	5 772	17 783
Femme	3 697	6700	32 311	55 721	10 977	118 773

Source : Korea Immigration Services.

En fonction du pays d'origine de la future épouse, il existe *grosso modo* quatre principaux modes de rencontre. Les femmes issues de la minorité coréenne de Chine rencontrent généralement leur époux coréen par l'intermédiaire de connaissances communes ou par la famille. Le fait qu'une épouse coréenne de Chine ait le droit d'inviter deux membres de sa famille chinoise à l'accompagner en Corée du Sud renforce l'intensité de ces relations interpersonnelles. Il existerait par ailleurs un trafic de lettres d'invitation, ces dernières contribuant à accélérer la réinstallation des Coréens de Chine en Corée du Sud[444]. L'annulation en 2003 du protocole d'accord sino-coréen de 1996 a contribué à une accélération des mariages depuis cette date, restreignant les conditions de mariages entre Chinoises et Sud-coréens. Le second mode, concernant essentiellement les Chinoises non Coréennes et les Mongoles, consiste en des rencontres directes entre les futurs époux, notamment dans le cadre de relations d'affaires. Les Japonaises, Philippines et Thaïlandaises font généralement la connaissance de leur futurs époux *via* des groupes religieux, essentiellement liés aux églises évangélistes sud-coréennes présentes à l'étranger. Enfin, les Vietnamiennes, les Cambodgiennes et les femmes issues de la CEI (ancienne Union soviétique) passent le plus souvent par l'intermédiaire d'agences

[444] LEE Hye-kyung, *Changing Trends in Paid Domestic Work in South Korea*, in "Asian Women and Transnational Domestic Workers", edited by HUANG Shirlena, YEOH Brenda S.-A. et NOOR Abdul Rahman, London, New York, Marshall Cavendish Academic, pp. 342-363. Lire également KIM Si-joong, *The Economic Status and Role of Ethnic Koreans in China*, chapitre 6 de "The Korean Diaspora in the World Economy", edited by BERGSTEN Fred et CHOI Inbom, publié par le Peterson Institute for International Economics, 2003, 180 p. (pp 101-130).

matrimoniales[445]. D'après les statistiques nationales coréennes en 2009, un peu plus de 60 % des épouses étrangères travaillaient. Le taux est plus élevé que celui des femmes coréennes, qui plafonne entre 50 % et 51 %. Les épouses étrangères seraient particulièrement actives (52 %) dans le secteur des services (restauration, aide à domicile, accueil, massage). Environ 14 % d'entre elles travailleraient en usine et 13 % seraient présentes dans l'éducation ou auront créé leur propre activité.

Depuis la fin des années 1990, l'arrivée d'un nombre important d'épouses étrangères bouleverse l'idée de nation et de nationalité dans un pays jusque-là ethniquement homogène. La loi de nationalité en vigueur jusqu'en 1998 était patrilinéaire et discriminante. Seuls les enfants de père coréen pouvaient bénéficier de la nationalité coréenne. Les enfants issus d'un mariage entre une Coréenne et un homme étranger ne pouvaient obtenir la nationalité coréenne à leur naissance. Par ailleurs les femmes étrangères épousant un Coréen avaient la possibilité de demander la nationalité coréenne immédiatement après leur mariage, tandis que les hommes étrangers ayant épousé une Coréenne devaient attendre deux ans après le mariage et répondre à une série de règles contraignantes. La révision de cette loi en novembre 1997 et son application en juin 1998[446] ont permis de mettre un terme à cette inégalité, en n'autorisant les demandes de naturalisation qu'après cinq années consécutives de présence sur le territoire sud-coréen[447].

Depuis le milieu des années 2000, en fonction des années, les mariages internationaux représentent aujourd'hui entre 9 % et 14 % de l'ensemble des mariages en Corée du Sud. Le nombre d'enfants nés de ces unions a triplé entre 2005 et 2010.

[445] Selon une étude réalisée par le *Korean Women Development Institute* en 2007, 45,8 % des mariages internationaux en Corée se font par l'intermédiaire d'une agence agence matrimoniale.
[446] Le texte original de la loi de 1998 est disponible sur : http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/41221ad64.pdf.
La version révisée en 2009 est consultable sur : http://www.goal.or.kr/docs/revised_bill_06.pdf (lien vérifié en juin 2011).
[447] Il existe toutefois des exceptions, notamment pour certains « intellectuels étrangers » et pour les coréens adoptés à l'étranger.

Tableau 43 : Nombre d'enfants en Corée du Sud ayant un parent étranger (2006-2011)

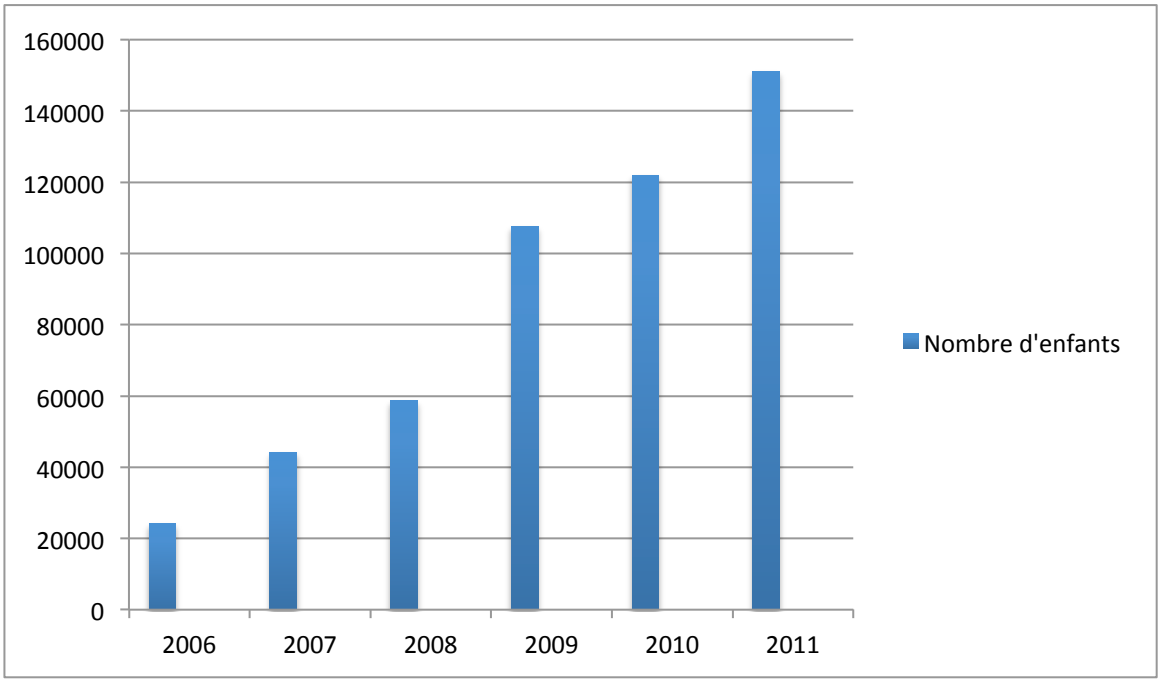

Source : Ministère de l'Administration publique et de la sécurité (2011).

Début 2011 le nombre d'enfants entre zéro et dix-huit ans vivant en Corée du Sud et dont un des parents est étranger a atteint 151 154. Ce chiffre était en progression de 24 % par rapport à l'année précédente : il avait culminé avec 121 935 enfants enregistrés. Il avait déjà doublé entre 2008 et 2009, en passant de 58 700 à 107 689. Il n'y en avait que 25 246 en 2006. D'après le "Korea Herald"[448], 87 % de ces enfants avaient moins de douze ans et 45 % d'entre eux avaient un parent de nationalité chinoise, tandis que 36 % avaient un parent originaire d'un pays membre de l'ASEAN. On peut s'interroger sur les capacités d'intégration de l'école, mais aussi de l'armée et des entreprises coréennes qui, dans une quinzaine d'années, seront confrontés à la première vague importante de jeunes adultes coréens à la culture plurielle[449].

[448] LEE Sun-young, *Children with foreign parents exceed 150 000*, article publié dans le "Korea Herald", le 24 juin 2011.
[449] CHO Young-dal, *Korea's Initiatives in Multicultural Education : suggesting "reflexive socialization"*, 31 p. Disponible sur http://www.intlalliance.org/fileadmin/user_upload/documents/Conference_2010/NP-KO.pd (lien vérifié en juin 2011).

4.2.4 Des mariages internationaux

Avec le développement des flux de personnes entre l'Asie du Sud-Est et la Corée du Sud (qu'ils soient d'ordre professionnel ou personnel), on assiste aussi bien dans les milieux médiatiques, académiques que politiques à la diffusion du terme *Damunhwa* (다문화), signifiant « multiculture » ou « multiculturalisme ». Il est même entré dans le vocabulaire juridique en mars 2008, avec l'adoption d'une loi « d'assistance pour les familles multiculturelles »[450]. Cette loi d'assistance concerne uniquement les conjoints étrangers de nationaux coréens, ainsi que leurs enfants, et exclut de fait les travailleurs immigrés. Elle contraint les autorités municipales à mettre en place des programmes d'amélioration de la qualité de vie des familles multiculturelles, en créant des fonds de soutien pour l'information et l'éducation des conjoints d'origine étrangère (cours de langue, cuisine, décoration d'intérieur, maquillage et relooking, informatique, massage…). Le ministère sud-coréen des Affaires sociales est obligé de mener une enquête tous les trois ans sur les conditions de vie de ces familles. La plupart des épouses étrangères sont mal préparées à la vie en Corée et souffrent de discriminations, voire de ségrégation par rapport au reste de la société sud-coréenne. Cela frappe encore plus fortement les épouses vivant dans de petites communautés rurales qui sont pour l'essentiel originaires d'Asie du Sud-Est. Les Coréennes de l'étranger, les Chinoises et les Japonaises ont tendance à épouser majoritairement des citadins tandis que les Vietnamiennes, Cambodgiennes et Philippines épousent le plus souvent des ruraux[451]. Ces dernières connaissant peu de choses de la Corée du Sud, en dehors des séries télévisées et de la musique pop coréenne (K-Pop). Elles souffrent le plus souvent d'isolement et pâtissent de conflits récurrents avec leur nouveau mari, ainsi que leur belle-mère. Eloignées des centres-villes, elles ne peuvent prendre part aux activités de formation organisées dans le cadre de la loi de 2008. Elles ont du mal à s'adapter à la vie rurale coréenne, à faire preuve de l'esprit de sacrifice demandé par leur belle-famille. Elles peinent souvent à préparer correctement une cuisine coréenne qu'elles considèrent comme trop salée

[450] Ce texte reprend en grande partie la loi fondamentale sur le traitement des étrangers en Corée de 2006.

[451] KIM Soon-yang et SHIN Yeong-gyun (2007), *op. cit*, p.8.

et subissent régulièrement les récriminations des membres de la famille. A l'exception des coréennes de Chine, les épouses étrangères se sentent également en marge de la société, en partie à cause de leur ignorance de la culture et de la langue du pays. Selon un rapport du *Korean Women Development Institute* [452], environ 82 % des épouses étrangères auraient des difficultés à s'exprimer en coréen.

La plupart des femmes épousant des Coréens le font pour des raisons économiques. Dans une étude réalisée en 2007[453], 30,9 % des femmes interrogées disaient s'être mariées par amour, 8,7 % pour des raisons religieuses, 32,1 % pour vivre dans un pays plus riche, 11,6 % pour aider financièrement leur famille et 1,7 % pour trouver un emploi en Corée. Toujours selon la même étude 77,7 % des Vietnamiennes affirmaient s'être mariées en Corée pour des raisons économiques. Elles perdent rapidement leurs illusions. La même étude note en effet que le revenu moyen des couples mixtes n'atteint que 59 % du revenu national moyen. Mal préparées, victimes de ségrégation et économiquement désavantagées, les épouses sud-est asiatiques ne résistent que peu de temps. Le nombre de divorces augmente. Environ 90 % de divorces se concluent entre un et quatre ans après le mariage.

Tableau 44 : Nombre de divorces de couples internationaux composés d'un homme coréen et d'une femme étrangère

Année	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**
Nombre total de divorces	401	583	1 1611	2 444	4010
Divorces entre 1 et 4 années de mariage (A)	347	549	1 1443	2 178	3 632
Pourcentage de divorces A	86,5	87,3	86,9	89,1	90,6

Source ministère sud-coréen de la famille et de l'égalité des sexes (2007).

[452] http://www2.kwdi.re.kr/ (lien vérifié en juin 2011). Voir le rapport : « *Nation Survey on Prejudice and Discrimination of Korea Society* », Women Studies Forum, vol. 21.
[453] KIM Soon-yang et SHIN Yeong-gyun (2007), p.11.

Les nombreux échecs et retours au pays, peu glorieux, affectent déjà l'image de la Corée du Sud dans certaines régions d'Asie du Sud-Est. La popularité des chanteurs de pop ou des séries télévisées n'y font rien. En 2007, les autorités vietnamiennes ont durci leur réglementation pour limiter les abus et les faux mariages. Au Cambodge où 60 % des mariages internationaux se font avec des hommes coréens (551 en 2008, 1 352 en 2009), les autorités ont interdit temporairement en 2010 les mariages internationaux entre Cambodgiennes et Coréens[454]. Cela, suite à une répétition de scandales concernant les agences matrimoniales organisant des « tours de mariage » : lors de ces rencontres, des mariages peuvent se décider en 48 heures[455].

4.2.5 - Vers une société multiculturelle ?

Alors que certains pays en Europe commencent à mettre en cause leur politique multiculturelle, la montée en puissance du discours multiculturaliste en Corée peut surprendre. Cela est d'autant plus étonnant qu'il se tient dans un pays qui tire sa cohésion sociale en grande partie de la notion de « nation unique ». Forgée à l'aube du XX^{e} siècle par les « nationalistes modernisateurs », cette expression s'inspire du modèle japonais, lui-même inspiré du modèle allemand de l'époque. L'unicité affirmée de la nation coréenne puise son inspiration dans la construction précoce d'un Etat dynastique centralisé, observable dès le milieu du X^{e} siècle, et son maintien jusqu'à la colonisation japonaise au début du XX^{e} siècle. Elle s'appuie également sur le caractère sédentaire de la population coréenne (du moins jusqu'à la seconde moitié du XX^{e} siècle), sur une langue unifiée ainsi que des coutumes relativement homogènes à l'intérieur de frontières naturelles plutôt bien délimitées[456].

[454] *Cambodia Bans Marriage to Korean Men*, article publié dans l'édition anglaise du ChosunIlbo du 22 mars 2010.
[455] Voir aussi le dossier de février 2011 du magazine francophone de Thaïlande "Gavroche" réalisé par Jérôme BEQUET et intitulé : *Cambodge – mariage, aller simple pour la Corée*.
[456] ECKERT Carter, LEE Ki-baik, YOUNG LEW, ROBINSON Michael et WAGNER Edward W., *Korea Old and New, a History*, Harvard Korea Institute, 1991, 464 p. ou encore FABRE (André), *Histoire de la Corée*, L'Asiathèque, Paris, réédition 2001, 440 p. Egalement, consulter : KIM Ja-hyun, *The Confucian Kingship in Korea*, Colombia University Press, 2001, 336 p.

La multiplication des discours sur le multiculturalisme et un large consensus sur l'importance des enjeux qu'il soulève justifient les interventions croissantes de l'Etat depuis quelques années, dans les supposés problèmes liés à la recomposition en terme d'ethnicité de la population[457]. Depuis la promulgation en 2006 du texte fondamental sur le traitement des étrangers, et plus encore depuis la loi d'assistance aux familles multiculturelles (2008), les gouvernements successifs encouragent les collectivités locales à mettre en place des centres d'éducation multiculturelle ainsi que des centres d'assistance aux épouses étrangères. Ce que l'on entend communément en Corée du Sud par « multiculturalisme », c'est avant tout « famille internationale » ou « mariage mixte » voire « sang mêlé », pour les enfants. Les travailleurs immigrés, n'ayant pas vocation à rester sur le territoire national au-delà de la durée de validité de leur contrat et de leur visa (de trois à quatre ans), ne sont pas pris en considération dans ce cadre-là. La question du multiculturalisme relève donc de l'intégration sociale d'une population étrangère, majoritairement féminine. Le multiculturalisme en Corée correspond avant tout aux actions publiques et privées en faveur de la tolérance inter-ethnique à l'intérieur des frontières nationales. Il vise une meilleure acceptation des jeunes femmes étrangères dans la société[458]. Le paradoxe coréen est observable : ce ne sont pas les jeunes urbains ouverts sur le monde qui s'exposent aux mariages internationaux, mais bien plutôt une population plus âgée, plus conservatrice et rurale marquée par un retard économique, culturel et social par rapport au reste de la société sud-coréenne. Avec le coût exorbitant de l'éducation, le célibat involontaire de nombreux paysans constitue un problème social important qui explique en partie le taux de suicide particulièrement élevé dans les zones rurales et la baisse de la natalité[459]. Les agences matrimoniales qui permettent aux célibataires coréens d'épouser une jeune femme d'Asie du Sud-Est prospèrent. En 2009, les mariages internationaux représentaient 51 % des nouveaux dans les zones rurales et les petites villes. Comme nous l'avons vu auparavant, environ 60 % de ces nouvelles familles vivent dans une pauvreté relative voire

[457] KIM Tae-soo, *Sur le « multiculturalisme » à la coréenne*, in "Hérodote", « Géopolitique de la péninsule coréenne », n° 141, 2e trimestre 2011, pp. 151-160. Voir également LEVEAU Arnaud, *Etrangers en Corée du Sud, entre accueil et rejet*, in « Revue des deux mondes », Mars 2012, pp.116-127

[458] KIM Young-ok, *New "Citizens" and Multiculturalism in Korea*, Women in Action, n° 3, 2007, pp. 40-45.

[459] Avec 31 suicides pour 100 000 habitants en 2010, la Corée connaît le taux de suicide le plus élévé des pays de l'OCDE. Il a doublé en dix ans.

absolue[460]. Les difficultés d'intégration des jeunes épouses et l'éclatement précoce de la plupart des nouvelles familles multiculturelles ont naturellement des répercussions sur les enfants issus de ces unions. Souvent victimes de ségrégation sociale et raciale, ces enfants accumulent un certains nombres de handicaps dans une société se voulant homogène. La presse se fait souvent l'écho des difficultés scolaires de ces derniers, notamment en comparaison avec les enfants issus de mariages américano-coréens qui ne sont pourtant jamais vraiment acceptés de plein droit dans une société sud-coréenne supposée être unie par le même sang. Cela présage un accroissement des ségrégations raciales en Corée les prochaines années, avec une accumulation des inégalités socio-économiques, régionales, dont les personnes issues des mariages mixtes et les ouvriers étrangers seront les premières victimes. Le risque que cette situation puisse affecter l'image de la Corée en Asie du Sud-Est est réel, tout comme les tensions que cela pourra générer avec les autorités des pays d'origine des épouses et ouvriers.

Les principaux moyens d'action de l'Etat sud-coréen face au défi du « multiculturalisme » sont d'ordre juridique, administratif et médiatique. La loi fondamentale de 2006 et les règles d'assistance aux familles multiculturelles (décidées en 2008) cherchent à faciliter l'intégration sociale de cette nouvelle population, en créant des structures ou coréens de « souche » et nouveaux arrivés peuvent se rencontrer et apprendre à se connaître. On assiste donc à une succession de journées et de fêtes de l' «amitié » ou d'émissions de TV promouvant la tolérance et la compréhension interethnique[461]. Le ministère des Femmes et de la Famille élabore différentes politiques visant à mieux intégrer les familles internationales, notamment en mettant en place des cours de langues et de civilisation à destination des épouses étrangères, mais aussi en tentant de sensibiliser les compagnons coréens

[460] 38,4 % ont des revenus situés entre 1 et 2 millions de wons et 21,3 % vivent avec moins d'un million de wons.

[461] La chaîne publique KBS (*Korea Broadcasting System*) diffuse depuis 2005 le magazine "Love in Asia" qui se consacre à promouvoir la diversité culturelle en s'intéressant aux familles multiculturelles. L'émission se définit comme « un lien entre les peuples et les pays reliant la Corée avec l'Asie ». Le site de l'émission : http://kbsworld.kbs.co.kr/programs/programs_intro.html?no=56 (lien vérifié en juin 2011). De son côté, la chaîne internationale *Arirang* diffuse chaque semaine l'émission « All Together -Top Talent ». Cette dernière met en valeur les talents artistiques (chant, danse) des familles « multiculturelles ». La fondation Woongjin a lancé en 2008 la radio "Multicultural Music Broadcasting", dont le but est d'aider les travailleurs immigrés et les épouses étrangères. Les animateurs radio viennent du Viêt Nam, de Thaïlande, des Philippines, de Chine, de Mongolie, d'Égypte et de Russie. Le site de la radio : http://www.wjf.kr/broadcast/main.aspx (lien vérifié en juin 2010).

et leurs familles à la culture du pays d'origine de leurs épouses. De son côté, le ministère de l'Education et des Ressources humaines tente de limiter le discours sur la spécificité et la supériorité de la culture coréenne, afin de promouvoir l'idée de la « tolérance culturelle » et du dialogue des cultures. Par ailleurs, le ministère de la Justice a sélectionné vingt « pôles universitaires d'intégration multiculturelle ». Ces pôles doivent mettre en place des formations pour la création de nouveaux métiers liés à la gestion des affaires multiculturelles[462].

La crainte des contrôles de police inopinés conduit la plupart des travailleurs immigrés, légaux et illégaux, à une certaine sédentarité dans le pays. Ces derniers évitent les voyages en bus, en train et encore plus l'avion. Des quartiers « ethniques » commencent ainsi à se développer essentiellement autour des centres d'aide aux immigrants (soins médicaux, soutien administratif…), souvent gérés par des groupes religieux. Ainsi, chaque dimanche après-midi, l'église catholique de Hyehwa-dong à Séoul attire près de 3 000 travailleurs philippins[463], tandis que l'église presbytérienne de Yongin, en banlieue de Séoul, est le lieu de rassemblement d'un peu plus de 2 000 travailleurs indonésiens. La ville d'Ansan et ses environs, dans la banlieue de Séoul, accueillent officiellement un peu plus de 60 000 étrangers venus pour l'essentiel d'Asie du Sud-Est. La population du quartier de Wonbok-dong est majoritairement d'origine étrangère. En 2009, la municipalité a décidé d'y fonder un complexe appelé *Little Asia*, comprenant un centre multiculturel pour faciliter l'intégration de cette population[464]. Les autorités locales avaient déjà créé en 2005 un centre social pour les étrangers, chargé de régler les conflits entre ces derniers et la population locale. Cette forte concentration d'étrangers dans la région d'Asie s'explique par la présence de deux zones industrielles importantes (Banwol et Shiwha). La plupart de ces usines étaient auparavant implantées à Guro et ont été délocalisées vers Ansan à la fin des années 1980, quand le gouvernement a encouragé le départ des usines polluantes de Séoul. Les autorités de la ville sont connues pour avoir une approche plus progressive et flexible que les autorités nationales en

[462] YANG So-mang, *The Korean Way to Mutliculturalism ? A Critical Review of Korea's Policy towards Foreigners*, in "Yonsei International Affairs Review", vol. 1, issue 2, 2009, pp. 18-23.
[463] Article de DICOLEN-ABAGAT Emely, *Saving Korea's Little Manila*, paru dans le "JoongAng Daily" du 8 mars 2010.
[464] Article de KWON Mee-yoo, *Ansan City to Build Towns for Foreigners*, paru dans le "Korea Times" du 4 mai 2009.

matière d'accueil et de regroupement des communautés étrangères[465]. Il n'est cependant pas certain que l'exemple d'intégration de la ville d'Ansan puisse servir de modèle pour d'autres régions du pays. Une législation stricte et tatillonne conduit un nombre croissant d'étrangers à résider dans le pays de manière clandestine.

Le développement d'un discours axé autour du multiculturalisme reflète la nouvelle volonté des autorités pour mettre en place des structures permettant de « vivre ensemble » ou dans cohabiter dans une Corée glissant doucement vers la pluralité ethnique[466]. L'histoire de l'immigration est encore très récente en Corée du Sud. Les changements de mentalités et de perception se feront graduellement et très vraisemblablement lentement. Il est loin encore le jour où les coréens auront perdu leur sens aigu du nationalisme ethnique et qu'ils regarderont les épouses étrangères, leurs enfants et les travailleurs immigrés comme une composante pleine et entière de la communauté nationale.

4.2.6 - Les expatriés sud-coréens en Asie du Sud-Est

Entre 2003 et 2009, le nombre d'expatriés coréens en Asie du Sud-Est a plus que triplé, passant de 94 840 à 286 330 personnes (soit près de 100 000 personnes de plus que le nombre de ressortissants sud-est asiatiques enregistrés en Corée du Sud). Les courbes de cette présence suivent assez logiquement celles des échanges économiques et des investissements.

Bien qu'elles ne soient pas la première destination des investissements coréens dans la région, les Philippines accueillent la plus importante communauté coréenne d'Asie du Sud-Est, suivies par le Viêt Nam et l'Indonésie. Environ 1500 jeunes coréens âgés de moins de vingt ans sont envoyés chaque mois par leurs

[465] Voir le *Field Work Report : Foreigners Workers in Ansan*, conduit par l'université japonaise Ritsumeikan en 2007 et disponible sur http://www.ritsumei.ac.jp/acd/gr/gsce/s/pd01/Ansan_field_work_report2.pdf (lien vérifié en juin 2010).
Egalement, consulter l'article de SCHWARTZMAN Nathan, *Ansan Still Leading Nation in Foreigner's Rights*, paru en ligne sur le site de l'Asian correspondent, le 30 mars 2009 et disponible sur : http://asiancorrespondent.com/23346/ansan-still-leading-nation-in-foreigners-rights/ (lien vérifié en juin 2010).

[466] YOON In-jin, *The Development and Future and Future Tasks of Multiculturalism in Korean Society*, intervention lors du Forum 'Multiculturalism in Korea on a Journey to its New Paradigm", organisé par l'Asia-Pacific Centre of Education for International Understanding et la National Assembly Multicultural Family Policy Forum, à Séoul, le 31 mai 2011.

parents aux Philippines pour apprendre l'anglais : ce choix est moins onéreux qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie[467]. En mars 2011, 26 823 jeunes coréens de moins de vingt ans étaient inscrits pour des sessions courtes d'anglais (entre un trimestre et un semestre). A la même période, 6000 étudiants sud-coréens étaient inscrits dans des universités philippines, soit 6,6 % de l'ensemble des étudiants sud-coréens inscrits à l'étranger. Une première école destinée aux enfants de la communauté coréenne expatriée a ouvert ses portes en janvier 2009 dans la ville de Taguig, en banlieue de Manille. Il existe toutefois de nombreuses écoles illégales, sources de contentieux récurrents entre les autorités philippines et sud-coréennes. Il faut dire que les frais de scolarité aux Philippines correspondent à un peu moins d'un quart des frais moyens en Corée du Sud. Beaucoup de ces jeunes décident ensuite de rester dans le pays et de monter leur propre affaire. Si on y ajoute l'attrait du pays pour les retraités coréens[468], on comprend mieux l'importance de cette communauté expatriée[469]. Entre 2005 et 2010, le nombre de sud-coréens installés aux Philippines a fait un bond de 151 %. Cette communauté est de plus en plus structurée et active au sein de la société civile philippine, notamment pour régulariser la situation des entrepreneurs individuels sud-coréens travaillant aux Philippines sans visa de travail, ainsi que pour les guides sud-coréens travaillant sans licence locale ou encore pour favoriser l'importation de véhicules coréens d'occasion[470]. On estime qu'annuellement, la communauté sud-coréenne apporterait environ un milliard de dollars à l'économie philippine[471]. Un petit nombre de réfugiés nord-coréens travaillerait également dans le pays. Notons également qu'on évalue le nombre d'enfants nés du tourisme sexuel sud-coréen aux Philippines à un

[467] Entretien avec Son Jung-Son, du *Philippine-Korean Cultural Center* de Séoul.
[468] *More Koreans look to Retire in Philippines*, article de Garcia, Cathy Rose A., paru dans le "Korea Times", 27 mars 2007.
[469] Miralao, Virginia A. (2007), *Understanding the Korea Diaspora to the Philippines*, in Miralao, Virginia A.; Makil, Lorna P., *Exploring Transnational Communities in the Philippines*, Philippine Social Science Council, pp. 24-39, 2008.
[470] KANAKO Kutsumi, *Koreans in the Philippines: A Study of the Formation of their Social Organization*, in Miralao, Virginia A. ; Makil, Lorna P., *Exploring Transnational Communities in the Philippines*, Philippine Social Science Council, pp. 58-73, 2007. Disponible sur : http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001530/153053e.pdf (lien vérifié en juillet 2011). Voir également BARROS Maria Eufrecina Mae, *The Koreanization of Baguio : Issue of Acculturation*, Communication faite à l'Asia Culture Forum, Transformation & Prospect toward Multiethnic, Multiracial & Multicultural Society : Enhancing Intercultural Communication, 2006 et disponible sur : http://www.cct.go.kr/data/acf2006/multi/multi_0401_Mae%20P.%20Barros.pdf (lien vérifié en juillet 2011).
[471] Voir l'article de DAMAZO Jet, *Korea Invades the Philippines*, paru sur le site Asia Sentinel le 11 juillet 2007, disponible sur : http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=575&Itemid=34 (lien vérifié en juillet 2011).

peu plus de 10 000, dont 9 000 seraient nés entre 2003 et 2008[472]. Cela contribue à nuire l'image des hommes coréens dans le pays et à conduit plusieurs ONG sud-coréennes à ouvrir des centres d'aide pour les mères célibataires d'enfants « Kopinos »[473] (코피노).

La seconde communauté sud-coréenne en Asie du Sud-Est se trouve au Viêt Nam. A peine quatre années après la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays en 1992, la Corée se hissait au troisième rang des partenaires économiques du Viêt Nam et était le quatrième investisseur dans le pays. En 2010, un peu plus de 1 700 entreprises sud-coréennes étaient implantées au Viêt Nam. En 2009, le ministère sud-coréen des Affaires étrangères recensait 84 566 Sud-Coréens au Viêt Nam, faisant de ces derniers la seconde communauté étrangère dans le pays, après les Taïwanais. Environ la moitié d'entre eux résiderait à Hô Chi Minh-Ville et dans ses environs. Comme aux Philippines, la communauté sud-coréenne du Viêt Nam s'est structurée en une myriade d'organisations, y compris la « Koviet », chargée d'aider les métis coréano-vietnamiens[474], qu'ils soient nés durant la guerre du Viêt Nam ou plus récemment. Deux écoles coréennes opèrent actuellement au Viêt Nam. Fondée en 1998 à Hanoi, la plus ancienne accueille 745 élèves. La seconde fondée en 2006 à Hô Chi Ming-Ville n'accueille que 63 enfants[475].

L'Indonésie accueille la troisième communauté coréenne d'Asie du Sud-Est. Cette dernière était estimée à 31 760 personnes en 2009. Fondée en 1975, l'école coréenne de Jakarta accueillait en 2010 un peu plus de 1 200 élèves[476]. A Lippo Karawci, près de 80 % des 600 commerces ouverts seraient détenus par des Sud-Coréens[477] et plusieurs milliers de Coréens résident à Tangerang, situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Djakarta. Il existe un autre « little Korea » à

[472] Voir l'article d'HA Michael, *Outreach Services Planned for Korean-Filipino children*, paru dans le "Korea Times" du 14 décembre 2008.
[473] Argot pour enfants nés de mère philippine et de père coréen.
[474] Voir l'article : 베트남 한인 2 세 후원단체 KOVIET 3 주년 기념행사 (plaidoyer pour le second anniversaire de l'association Koviet), publié dans le Munhwa Ilbo du 16 juillet 1998.
[475] Site de l'école : http://kshcm.net/ (lien vérifié en juillet 2011).
[476] 1213, voir le site de l'école : http://jiks.com/ (lien vérifié en juillet 2011).
[477] Voir l'article de NURBIANTO Bambang, *Koreans Made to Feel at Home in the Village in Karawaci,* paru dans le "Jakarta Post" du 29 avril 2007.

Kebayoran Baru, situé au sud de Jakarta[478]. Limitée à 4 772 personnes, la présence coréenne au Cambodge a été multipliée par neuf pendant la même période, dont beaucoup de jeunes volontaires engagés dans des actions de développement et d'entrepreneurs individuels.

Tableau 45 : Nombre d'expatriés coréens dans les pays de l'Asean

Pays	2003	2009
Birmanie	733	888
Brunei	80	108
Cambodge	524	4772
Indonésie	23 485	31 760
Laos	194	547
Malaisie	3 983	14 580
Philippines	37 100	115 400
Singapour	5 820	13 509
Thaïlande	15 100	20 200
Viêt Nam	6 821	84 566
Total Asean	**93 840**	**286 330**

Source : Ministère coréen des Affaires étrangères et du Commerce.

[478] Voir l'article *Korean Country*, publié dans le "Jakarta Post" du 28 février 2008.

4.3 - DES AMBITIONS POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

4.3.1 - Distinguer le politique de l'économique

Le défi auquel la Corée doit faire face dans la région est double. Le premier consiste à savoir se démarquer du Japon. Le second tient à la nécessité de ne pas se faire rattraper, voire absorber par la Chine. Les autorités ont conscience la stratégie de croissance actuelle, qui repose sur les exportations. Elle a ses limites et il est temps pour le pays de trouver de nouveaux relais, d'autant plus que le marché de l'emploi reste tendu et que la hausse du chômage, en particulier des jeunes, devient préoccupante. Ayant trouvé son point de départ aux États-Unis, la crise financière et économique de 2008 a eu (et continuera d'avoir) des effets négatifs sur l'économie sud-coréenne, qui repose en grande partie sur ses exportations comme nous l'avons vu auparavant. Malgré la crise, la Corée du Sud continue de monter en puissance et s'affirme de plus en plus comme élément central du dialogue régional. C'est d'ailleurs à Séoul que s'est ouvert en septembre 2011 le premier bureau de coopération trilatérale entre la Corée du Sud, la Chine et le Japon. Ce bureau devrait chapeauter les 17 mécanismes pour les conférences ministériels et une cinquantaine de mécanismes de dialogue mis en place depuis une dizaine d'années[479].

Les États-Unis entendent donc maintenir des relations politiques étroites avec le pays, mais aussi développer et renforcer les liens économiques et politiques avec le pays. En novembre 2010, lors du G20 qui s'est tenu à Séoul, le président Barack Obama a d'ailleurs réaffirmé que les États-Unis souhaitaient dépasser les questions politico-stratégiques et élargir le dialogue avec la Corée du Sud aux questions économiques[480]. La place de la Corée du Sud sur la scène internationale est suivie avec beaucoup d'attention, aussi bien à Washington, Pékin et dans l'ensemble des

[479] Voir l'article de LEE Haye-ah, *S.Korea, China, Japan launch noew body to promote trilateral cooperation*, dépêche de l'agence Yonhap du 27 septembre 2011.
[480] Conférence de presse du président Barack Obama après la réunion du G20, au centre Coex à Séoul, le 12 novembre 2010. Transcription disponible sur le site internet de l'ambassade des Etats-Unis à Séoul : http://seoul.usembassy.gov/p_pv_g20_111210a.html (lien vérifié en août 2011).

capitales asiatiques. La Corée du Sud-Est est un acteur entier et partie prenante sur l'ensemble des grands dossiers asiatiques : la crise nucléaire nord-coréenne, l'évolution des relations entre les États-Unis et la Chine, l'avenir du Japon, les tensions maritimes et les revendications chinoises, etc.

Après une dizaine d'années d'ouverture vers la Corée du Nord et de rapprochement avec la Chine, l'évolution la plus notable de la diplomatie sud-coréenne au cours de ces dernières années concerne la relation avec les États-Unis[481] et la détérioration des relations avec Pyongyang et Pékin. Le désengagement progressif mais inéducable des États-Unis de la péninsule sud-coréenne a été marqué en partie par l'accord signé en février 2008 par le secrétaire à la Défense américain Robert Gates, et son homologue sud-coréen Kim Jang-soo. Il prévoyait de transférer le commandement conjoint des forces en temps paix et de guerre à l'armée sud-coréenne[482] et de conduire les autorités sud-coréennes à revoir et à ajuster leur stratégie asiatique. A partir de 2015, les forces américaines en Corée du Sud n'auront, selon les conditions de cet accord, plus qu'un rôle d'appui. Les changements d'orientation stratégiques des États-Unis sont de plus en plus mal acceptés par les Sud-Coréens qui cherchent avant tout la stabilité dans la région. L'interdépendance entre les deux pays ne reste pas moins une réalité. L'accord de libre-échange signé en juin 2007 et modifié en décembre 2010[483] est le plus important accord conclu par les États-Unis depuis la création de l'ALENA[484] en 1993. Ils ne sont pourtant que le cinquième partenaire économique de la Corée du Sud derrière la Chine, l'Asean, l'Union européenne et le Japon. La Corée du Sud cherche paradoxalement à se rapprocher économiquement des États-Unis, tout en se détachant bon gré mal gré

[481] COURMONT Barthélémy, *La politique asiatique de Washington : et maintenant ? (deuxième partie)*, paru dans "Chroniques d'Asie" de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal, le 11 février 2011, 6 p. Disponible sur :
http://www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/Chronique_Asie/ChroniqueAsie_fevrier2011.pdf
(lien vérifié en août 2011).

[482] Les implications liées à ce transfert de commandement sont détaillées dans le rapport du colonel sud-coréen JAE Pill Pyun et du professeur américain BOOSE Donald W., dans le rapport : *Transfer of Wartime Republic of Korea Command Authority*, publié par le *U.S. Army War College*, le 30 mars 2007, 21 p. Initialement prévu pour le 17 avril 2012, le transfert a été repoussé à décembre 2015, lors d'une rencontre entre les présidents Lee Myung-bak et Barack Obama en juin 2010 à Toronto, en marge d'un sommet économique du G20. Les Etats-Unis souhaitaient au départ entériner l'accord à partir de 2009, mais Séoul à demandé un délai supplémentaire.

[483] L'accord n'a toutefois pas encore été ratifié. Signé en octobre 2010, l'accord conclu avec l'Union européenne est entré en application depuis le 1er juillet 2011. Ce dernier prévoit l'élimination progressive par les deux parties de 98,7 % des droits de douanes, sur une période de cinq ans.

[484] Accord de libre-échange nord-américain comprenant le Canada, les Etats-Unis et le Mexique.

progressivement de sa tutelle militaire. A la manière de la Chine, la Corée du Sud fait aujourd'hui une distinction nette entre les questions économiques et les aspects sécuritaires de sa politique extérieure.

4.3.2 Une adaptation permanente

Le président Lee Myung-bak a été élu en 2008, en partie grâce à la critique de la politique de la main tendue en direction de la Corée du Nord suivie par ses deux prédécesseurs. Il a été jusqu'à qualifier la période 1998-2008 de « décennie perdue ». Depuis son élection, il tente avec plus ou moins de succès d'insuffler des réformes d'inspiration néolibérale à l'économie sud-coréenne et de restaurer l'alliance avec les États-Unis. Le changement de cap de la diplomatie sud-coréenne ne se fait pas sans générer des tensions à l'intérieur du pays. La société civile fortement structurée et l'opposition se sont fortement mobilisées contre certaines initiatives présidentielles[485]. La principale difficulté rencontrée par l'actuelle diplomatie sud-coréenne consiste à s'adapter à un monde fluctuant et très différent de celui du pré-*Sunshine Policy*. Depuis une dizaine d'années, l'environnement proche de la Corée du Sud a changé. La situation est devenue beaucoup plus fluide, voire volatile, et les lignes de démarcation entre « amis » et « ennemis » nettement moins claires. La relation entre les États-Unis et la Chine oscillent entre partenariat stratégique et possible affrontement. De même, la ligne suivie par Washington vis-à-vis de la Corée du Nord manque de constance, passant de la menace aux propositions de dialogue. Par contre, les relations politiques entre la Chine et le Japon ne cessent de se détériorer et la suspicion entre les deux principales puissances asiatiques continue de grandir. La puissance chinoise inquiète tandis que le Japon cherche à se doter progressivement de capacités militaires plus importantes. La Russie veut jouer de nouveau un rôle dans la région, mais ne semble pas avoir les moyens de ses ambitions. Le projet de gazoduc intercoréen devrait toutefois lui permettre de bénéficier d'une influence

[485] Les manifestations de 2008 contre l'importation du bœuf américain ont représenté le plus important mouvement anti-gouvernemental depuis vingt ans. Le pays connaît également des manifestations régulières contre la ratification de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis. En août 2008, plusieurs dizaines de milliers de bouddhistes ont également manifesté contre « les violations de la liberté religieuse » du nouveau gouvernement sud-coréen.

croissante dans les années à venir. Le récent décès de Kim Jong-il en Corée du Nord et les incertitudes concernant la capacité de son troisième fils, Kim Jong-un à diriger le pays contribuent à obscucir nos capacités d'analyses. Face à ces incertitudes, la Corée du Sud a besoin plus que jamais d'un renforcement des mécanismes et des institutions du dialogue régional. Le régionalisme nord-est asiatique a commencé à prendre forme en réaction à la crise de 1997. Suite à cette crise, la plupart des gouvernements de la région ont lancé une série d'initiatives bilatérales et multilatérales dans différents domaines. L'initiative la plus significative est sans doute la « Déclaration de Chiang Mai », établie dans le cadre d'une réunion de la banque asiatique de développement en mai 2000 et visant à mettre en place des échanges de monnaies entre les pays membres de l'Asean ainsi que la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Cette dernière a été approfondie par l' « Initiative de Chiang Mai » de mars 2010[486]. D'une manière générale, l'intégration régionale est-asiatique avance plus facilement sur les dossiers financiers plutôt que sur ceux qui sont liés au commerce. Par ailleurs, elle tend à stagner sur les questions de sécurité et de défense. A la différence de ses deux prédécesseurs, le président Lee Myung-bak prend la menace nucléaire nord-coréenne très au sérieux, surtout depuis que le pays a procédé le 5 avril 2009 à un tir d'engin qualifié de spatial et d'un second essai nucléaire le 25 mai de la même année. Le 14 avril 2009, la Corée du Nord avait annoncé son retrait des pourparlers à six et exigé le départ des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Si les pourparlers à six ont jusqu'à présent échoué à dénucléariser la péninsule coréenne, ils ont toutefois réussi à canaliser et à contenir la menace nord-coréenne. La faiblesse institutionnelle de ces pourparlers est un bon moyen de mesurer le degré d'inquiétude de l'ensemble des protagonistes et la réalité du danger nucléaire nord-coréen.

L'approfondissement des liens économiques avec la Chine inquiète également les autorités sud-coréennes. Avec environ 25 % des échanges, la Chine est devenue le

[486] Pour plus de détails sur la déclaration de Chiang Mai, voir : TADAHIRO Asami, *Chiang Mai Initiative as a Foundation of Financial Stability in East Asia*, IIMA, 1er mars 2005, 22 p. Disponible sur : http://www.asean.org/17905.pdf (lien vérifé en août 2011). Consulter également TANA Pradumna B, *Monetary and Financial Cooperation in East Asia : The Chiang Mai Initiative and Beyond*, Asia Development Bank, Economics and Research Department, ERD Working Paper Series n° 6, février 2002, 21 p. Disponible sur : http://www.adb.org/Documents/ERD/Working_Papers/wp006.pdf (lien vérifié en août 2011).

premier partenaire commercial de la Corée du Sud. Avec les États-Unis, elle est la première destination des investissements sud-coréens à l'étranger[487]. La Corée du Sud est le sixième investisseur étranger en Chine (2,1 milliards en 2009 et 29,6 milliards cumulés entre 1992 et 2009). Les investissements sud-coréens sont essentiellement implantés dans les provinces du Shandong, du Jiangsu et du Liaoning ainsi qu'autour de Pékin et Tianjin. En 2009, le commerce bilatéral a atteint 140 milliards de dollars. La Chine détient également entre ses mains une partie de l'avenir de la Corée du Nord. Le pourtour de la mer Jaune et du golfe du Bohai est aujourd'hui un important espace d'interconnexions économiques entre les deux pays. Depuis plusieurs années, les autorités des deux pays parlent de projets d'accords de libre-échange en association avec le Japon, mais les pourparlers tendent à faire du sur-place[488]. Depuis quelques temps, la défiance semble avoir pris le pas sur la confiance. L'augmentation du coût du travail en Chine et la détérioration des relations entre les deux pays conduisent certains analystes sud-coréens à envisager un déplacement progressif des investissements, notamment ceux des PME et des entreprises ré-exportatrices de la Chine vers l'Asie du Sud-Est, et plus particulièrement vers le Viêt Nam et l'Indonésie.

Comme nous l'avons vu plus haut sous, la présidence de Roh Moo-hyun, les décideurs politiques ont espéré un temps que la Chine accepterait de faire de la Corée du Sud le point d'équilibre en Asie du Nord-Est. Ils attendaient qu'elle use de son influence pour infléchir la politique menée par Pyongyang. Cependant, les conclusions d'une étude financée entre 2002 et 2007 par l'Académie des sciences sociales de Chine sur le royaume de Koguryo (-37 à 668) intègrent celui-ci à l'histoire

[487] 25,1 % en 2007, 16,5 % en 2008, 10,7 % en 2009 et 21 % en montant cumulé entre 1968 (1992) et 2009. Pour les Etats-Unis, les chiffres sont 15,9 % en 2007, 13,3 % en 2008 et 20,8 % en 2009. En montant cumulé entre 1968 et 2009, la part des Etats-Unis était de 21 % (soit 0,1 % de plus que pour la Chine. Notons cependant que les entreprises sud-coréennes ont commencé à investir en Chine qu'à partir de 1992). L'Union européenne a reçu 16,7 % des investissements cumulés sud-coréens à l'étranger et l'Asean 12,8 %.

[488] En novembre 2004, les présidents Hu Jintao et Roh Moo-hyun ont lancé une étude de faisabilité non officielle pour un accord de libre-échange. En novembre 2006, les deux pays ont accepté d'intégrer des représentants gouvernementaux du monde des affaires et des universitaires dans le cadre de cette pré-étude. Le président Lee Myung-bak a relancé les discussions en avril 2010. Un échange de vues sur les points sensibles s'est tenu à Séoul les 28 et 29 septembre 2010. Voir : *S. Korea-China FTA May be on the Horizon*, article paru dans l'édition en ligne d'"Hankyoreh" le 21 avril 2010 ainsi que le site internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce :
http://www.mofat.go.kr/english/econtrade/fta/consideration/China/index.jsp (lien vérifié en août 2011).

nationale chinoise, ce qui a renforcé le malaise entre les deux pays[489]. Le réexamen historique de la politique étrangère chinoise, voulant restaurer progressivement les droits et l'influence que s'attribuait la Chine impériale avant l'arrivée des Occidentaux, inquiète les milieux diplomatiques, politiques et universitaires sud-coréens. Il subsiste dans les relations sino sud-coréennes une certaine « anxiété politique » souvent sous-évaluée et nourrie par les incertitudes géopolitiques de la péninsule. Des doutes persistent sur le soutien de la Chine aux intérêts à long terme de la Corée du Sud et plus particulièrement sur la question de la réunification. De son côté la Chine s'inquiète du maintien, du futur statut des forces militaires américaines dans la région et des éventuelles orientations stratégiques d'une Corée réunifiée et nucléarisée. À cela s'ajoute des tensions bien réelles concernant les réfugiés nord-coréens en Chine, la question de la minorité coréenne de Chine, les questions frontalières (notamment autour des rochers d'Ieodo[490]) et les différents historiques liés au royaume de Koguryo[491]. Comme le souligne Scott Snyder, après une période d'espoir les autorités sud-coréennes ont fini par comprendre que la Chine continuerait à se comporter comme une puissance émergente ayant à cœur uniquement la préservation et le développement de ses propres intérêts, au détriment d'une intégration régionale équilibrée[492].

La Corée du Sud est également contrainte de redéfinir ses relations avec le Japon. Elle a longtemps cru que le Japon, en tant qu'ancienne puissance coloniale, serait toujours contraint de la soutenir. Il est vrai que le Japon, mal à l'aise avec sa propre histoire, a longtemps apporté son soutien à la Corée du Sud et a fortement contribué au développement économique du pays. Le Japon cherche maintenant à s'émanciper progressivement de son passé et à réaffirmer son rang en tant que puissance moyenne et régionale[493]. Ce pays n'hésite plus à se confronter à la Corée du Sud, que ce soit dans la réinterprétation de l'histoire commune ou sur la question

[489] Voir chapitre 3.2 : « La montée en puissance de la Chine ».
[490] Voir chapitre 2.3.4 : « Sécuriser ses intérêts en mer de Chine du Sud ».
[491] KIM Taeho, *An Emerging " Strategic Partnership" between Beijing and Seoul ? Myths and Realities*, in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 22, n° 2, automne-hiver 2008, pp. 97-122.
[492] SNYDER Scott, *China's Rise and the Two Koreas : Politics, Economics, Security*, Lynne Rienner Publishers, Boulder & London, 2009, 241 p.
[493] Entretien avec Yoshihide Soeya, Directeur de l'Institute of *East Asian Affairs Studies* de l'Université Keio le 11 juillet 2011.

des différents territoriaux. L'archipel s'est également engagé dans un dialogue approfondi avec la Chine et la Russie, reléguant au second plan l'importance de sa relation avec la Corée du Sud[494].

À la différence de la période de la Guerre froide, l'environnement dans lequel évolue la Corée du Sud est devenu mouvant, fluide et dynamique. Le pays doit faire preuve de souplesse et de créativité pour s'adapter à ce nouvel environnement. L'approfondissement des relations économiques avec la Chine, voire avec le Japon ne suffira pas à garantir la sécurité de la Corée du Sud même si depuis 2011 même en maintenant l'alliance avec les Etats-Unis. Les marges de manœuvre sud-coréennes à l'égard de ces deux pays restent et resteront encore longtemps limitées. Les milieux diplomatiques et académiques sud-coréens ressentent une certaine frustration à ne pouvoir influer plus fortement sur les grandes orientations régionales et à préserver la sécurité du pays. Si un regain de nationalisme et de sentiment anti-américain avait contribué à l'élection du président Roh Moo-hyun, c'est plutôt un sentiment de frustration et de peur de l'avenir qui domine le paysage politique actuel. Pour faire face à ces inquiétudes, il n'est pas étonnant de voir le pays s'engager fortement dans un approfondissement du dialogue accélérer les processus d'intégration régionale, aussi bien avec l'Asie du Nord-Est qu'avec l'Asie du Sud-Est. L'équilibre des pouvoirs avec la Chine, le Japon voire également avec la Corée du Nord n'est pas favorable à la Corée du Sud. L'engagement régional, en s'appuyant notamment sur l'Asean, donne non seulement une bouffée d'oxygène aux décideurs sud-coréens, mais permet également au pays de retrouver une certaine estime et confiance en lui.

4.3.3 - Un activisme régional croissant

[494] PYLE Kenneth, *Japan Rising : The Resurgence of Japanese Power and Purpose*, Public Affairs, 2009, 448 p.

La crise économique et financière actuelle qui n'épargne pas la région pourrait, comme c'est le cas en Europe, contribuer à accélérer l'approfondissement du dialogue régional. C'est du moins le pari que font les Sud-Coréens. L'engagement sud-coréen pour la création et le développement d'organisations régionales n'est pas récent. Déjà en septembre 1964, le président Park Chung-hee tenta d'initier l'Asia Pacific Council (ASPAC)[495]. Ce conseil regroupait à l'origine la Corée du Sud, l'Australie, la République de Chine (Taïwan), le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Thaïlande et la République du Viêt Nam (Viêt Nam du Sud). Le Laos avait le statut d'observateur. Ce conseil où aucun des pays membres n'était communiste regroupait, à l'exception de la Malaisie, des pays alliés aux États-Unis. La plupart avaient envoyé des troupes se battre aux côtés des Américains au Viêt Nam[496] et considéraient la République populaire de Chine comme une menace. Dans les faits, l'ASPAC fut avant tout un organisme informel consultatif grâce auquel les pays membres abordaient les problèmes régionaux (économiques, sociaux, culturels, politiques et sécuritaires). L'organisme a été démantelé après la chute de Saigon en avril 1975. Pour beaucoup, l'ASPAC représente un faux départ voire une occasion manquée dans l'institutionnalisation d'un dialogue régional de sécurité[497]. Plus récemment, le président Kim Dae-jung a également été à l'origine de la création de l'*East Asian Vision Group* et de l'*East Asian Study Group*.[498] De son côté, le président Roh Moo-hyun milita activement pour renforcer le rôle de son pays dans la coopération nord-est asiatique. Enfin, l'actuel président Lee Myung-bak veut renforcer le poids de son pays. Il a délaissé en 2009 sa nouvelle initiative pour l'Asie, en négociant et en ratifiant un accord de libre-échange avec l'Asean et en créant le centre Corée-Asean. Ce faisant, l'influence que son pays a perdue en Asie du Nord-Est a partiellement été retrouvée en Asie du Sud-Est. L'adage « les absents ont toujours tort » a marqué la politique étrangère sud-coréenne. Partant de là, les gouvernements successifs ont usé et usent toujours de toute leur influence pour être

[495] The Australia Department of External Affairs, *An Introduction to the Asian & Pacific Council (ASPAC),* Canberra, 1968, 25 p. Lire également SHIN Joe Kang, *ASPAC - An Asian Solution*, in "Intereconomics", vol. 3, n° 7, pp. 207-211, 1968.
[496] A l'exception du Japon, de la Malaisie et de Taïwan.
[497] KOMORI Yasumasa, *The Construction of Regional Institutions in the Asia-Pacific and East Asia : Origins, Motives and Evolution*, thèse de doctorat de l'University of Pittsburgh, Graduate School of Public and International Affairs, 2007, 344 p.
[498] Voir chapitre 2.3.3 : « L'impératif sud-est asiatique ».

invités à la table des négociations à un maximum de réunions régionales et internationales[499].

Sous Roh Moo-hyun, la Corée du Sud a pris ses distances avec les États-Unis. Le pays souhaitait non seulement acquérir une plus grande indépendance stratégique, mais il voulait contribuer au maintien de la paix dans la région en renforçant ses liens économiques et politiques avec la Corée du Nord. Il souhaitait favoriser le développement d'un dialogue régional institutionnalisé. L'échec de cette politique fut cuisant. Ce dernier est en partie attribuable au manque de soutien des États-Unis aux initiatives sud-coréennes[500]. Il faut dire que le président sud-coréen ne s'est pas contenté de prendre son autonomie vis-à-vis des États-Unis : il a essayé de mettre en cause leur autorité en diluant son influence dans la région. La Corée n'a pas cherché à inclure les États-Unis dans l'*East Asian Summit* et a montré à l'époque de fortes affinités, notamment avec la Chine et la Malaisie. Son successeur, Lee Myung-bak, a radicalement changé de cap en réaffirmant l'alliance entre son pays et les États-Unis, en prenant le risque de détériorer ses relations avec la Chine.

Ces changements réguliers de la politique étrangère sud-coréenne sont la conséquence du mandat présidentiel non renouvelable limité à cinq ans. Chaque président cherche à marquer son empreinte au risque de rendre incohérente, inaudible la diplomatie sud-coréenne. La politique étrangère est encore souvent utilisée afin de servir la politique intérieure. Elle permet en effet de revaloriser l'image d'un gouvernement impopulaire. Cela est d'autant plus vrai quand le président est issu d'un parti minoritaire, comme ce fut le cas avec Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun. Ces deux présidents ont en effet profondément influé sur la politique étrangère de leur pays.

4.3.4 - Entre autonomie et alliance

[499] A titre d'exemple, la Corée du Sud était présente à la conférence de Paris sur la reconstruction de la Libye en septembre 2011. Sur le modèle des rencontres ASEAN+1, la Corée du Sud a lancé en 2006 le forum Corée-Afrique avec les pays de l'Union africaine.

[500] KIM Byung-kook , *North and South Korea : Unlikely Challenger, Unlikely Mediator*, in KIM Byung-kook & JONES Anthony (Eds), "Power and Security in Northeast Asia : Shifting Strategies", Lynne Rienner Publishers, Boulder, 2007, 319 p. (pp.197-223).

La prise de distance à l'égard des États-Unis n'ayant pas eu l'effet escompté, l'administration actuelle cherche à établir un point d'équilibre entre son alliance avec la puissance américaine et sa propre volonté d'autonomie. Elle divise schématiquement les puissances moyennes en trois groupes principaux, en fonction de la nature de leurs relations avec les États-Unis[501]. Le premier regroupe notamment le Canada et l'Australie. La politique étrangère de ces pays ne s'oppose pas à celle de la puissance dominante, mais vient plutôt en appui voire en complément de cette dernière. Il s'agit pour Ha Yong-chool (Professeur de sciences politiques à l'université de Washington et professeur de relations internationales à la Seoul National University[502]) d'une diplomatie de niche spécialisée dans des domaines contribuant à améliorer l'image et le statut international de ces pays (interdiction des mines anti-personnelles, lutte contre le sida, etc…). Cela, tout en comblant les vides de la politique américaine. Le second groupe comprend des pays comme le Danemark, la Norvège et la Suède. La politique étrangère de ces derniers s'élabore indépendamment de celle des États-Unis sans pour autant s'y opposer. Leur discours repose essentiellement sur la promotion des droits de l'homme et les opérations de maintien de la paix. La taille, la population et la puissance économique de ces pays restent limitées. Elles n'ont ni les moyens ni les capacités de proposer de véritables alternatives sur le plan régional et encore moins au niveau international. Leurs éventuelles tentatives de réforme de l'ordre mondial dominé par les États-Unis sont vouées à l'échec. Le troisième groupe concerne les nouvelles puissances moyennes qui ont par le passé essayé de s'opposer à la domination américaine, mais qui ont fini par s'y plier depuis les années 1990. Il s'agit de pays comme le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud[503]. En s'appuyant sur leur poids démographique et économique, ces pays manifestent un fort désir de s'imposer au niveau régional et de peser plus largement dans les affaires internationales. Bien qu'ils ne s'opposent plus ouvertement à l'ordre mondial dominé par les États-Unis, ils cherchent toutefois à le réformer pour y jouer un plus grand rôle.

[501] Réunion en marge de l'Assemblée de la fondation de Corée 2011, regroupant un panel de diplomates et d'universitaires sud-coréens: *Korean Public Diplomacy in the 21st Century : Comparative Perspective*, Séoul, le 8 juillet 2011.
[502] Entretien le 9 juillet 2011.
[503] JORDAAN Eduard (2003), *op.cit*, p.176

La Corée du Sud de Lee Myung-bak veut inscrire son action dans celle des pays du premier groupe. Le pays n'a ni les moyens ni la volonté de s'opposer aux États-Unis. Trop petit dans son environnement proche, il a besoin de la protection d'une puissance extérieure mais éloignée, afin de maintenir son indépendance à l'égard de ses grands voisins. L'hégémonie américaine est aujourd'hui en partie contestée dans la région, notamment par la Chine. La montée en puissance de cette dernière inquiète pourtant. Elle n'est pas encore considérée comme un partenaire fiable ni même comme un garant de stabilité. Les marges de manœuvre et la popularité du Japon restent par ailleurs limitées. L'activisme régional sud-coréen étant mieux perçu que celui des États-Unis, ces derniers peuvent encourager les sud-coréens à être plus présents sur la scène régionale et contribuer ainsi au développement, au renforcement de l'influence de leur alliance globale[504].

4.3.5 - La niche régionale

En complément de ses liens avec la puissance dominante, la Corée du Sud, en tant que puissance moyenne, cherche à établir sa propre niche en « concentrant ses ressources dans des domaines spécifiques capables de générer des bénéfices plutôt qu'en essayant d'être présente partout »[505]. Dans son cas, il s'agit de la coopération régionale, de l'établissement de structures de dialogue et d'intégration régionale. Ces domaines ont été négligés aussi bien par les États-Unis, qui ont cherché avant tout à assurer leur influence au niveau international et ont délaissé la construction régionale est-asiatique. De leur côté, la Chine et le Japon sont trop occupés à essayer de se contenir l'un l'autre pour s'engager dans un véritable processus d'intégration régionale. Dans ce domaine, le leadership a été pris par l'Asean et depuis peu par la Corée du Sud[506]. Pour Andrew Cooper, la construction régionale est le meilleur

[504] Entretien avec Victor CHA, ancien directeur pour les Affaires asiatiques au Conseil pour la sécurité nationale de la Maison blanche (Nation Security Council, White House), le 9 juillet 2011.
[505] COOPER Andrew F., *Niche Diplomacy : A Conceptual Overview,* in COOPER Andrew F. (Eds), "Niche Diplomacy : Middle Powers after the Cold War", Palgrave Macmillan Press, 1997, 232 p. (pp. 1-24, plus spécifiquement la page 5).
[506] KWON Yul, *ASEAN + 3 협력체제의 성과와 정책과제* (ASEAN + 3, cadres et futurs défis) Kiep, Policy Analyses, 05-16, 2005, 218 p.

instrument d'affirmation des puissances moyennes[507]. Elles peuvent de la sorte occuper et jouer un rôle déterminant sur un terrain délaissé par les grandes puissances, et sur lequel les petites puissances, par manque de moyens diplomatiques et économiques, sont incapables d'avoir une influence notable. Une coalition large de petites puissances conduites par une ou plusieurs puissances moyennes peut garantir à ces dernières une plus large autonomie par rapport aux dominantes. Dans le cas présent, contenir les ambitions chinoises et japonaises dans le cadre d'une institution régionale. Pour la Corée du Sud cette coalition passe par un rapprochement stratégique avec l'Asean[508] mais aussi avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ce qui a été défini par la Nouvelle Politique Asiatique lancée en 2009[509].

CINQUIEME PARTIE

[507] COOPER Andrew, HIGGOTT Richard, NOSSAL Kim, (1993), *op.cit.*, p.25.
[508] Entretien avec un responsable de la division ASEAN au sein du ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du Commerce, le 3 mars 2011 à Séoul.
[509] Voir chapitre 3.3 : « Entre multilatéralisme et bilatéralisme ».

LES FREINS A L'ACTION INTERNATIONALE ` DE LA COREE DU SUD EN ASIE DU SUD-EST

5.1 - DES CONNAISSANCES LIMITEES

Nous avons vu précédemment que la Corée du Sud ne s'est intéressée à l'Asie du Sud-Est que tardivement. Elle ne dispose ni de relais anciens dans la région ni d'une longue tradition de recherche académique. Malgré une influence croissante dans la région, elle souffre d'un manque de connaissance de cette dernière conduisant souvent à des maladresses voir à des excès dans ses différentes initiatives. Ses revirements fréquent et rapides donnent l'image d'un pays n'ayant pas encore atteint un degré de maturité suffisant pour se positionner dès à présent comme un acteur majeur du développement régional.

5.1.1 - La première vague de recherche académique

L'intérêt porté par la Corée du Sud à l'Asie du Sud-Est date pour l'essentiel de la fin des années 1980. Il s'est inscrit dans la continuité de la démocratisation du pays et de la hausse du coût du travail[510]. Parallèlement à la première vague d'investissements, les milieux académiques sud-coréens commencèrent à s'intéresser à cette région qui était jusque là restée en dehors du champ d'études. Partant de très bas, la recherche universitaire sur l'Asie du Sud-Est ne pouvait que se développer. Depuis, de vrais progrès ont été réalisés mais ces derniers reposent encore essentiellement sur des efforts et des réalisations individuels plus que sur un véritable soutien institutionnel. La dispersion des études et des chercheurs rend délicat tout travail de recensement des études sud-coréennes sur l'Asie du Sud-Est. Cependant, grâce aux travaux entamés par Park Seung-woo[511] et Jeon Je-seong[512],

[510] Voir chapitre 4.1.1 : « Une arrivée tardive ».
[511] PARK Seung-woo, *Korea's Preparation for Southeast Asia : Research and Education on Southeast Asian Studies in Korea*, in STEINBERG David L., 2010*, op. cit.*, pp. 325-354.

mais aussi à ceux de Shin Yoon-Hwan de l'Institut d'études nord-est asiatique[513] de l'université Sogang à Séoul, il est possible de dresser un tableau approximatif de l'état des connaissances et des recherches disponibles en Corée du Sud sur l'Asie du Sud-Est.

En 2010, Park Seung-woo estimait le nombre de spécialistes de l'Asie du Sud-Est en Corée à environ 160 personnes, en soulignant qu'il était difficile d'en connaître le nombre exact car des études sur l'Asie du Sud-Est pouvaient être menées dans un cadre plus large et pas uniquement dans des instances spécialisées sur la région. Toujours selon Park mais aussi Shin Yoon-hwan, l'histoire des études sur l'Asie du Sud-Est peut être divisée en deux périodes : les études précoces menées avant la fin des années 1980 et les plus récentes, conduites à partir du début des années 1990. De son côté, Jeon Je-seong identifie trois générations de spécialistes de l'Asie du Sud-Est : ceux ayant mené leurs études dans les années 1980, ceux qui ont commencé dans les années 1990 et enfin ceux qui ont débuté leurs recherches depuis le début des années 2000.

Tableau 46 : Classification des études sur l'Asie du Sud-Est depuis les années 1980

	1ère génération	2ème génération	3ème génération

[512] JEON Je-seong, *Historical Dynamics of Southeast Asian Studies in Korea*, article publié en ligne sur le site de la "Kyoto Review of South East Asia", le 9 janvier 2011. Disponible sur : http://kyotoreviewsea.org/KCMS/?p=236&lang=en (lien vérifié en août 2011).
[513] site http://www.eastasia.kr/

Période	Années 1980	Années 1990	Années 2000
Spécialité d'origine des chercheurs	Pas de spécialistes de l'Asie du Sud-Est	Spécialisation sur l'Asie du Sud-Est	Spécialisation sur l'Asie du Sud-Est
Méthode	Etudes particulières	Etudes comparatives ou études de cas	Etudes régionales avec recherche de terrain
Champs disciplinaires	Economie et relations internationales	Extension aux questions politiques, économiques, culturelles et historiques	
Centres de recherche	Pas de centre de recherche spécialisé	Organisations flexibles	Organisations fixes

Source Jeon Je-song (2011).

L'engagement militaire sud-coréen au Viêt Nam ne fut pas accompagné de recherches académiques sur le pays. Les premières recherches datent des années 1980. Elles concernaient essentiellement deux pays : Le Viêt Nam et la Thaïlande. Plusieurs études en coréen sur l'histoire, le régime politique et la démocratisation furent alors publiées. Ces recherches, généralement conduites par des non spécialistes de la zone, furent accompagnées d'études sur le rôle des militaires dans la politique de certains pays de la région (Thaïlande, Indonésie, Viêt Nam et Philippines). Cela permit à un petit groupe de chercheurs intéressés par l'Asie du Sud-Est de commencer à émerger. Elles mirent également en lumière les faiblesses de la recherche académique et de la connaissance que la Corée du Sud pouvait posséder sur l'Asie du Sud-Est, ainsi que l'absence de centres de recherche spécialisés sur la région. Ces travaux précurseurs pour la Corée du Sud conduisirent le pays à se doter progressivement de structures pouvant accueillir les étudiants et les chercheurs de la seconde génération.

Juqu'au début des années 1960, l'intérêt pour l'Asie du Sud-Est était quasi-nul. Toute l'attention était concentrée sur les États-Unis, le Japon, l'Europe et dans une moindre mesure la Chine. Le reste du monde n'existait pas. Les premières études parcellaires furent lancées après le début des premières reconnaissances diplomatiques et surtout en accompagnement du projet de création de l'Asian and

Pacific Council en 1964[514]. Les politiques d'industrialisation et d'exportation des années 1970 poussèrent également quelques chercheurs à s'intéresser aux marchés, aux économies et enjeux militaires en Asie du Sud-Est. Aucune étude historique, sociologique, culturelle ou sur des questions de politique intérieure n'a été conduite avant l'apparition de la première vague de chercheurs. Parmi ces derniers citons en sciences politiques Ahn Chung-si (SNU - Université nationale de Séoul), Kim Kuk-jin (Ifans Institut des relations étrangères et de la sécurité nationale), Lee Beom-jun (Université feminine Sungshin), Kim Han-sik (Université de Défense nationale), Lee Woo-jin (Université Chung-Ang), Park Jae-kyu (Université Kyungnam), Lee Eun-ho (Université Chongju). En économie on retiendra les noms de Seo Dong-cheon (Université Inha) et Sohn Jeongsik (Université Hanyang)[515]. Le premier chercheur à avoir attiré l'attention sur les faiblesses chroniques de la recherche sur l'Asie du Sud-Est fut Ahn Chung-si en 1981. Ensuite, les premiers travaux furent conduits dans les années 1980 par Han Sung-joo au sein de l'Institut des Etudes d'Extrême-Orient (Institute for Far Eastern Studies) de l'université Kyungnam et de l'Institut de recherche asiatique de l'Université de Corée (Asiatic Research Institute de la Korea University).

Les premières recherches menées à cette période sont considérées comme des recherches introductives, répondant dans l'urgence aux questions soulevées par le nouvel intérêt que les entreprises sud-coréennes portaient à l'Asie du Sud-Est. Décousues et spontanées, elles reposaient essentiellement sur des sources secondaires et se contentaient le plus souvent de résumer et de synthétiser des recherches menées préalablement par des chercheurs étrangers.

[514] Voir chapitre 4.3.3 : « Un activisme régional ».
[515] Liste élaborée par Shin Yoon-hwan.

5.1.2 - Un intérêt croissant au début des années 1990

La seconde génération de chercheurs est constituée d'étudiants ayant mené leur thèse de doctorat sur des études de cas ou des études comparatives concernant un ou plusieurs pays d'Asie Sud-Est. Certains de ces étudiants purent mener une partie de leurs recherches sur le terrain, en étant accueillis par des universités locales. Ce premier groupe de huit docteurs (ayant étudié à l'étranger et s'étant spécialisé sur l'Asie du Sud-Est) créa en décembre 1990 un groupe d'études sur la politique de l'Asie du Sud-Est (Study Group on Southeast Asian Politics - SGASP - 동남아정치연구회 설립). En l'espace d'un an et demi, le nombre d'adhérents doubla (16). Sans financement ni locaux, le SGASP organisa des réunions hebdomadaires avec ses membres et s'engagea à certains travaux de traduction. Ce groupe donna naissance en août 1992 à l'Institut coréen d'études sur l'Asie du Sud-Est (Korean Institute of Southeast Asian Studies - KISEAS - 동남아지역연구회)[516], composé à l'origine de vingt-quatre membres spécialisés en sciences politiques, économie, anthropologie, sociologie, histoire et management. En 2011, l'institut regroupait une petite quarantaine de membres ayant (professeurs ou possédant un doctorat spécialisé sur l'Asie du Sud-Est) ainsi que treize étudiants en master ou inscrits en doctorat. L'association est connue pour ses règles d'adhésion strictes. Pour adhérer il était en effet nécessaire d'être parrainé par un membre existant et être accepté par un vote positif d'au moins deux tiers des membres présents dans l'assemblée, où était présente plus de la moitié des adhérents. De plus, si au cours d'une année un membre était absent à plus de la moitié des réunions, il pouvait être destitué d'office. Ces règles étaient toujours en vigueur en 2011.

Plus ouverte et moins élitiste, l'association coréenne d'études sur l'Asie du Sud-Est (Korean Association of Southeast Asian Studies KASEAS - 한국 동남아학회) fut créée en juin 1991[517]. L'association a la particularité d'être également ouverte aux non-spécialistes intéressés par des études ponctuelles sur la région. Elle regroupait 320 membres en 2011. Depuis sa création, l'association a organisé plus d'une

[516] Site : www.kiseas.org.
[517] *Ibid.*

cinquantaine de conférences, de séminaires et a publié 14 numéros de sa revue sur l'Asie du Sud-Est[518] (학술지 동남아시아연구). Ces deux organisations ont joué et continuent de jouer un rôle crucial dans le développement des études sur l'Asie du Sud-Est en Corée. Sans lien formel, les deux structures collaborent sous la forme d'un réseau composé de personnes membres des deux organisations. Selon Park, la plupart des premiers diplômés sur les affaires sud-est asiatiques n'eurent pas de difficulté pour trouver un poste de chercheur ou d'enseignant dans les universités sud-coréennes.

Parallèlement à l'éclosion de ce premier groupe de chercheurs, le gouvernement sud-coréen commença dans les années 1990 à investir pour le développement des études sur les relations internationales et les sphères culturelles. Cela permit aux membres de ce premier groupe de trouver leurs niches et de financer leurs recherches, notamment sous l'impulsion de la présidence de Kim Young-sam tournée vers la « mondialisation »[519]. De plus, l'assouplissement des conditions pour voyager à l'étranger a engendré une forte hausse du tourisme sud-coréen à l'étranger, dont l'Asie du Sud-Est fut la principale région bénéficiaire. Cela contribua à augmenter l'intérêt académique pour la région. La première vague d'investissements sud-coréens en Asie du Sud-Est fut également accompagnée d'un développement des études et des débats sur les succès de ce que l'on appelait les « nouveaux pays industrialisés » ou « le miracle de l'Asie orientale », avec comme corollaire un intérêt croissant pour l'étude des processus de développement à Singapour, en Malaisie, en Thaïlande et en Indonésie. De leur côté, les spécialistes du tiers-monde s'intéressèrent à la révolution vietnamienne, au socialisme de style birman ou encore à la démocratisation des Philippines.

[518] La revue est publiée deux fois par an depuis 2000.
[519] SHIN Gi-wook, *The Paradox of Korean Globalization*, The Asia Pacific Research Center Working Paper, Stanford University, janvier 2003, 21 p. (pp.10-13).

Ces efforts et la hausse régulière de l'intérêt porté à l'Asie du Sud-Est permirent à une troisième génération de chercheurs sud-coréens de travailler après de relativement longues recherches de terrain dans un cadre plus structuré. Pour la première fois, ils étaient encadrés par des professeurs sud-coréens déjà spécialisés sur la région. A partir de la fin des années 1990, les chercheurs sud-coréens pouvaient se spécialiser sur l'Asie du Sud-Est par choix et non plus uniquement par accident.

Tableau 47 : Nombre de docteurs spécialisés sur l'Asie du Sud-Est, membres de la KISEAS

Année d'obtention du doctorat	1975-1985	1986-1990	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2009	TOTAL
Etude régionale			2		2	1	5
Relations internationales			1	1			2
Indonésie		1	1	1	5	1	9
Viêt Nam	2			1	4	1	8
Thaïlande		2	2	1	3		8
Philippines			3		2	1	6
Malaisie			1	1	2		4
Birmanie				2		2	4
Cambodge						1	1
Singapour						1	1
Brunei, Laos et Timor Leste							0
TOTAL	2	3	10	7	18	8	48

Source JEON Je-song, 2011, d'après Shin et Hwang, 2004.

5.1.3 - L'état de la recherche sud-coréenne sur l'Asie du Sud-Est

Les cotisations de ses membres ne suffisant pas à couvrir ses frais de fonctionnement, la KISEAS s'est rapidement mise en recherche active de financements extérieurs. Elle a vite obtenu le soutien de la Fondation Daewoo. La Fondation Twenty-First Century Korea du groupe Hanjin (Korean Air) s'est engagée financièrement sur cinq ans (de 1993 à 1997), permettant à l'association de se consolider dans sa phase initiale. Elle a également reçu le soutien du Centre de recherche économique de Samsung (Samsung Economic Research Institute Seri)[520], qui lui offre les moyens d'organiser ses réunions mensuelles. Par l'intermédiaire du Consortium pour les études sur l'Asie Orientale, l'association est enfin indirectement cofinancée par le programme « Humanities Korea » de la Foundation de Corée pour la recherche (Korea Research Foundation)[521]. Ce dernier soutien a ainsi permis à l'association, en l'espace de deux ans, de publier six ouvrages rédigés après un travail de terrain par leurs auteurs. Ceux-ci portaient sur l'économie, la politique et les questions socio-culturelles.

Jeon Je-seong s'est livré à une analyse détaillée des articles publiés par la "Southeast Asian Review", la revue de la KASEAS depuis le début des années 1990. Leur nombre augmente régulièrement, et les sujets et pays concernés se sont élargis au cours de ces dernières années. Moins d'un tiers des articles publiés entre 1991 et 2000 étaient rédigés après une enquête de terrain. Depuis 2000, plus de la moitié des articles bénéficient d'un travail de terrain préalable. On est également passé à d'une dominante d'articles à vocation économique ou géopolitique à une majorité d'articles sur la politique intérieure des pays d'Asie du Sud-Est (culture, société et études linguistiques). Si le Viêt Nam, les Philippines et l'Indonésie étaient dans la phase initiale de la revue les pays les plus largement étudiés, les études sur la Malaisie et la Thaïlande ont connu essor récent certain. Les études sur ces cinq pays continuent de dominer largement le paysage de la recherche sud-coréenne sur l'Asie du Sud-Est.

[520] Site : http://www.seriworld.org/.
[521] Site : http://www.krf.or.kr.

Des recherches sur le Cambodge, Singapour et la Birmanie commencent à aboutir mais le Laos, Brunei et le Timor Leste sont encore laissés de côté.

Tableau 48: Pays ayant fait l'objet d'un article dans la "Southeast Asian review" de 1992 à 2009

	1992-1995	1996-2000	2001-2005	2006-2009	TOTAL
Birmanie	0	2 (4 %)	3 (4 %)	3 (7 %)	8 (4 %)
Brunei	0	0	0	0	0
Cambodge	1 (4 %)	1 (2 %)	1 (1 %)	3 (7 %)	6 (3 %)
Indonésie	5 (19 %)	10 (20 %)	12 (15 %)	7 (16 %)	34 (17 %)
Laos	0	1 (2 %)	0	1 (2 %)	2 (1 %)
Malaisie	1 (4 %)	4 (8 %)	14 (18 %)	4 (9 %)	23 (12 %)
Philippines	7 (26 %)	8 (16 %)	10 (13 %)	8 (19 %)	33 (16,5 %)
Singapour	2 (7 %)	2 (4 %)	5 (10 %)	1 (2 %)	10 (5 %)
Thaïlande	3 (11 %)	10 (20 %)	18 (22 %)	5 (12 %)	36 (18 %)
Timor Leste	0	0	0	1 (2 %)	1 (0,5 %)
Viêt Nam	8 (30 %)	11 (22 %)	16 (20 %)	10 (24 %)	45 (23 %)
TOTAL	**27**	**40**	**79**	**43**	**198**

Source JEON Je-song, 2011.

D'après Park Seung-woo[522] la plupart des étudiants jusqu'au niveau master (60 %) poursuivent leurs études dans des universités sud-coréennes et plus particulièrement à l'Université nationale de Séoul (12,6 %), à l'université Sogang (8,4 %), à la l'Université de Corée (7,4 %), à l'Université Yonsei (5 %), à l'Université Sungkyunhwan (3,2 %) et surtout à l'Université Hankuk pour les études étrangères (17,9 %), avec une dominante pour les études en sciences politiques (33,8 %) et en relations internationales en Asie (18,6 %). Seulement 6 % des étudiants qui se spécialisent sur l'Asie du Sud-Est apprennent une des langues de la région. A partir du doctorat, la majorité des étudiants (64 %) s'inscrivent dans des universités étrangères[523]. Près de 40 % des sujets concernent les relations internationales. Le

[522] Park Seung Woo, 2010, *op.cit.*, p. 331.
[523] En 2009, six étudiants sud-coréens étaient inscrits en doctorat en Indonésie, six au Viêt Nam, quatre en Malaisie, trois aux Philippines, deux en Thaïlande, un à Singapour, vingt-six aux États-Unis, sept en Europe et sept en Australie également.

domaine est suivi par l'anthropologie (12,1 %) et l'économie (10,1 %), puis viennent la sociologie (8,1 %), la linguistique (8,1 %), la littérature (7,1 %), l'histoire (7,1 %) et les études régionales (4 %).

Ayant émergé dans le courant des années 2000, la troisième génération de spécialistes de l'Asie du Sud-Est a permis d'élargir le spectre des recherches sud-coréennes à des pays jusque-là mis à l'écart. Ses membres sont aujourd'hui à la fin de la trentaine et au début de la quarantaine et composent environ 40 % des membres de la KASEAS. Une autre étude du professeur Park Seung Wook montre que 14,9 % des membres ont 55 ans ou plus, 41,8 % ont entre 45 et 54 ans et 40,3 % ont entre 35 et 44 ans. Les professeurs d'université représentent 64 % des membres et seulement 4 % sont des chercheurs à plein temps. Enfin, 25 % se partagent entre l'enseignement et les recherches sous contrat.

5.1.4 - Les tendances pour l'avenir

La troisième génération de chercheurs a œuvré pour une transformation du milieu en lui donnant un cadre légal plus strict. En prenant part en 2002 au programme de deux ans du consortium pour les études sur l'Asie Orientale, la KISEAS dû faire face à des obligations administratives et techniques nouvelles. Ces dernières ont conduit à une réorganisation importante de l'association. En s'appuyant sur l'expérience acquise pour l'obtention des subventions de la Korea Research Foundation, les nouveaux membres ont souhaité faire monter en gamme l'association en transformant le consortium temporaire en une structure permanente. A l'initiative de Hwang In-won, un groupe de dix jeunes chercheurs proposa de dissoudre l'ancienne association pour la recréer immédiatement avec de nouveaux statuts et la faire enregistrer comme structure indépendante par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce. Le projet fut approuvé en assemblée générale le 13 décembre 2003. Structure informelle, la KISEAS est alors devenue une structure permanente disposant d'un bureau, d'une salle de documentation et d'une équipe

d'administrative. La dénomination anglaise de l'association inspirée de l'Institute of Southeast Asian Studies de Singapour[524] demeura inchangée, mais pour marquer son changement de statut, le nom coréen fut modifié[525].

La principale différence entre la KISEAS et la plupart des associations de recherche en Corée du Sud tient en ceci : elle a d'abord été créée grâce aux fonds propres de ses membres. Si des financements privés ont rapidement été mis en place, les financements académiques et gouvernementaux furent longs à arriver. L'association a été contrainte, dès le début, à faire preuve de créativité, de réactivité et à apprendre à travailler en réseau. Elle s'est ainsi appuyée sur la KASEAS pour bénéficier d'un financement complémentaire du Korea-Asean Academic Exchange Fund, qui nécessite l'accord du ministère des Affaires étrangères et du Commerce et du secrétariat de l'Asean. Le risque aujourd'hui pour les membres de l'association est de devoir utiliser une partie importante de leur temps à chercher des financements non plus pour lancer de nouvelles recherches, mais pour couvrir les frais de fonctionnement de la structure et pour répondre aux obligations comptables et administratives que requiert ce type d'organisation. Cela demande une forte cohésion parmi les membres de l'association. Il s'agit de mettre de côté les différents et les visions divergentes, ce qui devrait être le cas pour la recherche sud-coréenne sur l'Asie du Sud-Est.

Si la Corée du Sud dispose aujourd'hui d'une base relativement forte d'experts sur l'Asie du Sud-Est, ces derniers ne peuvent pas encore s'appuyer sur des structures académiques fortes. Les principales universités du pays[526] n'offrent toujours pas d'enseignements dédiés à l'Asie du Sud-Est. Les spécialistes de la région se retrouvent donc marginalisés au sein d'un système où la renommée des universités compte plus que la pertinence des enseignements dispensés. L'enseignement des langues sud-est asiatiques reste limité et la majorité des spécialistes de la région ne maîtrisent aucune langue sud-est asiatique. Une partie importante des travaux se base donc sur des analyses de seconde main

[524] Site : www.iseas.edu.sg.
[525] (ancien nom : 동남아지역연구회, Recherche sur l'Asie du Sud-Est / nouveau nom 한국동남아연구소 - Institut coréen de recherche sur l'Asie du Sud-Est)
[526] Le triumvirat « SKY » : *Seoul University, Korea University* et *Yonsei University.*

essentiellement américaines et ne permettant pas le développement d'une vision sud-coréenne originale de l'Asie du Sud-Est. D'autant plus que très peu de chercheurs à l'étranger ont accès aux documents publiés en langue coréenne. Ces derniers sont par ailleurs encore peu nombreux et les publications de chercheurs sud-coréens en langue occidentale restent marginales.

Les relations académiques entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est sont encore marquées par un manque d'intérêt réciproque. Si la Corée du Sud a pris l'initiative, depuis une vingtaine d'années, d'étudier la région sud-est asiatique, cette dernière peine encore à développer des études supérieures coréennes. La Korea Foundation essaie cependant de promouvoir les études coréennes en Asie du Sud-Est mais doit faire face à un manque important de moyens et de ressources humaines. Elle tente d'y remédier en déposant depuis 2011 des séries de cours sur internet sur la culture pop coréenne, le marché de l'automobile ou la place de la Corée du Sud dans la mondialisation. Des professeurs de sept universités sud-coréennes sont mobilisés pour donner des cours en ligne et en anglais auprès d'un consortium réunissant des universités en Indonésie, en Malaisie, Thaïlande, Laos, Cambodge et Philippines [527] . La fondation tente également de promouvoir l'enseignement de la langue coréenne avec des programmes de formation proposés à l'université de Malaisie (University of Malaysia), L'université Gadjah Mada en Indonésie, l'université Diliman aux Philippines, l'université de langues étrangères de Rangoon en Birmanie(Yangoon University of Foreign Language), l'université de Brunei, et l'université Nationale de Singapoure (National University of Singapore). En Thaïlande, un consortium de six universités enseigne maintenant le coréen (Mahasarakhan, Burapha, Prince Songkla, Srinikhaninwirol, Silpakorn et Thammasat)[528]. En avril 2011, la fondation a également inauguré son premier centre de langues à l'étranger à Hanoï, au Viêt Nam[529]. En septembre 2005, à l'initiative de Lee Van Quang (alors vice recteur de l'université des sciences sociales et humaines

[527] LEE Robert, *Korea to offer online lectures in Southeast Asia*, article publié dans le "Korea Herald" du 20 janvier 2011.
[528] LEVEAU Arnaud, *L'essor du tigre : les ambitions sud-coréennes en Asie du Sud-Est,* in LEVEAU Arnaud et De TREGLODE Benoît, "L'Asie du Sud-Est 2011 : les événements majeurs de l'année", Irasec – Les Indes Savantes, Paris, 2011, 409 p. (pp. 55-74).
[529] SHIN Hae-in, *Vietnam to open official Korean Language Institute*, article publié dans le "Korea Herald" du 22 avril 2011. Voir également le rapport d'activité 2010 de la *Korea Foundation* (*The Korea Foundation 2010 Annual Report*, 50 p.).

d'Hô Chi Minh-Ville) a été fondée l'association sud-est asiatique d'études de la Corée (KSASA), dont le secrétariat est actuellement basé au sein de l'université Chulalongkorn en Thaïlande.[530] L'association organise tous les deux ans une conférence[531] réunissant un petit groupe d'experts sud-est asiatiques de la Corée, venus de sept universités de la région. Cependant, ses activités sont restées jusqu'à présents très limitées[532].

Les relations économiques et politiques entre les deux régions se sont fortement accrues ces vingt dernières années et continueront de se resserrer dans les années qui viennent. La croissance des échanges économiques n'a pas encore de contre-partie en terme de recherche académique. La Corée dispose d'une connaissance encore assez faible de l'Asie du Sud-Est. De son côté, cette dernière ne s'est pas encore dôté de véritables instruments d'études sur la Corée ancienne et contemporaine.

Cette méconnaissance commune peut conduire à des incompréhensions et être source de désillusions voire d'isolement pour la Corée du Sud en Asie.

[530] *Korean studies association of Southeast Asia*, site : http://www.ksasa.net/.
[531] La première conférence s'est tenue en 2005 à Hô Chi Minh-Ville, la seconde en 2007 en Indonésie, la troisième en 2008 en Thaïlande et la dernière en date en 2010, à Séoul.
[532] Les universités de Chulalongkorn et de Burapha en Thaïlande, l'université de Malaya en Malaisie, les universités des sciences sociales et humaines de Hanoi et d'Hô Chi Minh-Ville au Viêt Nam, l'université Pelita Harapan en Indonésie et l'université de la Nouvelle-Galles du Sud en Australie.

5.2 - UN ACTIVISME DESORDONNE

5.2.1 - Un management autoritaire qui pose problème

La forte présence des entreprises coréennes dans la région (6 716 entreprises sud-coréennes enregistrées dans les pays de l'Asean en 2009) n'est pas sans poser certains problèmes, notamment en matière de dialogue social et de conditions de travail. Faute de formation préalable à leur expatriation, de nombreux entrepreneurs sud-coréens ont simplement transposé les méthodes coréennes de management[533] à leurs succursales sud-est asiatiques sans les adapter à l'environnement local. Des maladresses dans la gestion du personnel provoquent régulièrement des réactions d'hostilité de la part des travailleurs locaux[534] et peuvent constituer ponctuellement un frein au développement des intérêts coréens dans la région[535]. L'essentiel des investissements sud-coréens réalisés dans la région proviennent de petites et moyennes entreprises, dont le succès repose en grande partie sur des coûts de production peu élevés et une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché. En dehors des *chaebols* et des investissements à haute valeur ajoutée, la gestion du personnel dans les entreprises à capitaux sud-coréens est souvent proche de celle qui était pratiquée en Corée du Sud dans les années 1960-1970[536]. La plupart des managers sud-coréens en Asie du Sud-Est sont soit des ingénieurs, soit d'anciens ouvriers ayant uniquement exercé dans des usines en Corée du Sud. Dans leurs relations avec le personnel local, ils ont tendance à faire preuve d'un certain autoritarisme, acceptable en Corée du Sud mais peu adapté en Asie du Sud-Est.

---

[533] Sur le management des entreprises sud-coréennes, voir : PAIK Youngsun et Pak Yong-suhk, *The Changing Face of Korean Management of Overseas Affiliates*, in ROWLEY Chris & PARK Younsun (eds), "The changing face of Korean Management", Routledge, Abingdon, 2009, 230 p. (pp.165-188).

[534] Échanges réguliers avec Pavin Chachavalpongpun, ancien diplomate thaïlandais et chercheur à l'*Institute of Southeast Asian Studies* de Singapour (courriers électroniques entre décembre 2010 et avril 2011).

[535] En 1997, dans son rapport annuel, la Confédération internationale des syndicats libres a exprimé sa préoccupation face aux comportements violents de certains employeurs coréens au Viêt Nam.

[536] Voir l'article : *Aspects of Labour Relations in Korean Companies in the Indonesia of the Early 1990's: Korean-style Management and Labour Discourse*, publié en ligne par la "Kyoto Review of Southeast Asia", le 8 janvier 2011. Disponible sur : http://kyotoreviewsea.org/KCMS/?p=255&lang=en (lien vérifié en septembre 2011).

Depuis une quinzaine d'années, il est ainsi courant de lire des articles mentionnant des violations du droit du travail local par des entrepreneurs sud-coréens dans la presse sud-est asiatique, et parfois dans la presse sud-coréenne. Cela va des salaires payés en retard, le non-respect du salaire minimum, le non-paiement des heures supplémentaires, aux insultes et violences physiques[537]. Ainsi, alors que les entreprises coréennes avaient entre les mains un certain nombre d'avantages (notamment en matière de capitaux et de technologie, mais aussi d'image), ces derniers ont parfois été gaspillés par une recherche trop rapide de gains et un manque de sensibilisation des responsables coréens à la culture des pays d'accueil. Le gouvernement coréen a longtemps considéré la mauvaise réputation des conditions de travail au sein des entreprises coréennes en Asie du sud-Est comme le résultat de pratiques individuelles, et non comme un problème systématique. Il a également tablé sur une montée en gamme progressive des investissements sud-coréens dans la région, passant d'une industrie à faible valeur ajoutée à une industrie plus sophistiquée, avec l'espoir que l'emploi d'une main-d'œuvre locale plus qualifiée et productive allait réduire les tensions dans les entreprises à capitaux sud-coréens dans la région. Pourtant en 2011, l'affaire Hanjin Heavy Industry Corporation (HHIC[538]) aux Philippines a montré que le problème était toujours d'actualité. Le 23 janvier 2011, un jeune ouvrier philippin de 19 ans, Raldon del Rosario, est mort suite au décrochage d'une porte métallique de 800 kg. Un de ses collègues, Camilio Bouchie, a également été sérieusement blessé dans l'accident. Quelques temps plus tard, sur le même site, un superviseur sud-coréen, Choi Dond-baek, est décédé après avoir été écrasé par un chariot élévateur. Depuis la prise de contrôle des chantiers navals situés dans la zone industrielle de la baie de Subic au nord de Manille en 2006 par le groupe HHIC, le département du travail philippin a recensé une quarantaine de décès accidentels sur le site[539]. Trois ouvriers seraient

[537] *Oppression of Overseas Workers by Overseas Korean Corportation*, éditorial de l'édition en ligne de "The Hankyoreh" du 5 septembre 2007. Disponible sur : http://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_editorial/234034.html (lien vérifié en septembre 2011). Voir également l'éditorial de l'édition papier de l'Hankyoreh du 7 juillet 2005, *외국진출 기업들의 부끄러운 노동탄압* (Honte aux entreprises étrangères abusant des conditions de travail). Consulter aussi MARSHALL Samantha, *Koreas, Vietnames Learn to Get Along with Culturally Sensitive Assembly Line,* article paru dans le "Wall Street Journal" du 25 février 2000.

[538] Site de la société : http://www.hhic-phil.com/.

[539] Voir le blog du syndicats des ouvriers d'HHIC Philippines : http://hanjinworkers.wordpress.com/ (lien vérifié en septembre 2011).

également morts de la malaria alors que l'entreprise est censée, par contrat, éradiquer la propagation de la maladie dans la zone. Toujours selon le département du travail, plus de 4 000 ouvriers auraient été blessés plus ou moins sérieusement entre 2006 et début 2011. De son côté, HHIC reconnaît 19 décès. Les autorités philippines ont tenté de minimiser l'impact de ces accidents afin de ne pas ternir l'image du pays, alors qu'HHIC doit investir un milliard de dollars supplémentaire d'ici 2016 pour la construction d'un second site. La structure a déjà investi 1,6 milliards dans le pays depuis 2006[540]. Déjà, début 2009, une mission d'enquête du sénat philippin révélait de nombreuses failles dans le système de sécurité et des entailles au code du travail. Le président de la mission d'enquête notait également que les ouvriers avaient peur de lui parler par crainte de représailles du management sud-coréen. Suite au rapport négatif l'ambassadeur sud-coréen aux Philippines, Choi Joong-kyung avait écrit au président du Sénat, Juan Ponce Erile, soulignant les conséquences que la publication de ce rapport pouvait avoir en termes de futurs investissements. Cette intervention de l'ambassadeur sud-coréen a été considérée comme une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures philippines. Malgré l'intensité du débat, les choses ont peu évolué, ce qui a conduit début 2011 l'église philippine à demander au management sud-coréen de meilleures conditions de travail pour les ouvriers philippins[541]. En juillet 2011, une caravane d'une cinquantaine de véhicules et d'une centaine de motos est partie du centre de Manille jusqu'aux chantiers navals de Subic, pour dénoncer une fois encore les mauvaises conditions de travail sur le site[542]. D'autres affaires ont fait la une des médias au Viêt Nam, Cambodge ou Indonésie, ternissant à chaque fois l'image des investisseurs sud-coréens[543] en Asie du Sud-Est et même au-delà. Ainsi, en juillet 2011, les autorités néo-zélandaises ont décidé d'ouvrir une enquête concernant une société sud-coréenne exploitant des bateaux de pêche dans la région de Christchurch. Celle-ci

[540] GONZANGA Robert, *Aquino in Subic Rites, Thanks Koreans for Jobs*, article publié par "The Inquirer" du 8 janvier 2011.
[541] Voir la lettre du 20 juin 2011, rendue publique, du révérend Hanival Brucelas, directeur du centre d'action sociale de Zambales aux Philippines. Adressée à Taek Kyun Yoo, manager général d'Hanjin Heavy Construction Company Philippines, elle faisait le point sur un différent entre les salariés philippins de l'entreprise et le management sud-coréen.
[542] Voir la lettre d'Alfie Alipio, président de Samahan et de Melchor Remedios, président du syndicat des ouvriers d'HHIC Philippines, adressée au président de la République des Philippines, Benigno Aquino III, le 30 janvier 2011. Cette missive rappelait l'ensemble des incidents survenus sur le site depuis 2006, les revendications des ouvriers philippins ainsi que l'envoi d'une lettre adressée le même jour à l'assemblée des évêques philippins.
[543] Voir le rappel de *Southeast Asian Perspective on the Korean Wave*, in STEINBERG David L., 2010, *op.cit.,* pp. 245-282 (partie 3.3: "Unruly Businessmen").

n'aurait pas respecté la législation du travail et les conditions de sécurité pour ses employés indonésiens[544].

5.2.2 Un faible respect des lois locales

Les problèmes de management ne sont pas les seuls à ternir l'image de la Corée et des expatriés sud-coréens en Asie du Sud-Est. Si certains grands groupes industriels comme Hanjin ont des difficultés à se mettre en conformité avec les législations locales, la question est encore plus aiguë parmi les très nombreuses petites entreprises sud-coréennes dans la région. Certaines petites structures (épiceries, restaurants, agences de voyages, cafés internet, spas, églises évangélistes, etc.) opèrent en Asie du Sud-Est sans se mettre en conformité avec les législations nationales[545]. En juin 2007, le conseil municipal de Davao aux Philippines a ainsi révélé que la plupart des petits commerces sud-coréens établis dans la ville ne respectaient ni le code du travail, ni la loi sur l'immigration[546]. Plus récemment en janvier 2011, sept écoles offrant des cours d'anglais à de jeunes Coréens aux Philippines ont été fermées. Ces dernières exerçaient sans licence et aucun des élèves inscrits n'avait de visa étudiant. 113 jeunes Coréens et 14 adultes ont été extradés. Les noms de 70 enfants sud-coréens ont également été mis sur une liste noire de l'immigration philippine[547]. Toujours aux Philippines, à proximité du volcan Taal à Talisay, le projet de la société Jung Ang Interventure à la construction d'un SPA[548] a soulevé une vague de protestations entre 2007 et 2008. Les autorités et certaines associations locales avançaient qu'avant son abandon, le projet ne

[544] *Indonesian Sailors Tell of « Months of Abuse » Aboard Korean Ship*, article paru en ligne sur le site du "Jakarta Globe" du 16 juillet 2011. Disponible sur :http://www.thejakartaglobe.com/home/indonesian-sailors-tell-of-months-of-abuse-aboard-korean-ship/453289 (lien vérifié en septembre 2011).
[545] Voir également MIRALAO Virgina A. et MAKIL Lorna P. (Eds), *Exploring Transnational Communities in the Philippines,* Philippines Migration Research Network & Philippine Social Science Council, 2007, 175 p. (voir les chapitres *Understanding the Korean Diaspora to the Philippines*, *South Koreans in Dumagete : A Preliminary Study* et *Koreans in the Philippines : A Study of the Formation of Their Social Organization*).
[546] DAMAZO Jet, *Korea Invades the Philippines*, article publié en ligne sur le site d'"Asia Sentinel", le 11 juillet 2007. Disponible sur http://www.asiasentinel.com/index.php?Itemid=34&id=575&option=com_content&task=view
(lien vérifié en septembre 2011).
[547] BAE Ji-sook, *Koreans Face Deportation From Philippines : Report*, article publié dans le "Korea Herald" des 15-16 janvier 2011.
[548] Taal Island Spa Resort.

respectait pas la législation sur la protection de l'environnement[549]. Une autre société sud-coréenne spécialisée dans le tourisme a également été montrée du doigt en 2009 par les autorités philippines : elle était accusée ne pas respecter les règles de sécurité en organisant des treks sur le Pinatubo[550]. Les réactions d'hostilité à la présence sud-coréenne aux Philippines sont courantes. Le web philippin fourmille de blogs (ou de twitts[551]) plus ou moins critiques à l'égard de la Corée et de la communauté coréenne aux Philippines, ainsi que sur les abus dont sont victimes les épouses et ouvriers philippins vivant en Corée du Sud.

5.2.3 La gestion du tourisme

L'attitude et les manières de consommer de certains touristes sud-coréens en Asie du Sud-Est soulèvent parfois quelques critiques, assez proches de celles qui étaient formulées à l'encontre des touristes japonais dans le courant des années 1970 et 1980. Si aujourd'hui les touristes japonais sont dans l'ensemble bien acceptés, on critique régulièrement les touristes sud-coréens : ils seraient turbulents, exigeants, bruyants, querelleurs et peu respectueux de la culture locale. On leur reproche également de voyager à bord de compagnies aériennes coréennes, de résider dans des hôtels appartenant à des Coréens, de manger dans des restaurants coréens, de faire leurs achats dans des boutiques tenues par des Coréens ou sous contrat, de venir avec leurs propres guides touristiques et d'utiliser des bus et des véhicules appartenant à des sociétés coréennes. Bref, ils ne font pas suffisamment profiter l'économie locale de leurs voyages[552]. Cela s'explique en partie par le peu

[549] ADRENADA Katherine, *Korean Developer Giver One Week to Comply with ECC*, article paru dans le "Philippines Star" du 30 juin 2007, ainsi que JAYMALIN Mayen, *Gov't Offers Other RP Mountains to Korea Spa Builder*, article paru dans le "Philippines Star" du 7 juillet 2007.

[550] CERVANTES Ding, *Despite recent Tragedy on Volcanic Slope, Korea firms, Capas, Execs Defy gov't to run Pinatubo Tecks Anew*, article publié en ligne sur le site du département philippin du tourisme le 21 décembre 2009. Disponible sur : http://www.visitmyphilippines.com/index.php?title=DOTcautionstrekkerstoMt.Pinatubo&func=single&pid=98&tbl=2 (lien vérifié en septembre 2009).

[551] Voir par exemple : http://samcasuncad.i.ph/blogs/samcasuncad/2009/10/02/the-korean-ugly-yubin-who-shouted-filipino-monkeys-in-twitter/ (lien vérifié en septembre 2011).

[552] Lire : CHEN Jospeh J., *Measurement of Korean Tourists Perceived Images of Overseas Destinations,* "Journal of Travel Research", volume 38, n° 4, mai 2000, pp.411-416, ainsi que REISINGER Yvette, *Cultural Differences between Asian Tourist Markets and Australian Hosts*, "Journal of Travel Research", volume 40, n° 3, février 2002, pp. 295-315 et IVERSON Thomas J., International Journal of Hospitality Management, volume 16, issue 2, 1997, pp.209-219. Consulter également *Drunken*

d'appétence des Coréens pour les langues étrangères. Également, la hausse générale des revenus en Corée du Sud a permis à des franges de population peu éduquée et rarement en contact avec des étrangers de voyager en Asie du Sud-Est. Pavin Chachavalpongpung[553] souligne que les mauvaises conduites augmentent avec le nombre de touristes sud-coréens en Asie du Sud-Est. Ces derniers sont d'ailleurs souvent surnommés les « Ugly Korean » (coréens moches ou sales coréens) par les commerçants et prestataires de services travaillant dans les hauts lieux du tourisme sud-est asiatique. Un article paru en ligne sur le site du "Chosun Ilbo" en 2004 soulignait que les cas d'attitudes déraisonnables (prendre l'avion sous l'emprise de l'alcool, insulter les serveurs ou policiers, frapper et insulter les *caddies boys* sur les terrains de golf, saccager des chambres d'hôtels, non-respect des coutumes ou religions locales) seraient fréquents chez les voyageurs sud-coréens en Asie du Sud-Est[554]. L'accès à plusieurs établissements de loisirs aux Philippines, au Cambodge ou en Thaïlande serait aujourd'hui interdit aux groupes de touristes sud-coréens. L'Ambassade de Corée du Sud à Manille a d'ailleurs émis plusieurs communiqués demandant aux touristes coréens de mieux se comporter dans le pays, car les tensions générées par l'attitude de certains peuvent avoir des conséquences négatives sur la communauté expatriée dans le pays, ainsi que sur les relations que peuvent nourrir les deux pays. Certaines associations comme la United Korean Community of Philippines[555] tentent de redorer l'image du pays en lançant des campagnes dans la presse coréenne. Elles demandent à leurs concitoyens de mieux se comporter pendant leurs déplacements à l'étranger, en organisant des fêtes et événements culturels dans leur pays d'accueil ouvert aux non-coréens. Tout comme les maladresses de certains hommes d'affaires et le prosélytisme offensif de quelques missionnaires évangélistes (dont nous parlerons ensuite), l'attitude jugée souvent désobligeante de certains groupes de touristes contribuent à ternir l'image de la Corée en Asie du Sud-Est. Cette dégradation de l'image globale de la Corée du Sud

Misconduct Abroad Gives Rise to the 'Ugly Korea', article de PARK Min-seon paru dans le "Chosun Ilda" (édition anglaise) du 20 février 2004.

[553] Pavin Chachavalpongpung, in STEINBERG David L., 2010, *op. cit*., p. 258.

[554] PAK Min-Seo, *Drunken Misconduct Abroad Gives Rise to the 'Ugly Korean'*, article paru dans l'édition en ligne du "Chosun Ilbo" en 2004 (date précise non communiquée), disponible sur : http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2004/02/20/2004022061009.html (lien vérifié en septembre 2011).

[555] Site officiel : http://www.korea.com.ph/ (voir les campagnes « Let's preserve our dignity as Korean » et « Let's become good koreans »).

a un impact direct sur la réception de produits culturels sud-coréens (K-Pop, séries TV, cinéma) dans la région, qui font parfois l'objet de boycotts ou de manifestations d'hostilité depuis quelques temps[556].

5.2.4 - Un prosélytisme religieux incontrôlé

Un peu moins de 30 % des 48 millions de Sud-Coréens se déclarent chrétiens[557]. La Corée du Sud représente cependant le deuxième plus important groupe de missionnaires chrétiens au monde, après les États-Unis. On estime entre 16 000 et 17 000 le nombre de missionnaires évangélistes sud-coréens dans le monde, dont 12 000 en Asie[558]. L'église catholique sud-coréenne, avec un peu moins de 700 missionnaires dans le monde, dont 313 (45,4 %) en Asie, pourrait presque faire pâle figure[559]. Certaines églises évangéliques appellent la Corée « la nouvelle Israël ». Ces dernières se sentent investis d'une responsabilité particulière au XXI[e] siècle dans la propagation de la « bonne nouvelle » au reste du monde[560]. Certains membres influents de ces églises pensent que le christianisme a été déterminant dans le développement économique du pays et qu'il est de leur devoir d'évangéliser les pays moins développés, pour qu'ils puissent profiter de l'expérience matérielle et spirituelle de la Corée du Sud[561]. Dans un article paru dans le "Times", Jennifer Vaele avance que l'explosion du nombre de missionnaires sud-coréens est en partie la conséquence d'une concurrence effrénée que se mènent les différentes églises évangélistes du pays[562]. Le prosélytisme sur de nouvelles terres, surtout si elles sont jugées dangereuses, est un bon moyen de promotion pour les différentes églises

[556] MALIANGKAY Roald H., *When the Korean Wave Ripples*, article paru dans l'IIAS Newsletter à l'automne 2006, p.15, ainsi que MALIANGKAY Roald H., *The Myth of Soft Power : Selling Korea Pop Music Abroad*, note du 5 octobre 2007 de l'Institute of East Asian Studies de l'Université de Berkeley, 5 p.

[557] 10,9 % se déclarent catholiques et 18,3 % protestants. D'après le recensement de 2005, disponible en coréen sur : http://kosis.kr/nsikor/view/stat10.do (lien vérifié en septembre 2011).

[558] Voir JOHNSTONE Patrick et MANDRYK Jason, *Operation World, 21th Century Edition*, Paternoster Publishing, Waynesboro, 2001, pp. 380-389 (788 p.).

[559] CHOI Seok-kyoon Matteo, *Korean Church has Almost 700 Missionnaries Abroad*, article paru en ligne sur le site Asia News, le 10 avril 2010. Disponible sur : http://www.asianews.it/news-en/Korean-Church-has-almost-700-missionaries-abroad-19630.html (lien vérifié en septembre 2011). De son côté, en 2010, la société pontificale des missionnaires de Corée recensait 690 missionnaires catholiques coréens dans le monde.

[560] PARK Jonathan, *Thousands of Korean Missionaries Launded at Major Conference*, article paru dans le "Christian Post" du 29 juillet 2008.

[561] Entretien avec un pasteur de l'église presbytérienne *Saemmul* à Bundang, le 28 janvier 2011.

[562] VAELE Jennifer, *Korean Missionaries Under Firen*, article publié dans "The Times", 27 juillet 2007.

évangélistes et un moyen efficace de collecte d'argent. L'enlèvement dramatique de 23 jeunes missionnaires sud-coréens en Afghanistan en juillet 2007, qui aboutit au retrait du contingent sud-coréen, en est l'illustration la plus malheureuse[563].

La première mission évangéliste sud-coréenne à l'étranger après l'indépendance remonte à 1955. Cette année-là, l'église presbytérienne de Corée envoya ses deux premiers missionnaires en Thaïlande : Kim Sung-kwon et Choi Chan-young. Ils furent rejoints l'année suivante par Kim Soon-il[564]. Les progrès furent lents pendant une vingtaine d'années. Puis, sous l'impulsion des révérends Chung Seung-hoi et Kim Young-sook, la mission presbytérienne coréenne (주대 한국장로교 선교부)[565] fut fondée en Thaïlande en 1979. En dehors des programmes d'évangélisation, la mission gère des centres d'hébergement pour des jeunes sans domicile, des consommateurs de drogue ou encore des personnes âgées seules. Elle dispose également d'un séminaire de formation à Chiang Maï et d'un centre de formation théologique à Chiang Raï[566]. Elle a également ouvert en 1985 la Bangkok Graduate School of Pastoral Theology. En 2011, l'organisation est en mesure d'accueillir légalement vingt missionnaires sud-coréens par an et gère avec le Presbyterian Church of Thailand une petite quarantaine d'églises essentiellement dans le nord du pays[567]. Elle serait particulièrement active auprès de certaines minorités, notamment les *Ahka* et les *Lahu*. Cependant, il semblerait que quelques missionnaires ou membres d'organisations protestantes coréennes en Thaïlande outrepassent le cadre de leurs fonctions, pour mener des actions clandestines visant à faire passer dans le royaume des refugiés et des dissidents nord-coréens[568]. Depuis quelques années, la Thaïlande est devenue la principale zone de transit des réfugiés

[563] Voir chapitre 2.3.1 : « Une présence sur plusieurs théâtres d'opérations ». Le 19 juillet 2007, vingt-trois missionnaires sud-coréens de l'église *Saemmul* (샘물교)[563] ont été enlevés par un groupe de talibans dans la province de Ghazni. Deux otages furent exécutés[563] avant qu'un accord stipulant le retrait avant la fin de l'année 2007 des 200 soldats sud-coréens encore stationnés dans le pays, et le versement d'une rançon de 20 millions de dollars ne permette la libération du groupe.

[564] JEONG Yong-gap Paul, *Mission from a Position of Weakness*, American University Studies, New York, 2007, 156 p. (p.122).

[565] Voir le site *Korea Presbyterian Mission in Thailand* : http://www.kpmthai.org/ (lien vérifié en septembre 2011).

[566] Voir le site du *Presbyterian theological seminar* sur : http://www.kpmthai.org/kor/pts/index_pts.html (lien vérifié en septembre 2011).

[567] Échanges de courriers électroniques avec le révérend Chung Seung-hoi, en juillet 2011.

[568] CHONGKITTAVORN Kavi, *Thailand Faces Dilemma with North Korean Refugees*, article paru dans "The Nation" du 6 novembre 2006. Voir également SCHEARF Daniel, *Increasing Numbers of North Korean Refugees Head to Thailand*, article paru en ligne sur le site de "Voice of American" le 30 décembre 2009. Disponible sur : http://www.voanews.com/english/news/asia/Increasing-Numbers-of-North-Korean-Refugees-Head-to-Thailand--80377682.html (lien vérifié en septembre 2011).

nord-coréens. En 2004, seulement 46 réfugiés nord-coréens étaient en Thaïlande. En 2010, leur nombre était de 2 482. D'octobre 2010 à avril 2011, ils étaient 899 à avoir franchi la frontière au nord du pays en passant par le Laos.[569]. Des mouvements évangélistes, comme les membres du groupe de la mission Durihana (두리하나)[570], facilitent ouvertement par des moyens plus ou moins légaux le passage de refugiés nord-coréens en Asie du Sud-Est[571]. Un de ses membres alors âgé de 63 ans, Park Jun-jae, a disparu en 2004 alors qu'il tentait de faire passer un groupe de six réfugiés entre la Chine et la frontière birmane[572]. Ces activités sous couvert de religion embarrassent à la fois les autorités thaïlandaises et sud-coréennes. Elles pourraient avoir des conséquences négatives sur les relations entre les deux pays. Déjà en 2004, regroupés par des associations chrétiennes et des droits de l'homme ainsi que sous la pression de Séoul, les autorités vietnamiennes avaient permis à 468 réfugiés nord-coréens vivant au Vietnam, Cambodge et Thaïlande de s'envoler en Corée du Sud. Elles ont ainsi mis à mal leurs relations avec la Corée du Nord. En représailles, cette dernière coupa la ligne aérienne desservant Pyongyang à Hanoi[573]. Un débat en Thaïlande se fait également hésitant, quant à la question de la liberté d'action des missionnaires sud-coréens. Certains intellectuels thaïlandais affichent aujourd'hui un vrai sentiment d'hostilité à l'encontre de ces missionnaires, qui pourraient à terme non seulement compromettre les relations entre les deux pays, mais aussi la politique de tolérance religieuse thaïlandaise[574].

Aux Philippines également, le prosélytisme dynamique des églises sud-coréennes pose problème[575]. Dans ce pays majoritairement catholique, des missionnaires sud-coréens n'hésiteraient pas à offrir de l'argent ou du travail en

[569] BAE Ji-sook, *North Korean Defectors soar 50 - fold in Thailand,* article publié dans le "Korea Herald" du 9 mai 2011.
[570] http://www.durihana.net/
[571] Voir le télégramme de mai 2006 du consulat des États-Unis à Chiang Mai révélé par Wikileaks : *NORTH KOREAN REFUGEES\ UNDERGROUND RAILROAD MAKING*.
[572] LEE Wonhee, *Laos is Now a Major Transit Point for North Korean Defectors,* article publié en ligne sur le site de *Radio Free Asia* le 22 novembre 2005. Disponible sur : http://www.rfa.org/english/news/social/nkorea_laos-20051122.html (lien vérifié en septembre 2011).
[573] Voir la dépêche de l'agence Associated Press du 23 juillet 2004, *Hundreds of North Koreans to Enter South, Reports says.* Voir également ONISHI Norimitsu, *North Korea Denounces Seoul for Welcoming Defectors,* article paru dans le "New York Times" du 30 juillet 2004.
[574] Entretien avec le Docteur Ratanaporn Dhammakosol, présidente de la faculté de l'éducation du savoir (*Knowledge Education*) de l'université Kasetsart en Thaïlande, en août 2010. Voir également MONTLAKE Simon, *Swell of North Korea Refugees Could Strain Thailand's Tolerance*, article publié dans le *Christian Science Monitor* le 7 septembre 2006.
[575] Sur le prosélytisme coréen aux Philippines voir : NAM Hoo-soo José, *Missions Strategies of Korea Presbyterian Missionaries in Central and Southern Philippines*, The Hermit Kingdom Press, Norwalk, 2006, 187 p.

échange de conversions. D'autres iraient jusqu'à utiliser la menace ou le chantage pour conduire des personnes plus faibles à se convertir[576]. Cela n'est pas sans déclencher des réactions d'hostilité pouvant aller jusqu'au meurtre : des tensions entre les gouvernements des deux pays sont palpables à ce sujet[577]. Conscientes du problème, les autorités sud-coréennes tentent aujourd'hui de mieux juguler le flux de missionnaires à l'étranger, mais elles manquent encore d'un organisme central capable de suivre exactement le nombre et l'affectation de ces derniers. Pour satisfaire les demandes de quelques pays musulmans mais aussi des Philippines, le gouvernement sud-coréen a fait modifier en 2011 la loi sur la délivrance et le renouvellement des passeports. Dorénavant, les ressortissants sud-coréens expulsés d'un pays pour s'être livrés illégalement à des actes de prosélytisme se voient privés de passeport pour trois ans. En marge de cette loi, il a également été demandé aux diverses églises sud-coréennes de faire baisser l'intensité de leur compétition à l'étranger et ce, pour tenter de limiter la progression du sentiment anti-coréen en dehors du pays[578].

[576] GIBB Michael, *Korea's Missionaires Charge Ahead*, article publié sur le site d'"Asia Sentinel", le 24 décembre 2008. Disponible sur : http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1626&Itemid=194 Voir : également : Voir également GIBB Michael, *Korea's Filipino Missionary Mania*, article paru en ligne sur le site "Asia Sentinel", le 23 décembre 2008. Disponible sur : http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1624&Itemid=189 (liens vérifiés en septembre 2011).

[577] CALLEJA Nina, *Korea Missionary Shot Dead in Pasig*, article paru dans le "Philippines Daily Inquirer" du 24 août 2010.

[578] *Passport Rule Change*, article paru dans le "Korea Times" du 15 février 2011.

5.3 - UNE INSTABILITE STRATEGIQUE

5.3.1 - Le poids nord-coréen

Certes, depuis une douzaine d'année, la Corée du Sud essaie avec un certain succès d'élargir son horizon et de regarder au delà du 38° parallèle nord. Certes, la Corée du Sud tente de redéfinir les termes de son alliance avec les États-Unis sans pour autant s'en émanciper. Certes, la Corée du Sud ne perçoit plus le Japon comme une menace et réfléchit avec lui à une nouvelle entente entre « moyens ». Certes, les relations économiques de la Corée du Sud sont aujourd'hui dominées par la Chine et l'Asean. Certes, le pays cherche à se positionner sur la scène internationale comme puissance moyenne traditionnelle et comme un point d'équilibre, aussi bien en Asie du Nord-Est qu'avec l'Asie du Sud-Est. Certes, la Corée du Sud se présente aujourd'hui comme une économie forte et comme leader mondial dans des secteurs clés comme les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et le nucléaire, l'automobile et la construction navale, la recherche scientifique ou encore les télécommunications. Il est vrai que dans l'ensemble de ces domaines, des avancées réelles ont été faites depuis le début des années 1990. Cependant, les marges de manœuvre sud-coréennes restent limitées. Elles le sont essentiellement par l'épée de Damoclès qui repose au-dessus d'elle. Toutes les avancées économiques, politiques et diplomatiques sud-coréennes restent fragiles. Tout le processus peut connaître un coup d'arrêt brutal en cas d'effondrement du régime nord-coréen ou d'une reprise des hostilités, improbable aujourd'hui. Le coût d'une réunification sous l'égide de la Corée du Sud serait colossal. Pendant une trentaine d'années, toute l'énergie du pays devrait alors se concerter sur les efforts à fournir pour absorber et remettre à niveau la Corée du Nord[579]. Les progrès de la diplomatie sud-coréenne en Asie du Sud-Est, mais aussi en Europe centrale et orientale, en Amérique latine et en Afrique, seraient alors sérieusement mis en cause. Il est probable que le pays abandonne un temps sa politique d'aide au développement dans ces différentes régions, pour concentrer l'ensemble de ses investissements en Corée du Nord. Une

[579] Voir chapitre 1.1.3 : « Le besoin de stabilité ». Le coût d'une éventuelle unification est estimé entre deux et cinq trillions de dollars sur trente ans.

partie de la stratégie d'influence et de conquêtes de nouveaux marchés par les entreprises sud-coréennes reposant sur cette politique d'aide publique au développement, on peut envisager que pour au moins une génération, le rayonnement de la nouvelle Corée ne se limite qu'à son propre territoire. S'appuyant sur la nouvelle main-d'œuvre nord-coréenne, le pays cessera sans doute pour un temps sa politique d'immigration professionnelle et sa politique de mariage en provenance des pays d'Asie du Sud-Est. La Corée redeviendrait alors probablement un pays d'émigration en envoyant des dizaines de milliers d'ouvriers nord-coréens travailler à l'étranger, notamment au Moyen-Orient comme ce fut le cas pour les ouvriers sud-coréens dans les années 1960 et 1970[580]. L'arrêt des investissements et des échanges humains coréens en Asie du Sud-Est laisserait le champ libre à d'autres puissances régionales comme la Chine et le Japon voire l'Inde, la Russie ou l'Australie, pour occuper les positions actuellement prises par la Corée du Sud. Les marges de manœuvre de la nouvelle Corée dans cet espace régional seront une fois encore limitées, même si son poids géostratégique en Asie du Nord aura été renforcé. Trente ans après une éventuelle réunification, les bénéfices de la vague culturelle sud-coréenne auront sans doute été oubliés. Tout ou presque restera donc à reconstruire dans une région qui n'aura pas attendu la nouvelle Corée pour renforcer son développement économique et son intégration.

Les spéculations sur une éventuelle réunification de la péninsule ont refait surface après le décès de Kim Jong-il en décembre 2011. Cependant une réunification de la péninsule coréenne à court ou moyen terme reste peu probable, même sous la forme d'une Union Coréene regroupant deux Etats indépendant un peu à l'image de l'Union Européene.

Seule une politique de rapprochement pragmatique ou un effondrement toujours possible du régime nord-coréen pourraient changer la donne. Cependant ni

[580] Entre 1975 et 1985, environ 1,1 millions d'ouvriers sud-coréens ont été envoyés pour travailler au Moyen-Orient. En 2009, il n'y avait plus que 13 000 ressortissants sud-coréens installés dans la région. Il y aurait toutefois aujourd'hui environ 8000 ouvriers nord-coréens répartis dans cinq pays du Moyen-Orient, dont 4 000 au Koweït. Il y avait également 200 travailleurs nord-coréens en Libye début 2011 (이영종,*리비아 북한인 200 명 왜 철수 안 시키나* -YI Yong-jeong, *Pourquoi les 200 nord-coréens de Lybie n'ont pas été évacués*, article paru dans le "JoongAng daily" du 25 février 2011). Il y aurait par ailleurs près de 10 000 travailleurs nord-coréens dans l'Extrême-Orient russe.

la Chine, ni les États-Unis, ni la Corée du Sud et encore mois la Corée du Nord n'ont intérêt à voir un tel scénario se concrétiser[581]. Dans le cadre du maintien du *statu quo* actuel et d'une évolution probable vers un monde oligarchique dominé par quelques Etats sur les affaires politiques et économiques[582], la menace pour la Corée du Sud reste la montée en puissance chinoise et l'accroissement de son influence dans la région.

5.3.2 - Un environnement difficile

Depuis la fin de la guerre de Corée en 1953, la Corée du Sud est engagée dans une ambiguïté stratégique avérée, reposant sur le principe contradictoire de l'évitement de tout nouveau conflit avec le Nord. Ceci, tout en œuvrant à une réunification pacifique avec son principal ennemi. La Corée du Sud dispose aujourd'hui de ses propres instruments de puissance[583]. Elle n'est pourtant pas reconnue par ses principaux voisins comme une véritable puissance régionale. Les puissances comme la Chine, le Japon, les Etats-Unis et dans une moindre mesure l'Union européenne ne la considèrent toujours pas comme une puissance influente. De même le Brésil, l'Inde, la Russie et le Canada ne semblent pas encore disposées à la laisser jouer un rôle prépondérant dans les affaires régionales et internationales. Seuls quelques pays économiquement moins avancés sont prêts aujourd'hui à reconnaître cette nouvelle puissance coréenne. Cela explique la volonté actuelle du pays à se présenter comme le nouveau porte-parole des pays moins avancés d'Asie du Sud-Est, d'Afrique, d'Amérique latine voire également d'Europe centrale. Rappelons qu'en 2009, le pays est devenu membre du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique. Cela signifiait son entrée au premier rang des pays donateurs. Le

[581] Voir chapitre 3.1.3 : « Retour aux vieilles habitudes ».
[582] Cette évolution probable vers un monde oligarchique s'inscrit dans la continuité de la situation actuelle. Certaines puissances émergentes comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, rejoindront probablement, à des niveaux variables, le club des puissances dominantes (Etats-Unis, Union européenne, Japon). La majorité des autres États subiront la situation plus qu'ils ne pourront agir. Les six ou sept pôles de puissances mondiaux coopéreront sur les questions économiques et commerciales même s'ils se trouveront en concurrence, car leur objectif sera probablement de maintenir la stabilité mondiale. Dans ce cadre, l'ONU aura peu de poids mais continuera de servir de forum.
[583] Voir chapitre 1.2.4 : « Les moyennes de la puissance régionale sud-coréenne ».

président Lee Myung-bak s'est engagé à tripler l'aide publique coréenne au développement d'ici 2015, faisant passer cette dernière de 0,09 % à 0,25 % du produit intérieur brut. L'accent est mis sur la fourniture d'équipements coréens avec l'objectif d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les entreprises. Pour autant, en Asie la voix de Séoul reste peu audible. Les principales puissances régionales ne sont pas prêtes à accorder à la Corée du Sud le rôle de stabilisateur régional qu'elle revendique en Asie du Nord-Est, ni de plateforme pour les pays « non alignés ». D'ailleurs, la défiance de ses voisins s'est accrue sous la présidence de Lee Myung-bak. Les relations politiques avec la Chine se sont sensiblement détériorées sans que celles avec le Japon se soient améliorées. Les États-Unis hésitent encore à accorder plus de poids à la Corée du Sud dans l'organisation sécuritaire de l'Asie du Nord-Est. Le pilier principal de l'alliance américaine reste sans conteste le Japon. Placée un moment au cœur de l'architecture régionale la Corée du Sud a, au début des années 2000, perdu les espaces que sa politique d'ouverture en direction de la Corée du Nord, l'autonomie vis-à-vis des États-Unis et le rapprochement avec la Chine lui avait offerts. Ses principaux alliés régionaux sont le Viêt Nam et l'Indonésie, mais il n'est pas certain qu'en cas de difficulté ces pays acceptent de mettre en péril leurs relations avec la Chine pour ne pas compromettre celles établies avec la Corée du Sud. Tant que la question du choix ne se pose pas, la Corée du Sud pourra continuer à étendre son influence en Asie du Sud-Est et même au-delà. Cependant en période de tensions, les vrais choix critiques pour l'avenir de la péninsule coréenne seront faits à Washington et Pékin, sans doute également en partie à Tokyo ; mais probablement pas à Séoul.

5.3.3 - Des changements de direction trop fréquents

L'ambiguïté stratégique sud-coréenne est d'autant plus sensible qu'elle se double aujourd'hui d'une seconde contradiction. L'administration du président Lee Myung-bak prône une réunification certes pacifique, mais avec comme condition préalable l'effondrement pur et simple de la Corée du Nord. Les deux premiers tiers de sa présidence ont ainsi été marqués par une rupture de la coopération Sud-Nord, la fin officielle de la politique du « rayon de soleil » en novembre 2010 et un regain de tensions dans la péninsule malgré une reprise timide du dialogue en fin de présidence. Sous les mandats des présidents Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun, la politique étrangère sud-coréenne s'était concentrée quasi exclusivement sur l'Asie du Nord-Est et plus particulièrement sur la Corée du Nord. Souhaitant acquérir plus d'autonomie dans son alliance avec les États-Unis, la Corée du Sud a tenté d'établir, avec plus ou moins de succès, les bases d'un dialogue serein et approfondi avec la Chine et a commencé à vouloir élargir son cercle d'influence à l'Asie du Sud-Est. L'arrivée au pouvoir d'un président conservateur en 2008 a remis en cause cette politique suivie pendant une dizaine d'années. Ce brusque changement de cap a non seulement été mal perçu à Pyongyang mais a également soulevé des interrogations chez les principaux partenaires de la Corée du Sud, en premier lieu la Chine. Sur le long terme, elle brouille également le message sud-coréen et montre que la politique étrangère du pays n'est pas encore le fruit d'un consensus : elle peut au contraire rapidement changer son fusil d'épaule en fonction des alternances politiques[584].

La Corée du Sud n'est pas non plus l'élément moteur des pourparlers à six, qui pourtant dessinent en grande partie les grandes lignes de l'environnement sécuritaire du pays et l'avenir de la péninsule. N'ayant pas la main dans ce qui pourrait pourtant devenir à terme le principal vecteur de dialogue, et dans la mise en place d'une structure nord-asiatique d'intégration régionale, la Corée du Sud est obligée d'élargir son horizon et doit chercher d'autres zones d'influence. Le pays n'étant pas reconnu comme une puissance régionale dans son environnement proche,

[584] Voir chapitre 1.1.3 : « La recherche de nouvelles opportunités ».

il cherche à l'être dans un environnement plus éloigné : l'Asie du Sud-Est. C'est en partie pour compenser sa perte d'influence en Asie du Nord-Est que le pays s'est engagé dès 2009 dans une nouvelle politique asiatique ciblée vers certains pays de l'Asean et d'Asie centrale. Rien n'indique pourtant que cette politique sera maintenue au-delà du mandat du président Lee Myung-bak ou lorsque le pays connaîtra de nouveau une alternance politique. Cela est d'autant plus vrai qu'une partie de cette politique sud-est asiatique repose sur des liens personnels noués par Lee Myung-bak avant qu'il ne se lance en politique[585]. Il n'est pas certain que son successeur qui sera élu fin 2012 jouisse des mêmes relations, notamment avec ses homologues vietnamiens et cambodgiens. Le manque de consensus intérieur pour les affaires internationales handicape fortement les efforts déployés par le pays pour être mieux reconnu et respecté. Les partenaires sud-est asiatiques de la Corée du Sud hésiteront à s'engager plus en avant dans un partenariat stratégique avec le pays, si ce dernier est susceptible de changer de politique étrangère après chaque élection présidentielle.

[585] Né en 1941 à Osaka (Japon), Lee Myung-bak est le dixième président de la République de Corée. Il commence à travailler chez Hyundai (alors entreprise moyenne) en 1965, et décroche un contrat pour la construction de l'autoroute Patani-Narathiwat en Thaïlande. Ce contrat de 5,2 millions de dollars fut l'un des premiers contrats coréens de construction à l'étranger. Lee restera en Thaïlande jusqu'en 1968. Surnommé le « bulldozer », il est nommé président de Hyundai Construction en 1988. Il est élu député pour la première fois en 1992, puis maire de Séoul en 2002. C'est sous l'étiquette du *Grand National Party* qu'il remporte les élections présidentielles d'août 2007. Il ambitionne de faire de la Corée la 7e puissance économique mondiale.
Dans un télégramme diplomatique américain dévoilé par *Wikileaks* (C O N F I D E N T I A L SECTION 01 OF 02 SEOUL 001865, *op. cit.*), les succès diplomatiques rencontrés par la nouvelle politique pour l'Asie du président Lee Myung-bak, au Viêt Nam et au Cambodge, reposent en grande partie sur les relations personnelles que ce dernier a noué avec des responsables de haut rang dans ces deux pays, lorsqu'il travaillait pour le groupe Hyundai. Il a notamment été conseiller économique du Premier ministre cambodgien Hun Sen. Il a également noué des liens d'amitié avec l'ancien président vietnamien Nguyen Minh Triet. Fin 2009, lors de la visite du président au Viêt Nam, les deux hommes auraient bu 10 verres de whisky en s'appelant « frères ».

5.3.4 - Une quête identitaire inachevée

La culture populaire sud-coréenne a été bien accueillie en Asie du Nord-Est (Chine, Taiwan, Japon, Mongolie) et du Sud-Est. Elle bénéficie depuis une dizaine d'années d'une large audience dans la région[586]. Depuis quelques temps, sa diffusion connaît toutefois des revers en Asie du Nord-Est. Un manga hostile à la vague coréenne a été publié au Japon entre 2005 et 2009. Réalisé en quatre volumes par Sharin Yamano, le manga « Kenkanryu » (マンガ 嫌韓流 - Détester les mangas coréens) représente l'une des premières manifestations xénophobes contre la diffusion de la culture coréenne hors de la péninsule[587]. Le héros de la bande dessinée est un adolescent japonais nommé Okiayu Kaname, qui découvre que des matches de l'équipe sud-coréenne de football ont été achetés lors de la coupe du monde 2002, permettant ainsi à l'équipe sud-coréenne d'atteindre les demi-finales et de faire mieux que l'équipe japonaise. Avec une de ses amies, l'adolescent rejoint le « Comité d'enquête de l'Asie orientale », dédié à l'étude critique des relations entre la Corée et le Japon. Au fil du récit, les commentaires anti-coréens deviennent de plus en plus violents, allant jusqu'à affirmer « que la culture coréenne ne peut être fière de rien du tout ». La bande dessinée se moque également de l'alphabet coréen, des séries et de la K-pop. Elle accuse la Corée d'avoir copié le Japon et soulève la question des différents territoriaux[588]. La série connut un vrai succès au Japon. L'ouvrage a été classé numéro un des ventes peu de temps après. Il été mis en vente sur le site japonais d'Amazon : l'éditeur affirme avoir vendu en moyenne plus de 400 000 exemplaires de chaque épisode. En réponse, les Sud-Coréens Yang Byeong-sol et Kim Sung-mo publièrent en 2006 deux bandes dessinées anti-japonaises, mais qui ne furent vendues respectivement qu'à 5000 et 20 000 exemplaires[589]. Les premiers mouvements « anti-vague coréenne » ont éclos en Chine et à Taiwan à la même époque. En décembre 2005, l'autorité chinoise pour la radio, les films et la télévision

[586] Voir chapitre 2.2 : « Une politique culturelle dynamique ».
[587] Le manga a d'abord été diffusé sur le site internet de l'auteur (http://propellant.fc2web.com/index.html) pendant deux ans avant d'être publié chez Shinyusha à partir de 2005.
[588] NORIMITSU Onishi, *Ugly Images of Asian Rivals Become Best Sellers in Japan*, article paru dans le "New York Times" du 19 novembre 2005.
[589] □□□

menaça d'interdire la diffusion de séries coréennes avant de repousser l'heure légale de diffusion. Elle demanda également une baisse de leur diffusion de 50 %. Quelques semaines plus tard, en janvier 2006, le parlement taïwanais a également demandé à limiter le nombre de séries sud-coréennes diffusées et à repousser les horaires de diffusion de 20h00 à 22h00[590]. Les trois pays pionniers dans leur intérêt pour la culture populaire sud-coréenne contemporaine ont également été les premiers à réagir contre ce qu'ils considèrent être une invasion culturelle. D'une certaine manière les médias sud-coréens leur donnent raison. La presse sud-coréenne aime en effet titrer sur « les nouvelles conquêtes de la vague coréenne » ou sur « la domination de la culture coréenne en Asie »[591]. Fin juin 2011, un programme télévisé sur la vague coréenne à Hawaï concluait : « Nous avons déjà conquis l'Europe, maintenant nous allons conquérir l'Amérique ». Peu de temps auparavant, en conférence de presse, un représentant d'une société coréenne du Show Business (SM Entertainment) disait, en parlant de deux concerts organisés à Paris : « Nous avons réalisé ce que Genghis Kahn n'a pas réussi à faire [592]». Ce trop-plein de confiance est d'autant mal perçu en Asie du Sud-Est que les contours de la culture coréenne sont mal définis. La Corée est encore perçue comme un pays anciennement colonisé par le Japon et dont la culture est fortement dominée par la culture chinoise. Les succès rencontrés par la culture populaire sud-coréenne contemporaine peuvent être ressentis (notamment parmi les influentes communautés chinoises d'Asie du Sud-Est) comme un défi face aux cultures chinoise et japonaise. Mais cela peut également être perçu comme la manifestation d'un « nouvel impérialisme » coréen [593]. Le monde chinois peut en effet se sentir en partie dépossédé de sa culture. Cela, par la manière dont les entreprises de loisirs sud-coréennes se sont accaparé et ont reformulé des pans entiers de la culture populaire chinoise, pour les présenter comme typiquement coréens[594]. Le ressentiment est

[590] *Taiwan, China United in Backlash Against Korean Wave*, article paru en ligne sur le site anglais do "Chosun Ilbo" le 11 janvier 2006. Disponible sur :
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2006/01/11/2006011161009.html (lien vérifié en septembre 2011). Voir également ZHU Ying et BERRY Chris (Eds), *TV China*, Indiana University Press, Bloomington, 2009, 264 p. (pp.32-33).
[591] KIM Seong-kon, *Is Korea a Conqueror of the World ?* Article publié dans la rubrique opinion, "Korea Herald" du 6 juillet 2011.
[592] Conférence de presse de Lee Soo-man, le 13 juin 2011.
[593] CHACHAVALPONGPUN Pavin, 2010, *op.cit*., p. 257.
[594] Sur l'identité coréenne voir : YIM Haksoon, *Cultural Identity and Cultural Policy in South Korea*, in "The International Journal of Cultural Policy", vol. 8, n° 1, 2002, pp.37-48, voir également SHIN Gi-wook, *The Paradow if Korean Globalization*,

d'autant plus grand que si la Corée inonde le marché sud-est asiatique de ses séries et chansons populaires, il n'existe pas de réciprocité. En dehors des festivals et cérémonies officiels, le marché sud-coréen reste fermé aux productions culturelles sud-est asiatiques. Sans une plus grande ouverture économique et culturelle du pays, il sera de plus en plus difficile pour la Corée du Sud de justifier son « insularité » tout en se voulant se présenter comme un pays adulte et responsable sur la scène internationale.

Asia Pacific Research Center, Standford University, janvier 2003, 21 p. Consulter aussi KANG Myungkoo, *There is no South Korea in South Korean Cultural Studies : Beyond the Colonial Condition of Knowledge Production*, in "Journal of Communication Inquiry", vol. 28, juillet 2004, pp. 253-268. CONCILUS Frank W., *Discursive Construction of Korean Identity : University Eil Learners in an Online Community*, thèse de doctorat en philosophie, Indiana University of Pennsylvania, décembre 2008, 328 p. (pp.44-55).

CONCLUSION

Assurée de la stabilité de son système démocratique et confiante en la solidité de son développement économique la Corée du Sud souffre d'un manque de reconnaissance sur la scène internationale notamment de celle de ses principaux voisins nord-est asiatique. C'est ce qui est démontré dans la partie portant sur la Corée du Sud comme une puissance moyenne traditionnelle. En dehors de la récurrente question nord-coréenne, une des priorités des différents gouvernements sud-coréens qui se sont succédés depuis la fin des années 1990 a été de mettre en place les moyens d'une plus grande affirmation de leur pays aussi bien en Asie orientale que dans le reste du monde.

La Corée du Sud : Une puissance moyenne traditionnelle atypique

Nous nous sommes interrogés dans cette étude sur le statut international de la Corée du Sud ainsi que sur les moyens de sa puissance en Asie du Sud-Est. A la fois membre de l'OCDE et du G20 la Corée du Sud fait partie du « club des pays qui comptent » mais souffre d'un déficit d'image. Elle aimerait être considérée comme un marché émergent important, à l'instar des « Bric » (Brésil, Russie, Inde, Chine) dont elle souhaite modifier l'acronyme en « Brick » (K pour *Korea*) et être mieux reconnue par ses pairs. En se référant à ses propres prétentions en s'appuyant sur le niveau de ses capacités militaires, sur sa politique recherche et développement, sur la force de son industrie et l'intensité de ses échanges commerciaux la Corée du Sud peut légitimement se considérer comme une puissance moyenne traditionnelle comme nous l'avons déterminé dans la première partie de cette étude. Cependant posséder les instruments de la puissance et prétendre au statut de puissance moyenne régionale ne suffisent pas être reconnue comme tel. Les capacités d'influence de la Corée du Sud sur ses voisins immédiats restent faibles. De même le manque de reconnaissance par ces derniers de sa nouvelle puissance fait que le pays

n'est pas encore en mesure de prétendre au statut de puissance régionale du moins dans un avenir proche. Aussi après avoir examiné attentivement les moyens de la puissance sud-coréenne nous avons conclu que le pays était une puissance moyenne traditionnelle n'ayant pas encore acquis le statut de puissance régionale et qu'en ce sens elle constituait une puissance atypique. Le pays oscille en permanence entre une approche défensive et une aspiration à plus de puissance. Tout en se réfugiant sous le parapluie protecteur des Etats-Unis, la Corée du Sud cherche à définir sa propre politique étrangère et à poser les jalons d'une plus grande autonomie décisionnelle. Hésitant entre sa volonté d'indépendance et son besoin de la protection américaine le pays n'a pas encore trouvé son point d'équilibre. La politique étrangère ne faisant pas l'objet d'un consensus national les revirements sont fréquents et affaiblissent le discours régional du pays. C'est ce que nous avons vu au cours de la cinquième partie de cette étude. La Corée du Sud cherche encore une place qui lui soit propre et cherche à établir un équilibre entre une diplomatie de niche et le développement de nouvelles concurrences en Asie de l'Est.

Nous avons vu que le concept de puissance moyenne et régionale est avant tout une construction sociale résultant d'une compréhension commune et intersubjective des différents acteurs concernés. La question était donc ici de savoir si la Corée du Sud pouvait être reconnue comme puissance moyenne régionale par ses principaux partenaires et si ces derniers lui accorderaient le rôle de balancier qu'elle souhaite jouer. Les autres puissances d'Asie du Nord-Est, comme la Chine, le Japon, les Etats-Unis et dans une moindre mesure la Russie, ont effectivement reconnu le rôle moteur de la Corée du Sud quand cette dernière s'est engagée, sous les présidences de Kim Dae-jung et de Roh Moo-hyun, dans une politique d'ouverture et d'apaisement avec la Corée du Nord. Cette politique a été soutenue par les Etats-Unis, la Chine, le Japon et la Russie. Entre 2000 et 2007, l'agenda sécuritaire régional a paru pour la première fois être dicté en partie par Séoul. Cela n'a pas duré et il n'est pas certain que les principales puissances régionales soient prêtes à accorder à la Corée du Sud le rôle de stabilisateur régional qu'elle revendique tant que sa politique étrangère restera soumise aux aléas des changements de politique intérieure. Depuis le raidissement avec le Nord voulu par

le Président Lee Myung-bak dès 2008 la défiance des voisins de la Corée du Sud s'est accrue. Les relations politiques avec la Chine se sont sensiblement détériorées sans que celles avec le Japon se soient améliorées. De leur côté, s'appuyant toujours prioritairement sur le Japon, les Etats-Unis hésitent à donner plus de poids à la Corée du Sud dans l'organisation de l'Asie du Nord-Est. Tant que la Corée du Sud ne bénéficiera ni de la confiance de la Chine ni de celle du Japon, il lui sera difficile, voire impossible de se positionner en pivot de la région et ses marges de manœuvres continueront de se réduire dans la région. Pour palier à cette perte d'influence et essayer de faire bonne figure, la Corée du Sud ne dispose que de peu de solutions de rechange. Le développement de la présence sud-coréenne en Asie du Sud-Est est donc devenu en l'espace de quelques années un impératif de la politique étrangère du pays.

L'Asie du Sud-Est : nouvelle frontière de la diplomatie coréenne

Depuis le début des années 2000 et son rétablissement de la crise de 1997 la Corée du Sud dispose de bons relais d'influence en Asie du Sud-Est. En accompagnement des investissements privés et du développement des échanges commerciaux, les différents gouvernements sud-coréens se sont engagés dans une politique active d'aide publique au développement et de promotion de la culture coréenne à l'étranger. De même pour manifester son souhait de devenir un acteur clé de la « bonne » gouvernance mondiale, la Corée du Sud participe à un nombre croissant d'opérations internationales de maintien de la paix (11 en 2011) et se dote progressivement de forces de projection conséquentes.

Dans sa politique d'expansion de ses influences économiques, diplomatiques et culturelles en Asie du Sud-Est la Corée du Sud cherche à s'appuyer sur des partenaires et institutions fiables. Deuxième partenaire commercial de la Corée du Sud et troisième destination des investissements sud-coréens, l'Asean représente la nouvelle frontière de la diplomatie coréenne. La Corée du Sud bénéficiant d'un poids économique important dans la plupart des pays du Sud-est asiatique, devrait

être en mesure d'y trouver des alliés pouvant l'aider à garantir la sécurité de ses approvisionnements tout en lui offrant des sources de matière première et de main d'œuvre ainsi qu'un marché important pour ses produits. L'idée derrière l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et l'Asean est non seulement de développer les échanges et les relations économiques entre les deux zones mais aussi de permettre à terme à la Corée du Sud de consolider un partenariat stratégique avec la région et de se présenter comme un des principaux moteurs de l'intégration régionale. Pour les Sud-Coréens, la question est de savoir si l'Asean parviendra à maintenir sa cohésion tout en laissant ses membres entretenir des relations différentes avec les grandes puissances régionales. Des pays comme le Cambodge, le Laos et la Birmanie, qui bénéficient d'une assistance économique et d'investissements chinois importants, se montreront vraisemblablement plus sensibles aux positions de Pékin que des pays comme le Viêt Nam, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie, sur lesquels la Corée tente de s'appuyer.

Une coalition des puissances moyennes

Forte de l'expérience acquise dans sa relation avec l'Asean, la Corée souhaite aujourd'hui affirmer son rôle international et contribuer à la résolution de questions multilatérales, comme la gestion des catastrophes naturelles, le changement climatique ou la gestion des crises économiques et financières. En accueillant à Séoul depuis la fin 2011 le secrétariat trilatéral Chine- Corée du Sud-Japon elle tente d'afficher qu'elle est devenue le point d'équilibre du dialogue entre la Chine et le Japon. De même en renforçant régulièrement son dialogue avec l'Asean elle s'affiche comme le partenaire de confiance dans les relations de l'Asean +3. Pour Séoul, il s'agit d'une première et importante étape vers une stratégie d'influence mondiale.

Le degré d'implication de la Corée du Sud avec ses partenaires varie en fonction des zones géographiques. En Asie du Nord-Est, elle continue de s'appuyer sur sa relation étroite avec les Etats-Unis. Au delà dans la région Asie-Pacifique, elle essaie, en se fondant sur sa relation approfondie avec l'Asean, d'initier une coalition

de puissances moyennes comprenant l'Australie, la Nouvelle-Zélande, voire le Canada pour promouvoir la libéralisation économique, la coopération Nord-Sud, les valeurs de la démocratie et les droits de l'homme. Le renforcement du multilatéralisme dans la région est perçu comme un moyen efficace pour limiter les jeux d'influence et les rivalités des grandes puissances. C'est également un complément utile à son alliance traditionnelle et bilatérale avec les Etats-Unis. Aussi pour éviter de se retrouver seule avec les grandes puissances, la Corée du Sud se montre favorable à l'élargissement des sommets de l'Asie de l'Est à d'autres pays, comme la Mongolie, dont elle n'a rien à craindre.

En 2009, la Corée du Sud est devenue membre du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), signifiant ainsi son entrée manifeste au premier rang des pays donateurs. Les autorités du pays se sont d'ailleurs engagées à tripler l'aide publique coréenne au développement d'ici 2015 en faisant passer cette dernière de 0,09 % à 0,25 % de son produit intérieur brut. En 2010, l'enveloppe globale de cette aide s'est élevée à 1,74 milliards de dollars. Plus de 65 % de cette somme est destinée à l'Asie du Sud-Est (40% dont 10,6% rien que pour le Viêt Nam et 4,3% pour le Cambodge) et à l'Asie Centrale (25%), les deux zones prioritaires de la nouvelle initiative asiatique. L'enveloppe allouée à l'aide bilatérale a atteint en 2010 la somme de 910 millions de dollars, ce qui représentait une hausse de 55% par rapport à 2009[595]. Cette forte progression de l'aide bilatérale, notamment en direction du Viêt Nam, du Cambodge, du Laos et de l'Indonésie illustre la volonté sud-coréenne de promouvoir un dialogue bilatéral pour favoriser la création d'un réseau de pays « amis », partageant une vision commune de l'évolution de l'Asie orientale.

Malgré les alternances politiques et les changements drastiques dans la politique menée à l'égard de la Corée du Nord, il n'y a pas eu de mise en cause de l'approche multilatéraliste de la politique étrangère sud-coréenne au cours des trois dernières présidences. Cependant, bien que le discours affiché soit sans conteste en

[595] D'après le rapport d'activité 2010 de la Korea Exim Bank paru en janvier 2012 la hausse de l'enveloppe allouée à l'aide multilatérale a été limitée à 16%, passant de 234 millions de dollars en 2009 à 273 en 2010.

faveur d'un plus grand multilatéralisme, l'action sur le terrain tire davantage vers un renforcement de certains liens bilatéraux. L'accord de libre-échange avec l'Asean en est la parfaite illustration. Certes, l'accord comprend l'ensemble des pays membres de l'association, mais l'accroissement des échanges ne concerne en fait qu'un nombre limité de pays, à savoir essentiellement le Viêt Nam, l'Indonésie et dans une moindre mesure, les Philippines et la Malaisie. La Thaïlande est délibérément laissée de côté, le royaume étant considéré comme économiquement trop proche du Japon et politiquement sous influence chinoise. Les échanges avec Singapour font déjà l'objet d'un accord de libre-échange séparé tandis que des pourparlers ont été engagés avec le Viêt Nam et l'Indonésie pour établir des accords de libre-échange bilatéraux supplémentaires, ce qui à terme risque de renforcer la dichotomie de la région

Constance et accroissement du rôle de l'Etat

Parallèlement au renforcement du dialogue politique et des échanges économiques avec certains pays de la région, la diffusion de la culture populaire sud-coréenne a connu un essor remarquable au cours de ces dernières années dans toute l'Asie du Sud-Est. Entre 2007 et 2010 la croissance des exportations de la musique pop coréenne a été de 62,7% en Asie du Sud-Est. On estimait en 2010 que cette musique avait généré directement et indirectement (promotion des marques coréennes, tourisme, cours de langues) environ 2,6 milliards d'euros de revenus pour le pays. En matière de culture, l'expérience sud-coréenne montre que si l'ensemble des acteurs économiques, culturels et politiques d'un pays coordonne leurs efforts celui-ci peut résister aux pressions américaines pour libéraliser son marché intérieur et qu'il peut même rivaliser avec la puissance américaine aussi bien localement, que sur certains marchés internationaux. Le rôle de l'Etat et la constance de la politique coréenne en matière de financement et de diffusion du cinéma ont permis au pays de faire mieux que de résister. Il a su développer une industrie dynamique et rayonnante. Cela constitue un exemple à méditer sur les capacités réelles d'intervention des politiques sur le marché.

En complément de ses liens avec les Etats Unis, la Corée du Sud, en tant que puissance moyenne traditionnelle et atypique, cherche à établir sa propre niche en « concentrant ses ressources dans des domaines spécifiques capables de générer des bénéfices plutôt qu'en essayant d'être présente partout . Il s'agit pour elle de la coopération régionale, de l'établissement de structures de dialogue et d'intégration régionale. Ces domaines ont été négligés par les États-Unis, qui ont cherché avant tout à assurer leur influence au niveau international et ont délaissé la construction régionale est-asiatique. De leur côté, la Chine et le Japon sont trop occupés à essayer de se contenir l'un l'autre pour s'engager dans un véritable processus d'intégration régionale. Le champ est resté libre pour les initiatives coréennes. Ces dernières sont venues en complément des actions entreprises par l'Asean.

La Corée du Sud n'a ni les moyens ni la volonté de s'opposer aux États-Unis. Trop petite dans son environnement proche, elle a besoin de la protection d'une puissance extérieure mais éloignée, afin de maintenir son indépendance à l'égard de ses grands voisins. Certes les Etats-Unis cherchent à reprendre pied dans la région - notamment par le biais du Programme de partenariat trans-pacifique (TPP *Trans Pacific Partnership program*) dont la Corée Sud n'est pas encore membre - mais leur hégémonie y est aujourd'hui contestée, notamment par la Chine. La montée en puissance de cette dernière inquiète. Elle n'est pas encore considérée comme un partenaire fiable ni comme un garant de stabilité. L'activisme régional sud-coréen est mieux perçu que celui des Etats-Unis. Ces derniers espèrent sans doute renforcer leur influence en Asie Pacifique en encourageant le développement des sud-coréens en Asie du Sud-Est et en servant d'eux comme d'un « paravent » d'autant plus que les marges de manœuvres du Japon restent limitées.

La Corée du Sud acteur de la construction régionale

La construction régionale est le meilleur instrument d'affirmation des puissances moyennes. Elles peuvent de la sorte occuper et jouer un rôle déterminant

sur un terrain délaissé par les grandes puissances, et sur lequel les petites puissances, par manque de moyens diplomatiques et économiques, sont incapables d'avoir une influence notable. Une coalition large de petites puissances conduites par une ou plusieurs puissances moyennes peut garantir à ces dernières une plus large autonomie par rapport aux dominantes. Pour la Corée du Sud cette coalition passe par un rapprochement stratégique avec l'Asean mais aussi avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Si l'élargissement est souhaitable pour éviter de se retrouver face à face avec les grandes puissances il dilue d'autant le poids et l'influence de la Corée du Sud dans les instances régionales.

Si la Corée du Sud a joué un rôle déterminant dans la création des structures de dialogue entre l'Asie du Nord-Est et l'Asie du Sud-Est, son influence sur la région reste marginale et continuera de décroître au fur et à mesure de la montée en puissance de la Chine. La hausse régulière de la coopération civile et militaire et des échanges économiques entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est ne suffiront pas à masquer la faiblesse des capacités réelles d'influence de la Corée du Sud dans la région. Le pays reste une force d'appoint alors qu'il aimerait être un élément moteur. Pour continuer de se donner l'illusion de la puissance la Corée du Sud doit nécessairement continuer de s'appuyer sur un dialogue renforcé avec d'autres États et institutions partenaires.

Au terme de cette étude, il apparaît que le renforcement des relations entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est obéit à un effet d'opportunité réciproque. Cet effet a bénéficié, si ce n'est du soutien, du laissez-faire des grandes puissances qui n'ont jusqu'à présent pas essayé de s'immiscer ou de perturber le processus. Cela pose la question de la pertinence du modèle suivi par la Corée du Sud. Ce modèle est-il durable ? C'est à dire s'agit-il d'une stratégie inscrite sur le long terme ou bien d'une sorte de gesticulation conjoncturelle en partie orchestrée par les Etats-Unis pour renforcer leur influence régionale et tenter de limiter celle de la Chine en Asie du Sud-Est et plus particulièrement en mer de Chine du Sud ? En cas reprise du dialogue avec la Corée du Nord et de réengagement en Asie du Nord-

Est, est-ce que la Corée du Sud aura les moyens et la volonté de poursuivre le développement de sa présence en Asie du Sud-Est. Dans ce cas cela tendrait à indiquer que cette politique ferait l'objet d'une sorte de consensus parmi les dirigeants sud-coréens. Nous pourrions alors nous demander si la stratégie mise en place en Asie du Sud-Est ne constituerait pas les prémices d'une action plus large qui serait progressivement étendue à l'ensemble de la planète, d'abord en Asie centrale, en Asie du Sud, en Afrique, en Amérique latine voire en Europe de l'Est. Il serait donc intéressant dans une prochaine étude de se pencher sur les relations entre la Corée du Sud et ces différentes parties du monde, de les comparer puis d'essayer d'établir une typologie précise de la stratégie sud-coréenne d'influence mondiale. Il conviendrait également de se pencher sur les relations entre l'Europe et la Corée du Sud et tenter de déterminer des axes de coopération sur des sujets d'intérêts mutuels comme la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme, la bonne gouvernance, la lutte contre le terrorisme et les trafics illicites, la protection de l'environnement. Il serait également intéressant d'étudier les coopérations scientifiques et industrielles en cours entre l'Europe et l'Asie, de déterminer les raisons de leurs succès ou les causes de leurs échecs et de réfléchir au cadre d'une coopération renforcée, notamment en direction de pays tiers en Asie du Sud-Est et en Afrique.

Tout en maintenant son alliance avec les Etats-Unis un rapprochement entre l'Europe et la Corée du Sud permettrait à cette dernière d'approcher de son ambition de passer de la périphérie au centre du monde.

Confrontée directement depuis sa création aux trois grandes puissances que sont la Chine, les Etats-Unis et le Japon, la Corée du Sud ne dispose, on l'aura démontré plus haut, que d'une marge de manœuvre très étroite pour affirmer sa présence internationale. A l'instar du Japon d'après-guerre, le Sud-Est asiatique constitue une aire d'apprentissage privilégiée pour la diplomatie sud-coréenne et pour son action extérieure. A terme, une Corée réunifiée disposant de l'arsenal nucléaire nord-coréen pourrait peser autant qu'un Japon en déclin démographique

avancé et donc revendiquer une place nouvelle dans cette partie du monde. Les cent dernières années de l'histoire de la péninsule coréenne dans son ensemble ont été marquées par la domination étrangère, le colonialisme, la guerre civile et la division nationale. Une autre Corée est sans doute possible mais ses contours n'ont pas encore été dessinés. La péninsule reste enserrée dans un statu quo stérile et un affrontement sans issue. Tant que durera l'anachronisme de la séparation, la Corée du Sud continuera de s'affirmer seule sur la scène régionale et internationale tout en cherchant des points d'appuis et des alliances extérieures.

LISTE DES SIGLES

SIGLE	Signification en anglais	Signification en français
ADMM	*Asean Defense Military Meetings*	Réunion militaire de défense de l'Asean
AIEA / IAEA	*International Atomic Energy Agency*	Agence internationale pour l'énergie atomique
ALE / FTA	*Free Trade Agreement*	Accord de libre échange
APD / ODA	*Official Development Assistance*	Aide publique au développement
ARF	*Asean Regional Forum*	Forum régional de l'Asean
ASEAN	*Association of Southeast Asian Nations*	Association des nations d'Asie du Sud-Est
ASPAC	*Asia Pacific Council*	Conseil de l'Asie Pacifique (différent de l'APC)
BAD/ABD	*Asian Development Bank*	Banque asiatique de développement
CIDC	*Committee for International Development Cooperation*	Comité de coopération pour le développement international
CLMV	*Cambodia, Laos, Myanmar, Vietnam*	Cambodge, Laos, Birmanie, Viêt Nam
CSNU / UNSC	*United Nations Security Council*	Conseil de sécurité des Nations Unies
EAVG	*East Asia Vision Group*	Groupe de vision sur l'Asie de l'Est
EASG	*East Asia Study Group*	Groupe d'études sur l'Asie de l'Est
EDCF	*Economic Development Cooperation Fund*	Fonds pour le développement économique et la coopération

FKTU	*Federation of Korean Trade Unions*	Fédération des syndicats coréens
HHIC	*Hanjin Heavy Industry Corporation*	
IDE / FDI	*Foreign Direct Investment*	Investissements directs étrangers
IFANS	*Institute of Foreign Affairs and National Security*	Institut pour les affaires étrangères et la sécurité nationale
ITTP	*Industrial Technical Training Program*	Programme de formation technique et industrielle
JICA	*Japan International Cooperation Agency*	Agence japonaise de coopération internationale
KASEAS	*Korean Association of southeast Asian Studies*	Association coréenne d'études sud-est asiatiques
KCIA	*Korea Central Intelligence Service (fondée en 1961. En 1999 l'agence a pris le nom de National Intelligence Service (NIS)*	Agence centrale coréenne du renseignement.
KCTU	*Korean Confederation of Trade Unions*	Confédération coréenne des syndicats
KEDO	*Korean Energy Development Organization*	Organisation de développement énergétique coréen
KERI	*Korea Economic Research Institute*	Institut coréen de recherche économique
KIDA	*Korea Institute for Defense Analyses*	Institut coréen pour les analyses de défense
KIEP	*Korea Institute for International Economic Policy*	Institut coréen pour la politique économique internationale
KIET	*Korea Institute for Industrial Econolics and Trade*	Institut coréen d'économie industrielle et du commerce
KISEAS	*Korean Institute of Southeast Asian Studies*	Institut coréen d'études sud-est asiatiques.

KITA	*Korea International Trade Association*	Association coréenne pour le commerce international
KOICA	*Korea International Cooperation Agency*	Agence coréenne pour la coopération internationale
K-POP	*Korean Pop Music*	Musique coréenne pop
NEAPSM	*Northeast Asia Peace and Security Mechanism*	Mécanisme de paix et de sécurité en Asie du Nord-Est
OCDE / OECD	*Organisation for Economic Cooperation and Development*	Organisation de coopération et de développement économiques
OECF	*Overseas Economic Cooperation Fund*	Fonds de coopération économique d'outre-mer
ONG / NGO	*Non Governemental Organization*	Organisation non gouvernementale
ONU / UN	*United Nations*	Organisation des Nations Unies
R&D	*Research and development*	Recherche et développement
SERI	*Samsung Economic Research Institute*	Institut de recherche économique de Samsung
SGASP	*Study Group on Southeast Asian Politics*	Groupe d'études sur la politique de l'Asie du Sud-Est
SNU	*Seoul National University*	Université nationale de Séoul
TNP / NPT	*Non Proliferation Traity*	Traité de non prolifération
TPP	*Trans Pacific Partnership program*	Programme de partenariat trans-pacifique

Liste des tableaux et graphiques

Illustration 1 : Carte de l'Asie Orientale p.7
Tableau 1 : L'ordre international selon Organski p.41
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des caractéristiques d'une puissance moyenne et position de la Corée du Sud p.44
Tableau 3 : Distinction entre puissance moyenne traditionnelle et émergente p.46
Tableau 4 : Hiérarchie des puissances moyennes p.48
Tableau 5 : Dépenses militaires en pourcentage du PNB p.55
Tableau 6 : Dépenses de recherche et développement en pourcentage du PNB p.56
Tableau 7 : Date de l'établissement des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et les pays d'Asie du Sud-Est p.74
Tableau 8 : Répartition du budget consacré par la KOICA aux ONG en 2010 (en USD) p.78
Tableau 9 : Répartition de l'assistance directe de la KOICA pour les ONG en 2010 (en USD) p.79
Tableau 10 : Secteurs d'intervention des ONG cofinancés par la KOICA en 2010 (en USD) p.79
Tableau 11 : Organisation du système d'APD coréen p.81
Tableau 12 : Projets cofinancés par l'EDCF en Asie du Sud-Est (2006-2010) p.83
Tableau 13 : Ensemble des prêts de l'ECDF pour les pays d'Asie du Sud-Est de 1987 à 2009 p.85
Tableau 14 : Ensemble des subventions de la KOICA en Asie du Sud-Est de 1991 à 2009 en millions de dollars p.86
Tableau 15 : Secteurs bénéficiant de prêts et de subvention de l'EDCF au Viêt Nam de 1995 à 2010 p.88
Tableau 16 : Evolution des engagements et des décaissements de l'EDCF au Viêt Nam, en millions de wons (1995-2009) p.88
Tableau 17 : Taux d'audience des séries coréennes aux Philippines entre 2006 et 2008 p.97
Tableau 18 : Première choses à venir à l'esprit quand on pense à la Corée p.102
Tableau 19 : Déploiements de l'armée sud-coréenne à l'étranger en 2011 p.105
Tableau 20 : Déploiement de l'armée sud-coréenne à l'étranger entre 1965 et 2004 p.109
Tableau 21 : Principales exportations de matériel militaire sud-coréen en Asie du Sud-Est p.115
Tableau 22 : Investissements directs sud-coréens, cumulés dans les pays de l'Asean entre 1968 et 2009 p.161
Tableau 23 : Echanges entre la Corée du Sud et les pays de l'ASEAN en p.163

2010, en millions de dollars

Tableau 24 : Exportations coréennes vers les pays de l'ASEAN en 2008, en millions de dollars p.163
Tableau 25 : Importations coréennes en provenance des pays de l'Asean en 2008, en millions de dollars p.164
Tableau 26 : Exportations coréennes vers les pays de l'ASEAN en 2009, en millions de dollars p.164
Tableau 27 : Importations coréennes en provenance des pays de l'Asean en 2009, en millions de dollars p.164
Tableau 28 : Principaux produits exportés par la Corée du Sud dans le monde en 2009 p.166
Tableau 29 : Principaux produits importés par la Corée du Sud dans le monde en 2009 p.167
Tableau 30 : Principaux produits exportés par la Corée du Sud vers les pays de l'Asean en 2009 p.168
Tableau 31 : Principaux produits importés par la Corée du Sud en provenance des pays de l'Asean en 2009 p.169
Tableau 32 : Principales exportations sud-coréennes vers l'Asean, pays par pays en 2009 (en millions de dollars) p.170
Tableau 33 : Principales importations sud-coréennes en provenance des pays de l'Asean, pays par pays en 2009 (en millions de dollars) p.172
Tableau 34 : Nombre de personnes originaires d'Asie du Sud-Est enregistrées en Corée du Sud (donner le chiffre total des travailleurs étrangers) p.175
Tableau 35 : Comparaison des revenus entre salariés coréens et étrangers en 2001 (en wons) p.176
Tableau 36 : Nombre total de personnes admises dans le cadre du programme de formation technique et industrielle (ITPP) entre 1993 et 2006 p.177
Tableau 37 : Travailleurs en provenance d'Asie du Sud-Est en mai 2000 p.178
Tableau 38 : Quotas de travailleurs étrangers pour 2010 et 2011 p.180
Tableau 39 : Nombre de travailleurs étrangers en situation irrégulière p.180
Tableau 40 : Principaux pays d'origine des étrangers en situation irrégulière en 2010 p.181
Tableau 41 : Mariages internationaux en Corée du Sud de 2000 à 2007 p.186
Tableau 42 : Principaux pays d'origine pour les mariages internationaux en Corée du Sud, entre 2005 et 2010 p.187
Tableau 43 : Nombre d'enfants en Corée du Sud ayant un parent étranger (2006-2011) p.189
Tableau 44 : Nombre de divorces de couples internationaux composés d'un homme coréen et d'une femme étrangère p.191
Tableau 45 : Nombre d'expatriés coréens dans les pays de l'Asean p.199
Tableau 46 : Classification des études sur l'Asie du Sud-Est depuis les années 1980 p.214
Tableau 47 : Nombre de docteurs spécialisés sur l'Asie du Sud-Est, membres de la KISEAS p.218

Tableau 48 : Pays ayant fait l'objet d'un article dans la "Southeast Asian review" de 1992 à 2009 p.220

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES (PAR ORDRE ALPHABETIQUE)

EN LANGUES OCCIDENTALES

ABELLA Manolo et DUCANES Geoffrey, *The Effect of the Global Economic Crisis on Asian Migrant Workers and Governments Reponses*, rapport paru en janvier 2009 et disponible sur le site de l'United Nations Institute for Training and Research (www.unitar.org).

ADAMS Jonathan et PENDLEBURY David, *Global Research Report : Materials Science and Technology*, Evidence, Thomson Reuters Business, Leeds, Juin 2011, 12p. http://www.icmm.csic.es/eng/news/grr-materialscience.pdf

ADEN Nathaniel, *North Korean Trade with China as reported in Chinese Customs Statistics : 1995-2009 Energy and Minerals Trends and Implication,* in "The Korean Journal of Defense Analysis", vol. 23, n° 2, juin 2011, pp. 231-255.

ADRENADA Katherine, *Korean Developer Give One Week to Comply with ECC*, Philippines Star, 30 juin 2007 (version papier uniquement).

AFP, *S. Korea Orders Lights out to Boost Birthrate*, 19 janvier 2010.

AHN Yonson, *The Korea-China Textbook War. What's It all About ?*, article publié dans sur le History News Network de l'Université George Mason le 13 septembre 2006. Disponible sur : http://hnn.us/articles/21617.html.

ALBAGLI Claude, *Mouvements économiques et sociaux. La Corée du sud : le modèle et la crise*, L'Harmattan, Paris, 2004, 210 p.

AMBASSADE DES ETATS-UNIS EN COREE DU SUD, "Global Korea" Takes Off In Southeast Asia, télégramme C O N F I D E N T I A L SECTION 01 OF 02 SEOUL 001865, du 29 novembre 2009.

AMNESTY INTERNATIONAL, *Disposable Labour : Rights of Migrant Workers in South Korea*, octobre 2009, 98 p. http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA25/001/2009/en.

AMSDEN Alice H., *Asia's Next Giant : South Korea and Late Industrialization*, Oxford University Press (USA), 1992, 400 p.

AMSTRONG Charles K., KOTKIN Stephen et KIM Samuel S., *Korea at the Center : Dynamics of Regionalism in Northeast Asia*, M. E. Sharpe, New York, 2005, 344 p.

AN Chong-bum et JEON Seung-hoon, *Demographic Changes and Economic Growth in Korea*, 14 p., intervention à la conférence 2006 de l'Asia-Pacific Economic Association.
http://www.apeaweb.org/confer/sea06/papers/an-jeon.pdf

ARMS CONTROL ASSOCIATION, *Chronology of U.S.-North Korean Nuclear and Missile Diplomacy,* Fact Sheet, juin 2003,
http://www.armscontrol.org/factsheets/dprkchron.

ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, réédition, Paris, 2004, 794 p.

ARPON Yasmin Lee G., *Koreanovelas's Fever is Sweeping the Philippines*, Korea Herald 10 septembre 2008 (version papier uniquement).

ASAMI Tadahiro, *Chiang Mai Initiative as a Foundation of Financial Stability in East Asia*, IIMA, 1er mars 2005, 22 p. Disponible sur : http://www.asean.org/17905.pdf.

ASIAN MONITOR RESSOURCE CENTRE, *Labour in Globalising Asian Corporations : A Portrait of Struggle*, Hong Kong 2006, chapitres 4 et 5.
http://www.amrc.org.hk/bookdownload.

ASIA PACIFIC MISSION FOR MIGRANTS, *Segyehwa (« Globalization ») and Korea : Worsening Crisis in Society, Worsening Conditions for Migrant Workers.*
http://www.apmigrants.org/research/korea_research-all.pdf.

ASPALTER Christian, *The East Asian Welfare Model*, in "The International Journal of Social Welfare", 2006, pp. 290-301.

AUFFRAY Danièle et GUILLERM Alain, *L'ASEAN + 3 (Chine, Japon, Corée du Sud) : un espace en voie d'intégration en Asie de l'Est* ?, CIRPES, Points de vue stratégiques, Paris, 2006, 153 p.

BABICZ Lionel, *Le Japon face à la Corée à l'époque Meiji*, Maisonneuve et Larose, Monde Asiatique, Paris, 2002, 271 p.

BAE Geung-chan, *Prospects for an East Asia Summit*, in "Policy Brief", n°2005-5, Septembre 2005, Institute for Foreign Affairs and National Security. Disponible sur :
http://www.ifans.go.kr/eng/publications/brief/index.jsp.

BAE Ji-sook, *Measures Urged to Curbe Suicides. Suicides Causes up to 4.9 Trillion Won in Socio-economic Loss in 2009*, Korea Herald, 5 octobre 2011 (version papier uniquement).

BAE Ji-sook, *North Korean Defectors Soar 50-fold in Thailand,* Korea Herald, 9 mai 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110508000277

BAE Ji-sook, *Koreans Face Deportation from Philippines : Report*, Korea Herald, 15-16 janvier 2011 (version papier uniquement).

BARBE Frédéric, *Made in Korea*, L'Atalante, Paris, 2001, 154 p.

BARROS Maria Eufrecina Mae, *The Koreanization of Baguio : Issue of Acculturation*, communication faite à l'Asia Culture Forum, Transformation & Prospect toward Multethnic, Multiracial & Multicultural Society : Enhancing Intercultural Communication, 2006.
http://www.cct.go.kr/data/acf2006/multi/multi_0401_Mae%20P.%20Barros.pdf.

BARRY KOTCH John et RITCHER Frank-Jürgen, *Korea Confronts the Future*, Marshall Cavendish, Singapour, 2005, 212 p.

BAUER John W., *Unlocking Russian Interests on the Korean Peninsula*, in "Multinational Integration", Newsletter de l'US Army Combined Arms Center, n° 10-51, juillet 2010, pp. 52-62.

BEAL Tim, *Is Kumgangsan the Begining or End of the Road ? Prospects and Problems for the Development of DPRK Inbound Tourism*, in "The Second Biennial Conference of Korea Studies Association of Australia", Monash University, Melbourne, 2001, pp. 121-138.

BEDESKI Robert, *The Transformation of South Korea : Reform and Reconstruction in the Sixth Republic Under Roe Tae Woo 1987-1992*, Routledge, Londres, 1994, 259 p.

BENNETT Andrew & CORY Julie S., *The US., China, and Preparing for North Korea Demises*, Center for Strategic & International Studies, Office of the Korea Chair, Korea Chair Platform, Washington, 31 janvier 2011, 3 p.

BEST Jonathan W., *A History of the Early Korean Kingdom of Paekche, together with an annotated translation of the Paekche Annals of the Samguk sagi*, Harvard East Asian Monographs, Harvard University, Asia Center, 2007, 555 p.

BHATTACHARYA Abanti, *North Korean Nuclear Crisis : Challenges and Options for China*, in "Stategic Analysis", vol. 30, n°4, octobre-décembre 2006, pp. 861-867.

BIDET Eric, *Corée du Sud : Economie sociale et société civile*, L'Harmattan, Paris, 2003, 265 p.

BIRD Isabella Lucy, *Korea and Her Neighbours : A Narrative of Travel, with an Account of the Recent Vicissitudes and Present Position of the Country*, Adamant Media Corporation, Boston, 2004, 538 p.
BLAIR Clay Jr : *The Forgotten War : America in Korea, 1950-1953,* Naval Institute Press, 2003, 1152 p.

BLEIKER Roland, *Négocier avec la Corée du Nord ? Question nucléaire et relations internationales,* in "Critique Internationale", n° 49, Ceri sciences po, octobre-décembre 2010.

BRAZINSKY Gregg, *Nation Building in South Korea : Koreans, Americans and the Making of a Democracy*, The University of North Carolina Press, Chapell Hill, 2007, 384 p.

BREEN Michael *The Koreans, Who They Are, What They Want, Where Their Future Lies*, Thomas Dunne Books, St Martin's Griffin, New York, 2004, 286 p.

BRIDGES Brian, *Japan and Korea in the 1990's : From Antagonism to Adjustment*, Edward Elgar Publishing, Northampton, 1993, 186 p.

BUI Trong Giang, *Intra-regional Trade of ASEAN plus Three : Trends and Implications for East Asian Economic Integration* , KIEP, CNAEC Researc Series 08-04, Séoul, 2008, 38 p.

BUZO Adrian, *The Making of Modern Korea : A History*, Routledge, 2002, 224 p.

BUSS Claude A., *War and Diplomacy in Eastern Asia*, Braithwaite Press, 2007, 592 p.

BUZAN Barry et WAEVER Ole, *Regions and Powers, The Structure of International Security*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003 (réédition 2004), 596 p.

BYINGTON Mark, *The War of Words Between South Korea and China Over an Ancient Kingdom : Why both Sides are Misguised*, article paru sur le site History News Network de l'université George Mason, 10 septembre 2004.
http://hnn.us/articles/7077.html.

BYINGTON Mark, *The Creation of an Ancient Minority Nationality: Koguryo in Chinese Historiography*, Actes du colloque "Embracing the Other: The Interaction of Korean and Foreign Cultures: Proceedings of the 1st World Congress of Korean Studies, III. Songnam", Academy of Korean Studies, juin 2002, 24 p.

BYUN See-won, *China-Korea Relations : Pyongyang Tests Beijing's Patience*, in "Comparative Connections, A Quarterly E-Journal on East Asian Bilateral Relations", juillet 2009, 10 p.

http://csis.org/files/publication/0902qchina_korea.pdf

CALLEJA Nina, *Korea Missionary Shot Dead in Pasig*, Philippines Daily Inquirer du 24 août 2010.

CENTER FOR SOUTHEAST ASIAN STUDIES, *Reconsidering relations between Vietnam and Korea : Historical and Regional Perspectives beyond Southeast Asia,* Southeast Asian Studies vol.48, n°3, avril 2011, 363 p.
http://kyoto-seas.org/2011/04/southeast-asian-studies-vol-48-no-3/

CERVANTES Ding, *Despite Recent Tragedy on Volcanic Slope, Korea Firms, Capas, Execs Defy Gov't to Run Pinatubo Tecks Anew*, article publié en ligne sur le site du département philippin du tourisme, 21 décembre 2009.
http://www.visitmyphilippines.com/index.php?title=DOTcautionstrekkerstoMt.Pinatubo&func=single&pid=98&tbl=2.

CHA Seonjin, *S&P Says Artillery Attack Hasn't Hurt S. Korea's Credit Position*, article paru dans "Businessweek", le 23 novembre 2010.

CHA Victor, *Alignment Despite Antagonism : The United States-Korea-Japan Security Triangle,* Stanford University Press, Palo Alto, 2000, 376 p.

CHA Victor D., Kang David C., *Nuclear North Korea : A Debate on Engagement Strategies*, Columbia University Press, New York, 2005, 280 p.

CHA Victor D., *Politics and Democracy Under Kim Young Sam Government : Something Old, Something New*, in "Asia Survey", n° 9, The Regent of the University of California, 1993, pp. 849-860.

CHANG Chan-sup & Chang Nahn-joo, The *Korean Management System, Cultural, Political, Economic Foundations*, Quorum Books, Westport, 1994, 214 p.

CHANG Gordon G., *We Have a Chinese Problem, Not A North Korean one*, "Forbes", 31 mai 2009.

CHANG Younshik, *Transformations in Twentieth Century in Korea*, Routledge, Advances in Korean Studies, 2006, 380 p.

CHARNYSH Volha, *North Korea's Nuclear Program,* publié sur le site de la Nuclear Age Peace Foundation, septembre 2009, 7 p. http://nuclearfiles.org/menu/key-issues/nuclear-weapons/issues/proliferation/north-korea/charnysh_dprk_analysis.pdf.

CHATOMUKH, *Le Cambodge entre la Chine et la Corée du Sud*, n°210, juin 2009.

CHEN Jospeh J., *Measurement of Korean Tourists Perceived Images of Overseas Destinations,* in "Journal of Travel Research", vol. 38, n° 4, mai 2000, pp. 411-416.

CHEON Seongwhun, *North Korea Policy and the Denuclearization/Openness/3000 Initiative*, in "IFANS Review", vol. 16, n° 1, Séoul, juillet 2008, pp. 35-60.

CHINA VIEW , *Chairman's Statement of the Six-Party Talks,* 11 décembre 2008.

CHO Hee-moon, *Is the Screen Qutoa System Really Relevant* ? , in "Korea Focus", vol. 11, n° 4, juillet-août 2003, pp. 40-43.

CHO Young-dal, *Korea's Initiatives in Multicultural Education : suggesting "Reflexive Socialization"*, 31 p.
http://www.intlalliance.org/fileadmin/user_upload/documents/Conference_2010/NP-KO.pdf.

CHOE In-Bom, SCHOOT Jeffrey J. et GILBERT John, *Free Trade Between Korea and the United States*, Peterson Institute for International Economics, Washington, 2001, 100 p.

CHOE Sang-hun, *True Believer Spreads a Korean Linguistic Gospel*, Herald Tribune, 12-13 septembre 2009.
http://query.nytimes.com/gst/fullpage.html?res=9501EFDF113BF931A2575AC0A96F9C8B63&pagewanted=all

CHOI Chang-hee, *The China Strategies of Korea's Winning Companies*, in "Nomura Research Institute Papers", n° 67, août 2003, 9 p.

CHOI Jinhee, *The South Korea Film Renaissance*, Wesleyan University Press, Middletown, 2010, 252 p.

CHOI Jung-woon, The Gwangju Uprising : *The Pivotal Democratic Movement That Changed the History of Modern Korea,* Homa & Sekey Books, Paramus, 2005, 316 p.

CHOI Seok-kyoon Matteo, *Korean Church Has Almost 700 Missionaires Abroad*, Asia News, 10 avril 2010.
http://www.asianews.it/news-en/Korean-Church-has-almost-700-missionaries-abroad-19630.html.

CHOI Young-jong, *South Korea's Middle Power : Diplomacy and Regional Security Cooperation*, Asia Views, novembre et décembre 2008.

CHONGKITTAVORN Kavi, *Thailand Faces Dilemma With North Korean Refugees*, The Nation, 6 novembre 2006 (édition papier uniquement).

CHOSUN ILBO, *Kaesong Firms Worry as N.Korea Seizes Lt Kumgang Assets*, édition anglaise, 24 août 2011.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2011/08/24/2011082401039.html.

CHOSUN ILBO, *N.Korea to Develop Special Economic Zone on Chinese border,* version anglaise, 18 janvier 2011.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2011/01/18/2011011800701.html

CHOSUN ILBO, *Cambodia Bans Marriage to Korean Men*, édition anglaise, 22 mars 2010.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2010/03/22/2010032200462.html

CHOSUN ILBO, *Taiwan, China United in Backlash Against Korean Wave*, version anglaise, 11 janvier 2006.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2006/01/11/2006011161009.html.

CHOSUN ILBO, *Two Koreas in Joint Response to China's Koguryo Distortions,*version anglaise, 7 mars 2005.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2005/03/07/2005030761036.html.

CHU Shulong et LIN Xinzhu, *The Six Party Talks : A Chinese Perspective,* in "Asian Perspective", vol. 32, n° 4, 2008, pp. 29-43.

CHUA Beng Huat et IWABUCHI Koichi (eds), *East Asian Pop Culture, Analysing the Korea Wave*, Hong Kong University Press, Hong Kong, 2008, 307 p.

CHUN Hong-min, MUNYI Elijah N. et LEE Heejin, *Dilemmas facing an emerging donor : Challenges and Changes in South Korea's ODA*, intervention à la conférence annuelle 2009, "Current Crisis and New Opportunities".
http://www.devstud.org.uk/events/conference/archive/dsa_annual_conference_2009__current_crises_and_new_opportunities-6.html

CHUN Seung-hun, LEE Kyung-gu, SOHN Seong-ae, *Study on Establishment of a Korea Development Assistance Model*, KDS/KOICA, janvier 2007.
www.kds.re.kr/pds/3.Study%20on%20establishment%20of%20a%20Korea%20development%20assistance%20model.pdf.

CHUNG Bertrand & SEIZELET Eric, *La démocratisation à l'épreuve en Corée du Sud*, in "Revue d'études comparatives Est-Ouest", 1997, 3 (septembre), pp. 23-32.

CHUNG Jae Ho, *Between Ally and Partner : Korea-China Relations and the United States*, Columbia University Press, New York, 2006, 200 p.

CHUNG Chong Wook, *The Korean Peninsula in China's Grand Strategy : China's Role in Dealing with North Korea's Nuclear Quandary*, in "RSIS Working Paper", n° 192, 8 mars 2010, 25 p.

COGHLAN David (colonel), *Prospects from Korean Unification*, rapport du Strategic Studies Institute, Washington, avril 2008, 23 p.

CONCILUS Frank W., *Discursive construction of Korean Identity : University Eil Learners in an Online Community*, thèse de doctorat en philosophie, Indiana University of Pennyslvania, décembre 2008, 328 p.

CONGRESS OF UNITED STATES, *Force Planning and Budgetary Implications of US Withdrawal from Korea*, Congressional Budget Offices, 1978, 38 p.

COOPER Andrew, HIGGOTT Richard, et NOSSAL Kim Richard, *Relocating Middle Powers : Australia and Canada in a Changing World Order,* University of British Columbia, Vancouver, 1993, 256 p.

COOPER Andrew F., *Niche Diplomacy : A Conceptual Overview,* in COOPER Andrew F. (Eds), "Niche Diplomacy : Middle Powers after the Cold War", Palgrave Macmillan Press, Basingstoke, 1997, 232 p. (pp.1-24, plus spécifiquement la page 5).

COPPOLA Antoine, *Le cinéma sud-coréen du confucianisme à l'avant-garde*, L'Harmattan, Coll. Images plurielles, Paris, 1997, 224 p.

CORDESMAN Anthony H, *The Korean Military Balance : Comparative Korean Forces and the Forces of Key Neighbouring States*, rapport du Center for Strategic and International Studies, 15 février 2011, 169 p.
https://csis.org/files/publication/110201_KoreaMilitaryBalanceMainRpt.pdf.

CORNELISSEN Scarlett, *La Politique japonaise de moyenne puissance et l'Afrique*, in "Afrique contemporaine", hiver 2004, p. 38.

COURMONT Barthélémy, *La politique asiatique de Washington : et maintenant ? (deuxième partie)*, paru dans "Chroniques d'Asie" de la Chaire Raoul-Dandurand de l'Université du Québec à Montréal, 11 février 2011, 6 p.
http://www.dandurand.uqam.ca/uploads/files/publications/rflexions/Chronique_Asie/ChroniqueAsie_fevrier2011.pdf.

CUMINGS Bruce, *The Origins of the Korean War,* vol. 1, Princeton, University Press, Princeton, 1981, 608 p. (+Volume 2, Cornell University Press, Ithaca, 2004, 975 p.)

CUMINGS Bruce, *Korea's Place in the Sun, A Modern History*, W. W. Norton, New York, 2005, 528 p.

DANG Thi Thu Huong, *Hallyu and its effect on Young Vietnamese,* Korea Herald, 3 juin 2009.

DAMAZO Jet, *Korea Invades the Philippines*, paru sur le site "Asia Sentinel" le 11 juillet 2007.
http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=575&Itemid=34.

DANIKOWSKI David A. (MAJ), *Korean Unification and the U.S. Army*, monographie de la School of Advances Military Studies, United States Army Command and General Staff College, Fort Leavenworth, Kansas, mai 2001, 52 p.

DAVID-NELL Alexandra, LOTI Pierre, MARKER Chris, et SEGALEN Victor, *La Corée, le voyage vers l'Est*, Bibliothèque, L'Ecrivain voyageur, Paris, 2007, 149 p.

DAYEZ-BURGEON, *Les Coréens*, Tallandier, Paris, 2011, 203 p.

DELISSEN Alain, *Carrefour historique, carrefours historiographiques : les nouveaux passés de la Corée du Sud,* in « Matériaux pour l'histoire de notre temps », n° 88, octobre-décembre 2007, pp. 20-25.

DELISSEN Alain, *La péninsule frontière de l'histoire coréenne ?*, in FOUCHER Michel (éd.), « Asies Nouvelles », Belin, Paris, 2002, pp. 315-317.

DELISSEN Alain, *Births of a Citizen History ? Democratic South Korea coming to terms with its colonial past*, in YIM Seong-Sook (éd.), « La Corée, le peuple et ses valeurs culturelles d'hier et d'aujourd'hui », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2000, pp. 1-18.

DELISSEN Alain, *Frustrations centripèdes et pays cachés. Retour sur le régionalisme coréen et la question du Cheolla, 1925-1993*, in "Géographie et cultures", n° 51, hiver 2004 (paru en 2005), pp. 15-31.

DELISSEN Alain, *Démocratie et nationalisme : le moment minjung dans la Corée des années 80* , in "Matériaux pour l'histoire de notre temps", n° 45, janvier-mars 1997, pp. 35-40.

DEPARTMENT OF HISTORY EDUCATION, KOREA NATIONAL UNIVERSITY OF EDUCATION, *Atlas of Korean History*, Stallion Press, Singapour, 2008, 227 p.

DICOLEN-ABAGAT Emely, *Saving Korea's Little Manila*, paru dans le "JoongAng Daily" du 8 mars 2010 (version papier uniquement).

DIAMOND Larry & KIM Byung-kook, *Consolidating Democracy in South Korea*, Lynne Rienne Publishers, Boulder, 2000, 253 p.

DO Ja-hae, *On-Job Deaths of Foreign Workers Rising Sharply*, Korea Times, 30 septembre 2009.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/nation_view.asp?newsIdx=52783&categoryCode=117

DONG-A ILBO, *Standing Up to Japan*, (éditorial), 26 avril 2006.
http://english.donga.com/srv/service.php3?biid=2006042671848

DUCKE Isa, *Status Power : Japan's Foreign Policy Toward Korea*, Routledge, New York, 2002, 260 p.

DUCRET César et ROUSSIN Stanislas, *Inter-Korea Maritime Dynamics in the Northeast Asian Context. Peninsular Integration or North Korea's Pragmatism ?*, Draft Paper, International Workshop on "North/South Interfaces in the Korean Peninsula", EHESS, Paris, 17-19 décembre 2008, 18 p.

DUCROCQ Georges, BOULESTEIX Frédéric et JUTTET Jean-Noël, *Pauvre et douce Corée*, Zulma, Paris, 1998, 87 p.

DURKOP Colin & YEO Min-il, *North Korea after Kim Jong-il*, KAS (Konrad Adenauer Stiftung) International Reports, août 2011, pp. 70-98.

DUTTA Manoranjan, *China's Insdutrial Revolution and Economic Presence*, World Scientific Publishing, Advanced Research in Asian Economic Studies, Singapour, 2005, 324 p.

EAST ASIA INSTITUTE, *On the Rocks : Korea and Japan Divided over Dodkdo Issue*, Security Net Commentary n°11, Séoul, 10 août 2010, 4 p.

EBERSTADT Nicholas et ELLINGS Richard J. (eds), *Korea's Future and the Great Powers*, The National Bureau of Asian Research in association with the University of Washington Press, Seattle et Londres, second printing, 2003, 361 p.

ECKERT Carter, LEE Ki-baik, YOUNG LEW, ROBINSON Michael, WAGNER Edward W., *Korea Old and New, a History*, Harvard Korea Institute, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 1991, 464 p.

EDWARDS Paul M., *The Korean War : An Annotated Bibliography (Bibliographies and Indexes in Military Studies),* Greenwood Press, Westport, 1998, 360 p.

EICHENGREEN Barry, *Korean Economy Stuck Between Two Whales*, Korea Times du 29 Novembre 2007.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/biz/2012/02/234_14569.html

ESTRADA Mario Arturo Ruiz, *Korean Unification : How Painful and How Costly* ? In "Journal of Policy Modelling", vol. 30, n° 1, janvier-février 2008, pp. 87-100.

EUROSTAT, *High-tech statistics* : 2011
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/High-tech_statistics.

EVANS Gareth et GRANT Bruce, *Australia's Foreign Relations : In the World of the 1990's*, Melbourne University Publishing, Melbourne, 2e édition, 1995, 440 p.

FABRE André, *Histoire de la Corée*, L'Asiathèque, Paris, réédition 2001, 440 p.

FARHI Paul, *Seoul's Movie Theaters : Real Snake Pits ?*, Washington Post, 17 septembre 1988 (version papier uniquement.

FAURE Guy (ed), *New Dynamics Between China and Japan in Asia : How to Build the Future from the Past*, World Scientific, Singapour, 2010, 349 p.

FAURE Guy (ed), *Nouvelle Géopolitique de l'Asie*, Ellipses, Paris, 2005, 400 p.

FEFFER John, *The Future of US-Korean Relations : The Imbalance of Power,* Routledge, New York, 2006, 209 p.

FERGUSON Joseph P., *Russia's Role on the Korean Peninsula and the Great Power Relations in Northeast Asia*, National Bureau of Asian Research, NBR Analysis, vol. 14, n° 1, juin 2003, pp. 33-50.

FLEMES Daniel, *Emerging Middle Power's Soft Balancing Strategy : State and Perspectives of the IBSA Dialogue Forum*, German Institute of Global and Area Studies, in "Giga Working Papers", n° 57, août 2007, 29 p.
http://www.giga-hamburg.de/dl/download.php?d=/content/publikationen/pdf/wp57_flemes.pdf.

FIFIELD Anna et KIRCHGAESSNER Stephanie, *China Freezes N Korean Accounts*, Financial Times, 25 juillet 2006.
http://www.ft.com/intl/cms/s/0/f892ff32-1c0d-11db-a555-0000779e2340.html

FOLEY James, *Korea's Divided Families : Fifty Years of Separation*, Routledge Curzon, Londres, 2003, XII, 212 p.

FOREIGN SERVICE INSTITUTE, *ASEAN and East Asia in International Relations Proceedings of the First Joint Philippine-Korea International Relations Conference*, 7-11 Decembre 1982, Philippine Plaza, Manila , Philippines.

FREEMAN Carla et THOMPSON Drew, *The Real Bridge to Nowhere, China's Foiled North Korea Strategy*, United States Institute of Peace, Working Paper, 22 avril 2009, 35 p.

FREEMAN Carla et THOMPSON Drew, *China on the Edge : China's Border Provinces and Chinese Security Policy*, The Center for National Interest and Johns Hopkins SAIAS, Washington, avril 2011, 109 p. (p. 24-35).

GAUSE Ken E., The Rise of Kim Jong-un, *What we don't know about the Dear Leader's possible successor*, publié sur le site "Foreign Policy", le 29 avril 2009. Disponible sur :
http://www.foreignpolicy.com/articles/2009/04/28/the_rise_of_kim_jong_un

GENTELLE Pierre et PELLETIER Philippe, *Chine, Japon, Corée*, Belin, Géographie universelle, Paris, 1999, 479 p.

GIBB Michael, *Korea's Missionaries Charge Ahead*, article publié sur le site "Asia Sentinel", 24 décembre 2008.
http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1626&Itemid=194.

GIBB Michael, *Korea's Filipino Missionary Mania*, article paru surle site d'"Asia Sentinel", 23 décembre 2008.
http://www.asiasentinel.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1624&Itemid=189.

GILLS Barry, *Korea versus Korea : A case of Contested Legitimacy*, Routledge, 1996, 340 p.

GLASER Bonnie S., *China's Policy in the Wake of the Second DRPK Nuclear Test,* in "China Security", vol. 5, n° 2, 2009, pp. 1-11.

GLASER Bonnie S. et WANG Liang, *North Korea : The Beginning of a China-U.S. Partnerships ?*, in "The Washington Quarterly", Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, été 2008, vol. 31, n° 3, pp. 165-180.

GLIONNA John M., *North Korea Flouts Ban on Luxuray Goods*, South Korea Charges, Los Angeles Times, 22 juillet 2011.
http://articles.latimes.com/2011/jul/22/world/la-fg-north-korea-luxuries-20110722

GONZANGA Robert, *Aquino in Subic Rites, Thanks Koreans for Jobs*, The Inquirer, 8 janvier 2011 (version papier uniquement).

HA Michael, *Outreach Services Planned for Korean-Filipino Childrens*, Korea Times, 14 décembre 2008.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2008/12/116_36086.html

HAN Sangim et KOO Heejin, *S.Korea to Take 'Stern' Measures VS. Japan, Roh Says (Update 1),* Agence Bloomberg, 26 avril 2006.
http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=a_xSvBWQPPj0&refer=asia

HAGGARD Stephan, *The Political Economy of the Asian Financial Crisis*. Washington: Institute of International Economics, 2000, 304 p.

HAGGARD Stephan & NOLAND Marcus, *A Security and Peace Mechanism for Northeast Asia : The Economic Dimension*, Policy Brief 08-4, Peterson Institute for International Economics, Washington, avril 2008, 10 p.

HAN Sung-joo et PATRA PENGIRAN DATO PADUKA Osman (secrétaire permanent adjoint du ministère des Affaires étrangères du Brunei Darussalam), *ASEAN – Documents Series 1999-2004*, Jakarta, 2005, 263 p.
Disponible sur : http://www.aseansec.org/ASEAN+3.pdf

HAN Sung-joo et PATRA PENGIRAN DATO PADUKA, Towards an East Asia Community, Region of peace, prosperity and progress, East Asia Vision Group Report, Jakarta 2001, 30 p. Disponible sur :
http://www.aseansec.org/pdf/east_asia_vision.pdf

HAN Sung-Ju, *Korea in a Changing World : Democracy, Diplomacy and Future Developments,* Oruem Publishing House, Séoul, 1995, 369 p.

HAN Yong-sup, *Analyzing South Korea's Defense Reform 2020*, in "The Korean Journal of Defense Analysis", vol. XVIII, n° 2, printemps 2006, pp. 112-134.

HANKYOREH, *S. Korea-China FTA May Be on the Horizon*, version anglaise, 21 avril 2010.
http://www.hani.co.kr/arti/english_edition/e_business/417077.html

HANKYOREH, *OPLAN 5029 Risks Ceding South Korean Soveraignty to the U.S.*, version anglaise, 2 novembre 2009
http://www.hani.co.kr/arti/english_edition/e_northkorea/385351.html.
Voir également l'éditorial du même jour *Time for dialogue not OPLAN 5029*,

HANKYOREH, *Oppression of Overseas Workers by Overseas Korean Corportation*, version anglais, 5 septembre 2007. Disponible sur :
http://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_editorial/234034.html.

HANKYOREH, *Three Korean Companies Among World's Top 100 Brands,* version anglaise, 28 juillet 2007.
http://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_business/225473.html

HANKYOREH, *S. Korea launches First Aegis destroyer*, version anglaise, 25 mai 2007.
http://english.hani.co.kr/arti/english_edition/e_national/211880.html

HARDEN Blaine, *China, Russia Join World in Condemning North Korea's Nuclear Test,* Washington Post, 26 mai 2009.
http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/05/25/AR2009052501672.html

HAYS GRIES Peter, *The Koguryo Controversy, National Identity, and the Sino-Korea Relations Today*, in "East Asia", vol. 22, n° 4, hiver 2005, pp. 3-17.

HECKER Siegfried S., *A Return Trip to North Korea's Yongbyon Nuclear Complex*, rapport du Center for International Security and Cooperation, Standford University, 20 novembre 2010, 8 p.
http://www.duke.edu/~myhan/kaf1007.pdf.

HEO Uk et HOROWITZ Shale A., *Conflict in Asia : Korea, China-Taiwan and India-Pakistan*, Praeger, Milwaukee, 2003, 200 p.

HERMAN Steve, *South Korea Formally Declares Ends to Sunshine Policy*, article paru sur le site de "Voice of America" le 18 novembre 2010.
http://www.voanews.com/english/news/South-Korea-Formally-Declares-End-to-Sunshine-Policy--108904544.html

HERODOTE, *Géopolitique de la péninsule coréenne*, n° 141, 2e trimestre 2011, La Découverte, Paris, 2011, 1997 p.

HOGG Chris, *Wikileaks cables : China 'frustrated' by North Korea*, article paru sur le site de la BBC le 30 novembre 2010.
http://www.bbc.co.uk/news/world-us-canada-11871641

HO KHAI LEONG (eds), *ASEAN-Korea Relations, Security, Trade and Community Building*, ISEAS, Singapour, 2007, 164 p.

HOLSLAG Jonathan, *China's Roads to Influence*, in "Asian Survey", vol. 50, n° 4, juillet- août 2010, pp. 641-662.

HONG Suk-ki, Kim Sun-ja, Lee Hae-suk, Lee Eun-jung et Kim Hwa-jin, *Social Cohesion Policy for Foreigner in Seoul*, Seoul Development Institute, janvier 2011, 397 p. (voir chapitre 3).

HOWE Neil, JACKSON Richard et NAKASHIMA Keisuke, *The aging of Korean Demographics and Retirement Policy*, rapport du Center for Strategic and International Studies, Washington, mars 2007, 52 p.

HUME David, *Essays, moral, political and literary*, Nabu Press, Charleston, 2010, 630 p.

HUNGTINGTON Samuel P., *The Lonely Superpower*, in "Foreign Affairs", mars-avril 1999.
http://www.univercidade.br/uc/cursos/graduacao/ri/pdf/textosesp/ForeignAffairsTheLonely.pdf

HURRELL Andrew, *Some Reflections on the Role of Intermediate Powers in International Institutions*, in HURRELL Andrew, COOPER Andrew F., GONZALEZ Guadalupe Gonzalez, SENNES Ricardo Ubiraci, SITARAMAN Srini, "Paths to Power : Foreign Policy Strategies of Intermediate States", Woodrow Wilson International Center, Working Paper, n°244, Latin American Program, Washington, 2004, 140 p.

HUSSAIN Tariq, *Diamond Dilemma, Shaping Korea for the 21st Century*, Seoul Selection, Séoul, réédition 2008, 261 p.

HWANG Doo-hyong, *Korea's troop deployment in Afghanistan Serves Korea's National Interest,* Yonhap, 5 janvier 2010.
http://english.yonhapnews.co.kr/national/2010/01/05/91/0301000000AEN20100105000700315F.HTML

HYUN Jeong-Im, *Mouvements étudiants en Corée du Sud*, L'Harmattan, Recherches asiatiques, Paris, 2005, 264 p.

IKENBERRY John G. et MASTANDUNO Michael (eds), *International Relations Theory and the Asia-Pacific*, Columbia University Press, New York, 2003, 578 p.

IM Hyug-Baeg, *The US role in Korean democracy and security since the cold war ear*, in "International Relations of the Asia Pacific", vol. 6, n° 2, août 2006, pp. 157-187.

INSTITUT INTERNATIONAL DE GEOPOLITIQUE, *La Corée*, Géopolitique n° 56, hiver 1996-97, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, 97 p.

INSTITUTE FOR FAR EASTERN STUDIES (Université Kyungnam), *The DPRK-China Summit : A strategic Meeting in Preparation for 2012*, NK Brief, 11 mai 2011.

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Perilous Journeys : The Plight of Norh Koreans in China and Beyond*, Asia Report n°122, Séoul-Bruxelles, 26 octobre 2006, 43 p.
http://www.crisisgroup.org/en/regions/asia/north-east-asia/north-korea/122-perilous-journeys-the-plight-of-north-koreans-in-china-and-beyond.aspx

INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *North Korea's Nuclear Test : The Fallout*, in "Policy Briefing", n°56, Séoul-Bruxelles, 13 novembre 2006, 19 p
http://www.crisisgroup.org/en/regions/asia/north-east-asia/north-korea/B056-north-koreas-nuclear-test-the-fallout.aspx

INTERNATIONAL INSTITUTE FOR STRATEGIC STUDIES, *The Military Balance 2010*, Londres, pp. 412-416.

IVERSON Thomas J., *International Journal of Hospitality Management*, vol. 16, issue 2, 1997, pp. 209-219.

JAE Pill Pyun et BOOSE Donald W. dans le rapport : *Transfer of Wartime Republic of Korea Command Authority*, publié par le "U.S. Army War College", le 30 mars 2007, 21 p.

JAKARTA GLOBE , *Indonesian Sailors Tell of « Months of Abuse » Aboard Korean Ship*, 16 juillet 2011.
http://www.thejakartaglobe.com/home/indonesian-sailors-tell-of-months-of-abuse-aboard-korean-ship/453289

JAKARTA POST, *Korean County*, 28 février 2008 (version papier uniquement).

JAMESON Sam, *Dispute Continue Over Right to Distribute Movies in Korea*, Los Angeles Times, 9 novembre 1988 (version papier uniquement).

JANG Suhyun (ed), *Why China Receive Hanryu (장수현,중국은 왜 한류을 수용 하나) Hakkojae*, Séoul, 2004 cité par CHEN Yixiu, "Shaping the television audience : the historic analysis of the rise of Korea drama market in Taiwan", Master Thesis, Graduate Institute of Communication, Tamkang University, Taiwan, juin 2004.

JAYMALIN Mayen, *Gov't Offers other RP Mountains to Korea Spa Builder*, Philippines Star, 7 juillet 2007 (version papier uniquement).

JEON Je-seong, *Historical Dynamics of Southeast Asian Studies in Korea*, article publié en ligne sur le site de la "Kyoto Review of South East Asia", le 9 janvier 2011. Disponible sur :
http://kyotoreviewsea.org/KCMS/?p=236&lang=en.

JEONG Hyung-gon et BANG Hokyung, *An Analysis of North Korea's Principal Trade Relations*, in "Asie Visions", n° 32, IFRI, Center for Asian Studies, juillet 2010, 29 p.

JEONG Yong-gap Paul, *Mission from a Position of Weakness*, American University Studies, New York, 2007, 156 p. (p.122).

JOHNSTONE Patrick et MANDRYK Jason, *Operation World, 21st Century Edition*, Paternoster Publishing, Waynesboro, 2001, pp. 381-389 (788p.).

JORDAAN Eduard, *The Concept of Middle Power in International Relations : Distinguishing Between Emerging and Traditional Middle Powers,* in "Politikon", vol. 30, n° 1, Carfax Publishing, novembre 2003, pp. 165-181 (p. 168).

JU Li-chyun, *Beijing Prefers Nuclear N. Korea to State's Failure : Wikileaks*, China Times, 8 décembre 2010.

JUNG In-young, *Social Assitance in Nine OECD Countries*, présenté au cours du *4th East Asian Policy Research Network Conference : Restructuring Care Responsibility – Dynamics of Welfare Mix in East Asia*, Université de Tokyo, les 20 et 21 octobre 2007.

JUNG Sung-Ki, *Indonesia Joints South Korean Fighter Effort*, Defense News du 15 juillet 2010.
http://www.defensenews.com/article/20100715/DEFSECT01/7150303/Indonesia-Joins-South-Korean-Fighter-Effort

JUNG Sung-ki, *S. Korea To Overhaul Modernization Plan*, Defense News, 15 décembre 2008.
http://mobile.defensenews.com/story.php?i=3863636&c=FEA&s=SPE

KAGAMI Mitsuhiro, *Economic Relations of China, Japan and Korea with the Mekong River Basin Countries*, BRC Research Report n°3, Bangkok Research Center, IDE-JETRO, Bangkok, 2010, 378 p.

KANG David et LEE Ji-young, *Japan-Korea Relations : Tentative Improvement through Pragmatism*, in "Comparative Connections", a Quarterly E-journal on east Asian Bilateral Relations, Honolulu, juillet 2008, 10 p.
http://www.isn.ethz.ch/isn/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=0c54e3b3-1e9c-be1e-2c24-a6a8c7060233&lng=en&id=98395.

KANG In-duk, *Toward Peace and Prosperity : the New Governments North Korea Policy,* in "East Asian Review", vol. 15, n° 1, printemps 2003, pp. 3-18.

KANG Myungkoo, *There is no South Korea in South Korean cultural Studies : Beyond the Colonial Condition of Knowledge Production*, in "Journal of Communication Inquiry", vol. 28, juillet 2004, pp. 253-268.

KANG Yeong-an, *What is Philosophy to Us ? A History of Contemporary Korean Philosophy after the Reception of Western Philosophy,* Kung Ree Publishing, Séoul, 2002,

KEYU Gong, *Tension on the Korean Peninsula and Chinese Policy*, in "International Journal of Korean Unification Studies", vol. 18, n° 1, 2009, pp. 93-119.

KIHL Young-whan, *Transforming Korean Politics : Democracy, Reform and Culture*, M.-E. Sharpe Publishers, New York, 2004, 404 p.

KIHL Young-whan (eds) , *Korean and the World : Beyond the Cold War*, Westview Press, 1994, Boulder, 384 p

KIM Byung-kook, *North and South Korea : Unlikely Challenger, Unlikely Mediator*, in KIM Byung-kook et JONES Anthony (Eds), "*Power and Security in Northeast Asia : Shifting Strategies*", Lynne Rienner Publishers, Boulder, 2007, p. 319 p. (pp. 197-223).

KIM Choong-nam, *Changing Korean Perceptions of the Post-Cold War Era and the U.S.-ROK Alliance* , in "Asia Pacific Issues", Analysis From the East-West Center, n°67, avril 2003, 8 p.
http://www.eastwestcenter.org/fileadmin/stored/pdfs/api067.pdf

KIM Choong-Nam, *The Roh Moo-hyun Government's Policy Toward North Korea*, East-West Center, Working Papers, n° 11, août 2005, 28 p. (p. 23). Disponible sur :
http://www.eastwestcenter.org/fileadmin/stored/pdfs/PSwp011.pdf.

KIM Chull-sung et FRIEDMAN Edward, *Regional Cooperation and Its Enemies in Northeast Asia : The Impact of Domestic Forces*, Routledge Security in Asia Pacific Series, 2006, 240 p.

KIM Da-ye, *KRX Opens Stock Exchange in Laos*, Korea Times, 10 octobre 2010.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/biz/2010/10/123_74307.html

KIM Deok-huyn, *S. Korean, Japan Build Common Understanding on Military Pact*, Yonhap, 10 janvier 2011.
http://english.yonhapnews.co.kr/national/2011/01/10/35/0301000000AEN20110110009500315F.HTML

KIM Do-kyun et KIM Min-sun (eds), *Hallyu, Influence of Korean Popular Culture in Asia and Beyond*, Seoul National University Press, Séoul, 2011, 504 p.

KIM Heungkyu, *Evolving China's Foreign's Policy in Northeast Asia under Hu Jintao's Leardership and Implications to Korea-China Relations*, intervention au Center for U.S.-Korea Policy Workshop de l'Asia Foundation, août 2010, 10 p.

KIM Hong Nack, *The Lee Myung-bak Government's North Korea Policy and the Prospects for Inter-Korean Relations*, in "International Journal of Korean Studies", vol. XII, n° 1, automne-hiver 2008, pp. 1-24.

KIM Hosup, *The Role of Political Leadership in the Formation of Korea-Japan Relations in the Post–Cold War Era*, in "Asian Perspective", janvier-mars 2011, vol. 35, n° 1, pp. 111-134.

KIM Hyung-A, *Korea's Development Under Park Chung-Hee : Rapid Industrialization, 1931-79,* Routledge, Asian Studies Association of Australia, East Asian Series, Curzon, 2003, 304 p.

KIM Insook, *The Six-Party Talks and President Obama's North Korea Policy*, Issue Brief, NTI, février 2009.
http://www.nti.org/e_research/e3_six_party_obama_north_korea.html.

KIM JaHyun, *The Confucian Kingship in Korea*, Colombia University Press, New York, 2001, 336 p.

KIM Jin-ha, *North Korea's Succession Plan : Stability and Future Outlook*, Ilmin International Relations Institute, Working Paper, Series n° 8, décembre 2010, 23 p.

KIM Joon-kyung et Lee Chung H., *Between Two Whales : Korea's Choice in the Post-Crisis Era*, in TELLIS Ashley J., MARBLE Andrew & TANNER Travis (Eds), "Economic Meltdow and Geopolitical Stability", Strategic Asia 2009-2010, The National Bureau of Asian Research, Washington, 2010, pp. 131-164.

KIM Joon-kyung, KIM Yangseon et LEE Chun H., *Trade, Investment and Economic Interdependance between South Korea and China*, in "Asian Economic Journal", vol. 20, n° 4, 2006, pp. 379-392.

KIM Ju, *The Development of Modern South Korea*, Routledge, Advances in Korean Studies, 2006, 240 p.

KIM Jung-Sup, *International Politics and Security in Korea*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 2007, 195 p.

KIM Kook-chin, *Korea and ASEAN in the 1980's : Emerging Development Partners*, in "East Asia", University of Berkeley, vol. 2, n° 1, mars 1983, pp. 77-84.

KIM Kyung-ho, *Korea Has Yet to Cultivate Culture of Giving,* Korea Herald, 27 juillet 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110726000718

KIM Samuel S., *The Two Koreans and the Great Powers*, Cambridge University Press, New York, 2006, 405 p.

KIM Samuel S., *The International Relations of Northeast Asia (Asia in World Politics),* Rowman and Littlefield Publishers, Lanham, 2003, 384 p.

KIM Samuel, *Korea's Globalization*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000, 324 p.

KIM Samuel (Eds), *Korea's Democratization*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003, 290 p.

KIM Seong-kon, *Is Korea a Conqueror of the World ?*, Korea Herald (Opinions) , 6 juillet 2011.
http://www.koreaherald.com/opinion/Detail.jsp?newsMLId=20110705000501

KIM Si-joong, *The Economic Status and Role of Ethnic Koreans in China*, chapitre 6 de "The Korean Diaspora in the World Economy" édité par BERGSTEN Fred et CHOI

Inbom et publié par le Peterson Institute for International Economics, 2003, 180 p. (pp. 101-130).

KIM Soon-yang et SHIN Yeong-gyun, *Multicultural Families in Korean Rural Farming Communities : Social Exclusion and Policy Response*, intervention lors de la quatrième conférence annuelle de l'East Asian Social Policy research network (EASP) à Tokyo, les 20 et 21 octobre 2007, 25 p.

KIM Sungbae, *Identity Prevails in the End : North Korea's Nuclear Threat and South Korea's Response in 2006,* EAI (East Asia Institute) Asia Security Initiative, Working Paper, n° 18, Séoul, juillet 2011, 33 p.

KIM Sunhyuk, *Politics of Democratization in Korea*, University of Pittsburgh Press, Pittsburgh, 2000, 196 p.

KIM Taeho, *An Emerging "Strategic Partnership" between Beijing and Seoul? Myths and Realities*, in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 22, n° 2, automne-hiver 2008, pp. 97-122.

KIM Yong Hun, *Chinese Banking Likely to Enforce Sanctions*, "Daily NK", 4 août 2010. http://www.dailynk.com/english/read.php?cataId=nk00400&num=6658

KIM Young-ok, *New "Citizens" and Multiculuralism in Korea*, in "Women in Action", n° 3, 2007, pp. 40-45.

KLEINER Juergen, *Korea, a century of change,* World Scientific, Singapour 2001, 429 p.

KOH Byung-chul, *Korea : Dynamics of Diplomacy and Unification*, Center for International Strategic Studies, Séoul, 2001, 178 p.

KOH Byung-Chul, *Six Party Talks : The Last Chance for Peace ?*, in "East Asian Review", vol. 15, n° 4, hiver 2003, pp. 3-22.

KOMORI Yasumasa, *The Construction of Regional Institutions in the Asia-Pacific and East Asia : Origins, Motives and Evolution*, thèse de doctorat de l'University of Pittsburgh, Graduate School of Public and International Affairs, 2007, 344 p.

KONG Tat Yan, *The Politics of Economic Reform in South Korea : A Fragile Miracle,* Routledge, Advances in Korean Studies, 2000, 304 p.

KOO Hagen, *State and Society in Contemporary Korea*, Cornell University Press, 1993, 272 p.

KOO Young-Nok, *Corée : vers la réunification ?,* Syllepse, Points cardinaux, Paris, 2007, 150 p.

KOREA FOUNDATION ASSEMBLY, Réunion en marge de l'Assemblée de la Fondation de Corée 2011 et regroupant un panel de diplomates et d'universitaires sud-coréens: *Korean Public Diplomacy in the 21th Century : Comparative Perspective*, Séoul, le 8 juillet 2011.

KOREA HERALD (eds), *Political Changes in Korea*, Insight into Korea Series, vol. 3, Jimoondang, Séoul, 2008, 340 p.

KOREA HERALD (eds), *A New National Strategy for Korea*, Insight into Korea Series, vol. 4, Jimoondang, Séoul, 2008, 333 p.

KOREA HERALD (eds), *Korean Wave*, Insight into Korea Series, vol. 5, Jimoondang, Séoul, 2008, 330 p.

KOREA INSTITUTE FOR NATIONAL UNIFICATION, *White Paper on Korean Unification*, Seoul, 2005, 169 p.

KOREA OCCUPATIONNAL SAFETY & HEALTH AGENCY (rapport annuel) disponible sur : http://english.kosha.or.kr/bridge?menuId=5940.

KOREA OPEN SOURCE DIGEST, *China Imposes Own 'Sanctions' on DPRK by Reducing Crude Oil Shipment, Stepping Up Customs Inspection on Exports to the DPRK*, article publié en japonais dans l'"Asahi Shimbun" du 13 juin 2009 et traduit en anglais par le U.S. Forces Korea J2, vol. II, issue 114, 16 juin 2009.

KOREAN OVERSEAS CULTURE AND INFORMATION SERVICE, *Handbook of Korea*, Hollym International Corporation, 11e édition, Séoul, 2004, 671 p.

KOREA TIMES , *Driving Force Behind Korean Success and Government's Role*, conférence organisée le 21 octobre 2010 par le Korea Institute of Public Administration et le "

KOREA TIMES, *Passport Rule Change*, 15 février 2011.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/opinon/2011/04/137_81431.html

KOREA TIME , *Africanize Korea model*, 16 septembre 2010.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/opinon/2011/04/202_73181.html

KUZNETS Paul W., *Korean Economic Development, An Interpretive Model*, Praeger Publishers, Westport, 1994, 180 p.

KWAK Tae-yang, *"The Anvil of War": The Legacies of Korean Participation in the Vietnam War*, soutenue à Harvard en 2006 (chapitres 2 et 4).

KWON Goohoon, *A United Korea ? Reassessing North Korea Risks,* in "Global Economics Paper", n° 188, de Goldman Sachs Global Economics, Commodities and Strategy Research, 21 septembre 2009.

KWON Mee-yoo, *Ansan City to Build Town for Foreigners*, Korea Times, 4 mai 2009. http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2009/05/117_44319.html

KYUNGHYANG SHINMUN, *Welfare Provision is the Obligation of the State*, version anglaise, 9 mai 2011. http://live.joinsmsn.com/news/article/article.asp?total_id=5464495&ctg=1202&tm=

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES (IRIS), *La République de Corée : Mutation et enjeux. Actes du colloque organisé le 11 décembre 1996 au Palais du Luxembourg,* La documentation française, Paris, 1997, 157 p.

LANKOV Andrei, *North Korea – China Special Economic Zones,* article paru sur le site de l'East Asia Forum, le 14 juillet 2011. http://www.eastasiaforum.org/2011/07/14/north-korea-china-special-economic-zones/.

LANKOV Andrei, *Why does China Continue to Support North Korea ?,* Korea Times, 6 mai 2010. http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2011/04/116_65474.html

LANKOV Andrei, *The Legacy of Long-gone States*, Asia Times, 16 septembre 2006. http://www.atimes.com/atimes/Korea/HI16Dg01.html.

LEBOURG Bernard, *La coupe du monde 2002 en Corée du Sud et au Japon*, De Vecchi, Paris, 2006, 125 p.

LEE Bong, *The Unfinished War : Korea*, Algora Publishing, New York, 2003, 296 p.

LEE Chi-dong, *S.Korea, Malaysia Seek Bilateral FTA, Closer Ties on Energy, Defense,* Yonhap, 10 décembre 2010. http://english.yonhapnews.co.kr/national/2010/12/10/58/0301000000AEN20101210006600315F.HTML

LEE Chung-min, *In search of a strategy : South Korea's Struggle for a New Security Paradigm*, in "Disarmament Forum, North-East Asian Security", 2005, n° 2, pp. 13-24.

LEE Haye-ah, *S.Korea, China, Japan launch noew body to promote trilateral cooperation*, Yonhap,27 septembre 2011. http://english.yonhapnews.co.kr/national/2011/09/27/10/0301000000AEN20110927007000315F.HTML

LEE Hye-kyung, *Changing Trends in Paid Domestic Work in South Korea*, in "Asian Women and Transnational Domestic Workers", edited by HUANG Shirlena, YEOH

Brenda S.-A. et NOOR Abdul Rahman, Marshall Cavendish Academic, London, New York, 428 p., pp. 342-363.

LEE Hye-Kyun, *International Marriage and the State in South Korea,* 23 p. Disponible sur : http://www.cct.go.kr/data/acf2006/multi/multi_0303_Hye%20Kyung%20Lee.pdf.

LEE Jae-hyon, *Recent Disputes in the South China Sea and the Korea's Strategy*, in "IFANS Focus" (IF2011-05E) publié par l'*Institute of Foreign Affairs and National Security,* à Séoul le 14 juillet 2011.

LEE Kenneth B., *Korea and East Asia : The Story of a Phoenix*, Praeger Publishers, Santa Barbara, 1997, 312 p.

LEE Robert, *Quarter of Southeast Asian Expats in Seoul Experience Discrimination,* Korea Herald, 19 janvier 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110118000616

LEE Robert, *Korea to Offer Online Lectures in Southeast Asia*, Korea Herald, 20 janvier 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110119000744

LEE Sook-jong, *Korean Perspectives on East Asia Regionalism*, in "East Asian Multilateralism : Prospect for Regional Stability", CALDER .E Kent & FUKUYAMA Francis (Eds), John Hopkins University Press, Baltimore, 2008, 296 p. (pp. 198-216).

LEE Sun-young, *Children with Foreign Parents Exceed 150 000*, Korea Herald, 24 juin 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110623000787

LEE Tae-hoon, *Europe asks Korea to Join Eurofighter Program*, Korea Times, 3 juillet 2011.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2011/07/113_90150.html

LEE Tae-hoon, *Indonesia to Invest $10 million in Koreas Figher Project,* Korea Times, 20 avril 2011.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2011/04/116_85597.html

LEE Tae-hoon, *Made-in-Korea Arms Struggle with Defects*, Korea Times, 28 mars 2011.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2011/04/113_83997.html

LEE Tae-hoon, *NK Regards OPLAN 5029 as a Declaration of Warfare*, Korea Times, 8 novembre 2009.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2011/04/116_55089.html

LEE Wonhee, *Laos is Now a Major Transit Point for North Korean Defectors,* article publié en ligne sur le site de "Radio Free Asia" le 22 novembre 2005.
http://www.rfa.org/english/news/social/nkorea_laos-20051122.html.

LEE Yeonh-ho et KANG Jeong-shim, *The Changjitu Project and China – North Korea Economic Cooperation : Beijing's and Pyongyang's Intentions*, intervention au cours de la BISA Annual Conference on International Cooperation and Conflict in East Asia, Session 1.8, Manchester, 27 avril 2011, 29 p.

LEE Yong-joong Eric, *The Special Economic Zones and North Korean Economic Reformation with a Viewpoint of International Law*, in "Forham International Law Journal", vol. 27, n° 4, 2003, pp. 1343-1378.

LEHENY David et WARREN Kay, *Japanese Aid and the Construction of Global Development: Inescapable Solutions*, Routledge, Contemporary Japan Series, 2009, 204 p.

LEONG Anthony C.-Y., *Korean Cinema, The New Hong Kong. A Guide book to the latest Korean New Wave*, Trafford Publishing, Victoria, 2002, p. 16 (367 p.).

LES CAHIERS D'HISTOIRE SOCIALE, *Spécial Corée*, n° 7, Albin Michel, Paris, 1997, 206 p.

LEVEAU Arnaud, *L'essor du tigre : les ambitions sud-coréennes en Asie du Sud-Est,* in LEVEAU Arnaud et De TREGLODE Benoît, "L'Asie du Sud-Est 2011 : les événements majeurs de l'année", Irasec Les Indes Savantes, Paris, 2011, 409 p. (pp. 55-74).

LEVEAU Arnaud, *Le nouvel asiatisme coréen* in SABOURET Jean-François, « L'Asie Monde, Chroniques sur l'Asie et le Pacifique, 2002-2011 », CNRS Editions, Paris, 2011 pp. 221-229

LEVEQUE François et BERTHELEMY Michel, *Korea nuclear exports : Why did the Koreans wins the UAE tender ? Will Korea achieve its goal of exporting 80 nuclear reactor by 2030 ?*, Cerna Working Paper Series, 2011-04, avril 2011, 26 p.

LEVIN Norman D et HAN Yong-sup, *Sunshine in Korea, The South Korea Debate over Policies Toward North Korea*, Rand Center for Asia Pacific Policy, Santa Monica, 2002, 143 p.

LEVIN Norman D., *The Shape of Korea's Future : South Korean Attitudes Toward Unification and Long-Term Security Issues*, Rand Corporation, 1999, 67 p.

LEVKOWITZ Alon, *The Seventh Withrawal : has the US Forces Journey Back Home from Korea Begun ?*, in "The International Relations of the Asia-Pacific", vol. 8, n° 2, 2008, pp. 131-148.

LIM Hua Sing, *Japan & China in East Asian Integration*, ISEAS, Singapour, 2008, 371 p.

MALIANGKAY Roald H., *When the Korean Wave Ripples*, paru dans l'IIAS Newsletter de l'automne 2006, p.15.
http://www.iias.nl/nl/42/IIAS_NL42_15.pdf

MALIANGKAY Roald H., *The Myth of Soft Power : Selling Korea Pop Music Abroad*, note du 5 octobre 2007, Institute of East Asian Studes de l'université de Berkeley, 5
MALLIS Christian, *Raymond Aron et le débat stratégique français,* Economica Institut de stratégie comparée, Paris, 2005, 822 p.

MANTHRINAYE Nilani M, *Effectiveness of Supporting Networks for Migrant Workers in South Korea*, mémoire de MA présenté à l'université de SungKongHoe à Séoul, en février 2008.

MARES David, *Middle Powers under Regional Hegemony: To Challenge or Acquiesce in Hegemonic Enforcement,* in "International Studies Quarterly", vol. 32, n° 4, décembre 1988, pp. 453-471.

MARQUE Barbara, *Nouveau paradigme stratégique des puissances moyennes,* note d'analyse n°16, Université catholique de Louvain, Chaire Inbev Baillet-Latour "Union européenne-Chine", mars 2011, 44 p. Disponible sur :
http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/pols/documents/NA16-INBEV-ALL.pdf.

MARSHALL Samantha, *Koreas, Vietnames Learn to Get Along with Culturally Sensitive Assembly Line,* article paru dans le "Wall Street Journal" du 25 février 2000.

MARTIN Matthew, *The Six-Part Talks and New Opportunities to Strengthen Regional Nonproliferation and Disarmament Efforts*, The Stanley Foundation, 2009, 24 p.

MAX Frédéric, *La Corée du Sud*, L'Harmattan, Paris, 2000, 227 p.

Mc CUNE George M., *Korea Today*, Dickens Press, réédition 2007, 372 p.

Mc DONALD Mark, *North Korea Suggests Libya Should Have Kept Nuclear program,* New York Times, 24 mars 2011.
http://www.nytimes.com/2011/03/25/world/asia/25korea.html

MEPHOKEE Chanin, *ASEAN-Korea Economic Co-operation : Thailand's Perspective* paru dans HO Khai Leong (Eds), "ASEAN-Korean Relations : Security, Trade and Community Building", Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), Singapour, 2007, p. 73 (164 p.).

MIRALAO Virgina A. et MAKIL Lorna P. (Eds), *Exploring Transnational Communities in the Philippines,* Philippines Migration Research Network & Philippine Social Science Council, 2007, 175 p. (voir les chapitres *Understanding the Korean Diaspora to*

the Philippines, *South Koreans in Dumagete : A Preliminary Study* et *Koreans in the Philippines : A Study of the Formation of their Social Organization*).

MONTLAKE Simon, *Swell of North Korea Refugees Could Strain Thailand's Tolerance*, Christian Science Monitor, 7 septembre 2006.
http://www.csmonitor.com/2006/0907/p05s01-woap.html

MOO Kyu-toi, South Korean Public Opinion Trends and Effects on the ROK-U.S. Alliance, Note du Center for U.S.-Korea Policy, février 2011, 3 p.

MOORE Gregrory J., *How North Korea Threathens China's Interests : understanding Chinese 'Duplicity' on the North Korea Nuclear Issue*, in "Oxford Journals International Relations of the Asia-Pacific", vol. 8, n° 1, octobre 2007, pp. 1-29.

MOORE Phoebe, *Globalisation and Labour Stuggle in Asia : A neo-Gramscian Critique of South Korea's Political Economy*, International Library of Economics, Tauris Academic Studies, Londres, 2007, 256 p.

MORGENTHAU Hans, *Politics Among Nations, The Struggle for Power and Peace*, Mc Graw-Hill Humanities, 7e édition, Colombus, 2005, 752 p. (première édition : 1948).

NA Kahn-chae & KATSIAFICAS Georgy, *South Korean Democracy : Legacy of Gwangju Uprising* (New Political Sciences), Routledge, 2006, 216 p.

NAM Hoo-soo José, *Missions Strategies of Korea Presbyterian Missionaries in Central and Southern Philippines*, The Hermit Kingdom Press, Norwalk, 2006, 187 p.

NAM Sung-baik, *Labour Policy and Industrial Relations : Korea's Experience*, paru dans SINGH Daljit & SIREGAR Reza Y. (Eds), "Trends in Economics and Labour Relations between ASEAN and Korea", Institute of Southeast Asia Studies (ISEAS), Singapour, 1997, pp. 123-136 (221 p.).

NANTO Dick K. et MANYIN Mark E., *China-North Korea Relations*, Congressional Research Service Report for the Congress, 28 décembre 2010, 22 p.
http://www.fas.org/sgp/crs/row/R41043.pdf

NANTO Dick K. et CHANLETT-AVERY Emma, *North Korea : Economic Leverage and Policy Analysis*, Congressional Research Service, Report for the Congress, Washington, 22 janvier 2010, 65 p.

NEEF Arthur & THOMAS James, *International Comparisons of Productivity and Unit Labor Cost Trends in Manufacturing*, in "Monthly Labor Review", décembre 1988, pp. 27-33.

NHO Choon-rai, PARK Keon-hye, KIM Mi-young, CHOI Mi-jin et AHN Ah-ron, *Trends of Studies on Southeast Asian Women married to Korean Men*, East Asian Social Policy, Welfare Asia Conference 5 (2008).

http://www.welfareasia.org/5thconference/papers/Nho%20C_southeast%20asian%20women.pdf.

NIKSCH Larry A., *US Troops Withdrawal From South Korea : Past Shortcomings and Future Prospects,* in "Asian Surveys", vol. 21, n° 3, mars 1981, pp. 325-341.

NOLAND Marcus, *The (Non-) Impact of UN Sanctions on North Korea*, in "Asia Policy", The National Bureau of Asian Research, Seattle, Washington, n° 7, janvier 2009, pp. 61-88.

NOLAND Marcus, ROBINSON Sherman & LIU Li-Gang, *The Costs and Benefits of Korean Unification*, in "Asian Survery", vol.38, n° 8, août 1998, pp. 801-833.

NOLTE Detlef, *How to Compare Regional Powers : Analytical Concepts and Research Topics, German Institute of Global and Area Studies,* Hambourg, mai 2007, 24 p.
http://www.essex.ac.uk/ecpr/events/jointsessions/paperarchive/helsinki/ws9/nolte.pdf.

NURBIANTO Bambang, *Koreans Made to Feel at Home in the Village in Karawaci,* Jakarta Post, 29 avril 2007 (version papier uniquement).

NYE Joseph, *The Future of Power*, Public Affairs Publishing, Jackson, 2011, 320 p.

NYE Joseph, *Bound to Lead, the Changing Nature of American Power,* Basic Books Publishing, New York, 1991, 336 p.

OBERDORFER Don, *The Two Koreas, A Contemporary History*, Basic Books, 2002, 496 p.
OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010. Economie, environnement et société*, OCDE, Paris, Janvier 2011, 277 p.

OCDE, *Etudes économiques de l'OCDE : La Corée*, Documentation française, Paris, réédition 2005, 210 p.

OESTERUD Oyvind, *Regional Great Powers,* in NEUMANN Iver (Eds) "Regional Great Powers in International Politics", St Marin Press, Basingstoke, 1992, 210 p., pp. 1-15.

OH Bonnie B.-C., *Korea Under the American Military Government, 1945-1948*, Praeger Publishers, Milwaukee, 2002, 232 p.

OH Hae-young, *Korea's Economic Development Model Featured on the G20 Agenda* , Korea Times, 22 janvier 2010.
http://www.koreaittimes.com/story/6891/korea's-economic-development-model-featured-g20-agenda

OH Jinhwan et RYU Jiyong, *Study on Chinese Impact on Economic Sanctions against North Korea*, International University of Japan, Economics & Management Series, EIEMS-2011-03, janvier 2011, 20 p.

OH John Kie-chiang, *Korean Politics, The Quest for Democratization and Economic Development,* Cornell University Press, Ithaca & Londres, 1999, 257 p.

O'HANLON Michael E., *North Korea Collapse Scenarios*, in "Brookings Northeast Asia Commentary", n° 30, juin 2009.
http://www.brookings.edu/opinions/2009/06_north_korea_ohanlon.aspx.

OKONOGI Masao, *Twin States in East Asia : Japan – ROK relations in New Era*, in "AJISS Commentary", The Association of Japanese Institutes of Strategic Studies, n° 97, 3 août 2010, 3 p.

ON Philip, *DPRK : Short and Medium Range vs. Long Range Ballistic Missiles*, intervention du 25 mars 2011 à la conférence d'hiver du PPNT, 9 p.
http://igcc.ucsd.edu/assets/001/501603.pdf.

ONISHI Norimitsu, *Ugly Images of Asian Rivals Become Best Sellers in Japan*, New York Times, 19 novembre 2005.
http://www.nytimes.com/2005/11/19/international/asia/19comics.html?pagewanted=all

ONISHI Norimitsu, *North Korea Denounces Seoul for Welcoming Defectors,* New York Times, 30 juillet 2004.
http://www.nytimes.com/2004/07/30/world/north-korea-denounces-seoul-for-welcoming-defectors.html

ORGANSKI A.-F.-K. et KUGLER Jacek, *The War Ledger*, The University of Chicago Press, 1981, 293 p.

ORGANSKI A.F.K., *World Politics*, Alfred A. Knopf Publishers, New York, 1968, 509 p.

PAGE Jeremy et JAY Solomon, *China Stood Aside on Iran. Beijing Chided Pyongyang, Declined U.S. Call to Stop Teheran Missles Sales, Cables Show*, Wall Street Journal, 20 Novembre 2010.
http://online.wsj.com/article/SB10001424052748704584804575644031813953758.html

PAIK Youngsun et Pak Yong-suhk, *The changing face of Korean management of overseas affiliates*, in ROWLEY Chris & PARK Younsun (eds), "The changing face of Korean Management", Routledge, Abingdon, 2009, 230 p. (pp.165-188).

PARK Changhee, *North Korean Contingency and Prospects of China's Military Intervention,* Ilmin International Relation Institute, Working Paper Series, n° 5, octobre 2010, 26 p.

PARK Chung-Hee, *Corée, la voie du renouveau*, Stock, Paris, 1979, 213 p.

PARK Hun-bong, *China's Position on Korea's Unification and the US Forces Korea,* in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 24, n° 1, printemps-été 2010, pp. 117-149.

PARK John S., *Inside Multilateralism : The Six-Party Talks*, in "The Washington Quarterly", publié par The Center for Strategic and International Studies et le Massachusetts Institute of Technology, vol. 28, n° 4, automne 2005, pp. 75-91.

PARK Jonathan, *Thousands of Korean Missionaries Launded at Major Conference*, Christian Post, 29 juillet 2008.
http://www.christianpost.com/news/thousands-of-korean-missionaries-lauded-at-major-conference-33549/

PARK Joon-Young. *Korea's Return To Asia: South Korean Foreign Policy, 1965-1975*, Jin Heong Press, Seoul, 1981, 222 p.

PARK Min-seo, *Drunken Misconduct Abroad Gives Rise to the 'Ugly Korea'*, Chosun Ilbo, version anglaise, 20 février 2004.
http://english.chosun.com/site/data/html_dir/2004/02/20/2004022061009.html

PARK Min-young, *Hyun Bin to Visit Indonesia to Promote Arms Industry*, Korea Herald, 3 octobre 2011 (uniquement version papier)

PARK Noh-chool, *A Cultural Interpretation of the South Korean Independant Cinema Movement, 1975-2004*, mémoire soumis à la faculté de théâtre et de cinéma de l'University of Kansas, le 20 novembre 2008, VI, 222 p.

PARK Sang-seek, *Globalized Korea and Localized Globe*, Jimoondang, Séoul, 2011, 324 p.

PARK Si-soo, *Migrant Workers Struggle for Overdues Wages*, Korea Times, du 26 juin 2010.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2010/06/117_67620.html

PARK Soo-mee*, Korea Box Offices cracks $1 billion in 2010*, The Hollywood Reporter, 20 janvier 2011.
http://www.hollywoodreporter.com/news/korean-box-office-cracks-1-74068

PARK Sun-won, *Strategic Posture Review : South Korea*, in "World Politics Review", mars 2010, pp. 2-7.

PARK Tae-Gyun, *Change in US Policy toward South Korea in the Early 1960's*, in "Korea Studies", University Press of Hawaii, vol. 23, 1999, pp. 94-120.

PARK Young-bum, *Admission of Foreign Workers as Trainee in Korea,* rapport de l'Organisation mondiale du travail, ILO Asian Regional Programme on Governance of Labour Migration, Working Paper, n° 9, janvier 2008, 22 p.

PARK Yung-chul, *Economic Liberalization and Integration in East Asia,* Oxford University Press, Oxford, 2006, 276 p.

PEMPEL T.-J., *Remapping East Asian, the Construction of a Region,* Cornell University Press, Ithaca, 2005, 334 p.

PETROV Leonid A., *The politics of Inter-Korean Economic Cooperation : 1998-2008*, in PARK Duk-soo (Eds), "Global Korea : Old and News" (actes du colloque organisé par la Korean Studies Association of Australia, les 9 et 19 juillet 2009, pp. 436-452.

PETROV Leonid A., *The Politics of Inter-Korean Cooperation : 1998-2009*, in "The Asia Pacific Journal", vol. 29, n° 3, juillet 2009, pp. 1-14.

PILLSBURY Michael, *AID and Economic Policy Reform : Origins and Case Studies*, USAID, Vienne (Virginie), 1993, 134 p. *(Korea 1964-65 : The Export Promotion Program*, pp. 48-54).

PING Johnatan, *Middle Power Statecraft : Indonesia, Malaysia and the Asia Pacific*, Ashgate Publishing, Farnham, 2005, 270 p.

PINKSTON Daniel A, *The North Korean Ballistic Missile Program,* rapport du *Strategic Studies Institute*, Carlisle, février 2008, 95 p.
http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pdffiles/pub842.pdf.

PONEMAN Daniel, *The History of the 1994 Agreed Framework*, Information Brief, The Forum for International Policy, 2006.
http://hnn.us/node/31633

POSTEL-VINAY, *Corée au cœur de la nouvelle Asie*, Flammarion, Paris, 2002, 319 p.

PRATT Keith, *Everlasting Flower : a History of Korea,* Reaktion Books, Londres, 2007, 320 p.

POLLACK Jonathan D. (eds), *Korea : The East Asian Pivot*, Naval War College Press (US), Department of the Navy, 2006, 371 p.

POWELL Bill, *Is China Also Clueless About North Korea ?,* Time, 30 novembre 2010.
http://www.time.com/time/world/article/0,8599,2033687,00.html

PYLE Kenneth, *Japan Rising : The Resurgence of Japanese Power and Purpose*, Public Affairs Publishing, Jackson, 2009, 448 p.

RAMZY Austin, *Rewritting History*, Time Magazine, 16 août 2004.

http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,682338,00.html

RENNARD Jean-Philippe, *Industrialisation tardive et nouvelles approches de l'économie mondiale : le cas de l'industrie automobile en République de Corée*, Drug, Série Thèses, 1993, 481 p.

RENNER Laura, *The Growing Relationships Between South Korea and China : Consequences for North Korea*, mémoire de Master de la Naval Postgraduate School, Monterey, 2006, 138 p.

REISINGER Yvette, *Cultural Differences between Asian Tourist Markets and Australian Hosts*, in "Journal of Travel Research", vol. 40, n° 3, février 2002, pp. 295-315.

REVUE DES DEUX MONDES, numéro spécial « Corées futures », Mars 2012, Paris, 224 p.

RICAUD Yves de, *Exporter en Corée du Sud*, Ubifrance, réédition 2007, 191 p.

RITSUMEIKAN UNIVERSITY, *Field Work Report : Foreigners workers in Ansan* , 2007. http://www.ritsumei.ac.jp/acd/gr/gsce/s/pd01/Ansan_field_work_report2.pdf.

ROBERSTON Jeffrey, *South Korea as a Middle Power: Capacity, Behavior and Now Opportunity*, in "International Journal of Korean Unification Studies", vol. 16, n° 1, 2007, pp. 151-174.

ROBERTSON Jeffrey, *South Korea and the East Asia Summit : Collective Identity, Balance of Power or Domestic Politics ?,* Research Brief of the Parliament of Australia, n° 5, 2006-7, décembre 2006, 17 p. (p.7).
http://www.aph.gov.au/library/pubs/rb/2006-07/07rb05.pdf.

ROBINSON Michael E., Korea's Twentieth Century Odyssey, University of Hawaii Press, Honolulu, 2007, 220 p.

ROSE Cathy A., *More Koreans Look to Retire in Philippines*, article de Garcia, Korea Times, 27 mars 2007 (version papier uniquement).

ROTERMUND Hartmut O., *L'Asie orientale et méridionale aux XIX^e^ et XX^e^ siècles : Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-Est, Inde*, Presses Universitaires de France, Paris, 1999, 546 p.

ROZMAN Gilbert, *Transborder Regional Development and Regional Community Building in Northeast Asia*, intervention à la 2010 PCRD International Conference, Jeju, 2010, 15 p.

ROZMAN Gilbert, Hyun (In-Taek) et LEE (Shin-Wah), (eds), *South Korean Strategic Thought toward Asia (Strategic Thought in Northeast Asia),* Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2008, 272 p.

RYOO Wong-jae, *The Role of the State in the National Mediascape : The Case of South Korea,* in "Global Media Journal", American Edition, article 11, vol. 4, n° 6, printemps 2005.

S. Hun Sung et YONG J.Hyun, *Financing or Marketing : A Netizen Fund Paradox*, 2005, 38 p. (p.5).
http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=686504.

SAIGON TIMES, *Vietnam and Korea Trade and Investment Ties Will Grow Strongly*, 29 septembre 2010.
http://english.thesaigontimes.vn/Home/interviews/businesstalk/12858/

SAINT-GUILHEM Charles-Edouard, MADEC (Loïc), LA PAROUSE (Jean-François de), COURANT (Maurice), *Corée : Voyageurs au Pays du matin calme, récits de voyage 1788-1938,* Omnibus, Paris, 2006, 922 p.

SALMON Andrew, *Korea's Labor Force : Muscle Behind Economic Miracle*,
Korea Times, 4 février 2010.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/biz/2012/02/291_63565.html

SAXER Carl J., *From Transition to Power Alternation : Democracy in South Korea, 1987-1997*, Routledge, 2002, 278 p.

SCHEARF Daniel, *Increasing Numbers of North Korean Refugees Head to Thailand*, article paru en ligne sur le site de "Voice of American" le 30 décembre 2009.
http://www.voanews.com/english/news/asia/Increasing-Numbers-of-North-Korean-Refugees-Head-to-Thailand--80377682.html.

SCHIRM Stefan A., *The Role of Domestic Interests and Ideas of Regional Power Projection : Assessing the leadership* Follwership Nexus, German Institute of Global and Area Studes (Giga), Hambourg, septembre 2008, 19 p.
http://www.giga-hamburg.de/dl/download.php?d=/english/content/rpn/conferences/schirm.pdf.

SCHWARTZMAN Nathan, *Ansan Still Leading Nation in Foreigner's Rights*, paru en ligne sur le site de l' "Asian Correspondent", le 30 mars 2009.
http://asiancorrespondent.com/23346/ansan-still-leading-nation-in-foreigners-rights/.

SCHWARTZMAN Nathan, *New Crackdown on Illegal Immigrants Hurting South Korean Industry*, publié le 13 octobre 2008 sur le site d' "Asian Correspondent" : http://asiancorrespondent.com/22886/new-crackdown-on-illegal-immigrants-hurting-south-korean-industry/.

SCOFIELD David, *Dynamic Korea : Hub of Asia – or is it ?*, Asia Times (édition en ligne), 6 mars 2004.
http://www.atimes.com/atimes/Korea/FC06Dg05.html.

SCOOT-STOKES Henry, LEE Jae-eui et KIM Dae-jung, *The Kwangju Uprising : Eyewitness Press Accounts of Korea's Tiananmen*, Pacific Basin Institute, M.-E. Sharp publishers, New York, 2000, 239 p.

SELTH Andrew, *Burma and North Korea : Conventional Allies or Nuclear Partners ?*, Griffith Asia Institute, Regional Outlook Paper n° 22, 2009, 32 p.

SEO Ick-Jin, *La Corée du Sud, une analyse historique du processus de développement*, L'Harmattan, Paris, 2000, 567 p.

SEO Joong-seok, *La Corée du Sud : 60 ans d'histoire contemporaine. Origines et étapes du mouvement démocratique*, Fondation coréenne pour la démocratie, Séoul, 2007, pp. 299-317.

SEO Jungmin, *The Politics of Historiography in China : Contextualizing the Koguryo Controversy,* in "Asian Perspective", vol. 32, n° 3, 2008, pp. 39-58.

SEOL Dong-hoon, *Migrant Workers in the Midst of Reforming Foreign Labor Policy in Korea,* in "Xen : Migration, Labor and Identity", Ssamzie Artbook n°27, Yong Soon Min Ed, Chongbuk National University, Cheongju, 2004, pp. 26-30.

SETH Michael J., *A Concise History of Korea, From Neolithic Period through the Nineteenth Century*, Rowman and Littlefiled Publishers, Inc, Lanham, 2006, 256 p.

SHAMBAUGH David, *China and the Korea Peninsula : Playing for the Long Term,* in "The Washington Quarterly", Center for Strategic and International Studies and the Massachusetts Institute of Technology, printemps 2003, pp. 43-56.

SHIM David, *A shrimp amongst Whales ? Assessing South Korea's Regional-power Status*, German Institute of Global and Area Studies, Working Papers n° 107, Hambourg, août 2009, 25 p. (p.15).
http://www.giga-h
azamburg.de/dl/download.php?d=/content/publikationen/pdf/wp107_shim.pdf.

SHIM Doobo, *Hybridity and the Rise Korean Popular Culture in Asia*, in "Media, Culture & Society", vol. 28, n° 1, Singapour, Sage, Los Angeles, 2006, pp. 21-44.

SHIM Doobo, *South Korean Media Industry in the 1990's and the Economic Crisis*, in "Prometheus", vol. 20, n° 4, Routledge, Londres, 2002, pp. 337-350.

SHIM Nam-sub, *2010 South-North Trade North-China Trade Tendency Comparison*, article paru sur le site de la Korea International Trade Agency (KITA). Disponible sur : http://global.kita.net/_engapp/board_view.jsp?grp=S4&no=807&code=S4001.

SHIN Dong-Myeon, *Aspects of Labour Relations in Korean Companies in the Indonesia of the Early 1990's: Korean-style Management and Labour,* "Kyoto Review of Southeast Asia", 8 janvier 2011.
http://kyotoreviewsea.org/KCMS/?p=255&lang=en.

SHIN Dong-Myeon, *Social and Economic Policies in Korea : Ideas, Networks and Linkages*, Routledge, Advances in Korean Studies, Curzon et New York, 2003, 288 p.

SHIN Gi-wook, *Ethnic Nationalism in Korea, Genealogy, Politics and Legacy*, Stanford University Press, Palo Alto, 2006, 307 p.

SHIN Gi-wook, *The Paradox of Korean Globalization*, Asia Pacific Research Center, Stanford University, janvier 2003, 31 p.

SHIN Hae-in, *'Quiet Diplomacy' still Seoul's tactic on Dokdo*, Korea Herald, 11 août 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110810000674

SHIN Hae-in, *Korea Will Set New Guidelines for International Aid, KOICA Head to Give Lessons on Korea's Shift From Recipient to Donor Nation*, Korea Herald, 7 juin 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110606000122

SHIN Hae-in, *Vietnam to Open Official Korean Language Institute*, Korea Herald, 22 avril 2011.
http://www.koreaherald.com/national/Detail.jsp?newsMLId=20110421000650

SHIN Hyeon-hee, *South Korea, Indonesia Firm to finalise $5-7 Billions Plant Deal Soon,* Korea Herald, juillet 2010 (version papier uniquement)

SHINN Rinn-sup, *South Korea : "Sunshine Policy" and its political context*, Congressional Research Service, 12 février 2001, 30 p. Document révélé par le site wikileaks (report RL 30188).

SHULTZ Edward J., *Generals and Scholars, Military Rules in Medial Korea*, University of Hawaii Press, Honolulu, 2000, 272 p.

SIGAL Leon V., *Can Washington and Seoul Try Dealing With Pyongyang for a Change ?* Article publié en novembre 2010 sur le site d'Arms Control Association. Disponible sur : http://www.armscontrol.org/act/2010_11/Sigal.

SIMMONS Robert R., *China's Cautious Relations with North Korea and Indochina*, in "Asian Survey", vol. 11, n° 7, juillet 1971, pp. 629-644.

SNYDER Scott, *China's Rise and the Two Koreas : Politics, Economics, Security*, Lynne Rienner Publishers, Boulder & Londres, 2009, 241 p.

SODERBERG Marie, *The Business of Japanese Foreign Aid : Five Cases from Asia*, Routledge, 1996, 304 p.

SON Key-Young, *South Korean Engagement Policies and North Korea : Identities, Norms and The Sushine Policy*, Routledge, 2006, 250 p.

SONG Changzoo, *Perspectives on Korean Unification and economic Integration*, in "Korean Studies", vol. 27, 2003, pp. 140-142.

SONG Sang-ho, *Military to Stage Annual Joint Exercise Next Week*, article paru dans le "Korea Herald" du 16 novembre 2010.

SOOK Yim-Seong, *La Corée*, Presses Universitaires de Montréal, Montréal, 2001, 248 p.

SOUTY Patrick, *La Guerre de Corée 1950-1953. Guerre froide en Asie orientale*, Presses Universitaires de Lyon, Conflits contemporains, Lyon, 2002, 255 p.

SPYKMAN Nicholas J., *America's Strategy in World Politics. The United States and the Balance of Power*, réédition, Transaction Publishers, Piscataway, 2007, 500 p. (première édition : 1942).

STARES Paul B. et WIT Joel S., *Preparing for Sudden Change in North Korea, Council on Foreing Relations*, Center for Preventive Action, Council Special Report n°42, New York, janvier 2009, 52 p.

STEERS Richard, *Made In Korea : Chung Ju Yung and the Rise of Hyundai*, Routlege, New York, 1998, 284 p.

STEINBERG David L., (ed), *Korea's Changing Roles in Southeast Asia – Expanding Influence and Relations*, ISEAS Publishing, Singapour, 2010, 380 p.

STRAIT TIMES, *Myanmar Looks at Stock Market to Attract Capital*, Singapour, 20 janvier 2011.

STRINGER Julian et SHIN Chi-yun (Eds), *New Korea Cinema*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 2005, 234 p.

STUECK William, *The Korean War, An International History*, Princeton University Press, Princeton, 1997, 496 p.

SUCH J.-J., KATZENSTEIN Peter et CARLSON Allen, *Rethinking Security in East Asia : Identity, Power and Efficiency*, Stanford University Press, Palo Alto, 2004, 288 p.

SUH Jae-jean, *The Lee Myung-bak Governments North Korea Policy – A Study on its Historical and Theoretical Foundation*, Korea Institute for National Unification (KINU), 2009, Séoul, 110 p.

SWAINE Michael D., *China's North Korea Dilemma*, in "China Leadership Monitor", n° 30, novembre 2009, pp. 1-27.

SZAYNA Thomas S., BYMAN Daniel L., BANKES Steven C., EATON Derek, JONES Seth G., MULLINS Robert E., LESSER Ian O. et ROSENAU William, *The Emergence of Peer Competitors, A Framework for Analysis,* Rand Arroyo Center, Santa Monica, 2001, 177 p.
http://books.google.com/books?hl=en&lr=&id=dZX9Coo9hSAC&oi=fnd&pg=PR3&dq=the+emergence+of+peer+competitors+a+framework+for+analysis&ots=duER4A7kdO&sig=zIsHzQHF-bOVdzHI-HslbyvgFoI#v=onepage&q&f=false.

TANA Pradumna B, *Monetary and Financial Cooperation in East Asia : The Chiang Mai Initiative and Beyond*, Asia Development Bank, Economics and Research Department, ERD Working Paper Series n° 6, février 2002, 21 p.
http://www.adb.org/Documents/ERD/Working_Papers/wp006.pdf.

TANG Shiping, *A Neutral Reunified Korea : A Chinese View,* in "The Journal of East Asian Affairs", vol. 13, n° 2, automne-hiver 1999, pp. 464-483.

THE AUSTRALIA DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS, *An introduction to the Asian & Pacific Council (ASPAC),* Canberra, 1968, 25 p.

THE ECONOMIST, *What Would Be the Economic Costs and Benefits of Korea Reunification*, 29 décembre 2010 (version papier uniquement).

THE ECONOMIST, *Climbing Mount Publishable. The old scientific powers are starting to lose their grip*, 11 novembre 2010
http://www.economist.com/node/17460678

THE ECONOMIST, *Wandering Workers, More and More Southeast Asian are Leaving Home*, 18 janvier 2007.
http://www.economist.com/node/8565050

THE INSTITUTE FOR FAR EASTERN STUDIES (UNIVERSITÉ KYUNGNAM). *Inter-Korea Trade Volume for the First Half of 2011 Reached 830 millions USD, NK Briefs,*
http://ifes.kyungnam.ac.kr/eng/FRM/FRM_0101V.aspx?code=FRM110811_0001.

THE LEE MYUNG-BAK ADMINISTRATION'S FOREIGN POLICY AND NATIONAL SECURITY, *Global Korea, The National Security of The Republic of Korea*, Cheong Wa Dae, Office of the President, Séoul, juin 2009, 37 p.

THE MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS AND TRADE et OEDC, *Development co-operation of the Republic of Korea – DAC Special Review*, Paris, 2008, 27 p.

http://www.oecd.org/dataoecd/53/50/42347329.pdf.

THE NATIONAL SECURITY STRATEGY OF THE UNITED STATES OF AMERICA, rapport publié par la Maison blanche en septembre 2002, 31 p. Disponible sur : http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/nss/nss_sep2002.pdf.

THE POLICY PLANNING AND COORDINATION DIVISION, *Diplomatic White Paper 2011,* The Ministry of Foreign Affairs and Trade, Seoul 2011, 333 p.
http://www.mofat.go.kr/ENG/policy/whitepaper/index.jsp?menu=m_20_160
(L'ensemble des livres blancs 2008, 2009, 2010 sont disponibles sur le même site)

THIEBAUD Jean-Marie, *La présence française en Corée de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, L'Harmattan, Paris, 2005, 292 p.

THIEBAULT Philippe, *La Pensée coréenne, aux sources de l'Esprit-cœur*, Autres Temps, Marseille, 2006, 399 p.

THOMAS L., *Global Communication : Theories, Stakeholders and Trends,* Wiley-Blackwell, Malden & Oxford, 2010, 402 p.

TOUVAL Saadia et ZARTMAN William, *International Mediation in Theory and Practice,* SAIS Papers in "International Affairs", Westview Press, New York, 1984, 264 p. (pp. 252-253).

TOW William T., *Security Politics in the Asia-Pacific, A Regional-Global Nexus*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009, 386 p.

UNITED STATES DEPARTMENT OF DEFENSE, *Military and Security Developments Involving the People's Republic of China"* (chapitre 6, p.53). Rapport rendu public en décembre 2010, Washington, 68 p.
http://www.defense.gov/pubs/pdfs/2010_CMPR_Final.pdf.

UNITED STATES DEPARTMENT OF STATE. *A Decade of American Foreign Policy: 1941-1949, Basic Documents*. Washington, D.C. : Historical Office, Department of State, U.S. G.P.O., 1950.

US- KOREA INSTITUTE, *Myanmar and the Two Koreas : Danger and Opportunities,* conférence organisée par le, SAIS Kenney Auditorium, Washington, 11 avril 2011.
http://uskoreainstitute.org/wp-content/uploads/2011/05/Transcript_Myanmar2Koreas_041111.pdf
(la vidéo de la conférence est également disponible sur :
http://uskoreainstitute.org/events/?event_id=85 (lien vérifié en mars 2012)

VAELE Jennifer, *Korean Missionaries Under Fire*, Time, 27 juillet 2007.
http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1647646,00.html

VATIKIOTIS Michael, *Political Change in Southeast Asia : Trimming the Banyan Tree*, Routledge, 1996, 248 p.

VIETNAM NEWS, *Vietnam, Indonesia to Sign MoU on Defence Cooperation*, 16 septembre 2010 (version papier uniquement).

WANG Jisi, *China's Changing Role in Asia*, in WANG KISI & KOKUBUN Ryosei (Eds), "The Rise of China and a Changing East Asian Order", Japan Center for International Exchange, Tokyo, 2004, pp. 3-21.

WATTS Jonathan, *South Korean tourist shot dead in North Korea*, The Guardian, 11 juillet 2008
http://www.guardian.co.uk/world/2008/jul/11/korea

WEST Aviva, *The Korean Wave Will Never Die in Vietnam*, Korea Herald, 14 février 2008 (version papier uniquement).

WIKILIEAKS, North Korean refugees/ Underground Railroad Making, Télégramme diplomatique du consulat des Etats-Unis à Chiang Mai, mai 2006

WIT Joel S., *US strategy towards North Korea, Rebuilding Dialogue and Engagement*, rapport du US-Korean Institute de la SAIS et du Weatherhead East Asian Institute, Colombia University, octobre 2009, 84 p.
http://www.ncnk.org/resources/publications/NKreportOCT09Wit.pdf.

WIT Joel S., WOLFSTHAL Jon et OH Choong-suk, *The Six Party Talks and Beyond : cooperative Threat Reduction and North Korea*, rapport du CSIS International Security Program, Washington, décembre 2005, 82 p.

WIT Joel S., PONEMAN Daniel & GALLUCCI Robert L., *Going Critical : The First North Korean Nuclear Crisis*, Brookings Institution Press, Washington, 2004, 474 p.

WOLFERS Arnold, *Discord and Collaboration : Essays on International Politics*, The John Hopkins University Press, Baltimore, 1965, 303 p.

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION, *World Property Indicators 2011*, WIPO Economics & Statistics Series, Genève, 2011, 211 p.
http://www.wipo.int/export/sites/www/freepublications/en/intproperty/941/wipo_pub_941_2011.pdf

YAHUDA Michael, *The International Politics of Asia-Pacific, 1945-1995*, Routledge Asia, Singapour, 1996, 298 p.

YAKUBOVSKY Vladimir, *Key Pages of the History of Russian-Korean Relations : An Attempt at a New Reading*, in "Korean Journal of Defense Analysis", vol. 8, n° 2, 1996, pp. 316-362.

YANG Seung-ham, CHOI Yeon-sik et CHOI Jong-kun, *Korean Studies in the World : Democracy, Peace, Prosperity and Culture*, Korean Studies Series, n° 37, Jimoondang, Séoul, 2008, 196 p.

YANG So-mang, *The Korean Way to Mutliculturalism ? A Critical Review of Korea's Policy towards Foreigners*, in "Yonsei International Affairs Review", vol. 1, issue 2, 2009, pp. 18-23.

YECIES Brian M., *Parleying Culture Against Trade : Hollywood's Affairs with Screen Quotas,* University of Wollongong, Faculty of Arts, Research online, 2007, 17 p. http://ro.uow.edu.au/cgi/viewcontent.cgi?article=1119&context=artspapers.

YECIES Brian, *Systematization of Film Censorship in Colonial Korea : Profiteering From Hollywood's First Golden Age, 1926-1936*, in "Journal of Korean Studies", vol. 10, n° 1, automne 2005, pp. 59-84.

YI Chunson, *Le village clanique en Corée du Sud et son rôle dans la vie rurale*, Centre d'études coréennes, Collège de France, Paris, 1992, 249 p.

YIM Hak-soon, *Cultural Identity and Cultural Policy in South Korea*, in "The International Journal of Cultural Policy", vol. 8, n° 2, 2002, pp. 37-48.

YONHAP, *Kaesong Firms Request Deferral of Debt Repayments*, 31 août 2011. http://english.yonhapnews.co.kr/northkorea/2011/08/31/3/0401000000AEN20110831003100315F.HTML

YONHAP, *N. Korea Imports Luxury Goods for Ruling Elites despite Food Shortages*, 20 juillet 2011. http://english.yonhapnews.co.kr/northkorea/2011/07/20/47/0401000000AEN20110720001951315F.HTML

YONHAP, *Inter-Korean Trade jumps in H1 Despite Soured Relations*, 29 septembre 2010. http://english.yonhapnews.co.kr/northkorea/2010/09/29/0401000000AEN20100929000900320.HTML

YOON In-jin, *The Developement and Future and Future Tasks of Multiculturalism in Korean Society*, intervention lors au Forum "Multiculturalism in Korea on a Journey to its New Paradigm", organisé par l'Asia-Pacific Centre of Education for International Understanding et la National Assembly Multicultural Family Policy Forum, à Séoul, le 31 mai 2011.

YOON Ja-young , *Pact boosts South Korea-Asean Trade Ties*, Korea Times, 2 juin 2009 (version papier uniquement).

YOO Ilho, Chun Young-jun et AUERBACH Alan, *The Fiscal Burden of Korean Reunification : A Generational Accounting Approach,* Berkeley, 2004, 32 p.

http://elsa.berkeley.edu/~auerbach/burden2.pdf.

YOO Kil-sang, *Foreign Workers in the Republic of Korea,* rapport du Korea Labor Institute, novembre 2005.
http://www.jil.go.jp/foreign/countryreport/2005_1107/korea_e.pdf.

YOON Dae-kyu, *Law and Democracy in South Korea : Democratic Development Since 1987*, Lynne Rienne Publishers, Boulder, 2010, 289 p.

YOON Sang-hyun et FEIGENBAUM Harvey B, *Global Strategies for National Culture : Korean Media Policy in International Perspectives,* in "Seoul Journal of Business", vol. 3, n° 1, 1997, pp. 127-146.

YOSHIHARA Toshi et PERRY Charles M., *US-Japan Alliance : Preparing for Korean Reconciliation and Beyond*, Potomac Books Inc., Dulles, 2003, 104 p.

YOSHIHARA Toshi, DAVIS Jacquelyn K., PERRY Charles et SCHOFF James L., *Alliance Diversification and the Future of the US-Korean Security Relationship,* Institute for Foreign Policy Analysis, Potomac Books Inc., Dulles, 2004, 260 p.

YU Myung-hwan (ministre des Affaires étrangères), *Diplomacy at Forefront to Realize Global Korea*, Korea Times, 3 janvier 2009.
http://www.koreatimes.co.kr/www/news/nation/2009/03/270_40495.html

ZHAN Xiaohong, *Analysis of South Korea's Direct Investment in China*, in "China & World Economy", vol. 13, n° 1, 2005, pp. 94-104.

ZHANG Hui, *The North Korean Nuclear Test : The Chinese Reaction*, publié sur le site du "Bulletin of Atomic Scientists" le 2 juin 2009.
http://www.thebulletin.org/web-edition/features/the-north-korean-nuclear-test-the-chinese-reaction

ZHU Ying et BERRY Chris (Eds), *TV China*, Indiana University Press, Bloomington, 2009, 264 p.

ZHU Zhiqun, *Small Power, Big Ambition: South Korea's Role in Northeast Asian Security under President Roh Moo-hyun,* in "Asian Affairs", vol. 34, n° 2, été 2007, pp. 67-86.

EN COREEN

ASEAN-KOREA CENTER : *인도네시아, 싱가포르 조선설계 및 기자재 - 건설기계 분야 투자조사단 파견* (Indonésie, Singapour, la Corée et la conception de la

construction navale, des équipements, de la construction des machines et des investissements), rapport de mission, 3-9 octobre 2010).

CHANG Kyu-lee, *중국의 부상에 따른 : 한국의 국가전략 연구* (Les études de la stratégie coréenne face à la montée en puissance de la Chine), KIEP, Policy Analyses, 09-21, Séoul, 2000, 3 volumes, 1117 p.

CHO Mee-jin, KIM Han-sung, KIM Mins-sung et YANG Jooyoung, *동아시아 FTA 를 대비한 한국 원산지규정 추진방안* (Les règles coréennes pour les accords de libre-échange en Asie Orientale), KIEP, Policy Analyses 10-04, Séoul, 2010, 161 p.

CHUN Hwang-soo, *전 황수, 한국의 대동남아외교, 한국정치학회*, 제 30 집 제 1 호, (Politique étrangère coréenne en Asie du Sud-Est, opportunités et limites), Korean political sciences association (periodical), n° 30/1/, mai 1996, pp. 391-141.

CHUN Kyeh-ryong, SOHN Seung-ho, LEE Jin-kyung et LEE Sea-rhin, 동남아 전략산업 분석: 금융 (Analye des industries stratégiques en Asie du Sud-Est : les services bancaires), KIEP, Policy References 10-34, Séoul, 2010, 187 p.

KIM Kang-yim, PARK Tae Yoon et KIM Yoon-jung, *한국、베트남 환경교육협력방안연구(I): 공무원 환경교육 프로그램 작성 및 시범운영* (Etude sur la coopération stratégique entre la Corée et le Viêt Nam sur l'éducation à l'environnement : programme pilote pour la formation des fonctionnaires), KIEP, Policy References 10-41, Séoul, 2010, 158 p.

KIM Taeyoon, *동남아 산업구조 변화와 시사점 : 전략산업을 중심으로*, (Focus sur les industries stratégique en Asie du Sud-Est et leurs implications), KIEP, Policy Analyses 10-22, Séoul, 2010, 236 p.

KWON Yul et LEE Jaeho, *한 ASEAN 개발협력의 성과와 과제* (Réalisations et défis de la coopération coréenne dans l'Asean), KIPE, Policy Reference 10-26, Séoul, 2010, 106 p.

KWON Yul et PARK Sukyung, *중국의 대외원조정책과, 추진제제,* (Analyser la stratégie chinoise d'aide publique à l'étranger), KIEP, Policy References 10-10, Séoul 2010, 104 p.

KWON YUL, *OECD/DAC 주요규범과 ODA 정책 개선방안* (Conséquences de l'adhésion au CAD de l'OCDE pour l'aide publique au développement coréenne) KIEP, Policy Analyses, 09-11, Séoul, 2009, 273 p.

KWON Yul, CHEONG Jae-wan et LEE Jaeho, *한국의 주요국별 지역별 중장기 통상전략 : ASEAN* (Stratégie sud-coréenne à moyen terme dans l'Asean), KIEP, Policy References 07-15, Séoul, 2007, 120 p.

KWON YUL, KIM Han-sung, PARK, Bokyeong, HWANG Jooseong et HONG Sooyeon, *우리나라 대외원조정책의 선진화방안, 국제개발협력 패러다임의 변 화와*

한국 ODA 의 개혁과제 (Stratégie globale pour une réforme de l'aide publique au développement coréen), KIEP, Policy Analyses 06-03, 2006, Séoul, 255 p.

KWON Yul et HONG Sooyeon,*동아시아 정상회의의 진로와 대응과제* (Sommet de l'Asie de l'Est, challenges et opportunités), KIEP, Policy References, Séoul, 2005, 110 p.

KWON Yul, ASEAN + 3 협력체제의 성과와 정책과제 (ASEAN + 3, cadres et futurs challenges), KIEP, Policy Analyses 05-15, 2005, 218 p.

KWON Yul, CHEONG Inkyo et PARK Inwon, *ASEAN 경제통합의 확대와 한국의 대응방향* (Les conséquences pour la Corée de l'intégration économique de l'Asean), KIEP, Policy Analyses 03-08, Séoul, 2003, 144 p.

LEE Chang-jae, *동아시아 FTA 실현을 위한 당면과제와 해결방안* (Défis et solutions et un accord de libre-échange en Asie Orientale), KIEP, Policy Analyses 09-12, Séoul, 2009, 174 p.

LEE Geun, *한국의 중장기 통상전략의 정치경제와 소프트파워 통상전략 - Political Economic Strategy of Korea's Mid-Term Trade Policy and Soft Power Trade Policy*, KIEP, working papers in region studies 07-02, Séoul, 2007, 121 p.

LEE Dong-yoon et KIM Young-il, *동남아의 분리주의 운동과 갈등관리: 아세안(ASEAN)의 지역협력방안을 중심으로* (Mouvements séparatistes en Asie du Sud-Est et gestion des conflits : focus sur la coopération régionale de l'Asean), KIEP, Policy References 10-50, Séoul, 2010, 94 p.

LEE Woo-sung, HWANG Jung-tae et KIM Won-joon, *아세안지역 지속가능발전을 위한 과학기술 ODA 협력방안 연구: 캄보디아, 베트남, 필리핀을 중심으로* (Une analyse pour améliorer l'aide publique au développement dans les sciences et la technologie dans l'Asean. Les cas du Cambodge, du Viêt Nam et des Philippines), KIEP, Policy References 10-54, Séoul, 2010, 271 p.

RYOU Jai-won, PARK Sung-hoon, HAN Hongyul, KANG Insoo, SONG Yoocheul et RHEE Hosaeng, *ASEAN 후발 3 개국(베트남, 미얀마, 캄보디아)의 사회경제 개발역량 제고에 관한 기초연구* (Etude sur les capacités de développement socio-économique de trois pays sous-développés de l'Asean : Viêt Nam, Cambodge, Birmanie), KIEP, Policy References 10-51, Séoul, 2010, 221 p.

SHIN Jang-sup, *동남아 전략산업 분석: 의료관광*, (Analyse des industries stratégiques en Asie du Sud-Est : le tourisme médical), KIEP, Policy References 10-35, Séoul, 2010, 131 p.

SHIN Yoon-hwan, KANG Heejung, KIM Eun-young, SONG Seung-won, LEE Sang-kook, LEE Hanwoo et CHOI Horim, *동남아에서 국가정체성의 구축과 성격: 국립박물관과 기념물을 중심으로* (Nations, musées, monuments : étude sur la

construction de l'identité nationale en Asie du Sud-Est), KIEP, Policy References 10-49, Séoul, 2010, 232 p.

SOHN Hyuk-sang et YOO Hyunsuk, *대캄보디아 ODA 정책 수립을 위한 기초조사 및 전략개발 연구* (Etude sur l'aide publique au développement au Cambodge, enquête de base et stratégie de développement), KIEP, Policy References 10-55, Séoul, 2010, 182 p.

ARTICLES DE PRESSE EN COREEN

JEONG Young-cheol, *햇볕정책, 논란을 넘어 반성과 성찰로* (réflexion et introspection autour de la controverse concernant la *Sunshine Policy*, 23 août 2011 http://www.pressian.com/article/article.asp?article_num=30110823101125&section=05

MUNHWA ILBO, *베트남 한인 2 세 후원단체 KOVIET 3 주년 기념행사* (plaidoyer pour le second anniversaire de l'association Koviet), 16 juillet 1998.

HANKYOREH — *외국진출 기업들의 부끄러운 노동탄압* (Honte aux entreprises étrangères abusant des conditions de travail), 7 juillet 2007.

WEEKLY CHOSUN (주간조), *재벌 및 미디어 사업* (Les chaebols dans le monde des médias), 19 janvier 1995.

YONHAP, *외교 "독도영유권 강화조치 취할 것"*, (Diplomatie : des mesures pour renforcer la souveraineté sur Dokdo), 26 avril 2006.

CONTENTS

Part 1 : The specific development of South Korea

1.1 Limited scope

1.1.1 The perception of threat
1.1.2 Current threats
1.1.3 The need of stability
1.1.4 The search for new opportunities

1.2 A desire for a greater independence

1.2.1 Elements of measurement of the South Korean power
1.2.2 South Korea : A middle size power ?
1.2.3 South Korea : A traditional power ?
1.2.4 The medium of South Korean regional power.

1.3 A recent interest for Southeast Asia

1.3.1 A late and low interest for Asia
1.3.2 Priority to the economic development
1.3.3 A late opening
1.3.4 Southeast Asia as a reservoir of labour

Part 2 : Posture and Korean Diplomatic style

2.1 From recipients to donor

2.1.1 The beginning of Korean's ODA
2.1.2 The organization of Korean's ODA
2.1.3 The five strategic countries in Southeast Asia
2.1.4 A key country : Vietnam
2.1.5 Loans more than cooperation

2.2 A dynamic cultural Policy

2.2.1 A paradigm shift in Audio-visual
2.2.2 To occupy the field
2.2.3 The Korean wave in Southeast Asia
2.3.4 Strengthen the cultural influence

2.3 An actor in the global security

2.3.1 A presence in multiples theatres of operation
2.3.2 The Vietnamese opportunity
2.3.3 The Southeast Asia imperative
2.3.4 To secure interested in the South China Sea

Part 3 : A defensive power in Northeast Asia, An offensive power in Southeast Asia

3.1 The North Korean's issue

3.1.1 A temporary thinning
3.1.2 : Renewed tensions
3.1.3 Back to old habits
3.1.4 The nuclear risk

3.2 The rise of China

3.2.1 China and the North Korea's nuclear program
3.2.2 To maintain the status quo
3.2.3 A tendency to grad what does not belong to her
3.2.4 Switching between the different facets of China

3.3 Between multiculturalism and bilateralism

3.3.1 For a coalition of the "mediums"
3.3.2 A new initiative for Asia
3.3.3 Becoming a global player
3.3.4 Bilateralism, still a factor of efficiency

Part 4 : The South Korean presence in Southeast Asia

4.1 A mainly economic presence

4.1.1 Late arrival

4.1.2 A catch-up effect
4.1.3 Targeted markets
4.1.4 Limited choices

4.2 Migrations flows

4.2.1 A professional immigration
4.2.2 A difficult integration in a ethnically homogeneous country
4.2.3 A attempt to answer to the declining birth rate
4.2.4 International marriages
4.2.5 Towards a multicultural society ?
4.2.6 South Korean expatriates in Southeast Asia

4.3 Political and diplomatic ambitions

4.3.1 Distinguishing between politics and economics
4.3.2 Adapting to a changing world
4.3.3 A regional activism
4.3.4 Between autonomy and alliance

Part 5 : Limitation to the South Korean International action

5.1 A limited knowledge

5.1.1 A first wave of Academics researches
5.1.2 An acceleration in the 1990s
5.1.3 The state of Korean researches on Southeast Asia
5.1.4 The future trends

5.2 A chaotic activism

5.2.1 A troublesome management
5.2.2 Being above the laws
5.2.3 Tourists misbehaviours
5.2.4 An aggressive proselytism

5.3 A random strategy

5.3.1 The North Korean's weight
5.3.2 An uneasy environment
5.3.3 Too frequent changes
5.3.4 An unfinished search of identity

A N N E X E S

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	**Présentation de la nouvelle initiative asiatique par le ministère sud-coréen des Affaires étrangères et du commerce**	**p.307**
Annexe 2 :	**Déclaration commune entre l'Asean et la République de Corée ausommet commémoratif de Jeju le 2 juin 2009**	**P.309**
Annexe 3 :	**Accord cadre de décembre 2005 sur la coopération économique entre le gouvernement de la République de Corée et les pays membres de l'Asean**	**p.315**
Annexe 4 :	**Protocole d'entente sur l'établissement du centre Asean-Corée entre les pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est et la République de Corée**	**p.330**
Annexe 5 :	**Déclaration conjointe entre l'ASEAN et la Corée du Sud pour un partenariat stratégique pour la paix et la prospérité (octobre 2010)**	**p.335**
Annexe 6 :	**Plan d'action pour la mise en œuvre du partenariat stratégique pour la paix et la prospérité entre l'Asean et la Corée du Sud (2011-2015)**	**p.341**
Annexe 7 :	**Loi sur les travailleurs étrangers du 16 août 2003**	**p.361**
Annexe 8 :	**Texte de l'accord de partenariat global entre le Japon et l'ASEAN du 8 octobre 2003**	**p.373**
Annexe 9 :	**Accord sur le commerce de marchandises de l'accord-cadre sur le sur la coopération économique globale entre l'Asean et la République populaire de Chine**	**p.380**
Annexe 10 :	**Texte de la déclaration commune sino-sud-coréenne de mai 2008**	**p.390**

Annexe 11 : Discours du Président Lee Myung-Bak à la Korea Society, le 15 avril 2008 **p.395**
Annexe 12 : Discours de l'ambassadeur d'Indonésie sur les travailleurs immigrés indonésiens en Corée du Sud du 12 décembre 2009 **p.398**

ANNEXE N°1

Présentation de la nouvelle initiative asiatique

(**d'après le site du ministère sud-coréen des affaires étrangères et du commerce**)

www.mofat.go.kr/mofat/pcrm/eng5.doc

Introduction to New Asia Initiative

In early March 2009, President Lee Myung-bak announced the "New Asia Initiative," which intends to enhance Korea's substantial cooperation with neighboring Asian countries based on the principle of mutual prosperity. This Initiative focuses on the following regions – the Southeast Asia, Northeast Asia, Southwest Asia, Central Asia, and South Pacific.

The Initiative is being implemented to achieve the following three main objectives:

First, the Korean Government will increase its ODA contribution to the other countries in Asia by carrying out various programs tailored to the different development stages of the respective countries and sharing our own experience of economic development.

Second, the Korean Government will seek to strengthen Korea's economic relations with the other Asian countries, taking into account their different economic situations. As part of such efforts, the Government will expand Korea's FTA networks with the other

countries. In addition, the Government will support the enhancement of trade ties among the private sectors of Korea and the other Asian countries.

Third, in order to address today's global challenges, the Korean Government will forge stronger ties between Korea and the other Asian countries at the international fora by forming multi-layered cooperation networks in dealing with key global issues such as climate change, disaster management, regional integration, development assistance, and the financial crisis, etc..

Reinforcing and regularizing summit diplomacy and the exchange of high-level visits will be instrumental in implementing this Initiative. As 2009 marks the 20th anniversary of the ASEAN-ROK Dialogue Partnership, the ASEAN-ROK Commemorative Summit 2009 took place on June 1-2, Jeju Island, in the Republic of Korea. The exchange of high-level visits between Korea and the other Asian countries will also be expanded.

The "New Asia Initiative" will benefit both Korea and the Asian countries. Through the pursuit of this Initiative, the Korean Government will seek to actively assist in the development of the Asian region by underlying the common interests and goals for mutual prosperity.

ANNEXE 2
Déclaration commune entre l'Asean et la République de Corée au sommet commémoratif de Jéju le 2 juin 2009

Joint Statement of the ASEAN-Republic of Korea Commemorative Summit Jeju Island, Republic of Korea, 2 June 2009

1. We, the Heads of State or Government of the Member States of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) and the Republic of Korea (ROK), gathered on 1 - 2 June 2009, in Jeju Island, ROK to commemorate the 20th Anniversary of ASEAN-ROK Dialogue Relations, under the theme of "Partnership for Real, Friendship for Good."

Review of ASEAN-ROK Dialogue Relations

2. We noted with satisfaction that ASEAN and the ROK have developed mutually beneficial cooperative relations on the basis of mutual trust and respect for the past twenty years. In particular, we noted that the ASEAN-ROK partnership has made steady progress in various fields, in accordance with the Joint Declaration on Comprehensive Cooperation Partnership in 2004, which marked the 15th Anniversary of ASEAN-ROK Dialogue Relations, and the Plan of Action to Implement the Joint Declaration in 2005. In this vein, ASEAN appreciated the ROK's efforts to strengthen its relations with ASEAN Member States by implementing its "New Asia Initiative."

3. We noted that by joining the ASEAN Regional Forum (ARF) in 1994 and acceding to the Treaty of Amity and Cooperation in Southeast Asia (TAC) in 2004, the ROK has strengthened its political and security relations with ASEAN, which further contributed to regional peace and stability. The ASEAN-ROK Joint Declaration for Cooperation to Combat International Terrorism in 2005 has also strengthened cooperation in combating international terrorism.

4. We noted that the total trade volume between ASEAN and the ROK had substantially doubled in the last five years from USD 46.4 billion in 2004 to USD 90.2 billion in 2008. We further noted with satisfaction that there has been a steady increase in mutual investment between ASEAN and the ROK amounting to USD 6.8 billion in 2008, which is more than five times the amount of USD 1.3 billion in 2004. We recalled that the number of visitors

traveling between ASEAN Member States and
the ROK has expanded by more than two-fold in the past five years, averaging four million people per year.

5. We noted with satisfaction the positive impact of the implementation of the Agreement on Trade in Goods under the Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation among the Governments of the Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations and the Republic of Korea. In this regard, we welcomed the entry into force of the Agreement on Trade in Services on 1 May 2009 and the signing of the Investment Agreement by our economic ministers on 2 June 2009, which marks the completion of the ASEAN-ROK Free Trade Agreement (FTA).

6. We recalled with satisfaction that since the establishment of ASEAN-ROK Dialogue Relations, a total amount of USD 39 million has been contributed to the ASEAN-ROK Cooperation Fund, which has been effectively utilized in a wide range of projects in the fields such as trade, investment, technology transfer, people-to- people exchanges and human resources development.

7. We welcomed the official launch of the ASEAN-Korea Centre on 13 March 2009. Furthermore, we agreed to continue cooperation to help the Centre serve as an effective channel for the enhancement of trade, investment, tourism and cultural exchanges between ASEAN and the ROK.

8. We welcomed the establishment of the ASEAN-ROK Eminent Persons Group (EPG) at the beginning of 2009, which aims to provide medium- and long- term directions to further consolidate the ASEAN-ROK relations. In this context, we took note of the Progress Report of the EPG submitted at the ASEAN-ROK Commemorative Summit. We agreed that the recommendations of the Final Report of the EPG, to be submitted at the ASEAN-ROK Summit later this year, will be instrumental in further strengthening the ASEAN-ROK relations.

Reinforcing Political and Security Cooperation

9. The ROK congratulated ASEAN for the entry into force of the ASEAN Charter on 15 December 2008, which marked a new milestone in the integration of ASEAN. The ROK commended ASEAN's plan to establish the ASEAN Community by 2015, in accordance with the commitments contained in the Declaration of ASEAN
2
Concord II (Bali Concord II), Vientiane Action Program, Cebu Declaration on the Acceleration of the Establishment of an ASEAN Community by 2015 and Cha-am Hua Hin Declaration on the Roadmap for the ASEAN Community (2009 2015).

10. We welcomed the strengthening of the ASEAN Secretariat and its increasing role in the ASEAN community building process in accordance with the ASEAN Charter. In this regard, we also recognised the need to strengthen networking between the ASEAN Secretariat and the ROK to further enhance the capacity building of the ASEAN Secretariat.

11. We recognised that enhanced peace and security on the Korean Peninsula through dialogue and cooperation is essential for the peace, security and stability of the region. To this end, we are committed to continue our efforts to reduce tension and promote dialogue on the Peninsula, including those to achieve an early resolution of the North Korean nuclear

issue in a peaceful manner through the Six-Party Talks process.

12. We are committed to maintain high-level visits, strengthen cooperation and share information on non-traditional security issues to promote cooperation in criminal justice and law enforcement, including combating terrorism, sea piracy, illicit drug trafficking, trafficking in persons, money laundering, arms smuggling, international economic crime and cyber crime as well as to work together in ensuring the enhancement of maritime security in accordance with international law.

Strengthening Economic and Development Cooperation

13. We expressed our expectations that the trade volume between ASEAN and the ROK will increase to USD 150 billion by 2015 through the ASEAN-ROK FTA and other complementary trade arrangements. To this end, we agreed to utilise the ASEAN-Korea Centre to facilitate promotional activities for trade and investment, including product exhibitions, exchange of trade and investment missions, and exchange of information on trade and investment.

14. Based on the positive effects of the ASEAN-ROK FTA, we agreed to closely cooperate and monitor the FTA implementation process by strengthening the ASEAN-ROK Economic Cooperation projects.

15. We were pleased with the successful outcome of the ASEAN-Korea CEO Summit in Jeju Island from 31 May to 1 June 2009 in forging business partnerships. We encouraged the business communities of ASEAN and the ROK to continue strategic networking for mutual benefits and to fully maximise the potential available under the framework of the ASEAN-ROK FTA. We recognised the importance of the small and medium-sized enterprises (SMEs) as a main contributor to the national economy and in this regard, we would do our utmost to enable the SMEs to gain access to the international market and enjoy the benefits of the FTA.

16. We stressed the important role played by agriculture to provide food security, alleviate poverty, and ensure sustainable development. In this regard, we looked forward to exploring the possibility of strengthening joint collaborations and transfer of know-how in agricultural research and development, and encouraged more investment and involvement from the private sector in agricultural infrastructure and post-harvest technology, including food storage, processing and distribution.

17. We recognised the need to establish a cooperative system between ASEAN and the ROK that covers all modes of transportation, including logistics. To this end, we looked forward to the expeditious conclusion of the ASEAN-ROK Memorandum of Understanding (MOU) on Transport Cooperation by the end of 2009.

18. To further boost trade, investment and tourism, we agreed to endeavour to begin discussions on an Air Services Agreement between ASEAN and the ROK covering both passengers and air freight, by early 2010.

19. The ROK reaffirmed its commitment to continue expanding the Official Development Assistance (ODA) for sustainable economic and social development and poverty alleviation in the ASEAN Member States. The ROK agreed to share its development experience and to

expand training and capacity-building programmes for the development of human resources, and overseas volunteer programmes. To this end, the ROK announced its plans to invite 7,000 trainees from ASEAN Member States over the next seven years.

20. ASEAN recognised that the ROK is among the significant contributors to the Initiative for ASEAN Integration (IAI) in narrowing development gaps among ASEAN Member States, and encouraged the ROK's participation in sub-regional initiatives in the ASEAN region. ASEAN also welcomed the ROK's continued support and decision to contribute its third tranche of USD 5 million for the year 2013-2017.

21. We shared the view that creating jobs would serve as the best welfare mechanism in overcoming challenges and making the best use of the opportunities offered by globalisation. From this perspective, we agreed to strengthen our cooperation in creating "More and Better Jobs" through training programmes and the exchange of experts in the fields of labour standards, labour relations, gender equality in employment, as well as development of vocational skills.

22. Noting the positive outcome of cooperation on Information and Communication Technology (ICT), we agreed to further strengthen our consultations and advance joint programmes and initiatives in building the ICT knowledge partnership between ASEAN and the ROK. The ROK expressed commitment to continue its support to ASEAN, amongst others, in ICT human resources development, ICT development model, information security, digital convergence, and collaboration to address new challenges brought about by technological changes.

23. To ensure equitable benefits from globalisation, we underscored the need to narrow the digital divide by providing ICT facilities and the electronic infrastructure access to the less developed countries of ASEAN. In this regard, we appreciated the continued assistance by the ROK to support the necessary hardware, software and electronic infrastructure development.

24. ASEAN recognised the advancement of science and technology achieved by the ROK, and we agreed to cooperate closely in the field of science and technology, especially in advanced material technology, environment technology, biotechnology and nanotechnology. We further encouraged joint researches and the exchange of young scientists and experts.

25. ASEAN appreciated the role of the ROK's Employment Permit System in improving cooperation between ASEAN and the ROK in the sectors of labour and employment. The ROK agreed to further strengthen its cooperation with labour- exporting countries and to increase its support for the workers from the ASEAN Member States who are in the ROK.

Promoting Socio-Cultural Exchanges

26. We affirmed our determination to strengthen our cultural exchanges through cultural cooperation networking, as demonstrated by the launch of the ASEAN-Korea Traditional Music Orchestra at this Commemorative Summit, which will showcase the exceptional standard of Asian traditional music to the wider world. We congratulated the orchestra for its inaugural performance in Jeju Island on 31 May 2009.

27. ASEAN welcomed the ROK's decision to increase the annual contribution to the ASEAN-ROK Cooperation Fund from USD 3 million to USD 5 million after 2010 under the

framework of ASEAN-ROK Dialogue Relations. Priority would be given to projects on the ASEAN-ROK people-to-people and cultural exchanges, including the youth and female personnel exchange programmes, cultural awareness promotions and other similar projects.

28. We attached importance to the safety and protection of our nationals including tourists, business people and officials who are traveling to ASEAN and the ROK, as well as permanent residents and workers residing in the ASEAN Member States and the ROK. In this context, we agreed to strengthen cooperation on consular matters.

29. We recognised that human capital development is essential in narrowing the development gap. In this regard, we agreed to promote greater exchanges of students and teachers to facilitate the sharing of experiences for further cross-cultural understanding between ASEAN and the ROK. We encouraged the ROK to increase the number of scholarships to ASEAN and ROK students to pursue tertiary education, and to promote ASEAN studies in the ROK and Korean studies in ASEAN.

Cooperation on Regional and Global Issues

30. We reaffirmed our determination to join efforts in dealing with the global challenges such as climate change, environmental degradation, current global economic and financial crisis, food security, energy security and communicable and emerging infectious diseases.

31. In response to the global economic and financial crisis, we reaffirmed our commitment to do our utmost to stimulate economic growth in the region and stand firm against protectionism. We agreed to undertake proactive and decisive policy actions to restore market confidence and ensure continued financial stability to promote sustainable regional economic growth.

32. We stressed the importance of the Chiang Mai Initiative Multilateralisation (CMIM), which would contribute to regional financial stability and safeguard the region from the global financial crisis. We called for immediate and effective actions to expedite the implementation of the CMIM, including the establishment of an independent regional surveillance unit as soon as possible to support the CMIM decision-making process.

33. We supported the strengthening of the Asian Bond Markets Initiative (ABMI) in line with the new ABMI Roadmap to lay a foundation for the expansion of regional bond markets through mobilisation of savings for productive investments, particularly infrastructure development, to spur regional growth.

34. We attached great importance to regional energy cooperation in light of the volatile energy prices, climate change, and the need for environmental protection. To this end, we agreed to expand our cooperation in the energy sector by improving energy efficiency, developing the Clean Development Mechanism (CDM), and diversifying energy sources by increasing civilian nuclear energy and developing renewable energy technologies such as hydropower, solar energy and bio-energy.

35. We recognised that the recent food and energy crises are not confined to any specific country, and that global cooperation is essential in dealing with the crises. We agreed to endeavour to establish the ASEAN Plus Three Emergency Rice Reserve (APTERR) to ensure food security in the region.

36. We noted the ROK's initiative on "Low-Carbon Green Growth" for sustainable development. We agreed to promote close cooperation by introducing environment- friendly technology and undertaking cooperative projects and studies to deal with climate change. We agreed to promote cooperation in exchange programmes related to reducing green house gas emissions on the basis of training, education, and public awareness on climate change mitigation.

37. We agreed to endeavour to strengthen our cooperation in the context of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), especially on the Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (REDD) initiative, enhancement of sustainable forest management, wasteland restoration, and promotion of industrial forestation. In this regard, we appreciated the ROK's proposal to establish an "Asian Forest Cooperation Organisation."

38. We agreed to support the complementary and mutually beneficial role of regional architecture such as the ASEAN Plus Three cooperation, East Asia Summit (EAS), and ASEAN Regional Forum (ARF), which will continue to support ASEAN integration in order to realise the ASEAN Community by 2015 and at the same time contribute to the building of an East Asian community as a long-term goal. The ROK expressed its continued support for ASEAN's role as the driving force in the regional architecture process.

39. In concert with the theme "Partnership for Real, Friendship for Good," we agreed to strengthen and broaden the network beyond government institutions to the parliamentarians, business circles and other stakeholders. Special emphasis would be given to the younger generation who will carry on the torch for the building of a peaceful, harmonious, caring and sharing community in our region.

40. We tasked our relevant ministers and officials to implement the measures that are contained in this Joint Statement, where necessary, after the completion of the required domestic legal procedures, and to report regularly on the progress of the implementation at the ASEAN-ROK Summits.

ANNEXE 3

ACCORD-CADRE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE ET LES PAYS MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST DE DECEMBRE 2005

FRAMEWORK AGREEMENT ON COMPREHENSIVE ECONOMIC COOPERATION AMONG THE GOVERNMENTS OF THE REPUBLIC OF KOREA AND THE MEMBER COUNTRIES OF THE ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS

The Governments of the Republic of Korea, Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic, Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Vietnam, Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations,

RECALLING the decision made at the Korea-ASEAN Summit held on 30 November 2004 at Vientiane, the Lao People's Democratic Republic, by the Joint Declaration on Comprehensive Cooperation Partnership between Korea and ASEAN, to establish a Korea-ASEAN Free Trade Area at an earliest stage with special and differential treatment and additional flexibility for the new ASEAN Member Countries of the Kingdom of Cambodia, the Lao People's Democratic Republic, the Union of Myanmar and the Socialist Republic of Vietnam;

DESIRING to adopt a Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation among them, that will further promote growth and development, increase the living standard of the people throughout the region and provide further dynamic benefits to the region in the long term;

BEING confident that the establishment of the Korea-ASEAN Free Trade Area will be a natural extension of their existing relations as well as a stepping stone to elevate their relationship to a higher and more comprehensive level;

REAFFIRMING the shared belief that the arrangement for the creation of the Korea-

ASEAN Free Trade Area should be based on the agreed principles of comprehensiveness in the liberalisation process, meaningful and substantial liberalisation, enhancement of mutual benefits, and consistency with WTO rules and disciplines;

BUILDING on their respective rights and obligations under the Marrakesh Agreement Establishing the World Trade Organisation and the other agreements negotiated thereunder and other multilateral and bilateral instruments of cooperation to which they are parties;

RECOGNISING that the removal of obstacles to trade through the creation of the Korea-ASEAN Free Trade Area will contribute to the harmonious development and expansion of world trade and provide a catalyst to broader international cooperation, in particular within East Asia;
RECOGNISING the importance of capacity building through human resource development to face challenges of globalisation; and

RECOGNISING the different stages of economic development
among the ASEAN Member Countries and the need for flexibility to be given to the new ASEAN Member Countries, in particular the need to facilitate their increasing participation in the economic cooperation of the Parties and the expansion of their exports, including, inter alia, through the strengthening of their domestic capacity, efficiency and competitiveness,

HAVE AGREED as follows:

CHAPTER 1 GENERAL PROVISIONS

Article 1.1 Objectives
The objectives of this Framework Agreement are to: (a) strengthen and enhance economic, trade and investment
cooperation among the Parties; (b) progressively liberalise and promote trade in goods and services as well as create a transparent, liberal and
facilitative investment regime; (c) explore new areas and develop appropriate measures for closer economic cooperation and integration; (d) facilitate the more effective economic integration of the new
ASEAN Member Countries and bridge the development gap
among the Parties; and (e)establish a cooperative framework for further strengthening the economic relations among the Parties.
Article 1.2 Definitions
For the purposes of this Framework Agreement, unless the context otherwise requires:
Korea means the Republic of Korea;
Korea + AEM means the Minister for Trade of Korea and the Economic Ministers of the ASEAN Member Countries;
ASEAN means the Association of Southeast Asian Nations which comprises of Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic, Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Vietnam;
Korea-ASEAN FTA means the Korea-ASEAN Free Trade Area established by this Framework Agreement and other relevant agreements stipulated in paragraph 1 of Article 1.4;
ASEAN Member Countries means Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the

Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic, Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic
of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Vietnam collectively;
ASEAN Member Country means Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic, Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand or the Socialist Republic of Vietnam individually;
Framework Agreement means this Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation among the Governments of the Republic of Korea and the ASEAN Member Countries;
GATS means the General Agreement on Trade in Services, which is a part of the WTO Agreement;
GATT 1994 means the General Agreement on Tariffs and Trade 1994, including its Notes and Supplementary Provisions, which is a part of the WTO Agreement;
Implementing Committee means the Implementing Committee established under Article 5.3;
new ASEAN Member Countries means the Kingdom of Cambodia, the Lao People's Democratic Republic, the Union of Myanmar and the Socialist Republic of Vietnam;
Normal Track means a list of tariff lines of which applied MFN tariff rates shall be gradually reduced and eliminated in accordance with the modality set out in Annex 1 of the Agreement on Trade in Goods under this Framework Agreement;
Parties means Korea and the ASEAN Member Countries collectively;
Party means Korea or an ASEAN Member Country;
WTO means the World Trade Organisation; and
WTO Agreement means the Marrakesh Agreement Establishing the World Trade Organisation, done on 15 April 1994 and the other agreements negotiated thereunder.
Article 1.3 Measures for Comprehensive Economic Partnership
The Parties shall establish, consistent with Article XXIV of GATT 1994 and Article V of GATS, a Korea-ASEAN FTA and strengthen and enhance economic cooperation through the following:
(a) progressive elimination of tariffs and non-tariff barriers in substantially all trade in goods;
(b) progressive liberalisation of trade in services with substantial sectoral coverage;
(c) establishment of an open and competitive investment regime that facilitates and promotes investment among the Parties;
(d) provision of special and differential treatment to the ASEAN Member Countries and additional flexibility to the new ASEAN Member Countries as agreed in the Joint Declaration on Comprehensive Cooperation Partnership between Korea and ASEAN and the core elements attached thereto;
(e) provision of flexibility to the Parties in the Korea-ASEAN FTA negotiations to address their sensitive areas in the goods, services and investment sectors with such flexibility to be negotiated and mutually agreed based on the principle of reciprocity and mutual benefits;
(f) establishment of effective trade and investment facilitation measures;
(g) exploration of the ways and means to expand their economic partnership into new areas and expansion of economic cooperation in areas as may be agreed among the Parties that will complement the deepening of trade and investment link among the Parties; and
(h) establishment of appropriate procedures and mechanisms for the purposes of effective implementation of this Framework Agreement.
Article 1.4 Legal Coverage and Relations to Other Agreements
1. The following agreements shall form part of legal instruments establishing the Korea-ASEAN FTA upon their respective entry into force:
(a) this Framework Agreement (including the Annex on Economic Cooperation);

(b) the Agreement on Trade in Goods under this Framework Agreement as provided for in Article 2.1;
(c) an agreement on trade in services to be concluded in accordance with Article 2.2;
(d) an agreement on investment to be concluded in accordance with Article 2.3;
(e) the Agreement on Dispute Settlement Mechanism under this Framework Agreement as provided for in Article 5.1; and
(f) any other agreements that may be mutually agreed by consensus and concluded by the Parties in the context of the Korea-ASEAN FTA.
2. Except as otherwise provided in this Framework Agreement, this Framework Agreement or any action taken under it shall not affect or nullify the rights and obligations of a Party under the existing agreements to which it is a party.
3. Nothing in this Framework Agreement shall prevent any individual ASEAN Member Country from entering into any bilateral or plurilateral agreement with Korea and/or any other ASEAN Member Countries relating to trade in goods, trade in services, investment, and/or other areas of economic cooperation. The
provisions of this Framework Agreement shall not apply to any such bilateral or plurilateral agreement.

CHAPTER 2 LIBERALISATION

Article 2.1 Trade in Goods
1. The Parties shall progressively reduce and eliminate duties and other restrictive regulations of commerce (except, where necessary, those permitted under Article XXIV(8)(b) of GATT 1994) on substantially all trade in goods among the Parties, in accordance with the provisions, schedules and programme for the Normal Track in the Agreement on Trade in Goods under this Framework Agreement.
2. The Agreement on Trade in Goods under this Framework Agreement shall include, but not limited to:
(a) detailed rules governing the progressive tariff reduction and/or elimination programme as well as other related matters;
(b) rules of origin; (c) modification of commitments; (d) non-tariff measures, sanitary and phytosanitary measures,
and technical barriers to trade;
(e) safeguards measures; and (f) WTO disciplines and reduction and elimination of non-tariff barriers.
Article 2.2 Trade in Services
1. The Parties shall progressively liberalise trade in services among the Parties with substantial sectoral coverage in conformity with Article V of GATS.
2. For this purpose, the Parties shall enter into negotiations on the progressive liberalisation of trade in services. Such liberalisation shall be directed to:
(a) provision for the absence or elimination of substantially all discrimination among the Parties only in the sectors covered under paragraph 1, through:
and/or
(i) elimination of existing discriminatory measures;
(ii) prohibition of new or more discriminatory measures with respect to trade in services among the Parties,
either at the entry into force of the agreement referred to in paragraph 3 or on the basis of an agreed time-frame, except for measures permitted under Articles XI, XII, XIV, XIVbis of GATS;
(b) expansion in the depth and scope of liberalisation of trade in services beyond those

undertaken by the Parties under GATS; and
(c) enhanced cooperation in services among the Parties in order to improve efficiency and competitiveness, as well as to diversify the supply and distribution of services of the respective service suppliers of the Parties.
3. The Parties shall begin negotiations on an agreement on trade in services at the beginning of 2006 with a goal of concluding the negotiations not later than 31 December 2006.
Article 2.3 Investment
1. The Parties shall create a liberal, facilitative, transparent and competitive investment regime with business-friendly environment.
2. For this purpose, the Parties shall enter into negotiations on the liberalisation of investment regime. Such negotiations shall be directed to:
(a) progressive liberalisation of the investment regime;
(b) strengthening of cooperation in investment, facilitation of investment and improvement of transparency of investment rules and regulations; and
(c) provision of the protection under the investment regime.
3. The Parties shall begin negotiations on an agreement on investment at the beginning of 2006 with a goal of concluding the negotiations not later than 31 December 2006.
Article 2.4 Most-Favoured Nation Treatment
Korea shall accord to all the ASEAN Member Countries which are not WTO members the Most-Favoured Nation Treatment consistent with the WTO rules and disciplines upon the entry into force of this Framework Agreement.

CHAPTER 3 ECONOMIC COOPERATION

Article 3.1 Scope and Implementation of Cooperation
1. The Parties, on the basis of mutual benefits, shall explore and undertake cooperation projects in the following areas:
(a) customs procedures; (b) trade and investment promotion; (c) small and medium enterprises; (d) human resource management and development; (e) tourism;
(f) science and technology; (g) financial services; (h) information and communication technology; (i) agriculture, fisheries, livestock, plantation commodities and forestry; (j) intellectual property; (k) environmental industry; (l) broadcasting; (m) construction technology; (n) standards and conformity assessment and sanitary and phytosanitary measures; (o) mining;
(p) energy; (q) natural resources; (r) shipbuilding and maritime transport; and (s) film.
2. The Parties shall undertake economic cooperation projects at mutually agreed time periods, when feasible. These projects shall be monitored by the Implementing Committee for their effective implementation.
3. Details of such cooperation are specified in the Annex on Economic Cooperation.
Article 3.2 Capacity Building Programmes and Technical Assistance
1. The Parties, recognising that capacity building programmes and technical assistance are important, particularly for the new ASEAN Member Countries, in order to expand their trade and investment with Korea, shall implement such programmes on a mutually agreed basis.
2. The Parties shall strengthen cooperation and support for the realisation of ASEAN integration objectives by implementing projects furthering the Bali Concord II, the Initiative for ASEAN Integration (IAI), as well as the Vientiane Action Programme (VAP), including providing technical assistance and capacity building for the new ASEAN Member Countries based on the experiences and expertise of Korea in development.
3. The Parties shall strengthen ASEAN's integration efforts in narrowing the development

gaps among the ASEAN Member Countries and between Korea and the ASEAN Member Countries by enhancing regional and sub-regional development.
4. The Parties, recognising the development gaps among the ASEAN Member Countries and between Korea and the ASEAN Member Countries, shall enhance regional and sub-regional development, through cooperation initiatives including:
(a) the Mekong Sub-region; (b) the Ayeawady-Chao Phraya-Mekong Economic Cooperation Strategy (ACMECS);
(c) the Brunei Darussalam-Indonesia-Malaysia-Philippines East ASEAN Growth Area (BIMP-EAGA);
(d) the growth triangles such as the Indonesia-Malaysia-Thailand (IMT-GT) and the Indonesia-Malaysia-Singapore (IMS-GT);
(e) the Greater Mekong Sub-Region (GMS) programme; (f) the Second East-West Economic Corridor; (g) the ASEAN Mekong BasinDevelopment Corporation (AMBDC); (h) the Singapore-Kunming Rail Link (SKRL) project; and (i) sharing experiences with the Mekong River Commission (MRC) in formulating and implementing priority programmes in the Mekong River Basin.

CHAPTER 4 OTHER AREAS

Article 4.1 Expansion of Economic Partnership into New Areas
With the aim of achieving the comprehensive Korea-ASEAN FTA, the Parties shall explore ways and means to expand their economic partnership into new areas where the Parties have mutual interests, as may be agreed by the Parties.

CHAPTER 5 FINAL PROVISIONS

Article 5.1 Dispute Settlement
1. Any dispute concerning the interpretation, implementation or application of this Framework Agreement shall be resolved through the procedures and mechanism as set out in the Agreement on Dispute Settlement Mechanism under this Framework Agreement.
2. Notwithstanding paragraph 1, any disputes arising from paragraph 3 of Article 2.2 (Trade in Services), paragraph 3 of Article 2.3 (Investment), Chapters 3 (Economic Cooperation) and 4 (Other Areas), and the Annex on Economic Cooperation shall not be subject to the Agreement on Dispute Settlement Mechanism under this Framework Agreement.
Article 5.2 Institutional Arrangements for the Negotiations
1. There shall be established a Korea-ASEAN Trade Negotiating Committee to carry out negotiations set out in this Framework Agreement.
2. The Korea-ASEAN Trade Negotiating Committee may establish any working group as may be necessary to assist it in undertaking negotiations on specific areas in the Korea-ASEAN FTA.
3. Commencing immediately at the beginning of the negotiations envisaged in this Framework Agreement and continuing until the formal completion of such negotiations by 31 December 2006, the Parties shall endeavour not to take any trade restrictive or distorting measures in such a manner as to affect negatively the negotiating position of any other Party.
Article 5.3 Implementation of the Framework Agreement
1. The Korea + AEM shall have the ultimate authority concerning all matters relating to the implementation of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement. An Implementing Committee,

which is hereby established to be composed of the senior economic officials of the Parties or their designees, shall convene as appropriate to discharge such functions as provided for in paragraph 2 under the supervision and guidance of the Korea + AEM.
2. The Parties, through the Implementing Committee, shall: (a) coordinate, supervise and oversee the implementation and appropriate application of the provisions of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be
concluded in accordance with this Framework Agreement; (b) review the implementation of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement;
(c) supervise the work of the committees and working groups established under this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement; and
(d) consider any other matter that may affect the operation of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement, or that is entrusted to the Implementing Committee by the Parties.
3. In the fulfilment of its functions, the Implementing Committee may:
(a) establish and delegate responsibilities to ad hoc or standing committees, working groups or expert groups and assign them with tasks on specific matters; and
(b) take such other action in the exercise of its functions, as the Parties may agree.
4. The Implementing Committee shall keep the Korea + AEM informed of its activities on a regular basis.
5. The Implementing Committee shall establish its rules and procedures, which shall be approved by the Korea + AEM.
6. The Implementing Committee shall convene within one year of the date of entry into force of this Framework Agreement and then annually or otherwise as appropriate.
Article 5.4 Secretariat and Contact Points
1. The Ministry of Foreign Affairs and Trade of Korea for Korea and the ASEAN Secretariat for the ASEAN Member Countries shall jointly provide the necessary secretariat support for the purposes of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement. The Ministry of Foreign Affairs and Trade of Korea and the ASEAN Secretariat shall monitor and report to the Implementing Committee on the implementation of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement.
2. All official communications or notifications among the Parties for the purposes of the implementation of this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement shall be made in the English language and through the Ministry of Foreign Affairs and Trade of Korea and the ASEAN Secretariat as appropriate.
3. The Parties shall designate their respective contact point to facilitate all other communications with one another on any matter covered by this Framework Agreement and any other agreements concluded or to be concluded in accordance with this Framework Agreement. At the request of a Party, the contact point of the requested Party shall identify the office or official responsible for
the matter and assist in facilitating communications with the requesting Party.
Article 5.5 Annexes and Future Legal Instruments
1. The Annex on Economic Cooperation shall form an integral part of this Framework Agreement.
2. The Parties may adopt legal instruments in the future pursuant to the provisions of this Framework Agreement. Upon their respective entry into force, such instruments shall form

part of this Framework Agreement.
Article 5.6 Amendments
The provisions of this Framework Agreement may be modified through amendments mutually agreed upon in writing by the Parties.
Article 5.7 Depositary
For the ASEAN Member Countries, this Framework Agreement shall be deposited with the Secretary-General of ASEAN, who shall promptly furnish a certified copy thereof to each ASEAN Member
Country.
Article 5.8 Entry into Force
1. This Framework Agreement shall enter into force on 1 July 2006, provided that Korea and at least one ASEAN Member Country are among the Signatory Countries that have by then notified all the other Parties in writing of the completion of their internal procedures. In the event this Framework Agreement does not enter into force on 1 July 2006, it shall enter into force on the first day of the second month following the latter date on which Korea and at least one ASEAN Member Country have notified all the other Parties in writing of the completion of their internal procedures.
2. A Party shall, upon the completion of its internal procedures for the entry into force of this Framework Agreement, notify all the other Parties in writing.
3. Where a Party is unable to complete its internal procedures for the entry into force of this Framework Agreement by the date as set out in paragraph 1, this Framework Agreement shall come into force for that Party upon the date of notification of the completion of its internal procedures.

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned, being duly authorised
thereto, have signed this Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation among the Governments of the Republic of Korea and the Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations.

DONE at Kuala Lumpur, Malaysia this thirteenth day of December 2005, in duplicate copies in the English language.

For the Government of the Republic of Korea:
ROH MOO-HYUN President
For the Government of Brunei Darussalam:
HAJI HASSANAL BOLKIAH Sultan of Brunei Darussalam
For the Royal Government of Cambodia:
SAMDECH HUN SEN Prime Minister
For the Government of the Republic of Indonesia:
SUSILO BAMBANG YUDHOYONO President
For the Government of the Lao People's Democratic Republic:
BOUNNHANG VORACHITH Prime Minister
For the Government of Malaysia:
ABDULLAH AHMAD BADAWI Prime Minister
For the Government of the Union of Myanmar:
SOE WIN Prime Minister
For the Government of the Republic of the Philippines:
GLORIA MACAPAGAL-ARROYO President
For the Government of the Republic of Singapore: LEE HSIEN LOONG
Prime Minister For the Government of Thailand: THAKSIN SHINAWATRA

Prime Minister For the Government of the Socialist Republic of Vietnam:
PHAN VAN KHAI Prime Minister

ANNEX ECONOMIC COOPERATION

Article 1 Customs Procedures

The Parties, recognising that cooperation among authorities on customs matters is an important means of facilitating international trade, shall, subject to their respective domestic laws and consistent with their own policies and procedures:
(a) share expertise on ways to streamline and simplify customs procedures;
(b) exchange information on best practices relating to customs procedures, enforcement and risk management techniques with the exception of confidential information;
(c) facilitate cooperation and exchange of experiences in the application of information technology and improvement of monitoring and inspection systems in customs procedures; and
(d) ensure, as they deem fit, that their customs laws and regulations are published and publicly available, and their customs procedures, where necessary, are exchanged among customs contact points.

Article 2 Trade and Investment Promotion

1. The Parties shall cooperate in promoting trade and investment activities through government agencies and/or other bodies.
2. Such cooperation shall include:
(a) (b)
(c)
launching a feasibility study on the establishment of an Korea-ASEAN Centre based in Korea;
organising trade and investment promotion activities, such as trade and investment missions, regular business seminars and fora, and database sharing through electronic linkages (electronic business-matching); and
assisting the development of the legal system, especially for the new ASEAN Member Countries, through professional training programmes and joint seminars to disseminate knowledge and experiences in law practices, and conducting projects to improve trade and investment-related laws.

Article 3 Small and Medium Enterprises

1. The Parties, recognising the fundamental role of small and medium enterprises

(hereinafter referred to as "SMEs") in maintaining the dynamism of their respective national economies, shall cooperate in promoting close cooperation among SMEs as well as the relevant agencies of the Parties.
2. Such cooperation shall include: (a) establishing networking opportunities for SMEs of the Parties
to facilitate collaboration and/or sharing of best practices, such as in the field of management skill development, technology transfers, product quality improvements, supply-chain linkages, information technology, access to financing as well as technical assistance;
(b) facilitating the investment flows by Korean SMEs in the ASEAN Member Countries, and vice versa; and
(c) encouraging their relevant agencies to discuss, cooperate and share information and experiences in the development of SMEs policy and programmes.

Article 4 Human Resource Management and Development

The Parties, recognising that sustainable economic growth and prosperity largely depend on people's knowledge and skills, shall:
(a) encourage exchanges of their scholars, teachers, students, members of educational institutions and other persons engaging in scientific or educational activities; and
(b) encourage their relevant agencies to discuss and cooperate in upgrading competency and skills of their workers.

Article 5 Tourism

The Parties, recognising that tourism will contribute to the enhancement of mutual understanding among the Parties and that
tourism is an important industry for their economies, shall:

explore the possibility of undertaking joint research on tourism development and promotion to increase inbound visitors to each Party, as well as consider setting up linkages and networks between the websites in Korea and the ASEAN Member Countries;
encourage tourism agencies of the Parties to strengthen cooperation in tourism training and education, particularly in the Korean language and culture for tourist guides of the ASEAN Member Countries, to ensure high-quality services for Korean tourists in the territories of the ASEAN Member Countries;
cooperate in joint campaigns to promote tourism in the territories of the Parties through workshops and seminars among tourism authorities and professional tourism agencies in the territories of the Parties;
collaborate to promote the sustainable development of tourism in the territories of the Parties; and
exchange information on relevant statistics, policies and laws in tourism and related sectors.

Article 6 Science and Technology

The Parties, recognising that science and technology will contribute to the continued expansion of their respective economies in the medium and long term, shall:
(a) explore establishment of training programmes and exchange of scientific and technology information;
(b) consider undertaking joint research and development projects, especially in high-end sciences in key technology areas such as nano-technology, material technology, electronic technology, space technology, biotechnology and technology management,

and other forms of science and technology cooperation;
(c) encourage linkages between their research institutions; and (d) encourage the mutually beneficial joint use of research and
development facilities and scientific equipment.

Article 7 Financial Services

The Parties shall cooperate in the field of financial services with a view to:
(a) promoting regulatory cooperation and development, including exchange of information and experiences on market trends;
(b) facilitating the development of financial markets and infrastructure, including capital markets;
(c) providing technical assistance for human resource and institutional capacity development and exchanging experiences in the area of risk management;
(d) assisting in mitigating the adverse implications of financial services liberalisation; and
(e) providing capacity building in developing the capital market.

Article 8 Information and Communication Technology

1. The Parties, recognising the rapid development, led by the private sector, of information and communication technology (hereinafter referred to as "ICT") and of business practices concerning ICT-related services both in the domestic and international contexts, shall cooperate to promote the development of ICT and ICT-related services with a view to obtaining the maximum benefit of the use of ICT for the Parties.
2.
The areas of cooperation shall include: (a) promotion of electronic commerce; (b) promotion of the use by consumers, the public sector and
the private sector, of ICT-related services, including newly
emerging services and next generation networks; (c) human resource development relating to ICT; (d) undertaking of joint research and development projects; and (e) promotion of anti-SPAM efforts.
3. The forms of cooperation may include: (a) exchanging information and expertise on ICT policies,
creation of ICT-related services, provision of e-government services, content development, network security and protection of privacy;
(b) undertaking technical cooperation in areas such as network
infrastructure, creative and multimedia industries and ICT
infrastructure development; (c) encouraging and facilitating investment by private and/or public enterprises in ICT industries in the territories of the
Parties; and (d) providing technical assistance in the development of
ICT-related projects.

Article 9 Agriculture, Fisheries, Livestock, Plantation Commodities and Forestry

1. The Parties, recognising that there remain opportunities for collaboration and technical cooperation in agriculture, fisheries, livestock, plantation commodities and forestry, including the field of ecosystem agroforestry and ecotourism, shall establish cooperation for mutual benefits of the Parties.
2. The areas of cooperation shall include, but not limited to: (a) information exchange; (b) capacity building and human resource development; (c) joint research and development; and

(d) technical assistance in sustainable development.
3. The forms of cooperation shall be: (a) promoting exchange of information and sharing experiences
related to the areas described in paragraph 1 including new
technologies; (b) promoting joint research projects; (c) exchanging experts; (d) providing technical assistance including post-harvest; (e) conducting seminars, training and workshops; (f) encouraging study visits to farms and related production
centers; (g) strengthening technology, capacity and know-how of
laboratory; and (h) cooperating in other fields as may be identified and mutually agreed upon by the Parties.

Article 10 Intellectual Property

1. The Parties, recognising the growing importance of intellectual property (hereinafter referred to as "IP") as a factor of economic competitiveness in the knowledge-based economy, shall enhance their cooperation in the field of IP.
2. The cooperation shall include, but not limited to: (a) exchanging information and sharing experiences on the
creation and utilisation of IP; (b) exchanging information, sharing experiences and encouraging
training of each Party's personnel in the field of IP; (c) conducting international search and international preliminary examination under the Patent Cooperation Treaty administered by the World Intellectual Property Organisation
subject to a Party's membership; (d) promoting education and awareness on protection of intellectual property rights; (e) providing assistance in facilitating the enhancement and modernisation of IP databases including patents and trademarks in the territories of the ASEAN Member Countries; and
(f) strengthening mutually beneficial cooperation in the protection of IP.

Article 11 Environmental Industry

1. progress and environmental protection are key pillars of sustainable development, shall explore ways to promote closer cooperation among their respective interested government entities, industries, organisations and research institutions.
2. To this end, the Parties shall pursue the following environmental cooperation activities on a mutually agreed basis:
(a) cooperation in environmental technologies and policies, such as compressed natural gas technology and policy;
(b) cooperation in environmental capacity building of industries and exchanges of information and experiences of
The Parties, recognising that economic development, social
environmental industries; (c) cooperation in exchanges and education of human resources related to the environment; and (d) other forms of environmental cooperation as mutually agreed.

Article 12 Broadcasting

1. The Parties consider the significance of broadcasting in the digital economy as well as its role as an avenue for cultural exchanges across national boundaries, and recognise the advancement of broadcasting technology as both a challenge and an opportunity for the Parties to derive mutual benefits. To this end, Korea and various ASEAN

Member Countries, as may be interested, shall develop and promote cooperative activities in the field of broadcasting on a bilateral basis.
2. Subject to the Parties' laws and regulations governing the broadcast sectors, the areas of cooperation shall include:
(a) exchanging information on statistics, as mutually agreed, policies and laws and regulations on broadcasting and related sectors;
(b) undertaking joint research and development of newly emerging broadcasting technologies;
1) This is without prejudice to liberalisation commitments of the Parties in investment and trade in services.
(c) promoting exchanges aimed at educating and training of broadcasting related personnel; and
(d) encouraging mutual exchanges of re-transmission of broadcast as appropriate.

Article 13 Construction Technology

The Parties shall cooperate, where appropriate, in the following areas:
(a) (b) (c) (d)
manpower and construction development; construction technology; international project collaboration; and infrastructural construction design.

Article 14 Standards and Conformity Assessment and Sanitary and Phytosanitary Measures

1. The Parties, recognising the important role of technical regulations, standards and conformity assessment procedures on industry, agriculture and plantation commodities in facilitating trade, shall cooperate in the areas such as:
(a) exchange of views and information on standards, technical regulations and conformity assessment procedures in areas of mutual interests;
(b) exchange of laws and regulations on standards and
conformity assessment procedures as mutually agreed; (c) exchange of experts and staff in areas of mutual interests; (d) explore possible mutual recognition arrangements and agreements to facilitate trade flows among the Parties; (e) development and implementation of technical cooperation and capacity building programmes on standards, technical regulations, metrology and conformity assessment, which include, among others, seminars, training and training attachments, exchange of staff and regulatory dialogues on
agreed areas; (f) strengthening of cooperation among the Parties at relevant international and regional fora on standards and conformity assessment and promotion of the use of international standards and conformity assessment guidelines, as appropriate, as a basis for the development of national technical regulations;
(g) development of testing laboratories and accreditation network as well as testing programmes, as appropriate, among the Parties;
(h) exploration of technical assistance in the development of industrial standards in areas of mutual interests; and
(i) other areas of cooperation as may be identified and mutually agreed upon by the Parties.
2. Recognising the importance of sanitary and phytosanitary (hereinafter referred to as "SPS") measures in minimising their negative effects on trade in agricultural, fishery, animal and food
products, and plantation commodities, the Parties, on the basis of mutual benefits, shall cooperate in:

(a) exchange of information concerning SPS measures;
(b) exchange of information on any occurrences of SPS incidents;
(c) improvement of the distribution and packaging systems; (d) human resource development in the concerned area that would be promoted, among others, by organising training and exchange of specialists; (e) development and promotion of new technologies; and (f) other areas of cooperation as may be identified and mutually
agreed upon by the Parties.

Article 15 Mining

The Parties, recognising that cooperation in the mining sector will contribute to the economic development, shall:
(a) explore possibilities for the joint development of energy and mineral resources and cooperate in the improvement of technology on exploration and extraction of energy and mineral deposits, mine waste disposal and rehabilitation of closed mines;
(b) encourage enhancement of trade and investment in the mining sector;
(c) cooperate in the promotion of environmentally sound and socially responsible mineral development practices in
sustainable management and optimum utilisation of mineral
resources; (d) encourage exchange of information on issues related to the
mining policy and technology; (e) promote and develop business alliances between the private
sectors; and (f) conduct trainings, seminars, workshops and exchange of
experts geared towards development and promotion of mining.

Article 16 Energy

The Parties, recognising that energy demand in their territories, shall expand in the future given the rapid pace of economic development, shall:
(a) exchange information on the improvement of efficiency in energy use;
(b) cooperate in the development and use of alternative and renewable energy sources such as, but not limited to, compressed natural gas technology and policy;
(c) cooperate in infrastructure development, resource development, investment promotion and application of new energy saving technologies;
(d) encourage exchange of experts; and
(e) promote and develop business alliances between the private sectors.

Article 17 Natural Resources

The Parties, recognising that proper management and efficient utilisation of natural resources will contribute to the continued expansion of their respective economies, shall cooperate in:
(a) development and utilisation of appropriate mathematical models to simulate and predict groundwater containment and transport, assessment of risk posed by waste storage/disposal and agro-industrial activities on groundwater quality, and setting-up of groundwater protection zones;
(b) improvement of technology on exploration, extraction and utilisation of energy and mineral deposits, mine waste disposal and rehabilitation of closed mines;
(c) investment promotion activities; and (d) comprehensive management of water resources, including
ground and surface water, and the application of information technology in this area.

Article 18 Shipbuilding and Maritime Transport

1. Recognising the important role of maritime transport in trade and development, the Parties, through their relevant entities, shall
cooperate in the areas of shipbuilding and maritime transport.
2. Such cooperative activities shall include: (a) undertaking information exchange and sharing experiences;
and (b) promoting exchange of experts.
Article 19 Film2)
1. Recognising the potential of the film industry as means to promote understanding and cultural exchanges among the Parties and the rapid development of this industry in their respective economy, interested Parties, through their relevant entities, shall endeavour, subject to their respective laws and regulations, to promote cooperation in the areas of mutual interests.
2. The forms of cooperation shall be: (a) exchange of experts on film; (b) exchange of information; and (c) cooperation in holding and participating in film festivals.
2) This is without prejudice to liberalisation commitments of the Parties in investment and trade in services.

SIGNED in Jeju Island, on the Second Day of June of the Year Two Thousand and Nine, in two original copies in the English language.
For Brunei Darussalam:
HAJI HASSANAL BOLKIAH
Sultan of Brunei Darussalam
For the Kingdom of Cambodia:
SAMDECH AKKA MOHA SENA PADEI TECHO HUN SEN Prime Minister
For the Republic of Indonesia:
For the Republic of Korea:
LEE MYUNG-BAK
President
9
DR. SUSILO BAMBANG YUDHOYONO
President
For the Lao People's Democratic Republic:
BOUASONE BOUPHAVANH
Prime Minister
For Malaysia:
DATO' SRI MOHD NAJIB
Prime Minister
For the Union of Myanmar:
THEIN SEIN
Prime Minister
For the Republic of the Philippines:
GLORIA MACAPAGAL-ARROYO
President
10
For the Republic of Singapore:
LEE HSIEN LOONG

Prime Minister
For the Kingdom of Thailand:
ABHISIT VEJJAJIVA
Prime Minister
For the Socialist Republic of Viet Nam:
NGUYEN TAN DUNG
Prime Minister

ANNEXE 4
PROTOCOLE D'ENTENTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE ASEAN-COREE ENTRE LES PAYS MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES NATIONS DU SUD-EST ASIATIQUE ET LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING ON ESTABLISHING THE ASEAN-KOREA CENTRE BETWEEN THE MEMBER COUNTRIES OF THE ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS AND THE REPUBLIC OF KOREA

The Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations (hereinafter referred to as the "ASEAN Member Countries") comprising Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic, Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Viet Nam and the Republic of Korea (hereinafter referred to as the "ROK");

ACKNOWLEDGING the strong bond between the ASEAN Member Countries and the ROK, accelerated by the Dialogue Partnership since 1989 and by the Comprehensive Partnership declared on 30 November 2004 in Vientiane, Lao People's Democratic Republic;

NOTING the Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation Among the Governments of the Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations and the Republic of Korea done in Kuala Lumpur, Malaysia, which called on the parties to cooperate in promoting trade and investment through measures including a feasibility study on the establishment of an ASEAN-Korea Centre;

REITERATING their commitment to the establishment of a Centre to promote ASEAN-ROK economic and socio-cultural relations, which was endorsed at the Tenth ASEAN-ROK Summit of 14 January 2007 in Cebu, the Philippines;

RECOGNIZING that an increase in trade volume and investment flow between the ASEAN Member Countries and the ROK will be mutually beneficial;

SHARING the view that the promotion of mutual understanding through people-to-people

contact and cultural exchange is of vital importance;

HAVE AGREED AS FOLLOWS:

ARTICLE 1 Establishment and Location
1. The ASEAN Member Countries and the ROK hereby establish an institution known as the ASEAN-Korea Centre (hereinafter referred to as "the Centre"). In the Korean language, the Centre shall be referred to as the "ㅂ-ㅁㅁㅁ ㅁㅁ."
2. The headquarters of the Centre shall be located in Seoul. Its affiliate centres may be established in ASEAN Member Countries as well as other parts of the ROK in the future.

ARTICLE 2 Purpose
The purpose of the Centre is to increase trade volume, accelerate investment flow, invigorate tourism, and enrich cultural exchanges between the ASEAN Member Countries and the ROK.

ARTICLE 3 Membership
The ASEAN Member Countries and the ROK shall become Members of the Centre (referred to in this Memorandum of Understanding (MOU) as "Centre Members") by becoming parties to this MOU in accordance with Article 25.

ARTICLE 4 Activities
To achieve its purpose, the Centre shall undertake the
following (a)
(b)
(c)
(d) (e)
activities:
to introduce, publicize and promote in the ROK, business opportunities and tourism resources available in ASEAN Member Countries;
to promote trade and investment linkages and facilitate business opportunities between ASEAN and the ROK, especially assisting investors and companies seeking local business partners in the ROK;
to serve as a channel for useful exchanges of information relevant to the enhancement of trade, investment, tourism and cultural exchanges between the ASEAN Member Countries and the ROK;
to conduct research and studies on trade, investment, tourism and culture;
to provide Centre Members, as well as related organizations and persons where appropriate,
3
with information on trade, investment, tourism, and cultural exchanges, including results of the research and studies mentioned in subparagraph (d);
(f) to hold appropriate events serving the purpose of the Centre, including seminars or workshops, trade fairs and exhibitions and promotion of investment relations;
(g) to facilitate, where necessary, technical cooperation including the transfer of technology related to trade, investment, tourism and cultural exchanges;
(h) to maintain close cooperation in the fields of trade, investment and tourism with the Governments of the Centre Members and relevant regional and international organizations;
(i) to undertake other activities as may be deemed necessary to achieve the purpose of the Centre; and

(j) to support initiatives and programs related to narrowing the development gap in ASEAN.

ARTICLE 5 Organization

1. The Centre shall consist of a Council, an Executive Board and a Secretariat.
2. The Centre may establish an advisory body by approval of the Council.

ARTICLE 6 Council

1. The Council shall consist of Directors. Each Centre Member shall appoint one Director who shall represent such Centre Member on the Council.
2. The Council shall designate one of the Directors as Chairperson. The Chairperson shall hold office for a term of one year.
3. The Chairperson of the Council and the Secretary General shall not be nationals of the same Centre Member.
4. The Council shall be the supreme organ of the Centre and shall exercise, in addition to the powers and functions specified in other provisions of this MOU, the powers and functions to:

(a) decide on the plan of operation and work program concerning the operation of the Centre;
(b) approve the annual work program and the budget of revenues and expenditures of the Centre within the framework of the plan of operation and work program;
(c) approve the annual report on the operation of the Centre;
(d) appoint the Secretary General in accordance with the Annex of this MOU ;
5
(e) approve the terms and conditions for the appointment of the Secretary General;
(f) assign special functions to the Chairperson;
(g) determine the powers and functions to be entrusted to the Executive Board;
(h) approve the acceptance of assistance referred to in Article 10, Paragraph 5;
(i) consider and adopt amendments to this MOU in accordance with the provisions of Article 24, Paragraphs 1 and 2;
(j) decide on the disposal of the property and assets of the Centre in the case of the dissolution of the Centre, and on any other matters connected with the dissolution;
(k) adopt its own rules of procedures; and
(l) decide on and/or approve other important matters concerning the Centre.

5. The Council shall hold an annual meeting and such other meetings as may be decided by the Council. The Council shall also hold a meeting whenever called by the Secretary General with the approval of the Chairperson of the Council or at the request of a majority of the Directors.
6. All the decisions of the Council shall be made by consensus.

ARTICLE 7 Executive Board

1. The Executive Board shall consist of representatives appointed by Centre Members. Each Centre Member shall appoint one representative. The representatives shall hold office for a renewable term of three years and, where necessary, can be substituted by the diplomats of the respective ASEAN Member Countries in the ROK.
2. The Executive Board shall elect its own Chairperson. The Chairperson shall hold office for a term of three years.
3. In order to ensure the effective operation of the Centre, the Executive Board shall supervise the activities of the Secretariat so that the decisions of the Council are effectively implemented and shall exercise, in addition to the powers and functions specified in other provisions of this MOU, such powers and functions as may be entrusted to it by the Council.

The Executive Board may advise the Secretary General as it may deem necessary.
4. The Executive Board shall report to the Council.
5. The Executive Board shall convene at least once a year.
6. The Executive Board may establish, when necessary, ad-hoc committees on matters in various fields which fall within the purview of its powers and functions.
7. All the decisions of the Executive Board shall be made by consensus.

ARTICLE 8 Secretariat
1. The Secretariat shall consist of a Secretary General and staff who are nationals of the Centre Members.
2. The Secretary General shall represent the Centre as its chief executive and shall be responsible to the Council and the Executive Board.
3. The term of office of the Secretary General shall be three years and he/she may be reappointed. He/she shall, however, cease to hold office when the Council so decides.
4. The Secretary General shall, in addition to exercising the powers assigned to him/her under this MOU, supervise the execution of the annual work program and the annual budget as well as the implementation of the decisions of the Council under the supervision and advice of the Executive Board.
5. The Secretary General shall prepare, inter alia, the draft annual work program, the annual budget estimate, and the annual report for presentation at the annual meeting of the Council for its approval.
6. The Secretary General shall establish appropriate Units approved by the Council to carry out the powers and functions assigned to him/her. The duties of each Unit shall be described in the Annex to this MOU.
7. The Heads of Units shall be appointed by the Executive Board upon nomination by the Secretary General. Other personnel of the Secretariat shall be appointed by the Secretary General.
8
8. The terms and conditions of employment of the members of staff shall be set out in staff regulations approved by the Council.

ARTICLE 9 Official Language
The official language of the Centre is English.

ARTICLE 10 Finance
1. Centre Members will contribute to the Centre, in accordance with their respective national laws and regulations, an agreed amount of money necessary for the operation of the Centre.
2. The expenses borne by the ROK shall be as follows: (a) the rent of the office(s) occupied by the Centre in
the territory of the ROK;
(b) the wages, insurance fees and other expenses necessary to hire staff who are nationals of the ROK; and
(c) other expenses required for the Centre to execute its regular functions performed in the territory of the ROK.
3. The expenses borne by the ASEAN Member Countries shall be the wages, insurance fees and other expenses necessary to hire staff who are nationals of the ASEAN Member Countries.
9
4. The expenses necessary for the Centre to carry out functions, projects and other

activities not mentioned in Paragraphs 2 and 3 shall be borne by the Centre Members in a proportion to be decided by the Council.
5. The Centre may, with the approval of the Council, accept assistance on a grant basis from non-Centre Member countries and organizations.

ARTICLE 11 Juridical Personality
The Centre shall possess juridical personality. It shall have the following capacities:
(a) to enter into contracts;
(b) to acquire and dispose of movable and immovable property; and
(c) to institute legal proceedings.

ARTICLE 12 Privileges and Immunities
1. The Centre and its officials shall enjoy, in the territory of the ROK, privileges and immunities as deemed necessary and appropriate for the exercise of their functions and the fulfillment of the purposes of the Centre in accordance with the provisions of Articles 13 through 19.
2. The Centre may conclude, with one or more Centre Members other than the ROK, agreements on privileges and immunities which shall be approved by the Council if affiliate centres are to be established elsewhere.
10
3. Pending the conclusion of such agreements, Centre Members shall grant, to the extent consistent with their respective national laws and regulations, such privileges and immunities as may be necessary for the proper operation of the Centre.

ARTICLE 13 Property, Funds and Assets
1. The Centre, its property and assets shall enjoy immunity from proceedings in legal courts except where it has expressly waived its immunity. Any waiver of immunity from jurisdiction in respect of civil or administrative proceedings shall not be held to imply waiver of immunity in respect of the execution of the judgement, for which a separate waiver shall be necessary.
2. The provisions of this Article shall not apply in the case of civil proceedings relating to disputes arising out

ANNEXE 5
DECLARATION CONJOINTE ENTRE L'ASEAN ET LA COREE DU SUD POUR UN PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LA PAIX ET LA PROSPERITE

JOINT DECLARATION ON ASEAN-REPUBLIC OF KOREA STRATEGIC PARTNERSHIP FOR PEACE AND PROSPERITY

Ha Noi, 29 October 2010

WE, the Heads of State/Government of Member States of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) and the Republic of Korea (ROK) gathered on 29 October 2010 in Ha Noi, Viet Nam, for the 13th ASEAN-ROK Summit;

RECALLING with satisfaction that the ASEAN-ROK relations have deepened and broadened over the past 21 years since the establishment of dialogue relations in 1989;

NOTING the significance of the ASEAN-ROK Commemorative Summit which was convened on 1-2 June 2009 under the theme of "Partnership for Real, Friendship for Good" to celebrate 20 years of close partnership and friendship and the New Asia Initiative of the ROK to strengthen cooperation with ASEAN;

RECALLING the accession of the ROK to the Treaty of Amity and Cooperation in Southeast Asia (TAC) on 27 November 2004, the signing of the Joint Declaration of the Leaders at the 8th ASEAN-ROK Summit on 30 November 2004 in Vientiane and the adoption of the Plan of Action to Implement the Joint Declaration on 13 December 2005, the adoption of the ASEAN-ROK Joint Declaration for Cooperation to Combat International Terrorism on 27 July 2005, the signing of the Joint Statement of the ASEAN-ROK Commemorative Summit on 2 June 2009 and other arrangements supporting the Dialogue partnership;

WELCOMING the establishment of the ASEAN-Korea Centre in March 2009 to promote trade, investment, tourism and culture between ASEAN and the ROK;

ALSO WELCOMING the entry into force of the Agreement on Trade in Goods and the Agreement on Trade in Services, and the signing of the Investment Agreement under the Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation among the Governments of the Member Countries of the Association of Southeast Asian Nations and the Republic of Korea, which marked the completion of the ASEAN-ROK Free Trade Agreement (AKFTA)

and the realisation of the AKFTA on 1 January 2010;

FURTHER WELCOMING the establishment of the ASEAN Defence Ministers' Meeting-Plus (ADMM-Plus) and the ROK's inclusion in the ADMM-Plus;

ACKNOWLEDGING the commitment of ASEAN and the ROK to work closely in supporting ASEAN integration and narrowing the development gap in the region as provided for in the Cha-am Hua Hin Declaration on the Roadmap for the ASEAN Community (2009-2015);

FURTHER WELCOMING the entry into force of the ASEAN Charter, establishment of the Committee of Permanent Representatives to ASEAN, strengthening of the ASEAN Secretariat, establishment of the ASEAN Intergovernmental Commission on Human Rights, establishment of the ASEAN Commission on the Promotion and Protection of the Rights of Women and Children as well as the appointment of Ambassador of the Republic of Korea to ASEAN; and

UNDERSCORING the commitment to handle ASEAN-ROK mutual relations in accordance with the principles and purposes of the UN Charter, the TAC in Southeast Asia and the generally accepted principles of international law;

RECOGNISING the growing interdependence and integration between ASEAN and the ROK driven by trade, investment and people-to-people interactions for peace and prosperity;

FURTHER WELCOMING the recommendation made by the ASEAN-ROK Eminent Persons Group (AKEPG) to elevate the ASEAN-ROK partnership to a higher level;

BEING DETERMINED to enhance and move the ASEAN-ROK comprehensive cooperation partnership towards a strategic partnership, which corresponds to the aspirations of the peoples of ASEAN and the ROK, in order to address common challenges and promote peace, stability and prosperity in ASEAN and the wider East Asian region.

Hereby AGREE to commence an ASEAN-ROK Strategic Partnership for Peace and Prosperity comprising political and security cooperation, economic cooperation, socio-cultural cooperation, regional and international cooperation and development cooperation. To this end, we agree to:

Political and Security Cooperation

1. Strengthen political and security cooperation between ASEAN and the ROK, thereby contributing to the realisation of an ASEAN Political-Security Community by 2015.

Political and Security Dialogue

2. Engage in regular dialogue at various levels including regional and multilateral mechanisms in order to promote peace, stability, security, development and prosperity in the region.

3. Promote the ASEAN Regional Forum (ARF) process and the ADMM-Plus as frameworks for regional defence and security dialogue and cooperation.

4. Hold, when necessary, ASEAN-ROK security-related dialogues to ensure regional peace

and stability and to address the security challenges facing the region.

Strengthening Peace and Stability

5. Strengthen cooperation between ASEAN and the ROK at regional and international levels to ensure non-proliferation of weapons of mass destruction (WMD) including preventing proliferation of nuclear weapons, promoting nuclear disarmament and peaceful use of nuclear energy in order to achieve a nuclear weapon-free world consistent with the provisions of the Treaty on Southeast Asia Nuclear Weapons Free Zone (SEANWFZ) and the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT).

6. Cooperate to effectively prevent, disrupt, and combat transnational crime, especially terrorism, sea piracy, illicit drug trafficking, trafficking in persons, money laundering, arms smuggling, illicit trade in small arms and light weapons, international economic crime and cyber crime as well as to ensure regional security in accordance with national policies, domestic laws and legislation and international law.

7. Strengthen the implementation of the ASEAN-ROK Joint Declaration for Cooperation to Combat International Terrorism, which was signed on 27July 2005 in Vientiane, Lao PDR.

8. Support dialogue and cooperation towards the goal of attaining peace and stability on the Korean Peninsula, particularly through the Six-Party Talks process, and other processes as appropriate, such as the ARF.

9. Support ASEAN's central role in the regional architecture through ASEAN initiated processes such as the ASEAN Plus Three (APT), East Asia Summit (EAS), and the ARF.

10. Promote and strengthen cooperation in the areas of human rights, good governance, democracy and rule of law.

Economic Cooperation

11. Intensify the ASEAN-ROK economic ties, thereby contributing to the realisation of an ASEAN Economic Community by 2015.

12. Make efforts to realise the target set forth at the ASEAN-ROK Commemorative Summit in June 2009 to increase bilateral trade to USD 150 billion by 2015.

Effective AKFTA Implementation

13. Implement AKFTA fully and effectively in order to promote trade in goods and services, investment and other economic relations between ASEAN and the ROK as well as to promote economic growth and development in ASEAN and the ROK, and to contribute to ASEAN's internal economic integration and development.

14. Strengthen the implementation of AKFTA by faithfully pursuing liberalisation in accordance with the agreed timeframe and undertaking ASEAN-ROK economic cooperation projects.

15. Improve the utilisation of the AKFTA by enhancing awareness among businesses, making the implementation procedure of the AKFTA more business-friendly, and exploring various ways to maximise mutual benefits and the opportunities available under the agreement.

Strengthen Economic Cooperation

16. Enhance economic cooperation, especially capacity building in various fields such as finance, customs, construction and transport, agriculture and commodities, labour, tourism, energy, Information and Communications Technology (ICT), science and technology, food security, small and medium-sized enterprises (SMEs), forestry, mining, fisheries, logistics, intellectual property rights, connectivity and infrastructure development.

17. Fully utilise the ASEAN-Korea Centre to facilitate promotional activities for trade and investment, including product exhibitions, exchange of trade and investment missions, and exchange of information on trade and investment.

Regional Economic Integration

18. Cooperate to effectively implement the Chiang Mai Initiative Multilateralisation (CMIM) and further develop the Asian Bond Markets Initiative (ABMI).

19. Cooperate to explore and advance processes for broader and deeper economic integration between ASEAN, the ROK and other regional partners, while recognising the primacy of ASEAN's internal economic integration and development, and respecting ASEAN's interests in the development of such processes.

20. Strengthen collaboration and policy consultation between ASEAN and the ROK in major multilateral fora including the World Trade Organisation (WTO), Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), the G-20 and other regional and multilateral economic organisations and in this connection, support the continued participation of the ASEAN Chair in the future G-20 Summits, and their related meetings as appropriate, on a regular basis.

21. Work towards achieving a more balanced and open international financial architecture, by participating in reforms of financial regulations, prudential frameworks, and international financial institutions.

22. Support ASEAN efforts to develop enhanced connectivity within the region and beyond.

Tourism

23. Promote tourism in ASEAN and the ROK through regular tourism exhibitions and other related activities, in close collaboration with the ASEAN-Korea Centre.

Socio-Cultural Cooperation

24. Promote socio-cultural cooperation between ASEAN and the ROK, thereby contributing to the realisation of an ASEAN Socio-Cultural Community by 2015.

Education

25. Jointly promote education as a vehicle to achieve socio-economic development. In particular, ASEAN and the ROK will share their educational experiences, especially the education policies on good ethics and character-building towards supporting ASEAN and the ROK human resource development.

26. Promote and facilitate student and academic exchanges.

Culture and People-to-People Exchanges

27. Promote cultural exchanges and people-to-people contacts, particularly among the youth, in the public and private sectors to deepen mutual understanding and friendship.

Consular Cooperation

28. Strengthen consular cooperation, especially in the protection of the nationals of both sides, including tourists, business people, officials who are travelling to ASEAN and the ROK as well as students, permanent residents and workers residing in the ASEAN Member States and the ROK.

Human Resources Development, Employment and Social Welfare

29. Enhance cooperation to develop human resources, occupational skills and social insurance.

30. Enhance cooperation to improve social welfare, especially for vulnerable people.

Environment and Climate Change

31. Welcome the ROK's initiative on Low-Carbon Green Growth and cooperate through the East Asia Climate Partnership to support ASEAN Member States in responding to climate change.

32. Enhance ASEAN-ROK cooperation in environmental management including integrated water resource management; environmentally sustainable cities; environmentally sound technologies and cleaner production; biodiversity conservation; public awareness and education; sustainable use of coastal and marine environment and transboundary environmental pollution.

33. Strengthen ASEAN-ROK cooperation on programmes to mitigate and address the impact of climate change and promote sustainable development.

Disaster Management

34. Strengthen cooperation in disaster risk assessment, identification, monitoring and early warning, prevention and mitigation, preparedness and response, recovery, technical cooperation and research, in support of the implementation of the ASEAN Agreement on Disaster Management and Emergency Response (AADMER), and the operationalisation of regional disaster management and emergency response centres with an aim of mitigating the impacts of disaster, reducing disaster losses and enhancing joint emergency response to disasters.

Expanding Cooperation in Addressing Global Issues

35. Cooperate to deal with the global challenges such as climate change, environmental degradation, current global economic and financial crisis, food security, energy security and communicable and infectious diseases.

Development Cooperation

36. Welcome the ROK's commitment to continue expanding the Official Development Assistance (ODA) to ASEAN and to share its development experience with ASEAN.

37. Continue to support ASEAN community-building efforts through the ASEAN-ROK Special Cooperation Fund (SCF), ASEAN-ROK Future Oriented Cooperation Project (FOCP) Fund and ASEAN-ROK Economic Cooperation Fund.

38. Contribute to sub-regional initiatives including the Initiative for ASEAN Integration (IAI) and other sub-regional economic cooperation frameworks so as to contribute to narrowing the development gap in the region.

Implementation and Funding Arrangements

39. In order to realise the purposes of this Declaration, we agreed to the following: (a) A detailed Plan of Action is adopted.

(b) Existing funding mechanisms will be augmented and strengthened, including the SCF and the FOCP Fund and ASEAN-ROK Economic Cooperation Fund for effective implementation of activities in line with this Declaration and the Plan of Action.

(c) Requisite resources will be provided by ASEAN and the ROK to implement the activities in accordance with their respective capacities, including by mutually exploring creative resource mobilisation strategies.

(d) Progress made in realising the objectives of this Declaration will be reviewed by our Ministers and other mechanisms within the dialogue framework.

ANNEXE N°6
PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT STRATEGIQUE POUR LA PAIX ET LA PROSPERITE ENTRE L'ASEAN ET LA COREE DU SUD (2011-2015)

PLAN OF ACTION TO IMPLEMENT THE JOINT DECLARATION ON ASEAN-REPUBLIC OF KOREA STRATEGIC PARTNERSHIP FOR PEACE AND PROSPERITY (2011-2015)

In welcoming the elevation of the dialogue relations between Member States of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) and the Republic of Korea (ROK), the Leaders of ASEAN and the ROK adopted the Joint Declaration on Strategic Partnership for Peace and Prosperity at the 13th ASEAN-ROK Summit on 29 October 2010 in Ha Noi, Socialist Republic of Viet Nam. Satisfied with the close and progressive cooperation that ASEAN and the ROK have forged since the establishment of the dialogue relations in 1989, the Leaders agreed upon strategic areas of future cooperation covering political, economic, environmental, social, cultural fields and on regional and global issues.

The Leader of the ROK reaffirmed his support for the Bali Concord II signed on 7 October 2003 and the Cha-Am Hua Hin Declaration on the Roadmap for the ASEAN Community (2009-2015) signed on 1st March 2009 by the ASEAN Leaders to realise the ASEAN Community by narrowing the development gaps within ASEAN and accelerating integration of ASEAN.

The Leaders of ASEAN and the ROK at the 13th ASEAN-ROK Summit on 29 October 2010 in Ha Noi, Socialist Republic of Viet Nam, adopted this ASEAN-ROK Plan of Action to provide concrete actions and initiatives for realising their commitments as reflected in the Joint Declaration in conformity with their obligations under international law and in accordance with their domestic laws and policies.

1. Political and Security Cooperation

1.1 Expanding Exchanges in the Political and Security Field:

1.1.1 Continue high-level contacts between ASEAN and the ROK through existing bilateral, regional and multilateral mechanisms within the frameworks of ASEAN, ASEAN Plus Three (APT), and ASEAN Regional Forum (ARF) and increase exchanges between officials in the political and security areas;

1.1.2 Work towards contributing to the realisation of the goals and objectives as set out in the ARF Vision Statement and its Plan of Action in support of strengthening the ARF;

1.1.3 Promote concrete cooperation projects within the ARF including cooperation in cyber-security and countering cyber-terrorism;

1.1.4 Continue the ASEAN-ROK Future-Oriented Cooperation Project, which promotes exchanges between diplomats and government officials of both sides, and extend the Project to cover exchanges among officials in the political, national security and national defence fields;

1.1.5 Strengthen cooperation between ASEAN and the ROK government-affiliated research institutes in the political and security fields such as the ASEAN-Institute of Strategic and International Studies (ASEAN-ISIS) through exchange of experts, joint research projects and joint seminars; and

1.1.6 Promote linkages and increase exchange visits among military and security training institutions to enhance cooperation in the region.

1.2 Strengthen cooperation and increase consultation through the ARF and the APT process with a view to achieving peace, security and stability in the region.

1.3 Promote the ARF and the ADMM-Plus as useful platforms for security cooperation, in particular for forging practical cooperation to address the security challenges facing the region.

1.4 Explore ways to establish ASEAN-ROK security-related dialogue through existing ASEAN-ROK consultation channels such as ASEAN-ROK Dialogue.

1.5 Enhance multilateral and regional cooperation aimed at non-proliferation of weapons of mass destruction (WMD) and their means of delivery, including related materials in line with the relevant international conventions and treaties and support the implementation of the Treaty on the Southeast Asia Nuclear Weapons Free Zone (SEANWFZ).

1.6 Promote and enhance cooperation on Human Rights, Good Governance, Democracy and Rule of Law through, among others, the following:

1.6.1 Collaborate with ASEAN on human rights through regional dialogues, seminars and workshops, education and awareness raising activities, as well as exchange of best practices and other capacity building initiatives aimed at enhancing the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms;

1.6.2 Support the work of the ASEAN Intergovernmental Commission on Human Rights (AICHR), which is the first regional mechanism and overarching institution for the promotion and protection of human rights in ASEAN, and its work plan and cooperate in multilateral fora including the Bali Democracy Forum and the UN Human Rights Council;

1.6.3 Support the work of the ASEAN Commission on the Promotion and Protection of the Rights of Women and Children (ACWC);

1.6.4 Promote sharing of experiences and best practices through workshops and seminars on good governance, democracy and human rights; and

1.6.5 Strengthen and deepen cooperation with ASEAN against corruption, through, inter-alia, encouraging the ratification or accession to, and implementation of the UN Convention Against Corruption (UNCAC).

1.7 Promote and enhance cooperation in combating terrorism and transnational crimes:

1.7.1 Strengthen cooperation in combating terrorism in a comprehensive manner at bilateral, regional and international levels including the ASEAN-ROK Dialogue as well as other regional frameworks such as the ARF and the APT process, and the UN;

1.7.2 Enhance the regional capacity to combat terrorism and other transnational crimes by exchanging information, sharing best practices and expertise, strengthening capacity building among their law enforcement agencies making use of the existing centres in ASEAN such as the International Law Enforcement Academy (ILEA) in Thailand, the Southeast Asia Regional Centre for Counter-Terrorism (SEARCCT) in Malaysia and the Jakarta Centre for Law Enforcement Cooperation (JCLEC) in Indonesia;

1.7.3 Strengthen cooperation in the eight priority areas of ASEAN and ASEAN Plus Three cooperation namely terrorism, trafficking in persons, arms smuggling, sea piracy, money laundering, illicit drug trafficking, international economic crime and cyber crime through the ASEAN Ministerial Meeting on Transnational Crime (AMMTC), the Senior Officials Meeting on Transnational Crime (SOMTC), the ASEAN Plus Three process and other mechanisms;

1.7.4 Develop a framework for cooperation to effectively implement the ASEAN-ROK Joint Declaration for Cooperation to Combat International Terrorism through SOMTC+ROK Consultation and other existing mechanisms, and closely cooperate in the fields of immigration controls, law enforcement, transport security, and prevention of financing of terrorists, capacity building and related organisations;

1.7.5 Further strengthen cooperation in drug detection and forensic tools development, in particular forensic management; and

1.7.6 Cooperate and coordinate to effectively prevent, disrupt and combat transnational crime, including trafficking in persons, arms smuggling, and cyber crime through sharing of information, intelligence and best practices, promoting cyber security, technology transfer, strengthening trainers' networks, technical assistance and capacity building in the area of law enforcement.

1.8 Promote cooperation on maritime issues, including security:

1.8.1 Increase and enhance cooperation in the fields of maritime security and safety, and marine environmental protection in accordance with international law by promoting capacity building, training and technical cooperation, information sharing, intelligence exchange, sharing best practices and knowledge as well as other appropriate forms of cooperation respecting the principle of sovereignty, equality, territorial integrity and non-intervention in the domestic affairs of other States and bearing in mind the primary responsibilities of the littoral States in this matter.

1.9 Promote the role of the Treaty of Amity and Cooperation in Southeast Asia (TAC) as the code of conduct for inter-state relations in Southeast Asia as well as encourage other countries outside the region to accede to the Treaty to further promote regional peace,

security, stability, prosperity, mutual confidence and trust.

1.10 Promote the principles of sovereign equality, territorial integrity and non-interference in the internal affairs of other States as envisaged in the TAC.

2. Economic Cooperation

2.1 Consultation Channels for Economic Cooperation:

2.1.1 Enhance consultation to establish comprehensive economic cooperative relations through the existing ASEAN Economic Ministers-ROK (AEM-ROK) Consultations, the Senior Economic Officials' Meeting (SEOM)-ROK Consultations and between respective ASEAN sectoral and other bodies and the ROK in areas such as finance, construction and transportation, agriculture and commodities, labour, tourism, energy, Information and Communications Technology (ICT), forestry, mining and fisheries;

2.1.2 Promote cooperation and exchanges between business organisations of ASEAN and the ROK to pursue closer private sector collaboration;

2.1.3 Strengthen cooperation of private sector within the context of East Asia Business Council (EABC) with the view to promoting greater linkages between firms in ASEAN, the Republic of Korea, Japan and China; and

2.1.4 Continue cooperation to help the ASEAN-Korea Centre serve as an effective channel for the enhancement of trade, investment, tourism and culture between ASEAN and the ROK. Utilise the ASEAN-Korea Centre to facilitate promotional activities for ASEAN-ROK Free Trade Agreement (AKFTA), trade and investment, including product exhibitions, exchange of trade and investment missions, and exchange of information on trade and investment.

2.2 ASEAN-ROK Free Trade Agreement (AKFTA):

2.2.1 Ensure the implementation and expand areas of economic cooperation, including cooperation projects referred to in Chapter 3 of the AKFTA in support of the AKFTA under the Framework Agreement on Comprehensive Economic Cooperation (CEC) between ASEAN and the ROK and its Annex;

2.2.2 Complete the tariff liberalization within the agreed timeframes and pursue further liberalisation in accordance with the relevant provisions of the ASEAN-ROK Trade in Goods Agreement;

2.2.3 Fully engage in the consultation process of the Implementing Committee in order to monitor and improve the implementation of the AKFTA; and

2.2.4 Disseminate information of the AKFTA to the business community and achieve maximum utilisation of the Agreement by making the implementation procedures of the AKFTA more business-friendly, including through the ASEAN-Korea Centre.

2.3 ASEAN-ROK Economic Cooperation Fund:

2.3.1 Closely monitor the implementation of the ASEAN-ROK economic cooperation projects and develop guidelines for improved project selection and impact assessment; and

2.3.2 Augment and strengthen funding mechanisms such as ASEAN-ROK Economic Cooperation Fund to explore ways to expand cooperative activities.

2.4 Trade Promotion Activities:

2.4.1 Make mutual efforts to expand trade through various avenues such as goods exhibitions and expositions as well as through the exchange of trade delegations;

2.4.2 Facilitate the increased entry of ASEAN imports, especially agricultural products, into the ROK market; and

2.4.3 Support continued participation of the ASEAN Chair in the future G-20 Summits, and their related meetings as appropriate, on a regular basis.

2.5 Customs Cooperation:

2.5.1 Promote exchange of information, subject to the national laws of each side and with the exception of confidential information, on the respective customs procedures, enforcement and risk management techniques in the ASEAN and the ROK;

2.5.2 Promote secure and efficient trade between ASEAN and the ROK through supply chain security measures in accordance with international agreements;

2.5.3 Continue consultations and cooperation within the ASEAN-ROK Customs Consultation with a view to enhancing policy coordination in the customs areas;

2.5.4 The ROK will provide training opportunities for ASEAN customs officials to share expertise on streamlining and simplification of customs procedures;

2.5.5 Endeavour to promote application of information technology in customs procedures to facilitate trade; and

2.5.6 Strengthen customs cooperation between ASEAN and the ROK to improve utilisation of the AKFTA, including exchanging customs experts.

2.6 Investment Promotion:

2.6.1 Enhance cooperation through the existing dialogue mechanisms and the ASEAN Plus Three process to develop cooperative measures and actions for promoting mutual investment, conducting capacity building activities, exchanges of experts and sharing related experiences, technology, information and policies;

2.6.2 The ROK will conduct investment missions into ASEAN and encourage more private companies from the ROK to invest in ASEAN Member States and vice versa;

2.6.3 Hold the ASEAN-Korea CEO Summit in the ROK and ASEAN, when appropriate, among others, with the proposal of active participation by the SMEs, to strengthen business networks and promote trade opportunities following the successful outcome of the inaugural CEO Summit held in Jeju Island in June 2009;

2.6.4 Encourage the establishment of an ASEAN-Korea Business Council which should be private sector driven and not government imposed, to promote their active involvement in the implementation, inter alia, of the AEC Blueprint and AKFTA and to organise

promotional activities;

2.6.5 ASEAN will take measures to further improve its investment environment, so as to draw additional investments from outside the region, including the ROK;

2.6.6 Promote close cooperation by introducing environment friendly technology and undertaking cooperative projects and studies to deal with climate change and in exchange programmes related to reducing green house gas emissions on the basis of training, education and public awareness on climate change mitigation; and

2.6.7 Support rural household electrification programmes of CLMV, including solar, bio mass, bio gas, micro hydro and off-grid electrification.

2.7 Financial Cooperation:

2.7.1 Strengthen cooperation within the ASEAN Plus Three Finance Ministers' Meeting (AFMM+3) Process to support stable economic growth in the region;

2.7.2 Support the development and growth of the Asian bond markets for the security and advancement of the region's financial market; including exploring creative and innovative and mutually beneficial approach to push forward the Asian Bond Markets Initiative (ABMI) in line with the new ABMI Roadmap to lay foundation for the development and expansion of regional bond markets through mobilization of savings for productive investments, particularly infrastructure development, to spur regional growth;

2.7.3 Enhance regional financial stability through Chiang Mai Initiative Multilateralisation (CMIM), the Asian Bond Markets Initiative (ABMI), including the Credit Guarantee and Investment Facility (CGIF) and the enhancement of the macroeconomic surveillance in the region;

2.7.4 Actively participate in policy dialogue on macroeconomic and financial policies to reinforce economic and financial integration in the region;

2.7.5 Undertake proactive and decisive policy actions to restore market confidence and ensure continued financial stability to promote sustainable economic growth; and

2.7.6 Cooperate in building up capacity of Cambodia, Lao PDR, Myanmar, and Viet Nam (CLMV) in the fields of analysis, policy-planning, and human resources development.

2.8 Energy Security:

2.8.1 Promote close cooperation between ASEAN and the ROK to enhance capacity building of energy security including in the areas of institutional framework, technology transfer through workshops, seminars, and dispatch of technical experts;

2.8.2 Strengthen cooperation in renewable energy technology and alternative energy and energy efficiency in order to reduce the usage of fossil fuels;

2.8.3 Cooperate closely in the research and development of renewable and alternative energy, such as wind, solar, hydro, bio, civilian nuclear energy, and vehicle engine compatible to biofuel; and expand cooperation on the Clean Development Mechanism (CDM); and

2.8.4 Collaborate between the institutions of both sides to enhance energy efficiency by increasing exchange of expertise in the related fields.

2.9 Infrastructure Development:

2.9.1 The ROK will support the implementation of the Master Plan on Connectivity developed by ASEAN which will enhance linkages between South East Asia and beyond;

2.9.2 Pursue ways to strengthen policy consultation and the exchange of information and technology in the areas of airport facilities, city development and other infrastructures, such as the "ASEAN Highway Network Development Project." To this end, ASEAN and the ROK will cooperate to conduct seminars and exchange of experts;

2.9.3 The ROK will support the efforts of the respective countries to establish the Singapore-Kunming Rail Link, and cooperate to provide technical and financial assistance such as by participating in feasibility study projects, etc; and

2.9.4 Enhance technical cooperation and promote capacity building in infrastructure, including the planning, design, construction and maintenance of roads, bridges, tunnels, railways, ports and the development of smart transport systems.

2.10 Cooperation on Construction, Distribution and Transportation:

2.10.1 Cooperate for the implementation of the Framework of Transport Cooperation between Transport Authorities of ASEAN and the Ministry of Land, Transport and Maritime Affairs of the ROK, which was adopted in December 2009, and the ASEAN-ROK Transport Cooperation Roadmap;

2.10.2 Forge closer cooperation to enhance transport infrastructure, networks, and operations, including air, maritime, road, rail, and multi-modal transport for fast, efficient, safe, and secure movement of goods and people in the region;

2.10.3 Exchange information, experiences, and best practices in transport operation, infrastructure development, and safety measures;

2.10.4 Need to establish a cooperative system between ASEAN and the ROK that covers all modes of transportation, including logistics;

2.10.5 Strengthen competitiveness and efficiency in logistics in terms of operation, related equipment by promoting exchanges of experts and information, and by sharing experiences and technology in the related policies;

2.10.6 Exchange experts, information and experiences on the Intelligence Transport System (ITS) and Database (DB) system in the transportation field in order to improve traffic flow and to enhance the effectiveness of transportation related policies;

2.10.7 Encourage dialogue between governments and related businesses to exchange information and technology; cooperate to share experiences and best practices in order to establish standard specifications in the fields of railway, subways, Light Rail Transit (LRT) and others;

2.10.8 Cooperate to improve the safety of automobiles through the development of safety standards in accordance with international standards set by the Working Party 29: World

Forum for Harmonisation of Vehicle Regulation, promotion of communication between governments and related businesses to strengthen the competitiveness of the automobile industry and exchange visits of experts, and share experiences and best practices;

2.10.9 Deepen cooperation in the area of aviation through concluding an air services agreement between ASEAN and the ROK for both air passenger and air freight services between ASEAN and the ROK;

2.10.10 Explore the establishment of a framework for strengthening ASEAN-ROK sea transport cooperation;

2.10.11 Promote ASEAN-ROK sea transport cooperation through effective measures to ensure navigation safety, encourage information sharing, enhance port linkages and promote human resource development; and

2.10.12 Promote ship building manufacture by technological transfer and exchange of know-how.

2.11 Food, Agriculture and Forestry:

2.11.1 Enhance cooperation in the field of agriculture through the ASEAN Ministers on Agriculture and Forestry (AMAF) Plus Three and implement major agreements reached at this meeting;

2.11.2 Endeavour to launch cooperation projects to exchange information and technology, and to develop joint-research and development projects in the fields of food production, poverty alleviation, agricultural and livestock industry, agricultural machinery, agricultural products marketing, improvement of agricultural infrastructure by encouraging more investment and involvement of private sector and development of rural areas;

2.11.3 Develop joint collaborative projects in post-harvest technology, including food storage, processing and distribution;

2.11.4 The ROK will continue to contribute to ASEAN's efforts on enhancing human resources development in the agriculture, forestry, livestock and fisheries sectors through programmes such as organising workshops in ASEAN Member States, the dispatch of experts, exchanges of know-how and best practices on enhancing the agricultural productivities, post harvest handling, food security, and providing opportunities for ASEAN young farmers to learn techniques, management and farm working practices;

2.11.5 Encourage the progress of agriculture-related industries such as agricultural technologies and crop varieties development and breeding technologies through the conduct of exhibitions, expositions and seminars; and

2.11.6 Provide technical assistance for research and development in the area of conservation and sustainable use of agricultural land and plant genetic resources.

2.12 Marine Affairs and Fisheries:

2.12.1 Make mutual efforts to exchange information and expertise in the fields of fisheries, deep sea fisheries, aquaculture, sea farming, quality control, processing and distribution of marine and fisheries products, and postharvest technology;

2.12.2 Develop measures to harmonise the technological standards of marine and fisheries products in order to promote trade in this field between ASEAN and the ROK; and

2.12.3 Undertake cooperative measures to develop human resources and promote investment in the related industries of fisheries in the ASEAN Member States.

2.13 Narrowing the Information Gap and Strengthening Competitiveness in ICT:

2.13.1 The ROK will cooperate closely in building IT infrastructure and in developing policies and human resources to narrow development gap in the IT sector among ASEAN Member States, as part of the "Special Cooperative Project for narrowing East Asia Information Gap" which was adopted at the 6th ASEAN Plus Three Senior Economic Officials Meeting in 2002;

2.13.2 The ROK will create an educational environment that fosters the improvement of IT capacity in ASEAN Member States, particularly for disadvantaged groups, by providing more ICT electronic infrastructure access and facilities including the Information Access Centres, particularly to CLMV and the less-developed areas of ASEAN Member States;

2.13.3 The ROK will cooperate to nourish effective IT policy development of ASEAN by sharing information and experiences with IT policy makers and experts from ASEAN Member States;

2.13.4 Further strengthen the consultations and advance joint programmes and initiatives in building the ICT knowledge partnership between ASEAN and the ROK, ICT human resource development, information security, e-government, digital convergence and collaboration to address new challenges brought about by technology changes;

2.13.5 The ROK will assist in the wide distribution of information technology throughout the ASEAN Member States by holding computer and internet training sessions for local residents with the help of World Friends Korea who are dispatched to each ASEAN Member State for foreign internet training;

2.13.6 The ROK will lend support to students of ASEAN Member States so that they can complete their undergraduate programme pursue master's/post-graduate studies, in the field of IT at Korea's major universities including Seoul National University and Korea Advanced Institute of Science and Technology;

2.13.7 Work towards establishing a region-wide IT network given the ROK's capacity in IT, including digital media, animation, film production, gaming technology and comics; and

2.13.8 Promote and support the implementation of the ASEAN ICT Master Plan 2009-2015.

2.14 Strengthening Competitiveness in Science and Technology:

2.14.1 The ROK will assist in promoting exchange of information to strengthen scientific technology competitiveness, and developing technology management and innovation to build the capabilities of Science & Technology experts and officials in ASEAN;

2.14.2 Implement joint efforts to enhance economic growth and ASEAN's community well being by intensifying cooperation activities, promoting R&D collaboration, and technology development in the areas of food technology, new materials, micro-electronics, non-

conventional energy, meteorology, advanced materials technology, environment technology, biotechnology, nanotechnology, space technology and applications and other high value-added industries, especially latest technology of marine biology or genetic engineering; and

2.14.3 Promote joint research and young generation scientists exchange programmes, including the gifted in science.

2.15 Fostering Small and Medium Enterprises:

2.15.1 The ROK will assist ASEAN in implementing the Strategic Action Plan for ASEAN SME Development 2010-2015;

2.15.2 Initiate discussions for developing effective measures to foster small and medium-sized enterprises, particularly within ASEAN local communities;

2.15.3 Support SMEs to gain access to the international market and enjoy the benefits of the AKFTA; and

2.15.4 Cooperate for a more efficient ASEAN Plus Three cooperation, particularly on ROK-led initiatives to build up networks among ASEAN and ROK SMEs.

2.16 Cooperation in the Field of Labour:

2.16.1 Develop "More and Better Jobs" through training programmes and the exchange of experts in the fields of labour standards, labour relations, labour market information, gender equality in employment, as well as development of vocational skills;

2.16.2 Enhance cooperation between ASEAN and the ROK on migrant workers in order to optimise the productivity for the benefit of both the employers and the employee;

2.16.3 Explore cooperation between ASEAN and the ROK on the comprehensive management of migration, especially on the promotion of legal migration through, inter alia, policy dialogue and sharing of best practices;

2.16.4 Continue expanding the Official Development Assistance (ODA) for sustainable economic and social development and poverty alleviation in the ASEAN Member States, especially in the less-developed countries of ASEAN;

2.16.5 The ROK will share its development experience and to expand training and capacity-building programmes for the development of human resources, and overseas volunteer programmes. At the ASEAN-ROK Commemorative Summit in 2009, the ROK announced its plans to invite 7,000 trainees from ASEAN Member States over the next seven years; and

2.16.6 Continue the annual Human Resources Development Programme for Officials of ASEAN Member States, including setting up networks among the students, experts and researchers who graduated from the ROK, bearing in mind the priorities for human resource development emphasised by the ASEAN Labour Ministers in the context of globalisation, HRD planning and labour market monitoring, enhancing labour mobility, strengthening social security and tripartite cooperation.

2.17 Enhancing Cooperation in Tourism:

2.17.1 Strengthen cooperation to implement the ASEAN Tourism Strategic Plan for 2011-2015 through joint programs on marketing and promotions, human resources development, travel and investment facilitation, research and study on the outbound market and characteristics of Korean tourists;

2.17.2 Promote cooperation in tourism by strengthening related networks in the government and private sector to regularly exchange information on tourism and cooperate to develop efficient policies for the advancement of the tourism industry;

2.17.3 Pursue, with a view to promoting ASEAN's tourism industry, diverse projects utilising ASEAN's rich cultural heritage such as the creation of a "Cultural Map of ASEAN";2.17.4 Jointly cooperate in developing exchange programmes, tourism professional capacity building, sustainable tourism destination management and development strategic planning to foster professionalism in the tourism industry. As a part of these efforts, the ROK will continuously provide education programmes on Korean language and Korean culture for ASEAN tourism professionals and to encourage Koreans to travel to ASEAN Member States; and

2.17.5 Continue cooperation to help the ASEAN-Korea Centre serve as a focal point for the enhancement of tourism and cultural exchanges between ASEAN and the ROK.

2.18 Food Safety and Food Security:

2.18.1 Closely and actively cooperate in promoting mutual understanding of their respective policies and regulations in the areas of food safety, animal (including fish) and plant quarantine and disease control;

2.18.2 Share information and technologies in the related areas;

2.18.3 Develop human resources in the field of quarantine and inspection through efforts such as organising training programs and workshops for ASEAN;

2.18.4 Work towards the early conclusion of the Agreement on ASEAN Plus Three Emergency Rice Reserve (APTERR) to ensure food security in the region; and

2.18.5 Share each other's expertise to enhance technology on food safety and quality assurance standards, post harvest technique and biotechnology, in line with the ASEAN Integrated Food Security (AIFS) Framework.

3. Socio-Cultural Cooperation

3.1 ASEAN-ROK Future-Oriented Cooperation Project (FOCP) Fund:

3.1.1 Actively and continuously conduct future-oriented cooperation projects to promote and strengthen people-to-people exchanges in the fields of culture, media, education, and the arts, and encourage mutual understanding among the peoples of ASEAN and the ROK; and

3.1.2 Make efforts to improve the efficiency of exchange programmes for government officials and educational programmes for junior or mid-level diplomats through the FOCP to encourage mutual understanding among government officials from ASEAN and the ROK.

3.2 Increase Understanding and Awareness between ASEAN and the ROK:

3.2.1 Promote exchange activities including Korea-ASEAN Cooperation Forum (KACF) with a view to further deepening mutual understanding;

3.2.2 The ROK will initiate and continue various programmes for Koreans and people of ASEAN Member States to mutually experience each others' culture through the "Korea Foundation Cultural Centre" in Seoul, which was established in 2005;

3.2.3 Promote greater exchanges of students and teachers to facilitate the sharing of experiences for further cross-cultural understanding between ASEAN and the ROK;

3.2.4 Encourage the ROK to increase the number of scholarships to ASEAN and ROK students to pursue tertiary education, and to promote ASEAN studies in the ROK and Korean studies in ASEAN;

3.2.5 Organise activities in ASEAN and the ROK to promote public awareness on ASEAN-ROK relations, including regular media and information exchanges, networking and strengthening human resource development in the field of information through the cooperation and assistance of the ASEAN-Korea Centre; and

3.2.6 Strengthen and broaden the network beyond government institutions to the parliamentarians, business circles and other stakeholders.

3.3 Exchange in the fields of Culture and Arts:

3.3.1 Increase culture and arts networking and exchange and human resource development through the reciprocal holding of exhibitions, cultural performances, youth and female personnel exchange programme, cultural awareness promotions and other similar projects;

3.3.2 Provide further opportunities to share experiences and best practices on creating and implementing culture and arts policies, and encourage people-to-people exchange in various fields of culture and arts, such as performance art and cultural heritage; and3.3.3 Increase exchanges of experiences and information in the field of art management by holding workshops and networking the professionals in this area in order to promote the culture and arts industry in both ASEAN and the ROK.

3.4 Consular Cooperation

3.4.1 Strengthen consular cooperation, in the protection of our nationals, including tourists, business people, officials who are travelling to ASEAN and the ROK as well as permanent residents, workers residing in the ASEAN Member States and the ROK, without impinging on the sovereignty of ASEAN Member States and the ROK in upholding their domestic laws and policies.

3.5 Exchange of Mass Media:

3.5.1 Encourage mutual participation in International Film Festivals that are held in ASEAN and the ROK and increase exchange of popular culture through instruments such as films, TV programmes and print media;3.5.2 The ROK will extend training programmes that invite ASEAN experts and students in the fields of TV, film, theatre, dance, and music production to cooperate in the development of human resources of ASEAN popular culture; and3.5.3 Promote exchange and closer cooperation in broadcasting to contribute to the broadcasting industry development and to enhance the cultural diversity of the ROK and

ASEAN.

3.6 Preservation of Cultural Heritage:

3.6.1 Strengthen joint research on the preservation and conservation of cultural heritage; and

3.6.2 The ROK will support the capacity building of ASEAN experts in the field of cultural heritage preservation through the "Asia Cooperation Programme in Conservation Science."

3.7 Expanding Youth Exchanges:

3.7.1 Continue to implement the "ASEAN-Korea Youth Exchange Programme" which has been held annually since 1998, and strengthen follow-up measures, such as the establishment of networks among participants, so as to encourage continued interaction among the participating youths, including exchanges of young scholars, young business people and young officials;

3.7.2 Jointly organise a variety of programmes and activities such as the "ASEAN Youth Camp" for youths and future leaders, facilitating interactions among the private and public sectors of both sides and the young leaders of civic organisations;

3.7.3 Focus on implementing cooperation areas agreed at the ASEAN Plus Three Senior Officials Meeting on Youth (SOMY) to enhance coherence of youth policies and cooperation; and

3.7.4 Continue to implement, expand and develop various programmes involving the ASEAN-ROK youth, such as young parliamentarians, legislators and local community leaders, young good-will ambassadors, community based adventure activities, ASEAN-ROK young volunteers, young and upcoming new talents including artistes, young sportsmen, exchange and attachment of the academic staff of the learning institutions, including research centres, study visits or programme for youth and women and exchange programme for civil society organisations to strengthen closer relations and promote better understanding for the future generations.

3.8 Promoting ASEAN and Korean Studies:

3.8.1 The ROK will make efforts to promote Korean studies including language education by expanding Korean research programmes in ASEAN universities, holding training programmes by Korean language experts in ASEAN Member States and supporting the development of Korean language teaching materials;

3.8.2 The ROK will make efforts to provide necessary support for ASEAN teachers to study Korean language and fellowship opportunities for ASEAN students majoring in Korean Studies;

3.8.3 The ROK will explore measures for continuously expanding Korean language fellowship programmes to ASEAN diplomats, officials and students in order to help develop their Korean language proficiency;

3.8.4 The ROK will make best efforts to provide necessary support in the establishment, operation, and activities of the centers for Korean Studies in the ASEAN Member States; and

3.8.5 The ROK, to promote mutual understanding between ASEAN and the ROK, will provide scholarship opportunities for the participation of Korean students in the ASEAN Studies Programme launched by the ASEAN University Network (AUN).

3.9 Education Cooperation:

3.9.1 Support the establishment of ASEAN-ROK Cyber University;

3.9.2 Continue to carry out workshops, joint research and training, and exchange of fellowships with the ASEAN University Network (AUN) through the existing ASEAN-Korea Academic Exchange Programme;

3.9.3 Continue the provision of scholarships for ASEAN students through the existing International College Student Exchange Programme;

3.9.4 The ROK will support educational programmes in the field of science and technology;

3.9.5 Initiate ICT Education Network in order to promote ICT human resources development; and

3.9.6 The ROK will assist in vocational and technical education by, among others, encouraging the private educational institutions to provide more industrial attachments to young ASEAN technicians to hone their competencies and skills.

3.10 Sports:

3.10.1 Cooperate to develop diverse joint projects that promote ASEAN-ROK sports exchange;

3.10.2 Promote exchange of information of sports medicine and science, technical information, and research related to the development of ASEAN-ROK sports;3.10.3 Exchange of athletes and sports teams to attend games or joint training camps between ASEAN-ROK sports community;3.10.4 Exchange of coaches, officials, referees, researchers and other sports experts; and3.10.5 Exchange of knowledge of construction, operation and management of sports venues/facilities.

3.11 Cooperation on Social Welfare and Development:

3.11.1 Strengthen the capacity of ASEAN in establishing the social security systems;

3.11.2 Continue to implement joint activities addressing public health, the welfare of children, women, elderly and people with disabilities;

3.11.3 Support the strengthening of entrepreneurship skills for women, youth and persons with disability; and

3.11.4 Cooperate to support the ASEAN Declaration on the Protection and Promotion of the Rights of Migrant Workers and ASEAN Commission on the Promotion and Protection of the Rights of Women and Children (ACWC).

3.12 Environment:

3.12.1 Encourage the ROK to share its practices gained from its "Low-Carbon Green Growth" which introduced environment-friendly technology and undertake cooperative projects and studies to deal with climate change. Promote cooperation in exchange programmes related to reducing green house gas emissions on the basis of training, education, and public awareness on climate change mitigation;

3.12.2 The ROK will provide short-term training programmes and offer master and doctorate degree courses to ASEAN students in order to help develop their capacities in the field of environment;

3.12.3 The ROK will increase training programmes, including capacity building with ASEAN based on the agreed eleven priority areas of environmental cooperation, as in section D of the ASCC Blueprint;

3.12.4 Cooperate closely on capacity building and transfer of technology, through training courses and exchange visits, in water resources management to ensure sustainable usage and access to clean water;

3.12.5 Cooperate in preventing forest degradation through the sharing of related policies, information and experiences, especially in the areas of tropical forest rehabilitation, forest fire prevention and control and landslide prevention; contribute to improving income growth and the living standard of local communities through sustainable forest management; and explore the possibility of establishing a regional mechanism for forestry cooperation;

3.12.6 Cooperate in preventing coastal and marine pollution through exchange of experts, sharing related policies, data and information;

3.12.7 Promote the development and transfer of clean technology;

3.12.8 Share the ROK's expertise on sustainable management and conservation of biodiversity, including through green technology, with ASEAN and in particular with the ASEAN Centre for Biodiversity (ACB); and

3.12.9 Strengthen cooperation in the context of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), especially on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (REDD) including through clean development mechanism, sustainable forest management, wasteland restoration, and peatland management.

3.13 Health:

3.13.1 Cooperate in establishing effective monitoring and surveillance systems for newly emerging infectious diseases (EID), including zoonotic diseases in the region and actively participate in prevention efforts through regular workshops, joint researches expert exchanges, and training activities, including the promotion of a common guiding principle on health screening at ports of entry;

3.13.2 Strengthen monitoring and actively participate in establishing a cooperative network system for ASEAN Plus Three EID monitoring and information sharing;

3.13.3 Continue to support the implementation of Home Based Care for Older People aiming to expand and replicate the pilot model to other areas and to strengthen the

development of delivery system and policy of home based care at national and regional level;

3.13.4 Mutually recognise the seriousness of the regional situation of HIV and AIDS and cooperate in the prevention of such diseases, exchange related information to provide effective joint measures against the spread of HIV/AIDS, and cooperate to develop joint policies and programmes for combating HIV and AIDS;

3.13.5 The ROK will provide technical assistance to ASEAN for establishing and improving local hospitals, especially in underdeveloped areas to improve hospital facilities and the overall medical environment of CLMV countries;

3.13.6 Strengthen collaboration in cancer and infectious disease research activities, which the ROK is both active and strong in, including networking research centres among ASEAN and the ROK;

3.13.7 Cooperate closely in the stockpiling of antiviral, other essential medicines and Personal Protective Equipment (PPE) to respond effectively to pandemic outbreaks;

3.13.8 Cooperate in maximising the benefits and minimising the risks of Traditional and Complementary and Alternative Medicine (TM/CAM) under the ASEAN Plus Three Framework of Cooperation on Integration of Traditional Medicine/ Complementary and Alternative Medicine into National Healthcare Systems;

3.13.9 Cooperate closely in promoting community-based support for people affected by chronic diseases; and

3.13.10 Support the transfer of technology and exchange of knowledge between ASEAN and the ROK on health promotion.

3.14 Cooperation in Disaster Management:

3.14.1 Support the implementation of the ASEAN Agreement on Disaster Management and Emergency Response (AADMER) and expand scientific and technological cooperation and information exchange to support the establishment of an ASEAN early-warning system to reduce the risks of natural disasters;

3.14.2 Enhance joint effective and timely response to assist the affected countries in the event of major natural disasters;

3.14.3 Exchange of expertise and experience in enhancing capacities on disaster management and response;

3.14.4 Strengthen community-based preparedness and participation through promotion of indigenous knowledge and practices; public awareness, education; and sharing of best practices and lessons learned to build disaster resilient community;

3.14.5 Jointly develop and implement various cooperative projects, including training programmes, workshops in strengthening disaster management and emergency response skills of disaster responders and enhancing public awareness and preparedness on disaster prevention and mitigation in order to minimise human and material losses in the region; and

3.14.6 Exchange best practices and information on urban search and rescue and promote linkages and exchange of visits.

3.15 Cooperation in Strengthening Civil Service Matters

3.15.1 Promote and strengthen cooperation in Civil Service matters through the ASEAN Conference on Civil Service Matters with the ROK (ACCSM+ROK) and ACCSM Plus Three Mechanisms; and3.15.2 To study possible areas of cooperation which the ACCSM could undertake with the ROK and the Plus Three in the future.

4. Cooperation in Regional and International Fora

4.1 Acknowledging the necessity for revitalising the UN system, ASEAN and the ROK will closely cooperate to contribute to the UN reform to better reflect every member country's interests under the principles of democracy, representation and effectiveness;

4.2 Extend support to Lao PDR that has yet to join the World Trade Organisation (WTO), and cooperate for her early accession to the WTO; and

4.3 Strengthen collaboration and policy consultation between ASEAN and the ROK in major multilateral fora including the WTO, ARF, Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC), the G-20, Asia Europe Meeting (ASEM), and Forum for East Asia Latin America Cooperation (FEALAC).

5. Fostering East Asia Cooperation

5.1 Strengthen East Asia cooperation by implementing the APT Cooperation Work Plan and by promoting and strengthening functional cooperation in the various agreed sectors within the ASEAN Plus Three framework;

5.2 Utilise the APT Summit and East Asia Summit to promote dialogue cooperation and community building in the region;

5.3 Encourage active participation and involvement of the business community, academia and all sectors of society in promoting and strengthening East Asian cooperation;

5.3.1 Promote East Asian studies and encourage greater participation from experts and scholars not only from the government, but also from other areas such as the private sector, the academia and non-government organisations (NGOs);

5.3.2 Cooperate in promoting the interest and addressing the challenges facing the APT countries through mechanisms such as the East Asia Forum (EAF), Network of East Asia Think-tanks (NEAT) and other related meetings; and

5.3.3 Explore the better utilisation of existing mechanisms such as the EAF, the NEAT, the Network of East Asian Studies (NEAS) and other initiatives to avoid overlapping in efforts in implementing the APT Cooperation Work Plan and enhancing East Asia cooperation.

5.4 Promote East Asian identity by strengthening cooperation in the social and cultural fields to elevate the cooperation to the same level as political and economic cooperation. Towards this end, ASEAN and ROK could consider initiatives such as the designation of an East Asia Week to increase awareness and understanding of East Asian identity and society.

6. Development Cooperation

6.1 Basic Framework for Development Cooperation:

6.1.1 ASEAN-ROK Special Cooperation Fund

6.1.1.1 The ROK will continue to support the ASEAN-ROK Special Cooperation Fund (SCF) to promote the exchange of experts and information and the establishment of cooperative projects in various areas, including the environment, forestry, agriculture, fisheries, health, culture, education, economics and human resources development;

6.1.1.2 Further expand cooperative projects into the fields of arts, tourism, ICT, and science and technology to forge mutual understanding between the peoples of ASEAN and the ROK;

6.1.1.3 Closely cooperate in the ASEAN-ROK Joint Planning and Review Committee to enhance the effectiveness and ensure the transparent operation of the ASEAN-ROK funds; and

6.1.1.4 The ROK will continue its efforts to increase its contribution to the ASEAN-ROK SCF to assist in further expanding cooperative projects.

6.1.2 The ROK will contribute to the economic and social development of ASEAN Member States by strengthening bilateral consultation and coordination.

6.1.2.1 The ROK will cooperate with ASEAN Member States to examine the possibility of providing technical support for the development of human resources for the least developed countries (LDC) of ASEAN.

6.1.3 Promoting the Development Cooperation Network:

6.1.3.1 To promote the efficiency and coherence of development cooperation policies towards ASEAN, the ROK will strengthen networks among its government-related agencies and examine the possibility of establishing a channel for regular dialogue;

6.1.3.2 Explore, for better coordination of development cooperation activities and projects, a channel for regular dialogue, if necessary with the participation of the ASEAN Secretariat, among the development cooperation agencies of ASEAN and the ROK; and

6.1.3.3 Strengthen networking between the ASEAN Secretariat and the ROK to further enhance the capacity building of the ASEAN Secretariat.

6.2 Mekong sub-region:

6.2.1 The ROK will examine the possibility of providing technical and technological support to the countries in the Mekong sub-region in collaboration with international organisations such as the Mekong River Commission, the World Bank, and the ADB for the development of the Mekong River Basin region in accordance with the local requirements.

6.3 Ayeyawady-Chao Phraya-Mekong Economic Cooperation Strategy (ACMECS):

6.3.1 The ROK will examine the possibility of participating in ACMECS projects, particularly in the fields of ICT, transportation, infrastructure, agriculture, environment and human resources development, and consult with ACMECS countries on the modalities for its participation.

6.4 Cambodia Laos Viet Nam (CLV) Development Triangle:

6.4.1 The ROK will study the CLV Development Triangle and explore the possibility to provide relevant assistance in enhancing ASEAN's integration efforts.

6.5 Brunei Darussalam Indonesia Malaysia the Philippines-East ASEAN Growth Area (BIMP-EAGA):

6.5.1 The ROK will cooperate with the BIMP-EAGA countries to promote human resources development and capacity building in the following areas: agriculture, fisheries, tourism, transportation, environment, ICT, the small and medium enterprises;

6.5.2 The ROK will explore the possibility of dispatching experts to the BIMP-EAGA countries to examine and study prospective areas for cooperation. BIMP-EAGA countries will provide information on relevant projects to the ROK;

6.5.3 Encourage resource development through direct investment, project contracting and technology sharing;6.5.4 Explore the possibility of establishing dialogue channel between the BIMP-EAGA countries and the ROK, as well as between relevant private sector organisations, in order to synergise links and expand mutual trade and investment; and

6.5.5 Explore opportunities for possible technical and capital assistance for BIMP-EAGA programmes and projects.

6.6 Fostering Grass-Root Economies:

6.6.1 The ROK will support training programmes aimed at sharing information on its agricultural policy and rural development experiences such as the "Saemaul Campaign", advanced technologies for rice cultivation and development of water resources for agriculture, and livestock technologies to support the development of rural areas and agriculture infrastructures including the development of irrigation system in ASEAN Member States particularly in CLMV; and

6.6.2 Upon the request of each ASEAN Member States, the ROK will progressively increase dispatch of overseas volunteer teams which are currently working to support income growth in rural areas through small size project developments, mainly in ASEAN rural areas and small towns.

6.7 Initiative for ASEAN Integration (IAI):

6.7.1 The ROK will contribute to narrowing the development gap in ASEAN and deepening integration through the prompt completion of the IAI projects in which it is participating; and

6.7.2 The ROK will contribute its third tranche of USD five million for the years 2013-2017, and will examine the possibility of making an additional contribution in the future.

Funding and Implementation

1. The actions, initiatives and activities outlined in this Plan of Action will be implemented using available resources, such as the ASEAN-ROK SCF, the ASEAN-ROK FOCP, ASEAN-ROK Economic Cooperation Fund, project funding from the Korea International Cooperation Agency (KOICA) and other sources. ASEAN and the ROK will extend financial support to the implementation of the measures in this Plan of Action based on their respective capacities.

2. The ROK has increased its contribution to the ASEAN-ROK Special Cooperation Fund and ASEAN-ROK Future Oriented Cooperation Project Fund by US$ 2,000,000.00 in total beginning the fiscal year of 2010 to support the effective implementation of various actions and measures proposed in this Plan.

3. ASEAN and the ROK, with the assistance of their respective line agencies and the ASEAN Secretariat, will formulate a detailed implementation plan to prioritise the implementation of this Plan of Action. The ROK will provide the ASEAN Secretariat with necessary technical assistance and support for the coordination and implementation of this Plan of Action.

4. ASEAN and the ROK will monitor the progress of the implementation of this Plan of Action through existing mechanisms within the dialogue framework such as the ASEAN-ROK Foreign Ministers' Meeting, the ASEAN-ROK Dialogue and the ASEAN-ROK Joint Planning and Review Committee (JPRC) and report regularly on the progress of the implementation at the ASEAN-ROK Summits.

5. At appropriate intervals of the implementation of this Plan of Action, ASEAN and the ROK will conduct comprehensive reviews to ensure the effectiveness and timely execution of the measures and actions in the Plan of Action.

6. Both sides may make revisions to this Plan of Action, as and when necessary based on mutual consultation and consent, given the dynamic developments in the ASEAN-ROK dialogue partnership as well as the region.

ANNEXE 7 :

LOI SUR LES TRAVAILLEURS ETRANGERS DU 16 AOUT 2003

**ACT ON FOREIGN WORKERS'
EMPLOYMENT, ETC. Act No. 6967, Aug. 16, 2003**

Newly Established by Act No. 6967, Aug. 16, 2003 Amended by Act No. 7327, Dec. 31, 2004 Amended by Act No. 7567, May 31, 2005 Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005 Amended by Act No. 8218, Jan. 3, 2007 Amended by Act No. 8852, Feb. 29, 2008 Amended by Act No. 9795, Oct. 9, 2009 Amended by Act No. 9798, Oct. 9, 2009

CHAPTER I

General Provisions
Article 1 (Purpose) The purpose of this Act is to achieve the smooth supply and demand of manpower and the balanced development of the national economy by systematically introducing and managing foreign workers.

Article 2 (Definition of Foreign Worker) The term "foreign worker" in this Act refers to a person who does not have a Korean nationality and works or intends to work in a business or workplace located in Korea for the purpose of earning wages: provided, that among foreigner workers who are granted a status of sojourn eligible for employment pursuant to Article 18 (1) of the Immigration Control Act, those determined by the Presidential Decree in consideration of the area of employment, period of stay, etc. shall be excluded.

Article 3 (Scope of Application, etc.) (1) This Act shall apply to foreign workers and businessesor work places which employ or intend to employ foreign workers: provided that this provision shall not apply to seamen who work on board any ship under the Seamen Act and do not have a Korean nationality and ship owners who employ or intend to employ the said seamen.
(2) Matters not prescribed in this Act regarding the entry, stay, departure, etc. of foreign workers shall be governed by the Immigration Control Act.

Article 4 (Foreign Workforce Policy Committee) (1) To deliberate and decide important matters concerning
the employment management and protection of foreign workers, the Foreign Workforce

Policy Committee (hereinafter referred to as "the Policy Committee") shall be established under the control of the Prime Minister.
(2) The Policy Committee shall deliberate and decide matters falling under the following subparagraphs:
1. Matters concerning the establishment of basic plans on foreign workers;
2. Matters concerning the types and size of businesses eligible for the introduction of foreign workers;
3. Matters concerning the designation and cancellation of a country entitled to send foreign workers (hereinafter referred to as "a sending country"); and
4. Other matters prescribed by the Presidential Decree.
(3) The Policy Committee shall be comprised of not more than twenty members including one chairperson.
(4) The chairpersonship of the Policy Committee shall be assumed by the Director of the Office of the Prime Minister, and the Committee membership by the Vice Minister of Strategy and Finance; the Vice Minister of Foreign Affairs and Trade; the Vice Minister of Justice; the Vice Minister of Knowledge and Economy; the Vice Minister of Labor; the head of the Small and Medium Business Administration; and other Vice Ministers of central administrative agencies determined by the Presidential Decree. <Amended by Act No. 8852, Feb. 29, 2008>
(5) To deliberate matters concerning the operation of the foreign worker employment system and the protection of the rights and interests of foreign workers, the Foreign Work Force Policy Working Group Committee(hereinafter referred to as "Working Group Committee" shall be established under the Policy Committee.
(6) Necessary matters concerningthe composition, functions and operation of the Policy Committee and the Working Group Committee shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article 5 (Announcement etc. of Foreign Worker Introduction Plan) (1) The Minister of Labor shall establish a foreign worker introduction plan including matters described in each subparagraph of Article 4 (2) after deliberation and decision by the Policy Committee and announce the plan by March 31 every year according to the methods determined by the Presidential Decree. (2) Notwithstanding paragraph (1), the Minister of Labor may, if it is necessary to change the foreign worker introduction plan under paragraph (1) due to drastic changes in domestic employment situations such as unemployment increases, change the plan after deliberation and decision by the Policy Committee. In this case, paragraph (1) shall apply mutatis mutandis to the methods of announcing the changed plan.
(3) The Minister of Labor may, if necessary, conduct a survey or research project in order to support foreign worker-related work and necessary matters concerning this shall be prescribed by the Presidential Decree. Chapter 2(Article 6 through Article 12) shall be as follows.

CHAPTER II

Employment Procedures for Foreign Workers

Article 6 (Efforts to Hire Native Workers) (1) An employer who intends to hire a foreign worker shall first submit an employment announcement seeking native workers to an Employment Security Center (hereinafter referred to as "Employment Security Office") prescribed in Article 2-2 (1) of the Employment Security Act.
(2) The head of an Employment Security Office shall, upon receiving an employment announcement seeking native workers for vacant posts pursuant to paragraph (1), provide

counseling and support for the employer to present adequate job requirements, and actively provide job placement services to ensure the preferential hiring of qualified native workers.
(3) Deleted <Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(4) Deleted <Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>

Article 7 (Preparation of Roster of Foreign Job Seekers) (1) The Minister of Labor shall prepare a roster of foreign job seekers in consultation with the head of the government agency in charge of labor administration in a sending country designated pursuant to subparagraph 3 of Article 4 (2) under the conditions prescribed by the Presidential Decree : Provided, that in case there is no such an independent government agency in charge of labor administration in the sending country, the Minister of Labor shall designate a department which performs the closest function and consult with the head of the department after deliberation by the Policy Committee. <Amended by Act No. 7327, Dec. 31, 2004> (2) When preparing a roster of foreign job seekers
pursuant to paragraph (1), the Minister of Labor shall administer a Korean Language Proficiency Test (hereinafter referred to as "the Korean Language Proficiency Test") to use the test as criteria for selecting qualified foreign job seekers. The selection and cancellation of an agency responsible for administering the Korean Language Proficiency Test, the methods of implementing the test, and other necessary matters concerning the implementation of the Korean Language Proficiency Test shall be prescribed by the Presidential Decree.
<Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(3) The Minister of Labor may assess eligibility requirements which conform to manpower demand, such as level of skills, if necessary to be used as a criteria for selecting qualified foreign job seekers as prescribed in Article1.
(4) The institution to assess eligibility requirements in accordance with Article3 shall be the Human Resources Development Services of Korea pursuant to Act on human Resources Development Service of Korea and other necessary matters such as method of eligibility requirements assessment shall be determined by the Presidential Decree.

Article 8 (Foreign Worker Employment Permit) (1) An employer who has applied for domestic workers pursuant to Article 6 (1) and has been unable to hire workers regardless of the job introduction pursuant to Article 6 (2),
shall apply for permission to employ foreign workers to an Employment Security Office under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(2) The validity period of the application for employment permit pursuant to paragraph (1) is three months. However, if there are difficulties in hiring new workers because of temporary management difficulties, etc., the validity period of employment permit application may be extended one time pursuant to the Presidential Decree. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(3) Upon receiving an application pursuant to paragraph (1), the head of the Employment Security Office shall recommend qualified candidates among those registered in the roster of foreign job seekers under Article 7 (1) for the employers who meet the conditions prescribed by the Presidential Decree including the type, size, etc. of a business that can hire foreign workers. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(4) The head of the Employment Security Office shall immediately issue an employment permit bearing the name of a selected foreign worker to the employer who has selected a qualified foreign worker from among those recommended pursuant to paragraph (3).

<Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(5) Other necessary matters concerning the issuance and management of a foreign worker employment permit prescribed in paragraph (4) shall be prescribed by the Presidential Decree. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(6) No one other than the Employment Security Office shall be involved in the process of hiring foreign workers including the selection and placement thereof.

Article 9 (Labor Contract) (1) In case an employer intends to employ the foreign worker selected pursuant to Article 8 (4), the employer shall sign a labor contract with the foreign worker by using the standard labor contract form prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(2) An employer who intends to sign a labor contract pursuant to paragraph (1) may delegate the Human Resources Development Service of Korea to conduct the process provided by Act on Human Resources Development Service of Korea <Newly added by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
(3)The term of the labor contract shall not exceed one year: provided, that the labor contract may be signed or renewed in accordance with an agreement between the employer and the foreign worker who received employment permit pursuant to Article 8 for a period not exceeding as prescribed in Article 18 (1).
(4) The employer and the foreign worker whose term of labor contract was extended pursuant to Article18-2 may sign a labor contract for a period not exceeding the extended employment.
(5) Necessary matters including the signing procedure of the labor contract pursuant to paragraph (1) and its effectuation etc. shall be determined according to the Presidential Decree. <Newly added by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>

Article 10 (Certificate for Visa Issuance) An employer who has signed a labor contract with a foreign worker pursuant to Article 9 (1) may apply for a certificate for visa issuance to the Minister of Justice on behalf of the foreign worker concerned pursuant to Article 9 (2) of the Immigration Control Act.

Article 11 (Employment Training for Foreign Workers) (1) Foreign workers shall receive training (hereinafter referred to as "the employment training for foreign workers") which is provided by organizations determined by the Presidential Decree to learn matters necessary for employment, within a period determined by the Ordinance of the Ministry of Labor after entering Korea. (2) An employer shall enable foreign workers to receive the employment training for foreign workers. (3) The hours and contents of the employment training for foreign workers and other matters necessary to provide the employment training for foreign workers shall be prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.

Article 12 (Special Cases Concerning Employment of Foreign Workers) (1) A business or the employer of a workplace falling under any of the following subparagraphs may employ a foreigner who have entered after obtaining a special employment certificate pursuant to paragraph (3) and a visa determined by the Presidential Decree and intend to be employed in Korea. In this case, the provisions of Article 9 shall apply mutatis mutandis to the employment process of a foreign worker.
1. Businesses or work places in the construction industry, determined by the Policy Committee in consideration of labor market situations for daily workers, the possibility of undermining employment opportunities for native workers, the size of workplace, etc.; and

2. Businesses or work places in the service, manufacturing, agriculture, and fishing industry, determined by the Policy Committee in consideration of industry-specific characteristics.

(2) Foreigners prescribed in paragraph (1), who intend to be employed in the businesses or work places falling under each subparagraph of paragraph (1), shall submit a job-seeking application to the head of an Employment Security Agency after completing the employment training for foreign workers, and the Minister of Labor shall manage them by including them in a roster of foreign job seekers.

(3) An employer who has applied for domestic workers pursuant to Article 6 (1) and has been unable to hire workers regardless of the job introduction of the head of the Employment Security Office pursuant to paragraph(2) of the same article, shall apply for the issuance of a special employment certificate to employ foreign workers to the head of the Employment Security Office under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor. In this case, the head of the Employment Security Office shall issue a special employment certificate to the employers who meet the conditions prescribed by the Presidential Decree including the type, size, etc. of a business that can hire foreign workers.

(4) The employer under paragraph (3) shall employ a foreign worker among those registered in the roster of foreign job seekers pursuant to paragraph (2) and report this to the head of an Employment Security Agency under the conditions
prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor when the foreign worker starts to work.

(5) The validity period of a special employment certificate is three years. However, in the case of a business falling under paragraph (1) 1 or workplace whose construction period is less than three years, the validity period shall be the construction period.

(6) In case when the head of an employment Security Agency issued a special employment certificate pursuant to paragraph (3), a special employment certificate shall be issued to the employer as prescribed by the Presidential Decree.

(7) Article 21 of the Immigration Control Act shall not apply to a foreign worker under paragraph (1).

(8) The Minister of Labor may, in case when a foreign worker wants to be employed pursuant to paragraph (1), provide information on employment prior to his/her entry.

Chapter 3(Article 13 through 18, Article 18-2 and 19 through 21) shall be as follows.

CHAPTER III

Employment Management of Foreign Workers

Article 13 (Departure Guarantee Insurance and Trust) (1) A business or the employer of a workplace hiring a foreign worker (hereinafter referred to as "employer") shall take out insurance or trust (hereinafter referred to as "departure guarantee insurance") with the foreign workers as the insured or beneficiaries in order to provide severance pay to foreign workers due to causes such as the departure, etc. of the foreign worker. In this case, the employers shall pay or entrust the payment of the monthly premium or trust amount. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement
Date Jul. 1, 2006> (2) If an employer takes out departure guarantee
insurance, etc. pursuant to paragraph (1), the employer shall be deemed to have put in place a severance pay system pursuant to Article 8 (1) of the Employee Retirement Benefit Security Act. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006>

(3) Other necessary matters concerning employers required to take out departure guarantee insurance, etc., subscription methods, contents, management and payment, etc. shall be prescribed by the Presidential Decree. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005>

<Enforcement Date Jul. 1, 2006>
Article 14 (Health Insurance) In applying the National Health Insurance Act, an employer and foreign workers employed by the employer shall be regarded as the employer under Article 3 of the Act and the workplace-based policy holders under Article 6 (1) of the Act, respectively.

Article 15 (Return Cost Insurance and Trust) (1) A foreign worker shall take out return cost insurance or trust in order to finance the costs of returning to his/her home country.
(2) Other necessary matters concerning the subscription methods, contents, management and payment of the insurance and trust prescribed in paragraph (1) shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article 16 (Measures Necessary for Return) An employer shall take necessary measures, such as paying money and other valuables such as wages, etc. if foreign workers return to their home country due to the termination of employment relationships, expiration of period of sojourn, etc.

Article 17 (Employment Management of Foreign Workers) (1) An employer shall, when the labor contract is cancelled or when there are other reasons prescribed by the Presidential Decree such as changes in important employment-related matters, report this to the head of an Employment Security Agency under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.<Amended by Act
No. 7829, Dec. 30, 2005> <Enforcement Date Jul. 1, 2006> (2) Other necessary matters concerning the appropriate employment management of foreign workers, etc. shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article 18 (Restrictions on Employment) (1) A foreign worker may work for three years from the date of his/her entry. (2) A foreigner who has left after having been employed in Korea shall not be reemployed pursuant to Article 8, if six months have not passed since the date of his/her departure. <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005>

Article 18-2 (Special Cases of Restrictions on Employment) (1) A foreign worker who falls under each of the following subparagraphs is enabled to extend his/her employment for a period less than two years for once, notwithstanding

Article18(1). 1. As a foreign worker who has been employed by an employer who obtained a permission pursuant to Article8(4) while his/her employer requested for permission of reemployment to the Minister of Labor before the concerned foreign worker depart from Korea after his employment period of three years has expired.
2. As a foreign worker who is employed by an employer who has been issued of special employment certificate pursuant to Article12(3) while his/her employer requested for permission of reemployment to the Minister of Labor before the concerned foreign worker depart from Korea after his employment period of three years has expired.
(2) Matters necessary for reemployment permission application procedure pursuant to paragraph(1) shall be determined by the Ordinace of the Ministry of Labor.

Article 19 (Cancellation of Foreign Worker Employment Permit or Special Employment Certificate)
(1) In case an employer falls under any of the following subparagraphs, the head of an Employment Security Agency may issue an order to cancel the foreign worker employment permit prescribed in Article 8(4) or special employment certificate prescribed in Article12(3)

under the conditions prescribed by the Presidential Decree:
1. In case an employer received employment permit or special employment certificate in false or other fraudulent ways;
2. In case an employer has violated wages or other labor conditions promised in a contract made before entry; and 3. In case maintaining a labor contract is considered difficult due to overdue wages and the employer's violation of other labor-related laws. (2) An employer subject to the cancellation of a foreign worker employment permit or special employment certificate under paragraph (1) shall terminate the labor contract with the foreign worker concerned within fifteen days from the date of cancellation.

Article 20 (Restrictions on Employment of Foreign Workers) (1) The head of an Employment Security Agency may restrict employers who fall under any of the following subparagraphs from employing foreign workers for three years from the date of the incident: <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005> 1. Those who employ foreign workers without obtaining an employment permit or special employment certificate pursuant to Article 8 (4) or Article 12(6); <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
2. Those whose employment permit or special employment certificate has been cancelled pursuant to Article 19 (1); 3. Those who have been punished for violating This Act or the Immigration Control Act; or 4. Those who have other reasons determined by the Presidential Decree. (2) In the case of restricting the employment of foreign workers pursuant to paragraph (1), the Minister of Labor shall give a notice to the employer concerned under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.

Article 21 (Projects Related to Foreign Workers) The Minister of Labor shall carry out the following projects with a view to facilitating the employment of foreign workers and effectively managing their employment:
1. A project to assist with the entry and departure of foreign workers;
2.A project to educate foreign workers and their employers;
3. A project to promote cooperation with related public agencies of sending countries and private groups related to foreign workers;
4. A project to offer services, such as counseling, to foreign workers and their employers;
5. A project to publicize the foreign worker employment system; and
6. Other projects concerning the employment management of foreign workers, prescribed by the Presidential Decree.

Article22 through 24 shall be as follows.

Article 22 (Prohibition of Discrimination) An employer shall not give unfair and discriminatory treatment to foreign workers on grounds of their status.

Article 23 (Taking out Guarantee Insurance, etc.) (1) A business or the employer of a workplace prescribed by the Presidential Decree in consideration of business size and industry-specific characteristics shall take out guarantee insurance for their foreign workers to cover them against overdue wages.
(2) Foreign workers employed in the businesses or work places determined by the Presidential Decree in consideration of industry-specific characteristics shall take out casualty insurance to cover themselves against any illness or death.
(3) Other necessary matters concerning the subscription methods, contents, management and payment of the guarantee insurance and casualty insurance under paragraphs (1) and (2)

shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article 24 (Support for Foreign Workers-related Organizations, etc.)
(1) The government may support an organization or group which offers foreign workers counseling, education and other services prescribed by the Presidential Decree with part of the necessary costs of providing the services within budget.
(2) Other necessary matters concerning requirements, criteria, procedures, etc. for application for the support prescribed in paragraph (1) shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article 24-2 is newly inserted as follows.

Article 24-2 (Council for Protection of Rights and Interests of Foreign Workers)
(1) In order to discuss matters concerning protection of rights and interests of foreign workers, a council for protection of rights and interests of foreign workers comprise of labor organizations and employer's group in a concerned jurisdiction of an Employment Security Agency may be established under the Employment Security Agency.
(2) Matters necessary for organizing or operating the council for protection of rights and interests of foreign workers shall be prescribed by the Presidential Decree.

Article25 shall be as follows.

Article 25 (Permission for Change of Business or Workplace) (1) In case it is difficult for a foreign worker, who is employed by an employer who received employment permit pursuant to Article8(4), and a foreign worker has extended the employment in accordance with Article18-2 after he/she received employment permit pursuant to the same article, to continue his/her normal employment relationship in a business or workplace due to situations falling under any of the following subparagraphs, the foreign worker may apply to the head of an Employment Security Agency for a transfer to other businesses or work places under the conditions
prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor: 1. In case an employer intends to cancel a labor contract during the contract period or to reject the renewal of a
contract after its expiration for justifiable reasons; 2. In case it is deemed impossible to continue to work in a workplace because of business shutdown, closure
and other reasons not attributable to the foreign worker; 3. In case an employment permit is cancelled pursuant to Article19(1) or any restriction is imposed on the employment of foreign workers pursuant to Article 20(1),
respectively; and 4.In case the working conditions the work place are
different from terms of labor contract, and in case it is difficult to maintain labor contract in a context of conventional wisdom due to unfair treatment by the employer, such as violation of working conditions;
5. In case there are other reasons prescribed by the Presidential Decree.
(2) Articles 6, 8 and 9 shall apply mutatis mutandis to procedures for and methods when an employer employs a foreign worker after he/she applies for a change of business or workplace and intends to be reemployed pursuant to paragraph (1).
(3) In case a foreign worker has failed either to obtain permission to change his/her workplace pursuant to Article 21 of the Immigration Control Act within three months of applying for a change of business or workplace pursuant to paragraph (1), or to apply for a change of business or workplace within one month of the termination of his/her labor contract with the employer, the foreign worker shall depart from Korea. Only, in case when permission cannot be obtained or one cannot apply for a permission due to reasons such as

occupational incident, disease, pregnancy, childbirth, etc., the period is estimated from the date of removal of such a reason respectively.
(4) A foreign worker shall not transfer to other businesses or work places as prescribed in paragraph (1), in principle, more than three times during the period of sojourn prescribed in Article 18 (1), and shall not transfer to other businesses or work places more than twice during the extended period prescribed in Article18-2(1)(exclusive of cases when a business or work place has been changed due to reasons prescribed in subparagraph 2 of Article25(1): provided, that this shall not apply in case there are inevitable reasons prescribed by the Presidential Decree.
Number and titles of chapter 5 shall be as follows.

CHAPTER V

Supplementary Provisions Article 26 and 27 shall be as follows, respectively.

Article 26 (Report and Investigation, etc.) (1) The Minister of Labor may, if deemed necessary, order employers, foreign workers or foreign workers-related groups supported pursuant to Article 24 (1) to make a report, submit related documents and do other necessary things, and have the public official concerned ask questions to a related person or investigate or inspect related account books, documents, etc.
(2) The public official who conducts investigation or inspection pursuant to paragraph (1) shall carry an identification showing his/her status and show it to the relevant person.

Article 27 (Collection of Fees, etc.) (1) A person who conducts signing of a labor contract for an employer and a foreign worker as proxy pursuant to Article 9 (2) (including a case where conduct of signing as proxy is applied mutatis mutandis under latter part of each subparagraph of Article 12 (1) and Article 25(2)) may receive fees and other necessary expenses from the employer under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.
(2) The Minister of Labor may, if it is necessary to carry out projects related to foreign workers as proxy pursuant to Article 21, collect fees and other necessary expenses from the employer under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.
(3) A person who carries out projects related to foreign workers as proxy pursuant to Article 27-2(1), may collect fees and other necessary expenses from the employer under the conditions prescribed by the Ordinance of the Ministry of Labor.
(3) No one aside from a person who falls under any of the following subparagraphs shall receive any money and other valuables in return for conducting the signing a labor contract as proxy, undertaking works regarding the employment of foreign workers or carrying out projects related to foreign workers.
1. A person who carries out signing of labor contract between employers and foreign workers as proxy pursuant to Article 9(2);
2. A person who carries out projects related to foreign workers as proxy pursuant to Article 27-2(1);and
3. A person who is delegated or entrusted of the authority of the Minister of Labor pursuant to Article21
Article 27-2 and 27-3 shall be newly inserted as follows.
Article 27-2 (Various Application, etc. as proxy) (1) An employer or a foreign worker may, make who the
Minister of Labor designated, conduct works related to employment of foreign worker such as application pursuant to each of the following subparagraphs or receiving documents, as

proxy(hereinafter referred to as "substitutional agency").
1. Application for seeking native workers in accordance with Article6(1)(inclusive of a case Article 25(2) is applied mutatis mutandis)
2. Application for permission of reemployment made by an employer pursuant to Article18(2)
3. Application for change of a business or work place pursuant to Article 25(1)
4. Other works concerning the employment of foreign workers, etc. determined by the Ordinance of the Ministry of Labor.
(2) Designation requirements of substitutional agency pursuant to paragraph(1), scope of work, designation procedure and matters necessary for conducting projects as a proxy shall be determined by the Presidential Decree.
Article 27-3 (Cancellation of Designated Agency, etc.) (1) The Minister of Labor may, in case a substitutional agency falls under any of the following subparagraphs, cancel designation, suspend business for a period not exceeding six
month, or order correction.
1. ways; 2. 3.
In case of designation by false or other fraudulent
In case of falling short of designation requirements; In case of deviation from designated scope of work;
Other cases of not fulfilling a principle of a good employer or violation of work management procedure
(2) The Minister of Labor shall hold a hearing in case of cancelling designation of a substitutional agency pursuant to paragraph(1).

Article 28 shall be as follows.
and 4.

Article 28 (Delegation and Entrustment of Authority) In accordance with the conditions prescribed by the
Presidential Decree, the Minister of Labor may delegate part of the authority given under this Act to the head of a regional labor office or entrust it to the Human Resources Development Service of Korea under the Act on Human Resources Development Service of Korea or to the person prescribed by the Presidential Decree. Only, the business which fall under Article 21(1) shall be entrusted to the Human Resources Development Services of Korea.
Chapter 6(Article 29 through 32) shall be as follows.

CHAPTER VI

Penal Provisions

Article 29 (Penal Provisions) A person who falls under any of the following subparagraphs shall be punished by imprisonment or confinement of up to one year or a fine not exceeding 10 million won: <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005 and Act. 8218, Jan. 3, 2007> <Enforcement Date Mar. 4, 2007>
1. 2.
3. 4. 5.
A person who is involved in the selection, placement and hiring of foreign workers in violation of Article 8 (6); <Enforcement Date Jul. 1, 2006>
A person who fails to take necessary measures required for foreign workers to return to their

home country in violation of Article 16;
A person who fails to terminate a labor contract with a foreign worker in violation of Article 19 (2);
A person who obstructs the change of business or workplace prescribed in Article 25;and
A person who receives money and other valuables in violation of Article 27(4) <Enforcement Date Mar. 4, 2007>

Article 30 (Penal Provisions) A person who falls under any of the following subparagraphs shall be punished by a fine not exceeding 5 million won: <Amended by Act No. 7829, Dec. 30, 2005>
1. An employer who fails to take out departure guarantee insurance etc. in violation of the former part of Article 13; and
3. A person who fails to take out the guarantee insurance or casualty insurance prescribed in Article 23.

Article 31 (Joint Penal Provisions) If a representative of a corporation or an agent, an employee or any other hired person of a corporation or an individual commits an offense as prescribed in Articles 29 and 30 in connection with the business of the corporation or individual, the fine prescribed in respective Articles shall be imposed on the corporation or individual, in addition to punishment of the offender. Only, the fine shall not be imposed in case a corporation or an individual has paid sufficient attention to and monitored concerned works to prevent violation.

Article 32 (Fine for Negligence) (1) A person who falls under any of the following
subparagraphs shall be punished by a fine for negligence not exceeding 5 million won:
1. A person who did not use written standard labor contract when signing a labor contract in violation of Article 9(1); 2. An employer who did not allow foreign workers to take vocational education in violation of Article 11(2); 3. An employer who was not issued of special employment certificate pursuant to Article 12(3) and who employed a foreign worker who were issued of a
visa pursuant to paragraph (1) of the same Article 4. An employer who violates Article 12 (4) and is not employed among those who are registered in a roster of foreign job seekers or an employer who either fails to report or makes a false report to the head of an Employment Security Agency after a foreign worker
starts to work; <Enforcement Date Mar. 4, 2007> 5. An employer who violates the latter part of Article 13 (1) and delays payment of monthly premium or trust
amount of departure guarantee insurance, etc for three
times or more; 6. A foreign worker who fails to take out insurance or trust in violation of Article 15 (1); 7. An employer who either fails to report or makes a false report in violation of Article 17 (1); 8. An employer who is restricted to hire a foreign worker pursuant to Article20(1) and employed a foreign worker
who were issued of a visa pursuant to Article12 (1) 9. A person who, not complying with direction pursuant to Article 26 (1), fails to report or makes a false report, fails to submit related documents or submits false documents, or refuses, obstructs or avoids the questions, investigation or inspection prescribed in the
same paragraph; and 10. A person who received money and other valuables
aside from necessary costs for fees pursuant to Article
27(1)(2) or (3) (2) The fine for negligence prescribed in paragraph (1)
shall be imposed and collected by the Minister of Labor under the conditions prescribed by the Presidential Decree.

Addenda <Act No. 8218, Jan. 3, 2007>
(1) (Enforcement Date) This Act shall enter into force six months after its promulgation. Only, among the revised acts under Article 18-2 and Article 25 shall be enforced two months after the date of promulgation.
(2) (Application Examples of Eligibility Requirements Assessment)
The revised provision of Article7(2) shall be applied to the fist case of arranging a roaster of foreign job seekers pursuant to revised provision of Article7(1) since the enforcement of this act.
(3) (Application Examples of Special Employment of Restriction on Employment Period)
Revised provision of Article 18(2) shall be applied to a case when an application by the employer for reemployment of a foreign worker who has worked for 3 years since the enforcement of this act and who is engaged in employment within the period prescribed by Article18(1) at the time of
enforcement of this act was approved.
(4) (Application Examples of Reasons of permission for change of a business or a work place and of extension of application period for change) The revised provision of Article 25(3) shall be applied to a person who has not been subject to the end of permission for change of a business or work place and of extension of application for change.
(5) (Developed Measures on Limit of Period of Contract) The employer who has applied for foreign worker employment permission pursuant to Article 12 (3) or received a foreign worker employment permit at the time of the promulgation of this Act, may apply for the issuance of a special employment certificate or be deemed as an employer who has received a special employment certificate pursuant to the revised provision of Article 12 (4) within the range determined by the Foreign Workforce Policy Committee.
Addenda <Act No. 8852, Feb. 29, 2008> Article 1 (Enforcement Date)
This Act shall enter into force on the date of its promulgation: Provided that...(omitted)...among the revised acts under Article 18-2 and Article 25 shall be enforced two months after the date of promulgation date of the act concerned.
Articles 2 through 5 Omitted. Articles 6 (Revision of Other Laws)
(1) through (534) Omitted. (535) Parts of the Act on Foreign Workers' Employment, etc. shall be revised as follows: "Minister of the Office for Government Policy Coordination" as prescribed in Article 4(4) shall be changed to "Director of the Office of the Prime Minister", and "Vice Minister of Finance and Economy; the Vice Minister of Foreign Affairs and Trade; the Vice Minister of Justice; the Vice Minister of Commerce, Industry and Energy; the Vice Minister of Labor" to "Vice Minister of Strategy and Finance; the Vice Minister of Foreign Affairs and Trade; the Vice Minister of Justice; the Vice Minister of Knowledge and Economy; the Vice Minister of Labor."
(536) through (760) Omitted. Articles 7 Omitted.

ANNEXE N° 8

TEXTE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT GLOBAL ENTRE LE JAPON ET L'ASEAN DU 8 OCTOBRE 2003

FRAMEWORK FOR COMPREHENSIVE ECONOMIC PARTNERSHIP BETWEEN THE ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS AND JAPAN, BALI, INDONESIA, 8 OCTOBER 2003

WE, the Heads of State/Governments of Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic ("Lao PDR"), Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Viet Nam, Member States of the Association of Southeast Asian Nations (collectively "ASEAN" or "ASEAN Member States", or individually, "ASEAN Member State"), and Japan gathered today for the ASEAN-Japan Summit;

RECALLING the Joint Declaration made at the ASEAN-Japan Summit held on 5 November 2002 in Phnom Penh, Cambodia to implement measures for the realisation of a Comprehensive Economic Partnership ("CEP"), including elements of a possible Free Trade Area ("FTA"), which should be completed as soon as possible within 10 years, and to establish a Committee to consider and draft a framework for the realisation of the CEP between ASEAN and Japan ("ASEAN-Japan CEP");

INSPIRED by the significant progress made in ASEAN-Japan relations, which has spanned 30 years of an economic partnership that has been expanding over a wide range of areas;

DESIRING to minimise barriers and deepen economic linkages between ASEAN and Japan; lower business costs; increase intra-regional trade and investment; increase economic efficiency; create a larger market with greater opportunities and larger economies of scale for the businesses of both ASEAN and Japan; and enhance our attractiveness to capital and talent;

SHARING the view that the ASEAN-Japan CEP should benefit from and complementary to the economic integration of ASEAN and considering that achievement of the ASEAN Free Trade Area ("AFTA") will enhance the value of ASEAN as a regional market and attract investment to ASEAN and that it is desirable that the Common Effective Preferential Tariff ("CEPT") Scheme among ASEAN Member States be implemented on a timely basis; **BEING** confident that the establishment of an ASEAN-Japan FTA covering trade in goods, services and investment will create a partnership between ASEAN and Japan, and provide an important mechanism for strengthening co-operation and supporting economic stability in East Asia;

RECOGNISING the important role and contribution of the business sector in enhancing trade and

investment between ASEAN and Japan and the need to further promote and facilitate their co-operation and utilisation of greater business opportunities provided by the ASEAN-Japan CEP;

RECOGNISING the different stages of economic development among ASEAN Member States and between ASEAN and Japan, and the need to facilitate the increasing participation of the Kingdom of Cambodia, Lao PDR, the Union of Myanmar and the Socialist Republic of Viet Nam, (collectively, "the newer ASEAN Member States") in the ASEAN-Japan CEP;

REAFFIRMING the rights and obligations of the respective countries under the Marrakesh Agreement Establishing the World Trade Organization ("WTO Agreement"), and other multilateral, regional and bilateral agreements and arrangements;

RECOGNISING the catalytic role that regional trade arrangements can contribute towards accelerating regional and global liberalisation and as building blocks in the framework of the multilateral trading system;

HAVE DECIDED AS FOLLOWS:

1

Objectives

The objectives of the ASEAN-Japan CEP are to:

(a) Strengthen economic integration between ASEAN and Japan through the creation of a CEP;

(b) Enhance the competitiveness of ASEAN and Japan in the world market through strengthened partnership and linkages;

(c) Progressively liberalise and facilitate trade in goods and services as well as create a transparent and liberal investment regime;

(d) Explore new areas and develop appropriate measures for further co-operation and economic integration; and

(e) Facilitate the more effective economic integration of the newer ASEAN Member States and bridge the development gap among the ASEAN Member States.

2

Basic Principles

ASEAN and Japan will adhere to the following principles:

(a) The ASEAN-Japan CEP should involve all ASEAN Member States and Japan and include a broad range of sectors focusing on liberalisation, facilitation and co-operation activities, noting the principle of reciprocity, transparency and mutual benefits to both ASEAN and Japan;

(b) The integrity, solidarity and integration of ASEAN will be given consideration in the realisation o

the ASEAN-Japan CEP;

(c) The ASEAN-Japan CEP Agreement should be consistent with the rules and disciplines of the WTC Agreement;

(d) Special and differential treatment should be provided to the ASEAN Member States in recognitior of their different levels of economic development. Additional flexibility should be accorded to the newer ASEAN Member States;

(e) Flexibility should be given to address the sensitive sectors in each ASEAN Member State and Japan and

(f) Technical co-operation and capacity building programmes should also be considered.

3

Measures for Comprehensive Economic Partnership

The ASEAN-Japan CEP should be realised by:

(a) Carrying out the Measures for Immediate Implementation specified in Section 4;

(b) Implementing programmes on Facilitation and Co-operation between ASEAN and Japan in the areas specified in Section 5; and

(c) Implementing measures for Liberalisation in (1) trade in Goods; (2) trade in Services; and (3)investment.

4

Measures For Immediate Implementation

1. ASEAN and Japan decide to work on the following activities that could provide immediate benefits on an accelerated basis:

(a) Technical assistance and capacity building to ASEAN, particularly for the newer ASEAN Member States, so as to improve their competitiveness to meaningfully participate in the partnership and to assist ASEAN Member States who are not members of WTO and World Customs Organization ("WCO") to work towards becoming members of the aforementioned organizations;

(b) Trade and investment promotion and facilitation measures;

(c) Trade and investment policy dialogue;

(d) Business sector dialogue;

(e) Measures to facilitate the mobility of business people;

(f) Exchange and compilation of relevant data such as customs tariff and bilateral trade statistics; and

(g) Any other measures delivering immediate mutual benefits.

2. ASEAN and Japan will continue to build upon existing or agreed programmes in the areas identified above.

5

Facilitation and Co-operation

1. ASEAN and Japan decide to conduct consultations from the beginning of 2004 on the areas of facilitation and co-operation, and to develop work programmes for the expeditious implementation of measures or activities in each of the following areas:

(1) Trade Related Procedures Facilitation of trade-related procedures will be implemented in such areas as co-operation on custom procedures by computerisation, simplification and harmonisation, as far as possible, to relevant international standards.

(2) Business Environment Recognising that the satisfactory business environment is an indispensable part of the attractiveness to investors, each ASEAN Member State and Japan will make the effort to improve the business environment and enhance co-operation in related fields.

(3) Intellectual Property Rights ("IPR")

Japan will support ASEAN Member States in developing, improving, enhancing and implementing their IPR capabilities, and in promoting accession to IPR-related international agreements. Co-operation between ASEAN and Japan, such as information exchange, will also be encouraged.

(4) Other Areas of Co-operation:

• Energy
Co-operation in oil stockpiling, natural gas utilisation and promotion of energy efficiency.

• Information and Communications Technology ("ICT")
Co-operation in developing ICT infrastructure, Information Technology ("IT")-related legal systems and IT-related human resource, and promoting exchanges of IT researchers and engineers.

• Human Resource Development ("HRD")
Co-operation among the relevant organisations in each ASEAN Member State and Japan, especially in the field of HRD for experienced engineers and middle management.

• Small and Medium Enterprises ("SMEs")
Co-operation in exchanging views on policies relating to SMEs and expanding business opportunities of SMEs.

• Tourism and hospitality
Co-operation in implementing seminars or information exchange on tourism and hospitality.

• Transportation and logistics
Co-operation for efficient cargo transport system, safe and sustainable shipping and safe and efficien

air transport.

• Standards and conformance and mutual recognition arrangement
Exchange of information concerning the standards and conformance policies, and capacity building of standardisation organisations in each ASEAN Member State.

• Other possible technical co-operation projects, including environment, automobile, bio-technology science and technology, sustainable forest management, competition policy, food security and financial services co-operation.
•
2. ASEAN and Japan will continue to develop work programmes in new areas of facilitation and co-operation.

6

Liberalisation

1. ASEAN and Japan will start the consultations on the ASEAN-Japan CEP on the liberalisation of trade in goods, trade in services, and investment, from the beginning of 2004 by discussing the basic principles of ASEAN-Japan cumulative rules of origin and customs classification and collecting and analysing trade and custom data.

2. ASEAN and Japan will initiate a negotiation on the CEP Agreement between ASEAN and Japan as a whole, taking into account the achievements of bilateral negotiations between each ASEAN Member State and Japan, and the further progress of the ASEAN integration process. Such Agreement should be consistent with the WTO Agreement.

3. During the negotiation, those ASEAN Member States that have not concluded bilateral Economic Partnership Agreement ("EPA") with Japan will negotiate concessions bilaterally. Schedules of liberalisation concessions between Japan and those ASEAN Member States that have concluded a bilateral EPA should not be renegotiated in the negotiation of the ASEAN-Japan CEP Agreement. All schedules of liberalisation concessions will be annexed to the ASEAN-Japan CEP Agreement.

(1) Trade in Goods

ASEAN and Japan decide to progressively eliminate duties and other restrictive regulations of commerce (except, where necessary, those permitted under Article XXIV (8) (b) of the General Agreement on Tariffs and Trade 1994 in Annex 1A to the WTO Agreement ("GATT")) on substantially all trade in goods in order to establish an FTA between ASEAN and Japan which will include, but will not be limited, to the following:

(a) Cumulative rules of origin;

(b) Detailed rules governing the tariff reduction or elimination programmes including principles governing reciprocal commitments;

(c) Non-tariff measures including technical barriers to trade; and

(d) Trade remedy measures based on the principles of the WTO Agreement.

(2) Trade in Services

ASEAN and Japan decide to progressively liberalise trade in services with substantial sectoral coverage consistent with the rules of the WTO Agreement. Such liberalisations should be directed to:

(a) Progressive elimination of substantially all discrimination between or among ASEAN and Japan and/or prohibition of new or more discriminatory measures with respect to trade in services between ASEAN and Japan, (except for measures permitted under Article V(1)(b) of the General Agreement on Trade in Services ("GATS") in Annex 1B to the WTO Agreement);

(b) Expansion in the depth and scope of liberalisation of trade in services;

(c) Facilitation of the entry and temporary movement of business people; and

(d) Enhanced co-operation in services between ASEAN and Japan in order to improve efficiency and competitiveness.

(3) Investment

In order to promote investment, ASEAN and Japan decide to:

(a) Create a liberal and competitive environment;

(b) Strengthen co-operation in investment, facilitate investment and improve transparency on investment rules and regulations; and

(c) Provide for the protection of investors and investment.

7

Most-Favoured-Nation Treatment

For ASEAN Member States which are not yet WTO members, Japan will continue to apply the general Most-Favoured-Nation ("MFN") treatment as stipulated in Article I of GATT. Japan will endeavour to provide MFN treatment under the WTO on a reciprocal basis.

8

General Exceptions

Subject to the requirement that such measures are not applied in a manner which would constitute a means of arbitrary or unjustifiable discrimination between or among ASEAN and Japan where the same conditions prevail, or a disguised restriction on trade within the ASEAN-Japan CEP, nothing in this Framework should prevent any individual ASEAN Member State and/or Japan from adopting or enforcing measures, in accordance with the rules and disciplines of the WTO Agreement, for:

(a) The protection of the national security of each ASEAN Member State and/or Japan;

(b) The protection of articles of artistic, historic and archaeological value; or

(c) Such other measures which each ASEAN Member State and/or Japan deems or deem necessary for the protection of public morals or to maintain public order, or for the protection of human, animal or

plant life and health.

9

Consultation

Any differences concerning the interpretation or implementation of this Framework should be settled amicably by consultations and/or mediation.

10

Timeframes

1. ASEAN and Japan will start consultations on the ASEAN-Japan CEP on the liberalisation of trade in goods, trade in services and investment, from the beginning of 2004, as set forth in Section 6 paragraph 1.

2. ASEAN and Japan will make maximum efforts to commence the negotiation on the CEP Agreement between ASEAN and Japan as a whole, referred to in Section 6, paragraph 2, from the beginning of 2005. ASEAN and Japan will endeavour to conclude the negotiation as soon as possible, taking into account the need to leave sufficient time for implementation. 3. The implementation of measures for the realisation of the ASEAN-Japan CEP, including elements of a possible free trade area, should be completed as soon as possible by 2012, taking into account the economic levels and sensitive sectors in each country, including allowing additional five (5) years' time for the newer ASEAN Member States.

11

Institutional Arrangements for this Framework

1. The ASEAN-Japan Committee on Comprehensive Economic Partnership ("AJCCEP") will continue to carry out the work set out in this Framework.

2. AJCCEP may establish other bodies as may be necessary to co-ordinate and implement this Framework, including the supervision, co-ordination and review of the implementation of other measures undertaken pursuant to this Framework.

3. The ASEAN Secretariat will provide the necessary secretariat support to the AJCCEP whenever and wherever the meetings are held.

SIGNED on the Eighth Day of October in the year Two Thousand and Three in Bali, Indonesia, in duplicate in the English language.

ANNEXE 9 :

ACCORD SUR LE COMMERCE DE MARCHANDISES DE L'ACCORD-CADRE SUR LE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE GLOBALE ENTRE L'ASEAN ET LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

AGREEMENT ON TRADE IN GOODS OF THE FRAMEWORK AGREEMENT ON COMPREHENSIVE ECONOMIC CO-OPERATION BETWEEN THE ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS AND THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA

The Governments of Brunei Darussalam, the Kingdom of Cambodia, the Republic of Indonesia, the Lao People's Democratic Republic ("Lao PDR"), Malaysia, the Union of Myanmar, the Republic of the Philippines, the Republic of Singapore, the Kingdom of Thailand and the Socialist Republic of Viet Nam, Member States of the Association of Southeast Asian Nations (collectively, "ASEAN" or "ASEAN Member States", or individually, "ASEAN Member State"), and the People's Republic of China ("China");

RECALLING the Framework Agreement on Comprehensive Economic Co-operation ("the Framework Agreement") between ASEAN and China (collectively, "the Parties", or individually referring to an ASEAN Member State or to China as a "Party") signed by the Heads of Government/State of ASEAN Member States and China in Phnom Penh, Cambodia on the 4th day of November 2002 and the Protocol to Amend the Framework Agreement on Comprehensive Economic Co-operation on the Early Harvest Programme signed by the Economic Ministers of the Parties in Bali, Indonesia on the 6th day of October 2003;

RECALLING further Articles 2(a), 3(1) and 8(1) of the Framework Agreement, which reflect the Parties' commitment to establish the ASEAN-China Free Trade Area (ACFTA) covering trade in goods by 2010 for ASEAN 6 and China and by 2015 for the newer ASEAN Member States;

REAFFIRMING the Parties' commitment to establish the ASEAN-China Free Trade Area within the specified timeframes, while allowing flexibility to the Parties to address their sensitive areas as provided in the Framework Agreement,

HAVE AGREED AS FOLLOWS:

ARTICLE 1
Definitions

For the purposes of this Agreement, the following definitions shall apply unless the context otherwise requires:

(a) "WTO" means the World Trade Organization;

(b) "the GATT 1994" means the General Agreement on Tariffs and Trade 1994, including **Annex I** (Notes and Supplementary Provisions);

(c) "ASEAN 6" refers to Brunei Darussalam, Indonesia, Malaysia, the Philippines, Singapore and Thailand;

(d) "newer ASEAN Member States" refers to Cambodia, Lao PDR, Myanmar and Viet Nam;

(e) "applied MFN tariff rates" shall include in-quota rates, and shall:

(i) in the case of ASEAN Member States (which are WTO members as of 1 July 2003) and China, refer to their respective applied rates as of 1 July 2003; and

(ii) in the case of ASEAN Member States (which are non-WTO members as of 1 July 2003), refer to the rates as applied to China as of 1 July 2003;

(f) "non-tariff measures" shall include non-tariff barriers;

(g) "AEM" means ASEAN Economic Ministers;

(h) "MOFCOM" means Ministry of Commerce of China;

(i) "SEOM" means ASEAN Senior Economic Officials Meeting.

ARTICLE 2
National Treatment on Internal Taxation and Regulation

Each Party shall accord national treatment to the products of all the other Parties covered by this Agreement and the Framework Agreement in accordance with Article III of the GATT 1994. To this end, the provisions of Article III of the GATT 1994 shall, *mutatis mutandis*, be incorporated into and form an integral part of this Agreement.

ARTICLE 3
Tariff Reduction and Elimination

1. The tariff reduction or elimination programme of the Parties shall require the applied MFN tariff rates on listed tariff lines to be gradually reduced and where applicable, eliminated, in accordance with this Article.

2. The tariff lines which are subject to the tariff reduction or elimination programme ubder this Agreement shall include all tariff lines not covered by the Early Harvest Programme under Article 6 of the Framework Agreement, and such tariff lines shall be

categorised for tariff reduction and elimination as follows:

(a) Normal Track: Tariff lines placed in the Normal Track by each Party on its own accord shall have their respective applied MFN tariff rates gradually reduced and eliminated in accordance with the modalities set out in **Annex 1** of this Agreement with the objective of achieving the targets prescribed in the thresholds therein.

(b) Sensitive Track: Tariff lines placed in the Sensitive Track by each Party on its own accord shall have their respective applied MFN tariff rates reduced or eliminated in accordance with the modalities set out in **Annex 2** of this Agreement.

3. Subject to **Annex 1** and **Annex 2** of this Agreement, all commitments undertaken by each Party under this Article shall be applied to all the other Parties.

ARTICLE 4
Transparency

Article X of the GATT 1994 shall, *mutatis mutandis*, be incorporated into and form an integral part of this Agreement.

ARTICLE 5
Rules of Origin

The Rules of Origin and the Operational Certification Procedures applicable to the products covered under this Agreement and the Early Harvest Programme of the Framework Agreement are set out in **Annex 3** of this Agreement.

ARTICLE 6
Modification of Concessions

1. Any Party to this Agreement may, by negotiation and agreement with any Party to which it has made a concession under this Agreement, modify or withdraw such concession made under this Agreement.

2. In such negotiations and agreement, which may include provision for compensatory adjustment with respect to other products, the Parties concerned shall maintain a general level of reciprocal and mutually advantageous concessions not less favourable to trade than that provided for in this Agreement prior to such negotiations and agreement.

ARTICLE 7
WTO Disciplines

1. Subject to the provisions of this Agreement and any future agreements as may be agreed pursuant to reviews of this Agreement by the Parties under Article 17 of this Agreement, the Parties[1] hereby agree and reaffirm their commitments to abide by the provisions of the WTO disciplines on, among others, non-tariff measures, technical barriers to trade, sanitary and phytosanitary measures, subsidies and countervailing measures, anti-dumping measures and intellectual property rights.

2. The provisions of the WTO Multilateral Agreements on Trade in Goods, which are not specifically mentioned in or modified by this Agreement, shall apply, *mutatis mutandis,* to this Agreement unless the context otherwise requires.

ARTICLE 8
Quantitative Restrictions and Non-Tariff Barriers

1. Each Party undertakes not to maintain any quantitative restrictions at any time unless otherwise permitted under the WTO disciplines.[2]

2. The Parties shall identify non-tariff barriers (other than quantitative restrictions) for elimination as soon as possible after the entry into force of this Agreement. The time frame for elimination of these non-tariff barriers shall be mutually agreed upon by all Parties.

3. The Parties shall make information on their respective quantitative restrictions available and accessible upon implementation of this Agreement.

ARTICLE 9Safeguard Measures

1. Each Party, which is a WTO member, retains its rights and obligations under Article XIX of the GATT 1994 and the WTO Agreement on Safeguards.

2. With regard to ACFTA safeguard measures, a Party shall have the right to initiate such a measure on a product within the transition period for that product. The transition period for a product shall begin from the date of entry into force of this Agreement and end five years from the date of completion of tariff elimination/reduction for that product.

3. A Party shall be free to take ACFTA safeguard measures if as an effect of the obligations incurred by that Party, including tariff concessions under the Early Harvest Programme of the Framework Agreement or this Agreement, or, if as a result of unforeseen developments and of the effects of the obligations incurred by that Party, including tariff concessions under the Early Harvest Programme of the Framework Agreement or this Agreement, imports of any particular product from the other Parties increase in such quantities, absolute or relative to domestic production, and under such conditions so as to cause or threaten to cause serious injury to the domestic industry of the importing Party that produces like or directly competitive products.

4. If an ACFTA safeguard measure is taken, a Party taking such a measure may increase the tariff rate applicable to the product concerned to the WTO MFN tariff rate applied to such product at the time when the measure is taken.

5. Any ACFTA safeguard measure may be maintained for an initial period of up to 3 years and may be extended for a period not exceeding 1 year. Notwithstanding the duration of an ACFTA safeguard measure on a product, such measure shall terminate at the end of the transition period for that product.

6. In applying ACFTA safeguard measures, the Parties shall adopt the rules for the application of safeguard measures as provided under the WTO Agreement on Safeguards, with the exception of the quantitative restriction measures set out in Article 5, and Articles 9, 13 and 14 of the WTO Agreement on Safeguards. As such, all other provisions of the WTO

Agreement on Safeguards shall, *mutatis mutandis,* be incorporated into and form an integral part of this Agreement.

7. An ACFTA safeguard measure shall not be applied against a product originating in a Party, so long as its share of imports of the product concerned in the importing Party does not exceed 3% of the total imports from the Parties.

8. In seeking compensation under Article 8 of the WTO Agreement on Safeguards for an ACFTA safeguard measure, the Parties shall seek the good offices of the body referred to in paragraph 12 to determine the substantially equivalent level of concessions prior to any suspension of equivalent concessions. Any proceedings arising from such good offices shall be completed within 90 days from the date on which the ACFTA safeguard measure was applied.

9. On a Party's termination of an ACFTA safeguard measure on a product, the tariff rate for that product shall be the rate that, according to that Party's tariff reduction and elimination schedule, as provided in **Annex 1** and **Annex 2** of this Agreement, would have been in effect commencing on 1 January of the year in which the safeguard measure is terminated.

10. All official communications and documentations exchanged among the Parties and to the body referred to in paragraph 12 relating to any ACFTA safeguard measures shall be in writing and shall be in the English language.

11. When applying ACFTA safeguard measures, a Party shall not have simultaneous recourse to the WTO safeguard measures referred to in paragraph 1.

12. For the purpose of this Article, any reference to "Council for Trade in Goods" or the "Committee on Safeguards" in the incorporated provisions of the WTO Agreement on Safeguards shall, pending the establishment of a permanent body under paragraph 1 of Article 16, refer to the AEM-MOFCOM, or the SEOM-MOFCOM, as appropriate, which shall be replaced by the permanent body once it is established.

ARTICLE 10
Acceleration of Commitments

Nothing in this Agreement shall preclude the Parties from negotiating and entering into arrangements to accelerate the implementation of commitments made under this Agreement, provided that such arrangements are mutually agreed to and implemented by all the Parties.

ARTICLE 11
Measures to Safeguard the Balance of Payments

Where a Party is in serious balance of payments and external financial difficulties or threat thereof, it may, in accordance with the GATT 1994 and the Understanding on Balance-of-Payments Provisions of the GATT 1994, adopt restrictive import measures.

ARTICLE 12
General Exceptions

Subject to the requirement that such measures are not applied in a manner which would

constitute a means of arbitrary or unjustifiable discrimination between the Parties where the same conditions prevail, or a disguised restriction on international trade, nothing in this Agreement shall be construed to prevent the adoption or enforcement by a Party of measures:

(a) necessary to protect public morals;

(b) necessary to protect human, animal or plant life or health;

(c) relating to the importations or exportations of gold or silver;

(d) necessary to secure compliance with laws or regulations which are not inconsistent with the provisions of this Agreement, including those relating to customs enforcement, the enforcement of monopolies operated under paragraph 4 of Article II and Article XVII of the GATT 1994, the protection of patents, trade marks and copyrights, and the prevention of deceptive practices;

(e) relating to the products of prison labour;

(f) imposed for the protection of national treasures of artistic, historic or archaeological value;

(g) relating to the conservation of exhaustible natural resources if such measures are made effective in conjunction with restrictions on domestic production or consumption;

(h) undertaken in pursuance of obligations under any intergovernmental commodity agreement which conforms to criteria submitted to the WTO and not disapproved by it or which is itself so submitted and not so disapproved;

(i) involving restrictions on exports of domestic materials necessary to ensure essential quantities of such materials to a domestic processing industry during periods when the domestic price of such materials is held below the world price as part of a governmental stabilization plan; *Provided* that such restrictions shall not operate to increase the exports of or the protection afforded to such domestic industry, and shall not depart from the provisions of this Agreement relating to non-discrimination;

(j) essential to the acquisition or distribution of products in general or local short supply; *Provided* that any such measures shall be consistent with the principle that all Parties are entitled to an equitable share of the international supply of such products, and that any such measures, which are inconsistent with the other provisions of this Agreement shall be discontinued as soon as the conditions giving rise to them have ceased to exist.

ARTICLE 13
Security Exceptions

Nothing in this Agreement shall be construed:

(a) to require any Party to furnish any information the disclosure of which it considers

contrary to its essential security interests;

(b) to prevent any Party from taking any action which it considers necessary for the protection of its essential security interests, including but not limited to:

(i) action relating to fissionable materials or the materials from which they are derived;

(ii) action relating to the traffic in arms, ammunition and implements of war and to such traffic in other goods and materials as is carried on directly or indirectly for the purpose of supplying a military establishment;

(iii) action taken so as to protect critical communications infrastructure from deliberate attempts intended to disable or degrade such infrastructure;

(iv) action taken in time of war or other emergency in domestic or international relations; or

(c) to prevent any Party from taking any action in pursuance of its obligations under the United Nations Charter for the maintenance of international peace and security.

ARTICLE 14
Recognition of China's Market Economy Status

Each of the ten ASEAN Member States agrees to recognise China as a full market economy and shall not apply, from the date of the signature of this Agreement, Sections 15 and 16 of the Protocol of Accession of the People's Republic of China to the WTO and Paragraph 242 of the Report of the Working Party on the Accession of China to WTO in relation to the trade between China and each of the ten ASEAN Member States.

ARTICLE 15
State, Regional and Local Government

In fulfilling its obligations and commitments under this Agreement, each Party shall ensure their observance by regional and local governments and authorities in its territory as well as their observance by non-governmental bodies (in the exercise of powers delegated by central, state, regional or local governments or authorities) within its territory.

ARTICLE 16
Institutional Arrangements

1. Pending the establishment of a permanent body, the AEM-MOFCOM, supported and assisted by the SEOM-MOFCOM, shall oversee, supervise, coordinate and review the implementation of this Agreement.

2. The ASEAN Secretariat shall monitor and report to the SEOM-MOFCOM on the implementation of this Agreement. All Parties shall cooperate with the ASEAN Secretariat in the performance of its duties.

3. Each Party shall designate a contact point to facilitate communications between the

Parties on any matter covered by this Agreement. On the request of a Party, the contact point of the requested Party shall identify the office or official responsible for the matter and assist in facilitating communication with the requesting Party.

ARTICLE 17Review

1. The AEM-MOFCOM or their designated representatives shall meet within a year of the date of entry into force of this Agreement and then biennially or otherwise as appropriate to review this Agreement for the purpose of considering further measures to liberalise trade in goods as well as develop disciplines and negotiate agreements on matters referred to in Article 7 of this Agreement or any other relevant matters as may be agreed.

2. The Parties shall, taking into account their respective experience in the implementation of this Agreement, review the Sensitive Track in 2008 with a view to improving the market access condition of sensitive products, including the further possible reduction of the number of products in the Sensitive Track and the conditions governing the reciprocal tariff rate treatment of products placed by a Party in the Sensitive Track.

ARTICLE 18
Annexes and Future Instruments

This Agreement shall include:

(a) the Annexes and the contents therein which shall form an integral part of this Agreement: and

(b) all future legal instruments agreed pursuant to this Agreement.

ARTICLE 19
Amendments

This Agreement may be amended by the mutual written consent of the Parties.

ARTICLE 20
Miscellaneous Provisions

Except as otherwise provided in this Agreement, this Agreement or any action taken under it shall not affect or nullify the rights and obligations of a Party under existing agreements to which it is a party.

ARTICLE 21
Dispute Settlement

The Agreement on Dispute Settlement Mechanism between ASEAN and China shall apply to this Agreement.

ARTICLE 22
Depositary

For the ASEAN Member States, this Agreement shall be deposited with the Secretary-General of ASEAN, who shall promptly furnish a certified copy thereof, to each ASEAN

Member State.

ARTICLE 23
Entry Into Force

1. This Agreement shall enter into force on 1 January 2005.

2. The Parties undertake to complete their internal procedures for the entry into force of this Agreement prior to 1 January 2005.

3. Where a Party is unable to complete its internal procedures for the entry into force of this Agreement by 1 January 2005, the rights and obligations of that Party under this Agreement shall commence on the date of the completion of such internal procedures.

4. A Party shall upon the completion of its internal procedures for the entry into force of this Agreement notify all the other Parties in writing.

IN WITNESS WHEREOF, the undersigned being duly authorised by their respective Governments, have signed this Agreement on Trade in Goods of the Framework Agreement on Comprehensive Economic Co-operation between the Association of Southeast Asian Nations and the People's Republic of China.

DONE at, Vientiane, Lao PDR this Twenty Ninth Day of November in the Year Two Thousand and Four, in duplicate copies in the English Language.

For Brunei Darussalam

PEHIN DATO ABDUL RAHMAN TAIB
Minister of Industry and Primary Resources

For the People's Republic of China

BO XILAI
Minister of Commerce

For the Kingdom of Cambodia

CHAM PRASIDH
Senior Minister and Minister of Commerce

For the Republic of Indonesia

MARI ELKA PANGESTU
Minister of Trade

For the Lao People's Democratic Republic

SOULIVONG DARAVONG
Minister of Commerce

For Malaysia

RAFIDAH AZIZ
Minister of International Trade and Industry

For the Union of Myanmar

SOE THA
Minister of National Planning and
Economic Development

For the Republic of the Philippines

CESAR V. PURISIMA
Secretary of Trade and Industry

For the Republic of Singapore

LIM HNG KIANG
Minister for Trade and Industry

For the Kingdom of Thailand

WATANA MUANGSOOK
Minister of Commerce

For the Socialist Republic of Viet Nam

TRUONG DINH TUYEN
Minister of Trade

ANNEXE N°10
TEXTE DE LA DECLARATION COMMUNE SINO-SUD-COREENNE DE MAI 2008

I. At the invitation of President Lee Myung-bak of the Republic of Korea, Preisdent Hu Jintao of the People's Republic of China paid a state visit to the Republic of Korea from 25 to 26 August 2008. During the visit, President Hu Jintao held talks with President Lee Myung-bak and they reached broad common understanding.

II. The two Presidents expressed satisfication with the great progress bilateral relations have made in the political, economic, social, cultural and other areas since the two countries established diplomatic ties in 1992, which, they believed, not only promoted the development of their respective countries, but also contributed to the peace and development of Asia and the world at large.

III. President Lee Myung-bak offered congratulations on China's success in hosting the Beijing Olympic Games. President Hu Jintao thanked President Lee Myung-bak for making a special trip to Beijing to attend the opening ceremony of the Games and for ROK's support to the Games.

IV. They agreed that China-ROK ties are important bilateral ties for each other. The two sides decided to promote China-ROK strategic cooperative partnership in an all-round way on the basis of the China-ROK Joint Statement issued in May 2008 during President Lee Myung-bak's visit to China. Committed to the fundamental goal of long-term common development, the two sides will expand and deepen mutual cooperation comprehensively, strengthen coordination on major regional and international issues and work for lasting peace and common prosperity of the world and development and progress of mankind. To this end, the two sides agreed to promote their bilateral ties in the following aspects:

1. Enhancing political mutual-trust and supporting each other's peaceful development. The two sides will maintain and strengthen bilateral high-level exchanges, expand and deepen exchanges and dialogues between their governments, parliaments and political parties, and strengthen defense dialogue and exchanges.

2. Deepening mutually beneficial cooperation. The two sides will continously explore new areas of cooperation and expand the scope and depth of cooperation based on complementarity and mutual benefits, and promote sustainable development of the two

countries through practical cooperation.

3. Promoting people-to-people and cultural exchanges. The long history of mutual exchanges and profound cultural links between the two countries should be used to promote exchanges and deepen mutual understanding and friendship between the two peoples.

4. Strengthening coordination and cooperation on regional and global issues. The two sides are committed to the peace and stability of the Korean Peninsula and Northeast Asia. They will actively participate in regional cooperation of Asia, strengthen dialogue and cooperation in international multilateral arena and earnestly engage in cooperation in major issues vital for mankind's survival and development.

V. The ROK side stated that it will develop South-North relations of mutual benefit and common prosperity through reconciliation and cooperation. The Chinese side reiterated its continued support to the efforts of the South and the North to promote the reconciliation and cooperation process, improve relations and ultimately achieve peaceful reunification. On the Taiwan question, the ROK side reaffirmed its position in the China-ROK Joint Statement issued in May 2008 and continued adherence to the one-China policy.

VI. In order to develop bilateral relations, the two sides agreed to give priority to the following cooperation areas:

1. Political Area

(1) Top leaders of the two countries will maintain regular exchange of visits and contact.

(2) The foreign ministries of the two countries will hold the first high-level strategic dialogue within 2008 to launch the strategic dialogue mechanism for exchanging views on major issues concerning the two countries' shared interests. The two foreign ministries' working-level consultation will be institutionalized to strengthen communication on foreign policies and the international situation.

(3) Experts and scholars of the two countries will conduct a joint study and submit a report to the two governments on how to comprehensively promote China-ROK exchanges and cooperation.

(4) Defense ministries of the two countries will have high-level exchange of visits, strengthen contact and liason mechanism and conduct multi-tier exchanges and cooperation in various areas.

(5) Consultation will be expedited on the maritime delimitation issue between China and the ROK, an early solution of which will be important to the long-term, stable development of their bilateral relations.

2. Economic and Trade Area

(6) The two sides will make joint efforts to increase bilateral trade volume to US$200 billion by 2010. To this end, they will strengthen cooperation in trade and investment facilitation, quality inspection and quarantine, trade remedy and intellectual property rights.

(7) The two sides will continue working on the adjustment and supplement to the Joint

Research Report on China-ROK Mid-to-Long Term Development Plan on Economic Cooperation and Trade, in accordance with the agreement reached by the two Presidents in May 2008.

(8) The two sides will further strengthen the mechanism of trade and economic consultation and practical trade cooperation to expand bilateral economic and trade cooperation.

(9) The two sides will further strengthen cooperation in key areas such as environmental protection, information technology, telecommunication, finance, logistics and energy.

(10) Since an increase in mutual investment can promote mutually beneficial development of the two economies, the two governments will strengthen cooperation and support for a better investment environment.

(11) The two sides will find ways to actively advance the China-ROK FTA process in a mutually beneficial way on the basis of the joint study on China-ROK FTA involving government agencies, industries and academia.

(12) The two sides will sign the Memorandum of Understanding on Cooperation and Exchanges between the 2010 Shanghai World Expo in the People' s Republic of China and the 2012 Yeosu Expo in the Republic of Korea so as to ensure the success of both expos by strengthening cooperation and sharing experience and information.

(13) The Employment Permit System will be launched in labor service cooperation according to agreement between the two governments to protect the legitimate rights and interests of labor from both sides.

(14) The two sides welcome the outcome of their mutually beneficial cooperation in the financial sector and will strengthen cooperation in mutual market access for financial institutions from each other's countries.

(15) Competent government departments and companies from the two countries will sign the Memorandum of Understanding on Cooperation in IT Technology Innovation so as to strengthen and develop IT technology cooperation.

(16) The two sides will cooperate actively in building an environment-friendly and resource-conserving society.

(17) The two sides will strengthen exchanges and cooperation to cope with natural disasters such as earthquake, tsunami and typhoon.

(18) The two sides will sign the Memorandum of Understanding on Cooperation in Energy Conservation, so as to enhance cooperation in energy conservation consulting, personnel exchange and technological development.

(19) The two sides are aware of the importance of protecting global ecosystems and agree to sign the Memorandum of Understanding on Scientific and Technological Cooperation for Desertification Prevention, which will promote and strengthen such cooperation through joint studies, expert exchanges and information sharing.

(20) The two sides will sign the Memorandum of Understanding on Cooperation in the

Operation and Maintenance of the China-ROK Economic and Trade Cooperation Website. The website to be launched will offer the latest information on trade and investment.

(21) The two sides will sign the Memorandum of Understanding on Hi-Tech Cooperation and will cooperate in IT, telecommunications technology and new energy, and actively explore new hi-tech cooperation programs in the next five years.

(22) The two sides will sign the Agreement on the Sanitary Management of Export and Import of Aquacultural Products, so as to strengthen cooperation in inspection and quarantine, legal information sharing and mutual visits by aquacultural product quarantine personnel.

3. Cultural Exchanges

(23) The two sides will expand the present scale of people-to-people exchanges of six million visits per year and provide all necessary facilitation, including the study of visa facilitation measures.

(24) The two sides have designated 2010 the Visit China Year and 2012 the Visit Korea Year and will host tourist events and other bilateral exchanges to enhance people-to-people exchanges between the two countries.

(25) The Chinese side has announced the upgrading of the Consular Office in Gwangju of the Embassy of the People's Republic of China to a Consulate-General, which the ROK welcomes.

(26) The two sides will sign the Agreement on Educational Exchanges and Cooperation Between 2008 and 2010 and increase the number of annual government scholarship exchange students from 40 to 60. Young people will be invited to make mutual visits under the youth exchange program.

(27) The two sides will promote exchanges and mutual understanding between the cultural sectors, media, sister cities, academia and private organizations and support exchanges between private organizations in culture and media and exchanges between academic institutions in history and culture.

(28) The two sides will sign the Memorandum of Understanding on the Gift of Crested Ibises from China to the ROK and Cooperation in Crested Ibis' Breeding and Population Rebuilding. China will make a gift of a couple of Crested Ibises to the ROK, which the ROK appreciates. The two countries agree to strengthen cooperation in the rescue of Crested Ibis, an endangered species.

4. Regional and International Affairs

(29) The two sides will continue to strengthen communication and cooperation under the framework of the Six-Party Talks, promote the implementation of the second phase actions in a comprehensive and balanced manner at an early date and make constructive efforts for the comprehensive implementation of the September 19 Joint Statement.

(30) The two sides will maintain coordination and cooperation in ASEAN plus three (China, Japan, the Republic of Korea), China-ROK-Japan, the East Asia Summit, the ASEAN

Regional Forum, APEC, the Asia Cooperation Dialogue, ASEM, the East Asia-Latin America Forum, the Asia-Middle East Dialogue and the Asia-Africa Summit.

(31) The two sides will establish a consultative mechanism on UN affairs between their foreign affairs departments to strengthen mutual understanding and cooperation in UN affairs.

(32) The two sides will advance dialogue and cooperation in international human rights.

(33) The two sides will strengthen cooperation in the prevention of the proliferation of weapons of mass destruction and the cracking down on international terrorism, drugs, financial and economic crimes, hi-tech crimes and piracy.

(34) The two sides will work unremittingly with the international community to address climate change, a common concern of the world.

VII. The two sides agree to make full use of bilateral mechanisms such as the strategic dialogue between foreign affairs departments, the joint economic and trade committee and the tourism ministers' meeting to make specific arrangements for and effectively promote the implementation of the above mentioned agreements in various areas.

VIII. China appreciates the warm and friendly reception given to President Hu Jintao during the visit by the ROK

ANNEXE 11
Discours du Président Lee Myung-Bak à la Korea Society, le 15 avril 2008

(Unofficial translation)
Address by H.E. Lee Myung-Bak 17th President of the Republic of Korea
The Korea Society 2008 Annual Dinner
April 15, 2008 New York City

Chairman Donald Gregg and President Evans Revere of The Korea Society, H.E. Mr. Ban Ki-moon, Secretary General of the United Nations, ladies and gentlemen,
Whether in the East or the West, there are two rules to define the "best friend." First, "old friends" are the best friends because with time, people develop common values, interests and visions. Second, the friend that stands by in time of challenge is the true friend.

Over the past half century since its founding in 1957, The Korea Society has been the best friend of Korea, serving as a solid bridge between Korea and the United States, promoting mutual understanding through a wide range of academic, social, and cultural exchange programs.

Tonight, the Korea Society will award the Van Fleet Award to the Peace Corps Korea and Mr. Don Oberdorfer, two of our best friends. They are living examples of those who have done their share in writing a long, rich history of friendship and cooperation between Korea and the United States.

Over nearly two decades, Peace Corps volunteers provided dedicated, selfless service to the development of democratic Korea. Their work has left in the mindsof the Korean people deep, heartfelt trust of the United States and gratitude toward its high-spirited people.
I invite the Peace Corps volunteers to return to Korea to see the transformation of their ally and to hear its people's appreciation of the 2000 plus Peace Corp volunteers who played a critical role in that national transformation.

I am particularly happy to hear that the Honorable Kathleen Stephens, a former Peace Corp volunteer in Buyeo, South Chungcheong Province, will return to Korea as the next U.S. Ambassador to the Republic of Korea. She attests to the former Peace Corps volunteers' continued and enduring support for robust Korea U.S. relations.

As an old Korea hand, Mr. Oberdorfer is one of the best friends of the Korean people too,

with a long list of distinguished research and publication on Korea and inter-Korean issues throughout his professional life. His seminal book, The Two Koreas, is a must-read among students of the Korean Peninsula and inter-Korean relations.

All of you gathered here tonight are the likes of the Peace Corps volunteers and Mr. Oberdorfer in that you have participated in and provided ardent support for the development of Korea U.S. relations. You are old friends, true friends, and the best friends of the Korean people, standing by us in times of challenge with the common vision of democracy, development, and peace.

Distinguished guests,
Over the past 60 years since the establishment of the Republic of Korea in 1948, we witnessed together several changes of the international order. Together we have overcome international challenges and seized opportunities. Through those joint efforts, our bilateral relations have deepened, widened, and matured into a norm-centric, trust- based, and peace-building strategic alliance.

We remember the U.S soldiers who fought side-by-side with us during the Korean War. Were it not for their sacrifice and dedication, the Republic of Korea now would not exist as a sovereign nation of democratic ideals and market principles.

To be sure, there have been some concerns about a possible weakening of the Korea U.S. alliance in recent years. I assure you that we should and we will move forward. The days of ideology are over. The politicization of alliance relations shall be behind us. We shall not let ideology and politics blind us from common interests, values and norms.
In the new global environment of the 21st century, Korea and the United States should work out a common strategy for peace and prosperity not only for the Korean Peninsula, but also for Asia and the rest of the world.

That strategic vision should be called the "Korea U.S. Strategic Alliance." As its three core principles, I put forward common values, trust, and peace. The strategic alliance is a value-centric, trust-based, and peace-building partnership.

Our two great countries share the values of liberal democracy and market economy. The alliance will continue to grow stronger because the two countries share common values and visions for their future. With Korea's political democratization, economic growth and liberalization, the two countries are ready to forge a strategic alliance.

On the basis of shared values and common interests, Korea and the United States will seek ways to deepen and widen cooperation in a wide range of issues, from military and politics to economy and society, to culture, thus forging a thick reservoir of good will and mutual trust upon which to make the alliance self-sustainable.

Under the military alliance built on mutual trust, the two countries will join forces to alleviate tensions on the Korean Peninsula and to promote peace in Northeast Asia. At the same time, the allies shall take the initiative in confidence-building in regional security and enhancing military transparency among East Asian countries. In doing so, the Korea U.S. alliance will serve as a facilitator not only in bringing regional reconciliation but also in laying the ground for East Asia spearheading the development of multilateral security cooperation networks.

The two great countries face a historic moment in economic realms, too. We need to ratify the Korea U.S. FTA in order to create an engine for prosperity. For Korea, the FTA will assure the expansion of exports markets and the strengthening of its economic fundamentals through deregulation and competition. The KORUS FTA will serve United States' interests as well, enabling the U.S. service sector to make inroads into the expanding Korean market. Moreover, with the ratification of the KORUS FTA, Korea has the potential to become a strategic bridgehead for the United States to the newly emerging markets of East Asia, one of the most dynamic regions of economic growth.

I believe in liberal values. With the rising exchange of people, the two countries will become more cooperative and trusting toward each other. With this belief in people-to- people exchange, the two countries are working towards Korea's entry into the U.S. Visa Waiver Program which will make transnational networks thicker and wider.

The Korea U.S. alliance should also contribute to the promotion of international peace on the basis of common strategic interests at both regional and global levels. The two countries should proactively engage countries plagued by terrorism, environmental degradation, diseases, and poverty with the goal of improving human security on the basis of humanitarian ideals.

Distinguished members and guests of the Korea Society,
The most critical challenge facing our two nations is North Korea issues. Only when the North Korea nuclear issue is peacefully resolved and only when we succeed in persuading North Korea of the necessity for change, will it be possible for us to advance the ideals of peace and reunification on the Korean Peninsula.

The North also needs to realize that its economic difficulties do not stem from external threats. The international community endeavors to dissuade the North from acquiring nuclear capabilities. The North should not take these efforts of persuasion as an act of hostility.

At the same time, inter-Korean relations are unique, different from the relationship between two sovereign states. The peoples of the two Koreas constitute one people, and should become unified into one nation-state in the future. It is my hope that the international community understands Seoul's special ties with Pyongyang and supports our search for the ways to initiate sincere, substantive dialogue with the North.

We have deep affection for our compatriots in the North, and have no intention of threatening its political system. Our goal is to help the North Korean economy stand on its own feet and assure its people a respectable life. Despite challenges and difficulties, we will persevere in the effort to persuade the North of our sincerity and good will. The Republic of Korea is committed to working with the international community in peacefully resolving the North Korean nuclear issues and sharing prosperity with the North within the framework of universal values.

Distinguished members and guests of The Korea Society,
You are the agent of robust Korea U.S. friendship and cooperation. There were moments of challenges and difficulties in the bilateral relations, but you have always striven to strengthen Korea U.S. cooperation and maintain the healthy balance in alliance relations. Now, thanks to your dedication and commitment to bridging the two countries, the Korea U.S. alliance is poised to leap forward to become a strategic alliance of the new kind. I earnestly hope that

you will take an even greater role in lifting our bilateral ties to the level of strategic alliance.

Over the past 51 years, The Korea Society has demonstrated its commitment to the advancement of Korea U.S. relations. I deeply appreciate your hard work and wish you even greater success and progress in the coming years.
We are old friends, true friends, and best friends. I ask you to join Korea and its people in our laudable effort to overcome the history of national division in the Korean Peninsula and to forge a new brave chapter of reconciliation and cooperation in the history of East Asia.
God bless you, and thank you.

ANNEXE 12

DISCOURS DE L'AMBASSADEUR D'INDONESIE SUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRES INDONESIENS EN COREE DU SUD DU 12 DECEMBRE 2009

INDONESIAN MIGRANT WORKER AND ITS BENEFITS SPEECH AT JW MARRIOT INVITATION BY KISEAS

Ladies and Gentlemen
I am very pleased to be with you here today to deliver a speech about Indonesian migrant workers in Korea.

Since I've been in Korea as an Indonesia ambassador for a year, I met many Indonesian migrant workers to listen to their problem; and I had dinner party with the presidents of the companies that have Indonesian workers to give appreciation about hiring Indonesian workers and to ask more employment of Indonesian workers. Also I met mayors of industrial complex cities to know more Korean industrial situation. With EPS system, condition of migrant workers has been better than before, and it brought many benefits to the both countries. But, if there are improvements more, both countries have great benefits.

Diplomatic relationship between Indonesia and Korea was established in 1966 and "Joint Declaration on Strategic Partnership to Promote Friendship and Cooperation" was signed in December 2006. This partnership enabled both countries to a closer ties and more realistic cooperation. Labor relations between Indonesia and Korea established in 1994 through Industrial Trainee and in August 2004 through the MOU on sending workers under the Employment Permit System . In September 2008, this MOU has been renewed for the second time and Indonesian workers to be employed in Korea have the same rights and positions as Korean workers. With this national relationship, Korea is the most favorite country to go to work for Indonesian and Indonesian workers in Korea are the 4th largest number of workers following after Vietnam, Thailand, and the Philippines.

Then, what is EPS? It is Employment Permit System that allows employers who have failed to hire native workers to legally hire an adequate number of foreign workers and is a system that the government uses to introduce and manage foreign workers in Korea in an organized manner. In an effort to succeed the EPS Implementation, the Indonesian government provides various training before workers enter Korea. This training conducted in order to enhance understanding on the Korean language, culture, and laws so that the Indonesian workers will have sufficient ability to adapt and communicate with the environment.

Even thought the effort of both countries, there are some problems haven't solved yet such as that migrant workers work more and get much less salary than Korean workers. Also migrant workers sometimes get violation in work place. Work place with bad condition and limited freedom are also one of the problems.

There are some success stories of Indonesian migrant workers. With salary from Korea, they get a foothold in Indonesia after or plan to have a business with Korean industry after 3 years working in Korea.

One success story came from an Indonesian worker, who returned home after six years in Korea, together with several colleagues, and established a private Korean language training center in Indonesia. Students of the center gain the basic knowledge of Korean language related to vocational training.

Indonesia and Korea have been further strengthened with labors cooperation in many fields. Both the workers and their employers have been contributing to the economy of their respective countries. In the point of Indonesian benefits, reducing Indonesia's unemployment, adapting Korea's industrial skill and learning another culture.

Also migrant workers send money to its country around US$160,000,000 a year. In the point of Korean benefits, assisting in labor shortage problem, minimizing illegal migrant workers, increasing chances to hire semi-skilled migrant workers, promoting economic growth and learning another culture.

There are 30,000 Indonesian workers in Korea at this moment. Our Indonesia embassy tries to make them live and work here more comfortable and conveniently as we provide guidance in wide ranging aspects to Indonesian workers.

I am here to give you not only the problems faced with Indonesian workers but also benefits for Indonesia and Korea for the future. To get benefit of both countries more, we have many problems that should be solved. Constant concern and effort of both countries will make this relationship and situation go one more step.

Thank you very much for your listening so far.

Seoul, December 12, 2009